## DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES AUTEURS

vec les Il fut s Piga,

envoya is avec

hérétil'égliis & les feletius

mort,

thodes

ement

il fut

, évê-

delà

ple. Il

na leur

s & le

oyé en

, l'am-

se re-

mes de

1 avoit

it rele-

fut pas

es.uns

ans un

at pour

onstan-

Andri-

fynode

ce qu'il

ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Eglife; des meilleurs Interpretes de l'Ecriture-Sainte, juifs & chrétiens; des Théologiens scholastiques, moraux, mystiques, polémiques, hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non controversées; des Canonistes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique; des Historiens, Bibliographes, Biographes & Agiographes eccléssaftiques; des Orateurs facrés; des Liturgistes, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit sur les matieres eccléssaftiques,

## AVEC

Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages; le Sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres, pour former la chaîne de la Tradition; le Jugement des Critiques sur la personne, le caractère, la doctrine, la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiastiques; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise, depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.

TOME SECOND.



## A LYON,

Chez la Veuve BESSIAT, Libraire, rue Merciere.

M DCC. LXVII.

APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

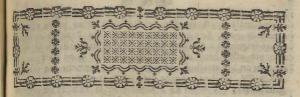
1240 53443

mais ie d fit repand

nes , Dam banni par a Rome condamne Auxence, é illustre se gouverné 2 80 ans, de S. Jeror ecclésiastic

pofés en y lettres , c Toutes les decrets qu n'ont pas virginité,

Ton



## DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES PERES.

D

AMASE, espagnol de nation, étoit fils d'un \* ecrivain. Etant venu à Rome, il y fut connu du pape Libere, qui lui accorda son estime & fa confiance. L'empereur Constance ayant banni le ce Pontife; Damaje, alors diacre, voulut le fuivre dans son exil. Après la mort de Libere, arrivée en 366, il fut elu pour lui succéder 3 mais'e diacre Ursicin, s'étant fait élire, causa un schisme qui strepandre du sang. Les droits des prétendans ayant eté examines, Damase sut consirmé dans le siege de Rome, & Ursicin. banni par ordre de l'empereur Grarien. Damase tint un concile Rome en 369, dans lequel Urface & Valens ariens furent tondamnes. Il en assembla un autre en 370, contre les Ariens ; darence, evêque de Milan, y fut excommunie. Ce saint Pape eut un illustre secretaire dans la personne de St. Jerome. Après avoir soureme l'eglise de Rome pendant 18 ans, il mourut l'an 384, do ans, deffeur vierge de l'eglise vierge, suivant l'expression des. Jerme. Ce pere de l'église le met au nombre des écrivains talefiassiques, à cause de plusieurs opuscules tres courts compolés en vers héroiques, auxquels on peut ajouter sept à huit letties, dont on en trouve deux dans les œuvres de S. Jerome. Toutes les autres qui lui ont été attribuées, sont supposées. Les denets qu'on a mis sous son nom dans la collection de Gratien, n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un poème de la ruginité, dont il ne, nous reste rien. On lui attribue des épigrammes & des épitaphes en vers, rapportées par Baronius & par Gener; mais il est certain qu'elles sont d'un poète espagnol nommé Damajo. Les véritables ouvrages du Pape de ce nom, ont été imprimés à Paris en 1672, in 8°. Cette édition est ornée de sa vie assez bien détaillée. Le pontispeal, ou l'histoire des Papes qu'on lui attribue, n'est point certainement son ouvrage.

DAMIEN, (Pierre) voyez Pierre-Damien.

DANDINI, (Jerome) né à Cesene de la famille du cardinal de ce nom, entra dans la société des Jésuites, où il se distingua par sa piété & son savoir. Envoyé à Paris, il y professa la philosophie, & c'est le premier de son ordre qui l'ait enseignée dans cette capitale de la France. Après avoir rempli avec distinction les places de recteur & de provincial, il sut envoyé par sinction pour découvrir la véritable croyance de ces chrétiens au sujet de l'eucharistie. A son retour il donna une relation de se voyages que Richard. Simon traduisit en françois avec des remarques aussi curieuses que le texte. Outre cette relation on a de lui un in-fol. sous le titre d'Ethica sacra que Richard. Simon assure de lui un excellent ouvrage, mais dont d'autres auteurs ne portent pas le même jugement. Ce pieux & savant Jésuite mourut à Forsi en 1634, à 83 ans, plein de jours & de vertus.

DANE'S, (Pierre) ne à Paris d'une bonne famille, fut nomme par François I à la chaire de professeur en langue grecque, & ensuite à la cure de St. Josse à Paris. Henri II le choisit pour être precepteur du dauphin François II. François I l'envoya en qualité d'ambassadeur au concile de Trente, où il prononça un long & savant discours, pour exalter l'attachement des Rois de France à la religion chrétienne & au S. Siege. Il entra dans le détail des bienfaits que l'église romaine avoit reçus de la France, & rapporta ce qu'avoient fait en particulier Pepin & Charlemagne. Il prouva que les Papes persécutés n'avoient jamais trouvé d'asyle plus assuré que ce royaume. Ce discours, prononcé en 1546, fut imprime depuis à Louvain avec les actes du concile. Danés, nommé évêque de Lavaur en 1556, assista jusqu'à la fin à cette auguste assemblée, & s'y signala par son zele pout le nom françois. Un jour Nicolas Pseaume, évêque de Verdun, parloit avec affez de liberté contre les abus qui se commettoient à la cour de Rome, au sujet des bénéfices. L'évêque d'Orviette dit, en faisant une froide allusion au mot gallus, qui en latin veut dire à la fois un françois, & un coq: Gallus cantar (ce n'est qu'un françois ou un coq qui chante.) Urinam, reprit l'évêque de Lavaur, ad illud gallicinium Petrus resipisceres (plut à Died que ce chant du coq pût exciter Pierre à la penitence. Ce savant évêque mourut à Paris en 1577, à 80 ans. On a de lui des opuscules & des lettres latines recueillies & imprimées avet un abregé de sa vie à Paris en 1731, in-4°. L'éditeur tâche de prouver contre M. Dupin que ce n'est pas le président Duranis mais Pecclesta mais se c'est que fanter u docteur de Paris DAN

françois Paris en nous n lame, j in-12, Choift , ministre dialogue L'abbe lous le 1 Sucde 8 Sobieski celle de arracha ] uns préte cellent 1 DANII chez lefq cieté, & avoir pro & la théo Paris, oi ques fon reponse a Perrault c ciens & a engagerer il eut le ce entretiens trainant, le pere d archevêqu naissance : Le pere J italien ; n composa 1

11. Histoire

1700, in-1

que d'Arr.

mais Pierre Danes qui a compilé le grand ouvrage : de ritibus ecclessa catholica; & qui a le plus contribué à sa composition à mais ses preuves ne sont pas décisives. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'évêque de Lavaur avoit assez d'érudition pour enfanter un tel livre. L'editeur de ses opuscules est M. Danés docteur & professeur de Sorbonne & conseiller au parlement de Paris.

DANGEAU, (Louis COURCILLON DE) membre de l'académie fiancoise, ne en 1643, posséda plusieurs bénéfices, & mourut à Paris en 1723. Parmi les différens ouvrages sortis de sa plume, nous ne citerons que ses quarre dialogues sur l'immortalité de lame, sur l'existence de Dieu, sur la providence & sur la religion, in-12, à Paris 1684. Cet ouvrage qu'il composa avec l'abbé de Chris, son ami & son confrere, fut vainement critiqué par le ministre jurieu. Il manque peut être de profondeur, mais le dialogue n'en comporte pas autant qu'un traité didactique. L'abbe de Dangeau avoit d'abord été connu dans le monde sous le nom de marquis de Courcillon, & envoyé par le Roi en Suede & en Pologne, où il eut l'honneur de suivre le grand Swieski à la guerre. Le calvinisme étoit sa religion, ainsi que alle de ses peres; mais l'abbé Bossuet, depuis évêque de Meaux, auacha le bandeau qui fermoit ses yeux à la verité. Quelquesuns prétendent même que ce fut pour lui qu'il composa son ex-

cellent livre de l'exposicion de la doctrine catholique. DANIEL, (Gabriel) naquit à Rouen en 1649. Les Jésuites chez lesquels il fit ses études, lui donnerent l'habit de leur sodete, & il lui fit honneur par son savoir & ses talens. Après wolt professe avec distinction les belles-lettres, la philosophie Ela théologie, il fut fait supérieur de la maison professe Pais, où il mourut en 1728. Ses principaux ouvrages ecclesiastiques sont L. Ensreciens de Cléanche & d'Eudoxe pour servir de sepuse aux lettres provinciales, in-12, 1694. Les éloges que Penault donna à l'ouvrage de Pascal dans son parallele des ansim & des modernes imprimé en 1692, choqua les Jésuites. Ils engagerent le pere Daniel à entrer en lice avec le provincial, & il eur le courage, ou la mal-adresse de descendre dans l'arene. Ses entretiens sont écrits d'un style aisé, pur et élégant, mais foible, tainant, & l'opposé en tout de celui de Pascal. On prétend que le pere de la Chaise, confesseur du Roi, & M. de Harlai, atchevêque de Paris, auroient voulu les supprimer dès leur naisance; mais le zele aven le de quelques Jesuites les répandit. le pere Jouvenei les traduisit en latin, & un autre Jétuite en ilalien; mais en même temps dom Perir-Didier, Benédictin, composa l'apologie des provinciales & pulverisa son censeur. Il fissoire apologérique de la conduire des Jésuites à la Chine, 1700, in-12, III. Apologie pour la doctrine des Jesuits, à M. l'éveque d'Atras, à Liege 1703, in-12. IV. Défense de S. Augustin, conne un livre qui a paru depuis sous le nom de M. de Launoy, ou

A 2

& par pagnol nom, ornée vrage.

philoeignée c difré par Montns au de ses emar-

a de affure ortent urut à

nomcque, t pour va en nonça dans de la pin & jamais nonce

u conjulqu'à e pour rdun, ttoient rviette n latin e n'est évêque

à Dieu .) Ce de lui es avec che de aranos 3 Fon fait paffer ce pere pour un novateur sur la prédestination & sur la grace , à Paris 1704, in 12. V. Examen du livre intitule : Du temoignage de la verité dans l'église, à Paris 1715, in-12. VI. Lettre à une dame de qualité, où l'on examine jusqu'à quel point il est permis aux dames de raisonner sur les matieres de religion, à Paris 1715 , in-12. VII. Lettre touchant la fréquente communion à un homme du monde qui s'est mis dans le bien, à Paris 1716. in-12. VIII. Lettres au pere Alexandre , Dominicain , sur la doctrine des Thomistes & sur la probabilité, 1698, in-12. IX. Traité théologique touchant l'efficacité de la grace en 2 vol. in-12, 1706. L'auteur est opposé à l'école de S. Thomas & de S. Augustin. Il fut un des Jesuites, qui combattirent avec le plus de chaleur fous la banniere du pere le Tellier , confesseur de Louis XIV. X. Des opuscules théologiques, qu'on peut voir dans le recueil de ses divers ouvrages, qu'on a publiés en 3 vol. in-4º, sous ce titre : Recueil de divers ouvrages philosophiques, théologiques, historiques , apologétiques & de critique , à Paris 1724. On y trouve la plûpart des écrits mentionnés ci-dessus ; mais on y a ajouté quelques pieces nouvelles, comme un traité théologique des peches d'ignorance dans le tome premier.

DANTECOURT, (Jean-Bapriste) chanoine régulier de la congregation de Ste. Genevieve à Paris sa patrie, mourut en 1718, à 75 ans, après avoir été chancelier de l'université de Paris & curé de S. Erienne du Mont : Bénéfice qu'il obtint en 1694, & qu'il abandonna en 1710, pour vivre dans la 16 traire. Le célebre ministre Claude ayant laisse une défense de la reformation, imprimée à Paris en 1689, le pere Dantecourt lui opposa peu de temps après la défense de l'église, ouvrage estimable par l'étendue de l'érudition & par la force du raisonnement.

DANTINE, voyez ANTINE.

DARTIS, (Jean) jurisconsulte célebre, vit le jour à Cahors en 1572. Le président de Verdun, qui avoit connu son savoir à Toulouse, le crut digne d'habiter la capitale & l'y amena. Dartif disputa la chaire d'antecesseur, & l'obtint en 1618, & cinq ans après il fut nommé à la chaire royale de droit canon. Ce savant mourut à Paris en 1651, avec la réputation d'un bon compilateur. Doujat, son successeur dans les deux chaires qu'il occupoit, publia ses ouvrages sous le titre d'opera canonica, in fol. On y trouve, I. Un traité de urbicariis & suburbicariis 14 gionibus. II. Un autre traité de canonica disciplina, III. Un autre de statu ecclesia tempore apostolorum. IV. Des traités des conciles de la pénirence, des benefices & autres matieres canoniques. Cts differens écrits sont un tissu de passages, de canons, de décretales. L'auteur puise indifféremment dans les ourreges des peres, des canonistes, des jurisconsultes, des auteursplafanes. La plupart de ses remarques sont curieuses, mais les conjectures ne sont pas toujours sondees; son style a de la simplicité & de la clarté, mais sans élégance.

DATE républiq tiva la p de lui u de mora cherches DAUI à la pre coup de il en re truit de pagne Ph cour de lui, & Philippe 1 fesseur de de 76 an les on re plication bienheures in-40, & DAVE en 1615, de Ste. Cl Coventri 1598. A Donay a terre en écrits & le cacher Charles II favant rel réputation & profan in.fol. en 1 de la préd concile uni ouvrages, de tractati DAVID s'acquit 1' les religie

font écrit

1603. On :

& un traite

inconnus. DAUSQI

DAVILA

DATHUS , (Augustin ) religieux Augustin , secretaire de la république de Sienne sa patrie, florissoit vers l'an 508. Il cultiva la philosophie, l'éloquence & les belles-lettres. Nous avons de lui un traité de l'immortalité de l'ame & d'autres ouvrages de morale en latin in-fol. à Sienne 1503. Il y a plus de re-

cherches que de raisonnement.

: D16

point

gion ,

mmu-

1716,

doc-

Traité

1706.

in. Il

aleur

ecueil

, fous

iques,

On y

n y a

ogique

rut en ité de

obtint

la ree de la

sort lui ge esti-

ement.

iors en

a Tou-

artis y

ing ans

n. Ce

un bon

es qu'il

nonica

ariis 16n autre

conciles,

es. Ces

ns, de uvrages

urs pio-

les conmplicité

DAUBENTON, (Guillaume) Jésuite, né à Auxerre, sut destiné à la prédication & il l'exerça durant quelques années avec beaucoup de fruit. Sa santé l'ayant obligé de quitter cet emploi, il en remplit plusieurs autres dans la société. Louis XIV, inftuit de son mérite, le donna pour confesseur au roi d'Espagne Philippe V, son petit-fils; mais le Jésuite ayant déplus la cour de Madrid, il céda à la tempête qui s'alloit élever contre lui, & se retira dans la province de Champagne en 1716. Philippe V le rappella en Espagne où il fut de nouveau consesseur de ce prince Ce Jesuite mourut à Madrid en 1723, âgé de 76 ans. On a de lui quatre oraisons funebres, dans lesquelles on remarque un style plein & nombreux & des heureuses applications de l'écriture-sainte. On a encore de lui la vie du bienheureux François Regis, Jésuite, imprimée à Paris en 1716,

in-4°, & a Lyon, in-12.

DAVENPORT, (Christophe) Cordelier anglois, passa à Douay en 1615, & y prit l'habit de Franciscain sous le nom de François de Ste. Claire. On l'appelloit aussi François Coventri, à cause de Coventri dans le comté de Warvick où il prit naissance vers 1598. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie à Douay avec un succès peu commun, il sut envoyé en Angletene en qualité de missionnaire. Son zele soutenu par ses ents & ses discours, opera plusieurs conversions. Obligé de fe cacher sous le gouvernement de Cromvvel, il reparut sous Chaples II, qui le nomma un de ses premiers chapetains. Ce sant religieux mourut à Londres en 1680, à 89 ans, avec la léputation d'un homme versé dans les sciences ecclésiastiques & profanes. Ses ouvrages ont été recueillis à Douay en 2 vol. infol. en latin. Ceux dont on fait le plus de cas, sont : Son traité dela predestination imprimé à Paris en 1634, in-4°, & celui du conile universel, dont quelques auteurs font mal à propos deux ouviages, l'un fous le titre de systema sidei 3 l'autre sous celui. de trasfarus de concilio universali.

DAVID D'AUSBOURG, Cordelier allemand vers l'an 1248, s'acquit l'estime de ses contemporains par plusieurs traités sur les religieux, qu'on trouve dans la bibliosheque des peres. Ils sont écrits d'un style lourd.

DAVILA, (François) Dominicain espagnol, florissoit vers l'an 1603. On a de lui un traité de la confession & de l'absolution, & un traité de la grace qui sont aujourd'hui presqu'entiérement

DAUSQUEIUS, ( claude ) Jésuite de S. Omer, mort vers l'an

1630, est connu par une version latine des ouvrages de S. Basile de Selencie, accompagnée de notes qu'on trouve dans la bibliothèque des peres de l'édition de Lyon, tome VIII.

DECIUS, (Philippe) docteur en idroit à Pise vers l'an 1518, est auteur de dissérens ouvrages de jurisprudence, parmi lesquels on distingue son traite de la supériorité de l'église sur les Pape, qu'on trouve dans le tome III de la collection de Goldess. Son commentaire sur les décrétales mérite aussi queque attention. Ce jurisconsulte étoit né à Milan en 1454. Il prosessa le droit des l'âge de 21 ans à Pise & ensuite à Pavie, ch il eut un grand nombre d'écoliers. Le zele avec lequel il sontint les décisions du concile de Pise assemblé par Louis XII, ayant déplu à Jules II, ce Pape l'excommunia & sit piller sa maison, ce qui l'obligea de se retirer en France, où il su bien accueille par Louis XII, qui le nomma prosesseur à Valence & conseiller au parlement de Grenoble. Decius rappellé en Italie par l'amour de la patrie, mourut à Sienne en 1555, âgé de plus de 80 aus. DELAMET, voyez LAMET.

DELAN, (Hyacinhe) ne à Paris, fut pourvu d'une chaire de théologie en Sorbonne, après avoir rempli avec distinction la théologale de Rouen à laquelle M. Colbert l'avoit nommé. Privé de sa chaire en 1729, à cause de son attachement aux nouveaux disciples de S. Augustin, il se confacta à la retraite & à l'étude, & ne voulut plus connoître que ses livres, les pauvres & se samis. On a de lui quelques écrits théologiques & polémiques, parmi lesquels on compte une dissertation sur les convulsons, & un traité de l'autorité de l'église. Ce savant mourut en 1754,

à 82 ans.

DELFAU, (François) né à Montet en Auvergne en 1637, fit profession de la regle de S. Benoît dans l'abbaye de saint Alice de Clermont, de la congrégation de St. Maur. Il s'y rendit recommandable par la multiplicité de ses connoissances, par ses ouvrages, & entr'autres par l'édition de St. Augustin, à laquelleil a eu tant de part. Voici ce qui donna occasion de l'entreprendre. M. Arnaule, docteur de Sorbonne, étant alle dans la bibliotheque de St. Germain-des-Prés pour y confulter un manuscrit de quelques ouvrages de St. Augustin, loua beaucoup les soins que les docteuts de Louvain avoient apportés pour revoir les ouvrages de ce peres mais en même temps il avoua que leur édition étoit encore imparfaire, & même remplie | de fautes. Il faisit cette occasion pour exciter les Benédictins à en entreprendre une nouvelle. On tint une assemblée sur ce sujet , & il y fut conclu que l'on entreprendroit cette édition. On en chargea dom Delfau, qui des 1670 fit imprimer un avis pour faire connoître son dessein, & inviter les gens de lettres à l'aider de leurs sumieres & de leurs manuscrits. Le général envoya un pareil avis dans toutes les maisons de l'ordre, afin que chacun contribuat à cette en treprise qui devoit être si utile à l'Eglise. D. Deifau s'y applidor bor de l'on Del l'on Don bon

que

dans

gu:

tus

s'e

COL

ver

vra

éto

en I n'ét en 1 proférud la prolivre in-4 diffic fition reche teur foule

DEI 1664, Il y fe lui, ei nuant & l'affinombi vérité fideles nus, 1

le recu Chine

mas (

cuter

qua avec toute l'ardeur dont il étoit capable. Il publia le profperrus en 1671, & il étoit dejà avancé dans son travail lorsque le livre intitule : l'abbe commendaraire , in-12 , vit le jour. Ce livre seleve avec force contre les benefices tenus en commende, &c contre le mauvais usage que certains moines font de leurs revenus. Les reflexions de l'auteur de cet ouvrage étoient aussi viaies que solides; mais c'étoit précisément parce qu'elles étoient vraies, qu'un certain public fut révolté. On l'attribua à dom Delfau & il fut exilé à St. Mahé en basse-Bretagne. Il est bon de remarquer que dom Gerberon passe pour êtic l'auteur de la seconde & troisseme partie de cet ouvrage. La fin de dom Delfau fut triffe; il perit dans une tempère en allant de Landevenech à Brest, où il devoit prêcher le panégyrique de Ste. Therese le 13 octobre 1676, à 39 ans. Nous avons encore de lui une differtation latine fur l'auteur de l'imitation de J. C. où

l'on trouve plus de savoir que de solidité.

ile

Dia.

8, ef-

le

de

GìL

111-

int

00

ler

que

de

12

ive

HE

e,

les es,

80

4 2

fit

re-

eil

re.

uc ies

uis

e;

m-

011 lle.

on

que

n,

de

tes

en-

DELR. O, (Martin-Antoine) ne à Anvers, en 1551, prit le bonnet de docteur en droit dans l'université de Salamanque, en 1574. De retour dans les Pays-bas, il fut conseiller dans le parlement de Brabant, & ayant fait un second voyage en Espagne, il devint intendant d'armée. Le tumulte des armes n'étant pas fait pour lui, il prit l'habit de Jésuite à Valladolid en 1580. Ses supérieurs l'envoyerent dans les Pays-bas, où il professa la philosophie, les langues & les lettres sacrées. Son étudition étoit peu ordinaire, & ses nombreux ouvrages en sont la preuve. On a de lui, I. Des savans commentaires sur quelques livres de l'ancien testament. II. Des adages sacres en 2 vol. in 4°. III. Un recueil d'explications sur les passages les plus difficiles & les plus utiles de l'écriture sainte. IV. Des disquistions magiques, in fol. 1601, à Mayence. Cet ouvrage, plein de recherches profondes & de fables absurdes, prouve que l'auteur avoit plus de mémoire que de jugement. On y cite une soule d'auteurs, la plupart inconnus 3 mais à quoi sert ce ramas de passages lorsqu'on compile sans savoir discerner & discutet? Delrio montut à Louvain, en 1608, à 58 ans, avec une grande réputation de piété. 000 00000011110006

DENTRECOLLES, (François-Xavier) Jésuite, né à Lyon en 1664, se consacra à la mission de la Chine avec la pere Parennin. Il y sut employé le même nombre d'années & mourut comme lui, en 1741, a 77 ans. Son caractere aimable, son esprit insimant & ses manieres douces & affables lui gagnerent l'estime. & l'affection des lettrés & du peuple. Il fit imprimer un grand nombre d'ouvrages en langue chinoise, soit pour persuader la veite de la religion aux gentils, soit pour former de nouveaux fideles à la piété. Outre ces écrits qui ne peuvent nous être connus, nous avons de lui plusieurs morceaux intéressans, dans le recueil des lettres édifiantes & currenses & dans l'histoire de la Chine du pere du Halde. Ces différens écrits peuvent être très-

utiles à ceux qui voudroient entreprendre de porter la foi dans

pl

le

lit

80

ex

da

po

ne

à

for

De

103

99 ]

3, f

27 8

0, 1

27 1

27 1

22 I

29 Y

2) (

3) V

mo

don

tou

den

pén

que

zele

ta à

perf

feul

fimp

infil

noit

» di

o, ti

cule

å le

désa

Pape

ce qu

Sées

ces pays éloignes.

DENYS D'ALEXANDRIE, d'une naissance illustre, fut un des plus célebres disciples d'Origene, auquel il succéda dans la fonction de maître de l'école de l'église d'Alexandrie, l'an de Jesus-Christ 231. Il avoit beaucoup lu les livres des hérétiques, & il fut parlà en état de les condamner avec plus de certitude. Un de nos freres qui étoit prêtre, dit-il, voulut m'empêcher de m'engager dans ce bourbier ; je pensois qu'il avoit raison , lorsque Dieu me dit dans une vision : Lifez tout ; car vous étes en état de rejetter ce qui mérite de l'etre. St. Heracle étant mort, St. Denys fut choist pour remplir le siege d'Alexandrie l'an de Jesus-Christ 248. L'édit de la persécution de l'empereur Dece ayant été publié à Alexandrie, Sabin préfet d'Egypte envoya un archer pour arrêter l'évêque Denys. Le saint aftendit pendant quatre jours cet archer qui le cherchoit par-tout dans les chemins, sur la riviere, à la campagne & dans tous les endroits où il croyoit pouvoir le trouver caché, ne s'imaginant pas qu'étant recherché, il fut resté dans sa maison. St. Denys en sortit enfin par ordre de Dieu, & demeura dans sa retraite jusqu'à la fin de la persecution. Mais dans son absence, il n'abandonnoit point son peuple. Il faisoit aller secretement à Alexandrie des prêtres & des diacres pour secourir son troupeau, pour assister les confesseurs qui étoient dans les prisons, & pour enterrer les corps des martyrs. Lorsque la persécution fut appaisée, il travailla à éteindre le schisme de Novarien, & à combattre diverses erreurs. La persecution s'étant renouvellée sous l'empire de Valerien, Denys confessa généreusement la foi devant le préset d Egypte, qui l'exila dans un lieu éloigné, du côté de la Lybie. Quoique les habitans de Kephro où il étoit exilé : persecutassent d'abord le faint confesseur & ses disciples, il y en eut en peu de temps un assez grand nombre qui quitterent les idoles pour se convertirà Dieu-Le préfet Emilien transféra ensuite les confesseurs de Kephro dans la Maréote. Cet exil dura deux ans. Il ne retourna à Alexandrie que quand Gallien eut fait cesser la persécution en 260. Il trouva cette ville affligée par la famine & par une fédition violente. La peste qui survint mit le comble à tous ces maux. Les Chrétiens seuls au milieu de ces calamités jouissoient de la paix que leur donnoit la patience. Le faint evêque ne pouvant leur rendre en personne tous les devoirs d'un passeur, fut obligé de leur écrire d'Alexandrie même, comme s'il eut été dans une province éloignée. Les évêques s'étant assemblés à Antioche, pour juger Paul qui en étoit évêque & qui enseignoit le sabellianisme, Denys fut invité à y assister; mais il s'excusa d'y aller sur son grand age, & il écrivit aux peres du concile pour rendre témoignage à la vérité contre cette nouvelle héresse. Il mourut avant la fin du concile, la dix-septieme année de son épiscopat 264 de Jesus-Christ. L'on a attribué à St. Dengs

9

30

S

1

15

25

-

i

e

Į-

2.

29

11

5.

le

6-

1-

la

ns

11-

Z

10

en

cs

nt

ne

9

ût

3 2

oit

ila

ile

ie.

on

1275

UIS

à

plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui. Il seroit à souhaiter qu'on recouvrat ceux qui en sont véritablement, sur-tout ses lettres, qui, au jugement d'Eusebe, étoient d'une grande utilité pour le bien de l'église. On voit par ce qui nous en reste, & par quelques fragmens de ses autres ouvrages, qu'il avoit un genie, fort élevé, une érudition profonde, une connoissance exacte du dogme & de la discipline de l'église. Il étoit modeste dans ses sentimens, persuasif dans ses discours, plein de zele pour l'honneur de la religion, pour la pureté de la foi, pour la paix & pour l'unité de l'eglise. I. Novarien s'étant fait ordonner évêque de Rome du vivant du pape saint Corneille, écrivit à diverses églises des lettres par lesquelles il donnoit avis de son élection, disant qu'il avoit été ordonné malgré lui. St. Denys lui répondit par une lettre fort courte, mais où l'on voit toute la vivacité de son esprit & le feu de sa charité. , Si l'on " vous a ordonné malgré vous, comme vous dites, vous nous le " prouverez en cédant volontairement. Car il falloit tout souf-"fir pour ne pas diviser l'église de Dieu. Le martyre que vous " auriez enduré pour ne pas faire de schisme vous eut été, , selon moi , aussi glorieux & plus encore que de mourir pour " ne pas sacrifier aux idoles; puisqu'ici chacun souffre pour sau-" ver son ame, & là pour le salut de toute l'église. Si néan-" moins vous persuadez aux freres de se réunir, le bien que " vous ferez effacera votre faute : on ne vous l'imputera plus. "Que si vous n'êtes plus le maître des autres, du moins sauvez , votre ame à quelque prix que ce soit. " II. St. Denys, pour montrer combien il étoit éloigné des erreurs de Novatien, ordonna que l'on accorderoit l'absolution & la communion à tous ceux qui la demanderoient à la mort, sur-tout s'ils l'avoient demandée, avant que de tomber malade. Il écrivit aussi sur la Pénitence à diverses églises, des lettres où il marquoit le temps que devoit durer la pénitence pour les différens péchés. III Le zele que le saint docteur avoit pour la pureté de la foi, le porta à écrire contre l'hérésie de Sabellius qui confondoit les trois personnes divines, comme étant trois dénominations d'une seule & unique personne. Denys voulant prouver d'une manière simple la distinction des trois personnes de la Sainte Trinité, insistoit principalement sur le mystere de l'incarnation & raisonnoit ainsi : ,, Le fils de Dieu s'est fait homme. On ne pent point » dire la même chose du pere. Par consequent le pere est dis-» tingué du fils. " Quelques fideles, bien instruits de la foi, l'accuserent d'avoir dit que le fils n'est pas consubstantiel au pere, & le dénoncerent au Pape. Le Pape assembla un concile qui desapprouva la doctrine attribuée à St. Denys d'Alexandrie Le Pape lui écrivit suivant l'avis du concile, le priant d'éclaireir ce qu'on l'accusoit d'enseigner. En même-temps le Pape écrivie un traité où il condamnoit également les deux erreurs opposees, celle de Sabellius qui confondoit les personnes divines, &

celle que l'on attribuoit à St. Denys d'Asexandrie, de soutenir que le verbe étoit la créature du pere. IV. St. Denys d'Alexandrie répondit aussi-tôt par un ouvrage divisé en trois livres, où il expliquoit en quel sens il avoit dit que le fils n'est pas consubstantiel au pere. Il l'avoit dit quant à sa nature humaine, mais non pas quant à sa nature divine. Je n'ai trouvé, dit il, ce mot dans aucun endroit des écritures, cependant j'ai dit plusieurs choses qui reviennent à ce sens. Il prouve qu'il a enseigné la doctrine que ce mot signifie, & qu'il a montré que le fils est un en substance avec le pere, que le fils est dans le pere & le pere dans le fils ; que le fils n'est point une créature & n'a pas été fait , fi ce n'est selon la nature humaine ; qu'il est fils de Dieu non par adoption , mais par nature. St. Athanase trouvoit sa doctrine fi exacte, qu'il permettoit aux Ariens de parler en tout comme lui. V. Denys étoit dans les mêmes sentimens que St. Cyprien sur la question du baptême des Héretiques. Il en écrivit au pape St. Ertenne & à fes successeurs St. Sixte & St. Denys. Mais il garda toujours une auffi grande modération que St. Cyprien. VI. Il écrivit contre l'erreur des Millenaires qui s'étoit fort répandue en Egypte. Il fait voir que les partisans de cette erreur n'avoient point des pensées hautes du regne glorieux de Jesus - Christ & de notre resurrection , & qu'ils sembloient n'attendre dans le royaume de Dieu que des choses petites, périssables & semblables à celles de la vie présente. Il rapporte que cette doctrine ayant causé de funestes divisions dans le canton d'Arsinoé, il s'étoit transporté sur les lieux, qu'il y avoit assemblétous les prêtres & les docteurs, & avoit été en conférence aveceux pendant trois jours de suite, depuis le matin jusqu'au soir. On temoigna des deux côtes ne rien desirer autre chose que la vérité. On se proposoit les questions avec douceur & charité. On discutoit les raisons avec beaucoup d'application. On n'éludoit point la force d'une bonne raison par de vaines chicanes. On exposoit tout ce que l'on favoit de plus fort en faveur de son sentiment, & on se rendoit à une vérité quand elle avoit été folidement prouvée. St. Denys vint à bout dans cette dispute vraiment chrétienne, exemple extrêmement rare, de ramener tous ceux qui étoient auparavant dans l'erreur, & qui le remercierent de les avoit détrompés. VII. Comme l'apocalypse étoit le principal fondement de l'erreur des Millenaires, St. Denys parle de l'autorité de ce livre. Il est infiniment éloigné de le rejetter comme avoient fait quelques-uns.,, Je suis persuade, dit le saint doc-, teur, que l'apocalypse est aussi admirable, qu'elle est peu con-», nue. Car quoique je n'en entende pas les paroles, je fais , néanmoins qu'elle renferme de grands sens sous leur obser-3 rité & leur profondeur. Je ne me rends point le juge de ces , verites, & je ne les mesure point par la petitesse de mon 2, esprit ; mais donnant plus à la foi qu'à la raison, je les crois si " élevées au-dessus de moi, qu'il ne m'est pas possible d'y attent

9 E 39 t écri lal fieu repo ger pou. heu

Den

II

in d

mou églif le co les a noiss où é mon ter à & de cette gite : troific

glise alors . mone ciant le sais nous ( bien g étoit 1 faintes Denys III.

Monta

pas en cause d Ces ou la hiere étendre lls ont secles s qui son

i dre. Ainsi je ne les estime pas moins, lors même que je ne , puis les comprendre ; mais au contraire , je les révere d'au-, tant plus que je ne les comprends pas. " VIII. De tous les écrits de St. Denys d'Alexandrie, le seul qui nous reste entier est la lettre canonique à l'évêque Basilide, qui l'avoit consulté sur plusieurs points de discipline. La premiere question regarde l'heure à laquelle on pouvoit rompre le jeune le jour de Pâque. St. Denys répond que la joie pascale ne doit commencer qu'à la résurrection de Jesus-Christ , & il prouve que Jesus-Christ est ressuscité avant le jour. Ceux qui ont passé la semaine sans manger, peuvent manger plutôt. Il loue ceux qui ont assez de zele pour ne point manger jusqu'à la quatrieme veille, qui est six heures du matin. La plupart des fragmens des lettres de St. Denys se trouvent dans Eusebe & dans la collection de Balsamon. II. DENYS, (Saint) évêque de Corinthe, dans le second siecle, mourut paisiblement suivant quelques-uns dans le sein de son église, & reçut suivant d'autres la couronne du martyre. Il ne se contenta pas d'instruire son troupeau; il étendit son zele sur les autres églises par les lettres qu'il leur écrivit. Nous en connoissons huit, qui sont très-propres à nous faire connoître l'état où étoit alors l'église. I. La premiere étoit écrite aux Lacédemoniens, pour les instruire dans la foi orthodoxe, & les exhorter à la paix & à l'union. II. Dans la seconde, qui étoit adressée aux Atheniens, le saint évêque tâchoit d'enflammer leur foi, & de les fortifier dans une vie digne de l'évangile. C'est dans cette même lettre que nous apprenons que St. Denys l'Arcopagite a été le premier évêque d'Athenes. III. Denys écrivit la troisieme lettre aux Nicomédiens, pour combattre l'héresse de Montan. IV. La derniere des lettres de St. Dengs fut écrite à l'église de Rome, & adressée au pape Soier qui la gouvernoir alors, & qui avoit envoyé à l'église de Corinthe quelques anmones, avec une lettre pleine d'instruction. St. Denys en remerciant le Pontife romain disoit : nous avons aujourd'hui célebré le saint jour du dimanche; & nous avons lu votre lettre que nous continuerons toujours de lire pour notre édification, aussibien que la précédente qui nous a été écrite par Clement. Tel étoit l'ancien usage de lire ces lettres dans l'église, après les saintes écritures. On trouve les fragmens des lettres de St. Dengs dans Eusebe.

e

a

.

e

e

t

-

i-

n

es

e

e

e.

en

18

11

8-

tê

16

C-

n-

119

8

es

on

n.

III. DENYS AREOPAGITE, ( Saint) l'histoire de ce saint ne doit las entrer dans cet ouvrage; nous n'en faisons mention qu'à cause des écrits, qu'on mit sous son nom, dans le cinquieme siecle. Ces ouvrages sont I. Un crassé des noms divins & un autre de la hierarchie céleste & ecclesiastique. Il seroit inutile de nous ctendre sur les caracteres de supposition que ces écrits portent. Ils ont été inconnus à tous les écrivains des cinq premiers steles de l'église, & on y parle de plusieurs points de discipline su sont postérieurs à St. Denys l'Aréojague. Nous en avons

tell

des

De

V. ]

de

lati

cies

Clin

phi

tho

dial

don

la c

cet

la 1

raux

diac

V. 1

font

claff

fern

con

l'am

conv

du :

prof

men

avor

nom

conf

il no

lix a

toit

maxi

cis n

l'egli

force

l'égli

qui [ peint

tes c.

de ce

cele,

la cu

plusieurs éditions qui portent le nom de ce saint. Denys le Chartreux les avoit commenté, & ses remarques parurent à Cologne en 1556, in-fol. Il y en a eu deux autres éditions, toutes les deux en grec & en latin. Nous devons la premiere à Pierre Lanssel, à Paris chez Morel 1615, in-fol. & la seconde au pere Balshasar Corder, à Paris chez Cottereau 1644, 2 vol. in-fol. Celle ci

est la meilleure. voyez HILDUIN.

IV. DENYS, surnomme le Perit à cause de sa taille, étoit un moine, prêtre de l'église de Rome, recommandable par sa science & par sa piété. Quoique Scythe de nation, il avoit les mœurs d'un romain. Il savoit si parfaitement le grec & le latin, qu'il traduisoit également en lisant, le grec en latin & le latin en grec. Il fit plusieurs versions de livres grecs à la priere d'Etienne, évêque de Salone. Il traduisit le code des canons ecclésiastiques; dont il y avoit dejà une ancienne version, mais fort obscure. Cet ouvrage fut si bien reçu , que quelques années après , Denys fit encore le recueil de toutes les lettres decretales des Papes qu'il put trouver. Ce recueil comprend les lettres de huit Papes, Sirice, Innocent, Zozime, Boniface, Celestin, Leon, Gelase, Anastase. Denys le Petit étoit savant dans la dialectique, l'arithmétique & l'aftronomie. Il est l'auteur du calcul des années depuis l'incarnation de Jesus - Christ , dont nous nous servons maintenant. Car voyant le cycle pascal de St. Cyrille près de finir en l'année 248 de Dioclétien , c'est-à-dire , 581 de Jesus-Christ , il en fit un de 85 ans , pour continuer celui de St. Cyrille. Mais au lieu du nom odieux de Dioclétien que St. Cyrille avoit mis, en suivant la coutume de son temps & de son pays, Denys aima mieux mettre le nom de Jesus-Christ, à compter les années depuis l'incarnation. Les chronologistes les plus habiles croient qu'il a retardé de quatre ans la véritable année de l'incarnation. Il avoit si bien étudié l'écriture fainte, qu'il étoit toujours prêt à répondre sur le champ à toutes les questions qu'on lui faisoit; & il joignoit à sa science une prosonde humilité. Sa vie étoit pure & mortifiée, sans aucune singularité. Caspodore qui avoit vécu plusieurs années avec lui , l'invoquoit commeun faint. Denys avoit aussi traduit la lettre de Proclus de Constantinople aux Arméniens, pour autoriser cette proposition, un de la Trinice a fouffert, & y avoit joint une préface pour montret l'utilité de cette proposition contre les Nestoriens. L'année de sa mort est inconnue. On trouvera le recueil des canons & des lettres des Papes dans la bibliotheque de droit canonique publice par Justel in fol. à Paris 1661.

V. DENYS RICKEL, ainsi appellé du lieu de sa naissance dans le diocese de Liege, est connu sous le nom de Denys le Chartreux, parce qu'il embrassa cet ordre, auquel il sit honneut par sa science & par la sainteté de sa vie. Il mourut l'an 1471, agé de soixante-neuf ans. Nous avons de ce célebre auteur I. Des commentaires sur tous les livres de l'ancien & du nouveau ·

s

1

15

S

1

2

.

6

e

1

11

400

re

te

er'

1

es

0

15

14

testament. II. Toutes les épîtres de St. Paul disposées par ordre des matieres. III. Un commentaire fur les livres attribués à St. Denys l'Aréopagite. IV. Un autre sur le livre des sentences. V. La moëlle de la somme de St. Thomas, & celle de la somme de Guillaume d'Auxerre. VI. Un traité sur le livre de la consolation de la philosophie de Boece. VII. Une explication des anciennes hymnes. VIII. Un commentaire sur l'échelle de St. Jean Climaque & sur les œuvres de Cassien. IX. Divers, ouvrages de philosophie. X. Un abrégé de théologie. XI. Huit livres de la foi catholique contre les gentils. XII. Deux livres de la théorie chrétienne. XIII. Quatre livres assez rares contre Mahomet. XIV. Un dialogue entre un chrétien & un mahométan. Ces ouvrages sont dogmatiques, de même que plusieurs autres dont nous ne donnons point les titres. Il y en a aussi un grand nombre sur la discipline, qui composent la seconde classe des œuvres de cet auteur. Voici les titres des principaux. I. Des maux & de la réforme de l'églife. II. De l'autorité des conciles généraux. III. De la vie & du gouvernement des prélats & des archidiacres. IV. De la vie des chanoines & des ministres de l'église. V. De la vie des nobles, des princes, des militaires, des personnes mariees, des vierges, des solitaires. La troisieme classe contient les œuvres de morale. I. Quatre recueils de sermons. II. Une somme des vertus & des vices. III. Des traités contre la pluralité des bénéfices, contre la simonie, contre l'ambition, contre l'avarice des moines. IV. Des traites de la conversion des pécheurs; de la voie étroite du salut; du mépris du monde; des quatre fins de l'homme; des vœux & de la profession religieuse; des remedes des tentations; du discernement des esprits; des regles de la vie chrétienne. V. Enfin nous avons de cet auteur douze lettres, quelques poesses, un grand nombre de discours, de conférences, & de décissions de cas de conscience. A la fin du catalogue qu'il a fait de ses ouvrages, il nomme tous les livres qu'il avoit lus pendant les quarantesix années qu'il avoit été dans son ordre, & sur lesquels il s'étoit formé. Il écrit aisement, & ses ouvrages sont pleins de maximes & d'instructions salutaires; mais son style n'est ni précis ni correct. Denys le Chartreux est fort occupé des maux de l'église dans tous ses écrits. Ce saint homme y parle avec une force étonnante contre le déréglement des différens ordres de l'églife, & en particulier de la cour romaine. Tous les traites qui se trouvent dans les opuscules, ne sont remplis que d'affreuses Peintures des excès où étoit tombé tout le clerge, & de vives plaintes contre les auteurs de ces désordres. Les Protestans ont abusé de ces plaintes, qui n'étoient dictées que par l'ardeur de son zele. DESCHAMPS, (Jacques) naquit à Virummerville dans le diocese de Rouen en 1677. Il fit ses études à Paris avec distinction, & y reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. Ayant obtenu le cure de Dangu dans le diocese de Rouen, il édifia cette paroisse pendant 31 ans, par une vie constamment appliquée ? tous les devoirs d'un bon pasteur. Ce pieux & savant curé finit ses jours au milieu de son troupeau le 3 octobre 1759. Il laissa a fon église tout son mobilier, allant environ dix mille livres, à condition qu'on entretiendroit à perpétuité une maîtresse d'école & qu'on distribueroit chaque année une somme aux pauvres. M. Deschamps s'étoit principalement consacré à l'instruction des filles. Il entretenoit l'émulation par des récompenses, qu'il savoit distribuer à propos. Il veilla aussi avec un soin particulier à l'instruction des garçons, & quelques-unes de ces jeunes plantes formées sous ses yeux, donnerent des fruits précieux à la religion & à la société. Nous avons de lui un ouvrage posthume, intitulé: Traduction nouvelle du prophe e Isaie, avec des dissertas tions preliminaires & des remarques, à Paris, chez Debure l'ainé 1760, in-12. Ce livre offre de très-bons principes sur les prophéties, sur les miracles & des choses très-justes & très-satisfaisantes. La traduction est, en certains endroits, plus élégante que littérale. L'aureur s'est permis quelquefois de renverser l'ordre des versets & même de paraphraser. Il a voulu montrer par cette methode la liaison, qu'il croyoit appercevoir dans toutes les parties d'une prophétie; mais il n'a pas senti qu'il pouvoit faire dire au prophete ce qu'il ne dit pas. Le but des notes est d'établir le sentiment du retour physique & réel des Juiss dans la terre de leurs peres après leur conversion à la foi catholique. Cette opinion, que l'auteur tâche de rendre probable, a souffert beaucoup de contradictions. Elle ne paroit pas cependant contraire à l'écriture; la lettre même des prophetes semble lui être favorable.

DESCHAMPS, voyez CHAMPS.

DESMARES, (Toussaint) né à Vire en basse Normandie en 1599, entra dans la congrégation de l'Oratoire nouvellement fondée par le cardinal de Berulle. On le destina au ministere de la chaire & il le remplit avec beaucoup de distinction. En 1653, il fut envoyé à Rome avec M. Meunier par les évêques défenseurs de la doctrine de Jansenius. Dans la congrégation qui se tint le 19 mai de la même année en présence du Pape, le P. Desmares parla pendant une heure & demie pour établir l'efficacité de la grace. Cette action publique lui attira de grands applaudissemens. Le Pape lui-même lui témoigna combien il avoit eu de plaisir à l'entendre. A son retour en France, il rentra dans l'obsentit, pour échapper à la persécution. Quelque-temps après, le P. Defmares se retira à Liancourt, où il passa le reste de sa vie. Un jour que Louis XIV y étoit, le duc de Liancourt dit à ce Prince, qu'il avoit chez lui une personne d'un rare mérite, que sa majesté ne seroit pas fachée de voir, & que si elle l'agréoit, il le feroit paroître en sa présence. Ce seigneur ajouta qu'on chetchoit celui dont il parloit pour l'exiler ou l'enfermer à la Baltil le; & qu'ainsi il supplioit sa majesté qu'il ne lui fût rien sait;

& la
veng
fon i
Chan
du f
nusc
Di
en i
dant

Il me

Eleve

que

com

nomb DE DE fe fir manir quelque conface & un Louis bliffen firé ca bliffen

recteur d'une co fois à F phin da & en F la contre s'il ne I des miss

Je vous donne ma parole de Roi, répondit Louis XIV, qu'il ne lui arrivera aucun mal & qu'il restera caché & inconnu. Le P. Desmares fut appelle, & se présenta. Il dit au Roi fort librement : Sire, je vous demande une grace. Demandez, répondit Louis XIV, & je vous l'accorderai. Sire, reprit agréablement le P. Desmares, permettez-moi de prendre mes lunettes, afin que je considére & que je contemple le visage de mon Roi. Louis XIV, se mit à rire de bon cœur , en difant qu'il n'avoit point encore entendu depuis qu'il étoit Roi, un compliment qui lui ent fait tant de plaisir. Alors montrant un visage gai au P. Desmares qui avoit pisses lunettes, il se laissa considérer long-temps par ce vieillard. Le P. Desmares mourut le 19 janvier 1687, âgé de 87 ans. Quoique ce pieux & savant prêtre de l'Oratoire fut très-capable de composer de très bons ouvrages, il nous en reste peu de lui, & la plupart sont polémiques. Les principaux sont 1. Les peres vinges par eux-memes des impostures du sieur de Marande, dans son livre des antiquités de l'église, in-4°. II. Réponse au docteur Chamillard, in-4°. III. La premiere partie du livre intitulé : Idee du sacerdoce & du sacrifice de J. C. IV. Quelques ouvrages manuscrits.

DESMARETS, (Charles) prêtre de l'Oratoire; né à Dieppe, en 1619, curé de Ste. Croix de Rouen, occupa cette place pendant 24 ans & ne montra pas moins de zele que de lumieres. Il mourut en 1675, à 73 ans ; laissant un ouvrage intitulé : Elévations sur la passion de Notre-Seigneur J. C. Le pere Quesnel le publia après l'avoir retouché, & il s'en est fait un grand nombre d'éditions.

D'ESPENCE, voyez ESPENCE. DESMOLETS, voyez MOLETS.

DEZ, (Jean) né à Ste. Ménéhould en Champagne, en 1643, se fit Jesuite & enseigna successivement dans son ordre les humanités, la philosophie & la théologie. Il prêcha ensuite avec quelque succès, mais ses supérieurs l'ayant nommé recteur du collège de Sedan, ville remplie de Calvinistes, il crut devoir se confacrer à la controverse. Ses travaux ne furent pas sans fruit, & un grand nombre de Protestans lui durent leur conversion. Louis XIV, instruit de son zele, l'employa à Strasbourg à l'établiffement d'un college royal, d'un féminaire & d'une université catholique. Le cardinal de Fustemberg favorisoit ces établiffemens, qui furent confiés aux Jésuites françois. La place de testeur de l'université sut donnée au pere Dez, qui mourut d'une colique néphrétique, en 1712, 201ès avoir été député deux fois a Rome & cinq fois provincial. Il avoit suivi M. le Dau-Phin dans les campagnes que ce prince avoit fait en Allemagne & en Flandre. Le pere Dez étoit un homme ardent, né pour la controverse & qui auroit embrasse ce genre par tempérament, sil ne l'avoit pas choisi par état. Il se signala dans la querelle des missionnaires au sujet des rits de la Chine. Il ne se montra

pas avec moins d'ardeur, contre les disciples de Jansenius & de Quesnel. On a de lui, I. La réunion des Protestans de Strasbourg à l'eglise romaine, également nécessaire pour leur salut & facile selon leurs principes, in-8°. Cet ouvrage est assez estimé. II. La foi des Chrétiens & des Catholiques justifiée contre les Déistes, les Juifs. les Mahometans, le Sociniens & les autreshérétiques, Paris 1714, 4 vol in-12, livre moins estimé que le précédent. III. Plusieurs écrits sur les affaires du temps.

DIANA, ( Antonin ) clerc régulier de Palerme, mort en 1663, à 77 ans, fut aussi connu par sa piete que par son favoir. On a de lui divers ouvrages, parmi lesquels on distingue sa somme de théologie, & ses résolutions morales, l'une & l'autre en latin. C'étoit un des casuistes des plus consultés de son temps. Il avoit beaucoup approfondi cette partie de la morale, mais il n'est pas toujours assez sévere. Son style est comme celui de la plupart de théologiens scholastiques, t'està-dire , d'une simplicité plate , mesquine & rampante.

DIAZ, ( Jean-Bernard) grand vicaire de Salamanque & de Tolede, se sit connoître à la cour d'Espagne par sa piété & ses ouvrages. On le nomma conseiller du grand conseil des indes & ensujte évêque de Calahora. Envoyé au concile de Trente en 1552, il se distingua parmi les prélats de sa nation. Nous avons de lui divers ouvrages en latin & en espagnol. Ceux du premier genre sont I. Practica criminalis canonica. II. Regula juris. III. Commentaria in Isaiam. Ses ouvrages espagnols toulent sur la morale, & il étoit regardé dans son pays comme un maître dans la vie spirituelle. Ce pieux & savant pielat mourut

en 1556.

DIDYME, naquit à Alexandrie vers l'an 309. Il perdit entiérement la vue à l'âge de quatre à cinq ans. Cet accident ne fit qu'enflammer davantage l'extrême desir qu'il avoit de savoir; & il demandoit sans cesse à Dieu , non de lui rendre la lumiere corporelle, mais d'éclairer fon esprit & son cœur. Il joignit à la priere l'industrie & le travail. Il alloit écouter affidument ceux qui faisoient prosession d'instruire les autres, & employoit la plus grande partie de la nuit à repasser dans son esprit ce qu'il avoit entendu. Il apprit de cette maniere , non feulement la grammaire, la rhétorique, les beaux endroits des poëtes & des oraceurs, la dialectique, toutes les opinions des philosophes, mais encore les écritures de l'ancien & du nouveau testament, dont il développoit les divers sens, & les dogmes de l'égiste qu'il expliquoit avec beaucoup d'ordre & de netteté. Ses talens attirerenta Alexandrie un grand nombre de personnes qui venoient pour l'entendre, ou feulement pour le voir. Saint Abbe. nafe l'estimoit singuliérement, & lui confia le soin de l'école d'A lexandrie si célebre depuis long-temps. Didyme s'opposa avec autant de zele que de lumiere à l'impiété des Ariens Saint Antoine lui rendit plusieurs visites. Didyne se fit aussi conduit

en e , he , fi , la " & Rufir çons vrage plus ge d de l'e

Il ne

noml

chez

fon

priv

voya

que o qui l' livre ; cette : objet pour e avanç ni fur la divi de Die ulage ché à il se d d'héréi enseign des pri

Jerome fait fai que se refies c que, p d'Origen dont pl cette ée toit de beaucou pour êtr qui prop eut épar 24

i

,

rs.

n

n

le

la

ie

A-

le &

nde

n.

UX la

11-

in

ut

ié.

fit

I;

ere à

ent

oit

ce

ent

80

es,

ıt,

ife

ens

veha-

'A-

int

1ez

chez ce grand faint, qui ayant fait tomber la conversation sur son aveuglement, lui demanda s'il n'avoit point de peine d'être privé de la vue. Didyme faisoit difficulté de répondre; mais voyant que saint Ancoine insistoit, il avoua ingénument qu'il en étoit très-faché. ,, Je m'étonne , lui dit faint Ancoine , homme aussi judicieux que vous , regrettiez une chose en soi " fi peu importante. Il vaut infiniment mieux être éclairé de " la lumiere spirituelle, qui nous est commune avec les anges " & les saints, que d'avoir des yeux corporels, qui peuvent " par un seul regard précipiter un homme dans les enfers. Rufin qui vint à Alexandrie pour voir Didyme & prendre ses lecons, nous apprend que quelqu'admirables que fussent ses ouviages, les discours qu'il faisoit de vive voix avoient encore plus de grace & d'énergie. Saint Jerome fit aussi en 386 le voyage d'Alexandrie, pour consulter Didyme sur plusieurs difficultés de l'ecriture; & il se glorifioit depuis de l'avoir eu pour maître. Il ne paroit pas qu'il soit mort avant l'an 399. D'un très-grand nombre d'ouvrages que Didyme avoit composés, il ne nous en reste que deux. I. Le premier est le livre qu'il a intitulé : Du Saint-Efrir. Nous ne l'avons qu'en latin, de la traduction de S. Jerome, qui l'entreprit à la priere du pape Damase. C'est de cet excellent line, qu'il dit que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont écrit sur cene matiere. Il est divisé en trois parties. Didyme s'appliqua à cet objet, tant pour satisfaire aux prieres réitérées de ses freres, que pour empêcher que les fideles ne fussent séduits par ceux qui avançoient sur ce sujet beaucoup de choses, qui n'etoient fondées ni sur l'écriture ni sur la tradition. Didyme établit solidement la divinité du Saint-Esprit. II. Le second ouvrage qui nous reste de Didyme, est un traice contre les Manicheens, ou il fait un grand ulage de la métaphysique. Comme Didyne s'étoit fort attathe a Origene, & qu'il avoit pour lui une estime extraordinaire, ile déclara son apologiste contre tous ceux qui le traitoient dhetetique. Il entreprit de montrer qu'Origene n'avoit point enseigné d'erreurs sur la Trinité, & voulut même justifier le livre des principes. Le zele de Didyme pour Origene indisposa saint Jrome contre lui; & il faut convenir que ce n'étoit pas tout-àfait sans raison. Il paroît que c'est dans l'école d'Alexandrie que se sont formes ceux qui ont été les auteurs des grandes hereses qui ont causé de si terribles ébranlemens à l'église grecque, pendant les quatrieme & cinquieme siecles. Les ouvrages dongene qui y étoient admirés, y répandirent un poison subtil dont plusieurs furent infectés. D'ailleurs la possession où étoit cente école d'être regardée comme un oracle que l'on consultoit de tous côtés, engageoit ceux qui en étoient les docteurs à beaucoup étudier Aristote & Platon, à creuser la métaphysique, Pour être en état de satisfaire les philosophes & tous les sayans, qui proposcient des difficultés sur les vérités de la religion. L'on the épargné à l'église une infinité de maux, si l'on se ssite pessuadé que nous ne pouvous savoir de vraie métaphysique que ce

que l'écriture nous en apprend. DINUS MUGELLANUS, ainsi appelle parce qu'il étoit ne à Mu. gello, bourg de Toscane, sur la fin du douzieme siecle. La ville de Bologne fut le principal théatre de ses talens; il y enseigna le droit avec un succès inoui. Le pape Boniface VIII, instruit de fon mérite, le choisit pour travailler à la compilation du sexre, qui est le huitieme livre des décretales. Ce savant homme ne fut pas recompense, comme il le méritoit, & il mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pas été fait cardinal, à Bologne en 1303. Si cette ancedote est vraie , il avoit plus d'érudition que de philofophie. On a de lui un commentaire fur le fixieme livre des dé-

cretales , un traité sur les regles du droit canonique & quelques ouvrages sur le droit civil in-fol. à Lyon 1617. Ce jurisconsulte écrivoit avec assez de netteté & de facilité en latin, mais sans élégance. Son esprit étoit vif, & il s'énonçoit très facilement

en public & en particulier.

DIROIS , (François) docteur de Sorbonne , alla à Rome en 1672 avec le cardinal d'Estrees. La Reine ayant fait demander au Pape un décret sur la conception immaculée ; il fit un écrit pour montrer qu'on ne pouvoit décider ce point sans témérit. Ayant obtenu un canonicat à Avranches, il y fut consulté par son évêque & par les diocélains; & y mourur en 1691, laissant une mémoire chere aux gens de bien. Il avoit été d'abord lie très etroitement avec les M.M. de Port-Royal; mais il se broullla avec cux à l'occasion du formulaire, qu'il soutint dans plusieurs ecrits, dont on nous dispensera de donner la lifte. Nons aimons mieux citer l'ouvrage, qui a été plus utile à l'église & qui a cu presque tous les suffrages. Il a pour titre: Preuves 6 préjuges pour la religion chrécienne & catholique, contre les faufses religions & l'atheisme, Paris in-4°. Les raisonnemens de te livre font très pressans, & l'érudition y est répandue à propos.

DITHMAR, ecrivain du onzieme siecle, fils de Sigefrei comte de Saxe, vit le jour en 976. Ayant embrasse l'état monastique à Magdebourg, à l'âge de 58 ans, il nourrit son ame de la lette re des saints peres, & son esprit de celle des auteurs profances Ses vertus l'ayant fait clire eveque de Mersbourg en 1018, il instruisit & edifia son troupeau. Nous avons de lui une chroniste depuis Henri I jusqu'a Henri II sous lequel il florissoit. Elle el groffierement écrite, mais on y trouve affez d'exactitude. L'alteur, ainsi que tous les chroniqueurs de son secle, ajoutoit foi très-facilement aux choses extraordinaires. On a puiculs éditions de cet ouvrage, I. in-fol. à Francfort 1583. Il. Dans la collection des collection des écrivains d'Allemagne. III. Dans celle des cur vains servant à illustrer l'histoire de Brunsvick à Hanovie, de tr D.TTON, (Humphrog) maître de l'école de mathématique.

érigét parer au n dans ne ci qu'il terre par A dam tienn. trois confe ture & nit le fuppl gion . 1729 médit un at des li 2 40

avoit ! differe le reci éveque en 14 DO DO

auteur tins, c logne y tres de yre ine

la vie. icience floriffo; grec & mons On les honnete DOR

ce

U-

de

le

de

e,

ne

n,

03.

ies

lte ns

en

der

crit ite.

par

ant

lié

lu-

ous

e &

6

111-

e ce

ede

e'à

ctu-

1185.

ique

eft

211-

toit

eurs

15/12

ecri-

-foh.

2 V2-

2115.

0165 2

brisée dans l'hôpital du Christ à Londres, naquit à Salisbury de parens non-conformistes, qui le consacrerent des son enfance au ministere de leur communion. Il fit des progrès si rapides dans l'étude de la théologie & dans celle des langues, qu'on ne craignit pas de le charger des fonctions pastorales, quoiqu'il fût très jeune. Le succès que le deisme avoit en Angleterre, l'engagea d'écrire en faveur de la religion. Il publia dans cette vue un ouvrage dont nous avons une traduction françoise. par M. de la Chapelle, théologien protestant. Elle parur à Amsterdam en 1728, en 2 vol. in-8°, sous ce titre : La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Notre-Seigneur J. C., en trois parties, dont la premiere expose aux yeux des Deiftes les consequences d'un examen néglige; la seconde explique la natute & l'obligation de l'évidence morale; & la troisseme fournit les preuves de la résurrection de Notre-Seigneur : avec un supplément où l'on développe les principaux points de la reli-Cet ouvrage important réimprimé à Paris en gion naturelle. 1729, in-4°, est une véritable demonstration bien digne d'être méditée par les amis de la religion. L'auteur avoit entrepris un autre livre sur la nécessité de la révélation & l'inspiration des livres facrés; mais il mourut sans l'avoir achevé en 1715, a 40 ans.

I. DOMINIQUE, patriarche de Grado, florissoit vers 1040; il avoit des lumieres assez étendues. On a de lui un traité sur les differends de l'église grecque & de la latine; on le trouve dans le recueil des monumens de l'églife grecque par Cotelier.

II. DOMINIQUE DE DOMINICIS, savant venitien, sut fait évêque de Bresce, & se fit connoître par un traité du sang de J. C. en latin à Venise 1557. Ce prélat pieux & sayant florissoit en 1465.

DOMINIS, voyez MARC-ANTOINE DE DOMINIS.

DOMNIZON, prêtre allemand, qui vivoit vers l'an 1130, est auteur d'une vie de la comtesse Mathilde, en mauvais vers latins, quia été publiée à Ingolstad en 1612, in-4°.

DORLANDUS, ( Pierre ) pieux & favant Chartreux de Cologne vers l'an 1498, a laisse un ouvrage sur les hommes illusttes de son ordre, imprimé in-8° à Cologne en 1508. Ce livie inexact & mal écrit, seroit d'un très foible secours aux bibliographes qui voudroient travailler sur la même matiere.

DOROTHE'E, abbe de Palestine, dont on connoît très-peu la vie. On pense communement qu'il eut pour maître dans la science du salut le fameux moine Jean le Prophete, & qu'il fouison dans le sixieme siecle. On a de lui 1. Quelques lettres en Bec & en latin fur des sujets de morale. H. Vingt-quatre ser mons sur la maniere de régler sa vie avec sagesse & avec piété. On les trouve dans la bibliocheque des peres.

DORSANNE, ( N. ) né à Issoudun en Berri, d'une samille honnête, qui cultiva ses talens, vint de bonne heure à Paris.

Le cardinal de Noailles, archevêque de cette capitale, se l'attacha par des places & par la confiance la plus intime. Il fut son grand vicaire & il devint successivement archidiacre, chantre & official. L'abbé Dorsanne étant le conseil du cardinal, eut beaucoup de part à toutes les négociations qui se firent pour faire accepter la bulle unigenitus à ce prélat. Il ne vouloit pas qu'il se resusat à cette demarche, mais il exigeoit des explications qu'il s'imaginoit être nécessaires pour mettre la vérité à convert. Le cardinal ayant accepté purement & simplement, l'official refusa de l'enrégistrer & il fut obligé de sortir de l'archevêché. Retiré aux incurables, il y mourut dans de grands sentimens de piété en 1726. L'abbé Dorsanne est principalement connu par des Mémoires, en 6 vol. in-12. Le cardinal de Nouilles l'avoit chargé d'écrire chaque jour tout ce qui se passoit en France & en Italie dans l'affaire de la constitution unigenisus. Ce journal curieux est écrit avec beaucoup de simplicité, de naturel & de candeur. On y voit avec douleur, que les hommes font agir les ressorts les plus profanes dans les matieres les plus sacrées. Quelques récits de l'historien ont été contestés, & cela ne pouvoit être autrement. Il étoit d'un parti ; il falloit bien qu'il fut contredit par le parti contraire.

DOUCIN, (Louis) Jesuite, né à Vernon, remplit divers emplois dans sa société avec distinction. Il écrivit beaucoup sur les matieres controversées à l'occasion de Jansenius & de Quesnel; mais il est principalement connu par l'histoire de diverses hérésies, telles que l'origénisme, le nestorianisme, l'eutichisme, &c. sur chacune desquelles il a donné un vol. in-4°. L'auteur y developpe avec sagacité les manœuvres & les artifices des hérétiques anciens, & il met le lecteur a portée d'en faire des applications aux hérétiques modernes. Le pere Doucin mourut à Olléans en 1726, regardé comme un savant théologien.

DRACONCE, prêtre espagnol sous l'empire de Théodose le Jeune, adressa une élégie à cet Empereur : ouvrage foible & qui sent le poëte du cinquieme siecle. Nous avons encore de lui un poeme intitule : Hexameron en verslatins, dans lequelil chante les merveilles de l'ouvrage des six jours de la création. St. Esgene II, évêque de Tolede, augmenta & corrigea cette production, qui avoit besoin de la lime, & qu'on pourroit retouchet encore. Le pere Sirmond, Jésuite, en 2 donné une édition. On trouve auffi ce poeme dans la bibliocheque des peres.

DRAPIER, (Roch) né à Verdun en 1685, exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat au parlement de Paris, où il mourut en 1734, à 48 ans. On a de lui I. Un recueil de de cifons sur les marieres bénéficiales, en 2 vol. in-12, dont il y 2 cu aussi une seconde édition en 2 vol. in-12 en 1732. II. Un recuit de décissons sur les dixmes, imprimé pour la premiere fois en 1730, & dont M. Bruner, avocat, a donné une seconde édition en 1748, augmentée & corrigée. Ces deux ouvrages sont estimes

Le g cures Cet gran daras tribu pere mier. féren

profo

D

fut

vern

puta

dive

ditio

fimpl de b Et ap exem de pi Ils Gr fait t ans, Pavoi

théole s'oppo aigreu nom . exhor theolo lieurs livies . preced Le for nombi l'écriti des pe mels; fiftes ,

traite t

fe born

Tune I

DRAPPIER, (Gui) licencié de la faculté de théologie de Paris, fut pourvu d'une cure de la ville de Beauvais sa patrie. Il la gouverna pendant 59 ans, & mourut en 1716 à 91 ans, avec la réputation d'un bon théologien & d'un bon canoniste. On a de lui divers ouvrages. I. Traité des oblations, in-12, à Paris 1685. II. Tradicion de l'église conchant l'extrême-onction, on l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires, à Lyon 1699, in-12. III. Le gouvernement des dioceses en commun par les évêques & par les cures, 2 vol. in-12. L'auteur prouve qu'il n'y a proprement dans Péglise chrétienne & catholique, qu'un troupeau & qu'un pasteur. Cet ouvrage a essuyé quelques contradictions ; mais il y a un grand nombre de principes solides. IV. Défense des abbes commendataires & des cures primitifs, imprimée en 1685. V. On lui attribue plusieurs écrits faits en faveur des reflexions morales du pere Quesnel & contre la bulle unigenieus, dont il vit les premiers progrès avec beaucoup de douleur. On voit dans ces differens ouvrages un homme quelquefois passionné; mais d'une profonde érudition, sur-tout ecclésiastique. Son style est fort simple, sans ornemens & trop diffus.

DREXELIUS, (Jérémie) Jéfuite, né à Ausbourg, se remplit de bonne heure des maximes contenues dans les livres saints. Et après s'ètre instruit lui-même, il instruisit les autres par ses exemples, ses discours & ses ouvrages. On a de sui divers livres de piété imprimés en 2 vol. in-sol. & en plusieurs vol. in-16. Ils ont été beaucoup lus autresois, mais le grand nombre de productions du même genre que nous avons eu depuis, leur a sait tort. Ce pieux Jésuite mourur à Munich en 1638, à 57 ans, laissant une grande idée de vertu. L'électeur de Baviere

l'avoit choisi pour son prédicateur.

S

-

•

17

-

11

DRIEDO, (Jean) né dans le Brabant, fut professeur en théologie à Louvain, & ensuite curé dans la même ville. Il s'opposa au luthéranisme avec beaucoup de zele; mais sans agreur & fans passion. Adrien Florent qui fut depuis pape sous le nom d'Adrien IV, en lui donnant le bonnet de docteur, l'avoit exhorté à quitter les sciences profanes pour s'appliquer à la théologie. Driedo suivit ee conseil, & se mit en état d'écrire pluseurs excellens ouvrages. On a de lui I. Un traité en quatre lives, sur l'ecriture-sainte & sur les dogmes ecclésiastiques. Il est Précéde d'un avertissement qui montre le bon goût de l'auteur. Le fond de l'ouvrage est important, & renferme un très-grand nombre de matieres. Ce docteur appuye tout ce qu'il avance par l'écriture fainte, les décissons des conciles, & les sentimens des peres, dont il cite les passages les plus beaux & les plus formels; ne s'amufant point, comme quelques autres controversiftes, à chicaner, ni à entrer dans des disputes personnelles. Il traite toujours ses adversaires avec politesse & moderation, & se borne à établir solidement la vérité, & à résuter l'erreur Anne maniere riiomphante. Pour être un controversisse parfait,

éco! droi

Bare

apre

mer de j

hair

ont

in-fo

n'en

dans

fon o

à Po

mais

ne b

Nous

pour 6 vol

éditie

Seba

St. (

Bafile

conn

lous | Confto

en di

faires

dictio rare a

in-fol.

Le pri verfio

D

il ne lui manquoit que la critique sur les auteurs. Mais cette portion de la science ecclésiastique n'étoit point encore éclaireie comme elle l'a été depuis. II. On commençoit alors à agiter les matieres de la grace & du libre-arbitre, à l'occasion de Luther & des autres novateurs, qui avançoient diverses erreurs contre la liberté de l'homme & contre le mérite des bonnes œuvres. L'habile controversiste s'attacha à bien développer la doctrine de St. Augustin, qui est celle de l'eglise, & à en faire sentir l'importance & le prix. Il composa un traité de la concorde du librearbitre & de la prédestination divine ; deux livres de la grace & du libre-arbitre; un traité de la captivité & de la rédemption du genre-humain, & un autre traité en trois livres sur la liberié chrétienne. On en peut voir l'analyse dans Dupin. Dans la préface du premier de ces ouvrages, Driedo parle ainsi: Il y a deux extrêmités à éviter quand on instruit les sideles sur cette matiere; l'une, d'anéantir le libre-arbitre, en relevant la grace de Jesus-Chrift; l'autre d'affoiblir la grace de Jesus-Chrift, en soutenant la liberté de l'homme. Il déclare qu'il évitera ces deux exces dans son ouvrage. Il prouve d'abord par les raisonnemens de St. Auguffin , que la prédestination est entiérement gratuite, & que le bon usage de la grace & des mérites n'eft pas la cause, mais l'effet de la prédestination divine. Il s'appuye sur les mêmes preuves que St. Augustin, se propose les mêmes objections, & y fait les mêmes réponses : ce qui prouve combien il avoit étudié les ouvrages de ce grand docteur. Ses écrits ont été souvent imprimes à Louvain, in 4° & in-fol. en quatre volumes, par les soins de Gravius. Driedo finit ses jours dans cette ville

en 1535. DROGO, écrivain du onzieme fiecle, devint abbé de St. Jean de Laon, ensuite cardinal, & enfin évêque d'Ostie en 1136. Nous avons de lui un traité de l'effce divin , un autre des sept dons du St. Esprit, & quelques autres traités qui donnent une

plus grande idée de sa pieté que de ses talens.

DRUTHMAR , (Chrésien) né en Aquitaine , prit l'habit religieux, dans l'abbaye de Corbie, sur la Somme. Les études floriffoient dans ce monastere, & il en recueillit les fruits pour les répandre ailleurs. Il professa avec succès au monastère de Stavelo & de Malmedi dans le diocèse de Liege. On ignore le temps & le lieu de sa mort, mais on sait qu'il vivoit dans le neuvieme siecle. Ce religieux étoit savant pour son temps; il possédoit le grec, un peu d'hébreu & l'histoire sainte & profanc. Il avoit beaucoup médité l'écriture-sainte. Nous avons de lui une exposition sur So. Mathieu, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres, & un commentaire abrégé sur saint Luc & sur saint

DUAREN, (François) Jurisconsulte du seizieme siecle, né à St. Brieux en Bretagne, eut Accas pour maître, & il profits de se leçons. Devenu professeur en droit à Bourges, il bannit des

ette

rcie

les

ther

e de

im-

bre-

du

du

de

trê-

ere;

fus-

lans

St.

que

ile,

ns,

VOIL

lou-

par

ville

Jean

136.

lept

une

flo-

Juoc

de

e le

sle

; il

lui

eque

aint

à St.

e ses

écoles la barbarie des glossateurs, & adoucit la sécheresse du droit par les charmes de la littérature. Son collegue Eguinard Baron, qui voulut marcher sur ses traces, excita son envie, mais après sa mort il lui rendit justice, & lui sit élever un monument. Le célebre Cujás, jeune alors, fitt aussi pour lui un sujet de jalousse; mais il se retira à Valence pour s'arracher à la haine de Duaren, qui mourut en 1559, à 50 ans. Ses ouvrages ont été recueillis à Geneve, à Lyon & à Francfort en 1592, infol. Les principaux sont s. De racione beneficiaria. II. De sacris eccles ministeriis ac beneficiis, lib. 8. III. Des commentaires sur le vode & sur le digeste. IV. Un traité des libertés de l'église gallicane. Tous ces ouvrages prouvent qu'il avoit approfondi la seience du droit; c'étoit d'ailleurs un assez bon littérateur. On pretend qu'il étoit protessant dans le sond du cœur, & que s'il n'embrassa pas le calvinisme, ce ne sur que par crainte.

DUC, (Fronton du) fils d'un conseiller de Bordeaux, naquit dans cette ville en 1558. L'ordre des Jésuites auquel il devoit son éducation, se l'affocia en 1577. Ses supérieurs l'employerent à Pont-à-Mousson, à Bordeaux & à Paris, où il enseigna avec beaucoup de succès. Il mourut dans cette derniere ville en 1624, à 66 ans, aussi estimé pour sa vertu & sa modestie que pour l'étendue de son érudition & la justesse de son esprit. Uniquement livré aux douceurs de l'étude, il ne connut jamais celle de la vie aisée; il ne faisoit qu'un seut repas, & ne buvoit que de l'eau. Ses travaux furent très-confidérables. Nous avons de lui, I. Une édition de St. Jean Chrysoftome, ou pour mieux dire une version latine des œuvres de ce saint, en 6 vol. in-fol. 1613. II. La bibliocheque des peres grecs. III. Une édition de Nicephore Caliste, dont on fait beaucoup de cas; elle paruta Paris en 1630, en 2 vol. in-fol. avec une version latine chez Schastien & Gabriel Cramoisi. IV. Il a publié les ouvrages de St. Grégoire de Nazianze, de St. Grégoire de Noffe, de St. Refle, &c. Les versions qu'il a jointes à la plupart de ces éditions, passent pour exactes, & sa critique est saine.

DUCANGE, voyez FRESNE.

DUCAS, auteur grec, florissoit vers l'an 1452. Il est moins connu par ses actions que par une histoire de l'empire grec, depuis 1431 jusqu'en 1462. Elle renserme tout ce qui s'est passé sous les Empereurs de Constantinople, Jean Manuel, Jean & Constantinople, Jean Manuel, Jean & Constantinople, Jean Manuel, Jean & Constantin Paleologue jusqu'à la prise de cette capitale, & à la rune de leur puissance. Comme l'auteur avoir été employé an diverses négociations, & qu'il connoissoit la cour & les affaires, on peut compter sur les faites qu'il raconte, mais sa diction est incorrecte, dure & pesante. Son ouvrage est affez lare aujourd'hui. Ismael Boutland le sit imprimer au Louvre su-fol, 1649, en grec & en latin, avec des savantes remarques. Le président Coussin le traduisir en françois, & on trouve cette version dans le huitieme vol. de sa version de l'histoire bisancine.

24 DUCHE' DEVANCY, (Joseph François) ne à Paris en 1668; d'un gentilhomme ordinaire de la chambre, s'adonna d'abord à la poésie profane, & il cultiva ensuite la poésie sainte. Son talent en ce genre lui procura l'amitié & l'estime de madame de Maintenon, qui le fit travailler pour St. Cyr. On y chante encore les hymnes & les cantiques sacrés qu'il a composés. On a encore de lui d'autres poésies & une paraphrase du pseaume beatus vir qui non abiit, &c. & un recueil d'histoires édifiances en prose in-12, plusieurs fois réimprimées. Elles réunissent, dit un auteur, les agrémens du style & l'avantage des instructions. Quelques-unes, comme Judith, font remplies de pensées fortes, de sentimens élevés & d'expressions sublimes; d'autres, telles qu'Athenais, ont toute la douceur du sentiment, tout le coloris de l'aménité & toutes les graces de la nature; elles plaisent encore par la variété des personnages & des caracteres : les Juifs, les Grecs, les Romains, les Chinois, &c. des hommes, des femmes, des Rois, des ministres, des particuliers paroissent successivement sur la scene. Duché mourut en 1704, membre de l'académie des inscriptions qu'il honoroit par la douceur de ses mœurs & pat les graces de son esprit.

DUCROS, (Pierre) ou D'AUVERGNE, entra dans l'ordre de St. Dominique, où il enseigna avec applaudissement. Il fut un des plus illustres disciples de St. Thomas, & il donna un supplément à la somme de théologie de son maître. L'évêché de Clermont ayant vaqué, il fut élu pour remplir ce siege, & il répondit à l'attente des peuples. Ce savant prétat florissoit vers

l'an 12.80.

DUDON, écrivain du douzieme siecle, fut chanoine, puis doyen de St. Quentin en Vermandois. On a de lui une histoire des premiers ducs de Normandie, qu'on trouve dans la collection des écrivains normands de Duchesne. Cet ouvrage fait avec assez

peu de jugement est écrit d'un style barbare.

DUGUET, (Jacques-Jeph) né à Montbrison en 1659, de l'avocat du Roi, au présidial de cette ville, fit ses humanités dans le college des peres de l'Oratoire. Le roman de l'Afric d'Urfe lui étant tombé entre les mains, pendant qu'il faisoit sa troisieme, il composa dans le même goût une histoire des aventures de Montbrison; mais il la jetta au feu par le confeil de sa mere. Que vous seriez malheureux, lui dit cette dame vertueule, se vous abustez ainse des talens dont Dieu vous t favorise. Cette restexion toucha le jeune Duguer qui pensa alors à se consacrer à Dieu dans la congrégation de l'Oratoire. Après avoir passe deux ans à l'institution de Paris , il alla faire son cours de théologie à Saumur & ensuite professer la théologie Troye. Ses succes l'ayant fait rappeller à Paris, il sut éleve au facerdoce en 1877. Ses supérieurs le placerent au séminaire de St. Magloire, où il enseigna la théologie scholastique, & où il fit des conférences publiques sur l'écriture sainte & sur l'histoire

turel mais àlap cette qu'à l du ce fanté la ma parler partie lui I. madan trouve traite priere pernon cette r qu'il y IV. Réi répond fur cett comme qu'il ac cette of mulaire l'évêque échantil " étonn " ligner " comm , fure d , toires , été nu ,ait cor » Pas co , exemp "dale & " de ne r s non de p ait jam » que ses , d'abord

n tachée .

» la fit et

& 1a

8

ord

ta-

de

ore

ore

tus

ole

au-

de

3-

310

les

es,

des pat

de

un

up-

ler-

on-

ers

yen

des

ion

de

tés

tree

foit

me

5 0

ors

res fon

ea

au de

oire

& la discipline de l'église. Ses travaux dérangerent sa santé namrellement très-délicate; il fut déchargé de tout emploi en 1680, mais l'année d'après il alla faire des conférences à Strasbourg, à la priere du maréchal de Chamilly, qui étoit gouverneur de cette ville. De retour à Paris, il composa divers ouvrages, jusqu'à l'année 1685, qu'il sortit de l'Oratoire pour se retirer auprès du célebre docteur Arnauld. L'air de ce pays ayant altéré sa fanté, il revint à Paris où il vécut comme un anachoréte dans la maison du président de Menars. Sa vie sut assez tranquille . jusqu'en 1715, que les querelles de la bulle unigenitus vintent la troubler. Mais avant que de parler de ses traverses, il faut parler des ouvrages sortis de sa plume : ouvrages qui surent en patie la cause des persécutions de ses ennemis. Nous avons de lui I. La conduite d'une dame chrétienne, qu'il composa pour madame d'Aguesseau, en 1680. Cet ouvrage est in-12, & on y nouve d'excellentes leçons pour une mere de famille. II. Le naite des devoirs d'un eveque, auquel il travailla en 1682, à la piere de M. de Lescan evêque de Lavaur. III. Une lettre sous le nom de la mere Anne Marie de Jesus, Carmelite, (Mlle. d'Eperson) pour une dame protestante qui avoit constance dans cetté religieuse. Bossuer ne put s'empêcher de dire en la lisant, qu'il y avoit bien de la théologie sous le voile de cette religieuse. IV. Réfutation du système de la grace générale de M. Nicole pour répondre à M. Gillor chanoine de Rheims, qui l'avoit consulté sur cette matiere. L'abbé Duguet pensoit sur cette matiere plutôt comme Arnauld que comme Nicole. Il est évident par ce livre, qu'il adoptoit les idées de ce célebre docteur. Nous dirons à cette occasion, qu'il n'étoit pas moins opposé que lui au formulaire; voici ce qu'il en dit dans une fameuse settre adressée à levique de Montpellier. Nous citons cette lettre comme un échantillon de son style, sans adopter ses sentimens. " Il est "étonnant, dit il, qu'on ait établi un formulaire, pour faire " signer la condamnation d'un livre épargné à dessein dans le sommencement, enveloppé ensuite par artifice dans la cen-" fute de quelques propositions dont il enseigne les contradic-» toires, examiné avec si peud'attention en France, & ne l'ayant , été nulle autre part. Il est inoui dans toute l'antiquité, qu'on »ait condamné un auteur pour des propositions qui ne fussent » Pas conçues dans ses propres termes. On n'en peut citer aucun semple ; & quand on en pourroit citer, ce seroit un scan-"dele & non pas un exemple, parce qu'il est du droit naturel, , de ne rendre un auteur responsable que de ce qu'il a dit, & b non de ce qu'on a substitué à ses paroles. Il est inoui qu'on » alt jamais censuré un ouvrage entier sur un extrait arbitraire "que ses ennemis en aient fait. Il est inoui que cet extrait aic pdabord été proposé comme une doctrine indépendante & déplachée, afin que la censure trouvât moins d'obstacle, & qu'on »la sit ensuite retomber sur un gros volume, où des matieres

", très-importantes sont traitées, sans qu'on vérifiat dans les " formes que cet extrait en contient toute la doctrine. Il est , inoui que lorsqu'il n'y a personne qui enseigne ou qui défende , l'erreur , qu'il n'y a ni chefs ni disciples , qu'il n'y a point om-" bre de fecte ou de parti, & que les preuves en sont auffi ", évidentes que le soleil, on ait établi une formule, pour faire , figner à tout le monde la condamnation d'une erreur qui est ", rejettée de tout le monde. " V. Le traité des saints mysteres, composé pour M. Baudoin chanoine de Rheims. On l'a imprimé in-12, avec le traité de la priere publique, auquel il mit la main à la sollicitation de M. Gillor. La piete & l'onction caracterisent ces deux ouvrages. VI. Un petit traité sur l'usure, adressé à un négociant d'Orléans. VII. Un traité des exorcismes , qu'il fit pour M. Bocquillor. Ces deux ouvrages ont été réunis en un seul volume en 1727, & on ne peut qu'en louer l'exactitude & la folidité. VIII. Commentaire litteral spirituel sur la genese, qu'il commença à la priere du célebre Rollin, en 6 vol. in-12. On trouve separement en un seul volume, ce qui regarde l'ouvrage des six jours. IX. Explication du livre de Job , 4 vol. in-12. X. Explication de seprante-cinq pseaumes de David, en 7 vol. in-12. XI. Explication des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaie, en plusieurs vol. in-12. XII. Regles pour l'intelligence des saintes ecritures, avec l'application de ces regles au retour des Juifs, in 12. La préface de cet ouvrage est de l'abbé d'Asfeld, à la priere duquel il avoit composé les précédens. XIII. Explication du mystere de la passion de Notre Seigneur J. C. suivant la concorde, 11. vol. in-12. XIV. Explication des qualités & des caracteres que St. Paul donne à la charité, in 12. XV. J. C. crucifié, 2 vol. in-12, Paris 1727. XVI. Traité des scrupules. XVII. Traité dogmanique sur l'eucharistie, in-12. XVIII. Traité des principes de la foi chrétienne, 3 vol. in-12. XIX. Traite de l'éducation d'un prince , in-4° , & en 4 vol. in-12. XX. Conférences ecclésiastiques, 2 vol. in-4°. On y voit avec étonnement des preuves de la vaste érudition d'un auteur qui étoit encore si peu avancé en âge. Ce recueil contient soixante-sept dissertations sur les auteurs, les conciles & la discipline des premiers siecles de l'église. S'il se trouve des gens qui soient choques de ce qu'on leur remet devant les yeux une discipline si severe, & que l'église a eu de bonnes raisons de changer, M. Dagart leur dit lui-même à la fin de sa trente-huitieme dissertation: si nous sommes les vrais disciples des peres & des docteurs de l'église, nous devons respecter leurs sentimens & admirer leur conduite. Il est juste que nous honorions au moins ce que tant de grands hommes ont fait & ont dit, si nous ne sommes plus assez forts pour les suivre & les imiter. L'église toujours infaillible ne regarde point aujourd'hui comme des exces, ce qu'elle a autrefois regardé comme des vérités. C'est nous qui avons change, & c'est pour nous que l'église a change, non de sentment, mais de conduite. Mais il ne faut pas que sa condescen-

confi capa ne p men Non e cina i On 1 differ les c d'auf ques céleb l'un i ingén reux vent

danc

doit desce

moin fectat eu d' natur de ce l'Oras disoit à se f car po effort fomm che d de lu clique de M. preffic

été u

obliga

roient

l'un n

les hes

l'occaf

nistere

à écrir

deit;

abbaye

On pro

Projet

ecrivai.

les

eft

nde

om-

uffi

aire

i est

res,

imé

t la

rac-

resté

il fit

feul

k la

qu'il

On

rage

. X.

1-12.

plu-

ecri-

. La

quel

de la

-12.

onne

727.

fie,

1- 12.

1-12.

ton-

étoit

-sept

pre-

ques

ere,

uguet

n: si

s de

leut

tant

plus

nfail-

i'elle

vons

enti-

fcen-

dance nous la fasse méconnoître, & rien au contraire ne nous doit donner tant d'amour pour elle, que de voir d'où elle est descendue pour nous. Enfin il convient que nous portions la confusion d'être devenus si malades, que nous n'avons pas été capables de supporter de plus salutaires remedes, & que nous ne puissions être gueris que par l'affoiblissement & le relachement d'un régime plus proportionné à la grandeur de nos maux : Non est hoc nostrorum gloria meritorum, dit St. Augustin, sed medicina morborum. XXI. Lettres de piété & de morale, en 9. vol. in-12. On ne s'attachera point à porter un jugement particulier sur ces différens ouvrages; on dira en général, qu'il y en a peu parmi les ouvrages ecclésiastiques & ascétiques d'aussi bien faits, d'aussi instructifs & d'aussi intéressans; mais on y trouve quelques defauts. M. Duguer, solide & touchant, dit un critique célebre, tient de Nicole & de Fénélon; mais il est inférieur à l'un & à l'autre; dangereux peut-être, parce qu'il est brillant, ingenieux, trop coupé dans son style; inépuisable en tours heureux, mais pas assez variés, & qui d'ailleurs ne présentent souvent que le même fond de pensées. Si sa grande piété étoit moins connue, on soupçonneroit de la recherche & de l'afsectation dans sa maniere d'écrire, & peut-être y en avoit-il eu d'abord; mais dans la suite cette maniere lui étoit devenue naturelle, & même si facile, qu'il dictoit la plus grande partie de ce qu'il composoit. M. l'abbé Bignon, qui l'avoit connu à l'Oratoire où ils avoient passé l'un & l'autre plusieurs années, disoit que dans sa jeunesse M. Duguet avoit beaucoup travaillé à se faire un style. C'est le moyen d'écrire peu naturellement; car pour que la diction soit naturelle, il faut qu'elle naisse sans effort, de la netteté & de la vivacité des idées. Au reste nous ne sommes pas les seuls qui ayons fait à M. l'abbé Duguet le reproche de l'affectation du style. On prétend que M. Arnauld disoit de lui, cet homme a un clinquant qui m'eblouit les yeux, & un cliquetis qui m'étourdit les oreilles. Il ne faut que lire les lettres de M. Duguer, pour voir qu'il donnoit quelquefois dans les ex-Pressions recherchées. Mais ce défaut n'empêche pas qu'il n'ait été un des plus beaux esprits que l'Oratoire a produits. Les obligations que la littérature & l'église avoient à M. Duguet autoient dû lui mériter des récompenses & le repos; il n'eut ni l'un ni l'autre. Le traité de l'action de Dieu sur les créatures, les bexaples & le livre du témoignage de la vérité ayant paru à l'occasion de la bulle unigenitus, les Jésuites firent agir le ministere pour engager M. Duguet, dont on connoissoit la plume, à écrire contre ces trois ouvrages. C'étoit un piege qu'on lui tendoit; il refusa de le faire, & fut obligé de se retirer à Tamiers abbaye située dans les états du roi de Sardaigne Victor-Amédée. On prétend que ce fut à la priere de ce prince, qu'il conçut le Projet de son livre de l'institution d'un Prince, mais quelques éstivains ont révoqué en doute cette anecdote. Le duc d'Orleans

D 2

le fit

ges d

de l'o

logne

par 1

de so

cure !

provi

Christ

imagi

par la

2 85 :

- DU

où fo.

moin

il fut

doit d

prince

d'Ache

Dunga

bibliot

à Dur

Freres

vint e foutin

dont i dans l

tache d

, qu'e

, que. Scot at

, Dieu

"ble

" cont

que Sec

avecbi

de la c

lemble.

me fier

roit fur introdu

ment r

étant plus favorable aux anticonstitutionnaires que Louis XIV. l'abbé Duguer revint à Paris, où il signa le renouvellement d'appel en 1721. Il fallut encore en sortir sous le ministere du cardinal de Fleuri. Il chercha un asyle en Hollande, & l'y trouva. L'archeveque d'Utrecht Barkman l'accueillit comme un homme, que ses talens & la persécution rendoient doublement respectable. Enfin il vint mourir à Paris après une vie errante & traversée le 25 octobre 1733, à 84 ans. La douceur de son caractere, la pureté de ses mœurs & la beauté de son esprit lui ont mérité une place distinguée parmi les nouveaux disciples de St. Augustin. Quoiqu'il fût de ce parti, il n'eut point du tout les fureurs d'un homme de parti. On connoît sa lettre au sujet des nouvelles ecclescastiques, qu'il regardoit comme un libelle très-contraire à l'esprit de l'évangile, & à celui de la charité, qui ne dit pas même le mal connu. Ce sage écrivain ne désaprouvoit pas moins les convulfions : extravagances qui étoient, reservées à la lie d'une secte, qui a produit les Arnauld & les Pascal. On lui a reproché cependant d'avoir favorisé quelques idées singulieres, adoptées par le pere de Gumes , Oratorien. Il prétendoit qu'il n'y avoit plus de ressource pour l'église, que dans la réprobation des Gentils & dans la conversion des Juifs. Voici ce que nous trouvons dans l'histoire ecclésiastique de M. Racine à ce sujet : M. Duguet avoit médité de bonne heure le plan & l'économie des desseins de Dieu révélés dans les divines écritures. M. Bossuet qui de son côté réfléchissoit sérieusement sur l'état où se trouvoit l'église, alla un jour lui rendre visite, étant accompagné de l'abbé de Fleuri, depuis évêque de Fréjus & cardinal ministre. Il rémoigra son embarras à la vue des maux sans nombre & des scandales de tout genre dont l'église étoit inondée. Tous deux suivirent cette longue chaîne d'iniquités qui se forme depuis tant de siecles. Ils jetterent les yeux sur l'état de la religion dans les différentes parties du monde, & repasserent les divers jugemens que Dieu avoit exercés sur son peuple. Quel remede donc, demandoit M. Bossuet, quelle issue, quelle ressource : Alois M. Duguer dit : Monseigneur, il nous faur un nouveau peuple. Et tout de suite il développa le plan des écritures conformement 20, chapitre onzieme de l'épître de St. Paul aux Romains. On a donné un supplément d'Isaie, dans lequel il fait un parallele suivi & complet, suivant l'auteur du dictionnaire des livres jansenifes, entre la reprobation de Tyr & celle de Rome. Il y prétend, fuivant le même auteur, que le parallele qu'a fait St. Paul entre les Juifs & les Gentils est aujourd'hui complet, & que nous touchons au moment du retour de la synagogue à la foi, & de la reprobation de la gentilité convertie. Il est cerrain que quelques enthousiastes de ces derniers temps ont eu ces idées, mais l'abbé Duguer les adoptoit vraisemblablement avec des restrictions. M. l'abbé Goujet a écrit sa vie. DUMOUSTIER, (Artur) Récollet de Rouen vers l'an 16301

se fitun nom dans son ordre par sa piété, & par dissérens ouvrages d'histoire ou de doctrine. Le plus connu est son margrologe, de l'ordre de St. François; livre inexact, mais savant.

DUNCAN, (Marcin) né à Kempen, dans le diocese de Cologne, en 1505, sit ses études à Louvain avec distinction. Il tonna ses études du côté de la controverse, & se sit redouter par les Protestans. Les Anabapisses furent sur tout l'objet de son zele, & il en convertit plusieurs. Il sut pourvu d'une eure en Hollande. Les Protestans s'étant rendus maîtres de cette province, ils le persécuterent en diverses manières, mais il ne cesta d'écrire contr'eux. Ses principaux ouvrages sont I. De verd Christie ecclessa. Il. De facriscio Missa. III. De piarum & impiarum imaginum disservencia & cultu. Ces productions sont estimables par la solidité, la justesse & le savoir. Duncan mourut en 1590, à 85 ans, à Amersfort.

DUNGAL, auteur hibernois du neuvieme siecle, passa en France, on son habileté le sit connoître. Il n'est pas certain qu'il ait été moine de St. Denis comme quelques-uns l'ont prétendu, mais is su fort attaché à cette abbaye. Charlemagne, instruit de son savoit, le consulta en 811 sur sur deux éclipses de soleis qu'on prétendoit être arrivées l'année précédente. La réponse qu'il sit à ce pince se trouve dans le tome 10 du spicilege de dom Luc d'Abberi. Clement, évêque de Tutin, ayant attaqué les images, Dungal les désendit, dans un traité qu'on trouve dans la

bibliotheque des peres.

TV,

di-

le,

fée

la

ite

in.

un

lles

eà

pas

ins

liè

ia

ba-

ous

et:

nie

uet

de

. 11

des

eus

uis

on

ers ede-

OIS E¢

24

mé

8

id,

12

215

ic-

01

DUNS ou Scot, (Jean) surnommé le doffeur subtil, naquit à Duns en Ecosse vers l'an 1260. Etant entre dans l'ordre des Freres Mineurs, il étudia à Oxford avec beaucoup de succès. Il vint ensuite à Paris où il fut élevé au degré de docteur. Il y soutint l'opinion de la conception immaculée de la sainte Vierge, dont il parle ainsi: On dit communément qu'elle a été conçue dans le péché originel. Il en rapporte les raisons, auxquelles il tâche de répondre, & ajoute: "Je dis que Dieu a pu faire que " la Vierge ne fût jamais en péché originel. Il a pu faire aussi " qu'elle n'y fût qu'un instant, & il a pu faire qu'elle y fût quel-" que temps, & que dans le dernier instant elle sût purifiée. Son apporte des raisons de ces trois possibilités, & conclut ainsi: » Dieu sait lequel de ces trois il a fait; mais il semble convena-"ble d'attribuer à Marie ce qui est le plus excellent, s'il n'est " contraire ni à l'écriture ni à l'autorité de l'Eglise. " C'est ainsi que Scor s'explique surce sujet; & quoiqu'il le fasse, comune on voit, avecbien de la modestie, il passe pour le premier auteur de l'opinion dela conception immaculée qui a fait depuis tant de progrès. Elle semble néanmoins avoir été proposée des le misseu du douzieme siecle. La lettre de St. Bernard aux chanoines de Lyon paton supposer qu'elle étoir le fondement sur lequel on vouloit introduire la fête de la conception. Mais cela n'étoit pas absoinment nécessaire : il sussisoit pour établir cette fête, qu'on vouint

honorer le premier moment de la fanchification de Marie, sans déterminer quel avoit été ce premier moment. Les Grecs celebrent encore aujourd'hui la conception de St. Jean-Baptiste, qui étoit aussi marquée autrefois dans la plupart des martyrologes de l'église latine. Après que Scor eut enseigné deux ou trois ans à Paris, il fut envoyé à Cologne, où il mourut l'an 1108, âgé de quarante-trois ans, selon ceux qui lui donnent la plus longue vie. Il a néanmoins tant écrit, que ses ouvrages font douze volumes in-folio, quoique tous ceux qu'il a composés ne soient pas encore imprimés. Cette édition en 12 vol. fut donnée à Lyon en 1639, & ne fut guere achetée que par les Cordeliers. La scholastique qui composoit toute la science prétendue des siecles d'ignorance y domine par-tout ; mais c'est cette scholastique pointilleuse & barbare, qui se nourrit de vaines subtilités & de syllogismes captieux. Ce fut par elle que Jean Duns fut en crédit auprès de ses contemporains, & c'est par elle aussi qu'il est aujourd'hui si fort méprisé.

DUNSTAN, (Saint) archevêque de Cantorberi, né vers 924, fut tiré du monastere où il étoit entré, pour être élevé sur le siege de Worchester & ensuite sur celui de Cantorberi. Le récit de tout ce qu'il sit pour rétablir la régularité dans les cloîtres & les vertus dans le monde, n'appartient point à cet ouvrage. On le trouvera fort au long dans l'histoire eccléssastique de M. l'abbé Fleuri. Nous ne devons parler ici que de se écrits. On lui en attribue un grand nombre, mais il y en a peu qui soient certainement de lui, & il est assez dissicile de les indiquet. On imprima sous son nom à Douay en 1626, in-8°, une concorde des regles: ouvrage qui peut être utile pour l'histoire de l'ordre

monastique.

DUPERRAI, ( Michel ) mort à Paris en 1730, doyen des avocats, avoit fait pendant quelque-temps la fonction d'expéditionnaire en cour de Rome. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages sur les matieres canoniques, I. Notes & observations sur les cinquante articles de l'édit de 1695, concernant la jurisdistion ecclesiafrique, 2 vol. in-12. II. Traité bistorique & chronologique des dixmes, qui depuis la premiere édition a été revu & augmente par M. Bruner , avocat , 2 vol. in-12. III. Traire des dispenses de mariage, de leur validité & invalidité, & de l'état des personnes , vol. in-12. IV. Traité des droits honorifiques & utiles des parrons & curés primitifs, in-12, dont il a donné une nouvelle édition en 1720. V. Traire des portions congrues, in-12. VI. Observacions sur le concordat , in-12. VII. Queftions sur le concordat, in-12. VIII. Traire sur le parrage des fruits des benefices , in-12. IX. Traire des moyens canoniques, pour acquérir & conserver les benefices, 4 vol. in-12. X. Traité de l'état & de la capacité des esclessaffiques pour les ordres & les benefices, imprime en 1703 in-4°, reimprime en 1708 fous le titre pompeux de droit canenique de Franct. XI. Traité des contrats de mariage, in-12. XII. Enfin il a fait des

obferv auxque été im civil & choies d'ordre julqu'à DUP fon ten produis Sur les 1 DUP gregatio droit. I gregatio & docte vrages a de ses en des rech faire de çoife, co ge & 1e tences ,

Châtre, Il obtini & il rem évêque coné & un puiss dirigea. lui , il f où il m çoise eur plusieurs ce poère l'office d raordina

DUPT

DUPUI bonne he au colleg autant que tecteur, 1717, il entra ave de cette l'ée lui de:

observations sur le traité des loix ecclessassiques de M. d'Hericoure, auxquelles celui-ci a fait des réponses. Ces différens écrits ont été imprimés à la tête des loix ecclésiastiques. Tous les ouvrages de M. Duperrai prouvent des vastes connoissances dans le droit avil & canonique ; il y a beaucoup à profiter pour le fond des choses, mais le style est pésant & désagréable. Il n'y a point d'ordre, & l'auteur ne sait point se décider. Il poussa sa carrière jusqu'à 90 ans.

DUPONT, (Louis) Jesuite espagnol, mort en 1624, fut dans son temps un des maîtres de la vie spirituelle. Ses directions produifirent des grands biens. Nous avons de lui des medicacions sur les mysteres de la foi, qui ont été traduites en François.

DUPORT, (Gilles) né à Arles en 1625, entra dans la congrégation de l'Oratoire âgé de 22 ans, après avoir étudié en droit. Il professa les humanités au Mans, & sortit de sa congrégation en 1660. Il mourut en 1691, protonotaire apostolique & docteur en droit civil & canon. Nous avons de lui divers ouvrages assez mal écrits en françois, I. L'histoire de l'eglise d'Arles de ses évêques, & de ses monafteres, in-12, livre où l'on trouve des recherches. II. L'are de prêcher concenant diverses methodes pour faire des sermons & des panégyriques, in-12. III. Rhétorique francufe, contenant les principales regles de la chaire, in-12. Cet ouvrage & le précédent ne sont plus lus aujourd'hui. IV. Les excel-

lences, les utilités & la nécessité de la priere.

S

DUPUI, (Germain) prêtre de l'Oratoire, fut d'abord curé de Châtre, petite ville à sept lieues de Paris, où il fit beaucoup de bien. Il obtint ensuite un canonicat de St. Jacques de l'hopital à Paris, &ilremplit le ministere de la chaire avec fruit. M. de Barillon, évêque de Luçon, instruit de son mérite, lui donna l'archidiaconé & la theologale de sa cathédrale. Ce nouveau poste fue un puissant aiguillon pour son zele ; il prêcha , il instruisit , il dingea. Lorsqu'il sentit que la vieillesse alloit s'appesantir sur lu, il se retira chez les peres de l'Oratoire de Niort en Poitou, où il mourut en 1713, agé de plus de 70 ans. La poésse fransolle eut des attraits pour lui, & il traduisit en vers françois pluseurs pieces latines du fameux Santeuil, entr'autres celles où ce poète instruit le clergé sur la maniere dont il faut chantee lomce divin. On a encore de lui une relation des affemblees exvaordinaires de la faculté de théologie d'Anieres contre le janfénifme.

DUPUIS, (Jean) né dans le diocese de Laon, vint de trèsbonne heure à Paris, où il fut nommé professeur d'humanités au college des quatre Nations. Il forma ses éleves à la vertu autant qu'au savoir. L'université de Paris l'ayant choisi pour testeur, il remplit cette place avec un zele extraordinaire. En 1717, il appella de la bulle unigenieus au futur concile, & il cura avec beaucoup de feu dans tous les projets des ennemis decette bulle. Dupuis mourat à Paris en 1739, à 80 ans. On a de lui des reservions chréciennes & morales sur des endroiss choises

de l'ancien & du nouveau tesfament. Elles futent imprimées en

1701, & dédiées au cardinal de Noailles. DUPUY, voyez Puy.

I. DURAND, (Guillaume) jurisconsulte celebre, sur la patrie duquel on n'est pas d'accord. On pense communément qu'il vit le jour à Puimoisson dans le diocese de Riez en Provence. Ses grandes connoissances dans le droit canon le firent choisir pour professer cette science à Modene. Le pape Clement IV se l'attacha par les titres de son chapelain & d'auditeur de son palais. Gregoire X, qui ne faisoit pas moins de cas de lui, le nomma légat au concile de Lyon en 1274. L'évêché de Mende, qu'on lui donna en 1286, fut la récompense de son zele & de son savoir, & dès qu'il eut cette épouse il ne voulut jamais en avoir d'autre. Ce fut en vain que Nicolas IV lui offrit l'archevêché de Ravenne; mais il accepta la légation dont ce Pape le chargea auprès du Sultan d'Egypte. Il mourut à Nicosie dans l'isle de Chypre, d'où son corps fut rapporté à Rome. Ce prélat surnommé le pere de la pratique avoit beaucoup d'habilete pour son temps ; il ent aussi beaucoup de crédit, mais il le dut autant à sa vertu qu'à son savoir. Nous avons de lui I. Speculum juris, qui lui fit donner le nom de speculator. II. Rationale divinorum officiorum, imprimé d'abord à Mayence en 1459, & ensuite à Lyon en 1612, in-8°. La premiere édition est très rare. Ill. Repertorium juris, imprimé à Francfort en 1592. Il ne faut pas rechercher dans ces ouvrages la pureté & l'élégance du style, mais il y a des choses folides & d'assez bons principes.

II. DURAND, (Guillaume) neveu du précédent, lui succèda dans l'évêché de Mende, en 1290. S'il eut les places de son oncle , il en eut aussi la piété & les lumieres. Le pape Clement V l'ayant appellé au concile de Vienne en 1320, il composa un excellent traité de la maniere de célebrer le concile général. Son premier conseil est de rappeller l'esprit de l'antiquité. Il veut qu'on réduise les dispenses à leurs justes bornes , & que ce foit une exception du droit commun pour un plus grand bien; ensorte qu'on présere toujours l'intérêt public au particulier. Il exhorte le Pape à revoquer les exemptions qui sont devenues pernicieuses, & renversent la subordination établie dans l'église par l'antiquité, suivant laquelle tous les monafferes doivent être soumis aux évêques, qui ont reçu de Dieu leur puissance. Il soutient que le Pape ne peut faire de nouvelles loix contre les anciens canons. Il recommande la tenue des conciles provinciaux, comme étant le tribunal ordinaire où se doivent terminer les affaires eccléfiastiques. Il condamne l'abus de donnet les bénéfices à des étrangers qui n'entendoient pas la langue du pays. Il insiste sur la nécessité de la résidence pour les cures & les évêques ; & parle fortement contre la pluralité des benefices. " Par une suite de cet abus on a, dit-il, nouvellement " introduit contre les canons, que les cardinaux pourront le

i, fai , gL ,, au " di , fu " lei " dr On v plus pose

dient ne po ou le c'est après de M qu'on ont é ce qu la mu qui f plique cher à que l' te, de doctri écolie de do canons nistrat

voir de dit qu abus. de Ros tageoie ferens il arriv Par la teur de Rome ; fi comp comme voyoit . Rome F tribut d Point er

évêque : 7

de per

en

rie

Ses

our

ta-

gat

lui

tre.

ne;

'eù

de

eut

rtu

i fit

m,

12,

ris,

ces

éda

nn ral.

e ce

en; r. Il

nues

vent

ntre

pro-

e du

5 8%

ene-

nent

e se

faire

, faire donner des prieures & d'autres bénéfices réguliers , quoi-, qu'ils ne se fassent point religieux. Rien n'est plus contraire " aux loix de l'église, ni plus capable de ruiner totalement la " discipline réguliere; parce que les religieux n'ont plus de " superieur qui les instruise, les corrige & les gouverne selon " leur regle. D'ailleurs l'hospitalité est négligée, les biens & les " droits de ces bénéfices dislipés , & les bâtimens dégradés. On voit ici le commencement des commendes. Pour distribuer plus également les bénéfices & les mieux remplir, l'auteur propose d'en assigner sa dixieme partie aux pauvres écoliers qui étudient dans les universités. Il demande aussi que le Pape ne donne point de bénéfices à d'autres, tant qu'il y aura dans la ville ou le diocese, des docteurs qui n'en seront point pourvus, cet l'origine du droit de gradués, établi environ fix-vingt ans après au concile de Bâle. Mais en même temps que l'évêque de Mende vouloit qu'on favorisat les études, il vouloit aussi qu'on les réformat. Il se plaint de ce que parmi ceux même qui ont étudié, il s'en trouve peu qui soient bien instruits de ce qui regarde la foi & le salut des ames. Ce mal vient de la multitude & de la variété des gloses & des autres ouvrages qui font négliger les textes originaux; & de ce que l'on s'applique aux vaines subtilités de la dialectique, au lieu de s'attacher à l'écriture-sainte & à la vraie théologie. Le remede serois que l'on fit composer par des docteurs choisis en chaque faculte, des traités fort courts qui renfermassent l'essentiel de la doctine. Il faudroit aussi réformer les universités, afin que les écoliers s'appliquassent sérieusement à l'étude. Il seroit très-utile de donner aux curés un livre facile à entendre, où l'on mît les canons pénitentiaux avec une instruction folide touchant l'administration de la pénitence & des autres sacremens. L'auteur traite de pernicieuse la coutume établie en plusieurs églises, de recevoir de l'argent pour le bapteme & les autres sacremens, &c dit que le mauvais exemple que donnent les prélats autorise cet abus. Il se plaint sur-tout de la simonie qui régnoit à la cour de Rome, où l'on exigeoit des prélats des sommes qui se partageoient entre le Pape & les cardinaux. Cette cour avoit differens moyens d'évoquer à foi les élections des évêques; d'où il arrivoit que les églises demeuroient vacantes plusieurs années Par la longueur des procès, au grand préjudice des ames. L'auteur demande une grande & sérieuse réforme, dans la cour de Rome, dans les évêques & tout le clergé. L'incontinence y étoit s commune, qu'il propose de permettre le mariage aux prêtres, comme dans l'église grecque. Il se plaint aussi fortement qu'on voyoit des lieux de débauches pres des églises, & en cour de Rome près du palais du Pape, & que son maréchal tiroit un tibut des personnes infâmes. Les religieux mendians n'avoient Point encore entiérement perdu leur premiere ferveur. Car cet frêque si zélé dit qu'ils étoient utiles pour suppléer à l'ignorance

DI

aux

se fi

1563

ces (

Henri

la m

enco

le 10

Toul

bles ;

qui e

dable

ouvra

nume

par l'

lettre

il fit

l'Efq:

tra d

des p

verfic

teur

de l'a

les c

places loppé

par St

marty

quelq

St. Je,

Vrage

toriqu

merit

avoir

falut (

doret ;

Portar

mais

ranti

de 1'0

lemen

un pro

DU

DU

& à l'incapacité de ceux qui étoient charges des ames. " Ces res 3, ligieux, dit-il, font communément recommandables par leurs , mœurs & leur science, l'austerité de leur vie, la prédication, ,, le zele pour la défense de la foi & la conversion des insideles. , C'est pourquoi il faudroit pourvoir à leur subsistance , ensorte , qu'ils eussent en commun des revenus suffisans, on qu'ils , subsistassent du travail de leurs mains, comme faisoient les Apôtres. " Il propose de consier le gouvernement des ames aux meilleurs d'entre eux, & à ceux qui étoient les mieux éprouvés ; & de les empêcher de s'attacher à des études curieuses , en les rappellant à celles qui font véritablement solides. Par les plaintes que fait l'auteur contre les seigneurs temporels, on voit jusqu'à quel excès on étendoit alors la jurisdiction eccléfiastique. Auffi ne la rendoit-on pas gratuitement. Tous les ministres de justice, depuis les premiers jusqu'aux moindres, recevoient des présens, & se faisoient payer chérement leurs falaires ; & les prélats affermoient le revenu de leurs juffices. Comme ce traité est important & qu'il fait connoître les maux qui affligeoient alors l'église, nos lecteurs nous pardonneront d'en avoir donné une analise un peu étendue. Il y en a plusieurs éditions; la derniere est celle de Paris, in-8° 1671. Un jurisconfulte de Bourges l'avoit fait imprimer dans la même ville en 1545, avec une dédicace au pape Paul III, & aux prélats qui devoient composer le concile de Trente.

III. DURAND DE S. POURÇAIN, né dans le bourg de ce nom en Auvergne, entra dans l'ordre de St. Dominique. Ses supérieurs l'envoyerent à Paris , où il prit le bonnet doctoral. Son merite le fit choifir pour maître du facré palais. L'évêché du Puy en Velai lui fut donné en 1318, & il s'y livroit aux foins d'un bon pasteur, lorsqu'il sut transséré huit ans après à l'évêché de Meaux. L'année 1333 est l'époque de sa mort, suivant l'opinion la plus commune. Ses ouvrages font I. Un commencaire fur le maître des sentences, imprime in-fol. à Venise en 1571. Les sentimens finguliers, dont il est rempli, le font rechercher. Durand de St. Pourçain, né avec un génie vif & fubtil , voulut parler & écrite de lui-même, & quoique Dominicain il s'éloigna fouvent des opinions de faint Thomas: aussi lui donna t'on la qualité de docteur crès-resolutif. II. Un Traite de la jurisdiction ecclesialique & des loix , à Paris in-8° 1506. III. Il avoit réfuté le sentiment de Jean XXII, au fujet du délai de la béatitude des élus jusqu'au jour du jugement, mais ce traité est perdu.

IV. DURAND ou DURANDELE, parent du précédent & Dominicain comme lui, défendit la doctrine de faint Thomas conte les attaques réitérées de Durand de Sr. Pourcain. Ils avoient autant de vivacité l'un que l'autre, mais Durand de Sr. Pourcain avoit un esprit plus libre. Nous avons de Durandele un commentaire sur le quatrieme livre des sentences, & d'autres ouvrages qu'on trouve dans la bibliotheque de St. Vistor de Paris.

DUR

100

curs

on,

les.

orte

i'ils

les

mes

OU-

, en

les

clé-

les

es,

eurs

aux

eurs

con-

en

de-

n en

érite

bon

plus

e des

nens

e St.

crire

des

iasti-

fen-

élus

omi-

ontre

rçain

com-

uvra:

1150

DURANTI, ( Jean-Etienne ) né à Toulouse d'un conseiller aux requêres du palais de cette ville, se consacra au barreau & se fit un nom célebre par son éloquence. Il fut capitoul en 1563, & ensuite avocat général. L'intégrité qu'il montra dans ces deux places, le fit nommer premier president en 1581, par Henri III. Les fureurs de la ligue désoloient alors Toulouse: la mort du duc de Guise & du cardinal son frere en 1589 irrita encore le fanatisme des rebelles. Le président Duranti ayant voulu ramener ces factieux enthousiastes, fut massacré par eux le 10 février de la même année. Le calme ayant été rétabli à Toulouse, on rougit de cet assassinat. On poursuivit les coupa-bles, & on rendit de grands honneurs à la mémoire de celui qui en avoit été la victime. Le Président Duranci est recommandable par son traité de ritibus ecclesia à Rome in-fol. 1591: ouvrage qu'on a très-faussement attribué à Pierre Danés. Ce monument du savoir & des recherches de Duranti lui a été assuré par l'historien de Languedoc. Ce savant magistrat protégea les lettres en les cultivant ; il fit fleurir l'université de Toulouse ; ilst éléver plusieurs jeunes gens, & il fonda le college de l'Esquille dirigé par les Peres de la Doctrine chrétienne.

DURANTI DE BONRECUEIL, (Joseph) d'Aix en Provence, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna avec applaudissement. S'étant retiré à Paris, il traduisit divers ouvrages des peres. I. Les œuvres de St. Ambroise sur la virginité. Cette version est aussi sidele qu'élégante; mais ce qui la rend précieuse est une préface en forme de dissertation, dans laquelle l'auteur expose divers points d'histoire ecclésiastique. L'antiquité de l'état des vierges, les jours destinés pour leur consécration, les cérémonies avec lesquelles on leur donnoit le voile, les places qu'elles occupoient dans l'église; tout cela se trouve développé dans cet ouvrage curieux. II. Les panégyriques des martyrs par St. Jean Chrisostome, avec un abrégé de la vie de ces mêmes mattyrs, Paris 1735, in-8°. La Préface du traducteur renferme quelques réflexions sur les panégyriques en général & sur ceux de St. Jean Chrisoftome en particulier. Elle est bien écrite; & l'ouviage y répond. III. Lettres de St. Ambroise, avec des notes histonques & critiques, en 3 vol. in-8° 1741. Cette traduction mérite les mêmes éloges que les précédentes. L'auteur paroit avoir eu les mêmes motifs, l'instruction du public & le zele du laut des ames. IV. Les pseaumes de David , expliques par Théodoret, St. Basile & St. Jean Chrisostome, en 7. vol. in-8°. L'im-Portance de cet ouvrage l'a fait rechercher par plusieurs lecteurs, mais il auroit mérité un succès encore plus grand. Le pere Dutanti mourut à Paris en 1756, à 94 ans, à la maison des peres de l'Oratoire rue St. Honoré. Il étoit fils d'un conseiller au parlement de Provence; c'étoit un exact observateur de l'évangile, un prêtre vertueux & charitable.

DURET, (Edmond-Jean-Bapeiste) Bénédictin de la congréga-

d'hift

cette

putat

ecclés five

poribu

gestas per m

On y

pilati EC

fon i

fon c

polyg

l'envi

peign eut u

bonn

langu

n'em

focier

bible

gues

même

1664.

Hortin

tale,

remar

Ebed

des li ques les fe repro-

différe diter mais

ges fi

dans 1

ges ,

doute

thequ

Queti

de ce Scripe

Echard Echard

EC.

tion de St. Maur né à Paris en 1671. Ses vertus sui concilierent l'estime & l'amitié de ses confreres qui le perdirent en 1758. Il a traduit en françois le sécond vol. des entretiens d'une ame avec Dieu par M. Hamon, & la dissertation théologique d'Arnaula, sur une proposition de St. Augustin. Ces versions ne sont pas de la dernière élégance, mais elles sont sideles.

DUVAL, ( André ) docteur de Sorbonne, né à Pontoise, fit ses études à Paris où il se distingua. Henri IV le choisit pour remplir la chaire de théologie positive, qu'il venoit d'établir en Sorbonne. Ce ne fut pas la seule place qu'il occupa, quoique son penchant à l'ultramontanisme eût dû l'écarter de tous les postes. Il sut supérieur général de Carmelites de France & senieur de Sorbonne. Ce fut lui qui s'éleva avec le plus de force contre le fameux docteur Richer. Il donna le nom de Richeristes à ses disciples; il persécuta leur maître, & contribua beaucoup à lui faire signer une retractation de son livre de la puissance ecclestastique & politique. Ce docteur fanatique mourut en 1638, à 74 ans, doyen de la faculté de théologie de Paris. On a de lui, I. Un commentaire sur la somme de St. Thomas en 2 vol. in-fol. II. Libelli de ecclesiastica & politica potestate elencus, in-89. HI. La vie admirable de fœur Marie de l'incarnation, in-8°. IV. Les vies de plusieurs saints de France & des pays voisins, pour servir de suite à celles de Ribadeneira, Jesuite espagnol, d'une crédulité imbécille. Le docteur Duval étoit bien digne de le continuer. La scholastique étoit toute sa science, & il ne connoissoit que très-peu les bonnes sources. Dans ses ouvrages théologiques il n'est pas au-dessus des théologiens de son siecle. Ses productions polémiques ne sont remarquables que par des déclamations pleines de fiel & d'amertume; enfin ses légendes sont pleines de rêveries & de faux miracles.

## F

E ADMER, disciple de St. Anselme, archevêque de Cantorberi, marcha sur les traces de son maître dans la carriere des lettres & de la vertu. Nous avons de lui, I. Une histoire de son temps. II. Quelques ouvrages de piété. III. La vie de St. Anselme en deux livres, dans laquelle il s'est attaché principalement à faire connoître le caraêtere, l'esprit & les miracles de son héros II n'est pas exempt du reproche de crédulité, & on y trouve quelques ois des choses puériles. Ces différens écrits ont été recueil-lis dans l'édition de St. Anselme, in-sol. Paris 1675.

ECCARD, (Jean-George) né à Duingen dans le duché de Brunsvick en 1674, devint professeur d'histoire à Helmestat. La grace ayant touché son cœur & éclairé son esprit, il quitta la religion luthérienne pour embrasser la catholique. Il se retira à Wurzbourg où il exerça les charges de conseiller épiscopal,

l'historiographe, d'archiviste & de bibliothécaire. Il mourut en cette ville en 1730, âgé de plès de 60 ans, avec une grande réputation de savoir & de probité. Nous le plaçons ici à cause d'une excellente collection, qui peut être très-utile pour l'histoire ecclésiastique. Elle est intitulée: Corpus historicum medii evi, sive scriptores res in orbe universo, pracipue in Germania, à temposibus maxime Caroli M. Imp. usque ad sinem saculi post C. N. XV. gestas enarrantes, aut illustrantes, è variis codicibus manuscriptis per multos collecti & nune primum edici, in-sol. 2 vol. Lipsia 1723. On y trouve plusieurs pieces curieuses & rares, & cette com-

pilation est assez bien digérée.

ent

. II

vec

la,

de

fit

nuc

en

lue

les

fe-

rce

up

nce

en

ris.

ate

na-

ays

pa-

ien

86

ou-

on

que

les

20/

ri,

res ps.

en

ire

Il

iel-

eil-

de

La

12

ira

1 ,

ECCHELLENSIS, ( Abraham ) favant maronite connu par son intelligence dans les langues orientales. Gabriel Sionica, son compatriote, l'attira à Paris pour travailler avec lui à la polyglote de le Jai. Les deux amis ne le furent pas long-temps; l'envie les désunit. Gabriel porta ses plaintes au parlement, & peignit son adversaire avec des couleurs affreuses. Ecchellensis eut une autre dispute avec l'abbé de Flavigni, docteur de Sorbonne, qui voulut lui prouver son peu de capacité dans la langue syriaque. Les écrits que son adversaire publia contre lui, n'empêcherent point la congrégation de la Propagande, de l'associer en 1636 à ceux qu'elle employoit à la traduction de la bible en arabe. On le rappella de Paris, où il professoit les langues syriaque & arabe au college royal, & on lui donna le même emploi à Rome. Abraham mourut dans cette ville en 1664. On a de lui, I. Eurhychius vindicarus contre Selden & Hortinger. Ce dernier écrivain avoit composé une histoire orientale, pleine de bevues, que l'auteur releve avec soin. II. Des remarques sur le catalogue des écrivains Chaldéens composé par Ebed Jesu. Elles sont estimables par une grande connoissance des livres de théologie écrits en syriaque & en arabe. III. Quelques ouvrages contre des Protestans, où il tâche de concilier les sentimens des Orientaux avec ceux de l'église romaine. Les teproches que les adversaires d'Abraham Ecchellensis lui firent en différens temps ont servi de prétexte aux Calvinistes, pour décréditer les témoignages qu'il rend de la foi de l'église orientale; mais c'est sans raison. Abraham Ecchellensis appuye ses témoignages sur des extraits de différens livres, qui sont pour la plupart dans la bibliotheque du Vatican. Il n'y a qu'à vérifier les passages, & s'ils sont exactement cités, comme on n'en peut pas douter, qu'importe la probité de celui qui les a mis en œuvre?

ECHARD, (Jacques) né à Rouen en 1644, entra dans l'ordre de St. Dominique, où il fut employé à continuer la bibliotheque des auteurs Dominicains commencée par le pere Jacques Querif, qui en avoit fait un quart. Le pere Echard se chargea de ce travail, & le publia en deux vol. in-fol. sous ce titre: Scripcores ordinis pradicarorum recenstit, notisque historicis de riticis illustrati, &c. Inchoavit Jac. Querif, absolvit que Jac. Echard, ambo ejus dem ordinis alumni, in-fol. 2 vol. Paristis

1719, 1724. Le premier vol. imprimé à Paris, parut en 1719, & le second n'y fut publié qu'en 1724. Cette bibliotheque, où il y a un grand nombre de recherches, est très-bien dirigée. On y trouve tous les détails qu'on peut desirer dans les livres de ce genre : l'abrégé de la vie des auteurs une liste détaillée de leurs ouvrages, l'indication des endroits, où ils ont été imprimes & des bibliothèques, où l'on trouve les manuscrits de ceux qui n'ont pas eu les honneurs de la presse. Il seroit peut-être à souhaiter que l'auteur n'eût pas prodigué autant les éloges, & qu'il cût été plus févere dans la critique; mais on ne doit pas exiger d'un Dominicain, qui écrit sur ses confreres, autant de sévérité qu'on en demanderoit à un indifférent. Le pere Echard mourut à Paris en 1724, à 80 ans. Sa piété égala son savoir; sa

mémoire sera long-temps chere à son ordre.

ECHIUS ou Eckius, (Jean) né dans la Souabe en 1483, se fignala de bonne heure par son érudition, qui lui mérita la place de professeur en théologie dans l'université d'Ingolstad. Il occupoit cette place, lorsque Lucher répandit le poison de ses erreurs. Il ne se contenta pas d'écrire contre lui ; il voulut le combattre de vive voix. On assembla une conférence à Leipsick en 1519. Cette conférence mérite une attention particuliere, & nous croyons devoir la détailler. Luther & Carloftad y disputerent contre Eckius en présence du prince Georges de Saxe, auquel cette ville appartenoit, du sénat & de l'université. Dans la premiere conférence Carlostad disputa seul contre Eckius, & on commença par la matiere du libre-arbitre. Eckius soutint contre Carlostad, que le libre-arbitre n'étoit pas entiérement perdu depuis le péché, mais seulement affoibli; & que la volonte n'étoit point purement passive sous la motion de la grace, mais qu'elle consent & coopere au bien que la grace lui fait faire. Cette matiere occupa pendant plusieurs jours, & le quatrieme de juillet Carlostad quitta la dispute & se retira. Luther prit la place de Carlostad dans la conférence du quatrieme de juillet. On y établit d'abord treize propositions qui rensermoient ses erreurs sur la pénitence, le purgatoire, le libre-arbitre, les indulgences & la primauté du Pape. Ensuite Echius en opposa treize autres, conformes à la doctrine de l'église. On commença par la primauté du Pape, & on continua de disputer sur cette matiere les trois jours suivans matin & soir. Eckius prouva par l'écriture & par la tradition qu'elle étoit de droit divin. Luther soutint toujours que ce qui distinguoit le Pape des autres évêques, ne lui appartenoit que par une institution purement humaine, & ne témoigna que du mépris pour toutes les autorités alléguées par Eckius, sans en excepter les conciles généraux. On passa à la question du purgatoire, qui occupa jusqu'au matin du onzieme de juillet. Luther dit qu'il étoit persuadé qu'il y avoit un purgatoire, mais il ajouta aussi-tôt que les preuves n'en étoient pas convaincantes; & que le livre des Machabees, d'où l'on tire une de ces preuves, ne se trouvoit pas dans le canon

des Jui comme oppoia foir du ne nia ni qu'e voient pensés dulgen de l'ég du doi qu'elle foutint par l'a fur la le pécl foutint de jui Luther. che da s'appuy Romai Tout 1

les adv fucces avoit b defenf que les logien mé plu dante, plusieu Propos 1543.1 les pri l'église IV. De Eckius miers comba

Jurisco

leiller

Il eft o

titre :

que, in.

EDM

des suifs. Eckius répondit qu'il suffisoit que ce livre fut reçu comme canonique par toute l'église pour faire autorité, opposa à Luther des témoignages formels de St. Augustin. Le soir du même jour on agita la matiere des indulgences. Lucher ne nia pas absolument que l'église eut le pouvoir den accorder, ni qu'elles pussent être utiles; mais il ajouta qu'elles ne servoient de rien aux fideles fervens qui ne vouloient pas être difpensés des œuvres satisfactoires. Eckius prouva l'utilité des indulgences par l'autorité des conciles, & par le consentement de l'église universelle. La pénitence fut le sujet de la conférence du douzieme de juillet. Eckius prouva par l'écriture & les peres, qu'elle commence ordinairement par la crainte. Mais Lucher foutint qu'il n'y en avoit point d'autre que celle qui commence par l'amour. Les deux jours suivans, on disputa uniquement fur la maniere dont étoient remises les peines temporelles dont le pecheur demeure redevable à la justice de Dieu; & Luther soutint qu'elles ne l'étoient pas en vertu des clefs. Le quinzieme de juillet Carlostad reprit à son tour la dispute à la place de Luther. Il fut principalement question de savoir, si le juste preche dans toutes ses bonnes actions, comme le prétendoient ces leretiques. Eckius réfuta fortement cet étrange paradoxe, & s'appuya principalement sur le chapitre septieme de l'épître aux Romains. Ainsi finirent les fameuses conférences de Leipsick. Tout le monde convint qu'Eckius y avoit eu tout l'avantage sur les adversaires. En 1538, il ne combattit pas avec moins de luccès à la diete d'Ausbourg la confession des Protestans. Il avoit beaucoup d'érudition, de facilité & de zele, & il fut le défenseur intrépide de la foi dans toutes les disputes publiques. que les Gatholiques eurent avec les hérétiques. Ce savant théologien mourur à Ingolstad en 1543, à 57 ans, après avoir formé plusieurs controversistes. Son école fut une source abondante, d'où fortirent de vives lumieres. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, I. Un traité contre les articles proposés à la conférence de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543. II. Un manuel de controverses, dans lequel il discute les principaux points, sur lesquels les novateurs attaquoient l'église romaine. III. Deux traités sur le sacrifice de la Messe. IV. Des homélies. V. Un commentaire sur le prophete Aggee. Echius montra plus de subtilité que de lumiere dans ses premiers ouvrages contre les Protestans; mais il devint fort en combattant, & ses dernieres productions sont très-solides.

EDER, (George) né à Freisingen, fut un des plus célebres Juilconsultes d'Allemagne. Son savoir lui mérita le titre de conleiller des empereurs Ferdinand I, Maximilien II & Rodolphe II. Il est célebre par un livre assez mas digéré & imprimé sous ce titre: aconomia bibliorum sive parcicionum biblicarum libri quin-

que, in-fol.

190

OU

On

ce

urs

38

qui

eà

, &

pas

de

ard

fa

33 ,

la

11

fes

le

ick

8

te.

au-

ns

80

int

ent

ité

re.

ne

1a

et.

les

n-

ze

2-

ar

er

11

il

en

nc

EDMOND, (Saint) né en Angleterre, fit ses études à Paris,

- No 9119 8E

où il sut reçu docteur en théologie. Son mérite sui gagna sa consiance du pape sinnocent sil, qui le chargea de prêcher une crossade, & qui l'en récompensa par l'archevêché de Cantorberi. S'étant brouissé avec son chapitre & ayant encouru la distrace d'Henri si roi d'Angleterre, il passa secrétement en Etante, & se se retira dans l'abbaye de l'entigni en Champagne: asyle ordinaire des prélats exilés d'Angleterre. Etant tombé malade dans les grandes chaleurs de l'été, il sut transporté au monastere de Soissac, pour respirer un air plus tempéré. Il y mourut quelques mois après, le 16 novembre 1240, & sut canonisé en 1249 par sinnocent si. Nous avons de lui un traité intitulé: Sperulum ecclesse qu'on trouve dans la bibliotheque des peres; il se composa pour l'édification des moines de l'es vertus & de ses miracles.

EGESIPPE, étoit juif de naissance. Ayant embrassé la foi chrétienne, il écrivit en cinq livres l'histoire ecclessasique, depuis la passion de Jesus-Christ jusqu'à son temps. C'étoit un recueil sincère des traditions apostoliques d'un style simple. Ezespepe, quoique très-savant, imitoit la maniere dont écrivoient les apôtres, aussi bien que leur vie. Pendant un voyage qu'il sit pour aller à Rome, il conféra avec plusseurs évêques, & trouva qu'ils étoient tous attachés à la même doctrine & aux mêmes maximes. Il rendoit témoignage que jusqu'à son temps, il n'y avoit aucun siege épiscopal, où l'on ne gardâttrèse exactement ce que le Seigneur avoit lui-même prêché. On marque sa mort vers l'au 181. L'église lui donne le titre de saint. Nous avons perdu ses écrits, excepté quelques petits fragmens

conservés par Eusebe.

EGINHART, secretaire de l'empereur Charlemagne, étoit allemand. C'est le plus ancien historien qui foit forti de cette nation suivant Vossius, cité par Bayle. Ses talens & son savoir lui mériterent la confiance & l'amitié de Charlemagne, dont il épou--fa la fille, suivant quelques-uns. Cette fille s'appelloit lmma; mais un auteur allemand a prouvé que l'empereur Charlemagne n'avoit point de fille de ce nom. Ainsi tous les contes qu'on a debité à ce sujet, tombent d'eux-mêmes. Eginhart recueillit les récompenses dues à son mérite; il eut la direction de plusieurs abbayes, & fut le fondateur & le premier abbé de Selingestat, monastere de l'ordre de St. Benoir dans l'archevêche de Mayence; il y fit fleurir les sciences & la piété. Il joignit à l'étude de la théologie celle des belles lettres, qui embellit les autres études. On place sa mort vers le milieu du neuvieme siecle. Les ouvrages de cet homme illustre sont I. Des annales qui vont jusqu'en 829; on les trouve dans la collection des écrivains françois. II. La vie de Charlemagne, dont on a donné une trèsbonne édition à Utrecht en 1711, in-4e. avec des savantes remarques. III. Des lestres à Francfort, in-fol. 1715. Le flyle d'EgiIni de choix of peuver de can EISI dans fa

pir dan de lui 1 ces me les Pro même g une chr. des me tempor d'Ingol de cont mériter ELIF pieux 8 St. Greg des œu ELIE dans un passa la enseigna quelque

uns en l
eu parmi
tr'autres
voyelles.
appartier
Mafforer,
qui ait e
Publia un
gloffaire
barbares
Nous avu
des rema
ELINA
l'ordre d
mond. C

coup de

lumiere.
qu'en 12
teste que
les trouve
lieux de

whart est assez noble; on y trouve plus de politesse que dans celui de ses contemporains. Ses histoires ne brillent pas par le choix des faits , ni par l'exactitude des recherches ; mais elles peuvent être utiles, & la narration en plait affez par cet air de candeur & de simplicité, si peu commun dans notre siecle.

EISENGREIN, (Guillaume) né à Spire, obtint un canonicat dans sa patrie. Ce bénéfice ne sut pas pour lui une raison de croupir dans l'oisiveté; il cultiva les lettres avec succès. Nous avons de lui un catalogue latin des témoins de la vérité. Il entend par ces mots les controversistes catholiques, qui ont écrit contre les Protestans. Flacius Illiricus a composé un catalogue dans le même goût pour les écrivains de sa secte. On a encore d'Eisengrein une chronique de Spire, imprimée en 1564, ouvrage où il y a bien des mensonges. Il y a un autre Eisengrein, (Martin) contemporain de Guillaume, qui fut vice-chancelier de l'académic d'Ingolftad, & qui mourut en 1578. On a de lai plufieurs livres de controverses, remplis d'emportement, & dont la plupart ne meritent aucune attention.

ELIE, archevêque de Crête vers l'an 587, étoit un prélat pieux & savant, dont nous avons des commentaires grecs sur St. Grégoire de Nazianze. On les trouve dans la derniere édition

des œuvres de ce saint.

a la

une

or-

dif-

an-

yle

ade

iaf-

rut

nile

Spe-1 ke

ulle

fes

foi

deun

ple.

cri-

age

es, 82

fon

rès-

ar-

int.

ens

lle-

1111-

lui

011-

a j

igne

on

illit

olu-

linde

les

cle.

one ins

res-

re-Egi-

hart

ELIE ou ELIAS LEVITA , rabbin, mort à Venise en 1550 dans un âge très avancé. Il étoit allemand de nation; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Rome & à Venise où il enseigna la langue hébraïque à plusieurs chrétiens, & même à quelques cardinaux. Munster le consulta souvent & profita beaucoup de la lecture de ses ouvrages, dont il traduisit quelquesuns en latin. Elie est le plus savant critique que les Juifs aient en parmi eux. Il rejetta plusieurs traditions mal sondées, & ent'autres celle qui regarde la prétendue antiquité des points voyelles. Il les attribue à Esdras. Ce rabbin a éclairei ce qui appartient à la Massore dans un livre intitulé: Massoret Ham Mafforer, imprimé à Venise & à Bâle. Elie est le seul des Juis. qui aitentendu parfaitement les paraphrases chaldaïques, & iI Publia un Dictionnaire chaldaïque de ces paraphrases, outre un Mossine hébreu, intitulé : Tisbi, qui explique les mots hébreux, batbares ou étrangers. Paul Fagius a traduit ce glossaire en latin. Nons avons encore de lui plusieurs livres sur la grammaire & des remarques sur les sivres de grammaire des deux Kimchi.

ELINAND ou HELINAND, né en Beauvoisis, entra dans lordre de Cîteaux & demeura long-temps à l'abbaye de Froimond. C'étoit un homme simple, qui avoit plus de vertu que de lamiere. Nous avons de lui, I. Une Chronique depuis Adam jul-Wen 1204. Elle comprenoit 48 livres, mais il ne nous en zeste que quatre qui vont depuis l'an 634, jusqu'en 1200. Cm les touve dans la bibliocheque de Cireaux, publiée par un religieux de cet ordre. On ne pouvoit guere faire un plus médioere

présent au public. L'ouvrage d'Elinand n'est qu'une compilation peu judicieuse & mal écrite. On y trouve cependant quelques faits pour l'histoire de France de fon siecle. II. Des sermons qui n'ont pas plus de prix que son histoire. III. Des vers françois sur la mort , que Loisel publia in 80 en 1594; on auroit du les laisser dans la poussière des bibliothèques, à moins qu'on ait voulu les donner comme une époque de la barbarie de notre

langage. ELEUTHERE, évêque de Tournai vers l'an 490, sut un prélat édifiant, dont il nous refte un fermon sur la Trinité qui

a été imprime dans la bibliotheque des peres.

ELOI, (Saint) naquit dans le village de Cadaillac près de Limoges vers l'an 588, d'une famille chrétienne. Ses parens remarquant en lui beaucoup d'adresse pour les ouvrages des mains, le confierent à un orfevre nommé Abdon, directeur de la monnoie à Limoges, qui lui apprit son art en peu de temps. A l'âge de trente ans , quelques affaires l'obligerent d'aller à la cour de Clotaire II, qui étoit alors à Paris. Le Roi voulant faire faire un siege magnifique orné d'or & de pierreries, Eloi se chargea de ce travail & apporta deux chaises au lieu d'une qu'on attendoit. A la vue de la premiere, Cloraire admira l'habileté de l'ouvrier; mais il admira beaucoup plus sa fidelité, quand il vit la seconde. Remarquant beaucoup d'esprit dans ses réponses, il lui donna part à sa consiance, & crut devoir l'employer à des choses plus importantes. Pour se l'attacher plus surement, il lui proposa de prêter le serment de fidélité. Eles craignant de jurer sans nécessité, s'en défendit avec toute l'humilité possible ; & croyant qu'il ne pouvoit éviter d'offenser Diet ou de déplaire au Roi, il versa des larmes. Le Roi en sut tou-ché, & dit que cette délicatesse de conscience l'assuroit plus de sa fidelité, que cous les sermens qu'il elle pu faire. St. Eloi, peu content de ce qu'il avoit fait jusqu'alors pour son salut, entreprit de mener une vie plus mortifiée. Il portoit des habits magnifiques , & quelquefois tout de foie , quoiqu'elle fut encore rare; car l'usage des vers à soie n'étoit venu des Indes qu'au commencement du sixieme siecle. Il avoit des ceintures & des bourfes garnies d'or & de pierreries. Mais quand il eut fait de plus grands progrès dans la vertu, il donna tous ces ornemens aux panyres. & il se convroit 6 simplement aux conde pauvres, & il se couvroit si simplement, que souvent une corde lui servoit de ceinture. Elos fonda deux célebres monasteres; sun près de Limoges, qui est Solignac où il mit des moines tirés de Luxeu. En peu de temps il y eut jusqu'à cent cinquante moines de divers pays, qui exerçoient plusieurs métiers & vivoient dans une grande régularité. St. Eloi vouloit s'y retirer lui-même, mais la providence le destinoit ailleurs. L'autre monastere qu'il établit, fut pour les filles, à Paris dans la maison que le Roi la avoit donnée. Il y mit une discipline très exacte, y affembla jusqu'à trois cens filles, & leur donna pour abbesse Ste. Aures Cette Il em plusier Tours sant e Après pour I prêcha d'eglis concil les év fous A décen core 1 contie ne per Ouen I

œuvre devoir dre & St. Ce devins & d'at fances chanfo font p de la & un

l'empi de Pla éclata un dia fur l'ir parle d zoi de dit qu & que decine dans 1 broise Par Je lavant

la scie

tion

ues

qui fur

les

ait

otre

un

s de

re-

ins,

10n-

l'age

ir de

e un

a de

tten-

é de

nd il

re-

'em-

plus

Elor

l'hu-

Dieu

tou-

de sa

con-

eprit

gnifi-

rare;

com-

our-

plus

s aux

corde

i'un

és de oines

dans

mais

oi lui

mbla

Aures

Cette abbaye a subsisté long-temps sous le nom de St. Eloi. Il employa son art pour orner d'or & de pierreries les chasses de pinsieurs Saints, de St. Germain de Paris, de St. Marcin de Tours, de Ste. Genevieve, de St. Quencine, de St. Lucien. N'étant encore que laic, il avoit l'autorité & le zele d'un évêque. Après la mort de St. Acaire, évêque de Noyon, St. Eloi fut élu pour lui succeder en 640. Des qu'il fut élevé à l'épiscopat, il prêcha la foi à des peuples idolatres, fonda un grand nombre d'églises & de monasteres, & parut avec grand éclat dans un concile tenu à Châlons. Députe avec St. Ouen vers l'an 651, par les évêques de France, il alla à Rome au concile qui fut tenu sous Martin II. Sa mort fut comme sa vie, elle arriva le premier décembre 1663. On a seize homelies qui portent son nom ; encore les critiques doutent qu'elles soient de lui, quoiqu'elles contiennent des restes précieux de l'ancienne discipline. Mais on ne peut douter de l'abrégé de la doctrine de St. Eloi, que St. Ouen nous a conservé dans sa vie, & qui se trouve aussi entre les œuvres de St. Augustin. Cet abrégé comprend les principaux devoirs de la vie chrétienne, expliqués d'un fiyle simple, tendre & paternel. La plus grande partie est tirée des sermons de St. Césaire, dont les évêques se servoient souvent. St. Eloi y condamne tous les restes d'idolâtrie, comme de consulter les devins, d'observer les éternuemens, ou le chant des oiseaux, & d'autres superstitions. Il défend les mascarades & les réjouissances profanes du premier jour de janvier; les danses, les chansons à la fête de St. Jean. De telles pratiques, dit-il, ne sont pas de Dieu, mais du diable. Nous avons une traduction de la vie de St. Eloi, publiée en 1693 in-8°, à Paris par l'abbé l'Eveque, chapelain de la chapelle des orfevres. Il y joignit une versionfrançoise des homélies, qui portent le nom du saint prélat, à un recueil de plusieurs fragmens de sermons du même saint. I. ENE'E DE GAZE, philosophe platonicien, florissoit sous l'empire de Zénon & sur la fin du cinquieme siecle. Il quitta la secte de Platon, pour se faire chrétien, & il rendit des témoignages éclatans à la religion qu'il avoit embrassée. Nous avons de lui un dialogue intitulé: Théophraste; cet ouvrage important roule sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps. Il y Parle des souffrances de quelques martyrs d'Afrique sous Hunneric, soi des Vandales, & il en rapporte des choses surprenantes. Il dit qu'on avoit arraché la langue à plusieurs jusqu'à la racine, & que cependant ils parloient contre toutes les loix de la médecine & contre l'ordre de la nature. Son dialogue se trouve dans la bibliotheque des peres traduit de grec en latin par Ambroise le Camaldule. Nous en avons une édition séparée, publiée Par Jean Baver à Leipsick en 1655, in-4°. L'éditeur y a joint des lavantes notes par Bartius.

fa science & par sa piété. Il sit briller ces deux qualités dans

les conciles de Savonieres & de Troye où il se trouva. Ce sul lui qui reçut les reliques de St. Maur. Nous avons de lui une réponse aux objections des Grecs où il y a de la solidité, mais son style n'a point cette pureté & cette élégance qu'on y desireroit. Cette réponse se trouve dans le spirileza de dom Luc d'Acheri & dans les collections des conciles. Elle est divisée en sept questions. On trouve dans la fixieme, où il établit la primauté du Pape, une chose fort remarquable. Il dit que le grand Constantin, avant que de quitter Rome pour sonder Constantinople, donna à l'évêque de Rome l'autorite royale, & en sit écrire l'acte authentique, qui sut des-lors répandu par tout le monde. La fausset de cette prétendue donation de Constantin a été démontrée dans le fiecle dernier; & avant Enée, on ne

voit point d'auteur qui en ait parlé.

ENNODIUS, né en Italie en 473, étoit issu d'une famille illustre des Gaules. Son esprit brilla beaucoup des sa jeunesse; on le choisit pour faire la panégyrique du roi Théodoric, & il s'en acquitta avec succès. Il entreprit ensuite la défense du concile de Rome, qui avoit absous le pape Symmaque. Elevé sur le siege de Pavie vers l'an 510, il montra beaucoup de zele pour la réunion de l'église d'Orient avec celle d'Occident. Le pape Hormifaas l'envoya légat à Constantinople, mais ce voyage fut inutile, Ennodius en fit un second qui n'eut pas plus de succès. Ce prelat finit sa carriere à Pavie en 521, à 48 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont I, Vingt-huit discours ou déclamations. II. Un panégyrique de Théodoric, roi des Ostrogoths. III. Une apologie du concile de Rome. IV. Neuf livres d'épitres à diverses personnes. Le pere Sirmond, Jésuite, publia une édition de ces différens ouvrages en 1612. On trouve dans la plupart du savoir & de l'éloquence, du moins de celle qui étoit à la mode de ce temps-là.

I. EPHREM, (Saint) diacre d'Edesse, naquit en Mesopotamie. Son origine n'avoit rien que de bas selon le monde : mais la vraie noblesse, qui vient de la foi, se trouvoit dans sa famille puisqu'on y comptoit des martyrs. Ephrem ne fut pas exempt de la légéreté & des autres défauts ordinaires aux jeunes gens. Il se mit étant encore peu avancé en âge, sous la conduite d'un faint vieillard , qui vivoit sur une montagne voifine de Nisibe. Il commença alors à mener une vie très-penitente, priant sans cesse, dormant peu, observant un jeune rigoureux, & vivant dans une pauvreté parfaite. Dieu qui lui avoit inspiré de mener ce genre de vie, l'éleva par ce moyen à une haute perfection. Il réprima si parfaitement l'impétuosité naturelle de son caractere que l'on ne vit jamais un homme plus doux ni pl uspatient. L'esprit de componction dont il étoit plein, & qui faisoit son caractere particulier, donne encore aujourd'hui beaucoup de force & d'onction à ses écrits, comme il en donnoit pendant sa vie à ses exhortations. Mais la grande vertu de st. Ephrem étoit l'humilité. La vue des dignites ecclésiastiques lui

donn élu é prenc Achis il pri qu'il ayant après ville ! grand diacon cours cœur pas de cessité une g rent d ville 8 qu'ils leurs i voyoit environ malade qu'il co cellule dance. devoit oc ce i aux par qui mo qu'une avoir fa Par des fait pré apparer l'an 3 7 tion des les enn dans la més de du saint l'écritur deux ce & dont il en av fyriaque

tant de s

fue

ine

ais

esi-

uc

en

-110

le

nf-

en

ein

ne

lle

e; en

ile

le

ur

pe

ès.

ns

es

uf

e,

ve

lle

2-

13

2-

as u-

1-

10

2 9

ré

le

11

10

ŧ.

45

donnoit une telle frayeur, qu'ayant un jour appris qu'on l'avoit élu évêque d'une ville, & qu'on cherchoit les moyens de le prendre pour le faire sacrer , il imita l'action de David chez Achis, en contrefaisant l'insensé. Quand il vit qu'on le laissoit, il prit son temps pour s'enfuir, & demeura caché jusqu'à ce qu'il sut qu'on en avoit élu & facré un autre. Le saint solitaire avant passé plusieurs années dans les déserts de Nisibe , alla après la mort de l'illustre St. Jacques dont il étoit ami, à Edesse, ville célebre par la piété de ses habitans, & environnée d'un grand nombre de saints solitaires. Il y sut élevé malgré lui au diaconat, & il fut chargé de prêcher la parole de Dieu. Ses discours pleins de la lumiere d'une science toute divine, ne respiwient que la charité, l'humilité, & la componêtion dont son cœur étoit pénétré. Ses travaux pour l'église ne l'empêchoient pas de vivre dans la retraite, d'où il ne fortoit que par la nécessité de son ministere. Peu de temps avant sa mort il arriva une grande famine & une maladie contagieuse, qui l'obligerent de quitter sa cellule, pour venir affifter les pauvres de la ville & de la campagne. Il parla aux riches avec tant de force, qu'ils firent des efforts extraordinaires pour le soulagement de seurs freres. Chargé de la distribution des aumônes, il pourvoyoit chaque jour à tous les besoins des pauvres. Il fit disposer environ trois cens lits dans les galeries publiques, pour les malades. Il les fervoit lui-même, & ensevelissoit les morts; ce qu'il continua pendant un an entier; & il ne retourna dans sa cellule, qu'après que la nouvelle récolte eut ramené l'abondance. Un mois après, il fut attaqué de la maladie dont il devoit mourir. Toute la ville d'Edesse accourut à son monastere, & ce fut en sa présence qu'il fit son testament. Il fit donner aux pauvres tout ce qu'on avoit préparé pour ses funérailles, qui montoit à de grandes sommes. Il n'accepta qu'un cercueil, qu'une dame le conjuroit de recevoir; mais ce fut après lui avoir fait promettre, qu'elle ne se feroit plus porter en chaise par des hommes, comme la coutume en étoit établie. On ne sait précisément ni son âge, ni l'année de sa mort; mais il y a apparence qu'il a vécu long-temps, & qu'il est mort au plutôt l'an 378. St. Ephrem a composé plusieurs ouvrages pour l'instruction des fideles, & pour la défense des vérités de la foi, contre les ennemis de l'église. Ils étoient écrits en langue syriaque 3 dans la suite ils ont été traduits en grec, & tellement estimes de toute l'antiquité, que quelques années après la mort du saint diacre on les lisoit publiquement dans les églises après l'écriture-fainte. Nous avons parmi les œuvres de St. Ephrem, deux cens dix-neuf opuscules qui portent le nom de ce pere, & dont on ne peut douter que la plupart ne soient de lui; mais ilen avoit composé un plus grand nombre. Ceux qui savent le synaque, trouvent une si grande élégance dans l'original, & tant de traits d'éloquence, qu'ils ont peine à décider, si c'est

de la beauté de ses expressions, ou de la sublimité de ses pens fées, que ses discours empruntent leur force & leur élévation. On traduisit en grec plusieurs de ses discours, même de son vivant. St. Ephrem y fournit des armes non seulement contre les hérésies de son temps & celles qui l'ont précedé, mais encore contre celles qui devoient s'élever dans la suite. Ils sont pleins de force, & en même temps écrits d'une maniere si pathétique, qu'on ne peut s'empêcher d'être touché en les lisant. St. Ephrem avoit le don particulier de répandre par-tout un esprit de pénitence, de componction & de gémissemens, même dans les sujets qui en paroissoient moins susceptibles. On peut dire que ce faint docteur s'est peint au naturel dans son testament , que l'on doit regarder comme le monument de ses vertus. Le cardinal Quirim, fit publier depuis 1732 jusqu'en 1747, toutes les œuvres de St. Ephrem d'après les manuscrits de la bibliotheque du Vatican. Cette édition faire à Rome, augmentée & enrichie de tout ce qui peut la faire rechercher, est en grec, en syriaque & en latin en 3 vol. in-fol. Elle a paru sous ce titre : S. Ephrem Syri opera omnia qua extant grace, Syriace, & latine, ad MSS. codices collata. Syriacum textum recensuit P. Benedicti soc. Jesu ; grecum suravit Simon Assemanus cum notis, & animadversionibus. Romz 1747. Nous avons en françois les œuvres de piete de St. Ephrem, diacre d'Edesse, & docteur de l'église, 2 vol. in-12.

II. EPHREM, (Saint) patriarche d'Antioche, écrivit pluseurs ouvrages pour la défense du concile de Calcédoine, de St. Cyrille &c de St. Léon, dont Phorius nous a conservé des extraits.

I. EPIPHANE, (Saint) naquit en Palestine vers l'an 310. Après avoir eu dans l'enfance une éducation chrétienne, il passa en Egypte où il fut instruit par d'excellens maîtres. Il y demeura long-temps, & s'y occupa sur tout à connoître & à pratiquer ce qu'il y avoit de plus parfait dans les exercices des solitaires. Il y conversa avec des Gnostiques, & apprit de leurs bouches leurs dogmes & leurs mysteres. Ils tâcherent de lui corrompte le cœur; mais Epiphane fut garanti de leurs pieges, par la grace. La pureté de sa foi ne fut pas moins à l'épreuve de leurs héréfies; & loin de s'y laisser furprendre, il les découvrit aux évêques des lieux, qui en firent bannir près de quatre vingt. Etant retourné dans la Palestine , il y fonda un monastere, dont il prit le gouvernement, & il fut élevé au sacerdoce. Il profita de fa retraite pour étudier l'écriture sainte, & les auteurs eccléfiastiques qui avoient écrit sur la religion avant lui. Après avoir gouverne quelque-temps ce monastere, il fut ordonne malgre lui évêque de la métropole de l'isle de Chypre nommee auparavant Salamine, & alors Constantia. Comme c'étoit une ville maritime & de grand abord, son application, meme aux affaires temporelles, fit éclater sa vertu & le rendit très telebre. Mais ces sortes d'affaires ne le dissipoient point, parce qu'il ne perdoit pas Dieu de vue au milieu de ses occupations.

荣n de Colitai foin le perion nafter de ce i fante 1 **schilm** 382. I l'hiver 383 , 8 dant d rempli austeri quelqu chargé tenir; zout ce veillard phane é pas fa p à la prie un grai pital de Principa qu'il le écrits. trautre Il enga la comi contrai: donna le conci Au con il ordor me qui l'avoit encore ; le nom plie de f lui ont illustres d'avoir ( ennemis fon zele

Epiphane

l'aucorai

pens

ion.

fon

e les

core

eins

que,

orem

éni-

ijets

aint

doit

rini,

e St.

can.

it ce

atin

pera lices

cum

omz

em,

eurs

rille

près

en en

eura

quer

res.

ches

pre

ace.

éré-

évê.

ngt.

ont

-010

eurs

ores

nné

me

toit

me

rès-

ns.

gn devenant évêque, il n'avoit point quitté l'habit pauvre des solitaires, & il en avoit conservé avec encore beaucoup plus de soin les pratiques les plus importantes. Un grand nombre de personnes se rangerent sous sa discipline, & établirent des monasseres de tous côtes en l'isle de Chypre, pour être plus près dece saint homme. Comme on connoissoit sa charité compatissante pour les pauvres, chacun s'empressoit de lui remettre ses biens entre les mains, afin qu'il en fût le distributeur. Le schisme d'Antioche l'engagea de faire un voyage à Rome l'an 182. Il logea chez la célebre veuve Ste. Paule. Ayant ainsi passé l'hiver chez elle, il retourna à Salamine au printemps de l'an 383, & Ste. Paule le suivit peu de temps après. Il la retint pendant dix jours dans sa maison, & admiroit combien elle étoit remplie de l'esprit de Dieu. Mais comme elle poussoit loin ses austerités, qu'il craignoit qu'elle ne s'affoiblit trop, il vouloit quelquefois modérer la rigueur de sa pénitence. S'étant un jour chargé de l'engager à user d'un peu de vin, il ne peut rien obtenir; & comme on lui demandoit le succès de son entretien; tout ce que j'ai gagné, dit-il, c'est qu'elle a presque persuadé à un veillard comme moi , de n'user jamais de vin. Au reste St. Epiphane étoit lui-même un évêque très-pénitent; mais il ne mettoit pas sa piété dans la grandeur des austérités extérieures. L'assiduité à la priere & à l'étude, son application aux fon tions épiscopales, un grand zele pour rendre service au prochain, faisoit le capital de sa pénitence, dont l'amour de Dieu étoit l'ame & le Ptincipe. St. Epiphane a toujours été fort opposé à Origene: parce qu'il le croyoit coupable des erreurs qui se trouvent dans ses écrits. Il se brouilla pour cela avec plusieurs personnes, entrautres avec Jean évêque de Jérusalem, zélé partisan d'Origene. Il engagea même les moines du diocese de Jean à se séparer de la communion de leur évêque, & par une autre entreprise aussi contraire à la prudence qu'elle étoit opposée aux canons, il ordonna Paulinien pour être leur prêtre. En l'an 401, il assembla le concile de sa province ; où il condamna la lecture d'Origene. Au commencement de l'an 403, il alla à Constantinople, où il ordonna un diacre sans le consentement de S. Jean Chrisoston me qui en étoit évêque, & contre qui Théophile d'Alexandrie l'avoit prévenu. Il mourut en s'en retournant à Salamine, étant encore sur mer l'an 403, âgé d'environ 93 ans. Sa vie qui porte le nom d'un de ses disciples est une piece sans autorité, remplie de fables & d'anachronismes. Malgré les grands éloges qui lui ont été donnés pendant sa vie & après sa mort par de tresillustres peres de l'église, on ne peut s'empêcher de l'accuset d'avoir été trop crédule, de s'être lié trop légérement avec les ennemis de St. Chrisostome, & d'avoir quelquefois plus consulté son zele que ses lumieres. Les écrits que nous avons de Sr. Epiphane, sont le traité des hérésses l'abrégé de ce traité; l'ancorat; un livre des poids & des mesures; un sur les douze

pierres précieuses de l'habit du grand prêtte, imprimé à Rome sous ce titre : S. Epiphanii de XII gemmis rationalis summi sacerdoris Hebraorum liber ad Diodorum. Prodit nunc primo ex antiqua versione latina opera, & studio Fr. Foggini qui & notas adjecit, in-40. Rom. 1743; le physialogue; une lettre à Jean de Jérusalem, & une à St. Jerome. I. Le traité des hérésies est le plus considérable des ouvrages de St. Epiphane. St. Augustin le préfere au traité de St. Philastre sur la même matiere. Il en a lui-même suivi la méthode & transcrit des endroits dans son livre des hérésies. C'est au jugement de Photius, le traité le plus étendu & le plus prile qu'on ent fait jusqu'alors contre les heresies, parce qu'on y trouve recueilli tout ce que les autres avoient dit de bon sur la même matiere. Il est cité par les peres du septieme concile. qui donnent à St. Epiphane la gloire d'avoir triomphé de toutes les héresies en 80 titres. L'ouvrage est en effet divisé en 80 hérésies. Par le mot d'heresies, St. Epiphane entend une secte ou une société d'hommes qui ont sur la religion des sentimens particuliers. Il distingue, comme St. Philastre, entre celles qui ont paru avant la naissance de Jesus - Christ, & celles qui ne font venues qu'après. Les premiers sont au nombre de vingt, les autres au nombre de soixante. II. Le second écrit de St. Epiphane est l'ancorat, dans lequel il traite non-seulement de la Trinité, mais encore de l'incarnation, de la résurrection des morts, & de presque tous les dogmes de la religion. Il pose pour premier objet de notre foi un seul Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils & le Saint-Esprit, toutes les trois éternelles & de même essence. Le nom d'ancorat que St. Epiphane donna à cet ouvrage est un mot grec qui signifie ancre. Comme il y avoit recueilli tous les passages de l'écriture qui servent à établir notre foi, il desiroit que ce livre pût, comme l'ancre d'un vaisseau, affermir les fideles dans la doctrine orthodoxe, au milieu des tempêtes & des agitations de l'hérésie. Cet ouvrage devint si célebre, qu'il se répandit presque par toute l'église, III. Celui dans lequel il fait paroître plus d'érudition est son traité des poids & des mesures. Son deffein paroît être de donner aux fideles des instructions générales pour l'intelligence de la bible. IV. Le recueil des propriétés des animaux sous le nom de physiologie est plus ancien que St. Epiphane, puisqu'il est cité par Origene; mais on ne peut ôter à ce pere les réflexions mystiques & morales sur ce naturalisse. Il est aisé de juger par les écrits de St. Epiphane qu'il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. En lisant son grand traité contre les héréfies , on y trouve nonsensement une exposition assez détaillée des dogmes de la religion, & des opinions tant des hérétiques que des philosophes, même les plus éloignés de son siecle; mais encore quantité de fragmens des anciens écrivains ecclésiastiques, & une partie considérable de l'histoire de l'église. C'est sans doute ce qui a fait dire à St. Jerome que les doctes lisoient les ouvrages

le St. 1 ajoute q temmer des moi combat mais for quefois bonne c qui tom quelque Ces defa qu'ils ne teur le t de les o latin, par II. EP. celebre C

Sozomene composer qu'il avoi trois histo fion des nom à Ox de courte. tre de St. Cet écrive troisieme les version III. EP Chypre, fa qui doive fermons qu de St. Ep l'an 870.

qu'il trad

nous avons
intitulé: S.
tecucils.

ERASMI
fut enfant
drale d'Utr
l'obligerent
Augustin. P.
de, & com
mépris du m
il alla à Pari

bit de son

Tome II.

IV. EPI

me

fa-

34.04

0,

84

a-

ité

ivi

es.

us.

on

ur

2 5

es

30

ou

ns

ui

10

9

le

113

e

1-

1-

ne

e

à

e

e

20

é

..

y-

S

C

n

6

e

le St. Epiphane à cause des choses qu'ils contenoiens. Lorsqu'il ajoute que les simples les lisoient pour les paroles, il veut appaces moins intelligens par sa simplicité. Il y a des hérésies qu'ils combat foiblement, d'autres avec plus de force & de succès quesois obscur & embarrasse. Crédule au-delà des regles de la bonne critique, il ajoutoit foi trop légérement aux mémoires quesquesois obscur et embarrasse. Crédule au-delà des regles de la qui tomboient entre ses mains; delà vient qu'il se contredit quesquesois & qu'il péche souvent contre la vérité de l'histoire. Ces désauts que l'on reprend dans ses écrits n'ont pas empêché qu'ils ne soient très-essimés, & qu'ils n'aient mérité à leur autre le titre d'illustre docteur de l'église. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Paris, in-fol. 1622, en grec & en latin, par le P. Peran.

II. ÉPIPHANE LE SCHOLASTIQUE, vets l'an 510, étoit ami dit télèbre Cassidatore, premier ministre de Théodoric. Ce fut à sa priere qu'il tradussit du greccen latin les historiens eccléssastiques, Socrate, socrane & Theodorer. Cassidore se servit de cette version pour composer un corps d'histoire qu'il nomma Triparcite, parce qu'il avoit fait un choix de ce qu'il y avoit de meilleur dans ces tois historiens. On attribue encore à Epiphane une ancienne version des antiquités des Juiss de Joseph: elle a paru sous som a Oxford l'an 1700, in fol. Les savans lui donnent encore de courtes scholies sur la premiere épitre de St. Pierre, sur l'épitre de St. Jude, sur la premiere & seconde épitre de St. Jean. Cet éctivain paroit dans ces différens ouvrages un auteur du strosseme ordre. Son syle est infecté de la barbarie de son siecle;

ses versions ont quelque sidélité, mais sans élégance.
III. EPIPHANE, archevêque de Constance dans l'isse de Chypre, se signala par les vertus épiscopales, et par les lumieres qui doivent accompagner ces vertus. On a de lui plusseurs semons que le pere Perau, Jésuite, sit imprimer avec les œuvres de St. Epiphane, in-fol. 2 vol. à Paris 1622. Il florissoit vers lan 870.

IV. EPIPHANE, moine de Jérusalem vers l'an 955, dont nous avons un ouvrage qui peut être utile aux historiens, il est initulé: Syria & urbs sancta; Leon Allacius l'a publié dans ses requells.

ERASME, (Didier) naquit à Roterdam vers l'an 1465. Il fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de neuf ans dans la cathéa dale d'Utrecht. Après la mort de Gerard son pere, ses tuteurs l'obligerent de prendre l'habit de chanoine régulier de saint de, & composa quelques ouvrages de piété, comme celui du méphi du monde. Ordonné prêtre en 1492 par l'évêque d'Utrecht, l'alla Paris pour y continuer ses études, portant toujours l'habit de son ordre, & demeura quelque-temps au collège de l'ume II.

montaigu. Y étant tombé malade à cause de la mauvaise nourris ture , il retourna en Flandre. Bien-tôt après il revint à Paris pour y étudier la théologie; mais il ne goûta point la méthode scholastique qui y étoit en usage. Il fit un voyage en Angleterre en 1499, & retourna ensuite à Paris d'où la peste le sit passer à Orléans. Il y étudia en droit, & y fit d'assez grands progrès. Après s'être appliqué quelque-temps à cette étude, il fit un second voyage en Angleterre, & revint à Paris pour la troisieme fois. Il n'y demeura pas long-temps : le desir qu'il avoit de voir l'Italie, lui en sit entreprendre le voyage en 1506. Il demeura près d'un an à Bologne, & s'y fit recevoir docteur en théologie. Ce fut alors qu'il écrivit à Lambert Brunnius, secretaire du pape Jules II, pour demander la dispense de ses vœux. Le Pape fit ausli-tot expédier un bref pour la lui accorder. De Bologne Erasme alla à Venise où il fut quelque-temps correcteur dans la belle imprimerie d'Alde Manuce. Appellé à Padoue par le prince Alexandre, fils naturel de Jacques IV, roi d'Ecosse, pourvu de l'archeveché de faint André, il le suivit à Ferrare & enfin à Sienne. Lorsqu'Erasme demeuroit dans cette derniere ville, ses amis l'inviterent à venir à Rome, & le présenterent au Pape, dont il fut très-bien reçu. Les cardinaux lui firent ausi beaucoup d'accueil, entr'autres le cardinal de Medicis qui fut depuis Pape sous le nom de Léon X. On lui offrit la charge de pénitencier, qu'il refusa. Après avoir fait quelque séjour en cette ville , il vint retrouver à Sienne l'archevêque de St. André, avec lequel il retourna à Rome, où on voulut le fixer. Mais ses amis d'Angleterre le rappellerent, en lui faisant espérer de grands avantages de la part du roi Henri VIII, qui avoit pour lui une estime particuliere. Il arriva donc en Angleterre en 1509, & alla demeurer chez Thomas Morus, grand chancelier du soyaume. Il refusa une cure qu'on lui offrit : cet emploi ne convenant point à un homme qui avoit un goût si décidé pout les voyages. Il vint encore à Paris, & peu de temps après il retourna en Angleterre, où il enseigna publiquement la langue grecque dans l'université d'Oxford. Mais enfin ne trouvant point d'établissement convenable dans ce royaume, il le quitta pour aller deraeurer à Bale, d'où il alloit assez souvent dans les Pays-bas, & même en Anglererre. Léon X ayant été éleve sut le St. Siege, Erasmo lui écrivit pour le prier de trouver bon qu'il lui dédiat son édition grecque & latine du nouveau testa ment. Le Pape lui fit une réponse très-obligeante, & agréa la proposition qu'il lui avoit faite. La protection que Leon X donna à cet ouvrage, n'empêcha pas plusieurs catholiques de l'attaquer & de le censurer. Erasme en fit l'apologie, & obtint une nouvelle approbation du Pape pour une seconde édition du me me ouvrage. On a fait depuis plusieurs autres éditions de cette même version du nouveau testament, qui n'a jamais été condamnée. L'empereur Charles V le fit consciller de ses états d'Ate

criche : vers l'a ment. à l'exc contre étoit sy plusieu extrair proposi cenfure tions & vant h verains plois tr terre ; d'eux. logne , effayere perfuad engager termes , fur le s) pas er o, qui v , mais o, ensev Erasme choses c cune au princes : abusent Cette le le fit acc tholique tion auff ferentes Luther n que par me il avi en cense Pour lui l'églife c

fes écrits

fa lettre,

urri

Paris

tho-

ngle-

le fit

e, il

ir la

avoit

6. IL

r en

ecre-

œux.

r. De

e par

offe,

re &

niere

erent

firent

s qui

harge

ur en

indre ;

Mais

rer de

pour

1509,

er du

oi ne

pour

rès il

angue Point

pour

ns les

vé fui

r bon

tefta-

rea la

don

l'atta-

it une

u mê-

cette

é con-

d'Alle

niche : titre qui augmenta son crédit & sa réputation. Ce fue vers l'an 1520 qu'il composa ses paraphrases sur le nouveau testament. Elles furent moins critiquées que sa version & ses notes, & eurent même l'approbation de presque tous les théologiens, à l'exception de Noel Beda & de quelques autres très prévenus contre Erasme. La faculté de Paris sollicitée par Beda qui en étoit syndic , censura ses colloques familiers , comme contenant plusieurs erreurs contre la foi & les bonnes mœurs. Beda fit extraire ensuite par quelques docteurs, un grand nombre de propositions des autres ouvrages d'Erasme, & en poursuivit la censure, qui ne parut qu'en 1531. Erasme publia des explications & des déclarations sur chaque proposition censurée, qu'il adressa à la faculté même, avec une préface respectueuse & honorable pour ce corps. Cette censure n'empêcha pas que ce savant homme ne fût toujours très estimé des Papes & des Souverains. Paul III voulut le faire cardinal, & lui offrit des emplois très-confidérables. Clement VII & Henri VIII, roi d'Angleterre, lui écrivirent de leur propre main, pour l'attirer auprès d'eux. Le roi François I, Charles-Quint, Sigismond roi de Pologne, Ferdinand roi de Hongrie, & plusieurs autres princes essayerent en vain de le fixer dans leurs états' par des pensions considérables. L'hérésiarque Luther s'étoit efforcé de le gagner, persuadé qu'il accréditeroit beaucoup son parti, s'il pouvoit y engager un homme si généralement estimé. Il lui écrivit en ces termes:,, Mon cher Erasme, qui faites tout notre honneur, &c " sur lequel nous espérons, quoique nous ne vous connoissions , pas encore , regardez-moi comme un frere en Jesus-Christ , " qui vous honore, vous estime & vous aime parfaitement, " mais dont l'ignorance est si grande, qu'il ne mérite que d'être 3, enseveli & caché dans un coin inconnu au ciel & à la terre. Frasme repondit poliment à Luther, & lui conseilla entr'autres choses de ne point se laisser emporter par la colere, ni par aucune autre passion; de ne jamais parler en chaire contre les Pinces ni contre les Papes, mais seulement contre ceux qui abusent de leur confiance & du crédit qu'ils ont auprès d'eux. Cette lettre, qui sembloit devoir attirer des louanges à Erasme, le sit accuser d'être d'intelligence avec Luther contre l'église catholique. Erasme étonné de voir former contre lui une accusation aussi grave avec aussi peu fondement, s'en plaignit en differentes lettres, & se justifia en disant, qu'il ne connoissoit ni Luther ni ses écrits, qu'il n'avoit sur lui aucune autorité, & que par conféquent il devoit se contenter de lui donner, comme il avoit fait, les avis qu'il croyoit nécessaires, sans s'ériger en censeur de sa conduite. Erasme écrivit au pape Clement VII, Pour lui témoigner l'attachement inviolable qu'il avoit pour Péglife catholique, & la disposition où il étoit de corriger dans les étits tout ce qu'on y trouveroit de repréhensible. En finissant falette, qui est de 1524, il exhorte le Pape à appaiser les trou-

bles causés par les guerres & par la nouvelle hérésie. ,, Vous y , réussirez, lui dit-il, si vous êtes également favorable à tous , les princes, & si vous changez les choses qui peuvent être , changées, sans faire tort à la religion. " Ce conseil étoit bien Sage. Erasme reçut peu de temps après une lettre de Melanchion, qui se plaignoit de quelques sectateurs de Luther, & s'efforçoit de gagner celui à qui il écrivoit. Erasme répondit à Melanchion, qu'il avoit raison de se plaindre de plusieurs qui abusoient du nom de l'évangile. Je ne veux point, ajoute-t'il, juger des motifs de Luther, ni vous obliger à changer de sentiment; mais j'aurois fouhaite qu'ayant un esprit propre aux lettres, vous vous y fussiez entiérement attaché, sans vous mêler de cette querelle de religion. On voit ici un homme tout occupé de belles-lettres, & qui couvre sous le nom de modération, une espece d'indifférence. Néanmoins à la fin de la même lettre, Erasme disoit nettement que plusieurs choses le choquoient dans la doctrine & la conduite de Luther; que cet homme en outrant tout, & se portant aux dernieres extrêmités, ne disposoit point les évêques & les princes à embrasser la réforme. L'évangile de Jesus - Christ, ajoutoit - il, a rendu les hommes meilleurs: mais le prétendu nouvel évangile ne fait que les corrompre. Melanchton avoit mandé à Erasme qu'il ne trouvoit pas mauvais qu'il écrivit sur le libre-arbitre contre Luther , peut-être parce qu'il savoit que ce savant homme devoit écrire sur cette matiere. En effet , sollicité par ses amis , il composa un traité qu'il intitula : Conférence fur le libre-arbitre. Il y attaque l'erreur de Luther sans toucher à sa personne. Il prouve par l'écriture-sainte, que l'homme a été créé libre; que par le péché d'Adam son esprit & sa volonté ont été corrompus; qu'il a besoin de la grace pour être délivré de cet état ; & que, quoique sa liberté ait été très-dangereusement blessée par le péché du premier homme, elle n'a pas néanmoins été entiérement détruite. Il combat l'erreur de ceux qui disent que la volonté est purement passive, que le libre-arbitre est un nom en l'air, & que tout ce que l'homme fait, il le fait par nécessité. Il répond ensuite à tout ce qu'avoit allégué Luther pour établir son erreur contre le libre-arbitre. L'héréfiarque parut mépriser ce traité, tant qu'il me fut qu'en latin; parce que les grands ni le peuple n'entendoient point cette langue. Mais des qu'Erasme & Cochlee l'eurent traduit en allemand, il entreprit de le réfuter. Il le fit deux ans après avec tant d'emportement, que Melanchton, son cher disciple, ne put s'empêcher de dire : Plut à Dien que Luther gardat le silence! l'espérois que l'âge le rendroit plus modéré; & se vois qu'il devient de jour en jour plus violent, Erasme repliqua à l'écrit de Luther par un ouvrage assez gros, où presque tout est personnel, & ne contient rien de nouveau sur le fond de la doctrine. Ces querelles lui firent beaucoup de peine. Quand il vit que les prétendus réformateurs devenoient chaque jour plus

puissa où il avoir mes , 70 an Bâle dam 1 de cei piedel fer. T 1540 , adreff quatri rhetor. dont p les liv avec fe veau t vrages . furent additio œuvres onze v notis Cl inseré c tes sur regarde l'eglise broise, Erasme veilleux cation. tome, 1 gie; un font des doctrine fiaste ou fé en qu & des v grande q Predicate de Dieu cœur pu

l'éleve at

du mond

reconnoî

a toutes I

US ¥

tous

être

oien

tons

ton,

du

mo-

nais

vous

ette

belef-

asme s la

e de

pre.

arce

atie-

qu'il

r de

nte,

fon

e la

erté

mier

e. Il

nent

t ce

ite à

ce le

qu'il

ten-

leux

cher

gar-

7 18

1a à

eft

e la

d il

plus

puissans à Bale, il se retira à Fribourg en 1529. Il y resta environ fept ans, travaillant continuellement. En 1536, il revint à Bâle ouil fut honoré de la qualité de recteur de l'université. Après avoir revu ses écrits & les avoir mis en état d'être tous imprimés, il mourut d'une dyssenterie le douzieme de juillet âgé de 70 ans. Il fut enterré honorablement dans l'église cathédrale de Bale où sa mémoire est en vénération, aussi-bien qu'à Roterdam sa patrie. On voit encore aujourd'hui dans la grande place de cette derniere ville sa statue de bronze, qui est sur un piedestal orné d'inscriptions & entouré d'un balustre fer. Toutes les œuvres d'Erasme furent imprimées à Bâle l'an 1540, en neof volumes in-folio, avec une épître dédicatoire adressée à l'empereur Charles V. Les deux premiers tomes & le quatrieme ne contiennent que des ouvrages de grammaire, de rhétorique & de philosophie; le troisieme comprend ses lettres, dont plusseurs ont rapport aux affaires de l'église; le cinquieme, les livres de piété; le sixieme, la version du nouveau testament avec ses notes; le septieme, ses paraphases encore sur le nouveau testament; le huitieme, ses traductions de quelques ouwages des peres grecs; & le neuvieme, ses apologies. Ses lettres fuent reimprimées en Angleterre en 1642, avec plusieurs additions. En 1703, on a fait à Leyde une nouvelle édition des œuvres d'Erasme, plus ample que les précédentes : elle parut en onze volumes in-filio, sous ce titre : Erasmi opera omnia, cum notis Clerici & aliorum, in-fol. XI rom. Lugd. Bat. 1702. On y a inseré dans le recueil de ses lettres plusieurs préfaces très-savantes sur divers Auteurs ecclésiastiques & profanes. Les premieres regardent le caractere & les ouvrages des plus illustres peres de l'église, faint Irenée, faint Cyprien, saint Augustin, saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Basile, saint Hilaire, Origene. Erasme y donne une grande & juste idée de ces hommes merveilleux, qu'on ne sauroit étudier avec trop de soin & d'application. Les principaux ouvrages contenus dans le cinquieme tome, sont : le manuel du soldat chrétien ; de la vraie théolose; un caréchisme; les explications de plusieurs pseaumes, qui sont des discours fort étendus, où il traite différens points de doctine & de morale; de la maniere de se confesser; l'eccléfafe ou le prédicateur ; c'est un traité sur la prédication , divisen quatre livres. Dans le premier, où il parle de la dignité & des vertus du prédicateur, il dit que sa fonction est la plus grande qu'il y ait dans l'église. Il gémit sur le grand nombre de Rédicateurs ignorans. Il veut que celui qui annonce la parole de Dieu, n'ait pour fin que d'enseigner la vérité, qu'il ait le cœur pur & enflammé de la charité, & un esprit courageux qui l'éleve au-dessus des menaces, des persécutions, & des honneurs du monde; les plus grands ennemis d'Erasme ont été forcés de leconnoître qu'il avoit d'excellentes qualités, un esprit propre à toutes les sciences, une mémoire prodigieuse, une facilité étonnante pour écrire. Il s'étoit fait un style particulier, qui ne cede en rien à celui des meilleurs auteurs. Il étoit constamment le plus bel esprit & le plus savant homme de son siecle. Naturellement ennemi de l'ignorance & des illusions qui en sont les suites, il s'appliqua des sa plus tendre jeunesse à l'étude des langues. Il consulta les savans de son temps, & les alla chercher en France, en Iralie, en Angleterre, aux Pays-bas, en Allemagne. Les philosophes, les orateurs, les historiens, les auteurs sacrés & profanes contribuerent fort à le former. Les plus savans hommes de l'Europe & les plus illustres prélats se firent un honneur d'être en commerce de lettres avec lui. Il a parlé fortement contre les abus qui avoient donné lieu à la naissance de l'hérésie de Luther, & c'est ce qui lui a fait tant d'ennemis. Mais devoit-on lui faire un crime de s'élever contre des désordres qui déshonoroient l'église, & qui faisoient chaque jour multiplier les partisans de Luther & des autres heretiques ? Ses ennemis se prévalurent beaucoup des censures que la faculté de théologie de Paris fit de quelques uns de ses ouvrages. Mais , dit l'abbé Marsollier dans son apologie d'Erasme, les Rois, les Papes, les princes, les cardinaux, les évêques & tous les grands hommes de l'église catholique, ont fait de cet auteur des éloges, qui peuvent contrebalancer ces censures. D'ailleurs, continue le même apologiste, on ne prétend pas qu'Erasme ne se soit jamais trompé, & qu'il n'y ait à reprendre soit pour les choses, soit pour la maniere de les écrire, dans ce nombre prodigieux d'ouvrages qu'il a composés. Il ne l'a pas prétendu lui-même. Mais s'il s'est éloigné en quelque chose des sentimens reçus ; il a si bien pensé, & si excellemment écrit sur une infinité d'autres, que toutes les censures qu'on a pu faire, n'ont pas empêché & n'empêcheront pas à l'avenir, qu'on nele regarde comme l'un des plus savans hommes que Dieu ait donnés à son église. Ce qui fit dire autrefois au cardinal Ximenes à un des censeurs d'Érasme : Ou faires mieux , ou laissez faire ceux à qui Dieu en a donné le ralent. On ne prétend donc point qu'Erasme ait été irrépréhenfible, mais de son temps on pouvoit disputer de beaucoup de choses, dont il n'est plus permis de douter, de-puis que le concile de Trente a fixé nos sentimens & notre croyance. Le temps d'Erasme tenoit encore beaucoup de ces siecles ténébreux, qui avoient introduit tant de nouveautés parmi le peuple. L'on y connoissoit peu l'antiquité : tout ce dont on n'avoit point oui parler deux ou trois siecles auparavant, passoit pour nouveau, pour suspect, pour censurable. Il sufficit que l'usage autorisat quelque chose, abusive ou non; on ne pouvoit souffrir que l'on parlat contre. Parmi tant de gens prévenus, il pouvoit y avoir quelques savans, qui voyoient plus clair que les autres, mais ils ne faisoient pas le plus grand nombre; & dans les occasions dont il s'agit, c'est le nombre qui décide : on ne pese pas les voix, on les compte, il

est cert que le d'Erassa ami Bi ", m'es ", pliqu ", fait ERIC

I. ES gnol, & un t taires 1 en 9 vo mais qu morale ; de l'êtr dans fe qu'un t lier tou font in ges fon de les lui qu'i bon mar II. ES

mille di buer au les infidtravaux en 1624 latin por gneur, des Sts. l'obscuri ESCR distingue directior

jusque. C à 87 an: ESPEN Vain en 11 scholassicies, il derne de né en 16 lege du p

bonheur

de quatu

est certain que quelques-unes de ces censures ont été plus loin que le concile de Trente. On a une preuve de la soumission dErasme à l'église, dans une lettre qu'il écrivit en 1527 à son ami Bilibeldus de Bale. " On ne doit pas s'étonner , dit-il , si je "m'en tiens à l'interprétation de l'église, lorsqu'il s'agit d'ex-" pliquer l'écriture-sainte; puisque c'est son autorité, qui me " fait recevoir l'écriture, & qui m'engage à y croire.

ERIGENE, voyez Scot.

am-

ecle.

i en

'étu-

, en

les Les

is fe

11 a

à la

tant

cha-

reti-

que

011-

me,

tous

eurs, e ne

pour

nbre endu nens

e in-

1'ont

arde

fon

des

qui

asme

outer , de-

otre

ces

utes

it ce ara-

e. Il

on i

it de

plus

A le

e. 11

I. ESCOBAR DE MENDOSA , ( Antoine ) fameux Jesuite espagnol, mort en 1669, à plus de 80 ans, fut un bon religieux & un très-mauvais casuiste. Nous avons de lui, I. Des commentaires fur l'ancien & le nouveau testament en latin, à Lyon 1669, en 9 vol. in-fol. qui ont eu quelque succès au-delà des Pyrénées; mais qui ont fait très-peu de bruit en France. II. Une théologie morale, imprimée plus de quarante fois, & qui ne méritoir pas de l'être une seule. L'éloquent Pascal en a relevé tous les excès dans ses lettres provinciales. Il est étonnant qu'un chrétien qu'un théologien, qu'un religieux ait cherche à excuser ou à palsier tous les vices. III. Des instructions pour les confesseurs; elles sont infectées des principes de sa théologie morale. Ces ouvrages sont en latin. Escobar étoit également connu par l'austérité de ses mœurs & par le relâchement de sa morale. On disoit de lui qu'il achetoit le ciel bien cher pour lui-même, & le donnoit à bon marché aux autres.

II. ESCOBAR, (Barchelemi) né à Seville en 1558, d'une famille distinguée, vendit presque tous ses biens pour les distri-buer aux pauvres. Animé de l'ardeur de porter l'évangile chez les infideles, il passa aux Indes où il prit l'habit de Jésuite. Ses travaux répondirent à son zele, & il mourut saintement à Lima, en 1624. Nous avons de lui un grand nombre de fermons en latin pour un avent, un carême, pour les fêtes de Notre-Seigneur, &c. On y voit un homme nourri de l'écriture-sainte &c des Sts. peres ; mais le défaut d'élégance les confine dans

l'obscurité des bibliotheques.

ESCRIVA, (François) Jésuite espagnol, né à Valence, fue diffingué dans son ordre par ses vertus & son talent pour la direction. Il bruloit de zele pour le salut des ames, & il eut le bonheur d'en ramener plusieurs. Nous avons de lui, I. Un traité de quatuor novissumis. II. Discursus de obligationibus status uniuscujusque. Ce pieux & savant Jesuite termina sa carriere en 1617.

ESPEN, (Zeger-Bernard Van) célebre canoniste, né à Louvain en 1646, s'adonna pendant quelque-temps à la théologie scholastique. Cette science aride ne nourrissant pas assez son esprit, il se consacra à l'étude de la discipline ancienne & modeme de l'église. Le bonnet de docteur en droit lui fut décerné en 1675, & il enseigna depuis lors cette science dans le college du pape Adrien VI. Son mérite lui suscita des jaloux & des

ennemis. Un pere Desirant Augustin lui imputa des projets atroces en matiere de religion & d'état : mais n'ayant pas pu prouver son accusation il fut obligé de disparoître. Un écrit sur le sacre des évêques ( de épiscopis requisitis ad consecrationem ) excita une nouvelle tempête contre lui en 1726. Il paroissoit approuver dans cet ouvrage le facre de M. Estenoven, archevêque d'Utrecht, & on le regardoit comme non canonique. Cette affaire. jointe à sa façon de penser sur les disputes du jansenisme, le força à abandonner sa chaire & Louvain. Le cardinal archeveque de Malines l'ayant sommé de souscrire le formulaire d'Alexandre VII, & la constitution unigenitus, il se reunit avec quarante ecclesiastique du pays , pour porter ses plaintes à l'Empereur des vexations continuelles, que les Jésuites, où leurs suppos, leur faisoient subir. Cette plainte ne paroissant pas avoir un bon effet , il se retira parmi les Catholiques de Hollande, qui avoient une grande idée de son savoir & de sa piété. Amersfort, sut la ville qu'il choisit pour asyle, & dans laquelle il finit ses jours en 1728, à 83 ans. Sa modestie, sa simplicité, sa frugalité, sa candeur & sa piété le faisoient autant aimer que respecter. Il ne se contentoit pas de donner aux pauvres les revenus de sa chaire, il leur consacroit une partie de son patrimoine. Ami de l'étude & de la retraire, il ne se montroit au public que par ses écrits. Plusieurs tribunaux de justice, un grand nombre d'évêques, & quelques souverains le consultoient comme un oracle. L'empereur faisoit tant de cas de lui, qu'il donna en 1729, à un imprimeur de Cologne un nouveau privilege écrit de sa main, pour tous les ouvrages de ce savant. Les principaux sont, I. Jus ecclefiafticum universum , à Louvain (Paris) 1753 , 4 vol. in-fel. II. De peculiaritate & simonia. III. De officiis canonicorum. IV. Traffarus historico canonicus in canones. V. De censuris. VI. De promulgatione legum ecclesiasticarum. VII. De recursu ad principem. VIII. Quelques écrits sur les affaires du temps. La plupart de ces ouvrages ont été réimprimes plusieurs fois. Ils sont une preuve de la lecture assidue, qu'il avoit faite de l'écriture-sainte, des peres, des conciles, du droit civil & canonique. Il seroit injuste d'y desirer plus d'agrément qu'on n'y en trouve, parce que le gente qu'il traitoit ne les comporte guere.

ESPENCE, (Claude d') naquit à Châlons-sur-Marne, d'une famille noble. Il sur recteur de l'université, de Paris, & ensure docteur de la maison de Navarre. Le cardinal de Lorraine qui se l'étoit attaché, le mena à Rome, où il sut sisort estimé de Paul IV, que ce Pape avoit quelque dessein de le faire cardinal. Toutes les fois, dit-il, depuis, qu'il me souvient de cette, courte sumée, & du bruit qui pour lors me passa devant les, yeux, d'un honneur si grand & si gratuit, que tels si chére, ment marchandoient, & ne l'emporterent; autant de sois je, remercie Dieu de ce qu'il ne permit pas que le Pape exécular, la volonté qu'il avoir de me faire tant de bien, ou plutôt tant

coup de de la foi l'église avons de & à Tit texte de que mot cours au l'autre pa la discip donné le il expliqu la même ajoute au distingue fuit toujo predestina des peres ces Sts. d truisoient encore pa que doive leur digni dont les II. Cinq l'antiquité iont que d mais dans ges choisis noble. ESTIUS noble, fit f que sa théc pendant de docteur en il fut fæit fu

s tant

de l'églife d
fleurit beau
de l'amour
attiva à Dou
favans ouvr
maffacrés d:
pays. H. De
du maître d
Ill. Un comm
ly, Des reim
imprimées à
Tome 1

ets

pu

fur

n)

oit

que

re,

rça

de

II,

des

cur

OIL

ent

fut

fes

té,

fa

de

les.

ies,

m-

m-

our

cle-

De

tus.

one el-

ra-

12

es,

nic

ine

ite

qui

de

tte

les

re-

je

tôs ant

meant de mal. " Il assista au colloque de Poissi, & ent beaucoup de part à tout ce qui se fit en France pour la conservation de la foi catholique. Il mourut en 1571, & fut enterre dans l'église de St. Côme, où l'on voit encore son épitaphe. Nous avons de lui un commentaire sur les épîtres de St. Paul à Timorhée & à Tite, composé de deux parties. Il explique dans l'une le texte de l'apôtre par des notes judicieuses & savantes, sur chaque mot, pour en faire connoître le sens & la force. Il a recours au texte grec, & cite souvent les peres. Il traite dans l'autre partie plusieurs belles questions touchant la hiérarchie & la discipline de l'église, par des dissertations auxquelles il a donné le nom de digressions. Dans une note sur le sens littéral, il explique la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, de la même maniere que St. Augustin, dont il cite les passages. Il aoute aux explications de ce pere celle de Jean Damascene, qui diffingue la volonté antécédente & la volonté conséquente. Il suit toujours St. Augustin sur les mysteres de la grace & de la predessination, & dir qu'il faut lire avec précaution les ouvrages des peres grecs, sur le libre-arbitre. On sait que la plupart de us sts. docteurs avoient à combattre les Manicheens, qui détuisoient le libre arbitre; & que les Pélagiens n'avoient point encore paru. L'auteur fait de belles réflexions sur la vie sainte que doivent mener les évêques, & sur les devoirs attachés à leur dignité. Il a composé un grand nombre d'autres ouvrages, dont les principaux sont , I. Six livres de la continence. Il. Cinq fur l'adoration de l'Eucharistie. III. Un traité sur l'antiquité & les auteurs des collectes. La plupart de ses écrits ne sont que des recueils, où il ne fournit presque rien de son fonds ; mais dans lesquels il met dans un bel ordre quantité de passages choisis, sur les sujets dont il parle. Le style en est assez

ESTIUS, (Guillaume) de Gorcum en Hollande, d'une famille noble, fit ses premieres études à Utrecht, & sa philosophie, ainsi que la théologie, à Louvain. Après avoir enseigné ces deux sciences lendant deux ans avec un succès peu commun, il reçut le bonnet de dofteur en théologie en 1580. Appellé à Douay pour y professer, Isut fait supérieur du seminaire de cette ville & ensuite prévôt de l'églife de St. Pierre, & chancelier de l'univerfiré. Cette école fauit beaucoup par ses soins, & il donna le premier l'exemple del'amour du travail, de la retraite & de la modestie. Sa more atilya à Douay en 1613, à 72 ans. Nous avons de lui plusieurs avans ouvrages en latin, I. L'histoire des marsyrs de Gorcum Malacies dans la révolution que le calvinisme causa dans ce lys. II. Des commentaires en 2 vol. in-fol. sur les quatre livres maître des sentences, qui embrassent toute la théologie. Il Un commencaire sur les épîtres de St. Paul aussi en 2 vol. in fol. les remarques sur les passages difficiles de l'écriture sainte impinnées à Douay & à Anyers. Le commentaire d'Estius sur le

maître des fentences est une des meilleures théologies que nous ayons. Il établit la doctrine de l'église par des passages de l'é. criture & des peres , & par des raisonnemens solides. On ne sauroit trop en recommander la lecture aux jeunes théologiens, Celui fur les épîtres de St. Paul eft généralement estimé. On trouve beaucoup d'érudition, de justesse & de discernement, il y explique exactement le texte, en rend fidelement le fens, applanit toutes les difficultés, & donne une si parfaite intelligence de ces épitres, qu'on peut se passer des autres commentaires, quand on a bien étudié celui ci. Il appuye tout ce qu'il dit des passages des peres grecs & latins. Il a expliqué aussiles épîtres canoniques jusqu'au cinquieme chapitre de la premiere épitre de St. Jean. Barthelemi de la Pierre a supplée le reste, & a fait quelques additions au commentaire sur les épîtres de St. Paul. Les remarques d'Estius sur les endroits difficiles de l'écriture, sont le fruit de ses conversations ou conferences qu'il avoit avec les eccléfiastiques du séminaire de Douay. On y trouve la même lumiere & la même folidité que dans ses commentaires fur St. Paul : cet écrit est recommandable sur-tout par sa clarté. La meilleure édition des commentaires d'Estius est celle de Paris en 1679 par les soins d'Horfins.

ETHERIUS, prêtre espagnol vers l'an 794, écrivit deux Jivres contre Elipand, évêque de Tolede, qui soutenoit que J.C.

n'étoit que fils adoptif de Dieu.

I. ETIENNE I, Pape, succéda à St. Luce l'an 255. C'est sous ce Pontife que s'éleva la dispute sur la validité du baptême conféré par les hérétiques. St. Lyprien soutenoit qu'il étoit invalide; St. Etienne pensoit au contraire qu'il étoit bon & valide. On doit croire qu'il ne regardoit comme tel, que celui qui étoit conferé par les hérétiques qui y observoient la même forme que l'église catholique, & qui baptisoient au nom des trois personnes divines ; car St. Cyprien auroit eu raison de rejetter le baptême de certains hérétiques qui en auroient perverti la forme St. Erienne avoit pour lui le plus grand nombre des églises. Sa grande raison étoit la tradition & l'usage où étoit l'église de ne pas donner le baptême à ceux à qui les hérétiques l'avoient donne. Nihil innovetur nist quod traditum est, ur manus illis impo nantur in ponitentiam. " Qu'on ne renouvelle rien que ce que », la tradition nous apprend devoir être renouvellé; non le bap , tême, mais l'imposition des mains pour la pénitence. "L'estcace du nom de J. C. est si grande, disoit le pape Etienne, que do païens mêmes font quelquefois des misacles en son nom. On doit juger des sacremens conférés par des hérétiques, comme de ceux que donnent des évêques de très mauvaise vie. Ne peutil point arriver que des évêques errent dans la foi, foientignorans, oublient de dire ce qu'il faut ? (Il est clair, même par ce qui fuit, qu'il ne s'agit pas ici de ce qui est essentiel auss ciement.) Faudrà-t'il regarder comme nul un sacrement, de

vertu ce dignite ( Il eft vr mais les faints & glife ele tenans. baotême des hon par des 1 ils le d que le 1 qui s'en & aux ge même c attribue fon fils, & en vé mains in rendent l'egitte c & peut heretiqu timent , de Nicée persecuti Cyprien 8 mais les de St. Pi Pepin, 10 mais à Rome p tous les dans cet l'histoire au nom ent enco ques cos du Dieu

mantyrs,

tement

a dit-il,

que le n

Paura P

ETI

one le ministre aura négligé quelque chose qui y a rapport, ou Paura profané par son indignité ? Reconnoissons la force de la vertu celeste, & de l'opération divine qui supplée, & à l'indignité du ministre, & à l'omission de ce qui n'est pas essentiel. il est vrai qu'il n'y a chez les herétiques ni sainteté, ni salut; mais les sacremens peuvent sublister & être valides sans rendre faints & conduire au falut. L'herefie enfante & expose, & l'églife eleve ces enfans exposés & les nourrit comme lui appartenans. Outre ces raisons, en voici encore quelques-unes. Le bautême est à J. C. Il est donné en son nom, & non en celui des hommes. Donc les ministres bons & mauvais, & séparés pardes sociétés disférentes, donnent le même baptême, quand is le donnent au nom de celui qui en est l'auteur. C'est ainsi que le sceau du prince est le même, quoique les mains qui l'appliquent soient différentes; & soit que ce soit un étranger quis'en serve, ou un de ses sujets. D'ailleurs c'est aux prieres & aux gémissemens des saints dans l'unité non seulement d'un même corps, mais encore d'un même esprit, que St. Augustin antibue l'effet des sacremens; parce que Dieu ne regarde que son fils, & cette portion de son église qui lui est unie en esprit & en vérité. Ainsi quand on est baptisé dans l'église par des mains impures & des ministres indignes, les prieres des saints tendent ce bapteme efficace. Ces prieres des justes, formées par le Saint-Esprit, composent un seul & perpetuel gemissement de l'égule qui est l'unique épouse comparée à la colombe. Cette fainte société administre les sacremens par la main des méchans, & peut les administrer aussi par celle des schismatiques & des heretiques. Malgré ces raisons, St. Cyprien persista dans son sentiment, qui ne fut une hérésie, qu'après la décission du concile de Nicee. Le pape Etienne reçut la couronne du martyre dans la persecution de Valerien en 257. La lettre de ce Pontife à St. Oprien & à Firmilien sur le baptême des hérétiques est perdue; mais les historiens ecclésiastiques en ont conservé la substance.

II. ETIENNE II, romain, fut placé sur le trône pontisical de St. Pierre l'an 752. Il vint en France imploser le secours de Popin, toi des Lombards. Pepin passa les Alpes pour les réduire, mais à peine sur-il de retour qu'Astolphe mit le siege devant Rome pendant trois mois, ravageant par le ser & par le seu tous les dehors, & donnant des assauts tous les jours. Le Pape dans cette extrémité usa d'un artifice sans exemple dans toute l'histoire de l'église. Il écrivit au Roi & aux François une lettre au nom de St. Pierre, le faisant parler lui-même, comme s'il ett encore été sur la terre. Le titre imité des épîtres canquiques commence ainsi : Pierre appellé à l'apostolar par J. C. sils au Dieu vivant, il fait parler avec lui la vierge, les anges, les manyrs, & tous les saints, afin que les François viennent promptement au secours de leur mere spirituelle. " Je vous conjure, adiril, par le Dieu vivant, de ne pas permettre que ma ville

Hospita Real A

de nous
de l'é.
On ne
logiens,
é. On y
ment. Il
e fens,
intelliommen-

ce qu'il aussi les remiere de , & a s de St. e l'écries qu'il y trouve omment par sa

vit deux ue J. C.

paptême

est celle

it invavalide. elui qui me fotles trois jetter le forme. lifes. Sa e de ne nt donis impo-

ce que le bap. « L'effique des om. On comme Ne peut-nt igno-ême par l au fa-

nt, des

, de Rome soit plus long-temps assiégée par les Lombards, assi , que vos corps & vos ames ne soient point livres aux flammes , éternelles. Si vous ne m'obeissez au plutôt, sachez que par , l'autorité de la sainte Trinité, & la grace de mon apostolat, , vous serez privés du royaume de Dieu & de la vie éternelle. Cette lettre est importante, pour connoître le génie du huitieme siecle, & jusqu'où les hommes les plus graves savoient pousser la fiction, quand ils la croyoient utile. Au reste elle est pleine d'equivoques, comme les précédentes. Le mot d'église fignifie ici, non l'assemblee des fideles, mais les biens temporels consacrés à Dieu : le troupeau de J. C. sont les corps & non pas les ames : les promesses temporelles de l'ancienne loi, sont mêlees avec les spirituelles de l'évangile; & les motifs les plus facrés de la religion sont employés pour une affaire d'état. Pepin se rendit à de si vives instances, & força Astolfe de rendre tout ce qu'il avoit pris. Il en fit une donation à St. Pierre, à l'églife de Rome, & à tous les Papes à perpetuité, & l'acte en fut gardé dans les archives de cette église. L'abbé Fulrat, conseiller du zoi Pepin, mit le Pape en possession de toutes les villes au nombre de vingt-deux. Voilà le premier fondement de la seigneurie temporelle de l'église de Rome. C'est-la proprement, dit le pere Daniel, le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur pontificat. Jusqu'au temps du grand Constantin, dit encore cet auteur, l'appanage le plus ordinaire des successeurs de St. Pierre étoit les persecutions & souvent le martyre. Etienne mourut le 6 avril 757, après avoir occupé la chaire de St. Pierre pendant cinq ans. Ce Pape étoit assez savant pour son temps ; il aimoit l'étude de l'écriture-sainte & celle des bons livres, & il la recommandoit, souvent à ses ecclésiastiques. Il nous reste de lui cinq lettres & un recueil de constitutions canoniques. Son style est barbare, comme celui de la plupart des écrivains de son fiecle.

III. ETIENNE D'AUTUN, écrivain qui florissoit au commencement du douzieme siecle, a écrit un eraité du corps & du sang

de J. C. qu'on trouve dans la bibliotheque des peres.

IV. ETIENNE LANGTON, chancelier de l'églife de Paris en 1206, fut un des plus illustres membres de l'université; il réunit la piéré avec le savoir. Nous avons de lui, I. Divers commentaires sur l'écriture-sainte, où il s'attache moins au sens littéral qu'au sens spirituel, II. Un écrit sur la translation de St. Thomas de Cantorberi, qu'on trouve avec les épîtres de ce saint in-2°, 2 Bruxelles 1682. III. Des constitutions synodales, qu'on peut voir dans les collections des conciles.

V. ETIENNE DE PARIS, évêque de cette ville vers l'an 1151, se distingua par son zele pour la discipline ecclésiasique & par son savoir. Nous ayons de lui plusseurs lectres dans le

spicilege de dom Luc d'Acheri,

VI. ETIENNE, abbé de Ste. Genevieve de Paris, fut un 16-

Mgieux en IIS avons elles I pline o I.E 406, f des in/ prouve de Cort II. I vers 53 exerça titre qu récomp préfet. lui mé Maurice en l'ans elle fin Cet ou qui ne agréable fes faits d'œuvre trouve a contre 1 rien en Valois, EUCH tiche sé deux fils même de & s'étoi conduite talens po leur forr les main plus rien pour se 1 goûta ces remplit !

Se trouve

l'isle de .

Pour la :

grands fe

legieux pieux & favant; son mérite le sit élire évêque de Tournai en 1192. Il sit sleurir dans ce diocese la pieté & le savoir. Nous avons de lui plusieuts lettres imprimées à Paris, in-8°, en 1682; elles peuvent servir à faire connoître quelques points de discipline de son siecle.

I. EVAGRE DE PONT, archidiacre de Gonstantinople, mort en 406, sur un savant distingué dans son siecle. Nous avons de lui des instructions pour les moines, & d'autres ouvrages. On les nouve dispersés dans la bibliotheque des peres & dans le recucil

de Cortelier, tome 3.

, afin

mmes

tolat,

nelle.

uitiepous-

leine

gnifie con-

n pas

mê-

acres

in se

it ce se de

gardé

r du

om-

eurie

it le

e des

u'au

nage

ersé-

. Ce

e de

es &c

com-

nce-

fang

s en

unit

rires

u'au

i de

, 2

VOIE

l'an

que

sle

160

II. EVAGRE LE SCHOLASTIQUE, historien, né à Epiphanie vers 536, se consacra au barreau. La profession d'avocat, qu'il exerça avec succès à Antioche, le fit appeller le Scholastique : une qu'on donnoit alors à ceux qui plaidoient. Son mérite fut recompensé par la charge de tribun & de garde des dépêches du pieset. Evagre avoit composé un grand nombre d'ouvrages, qui hi mériterent les bienfaits & l'estime des empereurs Tibere & Maurice; mais son histoire ecclésiastique est le seul qui nous reste. Elle est divisée en six livres & elle commence en 431, c'est-à dire, en l'année où Socrate & Théodoret avoient terminé la leur; & elle finit à la douzieme année de l'empereur Maurice en 594. Cet ouvrage est intéressant par les détails & même par le style, qui ne manque ni d'élégance ni de politesse, & qui seroit trèsagréable, s'il étoit moins diffus; si l'auteur avoit su mieux choisir ses faits; & s'il étoit moins fécond en digressions & en hors d'œuvre. Comme Evagre n'étoit engagé dans aucune seete, on ne trouve aussi aucune erreur dans son histoire ni contre la foi ni contre la discipline. Nous avons une bonne édition de cet histonen en grec & en latin avec des savantes notes par Henri de Valois, qui la publia en 1679 à Paris, in-fil.

EUCHER , (Saint) évêque de Lyon, avoit d'abord été un siche senateur. Il épousa une fille nommée Galle dont il eur deux fils, Salone & Veran, qui furent depuis évêques du vivant même de leur pere. Eucher les avoit formes lui-même à la vertu, & s'étoit chargé de les instruire. Il leur traçoir dans sa propre conduite un modele de la véritable piété, & il employoit ses talens pour leur donner par écrit les maximes les plus propres à leur former le cœur & l'esprit. Il les mit ensuite à Lerins entre les meins des saints qui habitoient ce désert; & quand il n'eut plus rien qui le retint dans le siecle, il le quitta promprement Pour se retirer dans la folitude, Il choifit ausst Lerins , où il gouta ces joies pures & ces consolations ineffables, dont Dieu templit le cœur de ceux qui ne cherchent & ne desirent que lui. Se trouvant cependant trop estimé à Lerins, il se retira dans l'îse de Lero, nommée aujourd'hui Ste. Marguerite. Son amour Pout la solitude ne l'empêcha point d'être dans un saint commerce de lettres avec St. Paulin, St. Hilaire d'Arles, & d'autres grands serviteurs de Dieu. On le tira malgré lui de son désert,

pour le faire évêque de Lyon vers l'an 434. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 441 au premier concile d Orange, où il donna des marques de sa science & de sa sagesse. L'histoire ne nous a laisse aucune particularité de son épiscopat. Claudien Mamere nous a appris que St. Eucher tenoit souvent à Lyon des conférences, dans lesquelles il donnoit toujours des preuves de sa doctrine & de son zele. Il fut toujours inviolablement atraché à la doctrine de St. Augustin sur la grace, & très-zelé pour le bien de l'église. Il prêchoit souvent, & toujours solidement. Il alla jouir du repos éternel vers l'an 454. I. Le premier des écrits qui nous restent de lui, est un traité en forme de lettre, adressée à St. Hilaire. Elle contient un magnifique éloge du defert & des avantages de la solitude. On ne peut la lire sans concevoir du dégoût pour les entretiens que l'on a avec les hommes, & lans desirer avec ardeur de ne plus converser qu'avec Dieu. Quelque longue que soit cette lettre, St. Isedore de Seville la trouvoit courte, à cause des belles choses qu'elle renseme, de la sublimité des pensées, de l'élégance des paroles, du style doux & agréable. II. On ne trouve pas moins de beauté dans la lettre à Valerien son parent, dont le pere & le beau-pere étoient elevés aux premieres dignités du fiecle. Les raisonnemens en sont pleins de force, les pensées nobles, les expressions vives, les comparaifons belles & bien choisies. L'aureur y fait voir combien le monde est méprisable, & combien est heureux celui qui foule aux pieds ses biens & ses plaisirs, & qui connoît le vuide affreux que couvre la superficie trompeuse à laquelle tant de personnes se laissent prendre. " Rien n'est plus raison-" nable, dit-il, que d'aimer par-dessus tout celui en qui nous s trouvons tout. Rassemblez donc, pour le donner à Dieu seul, " l'amour que vous avez jusqu'ici donné si injustement aux creatures : que vos affections mieux réglées n'aient dans la suite 20 que de saints objets; & reconnoissant votre erreur, donnes , maintenant tout votre cœur à Dieu. L'espérance de l'avenir , doit être le sujet continuel de notre joie : c'est J. C. la vérité " même, qui a promis aux justes des récompenses éternelles, ., lui qui par le mystere inisfable de son incarnation, étant Dieu 3, & homme tout ensemble, a réconcilié les hommes avec Dieu; , & qui, par un autre mystere non moins incompréhensible, a » obtenu la rémission de leurs crimes par le sang qu'il a répandu » pour eux sur la croix. Quittez l'étude de cette vaine philoso-" phie qui vous amuse & vous distrait, & ne vous occupez que » des livres sacrés. Vous y trouverez de quoi vous remplir l'es-, prit d'instructions admirables , par des paroles pleines d'effi-3r cace. Vous y apprendrez à craindre Dieu parce qu'il est vo-, tre maitre, & à l'aimer parce qu'il est votre pere, Vous y s, apprendrez à vous fortifier contre toutes les passions déréglées, ,, à resister aux attraits de la volupté, comme à un cruel en-" nemi qui prend plaisir à insulter ceux qu'il a vaincus : vous y

, diftri eté tra trouve C'eft 1 Pulage difting goriqu d'une plique texte l V. Un eft I'h Thebe rieux à oculais fuite il de St. tainen quoiqu

, appr

pays of d'un to 1625, tenoit une al contin féditie cenfur Clergé précéd regard aviliffe affaire:

alla et

ans da pour t. Sa com fon be Jefus e former homm

une id

apprendrez qu'on ne peut mieux conserver son bien , qu'en le "diffribnant aux pauvres. " Ces deux lettres de St. Eucher ont eté traduites en françois par M. Arnauld d'Andilli. III. On ne trouve pas la même beauté du style dans le traité des formules. C'est une explication de quelques endroits de l'écriture, pour l'ulage du second de ses fils nomme Veran. Il l'avertit qu'on doit diffinguer plusieurs sens dans les livres jaints, le littéral, l'allégorique, & le moral. IV. Les deux livres des institucions. font d'une plus grande utilité que le traité à l'eran. St. Eucher y explique un grand nombre de difficultés de l'écriture. Il y cite le texte hébreu, & a recours quelquefois aux anciens interpretes. V. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à St. Eu ber » est l'histoire de St. Maurice & des autres maryrs de la legion Thebeenne. Ce St. évêque qui avoit appris un evenement si glorieux à la religion, de ceux qui disoient le savoir de temoins oculaires, crut devoir le mettre par écrit, de peur que dans la suite il ne tombat dans l'oubli. On nous a donné sous le nom de St. Eucher pluseurs ouvrages dont quelques-uns ne sont certainement pas de lui, & dont quelques-autres lui sont attribués, quoiqu'on ne soit pas assuré qu'il en soit auteur.

EUDEMON, (Jaan-André) Jésuite, né dans l'isse de Candie, alla étudice à Rome, où il prit l'habit de la société. Il étoit renu en France avec le nonce, & à son retour il publia contre le pais qu'il avoit quitté, un libelle latin intitulé: avertissemene d'un theologien à Louis XIII, roi de France. Ce livre publié en 1625, ne pouvoit être sorti que d'une tête fanatique. On y soutenoit, que dans la guerre de la Valteline, la France avoit sait une alliance impie avec les Protessans, & qu'elle ne pouvoit ontinuer cette guerre injuste sans détruire la religion. Cet éctit séditieux sur brulé par une sentence du Chatelet, suivie d'une censure de la Sorbonne & d'une déclaration de l'assemblée du Cleigé, de l'an 1626. L'auteur étoit mort à la fin de l'année précedente, respecté à Rome où il avoit désendu Bellarmin, & regatdé par-tout ailleurs comme un de ces sous dangereux, qui avilissent la religion, en voulant la faire entrer dans toutes les

affaires.

qua-

re ne

udien

a des

euves

t at-

pour

nent.

er des

ttre,

u dé-

con-

10m-

'avec

eville

rme,

ftyle

ns la

s en

ives,

VOIE

x ce-

nnoit

uelle

ison-

nous

feul,

créa-

fuite

nnez

venit

Dieu

e, a

andu

loso-

que

l'el-

'effi-

40-

us y

ées,

en-

usy

EUDES, (Jean) frere du célebre historien Mezerai, naquit à Rye dans la basse Normandie. Après avoir passé environ 18 ans dans la congrégation de l'Oratoire; il la quitta en 1643, pour travailler à un établissement, dont il vouloit être le ches. Sa congrégation connue aujourd'hui sous le nom d'Eudisses ent son berceau à Caen, où elle prit le nom de congrégation de Jesus & Marie. L'auteur de cet institut, dont le but est de former de bons eccléssafiques dans les séminaires, étoit un homme d'un esprit simple, mais de cette simplicité que le zele échausse & qui donne dans les excès. Son livre de la devoction au tour de la vierge Marie, qu'il publia en 1650, donna de lui ane idée très-peu savorable. Cet ouvrage plein de saux princi-

pes, de reveries & de puérilités, fut beaucoup recherché à cause de sa singularité. L'abbé Eudes mourur à Caen en 1680,

à 79 ans.

EVEILLON, (Jacques) chanoine & grand vicaire d'Angers sa patrie, naquit dans cette ville en 1682. Le succès de ses premieres études donna une grande idée de son mérite. Guillaume Fouquet, évêque d'Angers, le nomma chanoine de la cathédrale & son grand vicaire en 1620. Il conserva cette place sous les trois évêques qui lui succéderent ; il jouit sur-tout d'un grand crédit fous Henri Arnauld. Sa mort arriva en 1551. Les pauvres, pour lesquels il s'étoit privé de toutes les commodités de la vie, le pleurerent amérement. On lui réprochoit un jour, qu'il n'avoit point de tapisseries chez lui ; il fit cette belle réponse : Lorsqu'en hiver j'entre dans ma maison, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid, mais les pauvres, que je vois tout tremblans à ma porte, me disent, qu'ils ont besoin de vetemens. C'est à Eveillon que le diocese d'Angers est redevable de la réformation de son bréviaire & de son rituel. Nous avons encore de lui un traité des excommunications & monitoires , in 4° : cette matiere y est traitée avec beaucoup de profondeur. L'auteur paroît très-versé dans la lecture des conciles, des peres & du droit canon. Le style n'en est pas agréable, mais fes recherches peuvent être très-utiles.

I. EUGENE III, (Pierre-Bernard) religieux de l'ordre de Cîteaux, étoit natif de Pise. St. Bernard, sous la discipline duquel il fe mit , fit connoître son mérite. Devenu abbe du monastere de St. Athanase hors des murs de Rome, il répandit la bonne odeur de J. C. & fut élu Pape le 27 février 1145, le jour même de la mort de Luce II. St. Bernard ayant appris cette élection & tremblant pour son disciple, écrivit aux évêques & aux cardinaux en ces termes : ,, que Dieu vous pardonne ce que vous , venez de faire. Vous avez retiré un mort du tombeau, & , réplongé dans les affaires un homme qui ne cherchoit qu'à s'en , éloigner. A quoi avez-vous pensé, de vous jetter tout d'un , coup après la mort du Pape, sur un homme rustique, & de a, lui ôter des mains la coignée &t la bêche, pour le revêtir de pourpre & l'élever sur la chaire pontificale ? Ne semble-t'il pas , ridicule de prendre un petit homme couvert de haillons, pour " être au-dessus des princes, commander aux évêques, disposer , des empires ? Je ne suis pas sans inquiétade : je crains qu'é-», tant modeste & accoutumé au repos , il ne s'acquitte pas des " fonctions pontificales avec toute l'autorité nécessaire. Quels , doivent être les fentimens d'un homme , que l'on arrache " tout d'un coup du secret de la contemplation & de la soli-,, tude du cœur, comme un enfant du sein de sa mere , pour , le produire en public, & le mener comme une victime à des " occupations nouvelles & désagréables! Hélas! si la main de "Dieu ne le soutient, il faut qu'il succombe sous ce fardeau 22 formidable aux anges mêmes, % Ss. Bernard n'écrivit pas si tôtal

Pape r prendr amis, intrus , deve " fouh , regai i, Que , glife , étenc , gent prémun " Je de " occup " miral , les et , vous ,, cher à , velle , la coi s, votre , toujoi , avez v , occupe Eugene I fédition Il y tint Clairvau la régula couchoit Citeaux ( Tibur l'a cinq moi tutions qu que St. Be veloppe t

II. EU

480. Cet
qu'Hunne
qui étoie
vince de 7
de fon e
églife, m
leur reno
filence le
à perdre j
dans le L

Tome

580,

gers

tum e

rale

Dour

, le

VOIL

u'en

ont

me

dio-

aire

0m-

ivec

lec-

eft

de

du-

no-

t la

, le

ette

aux

ous

81

'en

'un

de

de

pas

ser

'é-

des

els

he

li-

Juc

les

de

ati

all

pe

Page meme, croyant qu'il lui écriroit le premier, pour lui appiendre les circonstances de son élection. Enfin pressé par ses amis, il lui écrivit à l'occasion de l'archevêche d'York dont un intrus s'étoit emparé.,, Mon fils Bernard, dit il au Pape, est "detenu par un changement heureux mon pere Eugene; je " fouhaite que l'église aussi change en mieux, & que vous vous , regardiez comme étant obligé de donner votre vie pour elle. ", Que je serois heureux, si avant que de mourir je voyois l'église telle qu'elle étoit dans son premier âge, quand les apôtres , etendoient leurs filets , non pour prendre de l'or & de l'ar-"gent, mais pour prendre des ames ! " Le St. abbé voulant premunir le Pape contre l'avarice de la cour de Rome, ajoute: "Je desire ardemment que vous dissez comme celui dont vous "occupez la chaire : que ton argent périsse avec toi. Parole ad-"mirable, parole fondroyante, & capable de confondre tous "les ennemis de Sion. C'est ce que l'église attend de vous 3 "vous êtes établi fur les nations & les royaumes pour arra-"cher & pour détruire, pour édifier & pour planter. A la nou-"velle de votre promotion, plusieurs ont dit en eux mêmes: , la coignée est maintenant à la racine des arbres, le temps de stailler la vigne est venu. Prenez donc courage, faites sentir s, votre pouvoir aux ennemis de la vertu : mais souvenez vous " toujours que vous êtes homme. Pensez combien de Papes vous " avez vu mourir à vos yeux, & souvenez vous que comme vous " occupez leur siege, vous les suivrez bientôt dans le tombeau. Eugene III, regretta souvent les douceurs de sa solitude. Uno sédition excitée à Rome l'obligea de passer en France en 1147. Il y tint divers conciles pour la croisade, & se rendit ensuite à Claireaux, où il édifia toute la communanté par son humilité & sa régularité. Il portoit sur sa chair une ranique de laine, & touchoit fur la dure. Il assista au chapitre général des abbés de Cheaux comme un d'entr'eux. Il retourna en Italie, & mourut à Tiburl'an 1153 après avoir tenu le St. Siege huit ans & près de ting mois. Nous avons de lui des épitres, des décrets & des conftitutions qu'on trouve dans les coltections des conciles. C'est à ce Pape. que St. Bernard adressa ses cinq livres de la considération, où il développe tous les devoirs d'un Pontife romain.

II. EUGENE, évêque de Carthage, fut élevé sur ce siege en 450. Cette église étoit alors en proie aux vexations des Ariens qu'Hunneric souteneit. Ce prince sollicité par les évêques ariens, qui étoient jaloux de ses bonnes œuvres, l'exila dans la pro-tince de Tripoli; & ce ne sur qu'après sa mort qu'Eugene revine de son exil. Le regne de Gonaebaud en 484 donns la paix à son selle, mais ce Roi étant mort en 496, Trasamend son succession renouvella les surcurs d'Hunneric. Eugene ayant réduit au a perdre la tête, mais cette peine sur changée ensuire en un exil sans le Languedoc. L'illustre présas se revira à Albi, où il sans tours de la change de son le sans le Languedoc. L'illustre présas se revira à Albi, où il sans tours de la change de sans le Languedoc. L'illustre présas se revira à Albi, où il sans tours de la change ensuire en un exil

ses jours en 505. Les écrits qui nous restent de lui sont des monumens de la pureté de sa soi, ainsi que de l'ardeur de son zele. Les principaux sont, I. Expositio sidei catholica. II. Apologe. ricus pro side. III. Altercario cum Arianis. IV. Un discours au roi Hunnerio dans l'histoire de la persécution des Vandases de Vistor, évêque de Vite en Afrique, à Paris 1693 in-8°, par don

Ruinart.

III. EUGENE DE TOLEDE, fut d'abord clerc de l'églife royale, soit la cathédrale de Tolede, soit la chapelle du Roi. L'amour de la vie monastique le sit aller à Sarragoce où il se sit moine. Le Roi l'en tira malgré lui, & le sit ordonner archevèque de Tolede. Il étoit petit, & d'une complexion délicate;
mais il étoit enstammé d'un saint zele. Il corrigea le chant, &
les offices ecclésastiques. Il écrivit un traité de la Trinité:
sans doute à cause des restes de l'arianisme en Espagne, & deux
petits livres, l'un en vers des disférentes mesures, l'autre en
prose. Il corrigea & augmenta l'ouvrage de Dragonce, de la
création du monde. Il gouverna environ deux ans l'église de
Tolede, & ce sut lui qui eut pour successeur se l'especie. C'est
au pere Sirmond, Jésuite, que nous sommes redevables de l'édition des opuscules de ce prélat.

EUGIPPIUS, abbé dans le royaume de Naples vers l'an 514, se distingua par sa régularité & par ses lumières. Nous avons de lui la vie St. de Severin, qu'on trouve dans la collection des Bollandistes sous le 28 janvier, & un abrégé de la doctrine de

St. Augustin; 'livre aujourd'hui très-rare.

EULOGE, d'un famille illustre de Cordoue, ville alors capitale des Mores, sut élevé au sacerdoce, dont ses lumieres & ses vertus le rendoient digne. Après la mort de l'évêque de Tolede, les sideles voulurent le placer sur ce siege, mais la persecution la plus forte s'étant élevée, il sut arrêté pour recevoir la couronne du martyre. Il eut la tête tranchée en 859. Nous ayons de lui quesques ouvrages, I. Une exhortation au martyre. II. Une apologie pour les martyrs. III. L'histoire des martyrs de Cordoue en trois livres. IV. Des épîtres. On trouve ces différens ours ges dans le quatrieme vol. de l'Hispania illustrata & dans la bis bliotheque des peres.

I. EUSEBE DE CESARE'E, naquit, à ce que l'on croit, en Palestine vers la fin de l'empire de Gallien. St. Pamphile qui souffit
le martyre à Cesarée durant la persécution de Diocletien, sut
son premier maître, & il mit à prosit ses leçons. Il exhorta les
Chrétiens à souffirir courageusement pour la soi de J. C. & il
leur donna lui-même l'exemple dans la dure prison où il sut
mis. Il est saux qu'il offrit de l'encens aux idoles pour en sortir,
comme quelques auteurs l'en ont accusé. Lorsque la paix eut
été rendue à l'église, Eusebe qui avoit ouvert une école céletie
à Cesarée, sut élu évêque de cette ville en 1313. Pour honorer la mémoire de son illustre ami Pamphile, il avoit pris son

nom & temps d de Nico cette he évêque. tant plus concile droite de coup d'e dans cet fouscrire de foi c sonfub sta ensuite & pas fans il affifta évêque d de metti auconcil confesseu vant'ses adressant Quoi , Et frir ? N'e Pour moi vous en é de l'affer Athanase des évêqu de cette pouvoir rent à c Athana fe. lébrer le qui fut 1: de ce pri en 338. fouple, f qu'à la fo arien, 8 fait des Les ancie Eustathe . posent co

coup l'éri

ne laisse p

de la fact

tachent d

EUS

mo-

fon

ologe-

ctor,

dom

oya-

L'a-

e fit

evê-

ate;

t, & ité:

deux

e en

le la

e de

C'est

e l'é

5140

vons

des e de

capi-

x fes

ede,

tion

cou-

vons

Une

Cor-

uvra-

a bie

n Pa-

uffrit

, fut

les

& il

fut

rtir,

eut

ebre

ono-

1014

nom & il le conserva sur le siege épiscopal. C'étoit alors le temps des ravages de l'arianisme. Eusebe entraîné par Eusebe de Nicomédie son parent, prit la défense d'Arius, auteur de cette hérefie, & s'efforça de le rétablir auprès d'Alexandre son evêque. Cette chûte d'Eusebe fut une tache à son nom , & d'autant plus grande qu'il usa de dissimulation pour la cacher. Le concile de Nicée ayant été assemblé en 325, il fut placé à la droite de l'empereur Constantin, & lui porta la parole avec beaucoup d'éloquence. Les erreurs d'Arius furent anathématifées dans cette auguste assemblée, mais Eusebe eut quelque peine à souscrire à ces anathemes; il proposa au concile une formule defoi captieuse, à laquelle les peres ajouterent le terme de consubstantiel. Ce terme l'effaroucha d'abord, mais il l'admit ensuite & souscrivit à la profession de foi du concile. Ce ne sur pas sans se faire violence: toujours lie avec les évêques ariens, il assista au concile d'Antioche de 330, dans lequel Eustache eveque de cette ville, fut injustement déposé, mais il refusa de mettre un autre évêque à sa place. Eusebe se trouva encore au concile de Tyr, tenu en 335 contre St. Athanase. Cet illustre confesseur de la divinité de J. C. y parut comme un accusé devant'ses juges, Potamon ne put souffrir une telle indignité; & adressant la parole à Eusebe de Cesarée, il lui dit tout haut: Quoi, Eusebe, vous êtes assis pour juger Athanase? Le peut-on souffür? Nécions-nous pas en prison ensemble pendant la persécution? Pour moi j'y perdis un œil : vous êtes sain & encier, comment vous en êtes-vous donc tiré? Eusebe se leva à l'instant, & sortit de l'assemblée en se plaignant de la prétendue tyrannie de Sr. Athanase & de ses défenseurs. Il se rendit ensuite à l'assemblée des évêques convoquée à Jérusalem pour la dédicace de l'église de cette ville. Les évêques de cette assemblée connoissant le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de Constantin le députetent à cet Empereur pour défendre le jugement rendu contre Athanase. Constantin faisoit alors faire des réjouissances pour célébrer le commencement de la trentieme année de son empire, qui fut la derniere de sa vie. Eusebe prononça le panégyrique de ce prince qu'il combla d'éloges. Il mourut peu de temps après en 338. Eusebe étoit un homme d'un esprit vif, artificieux, souple, flatteur & dissimulé, plus propre au métier de courtisan qu'à la fonction sublime d'évêque. Il étoit très-certainement arien, & c'est bien inutilement que quelques modernes ont fait des efforts pour le justifier des erreurs dont il a été accusé. Les anciens les mieux informés de ce qui le concernoit, St. Eustathe, St. Athanase, St. Hilaire, St. Epiphane, St. Jerome de-Posent contre lui. Ce dernier pere, qui d'ailleurs estimoit beaucoup l'érudition d'Eusebe, & qui lui donne de grandes louanges nelaisse pas de l'appeller aussi un hérétique, un arien, un chef de la faction des Ariens. Il y a quelques personnes habiles qui tachent de justifier Eusebe, & qui veulent qu'il ait été ortho-

6:

doxe depuis le concile de Nicée. Mais il déclare lui-même qu'en signant le symbole de Nicee, il ne changea point de sentiment. Comment d'ailleurs excuser le silence qu'il garde sur l'aria, nisme dans son histoire ? Ses écrits faits depuis le concile de Nicée sont pleins d'expressions ariennes ? on n'y trouve jamais celles de l'église, opposees à l'arianisme. Il voudroit faire passer pour des faints les plus infignes ariens, tels qu'Eusebe de Nicomédie, dont il soue jusqu'aux défauts. On le vit toujours uni aux ennemis de la foi, toujours opposé à ses défenseurs, toujours à la tête de ceux qui les opprimoient par des injustices criantes. Est-il donc fort avantageux & fort honorable pour l'église, de forcer le sens naturel des mauvaises expressions d'Eu-Tebe , pour défendre , contre l'autorité des saints & des peres , un homme qui étoit indubitablement arien de faction & de cabale. fans parler de son hérésie sur le Saint-Esprit ? Il est vrai qu'il est mort dans la communion de l'église : mais on peut dire la même chose des plus criminels de la faction des Ariens. Il est vrai aussi qu'Eusebe avoue que le fils n'est point créature; mais il paroit qu'il avoit donné la torture à son esprit pour trouver un milieu entre Dieu & la créature ; & c'est dans ce milieu que les semi-Ariens, à son exemple, plaçoient le fils de Dieu, Eusebe est beaucoup plus estimable comme auteur, que comme évêque. Il avoit étudié l'écriture-sainte quelque-temps à Antioche sous le prêtre Dorothée. Il eut une intime liaison, comme nous l'avons déjà dit, avec le prêtre St. Pamphile, dans la bibliotheque & en la compagnie duquel il étudioit les lettres facrées avec un foin & une application infatigables. Depuis que Constantin se fut rendu maître de l'Orient, Eusebe se servit du grand crédit qu'il avoit auprès de ce prince, pour amasser de toutes parts les sivres dont il avoit besoin. Aussi il paroît par ses écrits, qu'il avoit lu toute forte d'anciens auteurs grecs, philosophes, historiens, théologiens. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages dont plusieurs sont perdus. Les personnes qui lui ont été le plus opposées, lui ont accordé la gloire de l'érudition, d'une lecture prodigieuse, & d'une multitude de connoissances. Il ayoit du discernement; & on ne voit pas qu'il ait regardé comme légitimes des ouvrages apocryphes & supposés. Il y a pour l'ordinaire de la folidité d'esprit dans ses raisonnemens. Il trouvoit pour la composition de ses écrits beaucoup de secours dans la riche bibliotheque, dont le martyr Famphile l'avoit fait héritier. Nous avons de lui, I. La réfutation de Hierocles. Ce prétendu philosophe avoit mis au jour durant la persécution de Diocletien, un livré intitulé; L'amateur de la vériré. Le but de ce détoffable ouvrage étoit de mettre Appollonius de Trane fort au-dessus de J. C. C'étoit faire disputer la fable avec l'histoire, & les prestiges avec les vrais miracles, Eusebe demontra le peu de justesse du parallele; il força de reconnoître que l'histoire de l'imposteur de Tyans étoit fausse dans la plupart de ses points, dou-

les dep à ce fau cette ré II. La p que la l voir. L' quoi les cela à 1 & c'eft une fou! écriture: les extra done qu d'ambig des facri tous les l'infailli lonté lib que de 1 des relig des vafte c'eft par le de die éternel, loix dire cles; il c qui l'Ete etrangers Theophra dene, Eu nier sce: font à la célebres, a de plu l'origine la nature fur la réc principe , informes braffons p plagiaires c'est qu'a

que nous tendus fai

hommes.

ceuse d:

ceuse dans les autres & contradictoire presqu'en tous. Il détruisit les depositions de Damis, seul garant des merveilles attribuées ace faux prophete. Il mit en lumiere ses vraies aventures, & cette réponse parut si solide que personne n'osa la contredire. II. La preparation evangélique en 15 livres, dont le projet marque la beauté de son génie, l'exécution & l'étendue de son savoir. L'auteur avoit en vue dans cet ouvrage de montrer, pourquoi les Chrétiens ont rejetté la doctrine des Grecs & des aunes Païens, pour s'attacher à celle des Hébreux. Il remonte pour cela à l'origine de l'idolâtrie; il trouve son berceau en Egypte, & c'est delà qu'elle se répandit dans le reste de la terre avec une foule de fables, la plûpart formées d'après les vérités de nos éctitures qu'on avoit corrompues. Eusebe en développe toutes les extravagances. En vain on les appuye sur les oracles : qu'est-ce donc que ces oracles? une chaîne d'impostures, de prestiges, d'ambiguités, de fraudes & d'artifices ? Que demandoient-ils ? des sacrifices tantôt impurs , tantôt dénaturés , & quelquefois tous les deux ensemble. Que prédisoient-ils ? rien qui marquat l'infaillible connoissance des déterminations futures de la volonté libre. Après avoir réfuté le paganisme avec autant de force que de savoir, l'auteur porte ses regards vers la plus ancienne des religions, celle des Hébreux. Ce peuple n'est pas au rang des vastes empires, mais il existe depuis l'origine du monde; & c'est par lui que le monde commence. Il n'admet point une foule de dieux, la plupart ridicules; mais il reconnoît un Dieu éternel, unique, créateur, conservateur, & il en a reçu des loix directes. Le ciel lui a marqué sa faveur par d'insignes miracles; il compte une suite nombreuse d'hommes vénérables ; à qui l'Eternel a daigné confier ses secrets. Les témoignages étrangers déposent en faveur de la vérité de son histoire. Theophraste, Ecatée, Cléarque, Numenius, Cheriles, Hermippe, Abidene, Eupoleme, Arrapan, Arissée metrent à ces écrits le dernier sceau de la certitude humaine. Les livres de ce peuple sont à la fois n anciens & si sublimes, que les nations les plus télebres, les plus savantes en ont tiré ce que leur philosophie a de plus majestueux & de plus vrai. Les idées de Platon sur l'origine du monde, sur sa fin, sur l'immortalité de l'ame, sur la nature du vrai bien, sur la résurrection générale des morts, sur la récompense des justes, sur le châtiment des impies, sur le Pincipe & sur l'ordre de nos devoirs, ne sont que des extraits informes & groffiers des écritures des Juifs. Ainfi si nous n'embrassons point la sagesse des Grecs, c'est que leurs philosophes, Plagiaires de Mosse & des prophetes, en ont altéré la doctrine; c'eft qu'aucune secte ne s'accorde avec elle-même; c'est enfin que nous avons l'infaillible révélation de Dieu, & que les prétendus sages du paganisme n'ont que la parole trompeuse des hommes. III. La démonsfracion évangelique divisée en 20 livres, sont il ne nous reste que les dix premiers. Eusebe avoit terrasse

ent.
riade

ffer Niours ices l'é-Eu-

un est est ene usi

mieft ue. s le

& un fut u'il res

lu éolues ;

diernes de

la bious lo-

un ble de Aisse

01-

110

les Païens dans la préparation ; il triomphe des Juifs dans sa démonstration. Il leur prouve par leurs ecritures mêmes, qu'ils ne possédoient la vraie religion qu'en image ; leurs loix n'étoient, fuivant lui, qu'une préparation à une loi plus parfaite qui devoit être l'accomplissement de la premiere. Toutes les nations devoient s'y soumettre successivement, & enfin toutes ensemble. Les Chrétiens, héritiers des promesses faites aux patriarches, sont le peuple enté sur l'ancienne tige de la race d'Abraham. J. C. leur chef, est le verbe de Dieu fait homme, existant avant toute créature, & éternellement engendré dans le sein du pere. Toutes les prophéties, tout le corps des anciennes écritures, toutes les révolutions de l'état judaïque, toutes les loix, toutes les cérémonies de la premiere alliance n'annonçoient que lui, ne figuroient que lui; il étoit en Adam le pere de la postérité des saints ; innocent , vierge & martyr en Abel. Il étoit réparateur de l'univers en Noe, beni en Abraham, souverain prêtre en Melchisedech, victime en Isaac, chef des élus en Jacob, esclave dans Joseph. Il étoit législateur dans Moyse, fouffrant & abandonné dans Job, hai & persecuté dans la plupart des prophetes. Il étoit vainqueur & Roi dans David, confecrateur d'un nouveau temple dans Salomon, enseveli & relsuscitant dans Jonas : image naive de sa mort de son retour à la vie. Les tables de la loi, la manne du désert, la colonne lumineuse, le serpent d'airain, la Pâque étoient le symbole de ses dons & de sa gloire. Long-temps avant qu'il parut, on avoit désigné le temps précis de sa manifestation; on avoit nommé ses peres selon la chair; on avoit fixé le lieu de sa naissance; on avoit designé son précurseur; on avoit vu dans la vocation de ses apôtres le berceau de son église. Enfin tout avoit été marqué d'avance; & J. C. ayant tout rempli, il ne reste aucune excuse à l'incrédulité de la synagogue. Il faut avoir lu cet ou vrage, pour sentir l'éclat qu'il répand sur les livres sacrés. Eusebe y découvre J. C. par-tout, & s'il tombe quelquefois dans des sens forcés & arbitraires, ses explications sont le plus souvent simples & naturelles. Il paroît si rempli de l'écrituresainte, que son style en a la teinture & la dignité. La meilleure édition de la préparation & de la démonstration évangelique est celle de Paris, in-fol. 2 vol. 1628, en grec, & en latin. Les premiers chapitres du premier livre, & la conclusion du dernier, ne se trouvent point dans cette édition; mais ils nous ont été donnés en 1725 par Fabricius, dans sa bibliotheque des auteurs qui traitent de la religion. IV. Histoire ecclésiastique depuis l'avénement de J. C. jusqu'au premier concile uni-versel; c'est la plus ancienne qui nous soit restée, & les meilleures archives de l'église naissante. L'auteur donne la succession des évêques des grands sieges ; il marque les différentes erreurs qui s'étoient élevées, & le temps de leur chûte au pied de la foi. Il expose la suite des persécutions & leurs circons

tances 3 fuit les Son ftyl une fim a conte d'esprit. recherch des trad leures éc en latin, 1720 en ecclesiast Petri Th qui a éta fous ce Go. ex r vationibe in-fol. to une table me anno les dates jours le nologie. tions , la & la fec vie de Ci la mort &ille vrage qu où l'on mes rem & déguit Maie, qu ques per son, en commen dans les II. EU Il fut él piété, q meurer à

le rendi

Tout le pélu par 16

monde a

bits étoie

la vertu.

exhortati

déa

s ne

ent,

de-

ions

fem-

riar-

d'A-

me,

dans

an-

ue,

ance

dam

r en

am,

élus

se ,

plu-

con-

ref-

nne

de

voit

ımé

ce ;

ion

été

une

ou-

Eu-

ans

lus

re-

éli-

in.

du

ous

lue

ni-

eilef-

tes

ed

16

7I

tances; il rapporte les actes finceres des premiers martyrs , & suit les principaux événemens de la vie de nos grands hommes. Son style est sans agrement & sans beaute, mais il y regne une simplicité qu'on aime beaucoup dans les récits. Phorius lui a contesté avec quelque fondement la finesse & la pénétration d'esprit. Il tombe dans d'assez fréquentes contradictions ; ses recherches ne sont pas toujours exactes, & il adopte quelquesois des traditions, dont la vérité n'est pas bien établie. Les meilleures éditions de cette histoire sont, 1°. Celles de Paris en grec & enlatin, in-fol. 1672 par Henri de Valois. 2°. Celle d'Oxford, in fol. 1720 en 3 vol. 3°. Celle de Rome sous ce titre : Eusebii historia ecclesiaftica lib. IX. ut & Ruffini Aquileien sis libri duo, cum notis Petri Th. Cacciari , in-4° tom. 2. Roma 1740. 4°. Celle de Turin , quia été faite d'après l'édition angloise. Elle a paru en 1748 sous ce titre: Historia ecclésiastica scriptores, Eusebii Pamphili, &c. ex recensione, & interpretatione Henrici Valesii, cum observarionibus cricicis, lectionibus, tabulis geographicis, & indicibus, in-fol. tom. 3. Taur. 1748 , grac. & lat. V. Une chronique , qui eft une table de l'histoire universelle depuis Adam jusqu'à la vingtieme année de Constantin. L'auteur concilie, autant qu'il le peut, les dates sacrées avec les profanes, & son ouvrage sera cou-jours le principal sond qui nous reste pour l'étude de la chrohologie. St. Jerome l'a traduit en latin. Nous en avons deux editions, la premiere par Arnauld Pontac, in-fol. à Bordeaux 1604, & la seconde par Joseph Scaliger, in-fol. à Leyde 1657. VI. La vie de Constantin en 4 livres, qu'il composa peu de temps après la mort de ce prince. Eusebe l'avoit trop encensé de son vivant, &il le flatte trop après sa mort. On ne peut regarder cet ouviage que comme un panégyrique, où l'on exagere les vertus & où l'on cache les défauts. VII. Des commentaires sur les pseaumes remplis du poison de l'arianisme, mais d'un poison subtil & déguisé par un homme habile. VIII. Des commentaires sur Mare, que l'on trouve dans la collection des ouvrages de quelques peres grecs donnée à Paris en 1706, par dom de Montauon, en 2 vol. in-fol. grec & latin. Le même auteur publia les commentaires sur les pseaumes; on trouve les mêmes erreurs dans les unes & dans les autres.

Il fut élevé à Rome, où il donna des marques d'une si grande piété, qu'il sur fait lecteur de cette église. Il vint ensuite demeurer à Verceil, ville du Piémont. Ses belles qualités & sa vertu le rendirent digne de remplir le siege épiscopal de cette ville. Tout le peuple le demanda d'un commun consentement, & il sur élu par les évêques. Il joignoit à une grandeur d'ame que tout le monde admiroit, une vie très austere & très pénitente. Ses habits étoient pauvres, & son extérieur découvroit l'éminence de sa vertu. Il instruisoit sans cesse son peuple de ses devoirs; & ses exhortations sirent tant d'impression, qu'on vit en peu de temps

72

toute la ville de Verceil embrasée du feu de l'amour divin, On venoit de fort loin admirer les effets de la grace dans le tronpeau de ce St. pasteur. Le moyen qui parut le plus propre à St. Eusebe pour travailler avec fruit à la sanctification des ames, sut de former sous ses yeux de jeunes ecclésiastiques dont l'innocence & la piété lui furent connues, afin de les employer ensuite dans les fonctions du St. ministere. Il sortit de cette sainte école un grand nombre d'évêques savans & vertueux. St. Eusebe fut le premier dans l'Occident qui joignit la vie monastique avec la vie cléricale. Au milieu de la ville, il vivoit avec son clergé comme les saints moines des déserts. St. Ambroise fait une admirable peinture de la vie que menoit Eusebe avec ses disciples. St. Eusebe meritoit bien d'entrer dans les travaux de ceux qui s'opposoient au progrès de l'arianisme. Dans un concile où il n'avoit pu se dispenser de se trouver; les Ariens ayant proposé la condamnation de St. Athanase, Eusebe proposa de son côté l'acceptation du concile de Nicée. Les Ariens n'avoient garde d'écouter cette proposition, qui ne servit qu'à leur rendre odieux le St. évêque. Ils le firent exiler en Palestine dans une ville, qui avoit pour évêque l'un des chefs de la faction arienne. Les partisans de l'erreur enfermerent St. Eusebe dans une petite chambre, où ils venoient le maltraiter à diverses heures, pour l'obliger à signer leur formulaire. Ils le trainoient par terre à demi-nud, & le faisoient descendre un escalier à la renverse & la tête en bas, sans pouvoir arracher de sa bouche aucune parole favorable à l'erreur. Au milieu de ces horribles violences, il reçut la consolation de la visite d'un diacre & d'un autre clerc de son église, qui lui apporterent des lettres & des aumônes de son troupeau. Après le départ de ces clercs, les Ariens redoublerent leurs vexations, & l'enfermerent dans une prison, où ils lui firent soutfrir tout ce qu'un faux zele peut inspirer à des hommes forcenes. Après l'avoir maltraité en toutes sortes de manieres, ils obtinrent de la cour un ordre qui le transféroit en Cappadoce, & delà dans la basse Thébaide, d'où il ne revint qu'après la mort de Constance. Julien ayant rappelle tous les exiles, St. Eusebe retourna à son église, & passa par Alexandrie. Il y consera avec St. Athanase sur les moyens de remédier aux maux de l'église. Il alla ensuite à Antioche & en plusieurs autres villes , pour y rétablir la foi , pour fortifier les foibles & relever ceux que la persecution avoit fait tomber. Il arriva enfin en Italie où il se joignit à St. Hilaire, avec lequel il combattit de concert les Ariens, qui étoient puissans en Illyrie & fur-tout à Milan. Après tant de travaux pour l'église universelle, le St. évêque revint à Verceil. Il y trouva tout en bon ordre par les soins des faints prêtres qu'il y avoit laisses, & particulierement de St. Gaudence qui fut depuis évêque de Novarre. St. Eusebe mourus vers l'an 370. Ce pieux & savant évêque avoit beausoup écult pour la foi, mais il ne nous reste de lui qu'une lettre écrite pendans

pendant d'Elvire, fuite de version l'itre: Eu, exaratus perà & si notis, & version ir EUSTI Son meri gua entre Cest ce quavec lui di Arius. St. Vers l'an si

Syrie, par

loix de 1' meme, q tant de sa confesseur mandable posa cont Il ne fe co dans les a ger les fid etoit affis que ce fut cita de la glife fa p de Nicée t ticulier Eu d'introduit que faisoie trine de la & Eusebe d'intrigues blee d'évê me honter nilme. Les obeir à une pecher; & rent obligé à qui ils pe avant que meurer fer lotce ; que

Tome 1

pendant son exil à son église, une autre lettre écrite à Grégoire Elvire, & un petit billet adresse à Confiance. On les trouve à la suite de quelques éditions de St. Hilaire. On lui attribue une version latine des évangiles publiée à Milan en 1748 sous ce ine: Eusebii magni episcopi & martyris evangeliorum coden, manu exgrans ex autographo basilice Vercellenses, ad unquem exhibitus, verate studio Joan. And. Irici Tridinensis, cum ejustem prafatione, mis, Go. in 4°, tom. 2. Mediol. 1748. Il n'est pas fur que cette

version importante soit de St. Eusobe.

On

cau

Cebe

de e &

ans

un

: lė vie

ıme

(ebe

ent

ı se

naion

ette

ue.

out

de

ils

ner

10

as,

leà

on-

le,

au.

urs

ouf-

ies.

in-

de-

iro

ebe

vec

try

12

ie

les

an.

me

des

St.

rue

FILE

ite

SHE

EUSTATHE, (Saint) étoit de la ville de Side en Pamphilie. Son mérite le fit élever sur le siege de Berée, & il s'y distinqua entre les plus zéles défenseurs des dogmes apostoliques. C'est ce qui engagea St. Alex indre, évêque d'Alexandrie, à s'unir areclui dans la guerre qu'il avoit entreprise contre l'héréfiarque Arius. St. Eustathe y apporta autant de zele que de capacité. Vers l'an 324 il fut transféré de Berée à Antioche, capitale de Syrie, par un consentement général des évêques & du clergé de la province. Quoique cette translation ne fut pas conforme aux loix de l'église, on la lui fit envisager comme venant de Dieu même, qui faisoit entendre ia voix par ce concours unanime de unt de saints évêques. Eustathe avoit acquis le titre glorieux de confesseur dans les persécutions, & il étoit également recommandable par la fainteté de sa vie & par sa doctrine. Il compola contre les Ariens plusieurs ouvrages que nous n'avons plus. Il ne secontentoit pas de conserver pure son église; il envoyoit dans les autres des hommes capables d'instruire & d'encouraser les fideles. Il assista au concile de Nicée, & l'on croit qu'il étoit assis le premier du côte droit dans la salle du concile ; que ce fut lui qui adressa la parole à Constantin, & le félicita de la grace que Dieu lui avoit faite d'accorder à l'éside sa protection. Le saint évêque attaqua après le concile de Nicee tous ceux qui s'éloignoient de sa décission, & en parsiculier Eusebe de Césarée. Celui-ci accusoit de son côté Eustache d'introduire le sabellianisme; car c'étoit le reproche ordinaire que faisoient les Eusébiens à ceux qui étoient attachés à la doctine de la consubstantialité. Les Ariens résolurent de le perdre ; & Eusebe de Nicomédie, homme souple, insinuant, capable dintrigues, vint à bout de le faire condamner dans une assemblee d'évêques vendus à l'injustice. Eustaine fut accuse d'un crime honteux auquel on ajouta le reproche vague de sabellianime. Les évêques catholiques presserent Euffarte de ne point chir à une sentence si injuste. Le peuple même voulut l'en em-Pecher; & il y eut une si grande resistance, que les Ariens fuent obliges de fortir d'Antioche, & d'aller trouver Conffancine qui ils persuaderent tout ce qu'ils voulurent. Le saint évêque sant que d'aller trouver l'Empereur, exhorta son peuple à deacuter ferme dans la vérité. Ses exhortations eurent tant de fonce; que ce peuple lui garda une fidélité qui ne put être

A DY ROLL &

ébranlée ni par les artifices ni par les violences des Ariens. Con? tantin exila St. Eustathe dans la Thrace où il mourut vers l'an 338. Après l'injuste déposition du saint évêque, les Catholiques s'étoient divisés en deux partis. Les uns communiquerent avec les évêques ariens qui furent mis à la place de St. Euffathe ; les autres, tant ecclésiastiques que laics, ne crurent pas pouvoir en conscience communiquer avec des intrus. Ils firent donc des assemblées particulieres, & furent appellés Eustathiens. Eustache avoit composé plusieurs ouvrages. I. Des homélies. Il. Des traites de l'ame. III. Une dissertation sur la pythonisse. IV. Une autre dissertation contre Origene. V. Plusieurs ouvrages contre les Ariens. Il fut le premier qui écrivit contre ces hérétiques selon St. Jerome, Son traité sur la pythonisse fut publié en 1629 par Léon Allatius, avec un autre traité sur l'Exaemeron qu'il attribue à St. Eustatne, mais qui paroît être d'un auteur plus moderne.

EUSTRATIUS, prêtre de Constantinople vers la fin du sixieme siecle, fit honneur à cette église par ses connoissances. Nous avons de lui, I. Une dissertation sur l'ame de ceux qui sont morts, qu'on trouve dans la concorde de l'église orientale avec l'occidentale par Allarius. II. La vie du patriarche Eurychius, que les Bollandistes ont placé au fixieme d'avril dans leur immense

collection.

EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie depuis 933 jusqu'en 940, composa une histoire de son église & une histoire universelle. Ce dernier ouvrage, fautif & mal écrit, fut publié à Londres en 1642, in 4°. Pocok en donna une nouvelle édition à Oxford en 1658, avec une version latine affez exacte. C'est en vain que Selden a voulu prouver par ses annales, que dans les premiers fiecles de l'églife, il n'y avoit point de différence entre

les évêques & les prêtres.

EUTYMIUS ZIGABENUS, moine grec, un des plus favans de son siecle, florissoit au commencement du douzieme. Ses ouvrages prouvent son érudition. Nous avons de lui, 1. Des commentaires fur les pseaumes, fur les dix cantiques de l'écriture-Sainte & fur les évangiles. L'auteur s'attache à la lettre & à l'esprit, & il saisit assez bien l'un & l'autre. Sa morale est solide, & ses allégories sont moins tirées que celles des écrivains de son siecle. Son style a de la simplicité & de la clarté. II. Panoplie, c'est une exposition de toutes les heresses avec la réfutation de chacune tirée des peres que l'auteur avoit beaucoup lus. Il composa cet ouvrage par ordre de l'Empereur. L'auteur ne se borne pas aux hérésies; il parle aussi du mahometisme; & il réfute l'alcoran, dont il releve les inepties & les extravagances. Il est assez exact dans les explications des dogmes de la religion, qu'il développe avec netteré. Cet ouvrage se trouve dans la bibliorheque des peres. Un chanoine de Verone en fit imprimer une version latine en 1575, laquelle sut réimprimes à Lyon en 1586.

EYMI cet emp fut pas C'est à àRome coup de n'est pas qu'il pre minicai

EZEC dont no donne u

F F for

archidud de lui d de Vieni laconfei il fut be ontété r qui fori fon aute Il faut que les . foule de rent api III. Un ces deux de grand de Conf conférer

une répu monde c aujourd' plusieurs in.40, C fur la n manque certaine

II. FA

EYMERIC, (Nicolas) Dominicain & grand inquisiteur, exerça est emploi avec beaucoup de zele, & pour que sa pratique ne sur pas perdue pour ses successeurs, il y joignit l'enseignement. C'est à lui qu'on est redevable du directorium inquisitorium, in sol. à Rome 1587. Cet ouvrage qui est affez rare, a souffert beaucoup de contradictions, sur-tout dans les pays où l'inquisition r'est pas établie. Les principes que l'auteur établit, & les regles qu'il preserit, ont paru à quelques-uns insoutenables. Ce Dominicain vivoit vers l'an 1355.

EZECHIEL, poëte juif ou chrétien vers l'an 184 de J. C. dont nous avons une tragédie dans la bibliocheque des peres, qui

donne une très-foible idée de son génie.

Conf-

l'an

ques

the :

uvoir

donc

niens.

Des

ciens.

'occiie les

nenie

qu'en

niver-

Lon-

tion à

est en

as les

entre

ns de

s ou-

s comm

iture-

8 à

est fo-

ivains

clarté.

la ré-

ucoup

ureur

isme,

trava-

ies de

rouve

en fit

rimee

## F

1. FABER ou LE FEVRE, (Jean) Dominicain d'Allemagne, que fon mérite fit connoître à la cour de Vienne. Ferdinand, archiduc d'Autriche, le nomma son confesseur. Il fut si content de lui dans cette place, qu'il le fit monter sur le siege épiscopal de Vienne. Faber remplit l'idée qu'on avoit de lui; il combattit contre les entreprises des nouveautés, & veilla avec attention à la confervation du dépôt des vérités anciennes. Erasme, avec lequel Il fut beaucoup lié, se faisoit gloire d'être son ami. Ses ouvrages ontété recueillis en 3 vol. in-fol. On y trouve, I. Mallaus hareticorum qui forme seul 1 vol. Le titre de ce livre devint le surnom de 10n auteur, & on l'appella souvent le marteau des hérétiques. Il faut avouer que ce marteau ne frappe pas les mêmes coups que les Bossuet, les Arnauld & les Nicole; mais on y trouve une foule de passages qui servirent aux controversistes qui travaillesent après Faber. II. Un traité de la foi & des bonnes œuvres. III. Un autre du sacrifice de la Messe. L'auteur s'attache dans ces deux traités à réfuter les auteurs des nouvelles doctrines. IV. Des sermons & des homélies, où l'on trouve plus de citations que de grands mouvemens. Faber avoit été official & grand vicaire de Constance en 1519. Ce qui le fit le plus connoître, fut une conférence qu'il eut en 1526 contre les hérétiques.

Il. FABER, (Jean) autre Dominicain, né à Hailbron, se site une réputation dans son ordre comme théologien, & dans le monde comme auteur & comme prédicateur. Il n'est guere connu aujourd'hui sous aucune de ces qualités. On a cependant de lui pluseurs ouvrages. Les principaux sont, I. Enchiridion bibliorum in 4°, compilation qui peut être utile. Il. Un traite latin in 4°, sur la maniere de connoître les hérétiques; où le savoir n'y manque pas, & ce savoir est curieux; mais on y desireroit une senaine sinesse de la prosondeur. III. Un autre traite latin

in.4°, pour prouver que la foi peut être fans la charité. Il n'étois pas beloin d'enfanter un in.4°, pour démontrer une proposition aussi évidente, mais on à fait des in-folio en Allemagne, pour établir des vérités encore plus claires. IV. Un traité sur la Messe fur la presence réesle, où il y a bien des choses triviales,

mais elles l'étoient moins de son temps.

FABRE, (Jean-Claude) prêtre de l'Oratoire, vit le jour à Paris en 1668; son pere étoit un habile chirurgien qui lui donna une bonne éducation. Il enseigna les humanités à St. Quentin avec quelque succès, il étudia ensuite en Sorbonne où il prit le degré de bachelier. La congrégation de l'Oratoire avoit toujours eu des attraits pour lui ; il y entra & fut employé comme professeur de philosophie à Rumilly en Savoye, à Toulon, à Riom, au Mans, & à Nantes. Il enseigna ensuite la théologie pendant trois ans à Riom, puis pendant trois autres années au séminaire de sa congrégation à Lyon. Une édition du distinnaire de Richelet, qu'il donna dans cette ville en 1709, lui attira des reproches & des chagrins. Il avoit inséré dans cette édition une liste des auteurs, où il prodiguoit les plus grands éloges aux solitaires du Port-Royal, sans en donner à leurs adversaires. Plusieurs articles savorables au jansenisme parurent déplaces dans un dictionnaire de langage, où il ne s'agissoir que d'être utile. M. Mador, évêque de Bellay, très-zélé contre les nouveautes, s'éleva contre cette édition & la fit supprimer. Le malheureux éditeur, obligé de sortir de sa congrégation, se retira à Clermont en Auvergne où il se chargea de l'emploi de précepteur : emploi si honorable aux yeux de la raison, & si avili par le prejuge. Le pere Tellier, Jesuite, confesseur du Roi, homme emporte & vertueux, auquel il s'adressa dans ses malheurs, lui fit tenir deux fois de l'argent. Le pere Fabre soupiroit toujours pour 12 congrégation; il y rentra en 1715, & fut envoyé à Douay & ensuite à Montmorenci en 1723, année de la mort de l'abbé Fleuri. Ce célebre écrivain avoit laissé son histoire ecclésiastique au vingtieme volume; il étoit question de trouver un continuateur. Le pere Fabre se présenta, & il ne craignit point de continuer un historien, qu'il ne pouvoit certainement pas remplacer. Il donna successivement 16 vol. in-4° & in 12; & il en preparoit un grand nombre d'autres, lorsqu'il recut une défense de les continuer. Cette défense ne sit pas beaucoup de peine au public. L'auteur écrivoit facilement, mais sans élégance & sans exactitude. Peu heureux dans les détails & dans le choix des faits, il donne la preférence à ceux qu'il trouve tout arrangés dans les autres historiens. Voilà pourquoi l'histoire profane est si fort mêlée avec l'ecclésiastique dans cette compilation. L'auteur ne cherchoit qu'à entasser vol. sur vol. pour alonger l'ouvrage. On ne trouve dans cette continuation aucun de ces discours admirables, qui donnent tant de prix à l'ouvrage de M. Fleuri. Le seul qui y soit est de M. l'abbe Coujer, & il roule fur le renous

velleme charge o dù l'ave des con plus ca Paris d moeurs de la pi pas exce portoit . leurs un noissance fort vive autres ou Christine qu'il con FABR Bellay, par fon 1 la Trinit mourut 1 d'ouvrage fialtiques compagn. drokii , 10 de Bernar ciales. Co Fabri , fu: actrine m in-fol. & de la par brûlée à I Bruno Neu Lérins. E V. Summu maculée ( la toléran livie que mentarum lité, réfut ce dialogu taveur des

le nom d'

Ouvrages 1

Pidité avec

manque de

& de corre

vellement des études ecclésiastiques. Ce savant écrivain s'étoit chargé de revoir l'ouvrage du pere Fabre, son ami. Il auroit bien du l'avertir des négligences du style, du défaut de précision, des contre-sens de ses traductions, &c. personne n'etoit plus capable que lui de le redresser. Le pere Fabre mourut à Paris dans la maison de St. Honore en 1753, à 85 ans. Ses mœurs étoient celles d'un homme, que le goût de l'étude &c de la piété a retiré du grand monde. Si ses productions ne sont pas excellentes, il n'avoit pas la vanité de le croire, & il supportoit la critique que les auteurs aiment si peu. C'étoit d'ailleurs un homme de beaucoup d'érudition, & qui avoit des connoissances dans plus d'un genre. Son ardeur pour le travail étoit fort vive, & rien ne pouvoit le distraire. On a de lui plusieurs autres ouvrages outre son histoire ecclésiastique, mais ils n'appartiennent pas à ce dictionnaire. On ne citera que ses entretiens de Constine & de Pelagie sur la lecture de l'ecriture-saince, brochure

qu'il composa à Douay.

étois

tion

lesse

ur à

nna

prit

ou-

ime

1, à

ogie

a au

des

une fol

Plu-

ile.

es,

ont

iolo

rte

nic

12

en-

urio

au

ur.

ner

. 11

oit

les

nê-

ne

On

NA.

FABRI, (Honoré) né en 1606 ou en 1607 dans le diocese de Bellay, entra dans la société de Jesus en 1626, & s'y distingua parson savoir. Il professa long temps à Lyon dans le college de la Trinité, & vint ensuite à Rome où il fut pénitencier. Il y mourut le 9 mars 1688. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Sans parler de ses productions profanes, les eccléstassiques sont, I. Des remarques sur les notes dont M. Nicole accompagna les lettres provinciales, nota in notas Willelmi Wendrokii, sous le nom de Bernard Stubrock. II. Il prit le même nom de Bernard Stubrock dans la réponse qu'il fit aux lettres provindales. Ces deux derniers ouvrages avec quelques autres du pere Pabri, furent insérés dans le recueil ou la grande apologie de la doffrine morale de la société de Jesus, imprimé à Cologne en 1672, infol. & ensuite mise à l'Index à Rome. III. Une lettre au sujet de la paix de Clement IX. Cette lettre fut condamnée à être brûlée à Paris le 26 mars 1669. IV. Des vindicia, sous le nom de Brung Neuffer, au sujet de St. Helaire d'Arles, & de Vincent de Lerins. Elles se trouvent dans les Bollandistes, tom. 2, pag. 34. V. Summula theologia, in-4°. VI. Un traité en faveur de l'immaculée conception de la sainte Vierge. VII. Un autre contre la tolérance en matiere de religion. VIII. Une réfutation du line que Conringius avoit publié sous le titre de concussio fundamentorum fidei pontificia. IX. Un dialogue en faveur de la probabilie, refute par l'abbe Gradi, bibliothécaire du Vatican. C'est cedialogue du pere Fabri, aveç quelques autres de ses écrits en laveur des casuistes, qui lui firent donner par MM. de Port-Royal le nom d'avocat des causes perdues. On admire dans ces differens ouvrages l'étendue de son savoir qui embrassoit tout, mais la rapidité avec laquelle il composoit, s'y montre à chaque page. Il manque de discernement dans le choix des matériaux, de goût & de correction dans son style. Il avoit certainement des talens;

un esprit vif, pénétrant, une mémoire prodigieuse, mais à quoi servent tous ces avantages sans l'art de les employer? Le pere Fabri, enthousiaste pour sa société, en défendit très-mal à-propos la morale. Cette tache pourroit faire tort à la réputation de vertu qu'on lui a donné, si l'on ne savoit que le cœur ne par-

ticipe pas toujours aux travers de l'esprit.

FABROT, (Charles-Annibal) jurisconsulte celebre, ne à Aixen Provence en 1581, fut reçu avocat dans le parlement de cetteville. Ce ne fut point un vain titre en lui ; il avoit pénétré dans toutes les profondeurs des jurisconsultes anciens & modernes. Guillaume du Vair , premier president du parlement d'Aix , dont son savoir lui avoit concilié l'amitié & l'estime, le fit nommer à une chaire de professeur en droit en 1609. Ce magistrat ayant été fait garde des sceaux en 1617, il attira Fabrot à Paris qui y resta jusqu'en 1622. De retour en Provence, il fut bientôt rappelle par le chancelier Seguier, qui l'engagea de travailler à la traduction des basiliques; on appelle ainsi les conftitutions des Empereurs d'Orient. Fabrot les publia en 6 vol. in-fol. & cette version dont on loue l'exactitude lui procura une pension considérable. Nous avons encore de lui , I. Le recueil des ordonnances ou constitutions ecclésiastiques de Théodore Balzamon, qu'il accompagna de notes très-savantes & très-curieuses. On trouve ce recueil dans le second volume de la bibliotheque du droit canon par Juftel. II. Des éditions de plusieurs auteurs, qui peuvent être utiles pour l'histoire ecclesiastique, tels que Cearene, Nicetas, Anastase le bibliothécaire, Constantin Manasses, Simocate, Chalcondile, &c. Les remarques dont l'auteur a orné ces éditions, achevent de les rendre précieuses; on y trouve une lecture prodigieuse; son flyle sans être pur est affez aifé. Ce célebre jurisconsulte mourut en 1659, à 78 ans, jouissant de l'estime de plusieurs célebres magistrats, parmi lesquels on compte Machieu Mole & Jerome Bignon. Il devoit ces sentimens autant aux qualités de son cœur qu'à celles de son esprit.

FACUNDUS, évêque d'Hermiane en Afrique, fut un des plus illustres prélats du fixieme siecle. Il assista en 547 à la fameuse conférence que tint le pape Vigile à Constantinople sur l'assista et rois chapitres. Il en avoit composé la défense dans un ouvrage, qu'il adressa à l'empereur Justinien; c'est le meilleur qui ait été fait pour ce parti. Il est divisé en douze livres; & d'abord Facundus approuve la consession de foi de l'Empereur, par laquelle commençoit l'édit contre les trois chapitres. Il rematque, que l'Empereur a eu raison de reconnoître qu'un de la Trinité a été crucissé; que la sainte Vierge est vaiment & proprement mere de Dieu; & qu'il y a deux natures en J. C., mais il soutient que la condamnation des trois chapitres n'est venue que du dépir qu'ont eu les Origénistes, de ce que l'Empereur condamné Origene. Il montre à l'Empereur les motifs secres qu'ils ont eus en l'engageant dans cette malheureuse assaire, &

que l'espe iexte & u le reste deux nati quoique 1'Empere concile d nent la le tures: ils parle mal Midore de continue mais ce P de ses aut doine. C mais pou & la plus d'Ibas. O1 l'ait reçue il n'est plu la définit excepté l' clare la le J. C. St. Nestorius tinction. examen , Plaint Sei reste Ibas le concile de Celeftin Jamais, mule que pas Theod heurs fid plusieurs vrai hon deux nat Facundus par fes p curs, cor qui est ex ouvrages trouve so cieux. Il

concile d

y air quel

sile a pu

que l'espérance de la réunion des Eutychiens n'étoient qu'un pretexte & un piege, par lequel ils l'ont surpris. Facundus emploie le reste de son premier livre à prouver qu'il faut reconnoître deux natures en J. C. Dans le second, Facundus déclare que, quoique la condamnation des trois chapitres porte le nom de Empereur, il n'en reconnoît pour auteurs que les ennemis du concile de Calcédoine. Il ajoute que les Eutychiens ne condamnent la lettre d'Ibas, que parce qu'elle reconnoît les deux namres: ils disent, ajoute-t'il, qu'ils la condamnent, parce qu'elle parle mal de St. Cyrille: mais îl a été bien plus maltraité par St. indore de Peluse dont ils ne se plaignent point. Ils déclarent, continue Facundus, qu'ils attendent la décision du pape Vigile: mais ce Pape ne combattra pas les décisions du grand St. Léon & de ses autres prédécesseurs, qui ont approuvé le concile de Calcédoine. Ce n'est pas pour détruire les sentimens de ses peres, mais pour les soutenir & les défendre, qu'il a reçu la premiere & la plus grande puissance. Facundus vient ensuite à la lettre d'Ibai. On ne peut nier, dit-il, que le concile de Calcédoine ne l'aitreçue & déclarée orthodoxe; & après la décision du concile, il n'est plus permis d'y revenir. St. Léon n'a pas seulement approuvé la définition de foi du concile, mais tous ses actes & ses decrets, excepté l'entreprise d'Anatole de Constantinople. Le concile a déclare la lettre catholique, parce qu'elle confesse deux natures en J. C. St. Cyrille les' reconnoît aussi quoiqu'en écrivant contre Mestorius qui les séparoit trop, il ait moins insisté sur leur distinction. Quand Ibas a dit que Nestorius avoit été condamné sans examen, il n'a pas désapprouvé sa condamnation, mais il s'est plaint seulement que l'on n'eût pas attendu les Orientaux. Au seste Ibas a pu se tromper dans le jugement de Nestorius, comme le concile de Palestine & le pape Zozime à l'égard de Pélage & de Celeftius. L'auteur tache aussi de justifier Théodore de Mopsueste. Jamais, dit-il, on n'a ulé contre aucun hérétique, de la formule que l'on emploie contre lui : Si quelqu'un n'anathematise pas Theodore & sa doctrine , qu'il soit anathême ; parce que plusieurs sideles peuvent ignorer la doctrine & les noms mêmes de plusieurs hérétiques. Théodore a reconnu J. C. non-seulement viai homme, mais encore vrai Dieu par nature, & en ses deux natures il a reconnu une seule personne. C'est, ajoute Facundus qui ne connoissoit pas bien Théodore de Mopsueste, Par ses passages clairs, qu'il faut expliquer ceux qui sont obscurs, comme l'on fait à l'égard des autres peres. Cette regle, qui est excellente, n'a pas son application à Théodore, dont les ouvrages sont infectés du venin de diverses hérésies, où l'on trouve souvent des erreurs manifestes & des principes pernicieux. Il ne faut pas trouver mauvais, ajoute Facundus, que le concile de Calcedoine n'ait pas condamné Théodore, quoiqu'il Vait quelque chose à reprendre dans ses écrits, puisque le consile a pu croire que ces passages avoient été insérés par ses

quoi pere opos

parix en ville. outes aume

naire arde u'en handes reurs

dont Nous litua de dans uftel.

stiles stafe, &c. e les fon

mamaqu'à

plus euse faire ou-

qui d'apar nare la

promais enue eur a

2,8%

ennemis, ou pouvoient avoir un bon sens. Facundus en reviene à l'autorité du concile de Calcédoine, contre laquelle il soutient qu'il n'est pas permis de s'élever. Il prouve qu'on ne doit point examiner ce qu'il a décidé, & il allegue sur ce sujet plufieurs passages de St. Leon , & l'autorité de l'empereur Marcien. D'où il piend occasion de montrer à Justinien, que les Princes dans les matieres de foi , loin de s'attribuer l'autorité des évêques, ne doivent apporter que de la soumission à leurs décisions. C'est ainsi qu'en a use l'empereur Leon. Au-contraire Zenon voulant decider sur la foi par son Hénorique, n'a fait qu'introduire un long schisme dans l'église. L'auteur insiste sur cet exemple, & sous le nom de Zénon, il instruit finement Justinien. Cet ouvrage dont le style est véhément décele un zele qui ne l'est pas moins. L'auteur fut un de ceux qui soussirient l'exit plutôt que de figner la condamnation de Theodore de Mopsueste, des écrits de Theodoret & de la lettre d'Ibas, & qui se séparerent même de la communion de ceux qui avoient signé. Le pere Sirmond publia en 1629 l'ouvrage de Facundus, & on le trouve auffi dans la bibliocheque des peres. La chaleur avec laquelle il écrit, le jette quelquefois dans des raisonnemens trèspeu concluans, mais à ce defaut près son ouvrage est un monument estimable.

FAGNANI ou FAGNAN, (Prosper) célebre canoniste, fut pendant pres de quinze ans secretaire de la sacrée congrégation à Rome, où il mourut en 1678 âgé de plus de 80 ans. Des l'âge de 44 ans , il étoit aveugle ; il n'en fut pas moins savant, & ce sut d'après cet accident malheureux qu'il composa son commentaire fur les décretales en latin, imprimé en 3 vol. in-fol. à Rome 1661, & reimprime à Besançon en 1740 sous ce titre : Commentaria in quinque libros decretalium cum disceptatione de grangiis, & textu in-fol. com. 5. Vesuntione 1740. Cet ouvrage fut dédié au pape Alexandre VII, qui en avoit chargé l'auteur. Ce Pontife l'honoroit d'une estime particuliere, & les Papes, ses prédécesseurs, avoient eu pour lui les mêmes sentimens. Le commentaire de Fagnan est un tresor d'érudition canonique; mais non pas de critique saine. L'auteur est favorable aux préjugés des Ultramontains sur le pouvoir des Pontifes de Rome, & cela ne pouvoit pas être autrement; il écrivoit par l'ordre d'un Pape, & sous les yeux d'un Pape. La table de son ouvrage est une des mieux faites que nous ayons. Fagnan avoit une memoire prodigieuse, un jugement juste, toute la patience qu'il faut pour les grands travaux.

FALKEMBERG, ( Jean de ) religieux Dominicain au commencement du quinzieme siecle, se mêla des querelles des chevaliers teutoniques avec le roi de Pologne contre lequel il écrivit un mauvais livre, qui le fit mettre en prison à Constance, où se tenoit alors le concile général. Ce libelle est adresse à tous les Rois, princes, prélats, & généralement à tous les Chrétiens. Falkemberg y promet la vie éternelle à tous ceux qui se ligueront pour exterminer

les Polor resolue u firmée d avoit figr la follicit méconter justice, & François les princi de Jean P autres ne pernicieux plaint for après la f FARIN. Rome en une érudi exerça l'es procura be étoient po il se com on fut fur gent pour taires & de fi fon efpr cardinaux. laissant trè forment ur 1. Un traite traite de l'I civil, dont FAUST, on attribue le mettent

Premier qui nes. Son ar auxquels no FAUSTE vers l'an 39 crer au barr prestiges du etoit alors 1 l'austérité d ce qui engag 433. Cette v & après la m Pal de Riez ans après, a

Tome 11

les Polonois & Ladislas leur roi. La condamnation du libelle sut résolue unanimement dans le concile, mais elle ne fut consimée dans aucune session publique. Le pape Martin V qui en woit figné la sentence étant cardinal, voulut ensuite l'adoucir, à la sollicitation des chevaliers teutoniques. Les Polonois furent si mécontens de cette conduite, qu'ils appellerent de ce déni de juffice, & même de l'élection de Martin V, au futur concile. Les françois se joignirent aux Polonois dans cette cause, parce que les principes de Falkemberg étoient à peu près les mêmes que ceux de Jean Petit, autre prédicateur de l'homicide. Ni les uns ni les antres ne purent faire condamner en plein concile les principes pemicieux avancés par Jean Perit & par Fackemberg. Gerson s'en plaint fortement dans le dialogue apologétique qu'il composa après la séparation du concile.

iene

lou-

doit

plu-

cien!

des

s dé-

raire

fait

e fur

rent

e de qui

gné.

n le

cla-

très-

onu-

pen-

on à

l'age

e fut

taire

ia in

xtu a

pape

proit

gnan

ique

urle

au-

d'un

nous

nent

nen-

liers

nau-

alors

ces,

pro

iner

FARINACIUS, (Prosper) jurisconsulte célebre, vit le jour à Rome en 1554. Après avoir fait ses études à Padoue, où il acquit une érudition peu commune dans le droit canon & civil, il exerça l'emploi d'avocat à Rome. La subtilité de son esprit lui procura beaucoup de cliens. Toutes les causes désespérées lui toient portées, & il s'en chargeoit. Devenu procureur fiscal, il se comporta avec une sévérité qui excita bien des murmures; on fut surpris qu'il fut si sévere pour les autres étant si indulgent pour lui-même. Sa conduite emportée lui suscita des affaires & des ennemis, sous le poids desquels il auroit succombé, son esprit ne lui avoit pas mérité la protection de plusieurs cadinaux. Ce jurisconsulte mourut à Rome en 1618, à 64 ans, lallant très peu de regrets. On a de lui plusseurs ouvrages, qui forment une collection en 13 vol. infol. en latin. On y trouve, l. Un traité des immunités de l'églife qu'il pousse assez loin. II. Un vaité de l'hérefie. III. Des décissons. IV. Plusieurs livres sur le droit unl, dont le détail est étranger à cet ouvrage.

FAUST, (Jean) ou plutôt Fust, bourgeois de Mayence, auquel 08 attribue les premiers essais de l'art d'imprimer. Quelques uns le mettent au rang des auteurs ecclésiastiques, parce qu'il fut le Remier qui rendit les bibles & les productions des peres communes. Son article se trouve dans tous les distionnaires historiques,

auxquels nous renvoyons.

FAUSTE, évêque de Riez, naquit dans la Grande-Brétagne Nets l'an 390. Son talent pour l'éloquence l'engagea de se consatet au barreau; mais la grace lui ayant ouvert les yeux sur les peliges du monde, il se retira dans la solitude de Lérins qui doit alors le séjour de la vertu & de la doctrine. Il joignit à fuffeité de la vie d'un solitaire les études d'un savant. Ce fut tequi engagea les Cénobites, ses confreres, à l'élire leur abbé en 43. Cette vive lumiere étoit destinée pour être sur le chandelier. après la mort de St. Maxime, il fut placé sur le siege épisco-Al de Riez en 455. Il fut exilé ensuite en 481, & mourut cinq als après, avec la réputation de semi Pélagien. Quelques auteurs

l'ont voulu laver de cette tache, mais ses écrits déposent contre lui. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il erra plutôt par un désaut de lumière que par un désaut de zele pour la foi. Si la sienne ne sut pas pure; sa vie, qui sut sans tache, doit saire oublier ses erreurs. Nous avons de lui, I. Un traité du libre arbitre & de la grace, résuté par St. Fulgence. C'est surce conviage que les peres, les conciles & les Papes l'ont condamné comme semi-Pélagien. II. Un traité sur l'incarnation, qui se trouve, ainsi que le précédent, dans la bibliotheque des peres. III. Un petit écrit pour prouver

que l'ame est corporelle. Claudien Mamere le réfuta.

FAYD. T, (Pierre) ne à Riom en Auvergne, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1662. La fingularité de fes opinions & un ouvrage cartesien qu'il publia, malgré la désense de ses supérieurs, l'obligea d'en fortir en 1671. Se trouvant sans ressource, il se consacra au ministere de la chaire ; mais il échoua encore. C'étoit alors le temps de la plus grande chaleur des differends d'Innocent XI avec Louis XIV. L'abbé Faydir avant prêché le panégyrique de St. Policarpe, compara la conduite du Pontife romain avec celle d'Anicer dans le différend qu'il eut avec son heros. Ce parallele sut soutenu par des déclamations emportées, qui lui attirerent de violens reproches; mais pour tout concilier, on prétend qu'il fit imprimer un fermon à Liege, où il releva les exces de celui de Paris. Un traité fur la Trinire, qu'il publia en 1696, fit encore plus de bruit que son panégyrique de St. Policarpe. Il osoit donner ses idées sur ce mystere inestable qui doit être pour nous un objet de la plus profonde adoration, & il fut enfermé à St. Lazare, comme un homme dont le cerveau étoit attaqué. Il eut ordre ensuite de se retirer dans son pays, où il mourut en 1709, regardé comme un écrivain qui avoit tant d'esprit, qu'il n'avoit pas le fens commun. Nous avons de lui, I. Des mémoirs contre ceux que M. de Tillemont a publies pour l'histoire ecclesiastique. On ne peut lui contester l'érudition ; elle est répandue avec profusion dans cet ouvrage, mais l'auteur ne prodigue pas moins les singularités, les bizarreries & les mauvaises plaisantenes II. La vie de Sr. Amable ; on y trouve encore du favoir, mais le génie de l'auteur y perce, malgré la gravité de la matiere. III. Des remarques sur le style poétique de l'écriture-sainte, pleines de pédantisme & d'extravagance. On lui attribue encore un ouvrage en deux volumes in-12, intitulé : les moines empruntes. Le but de l'auteur est de prouver, que les ordres religieux se sont attribués beaucoup de grands hommes, qui ne leur appartiennent point. Il tache d'en enlever plusieurs à l'ordre de St. Benoit, mais qu'importe aux gens fages, qu'un auteur qui les instruit ait été Bénédictin ou Franciscain ? Des qu'il a enfante de bons ouvra ges, il meritoit d'être de tous les corps : & ce n'est point ce qu'on dira de l'abbé Faydit; il fut chasse de la congrégation où il avoit été admis, & obligé de vivre aveclui-même, c'est à dire en très mauvaise compagnie. Son humeur bizarre & emportee, son esprit mordant, éloignoit de lui tous ses amis.

I. FBI nograph tude. Etc l'exempl mourut rales en f le symbol II. Un c plus réfi liI. Que judicieux

preceder l'exemple congrégations. S fit aime mourait. Denis, i que les de reche hommes C'est uri sille de cheyer FELI fes pren Etant epcoup de partage:

agréabl autant FEN de Can d'une f douze

grandes

avoir p

Ces de

froides.

Sales ,

traité d

a de plu

ntre

er ses le la

eres,

con-

es fuurce,

pané-

s. Ce

ui lui

n pre-

exces

1696,

rpe. Il

pour

rmé à

aque.

ut en

qu'il

ecclé-

andue

ue pas

teries.

rais le

atiere.

ainte,

encore

e font

artien-

Benoit,

ruit ait

ouvra-

qu'on

l avoit

en tres-

n espris

I. FELIBIEN, (Jacques) frere du fameux André Felibien histonographe de France, eut comme lui beaucoup de goût pour l'émde. Etant devenu chanoine & archidiacre de Chattres, il donna
l'exemple d'une conduite réguliere & d'une vie appliquée. Il
moutut en 1716, à 82 ans. On a de lui, I. Des instructions morales en forme de cacechisme sur les commandemens de Dieu & sur
les fumbole, tirées de l'écriture-saint ; ouvrage fait avec netteté.
Il. Un commentaire latin sur le pentateuque qui mériteroit d'être
plus répandu ; l'érudition n'en est ni consuse ni indigene.
Il. Quelques autres ouvrages de piété, qui décelent un écrivain
indicieux, appliqué de bonne heure à la lecture des peres & de

II. FELIBIEN, (Michel) né à Chartres en 1665, étoit neveu du précédent & fils d'André Felibien. Sa famille lui avoit donné l'exemple & le goût des lettres & de la piété. Il entra dans la congrégation de St. Maur pour cultiver ces heureuses dispositions. Ses supérieurs le placerent à St. Germain-des-Prez où il se sit aimer par sa modestie & par ses autres qualités, & ou il mourut en 1715. Nous avons de lui, s. L'histoire de l'abbaye de St. Deris, in fol. Cet ouvrage n'est pas agréable à lire, & il est rare que les gros livres le soient, mais on y trouve un grand nombre de recherches sur une abbaye qui ayant produit plusieurs grands hommes tient une place dans l'histoire ecclésiastique & civile. C'est un magassin qui n'est propre qu'aux savans, mais qui peut êtte utile aux autres. L'auteur avoit commencé l'histoire de la culle de Paris dans le même goût, mais la mort l'empêcha d'achever cet ouvrage auquel dom Lobineau mit la derniere main.

FELLON, (Thomas Bernard) naquit à Avignon en 1672. Des les premieres années, il marqua beaucoup de goût pour l'étude. Etant entré chez les Jésuites, il enseigna les humanités avec beaucoup de distinction. La direction & le ministere de la chaire partagerent ensuite tout son temps. Il mourut en 1759, après avoir publié différens ouvrages. Les principaux sont, I. Oraison funebre de M. le duc de Bourgogne. II. Oraison funebre de Louis XIV. Ces deux pieces ont quelque mérite; mais elles sont un peu troides. III. Paraphrase des pseaumes, in-12. IV. Traité de l'amour de Dieu selon la doctrine, l'esprit & la méthode de St. François de Sales, à Nanci 1754, in-12, 3 vol. L'auteur a pris dans le grand traite de St. François de Sales, sur l'amour de Dieu, ce qu'il y 2 de plus intéressant. Son livre n'est pas simplement une analyse; Il présente les mêmes choses, mais sous un point de vue plus agreable & dans un ordre plus méthodique. Le pere Fellon avoit autant de vertu que d'esprit.

FENELON, (François DE SALIGNAC DE LA MOTTE) archevêque de Cambray, naquit au chateau de Fénelon en Quercy en 1651, d'une famille diftinguée & ancienne. Il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la maison paternelle, qui conçut de lui les plus Biandes espetances. L'université de Cahors sut sa première école

L 2

publique. Il passa delà à Paris, où il acheva ses études sous les yeux d'Antoine marquis de Fenélon, son oncle, lieutenant-général des armées du Roi. L'abbé de Fénelon avoit à peine dixneuf ans , qu'il prêchoit déjà avec le fuccès d'un homme qui auroit long-temps exercé ce ministere. Son oncle, craignant que les louanges & le soufie du monde ne flétrissent cette fleur naissante, lui conseilla d'imiter pendant quelques années le filence de J.C. La retraite ne fit que fortifier ses talens & sa piete. Eleveau sacerdoce, il remplit les fonctions de ce redoutable ministere avec autant de zele que d'applaudissement. Il prêcha de nouveau avec cette éloquence touchante & affectueuse qui gagne les cœurs. M. de Harlai, archevêque de Paris, le nomma supérieur des nouvelles Catholiques, & ce fut une nouvelle occasion de faire éclater la douceur de son caractere & ses heureuses dispositions pour la conversion des ames. Il falloit un tel homme pour ramener les hérétiques : aussi le Roi le choisit-il en 1686, pour faire des missions sur les côtes de Saintonge & du pays d'Aunis. La solidité de ses discours, jointe à la régularité de ses exemples, confondirent les préventions de l'erreur. Il plut, il instruisit, il persuada. Des abjurations sans nombre furent le fruit de son zele. La cour reconnut ses services ; il fut nommé en 1689, précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry. C'est alors qu'on connut tout ce qu'il étoit; il forma les mœurs des princes, il polit leur caractere, il orna leur esprit. Le duc de Bourgogne, né avec un naturel porté à la colere devint le plus doux des hommes. Son ingénieux instituteur sut lui faire trouver du plaisir dans le travail, & ce qui est encore plus précieux, il lui apprit à aimer ses peuples & à s'en faire aimer. L'archevêché de Cambray auquel il fut nommé en 1695, ne parut point aux courtisans, tout injustes qu'ils sont, une récompense au-dessus de son mérite, mais en acceptant cette place, il remit son abbaye de St. Valeri & un petit prieuré. Il demanda aussi la permission de résider dans son diocese, & ce ne sut qu'avec beaucoup de peine qu'on obtint de lui, qu'il passeroit trois mois à la cour auprès des princes. L'abbé de Fénélon n'étoit pas seulement connu des beaux esprits ; il l'étoit encore des dévots, parce qu'il étoit fort avancé dans ce que les spirituels nomment les voies intérieures. C'étoit un vif attrait pour madame Guyon qui étoit alors à la tête des femmes mystiques. Elle chercha à le connoître; la duchesse de Berhune, à qui elle en parla, lui en facilita les moyens. Ils se virent à Bennes, près de St. Cyr, terre appartenante à madame de Bethune. Pour leur donner occasion de patler plus librement de dévotion, on les renvoya ensemble de Bennes à Paris dans le même carosse, avec une demoiselle de la dame. Pendant tout le voyage madame Guyon s'appliqua à lui expliquer tous les principes de sa doctrine, & lui demandant s'il comprenoit ce qu'elle lui disoit, & si cela entroit dans sa tête : cela y entre, répondit l'abbé, par la porce cochere. Depuis

ce temp ment: 1 fort étre pose en M. de Fe ont préte Cambray fon rival Guyon éta effet ; o éloignés c Cambray lequel il tualité , à fevrier 1 n'avoit d' la plupart faines int l'illusion expression cule langa on n'est p beaucoup temps de 1 tre les fai ment. On quoient d' fions ; M. tier le das s'echauffer Pute dans obliger M. Guyon , à q de plus l'ai les, & il c a Rome , Roi lui pe tester en F de Beauvilli Part à ce pi qu'à nouve Pabbé Boffue discussion er de compose

nomma une

Kingt-une co

is les

t-gé-

dix-

qui

que

ffan-

J.C.

avec

avec

nou-

faire

pofi-

oour

nour

mis.

fon

lors

rin-

our-

OUX

du

lui

de

ur-

de

de

de

ine

rès

les

ort

es.

à

12

es

e-

II-

n-

12

ui

12

IS

te temps-là, ils furent intimes amis. Ils se convinrent parfaitement: l'attachement à la nouvelle spiritualité qui étoit le goût dominant de l'un & de l'autre, produisit entre eux une liaison fort étroite. Cette liaison lui fut funeste; M. Bossuer ayant composé en 1695 sa grande instruction sur le quiétisme, proposa à M. de Fenelon de la lire & de l'approuver. Les ennemis de Bossuet ont prétendu que c'étoit un piege qu'il tendoit à l'archevêque de Cambray, autrefois son éleve, & qu'il regardoit alors comme son rival. Quoi qu'il en soit de ce soupçon, que nous croyons teméraire, Fénélon refusa, parce que la personne de madame Guyon étoit attaquée dans cet ouvrage. Ce refus fit un mauvais effet; on soupçonna l'archevêque d'avoir des sentimens peu éloignés de ceux de cette dame. Pour détruire ces soupçons, M. de Cambray publia son livre de l'explication des maximes des saints, dans lequel il entreprit d'expliquer à fond le système de la vraie spirimaité, & des voies intérieures. Cet ouvrage parut au mois de serier 1697 avec des approbations pleines d'éloges. L'auteur n'avoit d'autre dessein que d'expliquer les expressions forcées de la plupart des spirituels contemplatifs; de les tempérer par de sines interprétations ; de séparer la véritable spiritualité de lillusion ; en un mot d'établir un point fixe , qui distinguat les expressions de la dévotion tendre & assectuense, d'avec le ridiule langage du fanatisme; mais avec les meilleures intentions, on n'est pas fûr de ne pas faire de faux pas. Son ouvrage sit beaucoup d'éclat. La difficulté que l'auteur avoit formée dans le temps de la fignature des trente-quatre articles dresses à Issy contte les faux mystiques, sit que son livre fut examiné sérieusement. On y trouva un grand nombre de propositions qui manquoient d'exactitude. M. de Fenelon voulut justifier ses expressons; M. Bossuer de son côté travailla avec vigueur à en démonter le danger. Pour concilier les esprits qui commençoient à sechauffer de part & d'autre, on convint de décider cette difpute dans des conférences particulieres. On voulut non seulement obliger M. de Fénélon à condamner les ouvrages de madame Gym, à quoi il consentoit, mais on exigea qu'il condamnat de plus l'auteur de ces ouvrages. Ces conditions sui parurent dute, & il demanda au Roi la permission de porter cette affaire Rome, & d'y aller lui-même pour en presser la décision. Le Roi lui permit de s'adresser au Pape, mais il lui ordonna de teller en France. Peu de temps après, sa majesté chargea le duc de Beauvilliers, ami particulier de M. de Cambray, de dire de sa lett à ce prélat de se retirer dans son diocèse, & d'y rester jusa nouvel ordre. M. de Meaux de son côté envoya à Rome M. lebbé Bossuer avec un théologien, poursuivre cette affaire. La donnion en étant fort longue, M. de Fénélon eut tout le temps de composer & de publier un grand nombre d'écrits. Le Pape tomma une congrégation de cardinaux, qui eurent ensemble suge une conférences, & ne déciderent rien. D'autres leur suc-

cederent, qui tinrent plusieurs congrégations. Sans compter presque autant d'affemblées particulieres. Enfin le livre des maximes des saints fut condamné le 12 mars 1699, par Innocent XII, avec vingt-trois propositions qu'on en avoit extraites. Les principales font les suivantes.,, Il y a , dit M. de Cambray , un état habi-" tuel d'amour de Dieu, qui est une charité pure & sans aucun " mélange de motif de l'intérêt propre.... Ni la crainte des châ-" timens, ni le desir des récompenses, n'ont plus de part à cet " amour. On n'aime plus Dieu ni pour le mérite, ni pour la " perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'ai-, mant. En l'état de vie contemplative ou unitive , on perd tout " motif intéresse de crainte & d'espérance. Dans les dernieres , épreuves l'ame peut être invinciblement persuadée d'une per-, fuasion réfléchie, & qui n'est pas dans le fond intime de la " conscience, qu'elle est justement réprouvée de Dieu. C'est 33 alors que l'ame divisée d'avec elle-même expire sur la croix 3, avec J. C. en disant : O Dieu , mon Dieu : pourquoim'avez-vous , abandonné ? Dans cette impression involontaire de désespoir, , elle fait le sacrifice absolu de son intérêt propre pour l'éter-, nité. Les ames contemplatives font privées de la vue distincte, , sensible & reflechie de J. C. en deux temps differens ... pre-" mierement dans la ferveur naissante de leur contemplation.... , secondement une ame perd de vue J. C. dans les dernieres " épreuves. Dans l'état passif..... on exerce toutes les vertus " dinstinctes, fans penfer qu'elles font vertus.... on ne penfe à " chaque moment qu'à faire ce que Dieu veut, & l'amour ja-" loux fait tout ensemble qu'on ne peut plus être vertueux, & 3 que l'on ne l'est jamais tant que quand on n'est plus acrache e 5, Peire. On peut dire en ce fens, que l'ame passive & desinté-" restee ne veut plus même l'amour, en tant qu'il est la perfet-» tion & son bonheur , mais seulement en tant qu'il est ce que " Dieu veut de nous. Les ames transformées, en se confessant, " doivent détefter leurs fautes , fe condamner & destrer la remif-, sion de leurs péchés , non comme leur propre purificacion & de-,, livrance, mais comme chose que Dieu veut. " L'éloquent éveque de Meaux avoit le premier sonné le tocsin contre Fenctor dans un recueil intitule : Divers écrits ou mémoires concernant le livre de l'explication des maximes. L'avertissement qui précede ce recueil, est lui-même un ouvrage très-solide contre les sentimens de M. de Cambray. M. de Meaux y réduit toute la matiere du livre de ce prélat à quatre questions principales. Il demande 1°. S'il est permis de se livrer au desespoir & de faire le sacrifice de son salut éternel. 2°, S'il est permis en général, & sil est même possible, non-seulement d'avoir un amour d'où l'on détache le motif du falut & le desir de sa propre beatitude, mais encore si l'on peut regarder cet amour comme le seul parfait & le seul qui soit pur. 3°. S'il est permis d'établir un certain état, où l'on soit presque toujours guidé par instinct, en éloi-

pre effort les attrib 1. C. mê tre erreur maximes , fuivent le Dans le p erreurs qu voir la no cette occ fort vive Pape eut ner son li en tout 1 sement, " le fond " l'erreu " à Dieu "le part " ment l " qu'elles feniftes c magnanir , Racine " Fenelon " plus qu " une rét " rien d' " vagues " & forc , tre, n " tout ce " qui ma " par déi

" par co

" me il

" qui cro

" de rep

, en sile

les bons

cilité, fi

l'en félici

de sa soi

St. Sacre

supports ;

desquels

harques s

gnant tot

refr

mes

vec

ales

abi-

cun

châ-

cet

r la

l'ai-

tout

eres

per-

e la C'est

roix

vous

pre-

ertus

11-

, &

che o

inté-

que

ant,

emil-

o de-

eve-

nclon

nt le

écede

sien-

ma-

1 de-

re le

l'on mais

ait &

rtain

éloi-

mant tous les actes qu'on appelle de propre industrie & de propre effort. 4°. S'il faut admettre un état de contemplation, d'ou les attributs absolus & relatifs , d'où les personnes divines , d'où 1. C. même présent par la foi se trouvent exclus. Voilà les quane erreurs principales que M. de Meaux releve dans le livre des maximes, & qu'il réfute avec force. Après cet avertissement, suivent les divers écrits qui forment cinq lettres ou mémoires. Dans le premier, M. de Meaux donne un abrege des principales eneurs qu'il avoit trouvées dans le livre des maximes, & il fait voir la nécessité où étoient les évêques d'élever leurs voix dans cette occasion. Cet écrit & les suivans produisirent une querelle fort vive entre ces deux illustres prélats; mais une fois que le Pape eut décide, M. de Cambrai monta en chaire pour condamner son livre & publia un mandement pour le proscrire. Il suivit en tout le conseil qu'il avoit donné aux mystiques dans l'avertissement, où il parle ainsi:,, Que ceux qui se sont trompés pour "le fond de la doctrine, ne se contentent pas de condamner "l'erreur, mais qu'ils avouent l'avoir crue; qu'ils rendent gloire " à Dieu; qu'ils n'aient aucune honte d'avoir erré, ce qui est "le partage naturel de l'homme; & qu'ils confessent humble-" ment leurs erreurs, puisqu'elles ne seront plus leurs erreurs, des " qu'elles seront humblement confessées." Quelques historiens jansenisses ont tâché de répandre leur poison sur cette soumission si magnanime. ,, Les personnes vraiment désintéressées, dit M. l'abbé " Racine, ne furent pas fort édifiées du mandement que M. de " Fénelon publia en cette occasion. On croyoit qu'il ne songeroit " plus qu'à réparer le scandale qu'il avoit cause à l'église, par " une rétractation publique de ses erreurs; mais on n'y trouva " nen d'approchant; tout y paroisseit sec & plein de paroles " vagues, qui pouvoient n'exprimer qu'une soumission extérieure " & forcée. Un homme, disoit-on, qui est forcé de se soumet-'s tre, ne voyant plus aucun moyen d'échapper, dira sans peine » tout ce qui est contenu dans ce mandement. On n'y voit rien " qui marque un fincere repentir. Il adhere au bref du Pape » par déférence ou par nécessiré, & non pas par persuasion ou " par conviction. Il se soumet au jugement du Pape, com-" me il se soumettoit aux articles d'Issy. C'est un homme " qui croit qu'on lui a fait une injustice qu'il n'est pas en état " de repousser, & qu'il prend résolution de porter sa croix " en silence. " Voilà ce que dit un historien prevenu, mais les bons esprits, les cœurs sensibles furent pénetres de certe doalité, si rare dans un homme de génie. Le Pape & les évêques l'en féliciterent; il n'y ent plus lieu de douter de la simplicité de sa soumission, lorsqu'il eut fait faire pour l'exposition du St. Sacrement un soleil, dont un des anges, qui en étoient les supports, fouloient aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels étoit le titre du fien. Heureux les hommes si les héréliarques s'étoient soumis avec autant de modération que le grand

archevêque de Cambray, qui n'avoit nulle envie d'être hérétique! je ne sais pas, dit un homme d'esprit, s'il avoit raison de vouloir qu'on aimat Dieu pour lui-même, mais M. de Fenelon méritoit d'être aimé ainfi. Comment peut-on souffrir que M. Phelippeaux traite si mal ce grand homme dans la préface de sa relation du quieti/me. ,, Il le peint comme un esprit vif, artificieux, souple, , flatteur, & distimule s'il n'en fut jamais, qui, séduit par une , femme, ne songeoit qu'à établir par-tout la séduction. Il , joignoit à la politesse & à l'élégance du discours, un air mo-" deste & de régularité qui le rendoit aimable. Il parloit de piritualité avec les expressions & l'enthousiasme des prophetes. " Avec de tels talens , il se flatta que rien ne pouvoit lui résister. , Il s'étoit fait à la cour de puissans amis par ses manieres in-2, sinuantes. Il avoit su gagner par ses complaisances les dames , les plus accréditées, & par leur moyen il étoit de toutes les ", intrigues, sans paroître y avoir aucune part. Le poste où il se , trouvoit auprès de M. le duc de Bourgogne, & les liaisons qu'il avoit avec les principales personnes de la cour , lui avoient , acquis beaucoup de créatures qui le regardoient comme un , homme qui pouvoit prétendre aux plus hautes dignités. Il 2, s'étoit tellement infinué dans les bonnes graces de madame ", de Maintenon, alors toute puissante à la cour, qu'il étoit en , état de tout espérer & de tout obtenir. Quoiqu'avant d'être , précepteur de M. de Bourgogne, il n'estimat guere les Jésui-, tes', il se lia par intérêt avec eux, & se mit même sous la 2, direction du P. Valois, alors supérieur du noviciat. Les Jésuites, , connoissant son génie & son crédit, se flatterent de trouver , en lui un puissant protecteur. Ils ne pouvoient souffrir qu'avec " peine la réputation de M. l'évêque de Meaux, dont la vaste , érudition obscurcissoit tous leurs écrivains. Ils redoutoient ", le crédit de M. l'archevêque de Paris, en qui ils trouvoient " plus de piété & de fermeté qu'ils n'auroient souhaité. L'union " intime de ces deux prélats leur faisoit prévoir de fâcheu-" ses suites. Ils se crurent donc obligés de profiter de l'oc-" casion qui se présentoit, & d'opposer l'archevêque de Cam-,, bray à ces deux prélats , qu'ils regardoient comme contraires , à leur doctrine & à leurs intérêts. La société prit donc avec " zele la défense du quierisme. " Qui ne voit dans ce tableau le pinceau d'un satyrique, qui empoisonne tout, & qui ne pouvant imputer des crimes attribue des intentions; qui s'érigeant en scrutateur des cœurs accuse de cabale le plus pacifique des hommes ? On ne relevera aucun de ces traits odieux; il suffit de les avoir rapportés. Le public est aujourd'hui éclairé sur cette dispute, & en admirant le grand Boffuer, il cherit, il aime l'estimable & le sage Fénélon. Ce prélat, retiré dans son diocese, y vecut comme les évêques des premiers fiecles. Les œuvres de piété & de charité faisoient son occupation, & la littérature & l'amitie son délassement. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume,

prenoit P & de phil de Dieu & viages où rayons de édifice , l' titude de a tant de legere ide hommages l'Etre lou culte, dor l'Etre infin de cet am benir publ le faire ce l'oublient. feul vérita le paganisi &ne dem ter les pas loient un iln'y eft e nant que c teligion ve qui entraîr Rien n'est établit con volonté bo tation du 1 ecrits, ce i ftere, c'est avec nous confulté pa le quiétifir vons pas pa croyoit y v cour vécut toi de Fran que Malboi tespecter fi diocéfains ; leur oracle malgré sa le 7 janvier % de 64

quels quelo

Tome I.

jue!

loir

aux

de

ole,

une

. II

de

tes.

in-

mes les

il se

u'il

ent

un Il

me

être

fui-

s la

tes,

ver

vec

ent

ion eu-

00-

ires

vec u le

ant

en m-

les pu-

ble

cut

& atié

10 0

menoit plaisir à le consulter sur différens points de métaphysique & de philosophie. C'est ce qui produisit son traité de l'existence he Dien & ses lettres concernant divers sujets de religion : deux ougrages où les vérités fondamentales sont éclairées de tous les avons de l'évidence. Après avoir posé pour fondement de cer édifice, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & la cerfinde de notre liberté, il établit la nécessité d'un culte qu'on fant de peine à persuader aux Déistes. Nous allons tracer une kere idée de ces différentes lettres. La nécessité de rendre des hommages publics à la divinité suit naturellement de l'idée de l'Etre souverain. M. de Fenelon établit les vrais caractères de ce mite, dont il fait confister l'intérieur dans l'amour suprême de l'Eure infiniment aimable, & l'extérieur dans les signes sensibles de cet amour. Il ne suffit pas de le nourrir en foi-même ; il faut binir publiquement le pere commun, chanter ses miséricordes, le faire connoître à ceux qui l'ignorent, & lui ramener ceux qui l'oublient. Le savant prélat cherche ensuite où est ce culte le sul veritable indispensable & nécessaire. Il n'étoit point dans k paganisme ; ses vœux n'imploroient que des figures inanimées, une demandoient que la prospérité temporelle qui sert à flattet les passions. Ce culte se montre chez les Juiss, qui connoissoient un Dieu esprit, & qui sui donnoient leur amour; mais ln'y est encore ni général ni parfait. Il n'est public, ni domiunt que chez les Chrétiens. Le christianisme est donc la seule uligion véritable : consequence juste, que la raison approuve & qui entraîne le consentement d'un cœur libre, noble & généreux. lien n'est plus juste ni mieux pensé que ce que M. de Cambray hablit contre ceux, qui voudroient soutenir que le culte d'une volonté bornée est indigne de l'Etre infini en perfection. Sa réfuution du spinosisme est aussi lumineuse; & dans ces différens tuits, ce n'est pas un maître qui parle avec autorité; c'est un fere, c'est un ami, qui menage notre délicatesse, & qui doute arec nous pour éclaircir nos doutes. Cet illustre prélat étoit aussi consulté par le duc de Bourgogne, mais secrétement, parce que le quiétisme & le beau roman de Telémaque (dont nous ne devons pas parler ici ) avoient indisposé contre lui Louis XIV qui covoit y voir la satyre de son gouvernement. Fénelon loin de la our vecut heureux & tranquille. S'il étoit mal dans l'esprit du tolde France, il étoit aimé & respecté dans toute l'Europe. Lors-Me Malborovvog entra en Flandre, il ordonna à ses soldats de Refecter ses terres, & il le traita comme un grand homme. Ses docésains le regardoient comme leur arbitre, ses curés comme kut oracle, ses pauvres comme leur pere. Il conserva toujours malgre fa difgrace des amis ardens & finceres, qui le perdirent Marvier 1715. Il mourut à Cambray sans argent & sans detres de 64 ans. Nous avons de lui plufieurs ouvrages, dans lefsels quelques critiques n'ont pas trouvé assez de profondeur force & de fermeté de génie; mais on oublie ces défauts en

FEN

les lisant. Ce que l'éloquence a de varié, de doux, d'infinuant, d'affectueux & de tendre caractérise tout ce qu'il a étrit; & ce qu'il y a de plus intéressant, sa droiture & sa candeur s'y sont peintes elles-mêmes. L'académie françoise, avec laquelle il entretint une correspondance réglée, le reçut parmi ses membres en 1693, à la place de Pelisson. Ses principaux écrits sont, I. Des œuvres spirituelles en 5 vol. in-12, précédées de la vie de l'auteur. Ces ouvrages sont un peu gâtés par une teinture de quiétisme. A cela près c'est le plus grand maître de la vie spirituelle, eh! que ce maître est aimable ! que de graces ! que d'onction ! que d'ardeur! Jamais il ne fut un cœur plus tendre, une ame plus belle. Nicole pense, Féné on sent. Quel homme que celui qui les eut réunis, dit un écrivain ingénieux qui nous fournit ce jugement. II. Un traité de l'éducation des filles, in-12, plein d'excellentes leçons, de bons principes, & très propre à diriger les maîtres & à former d'excellentes éleves. C'est toujours la même douceur, la même facilité, la même politesse. III. Des sermons. On a dit qu'il n'y avoit point d'éloquence, si le cœur n'étoit point de la partie ; & M. de Fenelon faisoit entrer son cœur par-tout; mais s'il sent beaucoup, il raisonne assez peu. On diroit que ce font des discours faits sans préparation; il y a des endroits trèspathétiques, mais il y en a de négligés & de très-foibles. C'estce mêlange de beautés & de défauts de force & de foiblesse, qui a fait placer ses sermons dans le second rang. M. de Fenelon avoit le talent de prêcher sur le champ ; mais cette facilité nuisoit à sa composition. Il écrivoit comme il parloit, & dès-lors il devoit écrire un peu negligemment. III. Dialogues sur l'éloquence en géneral & sur celle de la chaire en particulier , in-12. Les regles & les préceptes de la rhétorique se trouvent ramenés dans ses entretiens d'une maniere vive nette & agréable. L'auteur examine plusieurs questions intéressantes ; il demande lequel vaut le mieux pour le predicateur & pour la prédication de composer, d'écrire & de prêcher de mémoire, ou bien de parler fans préparation, ou après une préparation légere, en s'abandonnant au mouvement de son cœur. Il dit le pour & le contre sur cette question, qui paroît décidée aujourd'hui au tribunal des gens d'esprit; car autant les choses méditées, dit le pere Rapin, surpassent celles qu'on dit sans méditation, autant les choses écrites surpassent-elles celles qui sont méditées. L'illustre archeveque de Cambray s'éleve dans son ouvrage contre l'usage des divisions dans les sermons. Elles sont un reste de cette barbarie, de ce mauvais gout, auquel la chaire fut si long-temps en profe. It fair sentir avec ce ftyle enchanteur & persuasif , qui lui est propre, combien elles nuisent à un prédicateur, en arrêtant l'essor de l'éloquence. IV. Le direttoire des princes : ouvrage composé pour le duc de Bourgogne, & qui a été imprimé après sa mort, in-12. Le ftyle de ce livre est plein de graces, de dignite Se de noblesse. Les devoirs des souverains y sont exposés de la

maniere 1: enseignan matiere ; dictionnais yeur du fo core mois ment con ment , l'é toit fallu Ayle nervo leurs appr tilme, de seroit d'ai lus aujou d'éloquen touchant. fous un j me il se d "t'on ce " fe justi , dans le , neur d " Guyon " ou au c " ensevel " Cambra , laissent " qu'à R » tes que , fense, " linon c " tout int " qu'on 1 o croie qu , de repr n à la fer " voulu c " en font " d'un év " ce n'est tens écrits traité de l' de Paris I louhaiter

ferens écr

dre, fut moins d'a

I. FER

FER

int,

en-

bres

Des

eur.

me.

eh!

que

plus

les

uge-

len-

tres

lou-

On

oint

ut;

e ce

rès-

ui a voit it à

voit

gé-

en-

t le

pré-

t au

ette

gens fur-

CI1-

eve-

di-

rie;

oie.

est

tant

om-

5 12

nité

e la

maniere la plus intéressante ; l'auteur sait les faire aimer en les enseignant. On a de M. de Fénélon plusieurs autres écrits sur cette matiere; mais ils n'appartiennent que très-indirectement à un diffionnaire des auteurs ecclésiastiques. V. Plusieurs écrits en fayeur du formulaire & de la constitucion unigenitus. On les lit encore moins que ses sermons, & à cet égard Fénélon n'est aucunement comparable à Bossuer. Il n'avoit que l'éloquence du sentiment, l'éloquence d'un cœur tendre & affectueux, & il lui autoit fallu cette force qui vient d'un esprit solide & ferme, & ce sylenerveux que son génie ne comportoit pas ; il n'avoit pas d'ailleurs approfondi la théologie. VI. Plusieurs autres écrits sur le quiéusme, dont il seroit trop long de donner la liste. Ce catalogue seroit d'ailleurs assez inutile, parce que la plupart ne sont plus lus aujourd'hui. Tout ce qu'on peut dire, c'est que s'il a moins déloquence que M. Boffuer son adversaire, il a l'art d'être plus touchant. On s'intéresse pour lui, & il montre son antagoniste sous un jour assez odieux. B fuet sentit le coup, & voici comme il se défendit sur les motifs qu'on lui prêtoit : ,, Où placera-" t'on cette jalousie qu'on nous impute sans preuve? & s'il faut , le justifier sur une si basse passion, de quoi étoit on jaloux , dans le nouveau livre de cet archevêque? Lui envioit-on l'honn neur de défendre & de peindre de belles couleurs madame, Gujon & Molinos? Portoit-on envie au style d'un livre ambigu, "ou au crédit qu'il donnoit à son auteur, dont au contraire il " ensevelissoit toute la gloire? J'ai honte pour les amis de M. de » Cambray qui font profession de piété, & cependant qui ne » lassent pas , sans sondement, d'avoir répandu par-tout & jus-" qu'à Rome, qu'un certain intérêt m'a fait agir. Quelque for-» tes que soient les raisons que je pourrois alléguer pour ma dép fense, Dieu ne me met point d'autre réponse dans le cœur, » unon que les défenseurs de la vérité, s'ils doivent être purs de » tout intérêt, ne doivent pas moins être au-dessus de la crainte » qu'on leur impute d'être intéresses. Au reste je veux bien qu'on » croie que l'intérêt m'a poussé contre ce livre, s'il n'y a rien , de repréhensible dans sa doctrine, ni rien qui soit savorable pa la femme dont il falloit que l'illusion fut révelée. Dieu a " voulu qu'on me mît malgré moi entre les mains les livres qui " en font foi. Dieu a voulu que l'église eut dans la personne "d'un évêque, un témoin vivant de ce prodige de séduction: " ce n'est qu'à l'extrêmité que je la découvre. " VII. Les diffetens écrits dont nous avons parlé dans la suite de cet article; son traité de l'existence de Dieu, dont la meilleure édition est celle de Paris 1726, in-12; ses lettres sur la religion, &c. Il seroit à louhaiter que quelque bon littérateur publiat un recueil des difsérens écrits de ce prélat, qui méritent de passer à la postérité. I. FERDINAND ou FERRAND, ( Charles ) né à Bruges en Flandte, fut aveugle des l'enfance, mais il ne s'en appliqua pas avec moins d'ardeur à la poésse, à la musique, à la philosophie & à M 2

FER

l'éloquence. Les libéralités du roi de France l'attirerent à Pais; où il professa les humanités avec dissinction. Il jouissoit d'une grande réputation, lorsqu'il prit l'habit de Bénédictin dans le monastere de St. Vincent du Mans. Il alla jouir du repos celeste en 1494, après avoir prêché & écrit avec succès du moins aux yeux de ses contemporains, car ç'auroit été un homme trèsmédiocre de notre temps. On a de lui deux livres de l'immaculée conception & d'autres ouvrages, qui ne trouvent plus aucun lecteur. La plupart sont des écrits de spiritualité & de morale, qui virent se jour à Paris en 1512, 1515 & 1516.

II. FERDINAND, (Jean) Jésuite espagnol, né à Tolede & mort à Palentia en 1595, acquit un savoir profond, & n'en eut pas moins de modestie. Il publia en 1594 le premier volume in-fol. d'une vaste compilation intitulée: Divinarum seripturarum, juxta SS. Patrum senientias locupletissimis the aurus. Il en préparoit deux nouveaux vol. lorsque la mort vint le surprendre. Ce rrès-riche trésor ne méritoit point un titre si emphatique; on doit louer les recherches de l'auteur, mais son discernement est quelquesois en désaut. Il auroit eu besoin du sambeau du goût & de la critique qui lui ont presque toujours manqué.

III. FERDÎNAND, ( Jean) religieux Dominicain, mort en 1625, eut un nom dans son ordre par son érudition. On a de lui des commentaires sur l'ecclessafte, dans lesquels il prouve la conformité du texte hébreu avec la vulgate. On y desireroit plus de précisson & de choix, & sur-tout un style plus correct.

FERNANDE'S, (Charles) voyez FERDINAND, N°. I.

1. FERRAND, (Fulgentius Ferrandus) diacte de l'église de Carthage, florissoit au sixieme siecle. Il sur un des premiers qui se déclarerent contre la condamnation des trois chapitres, & particuliérement contre la condamnation de la lettre d'ibas. Nous avons de lui, 1. Une exhortation au comte Reginus sur les devoirs d'un capitaine chrétien. II. Une collection abrégée des canons, qui se trouve dans la bibliotheque du droit canon de Justel, in-sol. Paris 1661. III. Quelques autres écrits. Ces ouvrages ont été recueillis à Dijon 1649, in-4°. Quelques auteurs lui attribuent auss la vie de St. Fulgence, dont on le fait disciple, mais il n'est pas sur qu'elle soit de lui. Cet écrivain étoit recommandable par sa science & par ses vertus. La pénitence fut son unique plaisif; ses écrits respirent la piété dont il étoit pénétré, mais le style n'en est pas assez pur.

II. FERRAND, (Louis) naquit à Toulon en 1645, & fit se études au collège des prêtres de l'Oratoire de cette ville. Sa mémoire prodigieuse donna de lui de grandes espérances. Etans allé à Lyon il apprit d'un eccléssaftique l'hébreu & les langues orientales, & acquit de vastes connoissances sur les antiquités sacrées & profanes. De Lyon il se rendit à Mayence, pour travailler à une traduction du rexte hébreu de la bible; mais ce dessein n'ayant pas reussi, il revint en France & sur reçu avocat

au parlem toute l'éte tecteurs. de citoyen de sa plum vol. in-12 y a plus d' les pleaum mais les o commenta III. Un tr. presque pl il veut pro mais les p de partie ait été rel un grand de ses ouv d'une vain ne s'elevoi ionnemen: FERRA: Milan, fa pefectionn gea en Ital que de M nombre d' Ambrosien plusieurs g

dans cet jet ; il ci jet ; il ci fion & f. f. eccléfiaffic curieuses.

FERRE lence. Son fur choisi Salamanque priere & comme de ouvrage si teur a com S'il les acc

Ion Ryle 1

a cot ouvr

connoissan

Nous avon

leure édit

ris ?

une

s le

efte

aux

rès-

ecu-

cun

le,

8

eut

me

m

pa-Ce

loit

eft

oût

en

lui

on-

de

de

ers

, &

ous

oirs

15 3

ol.

re-

ufli

pas

12

r ;

yle

fes

Sa

ant

ies

tés 1

ra-

ce

cat

m parlement de Paris. Le président de Mesmes, qui connoissoit voute l'étendue de son mérite, fut un de ses plus grands proufteurs. Ferrand mourut en 1699 à 54 ans, avec la réputation de citoyen vertueux & de favant laborieux. Les principaux fruits desa plume sont, I. Reflexions sur la religion chrétienne en deux vol. in-12; elles manquent un peu d'ordre & d'agrément, & il va plus d'érudition que de profondeur. II. Commentaire latin sur les pseaumes, in-4°. Il y a des longueurs dans cet ouvrage, mais les obscurités du prophête royal y sont bien éclaircies. Ce commentaire eut beaucoup de cours, & on le consulte encore. III. Un traité de la connoissance de Dieu, production qui n'est presque plus connue aujourd'hui. IV. Monachatus san&i Augustini; il veut prouver dans ce discours que St. Augustin a été moine; mais ses preuves ne sont point du tout décisives & la plus grande partie des savans les a rejettées. D'ailleurs que St. Augustin ait eté religieux ou non, en sera-t'il moins un grand saint & un grand auteur? Profitons de ses exemples, nourrissons-nous de ses ouvrages : voilà l'essentiel : tout le reste n'est que le fruit d'une vaine curiosité, qui ne mérite pas d'être satisfaite. Ferrand ne s'elevoit guere au-dessus de la classe de compilateurs; ses raisonnemens font foibles, & son style dur.

FERRARI ou FERRARIUS, (Bernardin) célebre docteur de Milan, fa patrie, vit le jour en 1577. Son esprit vis & péneirant se précétionna par de bonnes études & par de savantes courses. Il voyagea en Italie & en Espagne, par ordre de Fréderic Boromée, archevêque de Milan, & cousin de St. Charles. Il rassembla un grand nombre d'ouvrages qui servirent de fondement à la bibliotheque Ambrosene. Il connoissoit parfaitement les livres, & possédoit pusseures de sciences; il étoit sur-tout fort versé dans la connoissance des auteurs, des monumens & des usages anciens. Nous avons de lui, I. De ricu sacrarum concionum, dont la meilleure édition est celle d'Utrecht en 1692. L'auteur rassemble dans cet ouvrage tout ce qui peut avoir rapport à son suriet; il cite un grand nombre de passages, mais sans confuson & sans pédantisme. II. Un traité de l'usage des épîtres ecclésiassiques, dans lequel on trouve beaucoup de recherches

curicuses.

FERRE, (Vincent) savant Dominicain espagnol, naquit à Valence. Son savoir lui ayant fait une réputation dans son ordre, is sur chossipour enseigner la théologie à Burgos, à Rome, & à salamanque, où il finit sa carriere en 1582, après une vie de pière & d'étude. Nous avons de lui un gros commentaire sur la somme de St. Thomas en 8 vol. in fg.. On imagine bien qu'un puvrage si volumineux est plein de digressions ennuyeuses; l'autura acompilé bien des choses inutiles à la plupart de ses lecteurs. S'il les accable par son érudition, il ne les dédommage pas par son syle lourd & incorrect. Quelques auteurs cependant donnent accompilé bien des choses inutiles à la plupart de se lecteurs.

FERRIER, (Jean ) Jésuite, né à Rhodez en 1619, enseigna pendant plusieurs années la théologie. Après avoir été recteur du college de Toulouse, il succéda au pere Annas dans la charge de confesseur du Roi , parce qu'il étoit propre aux affaires & aux intrigues. Il mourut dans la maison professe de Paris en 1674, regardé comme un des soutiens de la morale des Jésuites. Sa these, soutenue à Toulouse en 1659 sur la probabilité, sit beaucoup de bruit. Nous avons de lui une réponse en latin aux objections du pere Baron contre la science moyenne. Ce livre est intitulé: responsio ad objectiones vincentianas, & fut imprimé à Toulouse l'an 1668, in-8°. Le pere Ferrier avoit dessein de publier un cours de théologie; mais on n'a vu que le premier tome qui traite de Deo uno juxta sancti Augustini & Sancti Thoma principia. Ses autres œuvres sont en françois, & regardent pour la plupart le jansenisme. Il écrivit contre les lettres de M. Arnauld, & il fit une relation de tout ce qui s'étoit passé l'an 1663 fur l'affaire du jansenisme : relation exacte impartiale , suivant les Jesuites, & pleine de mauvaise foi & de fourberie, suivant leurs adverfaires.

FEU, (François) né à Massiac en Auvergne en 1653, vint saire ses études à Paris, où il brilla sur les bancs de Sorbonne. Honoré du bonnet de docteur, il sur les bancs de Sorbonne. El auquel il inspira beaucoup de goût pour le savoir. Son éleve ayant été fait archevêque de Rouen, le nomma son grand vicaire. L'abbé seu obtint ensuite (en 1686) la cure de St. Gervais à Paris où il mourut en 1699 à 66 ans, après avoir rempli tous les devoirs d'un bon passeur. Nous avons de lui les deux premiers volumes d'un cours complet de théologie, dont il préparoit la suite, lorque il mourut. Ils sont intitulés: Theologici traditaus ex sacris codi-

tibus, & sanctorum patrum monumentis excerpti.

FEU ARDENT, (François) né à Coutances en 1541, d'une famille riche, quitta le monde pour prendre l'habit de Cordelier. C'étoit un homme d'une piété ardente & emportée. Après avoir été reçu docteur de Sorbonne en 1576, il se mit à prêcher contre les hérétiques, mais avec une violence qui l'auroit fait enfermet dans un siecle plus éclairé. On imagine bien, qu'avec un tel efprit la ligue dut lui paroître une confédération sainte; il y entra & se signala par des déclamations séditienses contre Henri III & Henri IV, qu'il outragea plusieurs fois en chaire. Ce fanatique mourutele premier janvier 1610. Nous avons de lui, I. Des commentaires sur quelques livres de la bible, souillés de ses fureurs, & qui ne meriteroient pas d'être lus quand il y auroit mis plus de modération. II. Des mauvaises édicions de quelques ouvrages des peres. III. Des craites de controvese, pleins de quolibets & de mauvaises plaisanteries, & vuides d'érudition & de bons raisonnemens. Les Calvinistes se vengerent de ses plats bons mots en publiant contre lui des turlupinades. Quelques uns d'eux s'extaacrent sur l'analogie qu'ils trouvoient entre le tempérament de

Fou Ardens plaifanteri FEUILL à 70 ans , la conversi fiante en M. de Caui d'un espris zele pour gloire de Chanceau fi prêchoit er ce jour la ne put ret s'adressa à Le fage d lui apprit jeune & pa nitent l'éco &il eut t lui donna portionné . le reste de d'austérité tout le mos & celles de fonde hurr avoit été l' austi impri conversion une lettre fainte Host crement. ] être plus to dans des a I. FEVR fance, qui qui firent folides. Ay il fut oblig grand adve logie de Pa vivacité. Il Prouver qu

tieme de S

au chapitre

Lazare, so

contre le p

su Ardent & son nom; & Daille fait beaucoup valoir cette rare

eigna

cteur

narge

z aux

674

S. S2

cau-

X Ob-

e eft

mé à

blier e qui

ipia. Ipart

& il Faire

ites,

iver-

faire

noré

ert ,

yant

aire,

s où

Poirs

mes

orf-

codi=

fa-

lier.

voir ntre

mer

el-

il y

i III

que

om-

IIS,

lus

des

de

on-

en

tta-

de

FEUILLET, (Nicolas) chanoine de St. Cloud, mort en 1643 70 ans, se rendit celebre par ses predications, & sur-tout par a conversion de M. de Chanteau, dont il a publie l'histoire edisante en un vol. in-12. Ce célebre pénitent, cousin-germain de M. de Caumarein, conseiller d'état, étoit un homme bien fait, dun esprit vif & penetrant, d'un caractere enjoue, ardent & zele pour ses amis, mais plongé dans la débauche, & se faisant gloire de ne rien croire de ce que la religion enseigne. M. de Chanceau fut entraîne malgre lui à un des sermons que M. Feuillet mechoit en 1661 à St. Nicolas-des-Champs à Paris Le sujet fue a jour la la fausse penitence; il en fut penetre si vivement, qu'il ne put retenir ni ses soupirs ni ses larmes. Après le sermon, il sadressa à celui qui avoit produit ces mouvemens dans son cœur. Lesage directeur lui fit lire assidument le nouveau testament, hi apprit à prier, à s humilier & à racheter les péchés par le june & par l'aumone. Dieu benit le ze e de M. Feuillet; ion penitent l'écouta comme un homme qui lui parloit de la part de Dieu, &il eut toujours pour ses avis la docilité d'un enfant. M. Feuillez hi donna un reglement de vie conforme à ses besoins, & proportionné à ses fautes. M. de Chanteau marcha constamment tout letefte de sa vie dans la voie étroite : humble, mortine, plein daufferité pour lui même , pendant qu'il étoit bienfaifant envers tout le monde. Les lettres que M. Feuiller écrivoit à M. de Chanteau, &celles de ce dernier, font voir toute la sagesse de l'un & la prosonde humilité de l'autre. Le sermon sur la fausse pénitence qui moit été l'occasion de la conversion de M. de Chanteau, se trouve us imprimé dans les dernieres éditions de l'histoire de cette conversion, avec ses lettres. Nous avons encore de M. Feuillee me lettre à M. le duc d'Orleans, qui lui avoit mandé que la sinte Hostie etoit tombée dans la boue à la procession du St. Sauement. Il en prend occasion de montrer, combien on doit une plus touché de ce que l'on jette si souvent le corps de J. C. dans des ames impures.

l FEVRE, (Jacquesle) surnommé d'ETAPLES, lieu de sa naissance, qui est un petit bourg en Picardie, sut un des premiers qui sitent revivre dans l'université de Paris le goût des études folides. Ayant été accusé de favoriser les nouveautés de Luster, il su tobligé de sortir de Paris & sur dégrade du doctorat. Son sand adversaire sur Noël Beda, docteur de la faculte de théologie de Paris, qui s'attita des assaires tâcheuses par son extrême vivacité. Il attaqua la dissertation que le Fevre avoit saite, pour Pouver que Marie Magdeleine, dont il est parlé au chapitre huisme de St. Luc, la semme pécheresse dont il est sait mention a chapitre septieme du même évangeliste, & Marie sœur de saite, sont trois semmes dissérentes. Le Fevre s'élevoit en cela sonte le préjugé universel, & sa dissertation sit beaucoup de

bruit ; tant parce que l'orthodoxie de le Fevre étoit suspecte, que parce que l'on craignoit les moindres innovations dans les commencemens du luthéranisme. Mais quand les esprits furent un peu plus tranquilles, on commença à goûter le sentiment de le Fevre, qui devint ensuite celui des meilleurs critiques. Le Fevre mourut à Nérac en 1537, où la reine Marguerite de Navarre lui avoit donne un asyle contre ses ennemis. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, sans compter celui dont nous avons parle dans cet article. Les principaux font, I. Un Pseautier à cinq colonnes, que les savans de son temps honorerent d'un accueil favorable; mais qui n'auroit pas le même succes aujourd'hui. II. Une version françoise de la bible en 4 vol. in 8°, à Anvers. & reimprimée plusieurs fois depuis, mais qui est devenue tresfare. Cette traduction causa des chagrins à l'auteur. Il avoit d'aboid commencé par les evangiles, mais il fut obligé de prendre la fuite, pour échapper aux poursuites des fanatiques, qui prétendoient qu'il ne falloit pas mettre l'écriture-sainte à la portée des fideles. La version de le levre est dans un françois barbare, plein d'hellenismes & de latinismes, & il n'y a que quelques curieux d'un goût bizarre qui la recherchent. III. Des commentaires latin sur les pseaumes, sur les évangiles, sur les épitres de St. Paul, & sur les épitres canoniques. L'érudition la plus profonde eft répandue dans cet ouvrage, mais l'élégance l'ordre & le gout ont manque au compilateur. Le Fevre étoit un savant plus propre à recheillir des passages, qu'à écrire avec précision & avec noblesse. On ne doit pas être étonné si l'on refuse des éloges à la plupart des écrivains du seizieme siecle; c'est qu'en esset ils en meritoient très peu. Le Fevre pechoit aussi par le caractere; il étoit inquiet & mordant; il attaqua fort mal-a-propos Erasme, qui publia contre lui un écrit où il le pulverifa. Il avoit été grand vicaire de Brigoner, évêque de Meaux, soupçonné de favoriser le calvinime, & il fut lui-même accuse d'avoir beaucoup de penchant pour cette fecte; mais s'il pensa comme les novateurs en plusieurs points, il ne se sépara jamais de l'église romaine. Il rétracta son sentiment sur les trois Magdeleines dans son traite intitule: De duplici & unica Magdalen ..

II. FEVRE, (Jacques le) né à Coutances en Normandie, vint étudier en Sorbonne, où il fit eclater son savoir & son espit. Des qu'il eut été honoré du bonnet de docteur, l'archevêque de Bourges le choisit pour son grand vicaire: emploi qu'il remplit avec autant de zele que d'intelligence. Ce savant mourut à Pais en 1716, avec la réputation d'un homme pieux & d'un bon critique. Nous avons de lui, L. Nouvelle conférence avec un ministre, rouchant les ousses de la séparation des Proressant imprimée en 1685. Ce livre mérite d'être lu. II. Recueil de tour ce qui s'est fait pour conférence les Proressants en France. III. Instructions pour constitue un vieue de mans la foi de l'egisse. IV. Histoire critique contre les disservants sur l'histoire eccléssassique du pere Alexandre, dont

Ine publ des assemi Cet ouvra Il est ple tion de l'a de Domini Maimbourg de théolog liere, le F blia contr netiens d' Iconoclaste. pour conva ouvrage et écrits en f en avoit point ces FEVRE' meilleures tique à D de Moyses 1602. Son le fit diftir miere cauf d Dijon er laite, Fevi de la ville flatteur qu dont il ét Cet habile de lui plusi l'abus , in-1 ferends de appellation de Louis 1. lans améni êté réimpr Lyon 1736 Gibert. 11. 1630, in 8 FEYDEA lustre dans leville près ques, qui divine. Ce medications.

ture-saince,

Plusieurs for

FEY

Ine publia qu'un vol. V. Une réfutation du journal historique des assemblées de Sorbonne touchant l'ouvrage du pere le Comte. Cet ouvrage est intitule : L'anti-journal des assemblées de Sorbonnes il est plein d'esprit & d'une fine critique. VI. Une nouvelle édison de l'accord des contradictions apparentes de l'écriture-sainte de Dominique Magrio, en latin, Paris 1685, in-12. VII. Le pere Maimbourg, Jésuite, ayant contredit la doctrine de la faculté de théologie de Paris touchant la puissance ecclésiastique & séculiere, le Feure, qui l'avoit soutenue dans une de ses theses, pubia contre lui un ouvrage solide & ingénieux sous le titre d'ennetiens d'Eudone & d'Euchariste sur l'arianisme, & sur l'histoire des binoclastes du P. Maimbourg , Jésuite. VIII. Morifs invincibles pur convaincre ceux de la religion prétendue reformée, in-12. Cer ouvrage est un des meilleurs traités de controverse. IX. Quelques emits en faveur des morifs invincibles, contre M. Arnauld, lequel en avoit attaqué quelques endroits. Cette dispute n'empêcha

point ces deux docteurs d'être amis.

que

om-

e le

Feyre

e lui

i un

vons

'hui.

ers,

tres-

d'a-

prértée

are,

cu-

ires

s de nde

goût opre

no-

àla

en

e; il

me 2

and

r le

en-

s en

re-

in-

prit.

e de

plit

crifre s

0047 r les

ntre

tont

FEVRET, (Charles) naquit à Saumur en 1583, d'une des meilleures familles de robe de Dijon. Après avoir fait sa rhetoique à Dole sous le pere Millien, Jésuite, connu par le poëme de Mosses Victor, il fut reçu avocat au parlement de Dijon en 1602. Son éloquence, soutenue par une érudition peu commune, lest distinguer parmi les avocats bourguignons. Il plaida sa premiere cause avec applaudissement à 22 ans. Louis XIII étant allé Dijon en 1630, pour y punir les auteurs d'une sédition populaire, Fevret fut charge de porter la parole pour tout le corps de la ville, & obtint la grace des coupables : fuccès d'autant plus latteur qu'il le dut en partie à ses talens. Les états de Bourgogne, dont il étoit conseiller, eurent souvent recours à ses lumieres. Cet habile homme mourut à Dijon en 1661 à 78 ans. Nous avons de lui plusseurs ouvrages dont les principaux sont, I. Un traité de Mus, in fol. où l'on trouve des recherches curieuses sur les difstends des deux puissances, sur l'abus, & sur le vrai sujet des apellations qualifiées de ce nom. Il le composa à la sollicitation de Louis 11, prince de Condé. Ce traité écrit d'un fiyle dur & lus aménité, mais où l'érudition est répandue à pleines mains, a de reimprimé plusieurs fois. La meilleure édition est celle de ljon 1736, en 2 vol. in-fol, par les soins du savant canoniste Ghen, II. L'histoire de la sédition arrivée à Dison le 28 sévrier 1630, in ge; cette relation est fidele & exacte.

FEYDEAU, (Mathieu) né à Paris en 1616, d'une famille illuftre dans l'eglise & dans la robe, fut d'abord vicaire de Belbille près Paris. Sa réputation y attira plusieurs jeunes ecolésiastiques, qui vinrent se nourrir auprès de lui du lais de la parole une. Ce fut pour ces jeunes gens que M. Feydeau composa ses rélitations sur les principales obligations du chrécien, sirees de l'ecrimesaine, des conciles & des saints peres, qui ont été impriméen fuscurs fois. Dieu répandis sa bénédiction sur ce livre de Média

racions, qui contribua beaucoup à la conversion du grand prince de Coni. Ce fut pendant que M. Feydeau étoit à Belleville qu'il prit le bonnet de Docteur. Il devint ensuite vicaire à saint Merri. Quelques ecclesiastiques s'étant joints à lui dans cette paroisse comme à Belleville, ils firent entr'eux des conférences qui devinrent bientot célebres. On chargea presque en même-temps M. Feydeau du catéchisme fonde dans cette paroisse par M. le président Hennequin, & le nouveau catéchiste y attira la plupart des paroissiens M. Feydeau en se déchargeant du vicariat, se réserva les conterences, les catéchismes, la visite des malades, & la direction des ames, où il faitoit beaucoup de fruit. Il prechoit auffi quelquefois hors de la paroisse, & toujours avec un grand applaudissement. Pendant le temps qu'il étoit occupé de ces fonctions, M. François le Fevre de Caumartin, evêque d'Amiens, lui demanda un carechisme sur la grace, qu'il composa en huir jours à la follicitation de ce prélat. Il a été imprimé à Paris en 1650, & fut reimprime peu après sous le titre d'eclaireissemens sur quelques difficultes touchant la grace. Ce catechisme fut imprimé plufieurs fois en France & en Flandre, & traduit en plusieurs langues; mais il fut condamné la même année par un decret de l'inquisition de Rome. Pour s'occuper dans sa solitude d'où il ne sortoit presque plus, il travailla à des meditations sur l'histoire & la concorde des évangiles, que l'auteur du dictionnaire des livres jansemfes trouve pleines de la doctrine jansenienne. Mais quand on juge un livre utile & qui a produit beaucoup de bien, il ne faut pas porter la rigueur à la derniere extrêmité. Ces méditations furent imprimees en 2 vol. in-12 à Bruxelles en 1676, & depuis à Lyon en 1688, en 3 vol. in-12, avec plusieurs changemens. Il y a eu encore plusieurs autres éditions de cet ouvrage tant en France qu'en Flandre. En 1661, M. Feydeau alla demeurer à Haute Fontaine où il fit une traduction du prophète Jérémie, qui n'a point été imprimee. Au mois d'avril 1665, M. Pavillon, évêque d'Alet, lui ayant fait proposer la théologale de St. Pol de Fenouishedes petite ville à quatre lieues, & du diocese d'Alet, il l'accepta par le conseil de M. arnauld. Il la remplit avec beaucoup de zele jusqu'à ce que le pieux évêque de Châlons (Vialart) l'eut engage d'accepter la cure de Vitri-le François en 1665. Ayant trouve des contradictions dans cette place, il s'en demit & devint théologal de Beauvais en 1677; mais peu de temps après, il fut exile à Bourges, puis à Annonai dans le Vivarais. C'est-là qu'il finit une carriere traversée, mais pleine de bonnes œuvres, en 1694 à 72 ans.

FEYDEAU DE BROU, (Henri) évêque d'Amiens, etoit de la même famille que le précédent, auquel il ne céda ni en verus ni en lumieres. Sa régularité & fes talens lui ayant procuré l'évêché d'Amiens, il travailla au maintien de la discipline & du dogme. Les pauvres trouverent en lui un bienfaiteur toujours prêr à les secourir. Cet illustre prélat mourut en 1706, avec la réputation d'un homme zélé pour le bien & plein de bonnes

intention contre le donnance pere des lettre à t Nous ne tion de c FICIN dans cett fit une ét d'apracha

s'attacha efforts po feul qui a mables of même da favant me préjugés. estime. II de zele qu IV. Un gr recueillis & a Paris nouveau. FILESA positions devint cur nites & la teur de l'u de Sorbor

fit accepte cette faute donna des censure du fécutions o composé p fanes. Les évêques. II les matéria cuvre d'un paroiffes, tion auricu la faculté d la lecture lens répert da piété &c

FILLASS

Pigne & ex

FIL

rince

qu'il

oisse

de-

emps

part

erva

a di-

aussi

ap-

onc-

, lui

ours

550,

quel-

plu-

ues;

quisi-

rtoit

con-

nistes

por-

n en

en-

u en

raine

im-

, lui

, pe-

ar le

fqu'à

d'ac-

con-

al de

rges,

riere

de la

ertus

é l'e-

& du

jours

ec la

nnes

intentions. Nous avons de lui , I. Une lettre latine à Innocent XII contre le nodus pradestinationis du cardinal Sfondrace. II. Une ordonnance pour la jurisdiction des évêques & des curés contre le pere des Imbrieux, Jésuite. III. Une autre lettre au sujet de la lettre à un curieux sur d'anciens tombeaux découverts en 1697. Nous ne citons ce dernier ouvrage que pour prouver que l'érudition de ce prélat embrassoit le profane, ainsi que l'ecclésiastique.

FICIN, (Marsille) celebre chanoine de Florence, vit le jour dans cette ville en 1433. Son goût le tournant vers les langues, il si une étude particuliere des langues grecque & latine. Il n'étudia pas avec moins de soin la theologie & la philosophie, & il s'attacha sur-tout à la philosophie platonicienne. Il sit de vains efforts pour travestir Platon & Plotin en chrétiens ; il n'est pas le seul qui ait eu cette manie, & quelques écrivains d'ailleurs estimables ont cherche, comme lui, tous nos mysteres & la Trinité même dans le philosophe grec, & ont cru les y trouver. Ce savant mourut en 1499, avec la réputation de philosophe plein de préjugés. On a de lui , I. Un commentaire sur St. Paul affez peu chime II. Un traite de la religion chrétienne, où il montre plus de zele que de solidité. III. Quelques autres traites de doctrine. IV. Un grand nombre de lettres. Ces differens ouvrages ont été recueillis à Venise en 1516, in-fol. & réimprimés à Bale en 1562 & à Paris en 1641. On doute beaucoup qu'on les réimprime de nouveau. La plupart le meritent très-peu. Ils sont en latin.

FILESAC, (Jean) né à Paris, montra de bonne heure des dif-Politions pour les sciences. Il fut reçu docteur en théologie & devint curé de St. Jean en greve, après avoir enseigné les humanités & la philosophie au college de la Marche. Il avoit été recteur de l'université en 1586. Il se montra contre Richer, syndic de Sorbonne, & lorsque cette place lui eut été enlevée, on la lui fit accepter, en lui promettant l'évêché d'Autun. Filesac répara utte saute par sa fermeté à soutenir ses anciens principes. Il en donna des preuves par le zele avec lequelil se conduisit pour la censure du livre séditieux de Santarel, qui lui attira bien des persécutions de la part de ceux qui en étoient les fauteurs. Filesac a composé plusieurs ouvrages sur des matieres ecclésiastiques & profanes. Les principaux sont , I. Un traité de l'autorité sacrée des étêques. II. Un autre du carême. Ces deux ouvrages renferment tous lts matériaux, qu'on peut souhaiter sur ce sujet, mais ils sont mis en curre d'une maniere peu agréable. III. Un traite de l'origine des Pavoisses, qui est très savant. IV. D'autres traités de la confesson auriculaire, de l'idolâtrie, de l'origine des anciens statuts de la faculté de Paris. La dureté du style & le défaut d'ordre rendent alecture de ces ouvrages assez ennuyeuse, mais ce sont d'excellas repertoires. Ce docteur mourut en 1638, dans un âge avance, piete & sa droiture donnoient du relief à son érudition.

FILLASSIER , (Marin) prêtre parisien , fut curé à la cam-Pac & ensuite chapelain des dames de Miramion. Il mourus à Paris en 1733 à 56 ans, après avoir passé ses quinze dernieres années de sa vie dans des sousfrances continuelles. Nous avons de lui les sentimens chrétiens propres aux personnes instrumes & malades, in-12: ouvrage qui respire l'esprit de Dieu & cette onction fainte, que l'auteur avoit pussée dans l'écriture-sainte & dans les ouvrages des peres.

FIRMICUS MATERNUS, (Julius) auteur latin, florissoit sous les ensans de Constancin vers l'an 345. Nous avons de lui un resité des erreurs des religions profanes, dans lequel on trouve des recherches très-intéressantes sur les différentes extravagances, qui avoient séduit les hommes jusqu'à son temps. Ce traité se trouve dans l'édition de St. Cyprien de 1666. Quelques auteurs sont

Firmicus, évêque de Milan.

FISCHER ou FICHER, ( Jean ) célebre cardinal, vit le jour au diocese d'Yorck vers 1455. Après avoir brille sur les bancs de Cambridge, il fut docteur & chancelier de cette université. Son savoir lui fit un nom célebre qui lui procura l'évêché de Rochefter, & le fit choisir pour précepteur du roi Henri VIII. Ce prince eut une estime distinguée pour lui, & il le consulta long-temps comme son oracle; mais son changement de religion sut le terme du crédit de Fischer. Ce prélat n'ayant pas voulu le reconnoître comme chef de l'église anglicane, il fut mis en prison & traité durement, Le pape Paul III lui ayant fait offrir le chapeau de cardinal, dans la pensée que cette dignité le feroit respecter, elle ne fit que hater son supplice. Le Roi l'ayant appris, en fut indigné, & commanda aux Juges de demander au prélat s'il avoit recherché cette faveur du Pape. Fischer répondit que par la miséricorde de Dieu il n'avoit jamais eu d'ambition; mais que quand même on l'en auroit soupçonné autrefois, l'état dans lequel il se trouvoit, son grand âge, la mort dont il étoit menace à tous momens, sa prison & ses chaînes le justifioient assez sur cet article. Une réponse si sage n'appaisa point le Roi, qui dit en se moquant du Pape. Qu'il envoie son chapeau de cardinal quand il voudra, je ferai ensorte que quand il arrivera, la tere pour laquelle il est destiné ne susife plus. En effet Henri fit faire aussi tôt le procès à ce vénérable vieillard, qui eut la tête tranchée le 21 juin 1535. Il avoit gouverné pendant trente ans l'églife de Rochester, & y avoit établi de très-saints réglemens. Il passe pour un des meilleurs écrivains qui ont attaqué Luther & les autres nouveaux herétiques. L'on a tous ses ouvrages recueillis en un volume in-folio, à Wirtzbourg en 1597. On trouve à la tête de cette collection le traite d'Henri VIII contre Luther, dedit à Léon X; & l'on croit que ce fut Fischer qui aida ce Prince à le composer, Outre plusieurs excellens traités de controverse contre Luster & Oecolampade, il a fait plusieurs ouvrages de piete qui Sont fort estimés. Il étoit très-bon théologien, & avoit beaucoup étudié l'écriture-sainte & les peres.

udie l'ectiture-lainte & les pères. FLAMINIO ou FLAMINIUS, (Marc-Antoine) poëte latin, ne à cardinal
Trente;
commissi
testeurs;
qu'ileut
pseaumes
primés à
gance, a
autres ou
favant po
peu regle
jours, &

imola , I

FLAVI églife n'e l'dxil de pas cesse niquoien nirent av avec indi Constant audience comme p de douce tioche , a leur recor de ses ci leroient s, crime , donne " couron , vous la " celle-c " statues "le cœu by aura l'exemple fe venge statues à vilage , bleffe. " " qui dir , villes p

"donnie

s egales

» qu'ave:

n tres ar

imola, mort à Rome en 1550 à 57 ans, plut par son esprit au cardinal Farnese, qui le fit nommer secretaire du concile de Trente; mais la foiblesse de sa santé l'empêcha d'accepter cette commission. Le cardinal Polus, qui fut aussi au rang de ses protesteurs, l'engagea à paraphraser les pseaumes en vers latins. Après qu'ileut rempli ce travail avec succès, il donna des notes sur les feaumes qu'il avoit paraphrasés; & ces deux ouvrages furent reimprimes à Paris, in-8°, 1549. L'un & l'autre sont écrits avec élégance, avec pureté & avec goût. Flaminius a composé quelques autres ouvrages, qui n'appartiennent pas à ce dictionnaire. Ce savant possedoit plusieurs talens différens. Sa jeunesse avoit été peu réglée; mais il reconnut ses égaremens dans ses derniers

jours, & il les expia par la pénitence.

FLAVIEN, (Saint) patriarche d'Antioche, gouverna cette églile n'étant encore que prêtre, pendant le schisme de Paulin & l'sil de Melece, auquel il succéda en 381. Son élection ne fit pas cesser le schisme, parce que les évêques d'Occident communiquoient avec Paulin, mais après la mort de celui-ci, ils se reunirent avec lui. Les habitans d'Antioche ayant renverse & traité avec indignité la statue de l'impératrice Placille, Flavien alla à Constantinople pour appaifer Théodose. Ayant été admis à son audience. L'empereur vint à lui le premier, & prenant la parole comme pour se justifier lui-même, il lui représenta avec beaucoup de douceur & de gravité les graces qu'il avoit faites à la ville d'Antioche, ajoutant à chaque bienfait qu'il racontoit : est-ce donc là leur reconnoissance? Le saint évêque avoua sans détour le crime de ses citoyens, & reconnut que les plus grands supplices n'égaleroient jamais l'énormité de leur ingratitude. " Mais plus le stime est grand, ajouta-t'il, plus il vous sera glorieux de par-"donner. Vous pouvez en cette occasion orner votre tête d'une "couronne plus brillante que celle que vous portez; puisque "vous la devez n partie à la générofiré d'un autre, au lieu que "celle-ci sera le fruit de votre seule vertu. On a renverse vos "tatues, mais vous pouvez en élever de plus précieuses dans "le cœur de vos sujets, & avoir autant de statues vivantes qu'il y aura jamais d'hommes sur la terre. " Ensuite il lui rapporta l'exemple de Constantin, qui étant pressé par ses courtisans de le venger de quelques séditieux, qui avoient défigure une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, & leur répondit en souriant qu'il ne se sentoit point bleffe.,, N'écoutez pas, Seigneur, ajouta le faint évêque, ceux " qui diront, que la grace accordée à Antioche rendra les autres willes plus insolentes. Vous le pourriez craindre, si vous parndonniez par impuissance, & si ses forces ou supérieures ou " egales aux vôtres vous mettoient hors d'état de la punir. Mais " qu'avez-vous à craindre de gens qui sont morts de peur, qui " n'attendent à tout moment que le supplice, & qui n'ont d'aun ties armes pour leur défense que les larmes & les prieres?

font ur au cs de . Son

rieres

avons

ma-

ction

ns les

us les

traité

s re-

, qui

rouve

Roprince remps noître traité au de , elle ut in-

avoit a mis que ns leenace ez fur ui dit rdinal

e pour Mi-tot iée le se de pafie & les

ueillis e à la dedie e à le contre te qui ucoup

, ne a

, Quelle gloire pour vous , quand un jour on dira qu'une si grande , ville étant coupable, tous les habitans consternés, les magistrats. , les gouverneurs, les juges, personne n'osant ouvrir la bouche, , un seul vieillard reveru du sacerdoce de Dieu s'est montré, & a , touché le prince par sa seule présence & par un discours simple 3, & sans raisonnement ? Car notre ville, Seigneur, ne vous fait " pas peu d'honneur, en me chargeant de cette députation, , puisqu'elle juge que vous faites plus de cas des prètres du Seigneur, quelque méprisables qu'ils soient par eux-mêmes. que de tous vos autres sujets. "Ce discours de Flavien penetra le cœur de Théodose. Quelque effort qu'il fit pour retenir ses larmes, il fallut enfin les laisser couler, & il répondit au faint évêque en peu de mots : Si le fils de Dieu attaché en croix par ceux qu'il avoit combles de graces, a bien voulu prier pour eux; dois-je faire difficulté de pardonner à mes sujets, moi qui ne suis qu'un homme mortel comme eux ? Flavien plein de reconnoissance se prosterna & lui fouhaita toutes les prospérités qu'il méritoit par cette action de clémence; & comme ce saint évêque témoignoit quelque envie de passer la fête de pâques à Constantinople, Théodose le pressa de partir. Allez, lui dit-il, les consoler par votre présence : je sai qu'ils sont dans le trouble & dans la crainte : quand ils verront le pilote, ils se tiendront assurés contre la tempête. Son arrivée à Antioche fut comme un triomphe. Il y eut des illuminations par toute la ville, la place publique fut ornée de festons, & l'on sema des herbes odoriférantes dans toutes les rues par où il devoit passer. Le saint prélat ne s'attribua rien du succes de la négociation; & quand on lui demandoit comment il avoit fait pour appaiser l'Empereur ; je n'y ai contribue en rien , repondit-il, c'est Dieu qui lui a accendri le cœur: il s'est appaise de lui-meme, avant que j'eusse ouvert la bouche pour lui parler. Ce saint prélat mourut en 404, après avoir rempli sa carriere par toutes les vertus épilcopales. Nous n'avons de lui que son discours à Théodose, dont nous avons rapporté une partie. Quelques auteurs l'attribuent à St. Jean Chrisoftome.

FLAVIGN! (Valorien de ) né dans le diocese de Laon; vint étudier en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur en 1628. Il sut chanoine de Rheims & ensuite prosesser de lege royal en 1630. Ce savant mourut en Sorbonne en 1674. C'étoit un homme vis, opiniatte & plein de seu. Il eut de vives disputes avec divaham Ecchellensis, contre lequel il écrivit. Il attaqua aussi la poligiote de le Jai, dont il releva plusieurs inexactiudes. L'abbé de Flavigni n'est guere connu par les ouvrages. Il compila en 1668, une grosse de apologie in-4°, en latin, pour désendre une these qu'il avoit signée en qualité de grand maitre d'étude. On soutenoit dans cette these que l'épiscopat, abstraction faite de la prêtrise, n'est point un sacrement. Cette apologie est étrite d'un style emporté & avec toute la vivacité d'un jeune homme, quoique l'anneur soute des pressers de la present de la presse de la present de la present

vigni mourut doyen des professeurs du college royal.

FLECE dans le jeunesse : annonçoi de la Doc general. ment à l'e nes. Apr. panégyric diftingué dans ce g lui accord le dernie fes admir Grand po auquel il services; mes. Il n La douce talent. Pla à la bont vennes , 1 nite, ne Quelques-Il les ram liques & d il conferva dont il fut ou il forn exemples. 78 ans, ] ennemis i natere & Il conferv qu'on ne de la répu nombre d' Patrie, va cipaux for heurs fois d'arranger des grands un des pr vivans. Sor

d'harmoni-

lla moins

fance de fi

leparémen

PLECHIER , ( Esprit ) évêque de Nîmes , naquit à Pernes dans le diocese de Carpentras en 1632. Les dispositions de sa jeunesse annonçoient beaucoup, & elles tinrent tout ce qu'elles annonçoient. Il entra à 16 ans, dans la congregation des peres de la Doctrine chretienne, dont Hercule Audifrei son oncle étoit genéral. Il s'y forma le cœur & l'esprit, & se consacra entierementà l'étude des belles-lettres & des orateurs anciens & modernes. Apres la mort de son oncle, il se rendit à Paris, où ses panégyriques & ses oraisons funébres lui firent une réputation iffinguée; peu s'en fallut qu'on ne lui donna le premier rang dans ce genre. Ses poesies l'avoient fait connoître à la cour qui mi accorda des gratifications. Son oraison funebre de Turene mit ledernier sceau à sa reputa ion. Le duc de Montaufier, un de les admirateurs le chargea de la vie de l'empereur Theodose le Grand pour l'instruction du grand Dauphin. L'évêché de Lavaur auquel il fut nomme en 1685, fut la premiere récompense de ses services; mais il fut transferé deux ans après à l'évêché de Nimes. Il n'accepta qu'avec peine ce diocese rempli de Calvinistes. la douceur étoit son caractere, comme l'éloquence étoit son talent. Plusieurs hérétiques cedésent à la force de ses raisons & àla bonte de son ame. Pendant les troubles déplorables des Cerennes : les rebelles fourds à la voix de la patrie & de l'humanité, ne le furent pas toujours à celle de l'évêque de Nîmes. Quelques-uns d'entr'eux allerent déposer leur férocité à ses pieds. lles ramena; il les radoucit; il fut le pere commun des Catholiques & des Protestans. Au milieu des soins d'un diocese agité, l'conserva le goût des lettres. Il établit à Nimes une académie, dont il fut l'ame & le president. Son palais en étoit une autre ; wil forma plusieurs orareurs chrétiens par ses préceptes & ses exemples. Cet illustre prelat mourut à Montpellier en 1710 à 78 ans, jouissant de l'amour de ses diocésains & de l'estime des unemis mêmes de l'église. Sa politesse, les charmes de son cauttere & de sa conversation lui avoient fait beaucoup d'amis-Il conserva avec eux une égalité d'humeur & de sentimens, qu'on ne voit guere parmi les hommes. Il sut jouir sans or ueil de la réputation & de sa fortune. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages dont M. Menard, de l'académie de Nimes la Patrie, va donner un recueil complet en 6 vol. in 4°. Les prinspaux sont, I. Ses oraisons funetres, qu'on a imprimées pluheurs fois in-12. Ce genre d'ouvrage n'étoit avant lui que l'art datranger de beaux mensonges, pour relever les fausses vertus les grands & souvent l'abus de la grandeur même. Flechier fut un des premiers, qui dans l'éloge des morts fit des leçons aux trans. Son éloquence est noble, grande, pleine de majesté & Charmonie. L'art y est caché, mais il dirige toujours la nature. a moins de force & de sublime que Bossuer, mais plus d'élésince de finesse & de correction. II. Ses panégyriques, imprimes lepatement en 3 vol. in-12. Flechier avoit beaucoup de talent

rande drats, iche. & a mple

mple s fait ion s es du mes s nétra

faint
ceux
pis-je
qu'un
profcette
quel-

odose potre uand Son nina-

ons, ir où de sa fait t-il,

vant ourut épifdont ent à

vint 628. colétoit outes aussi

omndre ude.

crite

pour ce genre, qui tient à l'oraison funebre, & qui demande les ornemens & la pureté du style. Il y a des graces & de la force dans plusieurs de les discours, mais il faut convenir avec un excellent critique que ces graces ont quelquefois un air d'affectation & que sa force n'est souvent qu'un ton déclamateur. L'onction & la chaleur sont rares chez lui, parce qu'il avoit plus d'efprit que de genie, plus l'esprit des tours que celui des pensées. & beaucoup plus l'esprit de l'antithese que celui des autres tours. On pourroit meme dire qu'il en avoit le génie , tant il manioit bien cette figure Elle se présentoit à lui très-souvent, & il la prodiguoit. III. Des sermons en 2 vol. qui ne sont pas de la mê. me force que ses oraisons funebres & ses panegyriques. On y trouve de belles periodes & très peu de raisonnement. Il avoit beaucoup lu les vieux sermonaires, pour y chercher des traits d'éloquence & des pensées ingénieuses, dont il faisoit un usage plus ingénieux encore : aussi jui trouve-t'on quelquesois quant au fond des choses un air antique, l'air du commencement de son siecle. Il prechoit avec un vieux gout & un ftyle moderne : delà des traits recherches, des contrastes peu naturels, des pensées plus ingenieuses que solides, enfin cette soule de traits qui amusent l'auditeur frivole , mais qui ne le touchent jamais. Le reproche qu'on a fait à M. Hechier, de puiser dans nos anciens predicateurs, n'eft point une chimere; il est certain qu'il prit le texte & l'exorde de l'oraison funebre de Turene, dans celle que prononça Jean de Lingendes évêque de Mâcon pour Charles Emanue, duc de Savoye, mort en 1530. IV. Histoire de l'empereur Théodose le Grand , in-4° , & en 2 vol. in-12. L'exactitude des recherches & l'élegance du style caracterisent ce morceau. L'auteur découvre avec beaucoup d'attention toutes les qualités de Théodose? mais il ne cache point ses défauts. V. Vie du cardinal Commendon, traduite du latin de Gratiani, in-4°. Cette version élégante d'un ouvrage estimé se fait lire avec plaisir. VI. Vie du cardinal Ximenes , in 4°. C'est plutôt un panégyrique qu'une histoire; il ne montre fon heros que par les beaux côtés; il l'excuse en tout & il en fait presque un saint. L'abbé Marfollier publia, en même temps que lui, une vie de Ximenès moins élégante & d'un ftyle moins pur & moins harmonieux, mais bien plus exacte & plus impartiale. Vil. Des leteres en 2 vol. in-12, où l'on trouve des choses curieuses sur les troubles des Cevennes. Celles qui ne sont que de pur compliment ne méritoient guere d'être imprimees, & on devroit bien faire un choix dans les lettres des grands écrivains, puisqu'on en fait pour leurs ouvrages. M. Flechier n'avoit point le style épistolaire; le sien est trop arrondi & il recherchoit le nombre & l'harmonie, jusques dans ses moindres billets. Nous croyons devoir finir cet article par le parallele que l'abbe des Fontaines a fait des oraisons funebres de Flechier, Bossuer & Mascaron. "Les oraisons funebres de M. Flechier son 2, fort au-dessus de ses panégyriques des saints & plus encore aua deffus de " dans fes " même fi , trie de 1 " quence. , main , il , marche , que jam " qu'à la " gage à 1 n Mascaron "Il n'a 1 , veux , P. " aussi sub i tre. L'or " & celle d " fort defe FLEURI en 1640. S dant neuf l'occuperen & fon goû ecclésiastiqu des-lors to tes ecclésia étoit qu'en fait perdre étudié férie teclésiastiqu à faire pari tella pas le Precepteur de Mgr. le devoirs, lu conduite d mort duque Cinq ans a d'Anjou & lon, & il n vertueux & templacer 1 de vérité de de la cour cabinet. Il fit pendant

qu'il s'attac

il avoit dej

legent du r Jome I FLE

dessus de ses sermons. Mais quoiqu'il soit vraiment éloquent dans ses oraisons funebres ; qu'il y soit infinuant, touchant & " même sublime quelquesois, on y trouve cependant une symmétrie de style trop étudiée & qui est contraire à la belle éloquence. M. Flechier a trop souvent le compas & le niveau à la "main, il veut marcher presque toujours sur des fleurs & il n'y marche qu'à pas comptes. M. Bossuet au contraire ne fait pres-, que jamais usage de l'antithese, dédaignant l'art, ne se livrant " qu'à la nature, sacrifiant l'exactitude & les agrémens du langage à l'énergie & à la sublimité des pensées. L'éloquence de Mascaron est fort différente de celle de Flechier & de Bossuet. "Il n'a ni l'élégance de l'un ni la force de l'autre ; plus nerveux, plus élevé, moins délicat, moins poli que le premier, " aussi sublime que le second, moins judicieux que l'un & l'autre. L'oraison funebre de M. de Turenne est son chef-d'œuvre, , & celle du chancelier Seguier est assez belle. Les autres sont

" fort défectueuses, & peuvent à peine se lire.

nde

orce

un

Cta-

'ef-

es,

urs.

l la

mê-

n y

voit d'é-

lage

iant

t de

1e :

en-

qui

iens

it le

que

usel,

dose

ches

cou-

ofe ;

don,

d'un

ime-

1 ne

tout

mê-

d'un

e &

ouve

s qui

im-

des

Fle-

di &c

oin-

hier o

font

e 211-

tellus

FLEURI, ( Claude ) fils d'un avocat au conseil, naquit à Paris m 1640. Ses parens le destinerent au barreau, qu'il suivit pendant neuf ans avec distinction. La jurisprudence & la littérature locuperent alors uniquement; mais la douceur de ses mœurs & son goût pour la retraite & la piété le portant vers l'état menafique, il y entra & fut élevé au sacerdoce. Il abandonna des lors toutes les études qui n'avoient point rapport aux scienus ecclésiastiques, dans lesquelles il se renferma. Sa maxime toit qu'en étendant l'esprit par une érudition variée, on lui hit perdre en profondeur ce qu'il gagne en étendue. Après avoir émile sérieusement la théologie, l'écriture - sainte, l'histoire teléssassique, le droit canonique & les saints peres il se prépara à saire part au public de ce qu'il avoit amassé. Son mérite ne testa pas long-temps caché ; en 1672 il fut choisi pour être Plucepteur des princes de Conti, que le Roi faisoit élever auprès de Mgr. le Dauphin son fils. La fidélité avec laquelle il remplit ses devoirs, lui procura un autre éleve. En 1680, on lui confia la conduite du prince de Vermandois, amiral de France, après la mort duquel le Roi le nomma en 1684 à l'abbaye du Loc-Dieu. Cinq ans après il fut sous-précépteur des ducs de Bourgogne Chajou & de Berri. 11 fut affocié dans ce travail à l'illustre Fénéla, & il ne contribua pas moins que lui à en faire des princes Pertueux & éclairés. L'académie françoise le choisit en 1696, pour templacer la Bruyere, dont il traça le caractere avec beaucoup de vérité dans son discours de réception. L'abbé Fleuri, délivré la cour où il avoit vécu en solitaire, se renferma dans son chinet. Il n'interrompoit ses études que par des conférences qu'il ti pendant plusieurs années sur l'écriture fainte. Ce fut alors Il s'attacha plus que jamais à son histoire ecclessastique, dont deroit dejà compose quelques volumes. M. le duc d'Orleans, dent du royaume, l'appella à la cour en 1716, pour être con-Jome I I.

fesseur du roi Louis XV, parce qu'il n'étoit, à ce que lui dit ce prince , ni janseniste , ni moliniste , ni ultramontain. Ce respectable vieillard remplit avec zele cet emploi, d'autant plus important que les conjon tures étoient plus délicates. Obligé par son grand age à s'en démettre au mois de mars 1722, il mourut le 14 juillet 1723 à 83 ans. La candeur, la droiture, l'affabilité, la douceur, l'exacte probité firent le fond de son caractere. Les dons de la grace vinrent aider ceux de la nature ; il joignit aux vertus du philosophe un amour ardent de la vérité; une charité sans bornes ; une fidélité scrupuleuse à s'acquiter de tous ses devoirs; le mépris des honneurs; le détachement des biens périssables ; l'amour de la retraite au milieu des pompes de la cour. Sa vie fut pure , exemplaire , irréprochable. Les tichesses du favoir aiderent en lui les talens de l'esprit. Il eut un jugement solide, une pénétration profonde, une mémoire vaste & fidelle, une ardeur infatigable pour le travail. Ses nombreux ouvrages font , I. L'histoire du drois françois , in-12 , ouvrage favant & utile. II. Les maurs des Ifraélites , in-12; plusieurs fois reimprimes: c'est un tableau fidele & instructif des mœurs des Juifs, de l'innocence de leur vie & de la naïve candeur de leur caractere. Ces vertus n'étoient pas moins fidelement représentées dans la personne du peintre, qu'elles étoient naivement exprimées dans ses écrits. III. Les mœurs des Chréciens, in-12, livre plein de lumieres & de vues par rapport à la religion : le style est plein d'onction & de sagesse. On peut regarder cet ouvrage comme une esquille de l'histoire ecclésiastique. IV. Le catéchisme historique, in-12, en 1699. Il y donne une idée de l'histoire de la religion depuis la création jusqu'à J. C. & depuis J. C. jusqu'à nous. Cet ouvrage fut depuis traduit en plusieurs langues. Dès qu'il parut, M. Arnauld écrivrit à M. Dodart, pour le prier d'engager l'auteut à corriger ce qui est dit dans la leçon 48 du grand catéchisme sur l'attrition. Il lui sembloit que l'auteur adoptoit l'erreur de ceux qui prétendent qu'on peut être justifié dans le sacrement par la seule crainte des peines sans aucun amour ; ce qui ne se peut Soutenir, dit M. Arnauld, sans renverser la morale chrécienne par le fondement. Ce n'est pas le seul défaut d'exactitude que l'on remarque dans ce catéchisme, qui d'ailleurs est un bon ouvrage. V. La vie de la mere d'Arbouze, réformatrice du Val-de Grace, in-12, parut en 1684. VI. Traité du choix & de la methode des études , in-12 1686, que M. Dupin regarde comme la clef de tous les ouvrages de M. Fleuri. Après y avoir fait l'histoire des études de toutes les sciences, il y donne des conseils sur la méthode d'étudier par rapport aux différentes personnes. VII. L'institut tion au drait ecc estaftique en 2 vol. in-12, qui est un abregé de la pratique du droit canonique. VIII. Les devoirs des maires & de domestiques, où les uns & les autres peuvent profiter des avis généraux qui y font folidement établis, 1688 in-12. IX. Bafin il entreprit un corps d'histoire ecclésastique, dont on a vingt wlumes. 1719. Il s lains qui l'eglife , 1 tans, qui principal contempo bonne foi tres-court ché les di s'y attach il y fait d doctrine, tyis , qu'i jeurs & 1 cessaire a qui est à tes & qu cours au également On voit divin du c me, l'inc leizieme, les transla les univer les indulg glile, enf fur l'état d me fiecle mes qu'a perionnes menceme le public tres editio le goût d lainte, si Quoiqu'ils les a tous compose sur le ren torzieme de l'Hôpit cours de

ques. Nou & nous 1

Tables. 37

a avons d

it ce

table

rtant

rand

e 14

e, la

. Les

t aux

narité

es de-

périf-

cour.

es du

ment

lelle,

rages

utile.

mes :

e l'in-

ctere.

ins la

umie-

action

quisse

2 , en

uis la

vrage

t, M.

ne fur

e ceux par la

peut ne par

e l'on

vrage.

Frace,

de des

e tous

thode

nstitu-

tres of

er des

X. En-

vingt

wlumes. Le premier parut en 1690, & le dernier sur la fin de 1719. Il s'est proposé dans cet ouvrage de rapporter les faits cerjains qui peuvent servir à établir ou à éclaireir la doctrine de l'eglise, sa discipline & ses mœurs. Il omet les faits peu imporins, qui n'ont point de liaison entre eux, ni de rapport au but pincipal de l'histoire. Il n'admet que le témoignage des auteurs contemporains, & encore faut-il qu'il soit persuadé de leur bonne foi. Il n'a semé dans son histoire que quelques réflexions nes-courtes, mais très-folides & très-judicieuses. Il en a retranché les dissertations, les discussions & les notes de critique. Il ne sy attache point. scrupuleusement aux questions de chronologie; il fait des extraits exacts des ouvrages des peres touchant la dostrine, la discipline & les mœurs. Il donne les actes des marms, qu'il a cru les plus véritables. Il ma que la fuite des Empeleurs & les évenemens particuliers qui ont une connexion nécessaire avec l'histoire de la religion. Il expose dans le discours qui est à la tête du premier volume, les regles qu'il s'est prescrites & qu'il a suivies exactement. On trouve plusieurs autres discours au commencement de quelques volumes, qui montrent également le bon goût, l'érudition & le jugement de l'auteur. On voit dans celui qui est au huitieme tome, l'établissement divin du christianisme, & le gouvernement de l'église : au treizieme, l'inondation des barbares & la décadence des études : au seizieme, le changement dans la discipline & dans la pénitence, les translations, érections, appellations, &c. au dix-septieme, les universités & les études : au dix-huitieme, les croisades & les indulgences: au dix neuvieme, la jurisdiction essentielle à l'égule, enfin au vingtieme on trouve les reflexions de l'auteur fur l'état des divers ordres religieux qui subsistoient au quatorzieme siecle. Ces huit premiers discours ne furent d'abord imprimes qu'avec le corps de l'histoire ecclesiastique; mais plusieurs perlonnes avant desiré de les avoir séparément, on en fit au commencement de ce siecle une édition à part, en 2 vol. in-12 que le public reçut avec plaisir, & qui fut suivie de beaucoup d'au-Ites éditions. M. Fleuri avoit composé quatre autres discours dans le gout des précédens sur la poésie des Hébreux, sur l'écriturelainte, sur la prédication & sur les libertés de l'église gallicane. Quoiqu'ils ne soient pas de la même force que les autres, on les a tous réunis dernierement en un seul volume in 12: ce qui compose un recueil de douze discours. On y a joint le discours lur le renouvellement des études ecclésiastiques depuis le quatorzieme siecle par M. l'abbé Goujer, chanoine de St. Jacques de l'Hôpital. Il n'y a eu qu'une voix sur les huit premiers discours de M. Fleuri, mais son histoire a essuyé disserentes critiques. Nous nous bornerons à rapporter celle de M. l'abbé Lenglet, à nous la détruirons en partie par des témoignages plus favolables. " Cette histoire, dit ce censeur sévere, est ce que nous a avons de moins mauvais. Néanmoins ce sont plutôt des extraits

0 2

, cousus l'un avec l'autre, qu'une histoire exacte & bien suivier ?, On sent que cet écrivain, quoiqu'habile, travailloit son , livre à mésure qu'il étudioit l'histoire de la religion. On , s'apperçoit aisement qu'il n'est pas maître de sa matiere; , il ne marche qu'en tremblant, sans être même affuré sur la , chronologie, qui est un des arcboutans de cette histoire. Il , n'ose entrer dans les discussions les plus essentielles & les , plus nécessaires. Il a une monotonie perpétuelle qui ennuve. , Les extraits qu'il donne des écrits des peres sont languissans; , les actes des martyrs, qu'il a soin de rapporter avec trop de , détail, devroient avoir plus de précision & ne montrer que , l'héroisme de leurs souffrances, sans nous présenter un pro-», cès verbal, qui est bon pour servir de preuves, mais qui fait , languir la narration historique. Je ne disconviens pas néan-, moins, que M. l'abbé Fleuri n'écrive avec une simplicité qui s, fait voir la candeur de ses mœurs, & avec une onction qui , édifie ses lecteurs. C'est ce qu'on doit principalement consi-, dérer dans son ouvrage. " M. l'abbé des Fontaines en porte un jugement bien différent. " L'histoire ecclésiastique de M. Fleuri, dit ce célebre critique, est un ouvrage dont tous les savans , & toutes les personnes d'esprit & de goût, on fait jusqu'ici , beaucoup d'estime. Il renferme une critique excellente. Quel , historien a jamais pris son parti aussi heureusement dans les , points contestés; je l'ai trouvé théologien sûr, juge éclaire & integre; ainsi en jugent tous les habiles gens, dont les lu-, mieres sont préférables aux miennes. Sa théologie est aussi , bonne que celle de quelque historien que ce soit. Les extraits , qu'il donne des Sts. peres, sont ce qu'on admire le plus dans , son ouvrage. Il est impossible d'analiser avec une plus grande précision. Les actes des martyrs sont la partie touchante & , intéressante du livre ; & aux yeux des personnes de pieté, elle o, est préférable à celle qui concerne l'exposition & la résutation , des hérésies. Le style de M. Fleuri, simple & néanmoins tou-3, jours pur, élégant & concis, est dans le goût de l'écriture-, sainte. L'onction y regne avec un esprit de candeur & de ve-, rité qui gagne le lecteur. On se defie d'une histoire ornée; , on y soupçonne toujours le fard & le mensonge. L'historien le " plus simple est toujours le meilleur ; parce que l'historien doit ", ressembler à un témoin qui dépose, & non à un agréable con-" teur. Cet auteur a réuni les qualités de philosophe, de disser-, tateur & de grand hiftorien. Quels morceaux philosophiques " que les discours qui sont à la tête de ses volumes! quelle satyre , des mœurs.... M. l'abbé Fleuri, dit-il dans un autre endroit, , n'est point inférieur dans ses huit discours à M. Bossuet, & si , l'on n'y trouve pas la même force de pinceau, ni la même ,, pompe d'expression , on en est bien dédommagé par la netteté , & par la pureté du style , par la solidité du raisonnement, & », par la noble indépendance des préjugés. Rien n'est mieux pen-

i le que ces diff .. fainem toire eccle à l'article 1758 une de l'histoi dates des tionnaire les patrias les abbés les faints iles génér toire des litaires; 1 table eft e assez de ju latin de l' Bolluet. No confesseur d'Orleans proposition Roi un ho presque to fes desirs & de tous devoient & portent pl le zele po truire tou FLODO. disciples d kà la veri motion d'/ eveques aff pitre de R1 Le goût de de ses jo avons de trouve des cules. Elle dans le ce toire de 1 Pere Sirmon ne fe fut p & sans réfli

vies, comp

fondation

fuivie?

it fon

tiere ;

fur la

ire. Il

& les

nuve.

ffans;

op de

r que

pro-

ui fait

néan-

té qui

n qui

consirte un

leuri,

qu'ici Quel

ns les

clairé

es lu-

austi

traits

rando

ite &

, elle

ation

tou-

iture-

le vé-

mée;

en le

a doit

con-

lisser-

iques

atyre

roit,

& si

gême

etteté

t, &

pens

" fe que ce qu'il dit sur ces matieres ; & il nous a donné dans ces discours tous les éclaircissemens nécessaires pour juger " sainement des révolutions arrivées dans la religion. " L'hiswire ecclesiastique de M. Fleuri a été continuée par le pere Fabre, l'article duquel nous croyons devoir renvoyer. On a publié en 1758 une table générale des matieres contenues dans les 36 volumes de l'histoire ecclésiastique de M. Fleuri & du pere Fabre avec les dues des principaux événemens. Cet ouvrage peut servir de dicconnaire pour l'histoire ecclesiastique. On y trouve les Papes, les patriarches, les évêques les plus distingués, les cardinaux, les abbés, les peres de l'église & autres auteurs ecclésiastiques, les saints les plus célebres, les Empereurs & les Rois; les conilles generaux & particuliers ; les herefies & les schismes ; l'hiswire des Juifs & des Mahométans; les ordres religieux & milimites; un abrégé de l'histoire de l'église gallicane, &c. Cette table est en 4 vol. :n-12, & en 1 vol. in-4°; elle est exécutée avec assez de justesse. On a encore de M. l'abbé Fleuri une traduction en latin de l'exposition de la doctrine de l'église Catholique par M. Bosset. Nous ne devons pas oublier que le choix de cet écrivain pour unfesseur de Louis XV, fut l'effet d'un mémoire remis au duc d'Orleans par le cardinal de Noailles. On y établissoit ces deux propositions, premiérement que l'on ne doit point donner au Roi un homme de communauté pour confesseur, parce qu'il est presque toujours passionné pour son corps & qu'il faut satisfaire les desirs & ceux de tous les particuliers qui composent son ordre & de tous les étrangers qui y sont attachés. 11. Que les Jésuites devoient être exclus encore plus que les autres, parce qu'ils Pottent plus loin que les autres réguliers l'attachement au Pape, le zele pour la grandeur de leur corps, & l'application à détuire tout ce qui leur est opposé.

FLODOARD, né à Epernai en 894, fut un des plus célebres disciples de Remi d'Auxerre sous lequel il se forma à la science kà la vertu. Devenu chanoine de Rheims il s'opposa à la promotion d'Hugues à l'archevêché de cette ville, jusqu'à ce que les évêques assemblés à Soissons l'eussent confirmée. Il passa du chaplue de Rheims à la cure de Coroi, & se fit aimer de ses ouailles. Le goût de la retraite & de l'étude l'engagea de se retirer à la fin de ses jours dans un monastere où il mourut en 966. Nous aons de lui différens ouvrages, I. Une chronique où l'on touve des faits curieux, mais où il y a aussi des fables ridiules. Elle a été imprimée dans le recueil du savant Pirou & dans le corps des auteurs de l'histoire de France. II. L'hifwire de la ville de Rheims publiée en 1611, in-8°, par le Rie Sirmond, Jesuite. Il seroit à souhaiter que le compilateur le fut pas borné à entasser des événemens copies sans choix kfans réflexion, & son ouvrage qui est plein de recherches auton été beaucoup plus utile. Cette histoire, divisée en quatre lines, comprend tout ce qui regarde l'église de Rheims depuis sa budation jusqu'au temps de l'auteur, qui l'a tirée de archives

de Rheims dont il étoit gardien, des actes des martyts & des autres saints, des actes des conciles, des lettres des Papes, & de pluseurs autres pieces originales. La chronique renserme tout ce qui s'est passe de plus remarquable en France & dans les pays voisins pendant la vie de l'auteur. Elle commençoit à l'an 917, & finissoit en 965; mais nous ne l'avons que depuis 919 avec une continuation jusqu'en 978. III. Un recueil d'histoires écrites en mauvais vers latin. Cette collection se trouve en manuscrit dans la poussiere de plusieurs bibliotheques, & il saut l'y laisser. On en a imprimé au commencement de ce siecle, ce qui regarde les Papes, depuis Grégoire II jusqu'à Léon VII.

FLORENT, (François) né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, s'appliqua à la jurisprudence. Il exerça la profession d'avocat à Dijon avec beaucoup de d'stinction. Ses talens le sirent appellet à Orléans, où il remplit une chaire de droit, & où il finit sa vie en 1650. Nous avons de lui plusseurs traires sur le droit canonique recueillis en deux parties in-4°, en 1679 à Paris, par le célebre Doujas. Cette collection peut être très-utile, parce que l'auteur avoit approfondi plusseurs matieres concernant le droit.

FLORIMOND DE REMOND, célebre controversiste natif d'Agen, fut conseiller au parlement de Bordeaux en 1570. Les opinions des Calvinistes avoient d'abord fait impression sur son esprit; mais la délivrance d'une fille, que le peuple croyoit possedée s'étant opérée sous ses yeux par l'application de l'eucharistie, il ferma ses yeux à l'erreur & combatit pour la verité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages contre les prétendus-reformes, qu'il attaqua avec plus d'emportement que de prudence. Les principaux sont, I. Un traité de l'origine des beresses, qui merite de rester dans la foule des livres ignorés. L'auteur y a fait des grandes dépenses d'érudition; mais son ouvrage n'en a pas plus de prix, parce que cette érudition est dispensée avec peu de discernement. Quelques écrivains attribuent ce livre au pere Richeome, Jésuite. II. Un traité de l'antechrist, auquel le public ignorant de son temps fit un accueil favorable; mais l'ouvrage n'en vaut pas mieux. Florimond mourut en 1602, avec une reputation affez étendue. Il la devoit en partie à la guerre de plume qu'il fit toute

FLORIOT, (Pierre) prêtre parissen, né en 1604, mourut en 1691 à 87 ans. Les solitaires de Port-Royal s'étant chargés d'élever quelques ensans aux granges près de ce monastere, Florier devint preset de cette école. Il sut ensuite curé de Lay à cinq ou six lieues de Paris, près de l'abbaye des Vaux de Cernai. Il possè doit cette cure en 1647. Le plus célebre de ses ouvrages est celui que l'on appelle la morale du pater, qui a été imprimé pour la premiere fois à Rouen en 1672, & dont on a fait depuis tant d'autres éditions. C'est un volume in-4° de douze cens pages. On trouve à la tête les approbations de plusieurs grands évêques. Voici l'idée qu'en donne M. de Buz anval, évêque de Beauvais., Ce, qu'un ancien auteur eccléssassique a dit de l'oraison dominicale,

" lectui , fidele , ont 1 , mora " voit r " vrage " fans " & dar " facrer , divine " faluta , nous , espere " feul a , en écl adressé f il lui er beaucou que le t " J. C. o " qu'agi , bourb , peres , en J. , reux d , encore a avec 1 , ceux o " elprit moignag faire pro avoir qu paroitroi qui peut du pater de profo & de pu

qu'il est

homélies ;

Sur les pr

2 vol. in.

de 1681

roisse, qu

comme i

Paris che

fur les p

FLOR

, que

les

82

Juc

ys

7 ,

ec

es

rit

115

de

D-

n r-

en

0

IL

S

n

e

1-

e

S

e

S

t

100

3

que c'est l'abregé de tout l'évangile, se trouve véritable par la "lesture de ce livre qui en est une très-docte explication, & un "fidele racourci de tout ce que les saints peres de l'eglise nous ont laisse de plus excellent sur le sujet de la religion & de la , morale chrétienne. L'auteur qui l'a donné au public, ne pou-, voit rien produire de plus utile pour renfermer dans un seul ou-"vrage le fruit de ses veilles & de ses travaux. On y apprendra , sans peine l'excellence du christianisme dans tous les états & "& dans toutes les conditions. La sainteté majestueuse de nos "secremens fera concevoir à tous les fideles la pureté toute , divine à laquelle ils sont engages; & toutes les maximes les plus "salutaires qui sont renfermées dans les trésors de l'antiquité, "nous ont paru y être si fidelement recueillies, que l'on en doit , espérer une très-grande bénédiction avec la grace de Dieu , qui "seul a le pouvoir & la vertu d'échauffer le cœur des hommes , en eclairant leur esprit. " Le cardinal Bona, à qui l'auteur avoit adressé son ouvrage l'en remercia par une lettre très-obligeante; illui en parle comme d'un livre d'un travail infini, fait avec beaucoup d'exactitude & de jugement, & très-accompli ; de sorte que le titre en est très juste. " Car c'est la véritable morale de "J. C. que vous y traitez d'une maniere qui n'est pas moins utile, "qu'agreable, l'ayant puisée, non de je ne sai quels ruisseaux "bourbeux, mais des pures sources de l'écriture-sainte, & des , peres de l'église, & que tous ceux qui veulent vivre avec piété , en J. C. doivent continuellement mediter. Je vous tiens heu-, teux d'avoir fait un si excellent ouvrage, & je vous remercie " encore une fois du présent que vous m'en avez fait. J'espere y avec le secours de Dieu, qui donne libéralement ses graces à " ceux qui les lui demandent, d'y puiser en le relisant le véritable " esprit de la piété chrétienne. " Nous citons avec plaisir ces témoignages avantageux, parce que quelques Jesuites ont voulu saire proscrire ce livre dicté par la vertu la plus pure. Il peut y avoir quelques propositions, qui prises dans un mauvais sens paroitroient dangereuses, mais pourquoi interpréter en mal ce qui peut l'être en bien ? Tout ce qu'on peut dire fur la morale du parer, c'est qu'un peu moins de prolixité dans l'ouvrage, plus de profondeur dans les réflexions, plus de choix dans les choses & de pureté dans le style auroient rendu ce livre aussi agréable Wil est utile. Les autres ouvrages de M. Florior sont, I. Des hmelies morales sur les évangiles de cous les dimanches de l'année, & sur les principales fétes de Notre-Seigneur J. C. & de la Ste. Vierge <sup>2</sup> vol. in-4°, à Paris chez Josset en 1677. La seconde édition est de 1681, & la troisseme de 1687. II. Un traire de la messe de patoise, que l'on peut regarder comme un ouvrage de morale, & comme un très bon traité de liturgies. C'est un in-80 imprime à Paris chez I ffet en 1679. On attribue au même auteur un écrit sur les paroles de la consécration.

FLORUS, (Drépanius) diacre de l'église de Lyon, sut sur-

nommé le mairre par ses contemporains. Son érudition justificie cet éloge. Son église le choisit pour écrire sur la prédestination contre Jean Scot, dont les sentimens faisoient alors beaucoup de bruit. Il le fit dans un livre où il prouve la foiblesse du librearbitre & la nécessité de la grace. " L'homme, dit-il, n'a de lui-" même ni la bonne volonté, ni l'action; mais il tient l'un & , l'autre de Dieu , selon cette parole de l'apôrre : c'est lui qui , opére en nous le vouloir & le faire. C'est donc lui qui inspire , à l'homme la grace de bien penser ; c'est lui qui est en nous , la cause de la bonne volonté, du bon desir & de la bonne ,, action. Celui donc qui refuse de croire que Dieu est la cause , souveraine & très-efficace qui précede notre volonté, afin que , nous puissions & vouloir & faire le bien , resiste ouvertement , à la vérité, & il est atteint & convaincu de renouveller l'hé-, refie de Pélage. " Florus laissa d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque, I. Une explication du canon de la Messe où il donne trop dans le sens mystique & ne s'attache point affez au sens littéral. II. Un commentaire sur St. Paul. On trouve ces différens ouvrages dans quelques éditions du vénérable Bede & dans la

bibliotheque des peres.

FOINARD, (Frédéric-Maurice) prêtre originaire de Conches dans le diocese d'Evreux, possédoit les langues & la théologie. Il étoit sur-tout versé dans l'hébreu. La connoissance de cette langue lui servit beaucoup dans ses explications du sens littéral & spirituel de la Genese sur laquelle il publia 2 vol. in-12. Il se proposoit d'expliquer de la même façon tous les livres de la bible; mais les idées singulieres & les interprétation hazardées, qu'il avoit gliffées dans son ouvrage, les firent supprimer. Nous avons encore de cet écrivain, I. Breviarium ecclesiasticum, en 2. vol. žn-12. Ce bréviaire, composé avec beaucoup d'ordre & de choix, a été une source où les compilateurs de quelques bréviaires ont puisé. II. Les pseaumes dans l'ordre historique nouvellement traduits sur l'hebreu avec des sommaires qui en marquent l'occasion & le sujet, & des prieres tirées d'anciens manuscrits qui en renferment le précis & en font recueillir le fruit. Cet ouvrage dont on a loué l'exactitude & les recherches, mérite une place parmi les traductions des pseaumes. L'abbé Foinard mourut à Paris en 1743: âgé d'environ 60 ans. Il avoit été curé de la ville de Calais, à laquelle il prêcha par ses exemples.

FOLENGIO, (Jean-Baprisse) né à Mantoue, montra dès son jeune âge beaucoup de vivacité & d'application. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, où il cultiva ses talens, sans négliger ses devoirs. Ce savant & pieux religieux mourut en 1559. Nous avons de lui un commentaire latin sur les pseaumes & sur les épitres candiques, qui eut beaucoup de cours de son temps. L'auteut y explique le sens littéral & le mystique. On y trouve des recherches intéressantes & des interprétations assez justes, mais le grand nombre d'ouvrages de ce gente, qui ont paru depuis Folensio,

dans les quelles Folengio quelque dans ce monstru pour l'o fervente rieurs l'e 1542. De de théol il fut en arriere. ges, pari taires du putation II. FOI 1528, pr gout pour mier qui mais il s'a temps, q pas encor dans l'un 1570. Son zele. Ce

ont fait

Cett le priment l'opde lui q
FONTA
di fon per
lduire, il
fociété, no
te effet d'
Port-Roya
renfer. Il
chargea de
MM. Arnasi
tent prefq
tettaires. Il
finent con

demeuroit decy & du dla Bastille dl. de Sacy Tome lificie

ation

p de

ibre-

· lui-

in &

qui

fpire.

nous

onne

ause

que

nent

hé-

uels

nne

iens

rens s la

ches

gie.

ette

éral

Il se

u'il ons

vol. oix,

ont

uits le

er-

on

les

43 0 la-

(on

ans

ses.

ons

120

ex-

hes

nd

ont fait tort à ses productions. Possevin trouvoit diverses erreurs dans les œuvres de ce Benédictin, mais il est difficile de savoir suelles étoient ces erreurs. Il ne faut pas confondre Jean-Bapriste Blengio avec Theophile, autre Benedictin mantouan, qui composa quelques pieces boufonnes dans le style macaronique, c'est-à-dire, dans ce langage extravagant & barbare, qui est un mêlange monstrueux du latin & de l'italien.

I. EONSECA, (Antoine de) né à Lisbonne, eut de la vocation nour l'ordre des Dominicains, dans lequel il entra. Sa piété ferrente ne diminua point son goût pour les sciences. Ses supéneurs l'envoyerent à Paris , où il fut reçu docteur de Sorbonne en 1542. De retour en Portugal, on lui donna la chaire de professeur de théologie à Conimbre, & il la remplit avec applaudissement 3 Ifut ensuite confesseur du Roi, & finit peu de temps après sa amere. Son nom fut celebre dans son ordre par quelques ouvras, parmi lesquels on distingue des remarques sur les commenmies du cardinal Cajesan sur la bible. Fonseca a très-peu de rénuation en France, & il n'est guere connu que par les Dominicains.

II. FONSECA, (Pierre de) né à Corticada en Portugal vers 1928, prit des engagemens chez les Jésuites, vers lesquels son sont pour les sciences & pour la piété l'entraînoit. Il fut le premier qui enseigna la philosophie dans l'université de Conimbre; misils'attacha plus aux futiles subtilités des philosophes de son temps, qu'aux véritables principes de la philosophie qui n'avoienc sisencore paru. Le pere Fonseca professa ensuite la théologie dans l'université d'Evora, où il reçut le bonnet de docteur em 1570. Son ordre l'éleva aux premiers emplois qu'il remplit avec we. Ce savant Jesuite mourut à Lisbonne en 1599 à 71 ans. Celle premier membre de sa société qui ait enseigné publiquement l'opinion de la science moyenne, dont il étoit l'inventeur. On

idelui quelques mauvais ouvrages de philosophie.

FONTAINE, ( Nicolas ) fils d'un maître écrivain de Paris, perdison pere à l'âge de 12 ans. Ayant conçu le dessein de se faire Mute, il l'auroit exécuté, si un de ses parens, membre de cette bulée, ne lui avoit conseillé de prendre un autre état. Il se jetta messet d'un côté bien opposé. Il forma avec les solitaires de lon Royal des liaisons, qui changerent totalement sa façon de Meler. Il se retira dans cette solitude dès l'âge de 20 ans, & se dangea des études de quelques jeunes gens qu'on y élevoit. Medrauld & Nicole auxquels il servoit de secretaire, le renditat presque toujours le fidele compagnon de leurs différentes tuaites. Il accompagna MM. Singlin & de Sacy dans celles qu'ils hient contraints de choisir, & dont ils changerent souvent. Il Ameuroit en 1666 dans le Fauxbourg St. Ancoine avec MM. de & du Fosse lorsqu'il fut arrêté par ordre du Roi & conduir la Bastille. Après qu'il en fut forti, il ne voulut pas quitter de Sac); il l'accompagna successivement à Pomponne, à Paris

& à Port-Royal des Champs , d'où il venoit souvent à Paris , parce qu'il s'étoit chargé de l'impression des ouvrages de son ami. Pour en être plus à portée, il choisit enfin une maison à St. Mande, & en 1679 il voulut retourner à Port Royal; mais les solitaires de cette maison ayant eu ordre cette année de se retirer de nouveau, il demeura à St. Mande, & M. de Sacy alla à Pomponne. Après la mort de ce savant, M. Foncaine changea plusieurs fois de demeure, gardant toujours une exacte retraite. Sur la fin de ses jours il se retira à Melun où il mourut le 28 janvier 1709 , agé de 84 ans. Il est auteur , I. Des figures de la bible , in-12 & in-4°, données fous le nom de Royaumont, & que l'on a toujours attribuées à M. de Sacy. II. Abrégé de St. Jean-Chrysoftome fur le nouveau testament , in-8°, & fur l'ancien testament aussi in-8°. III. Pseaumes de David traduits en françois avec des notes latines tirees de St. Augustin, in-12. Dans une autre édition ces notes ont paru en françois. IV. Explication du nouveau tostament tirée de St. Augustin & des autres peres latins , 4 vol. in 8°, reimprimes en 2 vol. in-4°. V. Les huit beatitudes, in-12. VI. Meditations sur la sémaine sainte in 12. VII. Vies des Patriarches avec des réflexions tirées des faints peres, in-8°. VIII. Vies des propheres avec des réflexions, in 8°. IX. Vies des saints pour tous les jours de l'année, in 8°. 4 vol. X. Les O de l'avent avec des reflexions, in-12. XI. Traduction françoise du paradisus anima christians de horffius, fous le titre d'heures chrétiennes, in-12. XII. Instruction fur le mariage, traduite du latin de Lindenbrogius, in-12. XIII. Prieres de l'écriture-faince pendant la Messe, in-12. XIV. Le dernier jour du monde , ou traité du jugement dernier. XV. Le distinuaire chrétien, in-4°. XVI. Imitation de Jesus-Christ avec des réflexions sur le premier livre. XVII. Traire de la conversion du pécheur, traduit en françois. XVIII. On lui attribue la traduction françoise des institutions & des conferences de Cassien, publices en 2 vol. in 8º. sous le nom de Saligni. XIX. Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal. On les a imprimés en 1736 à Utrecht en 3 vol. in 12. Ces mémoires donnent une grande idée de la piété de l'auteur. XX. Traduction des homélies de St. Jean-Chrysessome (voyez di dessous.) Tous ces ouvrages dont la plupart ent été plus d'une fois reimprimes, ont fait beaucoup d'honneur à M. Fonsaine; mais quelques-uns ont essuyé des contradictions. Le pere Daniel denonça satraduction des home tes de Sr. Jean-Chrysoftome sur les épires de Sr. Paul, qu'il publia en 5 vol. in-88, comme renouvellant le Nestorianisme. Cette accusation épouvanta M. Foncaine, qui donna une rétractation très respectueuse & qui fit mettre plusieurs cartons aux endroits reprehensibles. Cette foumission ne desarma point M. de Harlai, archevêque de Paris, qui condamna fon livre. Alors M. Foncaine, qui n'avoit nullement pensé à être héretique se justifia dans un ouvrage particulier. Les versions de cet autul sont écrites avec assez de noblesse, mais son style quelquefois sec & languissant & ses périodes trop longues leur sont perdre

me parti nes ouvr que le de jeurs le t sa piete l'ami. Il innocente fincere , 1 les devo FONT en 1592 rection d doit mot FORBI nom de . marquis chevalier paroitre fiaftique faire écla évêque d de Marse près du ş termina. naire en

lui en e riterent d 1679,80 ambassa interêts à Paris e le regne ciations ticulier o modérat culerent ne fut q timens . il fit une s'elever nuée d'é Parle le

quand il

une nué

la colerdivine c

Jean Sobi

arce

Pour

ide,

aires

r de

om-

plu-

. Sur vier

n-12

tou-

tôme

ausli

otes

n ces ment

éim-

tions

s ré-

avec

rs de

ons, re de

setion

rieres

jour

naire

xions

eur ,

içoile

in-80.

re de

in-12.

uteur.

ez ci-

d'une

mais

el de-

epitres

ent le

i don-

rs car-

farma

livre.

tique auteur

quefois perdie me partie de leur prix. Ces défauts se font sentir dans ses aunes ouvrages, & il est à l'égard des MM. Arnauld & Nicole ce que le domestique est au maître. Il acquit sous ces illustres auteurs le talent d'écrire, mais il ne le poussa pas aussi loin qu'eux. a piété ne fut pas inférieure à celle des solitaires, dont il fut lami. Il se distingua par un cœur plein de droiture, des mœurs innocentes, une vie simple, laborieuse, édifiante; une modestie facere, un defintéressement rare & une fidélité parfaite à tous les devoirs.

FONTE'-MODERATA, dame Vénitienne, née en 1555, morte en 1592, est connue par un poeme sur la passion & sur la résurrection de J. C. Elle avoit une mémoire si heureuse qu'elle renwit mot pour mot un fermon qu'elle n'avoit entendu qu'une fois. FORBIN, ( Toussaint de ) célèbre cardinal, plus connu sous le nom de Janson, étoit le troisseme fils de Gaspard II de Forbin, marquis de Janson. Sa famille est assez connue. Toussaint fut reçu devalier de Malte des le berceau. La vivacité de son esprit le fit paroitre avec éclat dans tous les exercices classiques. L'état ecclésatique, qu'il embrassa, lui fournit de nouveaux moyens de faire éclater ses talens & d'en recevoir la récompense. Il fut sacré évêque de Digne en 1658, & 10 ans après tranféré sur le siege de Marseille. Son talent pour la négociation le fit employer aunes du grand duc de Toscane pour des affaires importantes qu'il termina. On l'envoya ensuite en 1673, ambassadeur extraordinaire en Pologne, où il eut la gloire de faire élever sur le trône Ban Sobieski. Ce Prince le nomma au cardinalat, & Alexandre VIII lui en envoya le chapeau en 1690. Des nouveaux services lui mémerent de nouveaux bienfaits ; il obtint l'évêché de Beauvais en 1679, & la charge de grand aumônier de France en 1706. Nommé ambassadeur à Rome, il y soutint la gloire de la nation & les intérêts de sa patrie avec beaucoup de zele. Ce cardinal mourus a Paris en 1713 à 83 ans ; il fut un des hommes qui honorerent le regne de Louis XIV. Il réussit dans un grand nombre de négocations importantes & difficiles, par un talent qui lui étoit particulier de persuader & de plaire. Il se comporta avec assez de modération dans les disputes ecclésiastiques. Les Jansénistes l'acculerent d'avoir facrifié ses lumieres à son ambition, tandis qu'il ne sut qu'évêque de Beauvais ; mais dès qu'il eut obtenu la pour-Pre, il fut moins politique & il découvrit plus librement ses sentimens envers eux. Lorsqu'il n'étoit encore qu'évêque de Digne, Ist une censure de l'apologie des casuistes. On a vu, dit ce prélat, selever en ce dernier siecle dans le ciel de l'église une épaisse nuée d'écrivains; mais ce n'étoit pas de ces nuées fécondes dont Parle le prophete, que Dieu empêche de se répandre sur la terre quand il veut punir les péchés des hommes, c'étoit au contraire une nuée ténébreuse, semblable à celle que Dieu répandit dans la colere sur le camp des Israélites, dont au lieu de la parole Tyme on ne vit sortir que des serpens. Ces écrivains sont les

casuistes , qui . . . combattent ouvertement & la saine raison de l'homme, & l'évangile de J. C. Quand on s'est opposé à leur corsuprion, au lieu de la condamner les premiers, ils l'ont défendue par des apologies, & pour rendre incurable le mal qu'ils font, ils veulent faire passer leur venin pour un remede, & le remede pour un venin. Nous voulons parler de cette apologie pour les casuistes, qui vient d'être publiée, & qui a fait horreur à tous les gens de bien. Car l'auteur de ce mauvais livre s'est étudié à ramasser en un corps, tous les poisons qui sont répandus dans les casuistes modernes, comme s'il eut craint que les lecteurs se fussent lasses à les chercher dans ces malheureux auteurs qui les ont proposés aux fideles, afin de les corrompre sous prétexte de les guerir.

FOREIRO, Forerius, (François) Dominicain de Lisbonne s'illustra dans son ordre par son érudition théologique. Il possédoit les langues, & il se servit de cette connoissance pour pénétrer dans le sens de l'écriture. Le roi de Portugal l'envoya en qualité. de théologien au concile de Trente, où il fut consulté comme un oracle. Il monta plusieurs fois en chaire, & il charma ses illustres auditeurs par son éloquence. Le concile le choisit avec deux autres théologiens pour faire le catéchisme publié en 1566. On prétend même qu'il fut chargé de réduire le texte du concile, tel que nous l'avons aujourd'hui. Ce savant homme mourut au couvent d'Almeida en 1587. Parmi les ouvrages sortis de sa plume, il faut distinguer un commentaire in-fol. sur Isaie, où l'on trouve beaucoup de savoir & où l'on desireroit plus de précision. L'auteur en avoit composé sur les autres prophetes, sur Job & sur les

pseaumes, mais ils n'ont pas vu le jour.

FORESTI, (Jacques-Philippe de) plus connu sous le nom de Jacques-Philippe de Bergame, vit le jour en 1434 à Soldia, terre près de Bergame, qui appartenoit à son illustre famille. Après avoir orné son esprit par des bonnes études, il entra en 1451 dans l'ordre des hermites de St. Augustin où sa profonde erudition lui fit un nom célebre. Son ordre le perdit en 1520 à l'âge de 85 ans. On a de lui, I. Une histoire universelle sous le titre de suplementum chronicorum, in-fol. 1496 à Bresse. Cette chronique depuis Adam jusqu'en 1501 a été continuée jusqu'en 1535. On l'a beaucoup consultée autrefois, mais on la regarde aujourd'hui comme un ouvrage sec & décharné, sans agrément & sans liaisons, où certains événemens ne sont qu'indiqués, & où il n'y a pas plus d'exactitude que d'élégance. II. Un traité des femmes illustres chretiennes, in-fol. à Paris 1521. L'auteur le dédia à Beatrix d'Atragon, reine de Hongrie & de Boheme. Le choix manque à cet ouvrage, qu'on peut regarder comme une déclamation. III. Un directoire des confesseurs , intitulé : Confessionale , lequel est en latin comme le précédent. On y trouve des préceptes utiles, mais nous avons de meilleurs livres sur cette matiere depuis Foresti.

FORESTIER, (Pierre) né à Avalon, embrassa l'état ecclésiale

tique , at nonicat On a de wage ple érudition FORM heure da ché de I lui fucce ordonné C'est le p

a celui de jut en 85 quinze m damna F apporter tifical, r repondre me s'il et injures. cres, on dans le T Formo fe a bientôt F du faint 1 & on l'éti donnable Jean IX r & ses qua ce Pontif conciles, 111.8º. Le maisil y a nement p FORTU FORTI FOSCA dans l'ord les objets choifir po de cette p Il parut av

logiens de

concile. Il

des savans

FOSSE' naquit à F

Malée pe

nque, auquel sa piété & son savoir l'appelloient. Il obtint un canonicat dans le chapitre de sa patrie, & mourut en 1723 à 69 ans. On a de lui une bistoire des inculgences & des jubilés, in 12, ounage plein de recherches & qui donne une grande idée de son égudition.

de

r-

ue

t,

de

es

es

2-

cs

es

ne

eer

té.

1-

n.

u

,

re

1-

es.

le

9

e

e

e

11

2

25

4

t

S

FORMOSE, appellé auparavant Damase, se distingua de bonne heure dans l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, & obtint l'évêché de Porto. Après la mort d'Etienne V en 891, il fut élu pour misucceder, à cause de sa science & de sa vertu. Il ne fut point ordonné, parce qu'il été déjà évêque, mais seulement intronisé. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siege icelui de Rome. Formose le remplit quatre ans & demi, & moumen 896. Ce Pontife eut pour successeur Ecienne VI, qui mourut quinze mois après son ordination. Il tint un concile où il condamna Formose son prédecesseur. Il fit déterrer son corps, & le fit apporter au milieu de l'assemblée. On le mit dans le siege ponissal, revêtu de ses ornemens, & on lui donna un avocat pour tépondre en son nom. Alors Etienne parlant à ce cadavre, comme s'il eut été vivant, lui fit diverses questions, & lui dit des injures. Ensuite on le condamna, on le dépouilla des habits sacres, on lui coupa trois doigts, puis la tête, & enfin on le jetta dans le Tibre. Le pape Etienne fit plus. Il déposa tous ceux que formose avoit ordonnés, & les ordonna de nouveau. Mais il sut bientôt puni de ces violences inouies. On le prit, on le chassa du saint siege, on le mit chargé de fers dans une obscure prison, kon l'étrangla. Punissant ainsi une faute qui pouvoit être pardonnable, dit M l'abbé Racine, par un crime qui fait horreur. Jean IX retablit ensuite la mémoire de Formose, que son savoir des qualités épiscopales rendoient assez illustre. Nous avons de le Pontife les vies des Papes qu'on trouve dans les éditions des sonciles, & qui ont été imprimées separément à Venise en 1547 in.8°. Le latin de cet ouvrage n'est certainement pas élégant; maisily a quelques recherches, & un homme qui auroit du discerpement pourroit y trouver des mémoires utiles.

FORTUNAT, voyez VENANCE-FORTUNAT.
FORTUNATUS, voyez AMALAIRE-FORTUNAT.

FOSCARARI, (cille) né à Bologne d'une famille noble, entra dans l'ordre de St. Dominique. L'étude & sa sanctification furent les objets principaux de ses vues en y entrant. Ses talens le sirent doisir pour maître du sacré palais en 1547. Il passa trois ans après de cette place à l'évêché de Modene, où il sit beaucoup de bien. Il parut avec éclat au concile de Trente, & sur un destrois théologiens de son ordre choisis pour travailler au catéchisme de ce concile. Il mourut en 1564 à 53 ans, après avoir merité l'estime des savans & des gens de bien.

FOSSE' (Charles-Thomas du) célebre écrivain de Port-Royal, haquit à Rouen en 1634, d'une famille distinguée, qui s'étoit qualée pendant les troubles de la ligue par sa fidélité envers nos

Rois. Le jeune du Fossé fut envoyé à l'âge de neuf ans à Port-Royal des Champs, où il fit ses études & qu'il ne voulut pas quitter, quoique la mort d'un de ses freres l'eut rendu l'aîne de sa famille. Avant été obligé de sortir de Port-Royal en 1656, il vint demeurer à Paris avec M. de Tillemont. Ce fut alors qu'il étudia I hebreu. Un an après, M. le Maitre obtint du cardinal Mazarinla permission de retourner à Port-Royal des Champs avec un ami. Il fit choix de M. du Fosse pour qui il avoit toujours eu une affection particuliere. Le désert ayant recouvré peu à peu ses anciens habitans, M. le Mairre continua d'y vivre avec M. du losse, comme s'ils eussent été seuls, s'appliquant à le former à la traduction & à la composition à laquelle il s'occupoit lui-même. Ils revirent ensemble la traduction de St. Jean Climaque, faite par M. d'Andilli. L'année suivante 1658, il travailla conjointement avec lui à préparer les matériaux pour le grand ouvrage des Vies des Saints qu'il vouloit entreprendre. M. du Fosse recueillit aussi les mémoires de M. de Pontis, qui étoit alors retiré à Port-Royal des Champs. Au milieu de ces occupations il perdit M. le Mairre; mais il trouva un ami & un pere dans la personne de M. de Sacy, qui eut pour lui la charité la plus tendre & la plus vigilante. Ce fut par son conseil qu'il apprit l'espagnol & traduisit de cette langue la vie de dom Barthelemi des Martyrs, archevêque de Brague. Cette traduction servit dans la suite à M. de Sacy pour en compoposer la vie qui a été imprimée. Ce dernier écrivain voulut l'engager à entrer dans les ordres sacrés, mais on ne put jamais forcer son humilité, & il se borna à la tonsure qu'il avoit reçue à l'âge de sept ans. Les persécutions suscitées aux solitaires de Port-Royal rejaillirent sur lui, & il fut mis à la Bastille en 1666, avec MM. de Sacy & Fontaine. Enfin après une vie traversée, laborieuse & édifiante il mourut en 1698. Il y avoit deux ans qu'il supportoit les douleurs les plus aigues avec une patience admirable. Il s étoit sanstifié dans la retraite, dans la priere, dans l'étude de la religion, dans la pratique de la charité. On a de lui, I. Vie de d'm Barthelemi des Martyrs, archevêque de Brague en Portugal, traduite de l'espagnol vers 1658. II. Vie de saint Thomas, archeveque de Cantorberi, en 1662 in 4°. III. La vie de Tertulien & d'O-nigene, in-4°. IV. Les vies des saints des mois de janvier & de février. Le mois de janvier fut imprimé en 1685, & celui de sevrier en 1687. V. Explications tirees des Saints peres sur différens livres de l'écriture-sainte, qui sont communément attribuées à M. de Sacy. Voici la portion de cet Ouvrage qui a pour auteur M. du Fosse : explications sur le livre des Nombres; sur le Deuteronome; fur Josué; fur Ruth; sur le troisseme & le quatrieme livre des Rois; fur les deux livres des Paralipomenes; fur les deux livres d' fdras ; fur Tobie ; fur Judich ; fur Efther ; fur Job ; fur les Pfeanmes; sur le Cantique des Cantiques; sur Jeremie; Baruch; Ezechiel; Daniel; fur les deux livres des Machabees, & fur les quatre Evangiles. Il commença ces Explications après la mort de M. de Savyen

1684, & qui est ar amis de 1739. 01 de Portte? Baill de tout Motte. I de Sacy & la mê doit bies de Portdes chez Il vint e logie da plie alo qui valo mier ran quel il e noissanc de conso droit, lu publié u dans de écrit, oi cour, & Quefnel & le clis ce ne fu des réal de Vieus retour ? mort ar de ces 1 toujour à laisser par ses e dirent le I. La de sur le sil verseme évêques les cent a eu pa

1710-17

les benaj

Port-

ut pas

e de fa

il vint

etudia

arin la

ami.

affec-

nciens

Foffe,

aducne. Ils

e par

s Vies

t aussi Royal

aitre ;

Sacy,

e. Ce

e lan-

mpo-

l'en-

amais

reçue

Port-

, avec

rieu-

l fup-

able.

de de

Vie de

igal,

d'0-

& de

e fe-

erens

ées à

uteur

eute-

livre

ivres

Seau-

van-

cy en

1684, & y travailla jusqu'à sa derniere maladie. VI. Mémoires sur ce quiest arrivé aux ecclésiastiques, aux solitaires, aux religieuses & aux amis de Port-Royal depuis 1643 jusqu'en 1698, in-12, à Utrecht 1739. On les a accusés de partialité; mais vouloit-on qu'un écrivain de Port-Royal parlât de ce monastere, comme auroit fait un Jésuites Baillet assure que c'est à M. du Fesse que le public est redevable de tout ce qui a paru sous les noms empruntés de Beaulieu & de la Motte. Le style de cet écrivain n'est point indigne de celui de M. de Sas), dont il sut le continuateur; il y regne la même fermeté & la même rondeur. Son savoir étoit moins étendu, mais il posséoit bien ce qu'il savoit. On peur voir dans les différentes histoires de Port-Royal plusieurs traits de sa charité envers ses vassaux.

FOUILLOU, (Jacques) né à la Rochelle, fit ses premieres études chez les Jésuites de cette ville avec un succès peu commun. Il vint ensuite à Paris où il fit son cours de philosophie & de théologie dans la communauté des Gillotins. Cette maison étoit remplie alors d'excellens sujets, & l'abbé Fouillou n'étoit pas celui qui valoit le moins. Sa licence, dans laquelle il obtint le premier rang, le fit connoître par plusieurs personnes de mérite. On le choisit pour diriger les études de l'abbé de la Vieuville, avec lequel il entra au seminaire de St. Magloire. C'est-là qu'il fit connoissance avec les plus fameux soutiens du jansenisme. Le cas de conscience, publié en 1702 sur la distinction du fait & du droit, lui fournit une occasion de se signaler. L'évêque d'Apt ayant publié une ordonnance contre ce cas, le jeune écrivain la réfuta dans des considerations sur la censure de M. l'eveque d'Apt. Cet écrit, où il y avoit du savoir, mais trop de chaleur, déplut à la cour, & l'auteur fut obligé de se retirer en Hollande auprès du pere Quesnel, qui avoit alors son petit troupeau à Amsterdam. L'étude & le climat ayant derangé sa santé, il retourna en France, mais ce ne fut que pour se voir exilé à Mâcon. Son nom mis sur la liste des réappellans lui valut cette lettre de cachet, que la marquise de Vieuxbourg sa protectrice fit révoquer quelque-temps après. De setour à Paris, il y jonit de la liberté & du repos jusqu'a fa moit arrivée en 1736 à l'age de 66 ans. L'abbé Fouillou fut un de ces hommes, qui étant engagés dans un parti, sont presque toujours décriés par le parti contraire; mais il ne se borna pas a laisler croasser ses ennemis, il leur ferma souvent la bouche Par ses écrits. Il fut l'un des partisans du pere Quesnel qui répandirent le plus d'encre en sa faveur. Ses principaux ouvrages sont, La defense des théologiens contre M. de Chartres. II. Un traité lut le silence respectueux. III. La chimere du jansenisme & le renversement de la doctrine de St. Augustin par les ordonnances des eveques de Luçon & de la Rochelle, in-12. IV. Observations sur les cent une propositions condamnées par la bulle unigenitus. V. II a eu part à la publication de l'histoire du cas de conscience, 1705, 1710-1711 à Nancy en 8 vol. in-12. VI. Il revit & fit imprimer les benaples en 7 vol. in-4°, & ce fut-là le terme de ses travaux en

Hollande. VII. Il contribua aussi à la publication de la premiere édition du traité de l'action de Dieu sur les créatures & des gémifsemens de Port-Royal. VIII. Un grand traité de l'équilibre, in-40, en 1727. Cet ouvrage fut imprimé en Hollande, & c'est celui qui l'occupa le plus long-temps. Tous ces écrits ont reçu de grands éloges de la part du nouvelliste ecclessassique & de ceux qui ont été ses échos. Les adversaires de ce gazettier leur ont prodigué des injures & ont donné des qualifications très-mortifiantes à la plupart. Pour nous qui sommes sans passion, & qui n'aimons que la vérité, nous ne craignons pas de dire, que l'Abbé Fouillon avoit puisé dans l'écriture, les conciles & les peres. Il possedoit les grands principes de la morale, & ces principes dirigerent toutes ses actions. Les hexaples ou les fix colonnes sur la confticucion unigenicus, dont nous avons rapporté le titre, sont un amas prodigieux de textes tires de l'écriture & des peres, dont on veut prouver la conformité avec les reflexions morales de Quesnel, pour s'en faire un rempart contre la bulle. La préface historique, qui est à la tête, est elle seule un gros livre, dans lequel on trouve une histoire très-détaillée de la constitution unigenitus. Il y a plusieurs faits hazardés; on y dit par exemple que le cardinal Caspini s'étoit jetté aux pieds du Pape pour le conjurer de ne point faire paroitre la bulle. Ce cardinal nia ce fait, qui effectivement ne paroît pas vraisemblable. Le pere Paul de Lyon, Capucin, auteur des anti-hexaples prouva assez bien que l'auteur avoit altere quelques passages des peres, mais il n'examina pas d'autres passages, qui disent à peu près la même chose que Quesnel. Au reste cette conformité ne prouve rien en faveur de l'ouvrage de cet Oratorien. Des expressions innocentes dans un temps, deviennent dangereules dans unautre temps, par l'abus qu'en ont fait les novateurs. D'ailleurs on prouveroit tout ce qu'on voudroit par l'autorité des peres, en détachant de leurs passages ce qui les amene & ce qui les suit. Nous ne dirons pas que M. Fouillou ait use de cet artifice; mais l'envie qu'il avoit de défendre son ami & son maître, a pu l'égarer quelquesois.

FOULON ou FOULLON, (Jean-Erard) naquit à Liege d'une famille noble. Les Jésuites lui ayant trouvé des dispositions, l'engagerent d'entrer dans leur ordre, auquel il fit honneur par son érudition. Il professa les humanités & la philosophie avec succès, & mourut à Tournai en 1668. Ce Jésuite ne cultiva pas moins la piété & la vertu que les lettres. Nous avons de sui une histoire des évêques de Liege en latin, imprimée à Liege en 1735, en 3 vol. in-fol. On ne vois guere d'histoires, où il y ait plus de recherches. Sa critique a percé dans les ténebres des premiers temps du diocese de Liege. S'il n'est pas toujours exact & impartial, il est toujours sayant. L'esprit de patriotisme lui a fait adopter bien des traditions qu'un autre auroit rejettées, & l'a rendu diffus sur des faits qu'un écrivain plus judicieux auroit élagues. Son style manque souvent de pureté & d'élégance.

I. FOUR, (Dom Thomas du) naquit à Fécamp en Normandie

Dès l'âge breu : la son goût tins de S de profe agé seule verset du en vous. érudition I. Une gr dont on des canti ment Spir d'onction II. FO suite abb fon zele pere Brifa active. Il troupeau. leur arch tre l'apolo compagni autres ouv verle dans FRAIN académici lités de se lecture af cation & 1 differens c morale , in billon en : ceux de Ni

blet. II. Ur

ouvrage ne

diriger das

III. Des co

elles mérite

traité de la

toit trop li

I. FRAN

Freres Min-

Pierre Bern des villes d

depuis on Tome 1

en 1613.

miere

in-4°, ui qui

rands

nt été sé des

a plu-

is que uillou

oit les

outes

nuni-

rodi-

prou-

pour

, qui

ouve

plu-

affini

nt ne

iteur

quel-

ges,

cette

rien.

eules

ail-

eres,

Nous

qu'il

fois.

une ns,

par

avec

pas

une

135,

s de

mps

, il

ien

fur

tyle

idie

en

m 1613. Sa mémoire prodigieuse lui rendit l'étude fort facile. nès l'âge de 17 ans, il foutint ses theses de philosophie en hébreu : langue qu'il avoit été en état d'enseigner. Pour satisfaire son goût pour les recherches savantes, il entra chez les Benedicins de St. Maur en 1637. Le monastere de Jumiege sut sa maison de profession & le lieu de sa mort. Elle arriva en 1647. Il étoit me seulement de 34 ans. Il travailloit lorsqu'il mourut sur ce verset du pseaume neuf: Que ceux qui ont connu votre nom espérent en vous. Ce sentiment étoit dans son cœur. La piété sanctifia son émdition, & son érudition éclaira sa pieté. Nous avons de lui, 1. Une grammaire hébraique, dont on loue la méthode, mais dont on ne se sert plus guere. II. Une paraphrase sur le cantique des cantiques qui est très-estimée. III. Un essai sur les pseaumes. On regrette qu'il n'y air pas mis la derniere main. IV. Un restament spirituel pour servir de préparation à la mort : ouvrage plein d'onction & de piété.

II. FOUR, (Charles du) curé de St. Maclou à Rouen, & enfinte abbé d'Aulnai, s'est fait un nom dans le dernier siecle par son zele contre la morale relâchée, & par ses disputes avec le pere Brifacier. C'étoit un homme d'une piété exemplaire & ative. Il ne négligeoit rien de ce qu'il croyoit nécessaire à son toupeau. Nous avons de lui, I. La Requêre des curés de Rouen à leur archevêque. II. Une lettre des mêmes curés à ce prélat, contre l'apologie des casuisses. III. Un mémoire sur la conduite d'une compagnie établie à Caen nommée l'Hermitage. IV. Quesquesautes ouvrages qui prouvent, ainsi que les précédens, qu'il étoit

reffé dans la lecture de l'écriture & des peres. FRAIN, ( Jean ) seigneur du Tremblai, un des trente premiers atadémiciens d'Angers, où il mourut en 1724 à 84 ans. Les qualités de son esprit brillerent de bonne heure. Il joignit à une letture assez variée un juste discernement pour en faire l'application & l'usage. Après avoir beaucoup lu & réfléchi, il donna differens ouvrages. Les principaux sont, I. Les nouveaux essais de morale, in-12: ouvrage solide & assez bien écrit. Le pere Mabillon en faifoit cas; mais on n'y trouve ni la profondeur de tent de Nicole, ni l'ingénieuse finesse de ceux de M. l'abbé Trublu. II. Un traire de la vocation chrétienne des enfans, in-12; ourrage nécessaire aux peres & aux meres, & très propre à les diger dans le choix de l'état qu'ils donnent à leurs enfans. III. Des conversarions morales sur les jeux & les divercissemens; elles méritent les mêmes éloges que les écrits précédens. IV. Un naire de la confiance, qui fut supprimé, parce que l'auteur s'éton trop livré à ses préjugés en le composant.

I. FRANC, OIS D'ASSISE, (Saint) fondateur de l'ordre des lieres Mineurs, naquit à Assise en Ombrie l'an 1182. Son pere liere Bernardon étoit marchand, comme la plupart des citoyens des villes d'Italie. L'enfant sut nommé Jean au baptême, mais lepuis on lui donna le surnom de François, à cause de la facis

722

lité avec laquelle il avoit appris la langue françoise, nécessaire alors aux Italiens pour le commerce. Pierre Bernardon y appliqua son fils des la premiere jeunesse, après lui avoir donné un legere teinture des lettres. François ayant pris la résolution de renoncer au monde & à la propriété de tous ses biens temporels , eut bientôt un grand nombre de disciples. Ce fut alors qu'il pensa à fonder un ordre religieux qu'il appella Freres Mineurs. C'étoit vers l'an 1206 ou 1208. Le Pape Innocent III approuva cette nouvelle milice dans le concile général de Latran en 1215, & Honorius III le confirma en 1223. Voici comme la regle de ce patriarche commence. ,, La regle & la vie des Freres 3, Mineurs est d'observer l'évangile, pratiquant l'obeissance, la , pauvreté & la chasteté. " Frere François promet obeissance & respect au pape Honorius & à ses successeurs. On voit ici que St. François étoit toujours reconnu pour vrai supérieur de l'ordre, & que frere Elie qui avoit été choisi de nouveau après la moit de Pierre de Catane, étoit seulement son vicaire. La regle dit ensuite qu'il n'y a que le ministre provincial qui puisse recevoir les freres; & qu'après les avoir examinés; s'il les trouve propres à l'institut, il doit leur dire qu'ils aillent vendre tous leurs biens & les distribuer aux pauvres : mais les freres ne doivent point se mêler de cette distribution du temporel des posiulans. Après l'année d'épreuve, ils promettront de garder toujours cette regle, & des-lors ils porteront une tunique & un capuce : en cas de nécessité ils pourront même porter des souliers. Tous seront vêtus pauvrement, & ne mépriseront point ceux qui portent des habits de couleur, ou qui vivent délicarement. Les clercs feront l'office divin selon l'usage de l'église de Rome : les laïques diront vingt-quatre Pater pour matines, cinq pour laudes, sept pour chacune des petites heures, douze pour vepres, fept pour complies, & prieront pour les morts. Tous les freres jeuneront depuis la Toussaint jusqu'à Noël. Ceux qui voudront, jeuneront une premiere quarantaine depuis l'épiphanie jusqu'au carême; le refte du temps ils ne seront obligés à aucun jeune particulier, si ce n'est le vendredi. Les freres n'auront rien en propre: mais ils fe regarderont comme étrangers en ce monde, & ils iront avec confiance demander l'aumone. Aucun des freres ne prêchera au peuple, que le ministre général ne le lui ait permis, après Payoir examiné. Ils ne prêcheront point dans un diocese, si l'évêque s'y oppose : leurs discours seront simples, tendants à l'édification. Si un frere commet un péché mortel de ceux pour lesquels on sera convenu de recourir au ministre provincial, on ira le trouver au pluror; & le ministre lui imposera la pénitence, s'il est prêtre; s'il ne l'est pas, il la fera imposer par un pretre de l'ordre. Il falloit qu'il y eût peu de prêtres chez les Freres Mineurs, puisque tous les provinciaux ne l'étoient pas. La regle ajoute : les ministres qui sont les serviteurs des autres sieres, les visiteront souvent, les avertiront, & les corrigerons

avec hun n'est poi nistres le fiderant de l'orgu fans lett. qu'ils s'a la patien que dans plus de s differente des Capu nombre St. Franc en Espag un grand & ne you & fœurs. quel il de des ordres cher la re fur les cé avoir ten cher. 11 1 verité de foumettre plus haut qu'il vit, chair les l'autentici rent par vues. Fran malade ; f lupérieurs command te les prêt cœur & d " demeur " fuivant n prêtres n tre. 60 7

d'autre vu

distant fact

M'ayoient

aire

un

de

po-

Mi-III

tran

e la

, la

ce &

St.

lre,

dit

voir

pres

ans.

1 cas

ront

pour

om-

de-

ront

me ;

mais

hera

après

, 11

pour

, on

prê-

Fre-

. La

s fre-

erons

avec humilité & charité. Les freres leur obéiront en tout ce qui n'est point contraire à leur conscience & à notre regle. Les ministres leur doivent donner toute liberté de leur parler, les considérant comme leurs maîtres. J'exhorte mes freres à se garder de l'orgueil, de la vaine gloire & de l'envie. Que ceux qui sont sans lettres, ne se mettent pas en peine de les apprendre: mais qu'ils s'appliquent à la priere, & s'exercent à l'humilité & à la patience. Cet ordre fut si considérable dès le commencement, que dans le premier chapitre général tenu en 1219, on compta plus de 5000 religieux. Il s'est divise depuis par des réformes en différentes branches, telles que celles des Récollets, des Picpus, des Capucins, &c. Il a donné quatre Papes à l'églife, un grand nombre de cardinaux, & plusieurs autres personnages illustres. St. François l'étendit encore beaucoup avant sa mort en Italie, en Espagne & en France, & des laïques mêmes voulurent y être affocies. Etant alle prêcher au mont Carmerio proche d'Affife, un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre sexe le suivit, &ne voulut pas l'abondonner, qu'il ne les eût reçu pour freres & sœurs. Ce fut-là l'origine du tiers ordre de St. François, auquel il donna des regles. Son zele ne se bornant pas à fonder des ordres en Europe, il obtint du Pape la permission d'aller prêther la religion chrétienne en Syrie, mais une tempête le jetta lut les côtes d'Esclavonie & l'obligea de revenir en Italie. Après avoir tenu un chapitre général de son ordre à Rome, il passa a Damiette en Egypte, & il obtint du Sultan la liberté de prêcher. Il lui avoit offert de passer dans le seu pour prouver la verité de la religion chrétienne, mais le Sultan ne voulut pas le soumettre à cette épreuve. De retour en Italie, il se démit du généralat en faveur de Pierre de Catane, & se retira sur une des plus hautes montagnes de l'Apenin. C'est sur cette montagne qu'il vit, dit-on, un féraphin crucifié, qui lui imprima fur la chair les cinq plaies de J. C. Quelques auteurs ont contesté l'autenticité des ftigmates; mais plusieurs de ses enfans assuretent par serment quelque temps après sa mort qu'ils les avoient rues. François, accablé par les austérités, tomba dangereusement malade; sentant sa mort approcher il écrivit une lettre à tous les lupérieurs, prêtres & freres de l'ordre, par laquelle il leur recommande le respect envers le St. Sacrement de l'autel. Il exhorteles prêtres à ne célébrer la Messe qu'avec une grande pureté de cent & d'intention. " Je desire, dit-il, que dans les lieux où » demeurent nos freres, on ne célebre qu'une Messe par jour, " luivant l'usage de la sainte église romaine : s'il y a plusieurs " Prêtres, que l'un se contente d'entendre la Messe de l'au-" tte. " Toute la suite de la lettre fait bien voir qu'il n'avoit d'aurre vue dans ce réglement, que d'attirer plus de respect au laint sacrifice. C'étoit aussi la pratique des Chartreux ; ils ne dissient la Messe que rarement; & les dimanches mêmes, ils l'avoient guere que la Messe conventuelle. En même-temps St.

François fit son testament, dans lequel il recommande particus lierement le respect à l'égard des prêtres , parce que ce sont eux qui consacrent le corps & le sang du Fils de Dieu, & les administrent aux autres. Ce saint homme veut absolument que ses disciples s'appliquent au travail, & que ceux qui ne savent pas travailler l'apprennent, pour donner le bon exemple & fuir l'oisiveté. Et si, dit-il, on ne nous paye pas notre travail, ayons recours à la table de Notre-Seigneur, en demandant l'aumone. Je défends expressement à tous nos freres, ajoute-t'il, de jamais demander en cour de Rome aucun privilege , soit pour une église, soit pour un autre lieu, soit même pour la prédication. Que si on ne les reçoit pas dans un lieu, qu'ils passent dans un autre, pour y faire pénitence avec la bénédiction de Dieu. Il finit en conjurant tous les freres de l'ordre, de ne donner aucune interprétation à sa regle & à son testament, & de les suivre littéralement. Le saint patriarche mourut à Assise le 4 octobre 1226 à 45 ans. Il n'étoit que diacre ; son humilité l'ayant empêché de recevoir la prêtrise. Nous croyons devoir rapporter quelques traits qui feront connoître ses vertus & sa façon de penser sur la mendicité & sur les dispenses que son ordre prétendoit. Plusieurs freres vinrent des provinces éloignées, pour se plaindre au chapitre général des mauyais traitemens qu'ils avoient eu à souffrir en divers lieux, faute d'avoir des lettres autentiques, pour montrer que leur institut étoit approuvé de l'église. Ils se plaignoient encore qu'on ne leur permettoit pas de prêcher, & prioient François d'obtenir du Pape un privilege en vertu duquel ils pussent prêcher par-tout où il leur plairoit, même sans permission des évêques. Le saint homme répondit avec indignation: "Quoi, mes freres! Vous ne connoissez pas la volon-, té de Dieu ? il veut que nous gagnions les supérieurs par l'humi-, lité & le respect, & les peuples par la parole & les bons exem-, ples. Quand les évêques verront que vous vivez faintement, , & que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, , ils vous prieront d'eux-mêmes de travailler avec eux au salut " des ames dont ils sont chargés, & vous appelleront pour vous " entendre & pour vous imiter. Votre privilege singulier doit , donc être, de n'avoir point de privileges. Ils ne serviroient , qu'à vous enster, à vous donner trop de confiance, & à exciter 3, des contestations. " Quelques uns représentoient qu'ils avoient trouve plusieurs curés si durs, qu'ils n'avoient pu les stéchir ni pat priere, ni par industrie, ni par soumission, ni par leur vie exemplaire, pour obtenir la permission de prêcher à leurs paroissiens, ou d'en recevoir quelque affistance corporelle. François répondit : " Mes freres, nous sommes envoyes au secours des prêtres, , pour suppléer à leur défaut. Ce qui est plus agréable à Dieu, " c'est le salut des ames ; & nous les gagnerons plutôt en vivant », bien avec les prêtres, qu'en nous divisant d'avec eux. S'ils s'ops, posent au salut des peuples, Dieu les en punita. Si vous êtes

, enfan , iera p , ple , "ace q re de Ca foule de François novices Le faint " dépou " perfua , tel , 9 da s'il t l'ordre, " dit-il, " re; q , doiver " faire , veux ] " mais c , plicité , toit-il " neglig , lavent " les en " aux la " dans de ses fi lui disoi " terre " démoi , roient , toutes "& con s, toient , tous c » joie q " & les ans aprè ditions d pour laqu On a auf rez dans

Paduani

etoit nev

1506 , at

l'envoyer

II. FR.

rticum

t eux

dmi-

e ses

t pas

fuir

ns re-

e dé-

mais

égli-

tion.

as un

u. Il

s fuiocto-

yant

orter 1 de

pré-

ir se

oient enti-

lise.

prê-

ver-

ême

in-

lon-

umi-

tem-

ent,

ité,

alut

vous

doit

ient

citer

ient

par

rem-

ens,

oon-

res,

eu,

ant

'0P+

êtes

, enfans de la paix , vous gagnerez le peuple & le clergé : ce qui , sera plus agréable à Dieu, que si vous ne gagniez que le peu-" ple, en scandalisant le clergé. Couvrez leurs défauts, suppléez " à ce qui leur manque, & n'en soyez que plus humbles. "Pierre de Catane voyant qu'il ne pouvoit fournir aux besoins de la foule de freres qui venoient à la Portioncule, demanda à St. François s'il permettoit de réserver quelque chose des biens des novices qui se présentoient, pour le soulagement des autres. Le saint homme le refusa absolument., Il vaut mieux, dit-il, " dépouiller l'autel de la Vierge de tous ses ornemens : sovez " persuadé que la Vierge aimera mieux voir dépouiller son au-, tel, que de voir violer l'évangile de son Fils. " On lui demanda s'il trouvoit bon que les hommes de lettres dejà reçus dans l'ordre, étudiassent l'écriture-sainte. " Je l'approuve très-fort, " dit-il, pourvu qu'ils ne manquent pas de s'appliquer à la prie-" te; qu'ils n'étudient pas seulement pour savoir comment ils " doivent parler, mais pour pratiquer ce qu'ils ont appris, & le " faire ensuite pratiquer aux autres. "Il disoit encore : " Je ne , veux pas que mes freres soient curieux de science & de livres : " mais qu'ils s'appliquent à la pratique de l'humilité, de la sim-, plicité, de la priere & de la pauvreté. Plusieurs freres, ajou-, toit-il, mettent tout leur soin à acquérir de la science, & " négligent l'humilité & la priere. Quand ils ont prêché, & qu'ils , savent que quelques-uns ont été édifiés & touchés, ce succès " les enfle ; & ils ignorent 'que Dieu l'a accordé aux prieres & " aux larmes de quelques freres, qui vivent dans l'humilité & " dans la simplicité. " François s'entretenant un jour avec un de ses freres sur ce qui devoit faire la vraie joie des religieux, lui disoit: " Quand les Freres Mineurs donnéroient par toute la " terre de grands exemples de vertu : quand ils chasseroient les "démons, guériroient les sourds & les aveugles, ressuscite-» roient les morts; quand ils sauroient toutes les langues & » toutes les sciences; quand ils auroient le don de prophétie, "& connoîtroient le secret des consciences; quand ils prêche-, toient si efficacement, qu'ils convertiroient tous les infideles: » tous ces grands avantages devroient seur donner moins de " joie que le bonheur de souffrir les opprobres, les outrages, " & les plus indignes traitemens. " St. François fut canonisé deux aus après sa mort par Grégoire IX. Il y a un grand nombre d'éditions de sa regle, dont nous avons déjà donné un extrait & Pour laquelle nous avons cru devoir le placer dans cet ouvrage. On a aussi de lui quelques autres productions, que vous trouverez dans le recueil intitulé : Sti. Francisci Asfratis & Sti. Anconii Paduani opera omnia, in-fol. Pedeponti 1739, 2 vol.

II. FRANC OIS XAVIER, (Saint) surnommé l'apoire des Indes, étoit neveu du fameux docteur Navarre. Il vit le jour le 7 avril 1506, au château de Xavier au pied des Pyrenées. Ses parens l'envoyerent finir ses études à Paris, où il enseigna ensuite la

philosophie an college de Beauvais. St. Ignace de Loyola étoic alors à Paris, & méditoit la fondation de la compagnie de Jesus, François renonça à toutes les vues d'établissement, qu'il pouvoit avoir dans le monde pour s'attacher au nouvel instituteur. Il fut un des sept qui firent vœu en 1534 le jour de l'assomption dans l'église de Montmartre, d'aller offrir au Pape de servir l'église par-tout où il lui plairoit de les envoyer. Xavier fut ordonné prêtre à Venise, où il sit paroître son goût pour les austérités. Jean III, roi de Portugal, ayant demandé des missionnaires, pour porter l'évangile dans les Indes-orientales, on lui envoya ce faint qui arriva à Goa le 6 mai 1542. Ses travaux dans cette terre Etrangere furent dignes des premiers apôtres de la foi; il fit pour conquérir des ames à la religion autant de courses que les premiers conquérans de l'Amérique en avoient fait pour se procurer des biens périssables, & cette boue jaune qu'on appelle de l'or. Le St. missionnaire mourut le 10 décembre 1552, dans une isle à la vue du royaume de la Chine, où il avoit desiré ardemment de prêcher la foi. Grégoire IV le canonisa en 1622. Nous avons de cet illustre apôtre, I. Cinq livres d'épieres, où l'on trouve des choses intéressantes & curieuses sur ses missions. Il n'y est point question de cette foule de miracles incroyables, que les auteurs de sa vie lui ont attribues. II. Un catechisme fait avec beaucoup de sagesse. III. Quelques traites mystiques, où l'on trouve de l'onction. Le pere Bouhours, Jésuite, a écrit sa vie.

III. FRANCOIS DE SALES, (Saint) naquit à Geneve en 1567, d'une famille illustre. Des son enfance ses actions & ses discours étoient accompagnés d'une candeur & d'une modestie qui charmoient tout le monde. Sa charité pour les pauvres étoit des lors singuliere; elle alloit jusqu'à se priver d'une partie de sa nournture pour les assister. On lui fit faire ses premieres études à Anneci. De là il fut envoyé à Paris pour les y continuer. Il ne connoissoit presque dans cette grande ville que l'église & le college. Son pere l'ayant rappellé de Paris après six ans d'études, l'envoya à Padoue, où étoit alors la plus fameuse école de droit. Après avoir acheve ses études, & pris le bonnet de docteur, il voyagea dans l'Italie. De retour en Savoye, il reçut les provisions d'une charge de senateur. Il déclara à son pere la résolution qu'il avoit prise de se consacrer au service de Dieu dans l'état ecclésiastique. On vit bientôt que Dieu l'y avoit appellé; quand il eut été élevé au facetdoce, il parut un homme rempli de l'esprit apostolique. L'évêque de Geneve voulut se donner pour coadjuteur un prêtre si digne de l'épiscopat. Ayant obtenu le brevet du duc de Savoye, il usa de toute son autorité pour le faire accepter à François, qui employoit toutes sortes de raisons pour éviter un si redoutable fardeau. En 1602, les affaires de la religion l'appellerent à la cour de France. Il fit de si grands biens à Paris que le cardinal du Perron disoit: qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fût assuré de convaincre, mais que pour les convertir, il falloit les mener au coadjuteur de Geneve.

Henri IV le premier appellé m Suivre la v que le per ne ferviro fut facré 1 setoit fai de son di maison m nombre, Toutes fo toujours o bli pour v de ne plai temps à 1 l'instructio diocese en qu'il falloi faint évêqu la résoluti chercher 1 marchant des hauter cipices, fi Pauvres ge leurs besoi voir. Souv pour en re a leur don ment d'ur l'autre sex tes, de les maisons d l'exécution grande ver pellé de la les avis pe

France, &

congrégati.

a toutes le

penri IV vouloit le retenir en France lui offrant une pension & le premier évêché vacant : mais François répondit que Dieu l'avant appellé malgré lui à l'évêché de Geneve, il se croyoit obligé de suivre sa vocation & de le garder toute sa vie; quant à la pention, que le peu qu'il avoit lui suffisoit, & qu'un plus ample revenu ne serviroit qu'à l'embarrasser. L'évêque de Geneve étant mort il sutsacré le 3 décembre 1602, & des lors il exécuta le plan qu'il setoit fait pour le reglement de sa maison & le gouvernement de son diocese. Sa table étoit frugale, ses habits modestes, sa maison meublée simplement. Ses domestiques étoient en petit nombre, mais bien choisis, & d'une conduite réglée & édifiante. Toutes fortes de jeux leur étoient défendus, & on les tenoit oujours occupés à quelque chose d'utile. Il y avoit un prêtre établi pour veiller fur eux. Il vivoit avec eux comme un pere aves senfans. Il observa constamment la regle qu'il s'étoit prescrite dene plaider jamais, quelque tort qu'on pût lui faire. Il retranda toutes ses visites inutiles, disant qu'un évêque n'a point de temps à perdre. Il ne s'en rapportoit à personne du soin des pauvres & des malades: mais il les visitoit & pourvoyoit par luimême à leurs besoins. Une des premieres choses à quoi il s'appliqua, fut l'établissement des catéchismes dans son diocese pour l'infruction de la jeunesse. Il donna tous ses soins au choix & à l'infruction des prêtres. On lui représentoit quelquefois que son diocese en manquoit, & il le savoit bien : mais il répondoit que lissife n'avoir pas tant besoin de prêtres, que de bons prêtres; & spil falloit prier le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers. Le sant évêque entreprit la visite des paroisses de son diocese, avec la résolution de ne l'interrompre jamais entiérement. Il alla chercher ses brebis avec des peines infinies sur les montagnes, marchant à pied dans des déserts affreux, obligé de grimper sur des hauteurs presque inaccessibles au péril de rouler dans des préapices, si le pied ou la main lui ent manqué. Il parloit à ces Pauvres gens avec une bonté qui les attendrissoit; il entroit dans leurs besoins & dans leurs peines, les assistoit de tout son pouloir. Souvent on l'a vu se dépouiller d'une partie de ses habits Pour en revêtir des pauvres, quand il n'avoit plus rien autre chose aleur donner. Sa charité s'étendoit à tout. Il entreprit l'établissement d'une nouvelle congrégation en faveur des personnes de l'autre sexe, qui, à cause de leur âge avancé, de leurs infirmites, de leur état de veuve, ne pouvoient être reçues dans les maisons d'ancienne institution. Dieu lui adressa pour l'aider dans l'execution de ce dessein la baronne de Chantal, veuve d'une très, gande vertu. Elle fut la premiere supérieure du nouvel ordre ap-Pelle de la Visitation. La mere Marie de l'Incarnation avoit pris les avis pour l'établissement de la réforme des Carmelites en stance, & le pere de Berulle, depuis cardinal, pour celui de la tongrégation de l'Oratoire. Quelqu'occupé que sût le saint prélat stoures les fonctions du ministère, il trouva encore le moyen

Jesus.
Duvoit
Il fut
dans
'église
donné

érités.
, pour faint terre pour s pre-rocu-

dans ré ar-Nous rouve 'y est e les avec

le de

s l'on s 67, cours chars lors charmeci. iffoit pere

loue, chevé ralie. lénale fe n vit acerêque

re de la de la de la covoit . En ince.

mais

neves

d'instruire les fideles par ses écrits. Les principaux sont, I. Son introduction à la vie devote, dont il y a eu un très-grand nombre d'éditions. Cet ouvrage a opere beaucoup de conversions, quoique quelques écrivains l'aient accusé de relachement, on ne sait pourquoi. Ce saint évêque exigeoit de grandes dispositions pour la communion fréquente. On peut juger de sa doctrine sur cette matiere importante par ces paroles tirées du vingtieme chapitre de son introduction. Pour communier tous les huit jours, dit-il, il est requis de n'avoir ni peché mortel, ni aucune affection au peché veniel, & d'avoir un grand desir de communier. Il dit dans une de ses lettres, que la communion de tous les quinze jours est trop fréquente pour ceux qui n'ont que la chaleur à (pour) la commu-nion, & non point à (pour) la morrification de leurs imperfettions. II. Philotée ou traité de l'amour de Dieu, dans lequel il pousse la spiritualité aussi loin qu'on peut la pousser. Quelques écrivains ont voulu y trouver le germe du quiétisme, mais en vain. Il est vrai qu'il y a quelques éditions de ce traité, qui sont infectées de cette erreur, mais ce sont des éditions altérées. Le pere Félon, Jésuite, a corrigé le langage de cet ouvrage après l'avoir élagué, & l'a publié en 3 vol. in-12. III. Divers autres traités de piété qui sont pleins d'onction. IV. Des lettres où l'on trouve d'excellens avis de direction. Tous ces ouvrages ont été recueillis en 2 volumes in-fol-& il teroit à souhaiter que quelque savant en donnat une nouvelle édition. St. François de Sales est un des premiers maîtres de la vie spirituelle. Son cœur dirigeoit sa plume ; il sentoit encore plus qu'il ne pensoit, & une douce chaleur anime tout ce qu'il a écrit. Son style manque de pureté & de correction; mais il écrivoit dans un pays éloigné de Paris, & il vivoit dans un temps où le bon goût & les bonnes études n'avoient point encore pris le deslus. Ce ne fut que vingt ans après sa mort qu'on vit pa oître une aurore, qui fut bientôt suivie du plus beau jour. MM. de Port-Royal ont beaucoup contribué à ramener le bon goût & les instructions solides avec la pureté du langage. Pour juger de la rapidité du progrès : que l'on compare pour le style les, écrits de St. François de Sales avec les lettres provinciales. Sur la fin de l'an 1618, le saint évêque sut obligé de venir à Paris avec le cardinal de Savoye. Il y fit comme la premiere fois, plusieurs conversions. Le sujet du voyage du cardinal étoit la conclusion du mariage du prince de Piemont avec Christine de France, seconde fille d'Henri IV. La princesse força François d'accepter la charge de son premier aumônier. Il céda, mais à deux conditions; l'une, qu'elle ne l'empêcheroit pas de résider dans son diocese; l'autre, qu'il ne recevroit point les revenus de la charge, quand il ne l'exerceroit pas. La princesse se plaignant de cette derniere condition, le saint evêque lui dit : Je me trouve bien d'être pauvre ; je crains les richesses: elles en ont perdu tant d'autres, elles pourroient bien me perdre aussi. La princesse lui fit présent d'un diamant de grand prix, en lui disant : c'est à condision que vous le garderez pour

l'amour d moins que contentezdrois, repa n'abusasse Gondi ) to saint évêq dejà l'agr me veut er n'y a rien dans fon d les infirm meme fou dans fa m d'enfans q ordre du avoit dess d'Anneci d prochaine. Ily prêcha bré la Mes apoplexie. dans la vi 1665 par 1 en 2 vol. in IV. FRA lebre de l'a forma à la étoit né ( à fesser à Sala Les suffrage Ses traités d detheologica plication & y domine tr FRANC a Burgos. L il entra che: lui donna d François me Curfus theolo beaucoup de FRA-PAC FRASSEN vit le jour à

Sorbonne, i

d'applaudiffe

Tome II

2 27900

nbre

uoi-

fait

pour

ette

pitre

, il

reché

e de

trop

mu-

ions.

uffe

ains

est

tées

, 80

Cont

de

elle

e la

ila

où

s le

ître

de

les

e la

rits

de

car-

verma-

nde

de

ne,

re,

Ker-

on,

ins

ien

our

0113

lemour de moi. Je vous le promets, madame, lui répondit-il, à mins que les pauvres n'en aient besoin. En ce cas, dit la princesse, ontentez-vous de l'engager, & j'aurai soin de le dégager. Je craindrois, repartit François, que cela n'arrivat trop souvent, & que je sabusasse enfin de votre bonté. Le cardinal de Retz (Henri de Gondi) touché de la haute estime que l'on avoit à Paris pour le saint évêque de Geneve, voulut le faire son coadjuteur. Il avoit deja l'agrement du roi Louis XIII: mais François, lui dit: Dien me veut évêque de Geneve : il m'a donné cette église pour épouse ; il n'y a rien qui puisse m'obliger à l'abandonner pour un autre. De retour dans son diocese, il travailla avec une nouvelle ardeur, & malgré les infirmités il ne cessa d'annoncer la divine parole. Il faisoir mème souvent le catéchisme en public, & plus souvent encore dans sa maison épiscopale, où on le trouvoit parmi une troupe denfans qu'il instituisoit & formoit à la vertu. L'an 1622, il eut ordre du duc de Savoye de se rendre à Avignon, où ce prince woit dessein d'aller saluer Louis XIII. Le saint évêque partit d'Anneci déjà indisposé, & avec un pressentiment de sa mort pochaine. D'Avignon il alla à Lyon avec le cardinal de Savoye. llyprêcha le jour de Noël. Le jour de St. Jean, après avoir célébie la Messe, il tomba dans une foiblesse, qui fut suivie d'une spoplexie. Il en mourut le lendemain 28 décembre, âgé de 55 ans, dans la vingtieme année de son épiscopat. Il sut canonisé l'an 1665 par le pape Alexandre VII. L'abbé Marsolier a écrit sa vie en 2 vol. in-12, dont cet article est un léger extrait.

IV.FRANC OIS ou FRANCISCUS de Victoria, théologien célèbre de l'ordre de St. Dominique, fit ses études à Paris où il se soma à la doctrine & à la piété. De retour en Espagne, où il se soiné (à Victoria ville de la Navarre) il sut chossi pour professe à Salamanque, & il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Les suffrages du public se soutinrent jusqu'à sa mort arrivée en 1549. Sa traités de théologie ont été recueillis en 1 vol. in-fol. sous le titre etheologie a preletitiones. Cet ouvrage est une preuve du zele, de l'application & des connoissances de l'auteur; mais la forme scholassique Idomine trop, & il y a quelques principes qu'on pourroit contesser. FRANC OIS DE JESUS-MARIE, Franciscus à se su-Maria, naquir laugos. La piété ent de bonne heure des attraits pour lui, & leura chez les Carmes de la résorme de ste. Thérese. Son savoir la donna du crédit dans son cardes a villes de la crédit de la créd

in donna du crédit dans son ordre, où il sut définiteur. Le pere hansis mourut en 1677, après avoir publié un ouvrage intitulé: sassis moralis Salmanticensis. Ce cours de théologie a eu bancoup de succès en Espagne.

FRA-PAOLO, voyez SARPI.

FRASSEN, (Claude) religieux de l'Observance de St. François, is jour à Perone. Après avoir reçu le bonnet de docteur de Subonne, il professa la théologie dans son ordre avec beaucoup applaudissement. Les emplois de gardien de Paris & de Définitur général furent la récompense de son mérite. Il fut choiss Tome II.

pour affister en 1682 au chapitre général qui se tint à Tolede, & en 1688 à celui de Rome. Le pere Frassen s'y comporta avec une sagesse & une prudence, qui lui concilia le suffrage de Louis XIV qui lui dit à son retour qu'il étoit fatisfait de sa conduite. Ce prince le nomma souvent, pour informer & pour donner son avis sur des affaires importantes. Ce savant Franciscain mourut en 1711 dans la 91e année de son âge. C'étoit un homme d'un zele actif, d'un discernement assez sur & d'une érudition consommée. Il fut plus d'une fois consulté par les magistrats & les évêques. Ses ouvrages sont, I. Une theologie en 5 vol. in-fol. en latin. Elle a été réimprimée à Vénise sous ce titre : Scotus academicus; seu universa doctoris subtilis theologica dogmata, in-4°, 12. tom. Venet. 1744. Elle prouve en lui un théologien laborieux & profond; mais on y trouve rarement l'écrivain précis, & il marche trop sur les traces des scholastiques qui l'ont précédé. II. Des dissertations sur la bible intitulées, disquisitiones biblica en 2 vol. in-40; le premier sur la bible en général, l'autre sur le pentateuque. Les richesses de l'érudition ont acquis à cet ouvrage l'estime publique. Si l'auteur avoit écrit avec plus d'élégance & de précision; il auroit réuni l'approbation du public & celle des critiques séveres.

FREDEGAIRE, le Scholastique, florissoit dans le huitieme siecle, auquel il sit honneur par son savoir. Il écrivit par ordre de Childebrand, frere de Charles Marrel, une chronique qu'il commença où sinit l'histoire de Grégoire de Tours. On la trouve à la suite de quelques éditions de ce dernier historien. Son continuateur marche sidelement sur ses traces, c'est à dure, qu'il est crédule & mauvais écrivain, peu judicieux dans le choix des saits, & les préfentant sous une forme désagréable. On lui attribue aussi l'abrégé de l'histoire de Grégoire de Tours, mais cet ouvrage paroît être

de plusieurs auteurs différens.;

FREDOLI, (Beranger) évêque de Beziers, s'est fait un nom par son érudition. Il naquit à Benne en Languedoc d'une famille noble. Son habileté dans le droit le sit choisir par Boniface VIII en 1298, pour faire la compilation du sexte, c'est-à dire, du sixieme live des décretales avec Guillaume de Mandagor & Richard de Sienne. Clement V l'honora du chapeau de cardinal en 1305. Frédois mourut à Avignon en 1323, avec une réputation assez étendue.

FREGOSE, (Fréderic) génois, cardinal & archevêque de Salerne, étoit d'une illustre famille à laquelle il dut son élévation. Il sut ambassadeur de la république de Genes auprès du pape Léon X, & se signala ensuire dans les guerres que le Génois soutintent contre les Espagnols. Frégose ayant été fait prisonnier par eux, se sauva en France où François 1 lui donna l'abbaye de St. Benigne de Dijon. De retour en Italie, il eut l'évêché d'Eugubio qu'il n'accepta qu'avec peine. Les devoirs de passeur le faisoient trembler. Il n'eut pas moins de peine à recevoir le chapeau de cardinal. Retiré dans son diocese, il s'occupa à instruire les sideles consiés à ses soins, à les tirer du vice & à les entretenir dans la

tertu. Ce lettres : c' FREMI education fastique, mieres & Son talent Louis XIII mourut à parmi lefq ne les here fuit les tra FRESNI FRESNO FRISCE recut de 1 St. Maur , a produit modestie, & une éru avec dom qu'il donn 1690. Cette teté du te: marques f œuvies de fort applau lui permit p le public ef dition des c Tillemont. ] qui est sans FRIZON chez lesque à le revêt l'avoir por Rheims, & quel il ma une histoire I vol. in-fo toriques; 1 Plus lourde temps l'ant tautes de F

FROIDM

dignes de sc

lu college c

tetu. Ce prélat possédoit le grec & l'hébreu, & il protégea les leures : c'est ce qui lui mérite une place dans ce dictionnaire.

FREMIOT, (Andre) naquit à Dijon d'une famille illustre. Son éducation répondit à sa naissance. Étant entré dans l'état ecclésattique, il obtint l'archevêché de Bourges, & contribua par ses lumieres & ses vertus à y établir l'ordre & l'amour de la discipline. Son talent pour les négociations le fit employer par Henri IV & Louis XIII dans des affaires de conséquence. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1641, après avoir publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son discours des marques de l'eglise conme les hérestes. Il y a de bons principes dans cet écrit; l'auteur suitles traces de l'erreur, & leve le masque dont elle se couvre & FRESNE, voyez CANGE.

FRESNOY, voyez LENGLET.

FRISCHE, (Dom Jacques) naquit à Seez en Normandie & teut de la nature une mémoire heureuse. La congrégation de St. Maur, dans laquelle il entra, le met au rang des savans qu'elle a produit, & des savans qui lui ont fait honneur autant par leur modestie, par leur zele & par leur piété, que par un esprit juste & une érudition sure. Ses supérieurs le chargerent de travailler avec dom Nicolas le Nourri à la nouvelle édition de St. Ambroise, qu'il donna en 2 vol. in-fol. le premier en 1686, & le second en 1690. Cette édition est précieuse non-seulement à cause de la puteté du texte, mais encore par des notes judicieuses & des remarques savantes. Dom Frische travailla aussi à l'édition des œuvies de St. Grégoire de Nazianze : il en forma le plan qui fut fort applaudi; mais sa mort arrivée à Paris le 15 mai 1693, ne Impermit pas de finir cette carriere. C'est à ce savant Bénédictin que lepublic est redevable de la vie de St. Augustin, qui se trouve dans l'édition des œuvres de cet illustre docteur, sur les mémoires de M. de Tillemont. Dom Hugues Vaillant travailla avec lui à cet ouvrage, In est sans contredit ce que nous avons de mieux sur St. Augustin.

FRIZON, (Pierre) naquit au diocese de Rheims. Les Jésuites thez lesquels il étudia lui trouverent de l'esprit & de la mémoire, a le revêtirent de l'habit de leur ordre. Frizon le quitta après l'avoir porté quelque temps, & devint pénitencier de l'église de Rheims, & ensuite grand maître du college de Navarre, dans lequel il maintint l'ordre. Ce savant est principalement connu par une histoire des cardinaux françois, intitulée: Gallia purpurara, en 1 vol. in-fol. Cet ouvrage prouve beaucoup de conoissances histouques; mais l'auteur est inexact & tombe dans les bevues les Plus lourdes. On ne doit jamais le consulter sans lire en mêmelemps l'anti-Frizonnius du savant Baluze, qui a relevé toutes les

lautes de Frizon avec une sagacité peu commune.

FROIDMONT, (Libert) né à Haccour, bourg près de Liege, 11587, sit de très-bonnes études, qui lui procurerent des places Agnes de son mérite. Après avoir professé la philosophie à Louvain 14 college du Faucon, il obtint le bonnet de docteur en théo

c une XIV, e. Ce er fon ourut e d'un

de, &

cones evêlatin. nicus: tom.

c proarche differn-4º 3 e. Les

lique. il auveres. iecle, re de nença

fuite ateur ule & s prébrége t être

m par oble. 1298, livre rédole ue.

ie de élévapape outineux 2 enigne qu'il

oient

u de

ideles ans la logic. La chaire royale d'interprete de l'écriture-sainte dans la même ville lui fut adjugée en 1635. Il avoit eu deux ans auparavant la dignité de doyen de la collégiale de St. Pierre de Louvain qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1663, à l'âge de 66 ans. Froidmont étoit un homme d'un véritable mérite. Les langues, furtout le grec & l'hébreu, lui étoient familieres. Les belles-lettres donnoient de l'agrément à son érudition ; il s'appliqua aussi aux mathématiques & il y fit de grands progrès, au jugement de Descarres, bon juge en cette matiere. La conformité d'études, de goûts & de vertus l'avoit lie avec Jansenius, évêque d'Ypres, dont il défendit la cause avec zele. Ce fut lui qui fit imprimer son Augustinus, & qui fut son exécuteur testamentaire conjointement avec Calenus. Froidmont a produit plusieurs ouvrages; les principaux sont, I. Un abrégé en latin in-fol. à Louvain 1669, du commentaire d'Estius sur les épîtres de St. Paul, qui est estimé pour sa clarté, sa précision & sa solidité. II. Un autre commentaire non moins estimable sur les actes des apôtres publié sous ce titre à Louvain en 1654, in-4°: in actus apostolorum commentarii. III. Homologia Augustini hipponensis, & Augustini Iprensis. IV. Chrysippus sive de libero arbitrio. V. Vincentii lenis theriaca, contre les peres Petau & Deschamps, Jesuites. Ces derniers ouvrages sont polemiques & ne sont pas les plus consultés. On a encore de lui dans le même genre, avec des titres bizarres & ridicules : La lampe de St. Augustin; les mouchettes de la lampe; colloque en rimes entre St. Augustin & St. Ambroise ; ces écrits sont en latin.

FROMAGEAU, (Germain) né à Paris d'une famille riche & alliée aux premiers magistrats. Elevé par de très-bons maîtres, il fit des progrès rapides, & se fit beaucoup d'honneur en Sorbonne, où il fut reçu docteur en 1664. La théologie morale fut le principal objet de ses études. Il fut consulté de toute part, & après la mort de M. de Lamer, il lui succéda dans la décision des cas de conscience. L'abbé Fromageau s'acquitta aussi pendant longtemps du trifte & sublime emploi d'assister à la mort les malheureux condamnés au dernier supplice. Les services qu'il rendit à l'humanité furent toujours gratuits; il refusa constamment toutes les dignités, qui lui furent offertes, & se contenta du bien que la providence lui avoit accordé. Ce pieux & favant eccléfiastique mourut en Sorbonne en 1705. M. Treuvé recueillit en 2 vol. in-fol. en forme de dictionnaire, imprimés à Paris en 1732 toutes ses decifions avec celles de M. Lamet. C'est un utile supplément au dictionnaire de Pontas; & on y trouve la même clarté, la même sagesse & la même exactitude, que dans les résolutions de cet auteur. Ce recueil devoit avoir plusieurs vol. mais la dissiculté de mettre en ordre des matériaux obligea l'éditeur de se borner à deux. On a donné un abrégé du dictionnaire de Pontas, dans le-

quel on a analisé aussi ces deux vol.

FROMENTIERES, ( Jean-Louis de ) évêque d'Aire, fit ses études dans le collège des peres de l'Oratoire du Mans. Il se distingue

parmi fe. vertu far tenoit le Envoyé a chaire fo ses de la devant 1 fut fi ch pour se une face tres; il 1 malheur en 1684 public at 6 vol. in. denoble la Vallier écrivains blime, 1 M. de Fr dans l'au familier. gyriques, fe soutie le même pere Sen mit sur f aime la l perdez pa FROM FRON chanoine & de son l'universi Place. Or enfin la carême d de Pâque malades nee à 48 fut lui qu étoit auf nauld dar

qui peut

un philos

spirituel,

n'a fu mi

ans la

aupa-

uvain

6 ans.

, fur-

Mi aux

e Def-

es, de

dont

er fon

ement

rinci-

com-

é pour

ntaire

titre

sippus

peres lémi-

ans le

entre

the &

itres,

Sor-

le fut

rt, &

n des

long-

mal-

rendit

outes

n que

Rique

in-fol.

es de-

nt au

nême

e cet

Ité de

ner à

ns le-

s étu-

ingua

parmi ses condisciples par une application sans relache & par une vertu sans oftentation. Il suivoit avec ardeur les sermons, & retenoit les gestes, les pensées & les mouvemens du predicateur. Envoyé au séminaire de St. Magloire à Paris, il se forma pour la chaire sous le pere Senaut, qui en étoit alors supérieur. Les églises de la capitale retentirent de sa voix éloquente, & il prêcha devant le Roi l'avent de 1672, & le carême de 1680. Louis XIV en fut si charmé, qu'il lui donna l'évêché d'Aire, où il se retira pour se livrer entierement à son zele. Ce diocese prit bientôt une face nouvelle; il établit des catéchismes; il forma des prêtres; il leur donna la leçon & l'exemple. Son cœur s'ouvrit aux malheureux, & ses mains aux indigens. Cet illustre prélat mourut en 1684, après avoir ordonné qu'on bruleroit ses sermons. Le public auroit trop perdu si on lui avoit obei, & on les publia en 6 vol. in-12. Ce recueil renferme, I. Des sermons pleins de force, denoblesse & de solidité. Son discours pour la veture de Mme. de la Valliere a été attribué long-temps au grand Bossuet. Ces deux éctivains se ressembloient par la réunion de la simplicité au sublime, mais cette derniere qualité se fait moins sentir dans M. de Fromentieres. La pureté de la langue est blessée dans l'un & dans l'autre; & ils tombent quelquefois dans le bas & dans le tamilier. II. Des mysteres, dignes de ses sermons. III. Des panegriques, où l'on distingue quelques beaux morceaux; mais qui ne sesoutiennent pas. IV. Des oraisons funebres, dont on peut faire le même éloge & la même critique. On a beaucoup loué celle du pere Senault de l'Oratoire. Cet humble prélat ordonna qu'on ne mit sur sa tombe que ces paroles du pseaume XXVI. Seigneur j'ai sime la beauté de votre maison & le lieu ou réside votre gloire; ne perdez pas, o mon Dieu, mon ame avec les impies.

FROMONDUS, voyez FROIDMONT.

FRONTEAU, (Jean) né à Angers en 1614, entra chez les chanoines réguliers de Ste. Genevieve, où la mémoire de les vertus & de son savoir sera long-emps chere. Il fut fait chancelier de l'université de Paris en 1648, & se fit respecter & aimer dans cette place. On lui donna ensuite le prieuré de Benets en Anjou, & enfin la cure de Montargis dont il prit possession sur la fin du carême de 1662. Les peines qu'il se donna pendant la quinzaine de Pâques pour l'administration des sacremens & la visite des malades, le conduisirent au tombeau le 17 avril de la même année à 48 ans. Ce savant homme possédoit neuf langues, & ce fut lui qui dressa la belle bibliotheque de Ste. Genevieve. Sa piété étoit aussi solide qu'affectueuse. Voici l'idée qu'en donne M. Arnauld dans une de ses lettres. Son caractere étoit composé de ce qui peut faire un parfaitement honnête homme, un véritable chretien, un excellent religieux, un savant & solide théologien, un philosophe subtil & pénétrant, un orateur aussi judicieux que pirituel, & un directeur aussi sage que zélé. Car jamais personne La su mieux joindre dans la conduite des ames l'huile & le vin

du Samaritain de l'évangile, la douceur & la fermeté. Mais fa grace singuliere, & qu'on peut dire avoir été la source de toutes les autres, est d'avoir ressenti d'une maniere plus vive que la plupart des faints mêmes, cette impression de mépris pour la vie présente, & d'amour pour l'éternelle qui faisoit dire à St. Paul: Cupio dissolvi & esse cum Christo. Ce n'a pas été seulement dans sa derniere maladie, mais long-temps auparavant, que le monde ne lui étoit plus rien, qu'il ne soupiroit qu'après le jour qu'il le délivreroit de ce corps de mort, & qui le feroit passer du temps à l'éternité, & qu'il souffroit avec une sainte impatience le retarde. dement de ce bonheur qui occupoit toutes ses pensées. Il n'a pu aussi s'appliquer à autre chose dans les dernieres années de sa vie. Nous avons de lui, I. Une chronologie des Papes en vers hexametres acrostiches: ouvrage qui prouve plus sa patience que son génie. II. La vie d'Tves de Chartres, qu'il a mis à la tête d'une édition des lettres de cet évêque. III. Plusieurs écrits pour conserver à Thomas à Kempis la gloire d'avoir produit l'Imitation de J. C. IV. Un écrit pour concilier les disciples de Jansenius avec les Jéfuites , intitulé : queftionum de pradeftinatione & gratia concordia.

FULBERT, évêque de Chartres, fut un des premiers restaurateurs des belles-lettres, des sciences & de la théologie dans le onzieme siecle. On ne connoît pas sa patrie, mais il semble dire lui-même qu'il étoit romain. Il eut de bons maîtres dès l'enfance, & il profita si bien de l'éducation qu'il reçut, qu'il devint un des plus célebres docteurs de son siecle. Fulbert enseigna long-temps à Chartres, & fut chancelier de cette église. Comme son mérite le faisoit estimer des Rois, des évêques & des peuples, il en fut élu évêque, étant encore jeune. Il témoigna la crainte qu'il avoit de n'avoir pas été bien appellé à l'épiscopat, par des vers dont le sens est plus beau que le style. " O'vous, dit-il à Dieu, , qui êtes mon créateur, ma vie, mon unique espérance; don-, nez-moi votre conseil, & la force de le suivre dans l'incerti-, tude où je suis. Je crains qu'étant mal entré dans l'épiscopat, » je ne sois plus nuisible qu'utile au troupeau. C'est ce qui me " porte à vouloir céder mon fiege à ceux qui sont plus dignes " de le remplir. D'un autre côté, quand je pense qu'étant sans " naissance & sans richesses, j'y ai été placé par celui qui tire le , pauvre de la poussiere & de son fumier, je suis porté à croire 3) que je suis par votre ordre dans cette place, & je n'ose en , changer, quoique je sois troublé par les remords de ma con-», science. Vous savez, Seigneur, ce qui vous est le plus agréa-, ble & ce qui vous est le plus avantageux : faites-le-moi con-, noître, je vous supplie, & faites-le-moi exécuter. " Il fut rassure dans ces craintes par St. Odilon de Cluni, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié. Odilon lui conseilla de demeurer évêque; & Fulbert lui dit qu'il se rendoit, à condition qu'il l'aideroit de fes prieres & de ses conseils. Il mourut l'an 1029, & laissa plusieurs disciples & quelques écrits, publiés à Paris en 1608, in-80,

fous le ti tres, la la multi lettre do ligion ch Saint-Ef ajoute t' puissance conde le qui s'ob dination conform cette ho rémonie puis fa re felon Fu. avons en contre le institua ! que quel miere ne l'esprit & litions fu tions de langue gr naturelle duite de tueuse d faints me s'en ouvr avoit bât que vova difficulté mere fut dre un fi Plusieurs s'ensevel: qui avoi cacher, tere voil Piete. Fe tere ; ma na à exige de l'inftr de l'hosp

leur mon

allez long

5 12

tou-

ie la

r la

aul:

is sa

dé-

ips à

rde-

a pu

vie.

etres

enie.

tion

er à

. C. Jé-

rdia.

ura-

is le

dire

nce,

des

emps

mé-

il en

qu'il

vers

ieu,

don-

erti-

pat,

i me

gnes

fans

re le

roire

e en

con-

gréa-

cont raf-

étoit

que;

it de

plu-

1-80

sous le titre d'opera varia. Nous avons de Fulbert plus de cent lettres, la plupart fort courtes, à cause, comme il dit souvent, de la multitude de ses occupations. Dans la premiere, qui est une lettre dogmatique, en expliquant les principaux articles de la refigion chrétienne, il dit que l'eucharistie est par l'opération du Saint-Esprit le vrai corps de J. C. Il n'est pas permis de douter, ajoute t'il, que celui qui a tout fait de rien ne change par la même puissance la matiere terrestre en la substance de J. C. Dans la seconde lettre, Fulbert répond à une consultation touchant l'usage qui s'observoit alors en plusieurs églises, où le prêtre à son ordination recevoit de l'évêque une hostie consacrée, qu'il devoit consommer peu-à-peu, en prenant chaque jour une particule de cette hostie pendant quarante jours. On prétendoit que cette cérémonie représentoit les apparitions de J. C. à ses disciples depuis sa résurrection jusqu'à son ascension. Elle montroit aussi, selon Fulbert, l'unité du sacrifice du prêtre & de l'évêque. Nous avons encore de cet auteur quelques sermons, particuliérement contre les Juifs , & sur la nativité de la sainte Vierge; dont il institua la fête dans son diocese. Son style est peu élevé; il manque quelquefois de noblesse, & presque toujours de correction. FULGENCE, évêque de Ruspe en Afrique, étoit de la premiete noblesse de Carthage. Il avoit beaucoup d'élévation dans l'esprit & de douceur dans le caractere. De si heureuses dispostions furent cultivées par d'excellentes études, & par les instructions de sa mere, qui avoit beaucoup de vertu. Il possédoit la langue grecque aussi parfaitement que si elle eût été sa langue naturelle. Fulgence fut obligé de bonne heure de prendre la conduite de ses affaires; mais il se dégoûta bientôt de la vie tumultueuse du monde. Son unique plaisir étoit de visiter les plus saints moines, & il n'avoit d'autre desir que de les imiter. Il s'en ouvrit à un vertueux évêque qu'Huneric avoit exilé, & qua avoit bâti un monastere dans le lieu de son exil. Le saint évêque voyant un jeune homme noble, riche & délicat, fit d'abord difficulté de le recevoir, & voulut l'éprouver auparavant. Sa mere fut affligée de sa retraite, & prossa l'évêque de lui rendte un fils si tendrement aimé; mais ses prieres furent inutiles. Plusieurs de ses amis quitterent le monde à son exemple, & s'ensevelirent dans la retraite. La persécution obligea l'évêque qui avoit reçu Fulgence, de changer souvent de place pour se tacher, & il conseilla au jeune solitaire de passer à un monastere voisin, dont l'abbé, nommé Félix, avoit une éminente pièté. Felix voulut céder à Fulgence le gouvernement du monastere; mais comme il ne pouvoit vaincre son humilité, il se borna d'exiger qu'ils gouvernassent ensemble. Fulgence étoit chargé de l'instruction des freres & des hôtes , & Félix du temporel & de l'hospitalité. L'incursion des barbares les obligea de quitter tur monastere, & de chercher du repos plus loin. Après un long voyage, ils s'arrêterent en un lieu où ils eurent beau-

136 coup à souffrir d'un prêtre arien riche & cruel. Il prit St. Ful. gence pour un évêque déguisé, qui venoit apporter des aumones aux Catholiques persécutés, & donner les sacremens à ceux qui étoient privés de tout secours. Le prêtre arien se fit amener St. Fulgence & l'abbé Félix, & leur fit donner des coups de bâtons. Felix prioit qu'on épargnat Fulgence à cause de sa délicatesse, & qu'on ne frappat que lui ; mais comme le caractere de l'erreur est de rendre inhumain & impitoyable , le prêtre arien les fit frapper l'un après l'autre, & les renvoya après les avoir dépouillés, même de leurs habits. Ils retournerent dans leur pays & fonderent un nouveau monastere. Peu de temps après, St. Fulgence admirant les vies des moines d'Egypte, qu'il avoit lues dans les institutions & les conferences de Cassien, résolut d'aller dans ce pays, pour y mener une vie plus austere & plus parfaite. Il s'embarqua donc pour passer à Alexandrie. Etant arrive à Syracuse, il fut reçu par l'évêque Eulalius, qui avoit un monastere particulier où il passoit tout le temps que ses fonctions lui laissoient libre. Il reçut St. Fulgence avec beaucoup de charité, commeil recevoit tous les étrangers. Pendant le repas, quand on eut commencé à parler des choses de Dieu, selon la coutume des érêques , Eulalius connut bientôt aux discours de St. Fulgence, que c'étoit un docteur très-éclairé fous l'apparence d'un simple moine. Il le détourna de son dessein, & lui conseilla de retourner dans son pays. St. Fulgence suivit un si sage conseil, mais il demeura quelques mois à Syracuse. Dans le petit logement qu'Eutalius lui avoit donné, il commença à exercer lui-même l'hospitalité envers d'autres étrangers, avec le peu qu'on lui fourniffoit. Avant que de retourner en Afrique, il voulut aller à Rome visiter le tombeau des apôtres. Il y arriva, lorsque Théodorie y sit son entrée. En voyant la pompe & la magnificence de cette cérémonie, il dit : Si la splendeur d'une ville terrestre est si grande, quelle doit être la beauté de la Jérufalem céleste? Et si l'on rend en ce monde de si grands honneurs aux amaceurs de la vaniré, quelle est la gloire des saints qui contemplent la vérité? Etant de retout en Afrique, il fonda un nouveau monastere, & y fut le pere d'une grande communauté. Il alla ensuite se cacher dans une isse où il vivoit du travail de ses mains. Ordonné prêtre lorsqu'il s'y attendoit le moins, on l'auroit chargé du fardeau de l'épifcopat , si on eût pu ordonner des évêques. Mais c'étoit le temps où Trasamond défendoit les ordinations; & cette défense tranquillisoit St. Fulgence. Les évêques ayant résolu de ne plus de férer à un ordre si injuste, il se cacha si bien, qu'on ne put le trouver. Quandil vit les fieges remplis , il crut le péril passe, & revint à son monastere. La ville de Ruspe étoit néanmoins demeurée sans évêque. Les habitans allerent surprendre St. Fulgence dans fa cellule , comme il avoit mal aux yeux. On le prit, on l'amena, on le fit ordonner malgré lui. Il conferva dans l'épiscopat les pratiques de la vie monassique. Il n'étoit vetu que

l'une t comme du col, pieds. I tout le laquelle falloit pl d'herbes une si g Il passoi ou med: eh bâtit ce faint peau, & Quoique & la fai: toutes le tion de 1 réputatio me le p 2 Carthas aufquels le fit ave ne, & le infinis qu Atiens à avoit acc hi étoit 1 la saintet qu'a notre monastere La réunio moit com tes parts tions de St. Fulgen Il le faisoi ponfes à c & qui fer ll écrivit hir contre pour leur hete; aux lete de l'ir Woit-il pro Ma Cathol

Tome .

. Tul-

nônes

ix qui

ner St.

âtons.

qu'on

est do

rapper

, mê-

admi-

insti-

ns ce

s'em -

cufe,

parti-

Noient

nme il

t com-

s étê-

, que

moi-

ourner

il de-

gu'En-

hofpi-

ournit-

Rome

ic y fie tte ce-

rande ,

rend en

quelle

retour e pere

as une rfqu'il

l'épiltemps

tran-

us de-

put le Né, &

ns de-

. Ful-

e prit,

ins l'éeu que

d'une

sune tunique fort pauvre , hiver & été , sans user de l'orarium mmme tous les évêques. C'étoit une écharpe de toile autour ducol, d'où est venue notre étole. Il marchoit souvent nuds pleds. La chasuble étoit alors un habit ordinaire qui couvroit mut le corps. Il n'en porta jamais de précieuse ni de couleur Elatante. Il offroit le saint Sacrifice avec la même tunique dans laquelle il dormoit, & il disoit que pour cette sainte action, il falleit plutor changer de cour que d'habits. Il ne se nourrissoit que cherbes & de légumes ; il mettoit dans le vin qu'il prenoit ; me si grande quantité d'eau, qu'il n'en sentoit point le goût. passoit la plus grande partie de la nuit à prier, à lire, dicter on méditer, étant occupé tout le jour des affaires de son peuple. Comme il ne pouvoit vivre nulle part sans avoir un monastere, il en bâtit un auprès de l'église de Ruspe. Le roi Trasamond fit prendre e saint évêque , avant qu'il eût eu le temps d'instruire son trounean, & il l'envoya en Sardaigne avec les autres évêques exilés. Ouoique St. Fulgence fût le dernier par son ordination, sa science & a fainteté lui donnoient le premier rang. Il étoit l'ame de oures les délibérations; les évêques le chargeoient de l'exécution de toutes les entreprises; on le consultoit de tous côtés. Sa intention devint si grande, que Trasamond le regardant comme le plus puissant défenseur de la foi catholique, le fit venir acanhage, où il essaya de l'embarrasser par quelques écrits, usquels il lui ordonna de répondre sur le champ. St. Fielgence lest avec tant de lumiere & de solidité, que le Roi en fut étonne, & le regarda comme un homme extraordinaire. Les biens innis que le saint docteur faisoit à Carthage, engagerent les kiens à le faire retourner dans le lieu de son exil. Dieu lui wit accordé des dons surnaturels, qu'il cachoit, autant qu'il hiétoit permis de le faire. Les miracles , disoit-il , ne donnent pas la saintete, mais la réputation, qui, sans la vraie piere, ne serp p'à notre perte. Revenu en Sardaigne, il forma un nouveau monastere, dans lequel on vit bientôt sleurir toutes les vertus. la réunion de tant de saints évêques éxilés en Sardaigne , y formoit comme un concile perpétuel, auquel on s'adressoit de toutts parts pour recevoir la lumiere. On y envoyoit des consultatons de toutes les provinces, d'Afrique, d'Italie, de Scythic. A. Fulgence étoit chargé par les autres évêques d'y répondre, & lesaisoit d'une maniere qui ne laissoit rien à desirer. Les reonles à ces consultations sont des ouvrages infiniment précieux, & qui feront toujours la confolation des vrais enfans de l'église. ettivit aux fideles de Carthage & d'Afrique, pour les prémudi contre les subtilités des Ariens; à plusieurs illustres romains our leur donner des regles de conduite, & les affermir dans la ete; aux moines de Scythie, pour leur faire connoître le myf-Rede l'incarnation, & le prix des vérités de la grace. A peine Mit il procuré ce grand bien à l'église, que le calme sus rendu accatholiques d'Afrique, & la liberté aux évêques exilés. Lien

ne fut plus glorieux que leur retour. Ce fut pour tous un veritable triomphe, mais sur-tout pour St. Fulgence. Le peuple de Carthage vint en foule sur le rivage, & observoit le vaisseau dont il descendroit. Aussi-tôt que son visage parut, il s'éleva un grand cri de joie & d'acclamation. Ayant visité ses amis à Carthage, il en partit pour se rendre à son église de Ruspe. Dès qu'il fut arrivé auprès de son cher troupeau, il s'appliqua de tout son pouvoir à guerir ses blessures. Le soin de son diocese ne lui fit point perdre de vue le bien de l'église universelle. Dans tous les conciles aufquels il assista depuis son retour, il donna de nouvelles preuves de sa sagesse, de sa science, & sur-tout de son humilité, qui semble avoir été la vertu qui le caractérisoit. Sa most arriva le premier janvier 533, la vingt-cinquieme année de son épiscopat, & la soixante cinquieme de son âge. Sa vie écrite , comme l'on croit , par le diacre Ferrand son disciple, est adressee à Félicien son successeur.

OUVRAGES.

I. St. Fulgence ne composa ses premiers écrits, que parce qu'il y sut forcé par le roi Trasamond. Pendant le sejour qu'il l'obligea de faire à Carthage, il lui envoya un ouvrage des Ariens, en lui ordonnant d'y répondre promptement. Le faint docteur réduisit cet écrit , qui étoit fort long , à quelques objections divisées par articles, & y joignit des reponses courtes & solides. On croit que c'est la réponse aux dix objections des Ariens. II. Irasamond voulant encore éprouver St. Fulgence, lui envoya d'autres questions, avec ordre de les lire seulement une fois devant lui, sans lui permettre d'en prendre copie. Il craignoit qu'il n'inférât dans sa réponse les paroles de l'écrit des Ariens, comme la premiere fois, & que toute la ville ne connût son avantage. St. Fulgence ne vouloit point repondre; mais le Roi le pressa si fort, qu'il composa les trois sivres adressés à Trasamond lui-même. Dans le le premier , St. Fulgence traite des deux natures de J. C. en une personne; faisant voir qu'il a une ame raisonnable outre la divinité. Dans le second , il parle de l'immensité du Fils de Dieu 3 & dans le troisieme, de la passion, pour montrer que ce n'est point la divinité qui a souffert. III. Quand il eut été renvoyé dans son exil, il écrivit aux fideles de Carthage une lettre, dans laquelle il découvroit tous les artifices qu'on employoit pour le feduire. Nous n'avons plus cette lettre. IV. Nous avons encore de lui deux livres de la remission des pechés, qui sont une réponse à un homme vertueux qui demandoit, si Dieu par sa toutepuissance ne remet point quelquefois les péchés dans l'autre vie. St. Fulgence repond, que Dieu n'accorde la remission des péchés qu'à ceux qui sont véritablement convertis, dans l'églife catholique seulement, & pendant cette vie. Il est clair par la lecture de l'ouvrage, qu'il ne parle que des péchés mortels, & non des peines qui peuvent rester à expier aux justes, & qui font que l'église a toujours prié pour les morts. V. Nous avons

auffi les teur par destinatio à toute-1. tendoient que l'egli foit alors mander à à-dire , si fang de T roles faci tôt après elle eft f place la p Santtificat te priere Esprit , q voye par du Saintla fanctif livre, il des traité embrasse ce de la v La troisie ful. St. VII. Trai gence, po fulté les dit au ni Il réfuta vons plus de l'églif posa ausi grace 82 exhorten nemis de Augustin ? me esprit reçu pour dre, don

tre un fa

avoit pub

II-

au

ès

de

ne

ins de

de

oit.

an-

Sa

le,

fut

ire

011-

cet

par.

que

ou-

ns,

lui

s la

iere

ence

ju'il

s le

une

di-

eu 3

n'est

vove

dans

r le

core

pon-

ute-

utre

s pe-

glise ir la

els ,

que

vons

aufi les trois livres à Monime, qui avoit consulté le saint docteur par plusieurs lettres. Dans le premier, il traite de la prédefination ; dans le second , il prouve que le sacrifice est offert à toute la Trinité, & non pas seulement au Pere, comme le prétendoient les Ariens. Il parle ensuite de la mission du Saint-Esprit, one l'église demandoit au saint sacrifice. Car l'église latine faisoit alors une priere que l'église grecque a conservée, pour demander à Dieu que le Saint-Esprit descende sur les dons, c'estàdire, sur le pain & le vin, pour les changer au corps & au sang de J. C. Les Grecs ne font plus cette prieze qu'après les paroles sacramentelles. Les Latins la faisoient tantôt devant, tantot après, comme on le voit dans l'ancien missel gothique; mais elle est supprimée dans la plupart des autres. Nous avons en la place la priere que nous disons aussi-tôt après l'oblation : Venez, sanftificateur, Dieu éternel, &c. Les Ariens prétendoient que cette priere étoit une raison invincible contre la divinité du Saint-Esprit, qui étoit inférieur au Pere & au Fils, puisqu'il étoit envoye par eux. St. Fulgence répond, que toute la Trinité concourt àla confécration de l'eucharistie, & que l'invocation particuliere du Saint-Esprit , marque seulement l'effet du sacrement , qui est la sanctification de nos ames par la charité. Dans le troisseme bire, il réfute une autre objection des Ariens. VI. Parmi les lettres de St. Fulgence, il y en a trois assez longues pour être des traités. Deux à Proba fille de grande naissance, qui avoit embrassé la virginité. Dans la premiere il l'instruit de l'excellence de la virginité & de l'humilité, & dans la seconde de la priere. La troisieme adressée à Galla sœur de Proba, & veuve d'un conial. St. Fulgence l'instruit des devoirs d'une veuve chrétienne. VII. Traité de l'incarnacion & de la grace, composé par St. Fulgence, pour répondre aux moines de Scythie qui avoient consilté les évêques relegués en Sardaigne. Le saint docteur réponut au nom de tous ces évêques, & quinze y souscrivirent. Il combat les semi-Pélagiens, dont le principal étoit Fauste de Riès. Il refuta les deux livres de Faufte par un ouvrage que nous n'avons plus, dans lequel il s'étoit attaché à développer la doctrine de l'église sur la grace. VIII. Après son retour en Afrique, il ectivit les trois livres de la prédestination & de la grace. Il compola aussi la lettre des douze évêques à Jean & à Venarius sur la grace & le libre-arbitre. St. Fulgence & ses illustres collegues exhortent ceux à qui ils écrivent, à travailler à ramener les ennemis de la grace du Sauveur, en leur lisant les livres de St. Augustin à Prosper & à Hilaire. Il faut demander, dit-il, le même esprit d'intelligence pour les lire, que ce saint homme a lequ pour les écrire; & la même lumiere de grace pour apprendie, dont il a été éclairé pour enseigner. IX. Nous n'avons plus que quelques fragmens des dix livres que St. Fulgence écrivit contte un fameux Arien, qui ayant eu une conférence avec lui, en woit publié une fausse relation. X. Traité de la foi à Pierre. Cet

S 2

homme allant à Jérusalem , & craignant d'être surpris par loi hérétiques dont l'Orient étoit rempli , pria le faint docteur de lui donner une regle de foi ; mais comme il vouloit l'avoir promptement , St. Fulgence lui envoya un petit traité, où après avoir parlé de la Trinité, de l'incarnation, de la création, de la chûte des Anges & des hommes, & de quelques autres points, il met à la fin quarante regles qui sont autant d'articles de foi , que l'on ne peut combattre , selon St. Fulgence, sans être hérétique. XI. Traité de la Trinité contre les Ariens, adreffé au notaire Félix, & un de l'incarnation à Scarila. Parmi tous les disciples de St. Augustin, il n'y en a aucun qui ait mieux compris que St. Fulgence, la doctrine de ce grand docteur, & qui l'ait développée avec plus de lumiere & de clarté. Les meilleures éditions de St. Fulgence font les suivantes : S. Fulgeneii epise. Rusp. opera omnia, in-fol. Lugd. 1622. Idem accedunt D. Amedei episc. Lausan. homilia, in-fol, Venet. 1742.

## G

ABRIEL, surnommé Severe, naquit à Monembazie (autre-Ifois Epidaure ) ville du Peloponese. Son esprit & son savoirle firent connoître avantageusement. Il fut ordonné évêque de Philadelphie à Constantinople en 1577, par le patriarche Jerémie; mais voyant que son église étoit presque déserte, il se retira à Venise, où il fut évêque des Grecs, qui étoient dans le territoire de cette république. Il cultiva en paix les lettres & les sciences. Nous avons de lui quelques ouvrages que Richard Simon publia en grec & en latin avec des savantes remarques. On y trouve, I. Un petit Traité des sacremens imprimé pour la premiere fois en 1606, qui peut servir à faire connoître la croyance des Grecs. II. Une apologie publiée en 1604. L'auteur y défend contre quelques théologiens latins le culte que les Grecs rendoient aux symboles du pain & du vin avant leur consécration. Le cardinal du Perron est le premier, qui ait cité dans son livre de l'eucharistie l'ouyrage de cet Evêque, pour montrer que les Grecs croient la transubstantiation de la même maniere que les Latins. Il se sert même du mot metousiosis, qui est le même que transubstantiation,

II. GABRIEL SIONITE, savant maronite, se retira à Rome, où il professa les langues syriaque & arabe. La réputation qu'il avoit de les connoître supérieurement le sit appeller à Paris pour travailler à la bible de le Jay. Il apporta avec lui des bibles syriaques & arabes, qu'il avoit copiées lui-même sur des exemplaixes manuscrits à Rome. Ces copies ont été imprimées pour la premiere sois dans la grande bible de le Jay, à laquelle il contribua beancoup. Gabriel composa quelques ouvrages pendant son séjour à Paris, entr'autres, la géographie arabe intitulée à

Beographi les langu ci fit veni deux aut GABRI de Month l'esprit. P Louis de comte de en 1515, & de son Les exerc rempliren des jeune du penite mysteres d respirent puisse les 1 en Poitou entroit da GAGUI confins de fucces , il voyerent à Mathurins net de do celui de g choisir par negociatio Ce favant 1 vans de son ges & les lu fon ordre de style. Si qu'il termi y fait entr n'a pas l'ai extravagan bles. Il ne le font pai delagréable celle qui lu gothiques : mun. III. 1 Gaguin ne

IV. Des ép

choses utile

dont l'éloqu

r les

vois

près

, de

itres

icles

fans

ressé

s les

om-

qui

leu-

edas

tre-

irle

Phi-

ie;

a à

pire

ces.

blia

ve,

fois

ecs,

iel.

m-

nal

stie

ent

ert

on,

ùil

OIL

ra-

12-

ale

12

n-

nt

C:

Resquaphin nubienfis. Ce favant fut professeur roval à Paris dans les langues syriaque & arabe. S'étant brouillé avec le Jay, celuigist venir de Rome Abraham Ecchellensis pour le remplacer. Ces deux auteurs écrivirent l'un contre l'autre avec emportement. GABRIELLE DE BOURBON, fille de Louis de Bourbon I, comte de Montpensier, se distingua des son enfance par les talens de l'esprit. Recherchée par plusieurs seigneurs, elle épousa en 1485 Louis de la Tremouille tué à la bataille de Pavie en 1525. Charles comte de Talmond qui perdit la vie à la bataille de Marignan en 1515, fut le fruit de leur union. Gabrielle privée de son époux & de son fils se consola de ses malheurs dans le sein de Dieu. Les exercices de piété & la composition de quelques ouvrages remplirent tout le temps de sa vie. On a d'elle, I. Instruccion des jeunes pucelles. II. Le temple du Saint-Esprit. III. Le voyage du pénitent. IV. Les contemplations de l'ame dévote sur les mysteres de l'incarnation & de la passion de J. C. Ces ouvrages sessirent l'onction, mais le style est trop suranné pour qu'on puffe les lire encore. Cette princesse mourut au château de Thouars in Poitou en 1516. Ses vassaux perdirent en elle une mere qui entroit dans leurs peines & qui soulageoit leurs besoins.

GAGUIN, (Robert) naquit à Colinnes, petit bourg dans les confins de l'Artois. Après avoir fait ses études à Provins avec sucès, il reçut l'habit de l'ordre de la Trinité. Ses supérieurs l'envoyerent à Paris, pour y achever ses études dans le couvent des Mathurins où son génie heureux le sit distinguer. Honoré du bonmt de docteur en droit, il parvint d'emploi en emploi jusqu'à telui de général de son ordre. Sa science & son mérite le firent choisir par les rois Charles VII & Louis XII pour l'employer en des negociations importantes, dont il s'acquitta avec applaudissement. Ce savant homme mourut à Paris en 1501, estimé & respecté des sauns de son temps. Quelques-uns lui firent hommage de leurs ouvra-& les lui dédierent. Gaguin fit renaître l'esprit des lettres dans on ordre; mais il ne lui donna pas de bons modeles de goût & destyle. Ses ouvrages sont, I. Une histoire de France en latin, Mil termina à l'an 1499. On l'a imprimée in-fol. & in-8°. L'auteur fait entrer plusieurs faits de l'histoire eccléssastique; mais il Na pas l'art de les choisir. Il a souillé son ouvrage par des fables euravagantes, par des faux miracles, par des prodiges incroyables. Il ne peut être utile que pour l'histoire des événemens, qui lesont passés de son temps; encore les rend-il d'une maniere delagréable. II. La chronique du fameux Turpin, ou du moins celle qui lui est attribuée, traduite en françois in-4°, en lettres sothiques : ouvrage rare & qui ne mérite guere d'être plus com-Mun. III. Un traité de l'immaculée conception, in-4°, Paris 1498. Gaguin ne choisit pas toujours bien ses raisons & ses autorités. Des épirres latines, in-4°: elles sont rares; on y trouve des thoses utiles pour les événemens de son temps. V. Des barangues ant l'éloquence est gothique. VI. Des poésses latines, sans images & sans élévation. VII. Un traité latin des malheurs de la cont divison humaine: malheurs qu'il n'est pas plus besoin de prouver, que de démontrer qu'il est jour, lorsque le soleil éclaire.

GAICHIE'S, (Jean) naquit à Condom & entra dans l'Oratoire en 1665, agé de 18 ans. Il professa ensuite les humanites & la philosophie avec beaucoup de succès dans plusieurs colleges de sa congrégation. En 1684, il fut fait supérieur à Avignon, & posséda la confiance de l'archevêque de cette ville, Hyacince Libelly, qui en mourant le nomma son exécuteur testamentaire, avec les cardinaux Aleieri & Carpegna. En 1685, il écrivit une très-belle lettre au pape Innocent XI, au nom des peres de l'Oratoire d'Avignon. pour demander au St. Siege la canonisation du venérable Cesar de Bus, instituteur de la congregation de la Doctrine chrétienne. Le pere Gaichies prêchoit des-lors avec succès, & ce fut par ce ta-Ient qu'il gagna l'amitie & l'estime de M. l'evêque de Soissons ( Brulard de Sillery ). La place de théologal de Soissons lui fut donnée en 1692, après qu'il eut pris le degré de docteur en théologie dans l'université de Bourges, entre les mains du pere du Carne, Vésuite, docteur de la même université, sans être obligé d'aller en cette ville. Mais dans la suite il se repentit de s'êrre gradue de rette maniere, désaprouvée par Ste. Beuve. Les fonctions de la théologale de Soissons ne l'empêcherent pas de prêcher encore plusieurs avents & carêmes en differentes villes de province & à Paris. Les désagrémens qu'il eut à Soissons lorsque M. Languet en eut été nommé évêque, l'obligerent de résigner son bénésice en 1723; & fon chapitre fut si sensible à sa démission, qu'il honora sa retraire de tous les privileges qu'on n'accorde qu'au premier mérite. Le pere Gaichies se retira à Paris dans la maison de St. Honoré où il vécut dans la même piété & avec la même édifi-cation qu'à Soissons jusqu'au 5 mai 1731, qu'il mourut âge de \$3 ans. Egalement homme de lettres & théologien, il fut membre de l'académie de Soissons, & il acquitta souvent cette compagnie du tribut volontaire, qu'elle payoit tous les ans à l'academie françoise par des discours dont plusieurs ont été imprimes. Nous avons de lui, I. Maximes sur le ministere de la chaire. II. Des discours académiques. Ces ouvrages ont été recueillis à Paris en 1739, in-12. Il y a peu de livres écrits avec plus de précision que les maximes sur la chaire. Il seroit difficile, dit l'abbé des Fonraines, de rassembler en moins de mots & avec autant de gout & de discernement, tout ce qui sert à bien connoître l'art de prêcher. L'auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importans sur cette matiere; & quoique distinguée par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat & ingénieux. On voit tout d'un coup qu'il n'a observé cette méthode que pour les rendre plus vifs & plus aises à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainfi fondu ses idees, & à les avoir exprimées avec un laconisme, dont l'énergie ne nuit point à la clarté. On peut dire Sans flatterie, qu'un ouvrage si bien digéré, & dont toutes les

arties tie itation 1 beautés de apes & at thereffe d nimées , fetrompoi l'auteur , fiifoit. Le en a onze tale. Les On y trou pureté de GAIGN & obtint 1 noître ; il f compagnie on premi les favans : ivangiles, ques comm on confult teurs. On 1 iv-fol. Cet fiecle, fe f bonne le chonneur. 1688 in-4.0 lure. Quelo pas été la p GALANI années en lly recueil latin, en illes fit im une partie Conciliation moignages e les laborie aux missior toire ecclé

Primee fép:

ne fit pas 1

endition.

la comi

ouver.

ratoire

& la

de sa

offeda

qui en

lettre

far de

ne. Le

ce ta-

oisons

don-

Carne,

ler en

ue de

de la

e & à

néfice

il ho-

1 pre-

on de

ge de

mem-

com-

l'aca-

is en

n que

Fon-

goût

irt de

s im-

. On

pour

mira-

ec un

t dire

es les

uties tiennent par un fil presque imperceptible, suppose la mémation la plus profonde, la parfaite connoissance des vraies heautes de l'éloquence, & l'attention la plus sérieuse aux prinines & aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la séheresse didactique; le style est toujours plein d'agrément & de soblesse. Un grand éloge de ses maximes, plusieurs fois réimnimées, c'est que dans une édition faite à Toulouse on les atribua, fur un bruit affez répandu, au pere Massillon; mais on errompoit, & le célebre orateur déclara qu'il n'en étoit point fauteur, en marquant en même temps toute l'estime qu'il en hisoit. Les discours du Gaichies sont dignes de ses maximes; il y ena onze qui roulent sur des matieres de littérature & de moale. Les sujets en sont bien choisis, & encore mieux exécutés. on y trouve de l'ordre, des raisons, de l'élégance & une grande pureté de langage.

GAIGNY, (Jean de) Gagneus, né à Paris, étudia en Sorbonne, kobint le bonnet de docteur. Son érudition le fit bientôt connoitre; il fut chancelier de l'université, & joua un rôle dans cette ompagnie. Le roi François I, instruit de son mérite, le nomma on premier aumonier. Ce docteur mourut en 1549, après avoir publié divers ouvrages. La plupart sont oubliés aujourd'hui; &c Its favans ne connoissent guere que ses commentaires latins sur les mangiles, sur les actes des apôtres & les épirres de St. Paul. Quelques commentateurs peuvent les consulter dans l'occasion, commo on consulte un vieux dictionnaire; mais ils trouvent peu de lectours. On les a insérés dans la biblia magna, à Paris 1643, 5 vol.

in-fol. Cet auteur écrit avec assez de précision.

GAITTE, (Charles) chanoine de Luçon dans le dix-septieme lecle, se fit estimer par ses connoissances théologiques. La Sorbonne le compte parmi les docteurs, qui lui ont fait le plus Chonneur. Nous avons de lui un traité de usura & fanore, à Paris 1688 in 4°, dans lequel il établit de fort bons principes sur l'ulue. Quelques théologiens l'ont trouvé trop févere, mais ce n'a Pasété la plus grande partie des casuistes, ni la plus estimable. GALANUS, (Clement) religieux Thearin, demeura plusieurs unées en Arménie, où il travailla à la propagation de la foily recueillit plusieurs actes écrits en arménien, qu'il traduisit en

hin, en y ajoutant quesques observations. De retour à Rome, les sit imprimer en 1650 en 2 vol. in-fol. Cette collection dont me partie est en arménien, & l'autre en latin, est intitulée: Conciliation de l'église arménienne avec l'église latine, sur les téwignages des peres & des docteurs arméniens. On ne peut que louer les laborieuses recherches de l'auteur ; son livre est nécessaire aux missionnaires qui vont dans le Levant. Il renferme aussi l'hislone ecclessastique & civile d'arménie. Cette histoire a été im-Pimée séparément en 1686, in-8°, à Cologne. Le pere Galamis he fit pas moins d'honneur à son ordre par sa piété que par son fludition.

T44 GAL

GALATIN, (Pierre) religieux de l'ordre de St. François, étôle un Juif Italien, qui embrassa le christianisme & l'état religieux, Son zele contre la religion qu'il avoit quitté, éclata dans ses discours & dans ses ouvrages. Nous avons de lui un traité de arcanis catholica veritatis, hoc est in omnia difficilia loca veteris testamenti. ex calmud aliisque hebraicis libris, conora obstinatam Judaorum perfidiam commentarius, à Francfort 1612, in-fol. Cet ouvrage, plus sieurs fois reimprimé , est presqu'entiérement copié du livre de Porchet intitule; Victoria adversus Judass. Porchet avoit lui-même pris son livre dans Raimond Marein ; mais il en fait hommage à cet auteur, au lieu que Galatin donne le sien comme étant de lui même. Ces différens écrivains firent voir plus de zele que de force ; tous les trois servirent moins leur cause que leur cause ne les servit elle-même. Comme Aristore étoit toujours mêlé dans les objections, c'étoit aussi sous son autorité qu'on se mettoità couvert. Cet arbitre étoit pourtant plus propre à perpétuer, qu'à finir les disputes, & si peu convenable à la nature de nos differends que je serai toujours surpris qu'on n'eut pas le courage de le recufer. C'est le sentiment de M. l'abbé de Houteville, sur Raimond Martin & sur Porchet, & nous avons cru devoir l'appliquer à Galatin, dont l'emportement étoit peu propre à faire des

I. GALENUS, (Jean) de Kayserwert en Allemagne, sut célebre de son temps; il florissoit vers l'an 1493. Nous avons de lui des sermons & plusieurs traités de morale & de doctrine, imprimés en 1510, 1513, 1515, 1518, à Strasbourg. Ces différens écrits sont peu connus aujourd'hui & ne méritent pas de l'être d'avantage.

II. GALENUS, (Marthieu) né à Westcapel, petite ville dans la Zélande, enseigna la théologie, avec beaucoup de réputation. Ses sermons ajouterent au nom qu'il s'étoit fait, & il devint prévôt de St. Amé de Douay, & chancelier de l'université de cette ville sondée depuis peu. Cette compagnie lui dût une partie de son lustre; elle trouva en lui un guide sage & un désenseur zété. Nous avons de cet écrivain des ouvrages, où il paroît rempli de l'écriture & des peres. Les principaux sont, l. De originibus monasticis, où l'on trouve des recherches. II. De misse facrificio. III. De faculi nostre choreis. IV. Commencarium de christiano & catholico sacredote. On trouve dans ce dernier ouvrage tout ce qui peut servir à somer un prêtre. Ce savant mourut en 1573.

GALINDON ou PRUDENCE, dit le Jeune, étoit espagnol, & vivoit dans le neuvieme siecle. Il pussa en France avec les autres Chrétiens d'Espagne, qui s'y retirerent pour se délivrer du joug des Musulmans. On ne sait rien de ses actions jusqu'au temps de son épiscopat. Il sut élevé sur le siege de Troyes un peu avant le milieu du neuvieme siecle. Il falloit qu'il est employé presque tout son temps jusqu'alors à l'étude de l'écriture & de la tradition. On le consultoit de sources parts dès le commencement de son épiscopat, & il passoit pour un des plus savans évêque de l'égille gallicane.

fallicane qu'il prei St. Augus cune occ rempli p ieçu cett efforts qu évêque e lui-même préchoit avoit un lentimen grace qui modoxe f ces des fa iun cone concile. C dence trou qui avoie que Prude: odieuses q meer , l'in l'entendre pour écou le précieus lur-tout d quoit la de malade, 10 en le prian cherent po convrit; & Après la m pa se trouv der à Ercan clivit quat tabliffoier grace & la pas moins tut voulti v nes; & to leu de sor diffion que R. Loup , al lint évêqu tons par un

épil-

Tome I.

fallicane. Il étoit fort attaché à la doctrine des saints peres, of prenoit pour guides dans ses décisions. Il avoit sur-tout pour St. Augustin une si grande estime, qu'il ne laissoit échapper auune occasion, sans témoigner le profond respect dont il étoit rempli pour ce faint docteur & pour sa doctrine. Il dit qu'elle a ton cette prérogative de ne pouvoir être renversée, quelques Monts que l'ennemi de la vérité fasse pour la détruire. Le saint fique entendoit les confessions des fideles, & il administroit même les sacremens d'extrême-onction & d'eucharistie. Il néchoit aussi très souvent, & sur-tout les fêtes solemnelles. Il wit une profonde humilité ; & c'étoit très-sincérement qu'il sappelloit toujours le plus méprisable des serviteurs de J. C. Ce Intiment venoit de la persuasion où il étoit de la nécessité d'une que qui prévienne la volonté. Pour défendre donc la foi ormodoxe sur cet article. St. Prudence composa un recueil de passaus des saints peres sur la grace & le libre-arbitre, & le présenta um coneile où il se trouva. On ne sait pas bien quel étoit ce oneile. On le fir examiner & on l'approuva. Néanmoins St. Pruune trouva des adversaires, même parmi les évêques. Plusieurs mi avoient peu étudié cette importante matiere, s'imaginoient me Prudence se trompoit. On lui attribuoit aussi des conséquences dieuses qu'il désavouoit. Le saint évêque souffrit, sans se décounger, l'injustice que lui faisoient ceux qui le censuroient sans Imtendre. Egalement ferme pour soutenir la vérité, & patient pur écouter les difficultés qu'on lui faisoit, il conserva toujours eprécieux dépôt de la foi sans perdre la charité. Son zele éclata fu-tout dans la réfutation qu'il fit du livre où Jean Scot attaquoit la doctrine de l'église sur la prédestination. Prudence étoit malade, lorsque Vénilon archevêque de Sens lui envoya cet écrit, mle priant de le réfuter. Néanmoins ses infirmités ne l'empêdetent point de l'examiner. Il frémit des impiétés qu'il y déouvit; & ranimant toutes ses forces, il le réfuta solidement. spies la mort d'Ercanrad, évêque de Paris, St. Prudence n'ayant pletrouver à l'ordination d'Enée, qui avoit été élu pour succétrà Ercanrad, il écrivit qu'il y consentoit pourvu qu'Enée sousunit quatre articles qu'il inséra dans sa lettre. Ces articles sabifficient la vraie doctrine de l'église sur la nécessité de la tote & la gratuité de la prédestination. St. Prudence n'avoit moins de zele pour la discipline que pour la doctrine. Il divoulu voir autant de chrétiens parfaits, qu'il voyoit d'homas; & tous les abus qu'il pouvoit réformer, eprouvoient le de son zele. Il eut occasion de l'exercer dans la com-Mon que Charles-le-Chanve lui donna, de réformer avec Leup, abbé de Ferrieres, tous les monasteres de France. Le înt évêque mourut le sixieme d'avril de l'an 861. Nous apprelus par une lettre du fameux Hinemar , que St. Prudence eft audes annales de nos Rois qui portent le titre d'annales de Bertin. Les traités de Prudence sur la grace se trouvent dan

étoie gieux. es dif. rcanis nenti,

corum , plu. re de même lage à int de

ue de caule dans toit à qu'à diffé-

ge de Raiiquer des

lebre ii des rimés font tage. ins la 1. Ses

ôtde fonftre ; vons re & l'on

nostri . On rmer

1,80 atres g des fon mitous

. On glife ane, le recueil des auteurs du onzieme siecle, qui ont écrits sur la prédession. Ce recueil important sut imprimé à Paris en 1650, en 2 vol. in 4°. Les annales de St. Bertin ainsi appellées à cause qu'elles surent trouvées dans l'abbaye de ce nom, se trouvent dans le recueil des auteurs de l'histoire de France. L'abbé Breyer,

chanoine de Troyes, a écrit la vie de St. Prudence.

GALLONIUS, ( Antoine ) naquit à Rome & fut un des premiers membres de la congregation de l'Oratoire fondée par St. Philippe de Neri. Son érudition fit beaucoup d'honneur à son ordre, mais il ne lui en fit pas moins par la purete de ses mœurs, par ses sentimens de religion & par son amour pour la vérité. Nous avons de lui différens ouvrages. Les principaux sont, 1. Un traité des mareyrum cruciaribus, imprimé à Rome en 1594, & ensuite à Paris en 1659, in-4°. L'objet de cet ouvrage est de donner une idée des différens supplices qu'on faisoit fouffrir aux martyrs, & des inftrumens dont on se servoit pour les tourmenter. On y trouve de grands détails sur ces excès. L'auzeur rassemble tout ce qui a rapport à sa matiere. Cet ouvrage, également instructif pour les savans & les Chrétiens, est fait avec ordre & avec discernement. Gallonius l'avoit d'abord composé en italien, mais il se traduisit ensuite en latin & le dédia au pape Clement VIII. II. La vie de St. Philippe de Néri à Rome in-4°. Cet ouvrage est plein de circonstances, que plusieurs personnes pourront trouver minutieuses. L'auteur ajoute foi tresfacilement aux miracles, & en adorte quelques-uns sans un examen trop réstéchi. III. Une histoire de vierges, qui est inftructive & édifiante. IV. Les vies de quelques mareyrs. Ce savant pere de l'Oratoire mourut en 1605. Il étoit fort lié avec le cardinal Baronius, son confrere, qui en faisoit beaucoup de cas.

GAMACHES, ( Philippe ) de la maison & société de Sorbonne, reçut le bonnet de docteur en 1598. Son érudition le fit pourvoir des la même année de la chaire de professeur royal en théologie positive, que venoit de fonder Henri IV. Ce fut lui qui approuva Je livre de la puissance ecclesiaftique & polirique du fameux docteur Richer; mais cet ouvrage ayant excité une tempête, le docteur Daval, ennemi de Richer, voulut le faire dépoter de son tyndicat, & tacha d'attirer Gamaches dans fon parti. On lui fir refigner l'abbaye de St. Julien de Tours pour lui imposer silence; & le Nonce pour achever de le gagner, promit de lui faire avoir ses bulles gratuitement. Ce docteur mourut le 21 juillet 1625, âgé de 57 ans. On a de lui des Commencaires sur la somme de St. Thomas, en 2 vol. in-fol. à Paris 1627. On y trouve de très bons materiaux pour une théologie, & les savans les consultent tres-Souvent. L'abbé Gamaches avoit beaucoup de science & de vertu, & Richer le regardoit comme le plus grand homme de son temps. La cabale des Jesuites & de Duval tâcha de lui fermer la bouche en lui procurant une abbaye, comme nous l'avons dit; mais elle ne put jamais lui faire abandonner la bonne doctrine. Il resista à toutes les attaques qu'on lui livra, pour lui arracher

une app profitere livrer les les émis pour fair meme av malade, tomber o dreffe, é mestique. lui faire dir publi jugeoit 1 rempli de Siege. Le deposeres GARA tes en 16 qu'il tém mis de so lecture. C une bonn te étoit f doit que etoit hors nora fa fc ges font, tels, conti taux boni rassus de la gion est d Voit l'être tenir l'ath luites le j n'est pas ils aient c Plutôt né p lique. Son tine de pro neux, une de gens d choses fur

aux Jestgit

de noire rel

tre l'arbeil

des ames de

nee ridicul

GAR

une approbation des maximes ultramontaines. Les factieux profiterent de la longue maladie, qui préceda sa mort, pour lui liver les plus violens assauts. Duvat avoit recommandé a un de ses émissaires nommé d'aunclere d'épier un moment favorable pour faire signer au moribond une déclaration que Duvat luimème avoit dressee. Manclere ne cessoit de crier aux oreilles du malade, que sa mémoire seroit en exécration, & qu'il alloit tomber dans les sammes éternelles. Enfin le plan qu'on lui avoit desse éternelles en la mere du malade & les domestiques seroient retirés, pour piendre la main du moribond & la faire signer sans témoins la prétendue déclaration. On la rendit publique après la mort de camaches. On lui fassoit dire qu'il imposit le sivre de Richer tres pernicieux à l'essife de Dieu, ciant mapit de propositions heretiques, schissaitques, injurieuses au Se. Siege. Le confesseur de Gamaches, ses parens, ses domestiques

déposerent contre la fourberie.

ur 12

650 ,

caufe

eyer .

pre-

eurs,

ont .

e en

ou-

pour

L'au-

fait

dédia

ome

per-

très-

inf-

e car-

cas.

nne,

rvoir

logie

couva

eteur

vndi-

igner

& le

, âgé

e St.

tres-

eriu,

mps.

bou-

dit ;

trine.

GARASSE, (François) né à Angoulême, entra chez les Jésui-us en 1601, à Pâge de 15 ans. Il se rendit célebre par le zele qu'il témoigna contre les esprits libertins, & contre les ennemis de son ordre. Il se déchaina principalement contre le poëte The phile & contre Pasquier. Il ne manquoit ni de génie, ni de lecture. Comme il avoit beaucoup de feu, l'imagination vive & une bonne poitrine, il passa pour un bon prédicateur. Ce Jésuite étoit fort propre à soutenir une cause, lorsqu'elle ne deman-doit que la force des poumons; mais s'il falloit des raisons, il etoit hors de sa sphere. S'étant voulu mêter d'écrire, il deshonora la lociété & se déshonora lui-même. Ses principaux ouyrases sont, I. La dostrine des beaux esprits de ce temps, ou pretendus tels, concenant plusieurs maximes pernicieuses à l'érat, à la religion. Gauxbonnes mœurs combatue & renverfee, par le pere François Garassus de la compagnie de Jesus, 1623, in-4°. Ce livre où la religon est défendue d'une maniere à la rendre ridicule, si elle pouwit l'être, parut aux gens sensés beaucoup plus propre à en retenir l'athéitme qu'à le detruire. Le prieur Ogier adressa aux Jélutes le jugement & la censure de cet ouvrage. Il leur dit, qu'il l'est pas possible, qu'etant les plus fores champions de la verire, ils aient choisi le pere Garasse pour la défendre; cet homme étant Pluot né pour être poète satyrique ou farceur que docteur Catholique. Son livre ne lui paroit qu'un cloaque d'impiere, une senune de profanacions, un ramas de bouffonneries & de conces faceueux, une sargre de malignité & de médisance contre beaucoup de gens de bien & de mérite. Après avoir dit plusieurs autres choses sur ce ton-là pour caractériser cet ouvrage, on demande aux Jéssites si ce sont-la les moyens de defendre la venerable verité denoire religion; se ce sont-là les vraies armes dont il faille combathe l'athéisme, ou si ce ne sont pas pluror les instrumens de la perce des ames & les inventions du pere des mensonges pour rendre la vé-Méridicule & méprisable davantage parmi ses malheureux suppors.

T 2

II. Somme des théologie des vérités capitales de la religion chrétienne. in-fol. 1625. Cet ouvrage trouva aussi des critiques. La plus forte est celle que publia l'abbé de St. Cyran sous ce titre: Somme des fautes & faussetes capitales contenues en la somme théologique du pere François Garaffe. Le censeur l'accuse de fausseté, d'ignorance, d'impiété, d'hérésie, de bouffonnerie. Cette censure devoit contenir quatre volumes, mais l'auteur se borna à deux. Le premier vol, rend compte des fautes que Garasse avoit commises en citant la fainte écriture, St. Augustin & St. Basile de Séléucie. Le second contient ses fautes dans les citations des autres peres & des auteurs profanes. Le troisieme devoit renfermer les fautes de théologie, de philosophie, de chronologie, de cosmographie, &c. Le quatrieme devoit contenir plusieurs berestes, erreurs, impietes, irréverences, bouffonneries, vanceries insupportables. L'auteur dédie l'ouvrage au cardinal de Richelieu; il y a un endroit singulier dans son épître dédicatoire, & d'autant plus singulier qu'il partoit d'un ennemi violent des Jesuites. L'abbe de St. Cyran dit qu'il honore la société de Jesus comme une des plus fortes compagnies de l'armée du fils de Dieu, & qui surpasse en courage aux occasions, & l'escadron invincible de la Macédoine & la bande inséparable des amoureux qui mouroient ensemble pour le bien public. Je ne crois pas, dit Bayle, qu'il soit facile de trouver une critique aussi fonte que celle là. On y rencontre une exacte & profonde érudition, un jugement solide, & une sagacité merveilleuse à découvrir les defauts d'un écrivain. C'est une des plus utiles lectures que l'on puisse faire, & sur-tout lorsqu'on a dessein de s'ériger en auteur à raisonnemens par autorité, par allusion, par comparaisons, &c. Le Jésuite Garasse, quoique le plus emporté des hommes, parce que son imagination animoit son zele, étoit d'ailleurs un homme très-vertueux. Il finit sa vie par une action héroique. Une affreuse contagion désolant Poitiers, il se dévoua au service des pestiferes & mourut au milieu d'eux à l'hôpital en 1631 à 46 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui, I. Un mauvais livre de controverse intitulé: le Rabelais reformé; il y parle satyriquement de plusieurs ministres & sur-tout de Pierre du Moulin, qu'il accuse d'être imitateur de Rabelais & un Rabelais ressusciré. Placcius a été trompé par le titre de ce livre, qu'il croit être une édition de Rabelais, purgée des obscenités dont cet auteur fourmille. II. Recherches des recherches de Pasquier , 1622: libelle infame qui souleva contre Garasse les fils de Pasquier; Ils justifierent la mémoire de leur pere par un livre imprimé en 1624 avec privilege du Roi. On trouve dans l'ouvrage de ces magistrats deux listes d'injures distribuées par les lettres de l'alphabet , & tirées des livres du Jésuite Garasse. Il y en a une multitude de si grossieres, qu'on ne conçoit pas comment un homme a pû les écrire sans être arrêté par la crainte de choquer ses lecteurs. Dans cet étrange dictionnaire d'injures, il J en a plusieurs qui sont moins grossieres, mais plus ridicules, &

qui paro de bel e raffe dit for par b melle, 1 tes de sot en adref feurs ani Adieu av Adieu h Adieu ca de l'égli mere. Ad fous d'aus ce grand versité , & trois page GARCI St. Domin entrepren de Sorbon avec un Charles - 2 au Mexiqu ladernier sous le jo me des b Espagnols la charité en faveur tellant, fe évêque ne intruisit , 1547 , fut GARCIA Supérieurs bord fon n par les dar idolâtres , confreres. larie. Il s mais on le bien; & p vafte empi tombre de 1665. Nous

les princip

de bonne

vité contr

GAR

ani paroissent incroyables, de la part d'un auteur qui se piquoit de bel esprit. En voici un échantillon. A ce mot sot, le P. Gareffe dit que ( Pasquier eft un fot par nature, fot par becquarre, fot par bemole, fot à la plus haute gamme, fot à double semelle, fot à double teinture, fot en cramoisi, fot en toutes fortes de sottifes.) Il finit son gros livre des recherches des recherches, en adressant la parole au célebre magistrat mort depuis pluseurs années. (Adieu maître Pasquier. Adieu plume 'sanglante. Adieu avocat sans conscience. Adieu Monophile sans cervelle. Adieu homme sans humanité. Adieu chrétien sans religion. Adieu capital ennemi du St. Siege de Rome. Adieu fils dénaturé de l'églife, qui publiez & augmentez les opprobres de votre mere. Adieu jusqu'à ces coups de tonnerre qui vous enseveliront sous d'autres montagnes que dans votre parnasse. Adieu jusqu'à æ grand parlement, auquel vous ne plaiderez plus pour l'unirestité, &c. ) C'en est assez de ces beaux adieux qui tiennent nois pages du livre du pere Garasse.

GARCE'S, (Julien) né en Arragon en 1460, prit l'habit de

ienne .

forte

omme

gique

igno-

e de-

x. Le

es en

eucie.

peres tes de

, &c.

dédie

ulier

l parqu'il

ignies

frons,

rable

crois

forte

ion,

ir les

l'on

nteur

ons, nes,

rs un

ique.

rvice

à 46

lui,

rme;

ierre

Rabe-

qu'il

622 :

quier.

rimé

e de

es de

en a it un

cho-

ily

5,80

& Dominique, qu'il honora par ses vertus. Ses études lui firent intreprendre le voyage de Paris, où il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. De retour dans sa patrie, il y professa la théologie mec un succès peu commun, qui lui mérita les bienfaits de Garles-Quint. Ce prince le nomma premier évêque de Tlascala Mexique. Ce pays conquis par les Espagnols étoit traité avec aderniere barbarie par ses vainqueurs. Les Indiens gémissoient sons le joug d'une servitude insupportable; on les traitoit comme des bêtes. Garces indigné de ces excès, écrivit contre les Espagnols une lettre au pape Paul III, où il deploie tout ce que la charité chrétienne, l'humanité & la justice peuvent inspirer th saveur des malheureux. Cette lettre, qui est un traité inté-Mant, se trouve dans l'histoire du Mexique de Padilla. Le St. trèque ne se borna pas a écrire en faveur des Indiens; il les indruisit, il les consola, il les secourut. Sa mort arrivée en 1547, fut celle d'un véritable serviteur de Dieu.

GARCIA, ( Jean ) Dominicain espagnol, sut choisi par ses meneurs pour porter la foi aux peuples infideles. Il exerça d'abord son ministere aux isles Philippines, & il ne sut rebuté ni Ar les dangers ni par les fatigues. Après avoir converti plusieurs Molatres, il passa à la Chine en 1638 avec quelques uns de ses onfteres. Les cérémonies chinoises lui parurent des actes d'idoune. Il s'éleva si fortement contr'elles qu'il fut chasse du pays; mais on le rappella huit mois après. Il y fit alors beaucoup de en; & pendant 30 ans qu'il enseigna le christianisme dans ce the empire, il eut la consolation d'augmenter beaucoup le combre des adorateurs de la croix. Ce St. religieux mourut en 665. Nous avons de lui quelques ouvrages en langue chinoife. les principaux sont, I. Un eraire sur l'oraison mentale, où il y de bonnes reflexions. II. Un carechisme. III. Il eut part à un

l'allé contre le culte de Confucius.

GARDINER, ( Etienne ) ne à St. Edmond, dans le comté de Suffolck en Angleterre, fit ses études dans l'université de Cambridge. Les langues, le droit, la théologie & les belles-lettres l'occuperent successivement. Ses connoissances dans tous ces genres lui mériterent la place de chancelier de l'université, & ensuite l'évêché de Winchester. Il sut envoyé à Rome par Henri VIII. pour solliciter la dissolution de son mariage. Ses soins ayant été inutiles il souscrivit à la sentence du divorce prononcée par Crammer & il le défendit par un traité latin de la vraie & de la fausse obeissance. En aprouvant la conduite de Fenri VIII, il ne s'opposa pas moins fortement à la réformation : ce qui le fit depofer & emprisonner sous le regne d'Edouard VI. La reine Marie le retablit en 1553, & il eut beaucoup de crédit aupres de cette princesse. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort en 1555, après s'être fait estimer par son zele & ses vertus. Nous avons de lui plusieurs traités de controverse contre les Luthériens & les Calvinistes. Il a défendu principalement contr'eux la Messe & l'Euchariffie. Plusieurs citations, quelques raironnemens soibles & d'autres très-pressans; tel est le caractere de ses ouvrages.

GARET, (Dom Jean) né au Havre dan le diocese de Rouen, entra dans la congrégation des Bénédictins de St. Maur. Son favoir l'y annonça bientôt comme un des meilleurs sujets de cet ordre. Il mourut en 1694, dans l'abbaye de Jumiege, auss'ichte les confreres par sa modestie & sa douceur qu'utile au purblic par une excellente édition de Cossidare. Dom Carea la publia à Rouen en 1679, en 2 vol. in sol. Cette édition, une des meilleures qui soient sorties des bibliotheques des Bénédictins de St. Maur, est ornée d'une dissertain curiense sur la profession monassique de cet homme-célebre. On y trouve aussi des presa

ces intéressantes.

1. GARNIER, ( Jean ) Jésuite de Paris, naquit en 1612, & se diftingua de bonne heure par fon gout pour les recherches savanses. Il professa successivement les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie, & se fit beaucoup d'honneur dans ces différens emplois. Ses supérieurs le députerent à Rome pour les affaires de leur société; mais il mourut en y allant en 1681, à 70 ans, à Bologne. A l'érudition la plus profonde, le pere Garmier ajouta les vertus qui font le religieux & le chrétien. Nous avons de lui , I. Une édition de Marius Mercator, qu'il publia en 1673, in-fol. Le mérite de cette édition confiste en distertations très-sayantes, où plusieurs points relatifs aux matieres ecclesiastiques sont discutés avec beaucoup d'exactitude, & en se marques qui sont dignes des dissertations. II. Une édition du breviarium de Liberat, diacre de Carthage, qu'il publia à Paris in-8° en 1675 Ce breviarium est une histoire abrégée des Nestoriens & des Eutichéens, qui peut être fort utile, fur-tout avec les notes du pere dar nier. III. Une autre édition d'un petit traité de Julien d'Édane fameux pelagien contre lequel St. Augustin a écrit. IV. Il a publié le ournal de heaucoup f ifes romai II. GAR du Mans, 1689. La 1 reules, qu qui peuven langue gre ellerent ( de St. Bafi 1721 , mais ent de fin heurs égare ur les mei lauteur y a l'auteur n mades dan ferme des tout yest mourut en natere , le la politesse on éruditi unt Maran nille noble avoit beauc ins; mais chaire, & le confacra de la juris bies avocat infiques. I Plaida cont on fait ave la chaleur de cachet , enterré fur toyoit en jeux sur se nœurs pure

imens de

Mincipaux f

lomains, en

fue des Jesu

ité de

Cam-

ettres

gen-

VIII

t été

par

de la

il ne it dé-

Marie

e cet-

5555

vons

ns &

Te &

ibles

es.

uen,

Son

e cet

cher

pu-

ublia

le St.

Mion

refa-

& fe

van-

e, la

dans

pour

681

Gar-

Nous

ublia

iffer-

ieres

bre-

so en

Euti

Gare

re ta-

lie le

minal des Papes , ouvrage latin qui , quoiqu'inexact , pent heaucoup servir à éclaireir divers points de l'histoire des Ponles romains. V. Un supplement aux œuvres de Treodorer, in-fol. II. GARNIER, ( Dom Jalien ) né à Converai dans le diocese mans, se fit Bénédictin dans la congrégation de St. Maur en 1689. La nature lui avoit accordé les dispositions les plus heumes, que l'art perfectionna. Il cultiva toutes les sciences mi peuvent orner l'esprit ; mais il s'attacha principalement à la ingue grecque, qu'il posseda parfaitement. Ses supérieurs l'ap-gletent (en 1699) à Paris où il entreprit une nouvelle édition e St. Basile le Grand. Il en avoit déjà donné 2 vol. in-fol. en mi, mais les infirmités causées par son application l'empêcheunt de finir cette entreprise. Cette édition est précieuse à pluiums égards, soit par rapport au texte que l'auteur a corrigé in les meilleurs manuscrits, soit par rapport à la version que futeur y a jointe, soit enfin pour l'exécution typographique. l'auteur ne je borna pas à comparer des manuscrits puisés dans la bibliotheques de sa congrégation ; il fit les recherches les plus mees dans les autres bibliotheques de Paris. La préface de cetteollection mérite de fixer l'attention du lecteur ; elle rentime des choses importantes ; elle éclarcit des difficultés, & out y est traité avec sagacité & avec exactitude. Dom Garnier mourut en 1725, âgé d'environ 50 ans. La douceur de son caudere, les agrémens de son esprit, la pureté de ses mœurs, spolitesse de ses manieres honorent sa memoire autant que in érudition. L'édition de St. Basile fut achevée par dom Pruun Maran, qui en publia le troisseme vol. en 1730.

GASTAUD, (François) naquit à Aix en Provence d'une fa-tille noble. Le congrégation de l'Oratoire, pour laquelle il wit beaucoup de goût, le reçut dans son sein à l'âge de 14 is; mais il la quitta un an après. Il avoit du talent pour la daire, & il alla l'exercer à Paris. De retour dans sa patrie, il konfacra au barreau & donna toute son application à l'étude la jurisprudence. On le compta bientôt parmi les plus célehes avocats d'Aix. Il se fignala sur tout dans les causes ecclé-Miques. Les Jésuites ont eu peu d'ennemis aussi acharnés; il Paida contr'eux en 1717, dans une cause qu'ils perdirent, & a sait avec quelle ardeur il poursuivit le fameux pere Girard. la chaleur qu'il montra en cette occasion, lui valut une lettre e cachet, qui l'exila à Viviers. Il y mourut en 1732, & fut merre sur le grand chemin par l'ordre de l'évêque, qui ne voit en lui que le janséniste opiniacre, & qui fermoit les fux sur ses autres qualités. C'étoit un homme édifiant, de mours pures, plein d'amour pour les pauvres & de grands senmens de religion. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les lincipaux sont, 1. Un recueil d'homelies sur l'epitre de St. Paul aux lmains, en 2 vol. in-12, ouvrage solide & instructif. II. La policile des Jesuires démasquée; c'est un livre dans lequel on remarque un ton d'aigreur; le ftyle est allumé par le zele, mais quel. que ardent que puisse être ce zele, il n'aura jamais son effet sur les esprits doux & sur les ames sensibles, s'il n'est modéré par la charité. III. Les illusions ; les erreurs de l'évêque de Marseil. le, contre lequel il publia aussi des reflexions critiques sur sonmandement sur la grace. L'auteur dans ces différentes brochures s'attache aux plus petites expressions, pour en tirer un sens condamnable ; & il exprime toutes ces critiques d'une maniere forte & vive.

GASTINAU, (Nicolas) né a Paris en 1621, embrassa l'état ecclesiastique, & fut élevé au sacerdoce. Il avoit à peine 24 ans. lorsqu'il fut pourvu de la cure d'Anet, dans laquelle il travailla fort utilement pendant 20 années. L'ayant abandonnée pour se fixer à Paris , il eut l'amitie & l'estime des MM. Arnauld , Nicole & Launoi. Ce dernier tenoit chez lui des conférences sur la théologie, l'écriture sainte, l'histoire ecclessastique & les Sts. peres. Gastinau y assista & y fit paroître son érudition. Il mourut en 1695 à 77 ans. Ce favant avoit tout ce qu'il faut à un bon prêtre, la piété, le zele, l'amour de l'étude & de la retraite. Nous avons de lui 18 lereres de controverse, dans lesquelles il établit avec beaucoup de solidité les dogmes contestés par les Calvinistes. Ces lettres forment 3 vol. dont une conversation avec un protestant fut l'occasion. Dans les premieres l'auteur s'attache à réfuter le ministre Ctaude, qui avoit écrit contre le livre des préjugés légitimes de Nicole, & dans les autres il prouve la vérité de la présence réelle. L'examen qu'il fait de ce dogme, n'est point du tout avantageux aux Calvinistes, dont il renverse les principes de fond en comble. On voit dans cet ouvrage un digne ami des Nicole & des Arnauld.

GAVANTUS, ( Barthelemi ) né à Milan, passe pour un des plus célebres rubriquistes du dix-septieme siecle. Etant entré chez les religieux Barnabites, il y professa avec distinction & en deviat général. Son érudition se tourna principalement vers les cérémonies de l'église, sur lesquelles il publia des écrits qui lui firent un nom. Nous avons de lui, I. Un commentaire sur les rub iques du missel & du bréviaire romain, dont la meilleure édition est celle qui a pour titre : Gavanti thesaurus sacrorum rituum , seu commentar. in rubricas missalis & breviarii romani, cum novis observation. & additionib. Merati in-4°. 5 vol. cum fig. 1736, 1740, Taurini. Cet ouvrage prouve que l'auteur avoit approfondi cette matiere; mais il avoit plus été guidé dans ses recherches par la spiritualité que par la saine critique. Il est plein d'idées mylliques & peu naturelles ; il prend presque toujours le manvais parti en décidant. Il adopte mille explications arbitraires, moins fondées sur les faits que sur les rêveries des rubriquistes. Il apporte souvent des raisons qui contredisent celles dont il s'est dejà servi. Les observations de Merari rendent son ouvrage plus precieux, & forment un cours complet des rits ecclésaftiques. Cette édition à été réimprimée à Venise en 1740, en 2 vol. infelII. Man instructi celebran lité, & pas mo. fieu du GAUI

noître d mort de absent. évêque. province cant d'ex & quoig évêque. Honorius nir le ré vit à St. pour la d de St. Ga avons de noncés a les écrivi qui avoit de l'imp exerçoit f démon e: explique ducation & prouve reellemer conferver la vie spi Gaudence : fit le jour feul qui n & au mên où il avoi autres fai de Breffe encore da St. August St. Gauden dinal Qui ce favant mones cum GAUDE Palla sa vi

Tome

quela

effet

arfeil-

nman-

s'attaamna-

vive.

l'état

vailla

our se Nicole ur la

s Sts.

ourut bon

traite.

l éta-

Calvi-

ec un

ache à

e des

la vé-

me,

verse

ge un

s plus

z les

evint

remo-

nt un

ies du

celle

com-

objer-

1740,

cette

par la

nylti-

Livais

noins

ppor-

dejà

pre-

Cette

n. Manuale episcoporum , in-4° , à Paris 1647 : ouvrage solide & infructif. III. Praxis visicacionis épiscopalis, & synodi diacesana elebrande, in-4º 1639, Paristis. Ce livre peut aussi avoir son uti-lité, & on l'a consulté plus d'une sois. Gavantus ne se distingua pas moins par sa piété que par sa science. Il mourut vers le miheudu dix-septieme siecle consulteur de la congrégation des rits. GAUDENCE, (Saint) évêque de Bresse en Italie, se fit connoure de bonne heure par ses vertus & par sa science. Après la mort de Sr. Philastre, il fut élu évêque de Bresse quoiqu'il fut absent. Le peuple s'engagea par serment à ne point avoir d'autre évêque. C'est ce qui obligea St. Ambroise & les évêques de la province, à lui écrire, pour lui ordonner de revenir, le mena-ant d'excommunication s'il n'obéissoit. Il revint donc d'Orient; & quoiqu'il alléguat sa jeunesse & son incapacité, il fut ordonné eveque. On croit qu'il fut un des trois évêques que l'Empereur Honorius & le concile d'Occident députerent à Arcade, pour obtenir le rétablissement de St. Chrysostome. Cet illustre persécuté écrivit à St. Gaudence pour le remercier des travaux qu'il avoit essuyés pour la défense de sa cause. Nous ignorons le temps de la mort de St. Gaudence; mais il paroît qu'il vivoit encore l'an 410. Nous avons de lui dix-sept sermons, dont les dix premiers furent prononcés aux nouveaux baptisés pendant la semaine de Pâques. Il les écrivit ensuite à la priere de Benevole, ce généreux officier qui avoit refusé de dresser un édit en faveur des Ariens du temps de l'impératrice Justine. Il fait voir que la tyrannie que Pharaon. exerçoit sur les Israélites, étoit une figure de l'empire que le demon exerce sur ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême. II explique les cérémonies que les anciens observoient dans la manducation de la Pâque. Gaudence s'étend beaucoup sur l'eucharistie, & prouve par l'autorité des divines écritures, qu'elle contient tellement le corps & le sang de J. C. Il exhorte les Néophites à conserver l'innocence de leur baptême, à nourrir & à entretenix la vie spirituelle de la grace. Outre les dix-sept sermons de St. Gundence, nous avons de lui deux lettres, & un discours qu'il ste jour de l'anniversaire de la mort de St. Philastre. C'est le feul qui nous reste de quatorze qu'il avoit faits sur le même sujet kaumême jour. Il avoit fait bâtir une nouvelle Eglise à Bresse, oil avoit mis des reliques des quarante martyrs & de plusieurs autres saints. St. Philestre prédécesseur de St. Gaudence sur le siege de Breffe, avoit composé un livre des hérésies, que nous avons entore dans la bibliotheque des peres. Cet ouvrage est défectueux. St. Augustin avoit connu St. Philastre à Milan. Les ouvrages de St. Gaudence ont été recueillis à Bresse en 1738, in-fol. par le cardinal Quirini avec ceux de St. Philastre. Cette édition est digne de es sant cardinal. Voyez aussi : S. Gaudeneii Brixia episcopi serbines cum Rumperti & Adelmanni opusculis. Aug. Vind. 1757, in-4°. GAUDRON, (Evienne) clerc tonsuré, ne à Paris en 1672, Ma sa vie dans la retraite & dans la pratique des bonnes œu-

vres. Il mourut en 1732, dans sa soixantieme année, n'avant jamais voulu entrer dans les ordres, dont son humilité lui faisoit penser qu'il étoit indigne. Nous avons de lui des instructions sur les mysteres, en 6 vol. in 12, qui avoient été précédées de deux autres volumes sur la maniere de passer tout le temps de l'année : tout y est puisé dans l'écriture & la tradition ; & cet ouvrage est

très-piopre à entretenir la piété.

GAULT, (Jean-Battifte) étoit né à Tours, vers la fin du seizieme siecle. Ses parens le firent étudier avec son frere ainé nomme Euffache shez les Jesuites de Lyon, & ensuite à la Fleche, où ses talens se perfectionnerent. Etant alle à Rome il y sontint avec éclat des theses de théologie. Après dix huit mois de sejour dans cette ville, les deux freres revinrent à Tours, & résolurent d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire que le cardinal de Berulle avoit depuis peu établie à Paris. L'aîné devint supérieur de la maison de l'Oratoire de Troyes, & Jean Baprifte de celle de Langres. Ces deux freres furent ensuite envoyés en Espagne poury établir de nouvelles maisons de l'Oratoire. Au retour de cette commission, Jean-Bapriste fit un nouvel étabissiement de l'Oratoire à Dijon , & quelque temps après un autre en Flandre. Le cardinal de Berulle l'envoya ensuite à Montauban, pour travailler à la conversion des heretiques, suivant l'intention du roi Louis XIII, qui avoit fouhaite cette mission Le zele & la douceur de Jean-Bapisste Gault, joints à la force de ses discours, produisirent un heureux changement dans l'esprit des Calvinistes. Ils disoient publiquement, que si tous les Catholiques eussent ressembles à ce faint missionnaire, ils n'auroient jamais hesité à se faire catholiquesromains. Delà il alla au Mans, où il contribua beaucoup à la réforme de l'abbaye de St. Julien du Pré. Peu de temps après l'atchevêque de Bordeaux le demanda pour être juge de la primatie, & lui donna la cure de Ste. Eulalie à Bordeaux, afin de l'attacher auprès de lui. Son frere étoit alors supérieur du seminaire de cette même ville, où il reçut un brevet du Roi, qui l'avoit nomme à l'évêché de Marseille; mais il mourut en 1639 avant que de recevoir ses bulles. Jean-Baptiste fut nommé à la place de son frere , & fut sacré à Paris dans l'église de St. Magloire. Il se rendit aussi tôt à Marseille, où son zele pour la réforme de son diocese, pour le soulagement des pauvres, pour le rachat des captifs, pour la conversion des galeriens le rendit cher & respectable. Mais ce peuple ne posseda pas long temps ce faint pasteur; car il mourut le 25 mai 1643, âgé de 48 ans. Nous avons de ce prélat quelques mandemens. Eufrache Gau't, son frere, eft auteur de pluseurs ouvrages manuscrits. Ils confistent en ouvrages de piete & en écrits polémiques. On y trouve entr'autres un petit traité, pour prouver combien il est dangereux, que tous les colleges tombent peu-à-peu entre les mains des Jésuites. Ce danget n'est plus à craindre en France. Le pere Senault de l'Oratoire à écrit la vie du pieux évêque de Marseille.

I. GA Après la prieur de ne sont ce titre : conciles , de Poitie rinthes o Aristote lastique ! bat par 1 II. GA d'Evreux de bonne en provin en Sorbo l'empêch il prit le il confac mes & de tes par fc fon ayan fut contr celui de Que nel, pretre , le le conseil de perdre alors aup voir en je ion de c moyen qu de Montp conseque livres, far en 1738 , Il alloit p le qui lui voyages q à 71 ans. coup du c l'abbé Ga avoit écri si c'en est nocence

amour ter

l'ardeur p en lui le

1. GAUTIER de St. Victor, florissoit dans le douzieme siecle. Après la mort de Hugues de St. Victor, arrivée en 1178, il fut élu vieur de cette abbaye. Il composa plusieurs ouvrages, mais qui ne sont pas imprimés. Il y a entr'autres quatre livres qui portent ce titre : Contre les heresies manifestes & condamnées, même dans les maciles, que souriennent les sophistes Abailard, Lombard, Pierre de Poiriers & Gilbert de la Porrée. Il les nomme les qua re labyninthes de la France , & dit qu'ils se sont égares en suivant Ariffore dans sa dialectique, & en traitant avec la légereté scholastique les mysteres de la Trinité & de l'incarnation. Il les combat par l'autorité de l'écriture & des peres.

vant.

ilois

s sur

deux

iée:

e est

fei-

om-

, où

tint

jour olu-

linal

rieur le de

yuu om-

ire à al de

veravoit

priste

reux

que-

faint

ques-

à la

l'ar-

atie,

cher

e de

10m-

ue de

fon

ren-

dio-

cap-

ectae

eur i

de ce

uteus

s de

petis

col-

anger

pire a

II. GAUTIER, (Jean Barrifte) né à Louviers dans le diocese d'Evreux en 1685, d'une famille honnête & pieuse ; se destina de bonne heure au sacerdoce. Ses premieres études furent faites en province; il les acheva à Paris, & fit son cours de théologie en Sorbonne; mais les signatures qu'on exige dans cette école l'empêcherent de prendre des degrés. Il entra à St. Magloire; où il prit le goût des études ecclésiaftiques. De retour dans sa patrie, il confacta ses talens à l'instruction de ses freres. Il fit des catéchismes & des conferences: fonctions qui lui furent bientôt interdites par son évêque La bulle unigent us fut un nouvel obstacle à son avancement. Avant fait échater son opposition à ce décret , il fut contraint de quitter le diocese d'Evreux & de se retirer dans celui de Boulogne. M. de Langle, protecteur des parrellans de Quesnel, en étoit évêque. Il le reçut à bras ouverts, l'ordonna pietre, le fit son promoteur, & ensuite son vicaire général. Il fut le conseil , l'ami & l'écrivain de cet évêque , qu'il eut le malheur de perdre en 1724. M. de Chere, évêque de Montpellier, l'appella alors auprès de lui, & lui donna sa confiance; mais pour pouvoir en jouir plus paisiblement, il n'eut d'autre titre dans la maison de ce prélat que celui de bibliothéquaire. Ce fut par ce moyen qu'il évita une lettre de cachet. Les adversaires de l'évêque de Montpellier ne le regarderent, que comme un homme sans consequence, qui n'étoit occupé qu'à ranger & à époudrer des livres, sans être capable d'autre chose. M. de Colbert étant mort en 1738, l'abbé Gaucier revint à Paris où il vécut dans la retraite. l'alloit passer quelques mois tous les ans dans le sein de sa famille qui lui étoit tendrement attachée. Ce fut au retour d'un de ces Noyages qu'il mourut à Gaillon, où sa chaise avoit versé, en 1755 à 71 ans. Quelques Jésuites fanatiques attribuerent sa mort à un coup du ciel, qui châtioit un de leurs ennemis. Il est vrai que labbé Gaurier, les voyant du même œil dont ils le voyoient, avoit écrit contr'eux avec beaucoup de chaleur; mais ce crime, se'en est un, étoit racheté par plusieurs vertus. Une grande innocence de mœurs, un attrait naturel pour la simpliciré, un amour tendre pour les pauvres, un extérieur modeste & grave, l'ardeur pour l'étude, l'application au travail, tout annonçoit ch lui le chrétien & le savant. Cet auteur a publié un grand

nombre d'ouvrages, dont la plupart sont polémiques. Les principaux font, I. Memoires où l'on derruit les plaintes portées contre le vouvernement de M. l'évêque de Boulogne dans son diocese, 1723, in-4°. II. Mémoire pour servir d'éclaircissement à la lettre du pere Pacifique de Calais, Capucin, 1724, in-82. III. Relation de ce qui s'est passe durant la maladie & à la mort de M. de Langle, évêque de Boulogne, 1724.in-4°. IV. La préface qui est à la tête des œuvres de M. Colbert. 1739, in-4°. V. Lettre à M. Berger de Charancy, eveque de Montpellier, 1740, in-4°. Elle est connue sous le nom de verges à Héliodore. C'est un des écrits les plus forts, qui aient été publiés contre ce Prélat. VI. Mémoire apologétique & défense des cures beneficiers & autres prêtres du diocese de Montpellier, 1742, in 49 : ouvrage favant. VII. Les Jesuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie dans la Chine, 1743, in-12. Cet ouvrage fit de la peine aux Tésuites, contre lesquels on intentoit les mêmes accusations de toute part. VIII. Le poëme de Pope, intitulé: Essai sur l'homme convaincu d'impiété, 1746, in-12. L'auteur trouve le poison de l'irréligion dans ce poëme & il y est réellement, quoiqu'en aient dit quelques critiques. IX. Cinq lettres apologétiques pour les Carmelites du fauxbourg St. Jacques à Paris contre dom la Tafte, evêque de Bethleem, 1748, in-12. X. Réfutation d'un libelle intitule: La voix du fage & du peuple, in-4º, 1750. La brochure que l'abbé Gautier réfutoit étoit plutôt impie que satyrique; mais l'auteur l'appelloit un libelle, parce qu'on y trouvoit ce passage: "Ce , qu'on appelle un Janseniste est réellement un fou, un mauvais citoyen & un rebelle. Il est fou parce qu'il prend pour des ve-, rités démontrées des idées particulieres ; il est mauvais citoyen , parce qu'il trouble l'ordre de l'état ; il est rebelle parce qu'il , désobéit. " Ce morceau étoit très-dur, & il y avoit d'autres passages dans cette brochure qui ne l'étoient pas moins. XI. Vie de M. Soanen, evêque de Senez, 1750, in-4° & in-12. XII. Les lettres persanes convaincues d'impiété, 1751, in-12. XIII. Lettres à . M. l'évêque d'Angers , au sujet du prétendu extrait du catéchisme de Montpellier, 1752, in-12. L'auteur venge ce catéchisme des erreurs, que les ennemis des bons livres ont voulu y trouver. XIV. Lettre à M. l'archeveque de Sens, 1752, in-12; elle fut affez répandue dans le temps qu'elle parut. XV. Lettre d'un Théologien aux Evêques, qui ont écrit au Roi pour se plaindre de l'arrête du parlement de Paris, du 5 mai 1752, in-89. Cette lettre eut aussi du cours, du moins dans le parti pour lequel elle étoit faite. XVI. Lettre aux évêques qui ont écrit au Roi pour lui demander la cassation de l'arrêt du parlement de Paris, du 18 avril 1752, in-12. XVII. Quelques autres écrits sur la même matiere, parmi lesquels il faut distinguer son histoire abrégée du parlement de Paris durant les troubles au commencement du regne de Louis XIV, 1754, in 12. Cet ouvrage est assez superficiel. On peut le regarder comme un tableau de ces temps orageux; mais l'auteur favorise beaucoup le parlement. Au reste nous ne parlons de tous ces écris

dans ce les firen des peres en 1756 veloppe Dieu , & Le style me fon c gie; il ] dant il 1 mémoire fur des c les piece dit derni I. GEI reputatio hymnes à pour le f C'est pou facramen; l'année, mentaire allons en premier d fice des S chés à ce cement, peuple. I commend vigile. At des super la Messe tens pour la pénite marquée "l'entrée " pour lu me il y a samedi d quatre-te: On disoit ordinatio: On y voit

diacre, à il n'est p

livre des

rapportée

Pour les n

dans ce dictionnaire, que parce que nos querelles ecclesiaftiques les firent naître. XVIII. Lettres théologiques contre le softeme impie des peres Berruyer & Hardouin. Ce livre ne parut qu'après sa mort en 1756, en 3 vol. in-12, & fut bien accueilli. L'auteur v déreloppe assez bien les erreurs cachées dans l'histoire du peuple de nien, & il releve avec force les indécences de ce pieux roman. Le style des differentes productions de l'abbé Gautier étoit comme son caractere, grave & solide. Il avoit approfondi la théologie; il possedoit l'écriture-sainte; il avoit lu les peres. Cependant il sera difficile que ses ouvrages vivent long-temps dans la mémoire des hommes. La raison en est, qu'ils ne roulent que sur des querelles particulieres & sur des procès dont on oublic les pieces, même avant qu'ils ne soient terminés, comme l'a

dit dernierement un auteur.

orin-

-40

fique

passé

ene,

bert.

itpel-

dore.

re ce

ciers

rage 'ido-

aux

s de

mme n de

ient Car-

évêtitu-

l'ab-

teur

, Ce

vais

vé-

oyen

qu'il

itres

. Vie

Les

res à

isme

des

iver.

affez

gien

édu

ausli

aire.

nder

7520

lef-

Paris

754 >

OIII-

eau-

crits

I. GELASE I , Pape après Felix II, mourut en 496 avec la téputation d'un Pontife aussi vertueux qu'éclairé. Il composa des hymnes à l'imitation de St. Ambroise, des préfaces & des oraisons pour le saint sacrifice, & pour l'admininistration des sacremens. C'est pourquoi on lui attribue avec assez de fondement un ancien soramentaire de l'église de Rome, qui contient les Messes de toute l'année, & les formules de tous les sacremens. Comme ce sacramentaire est important pour connoître l'ancienne discipline, nous allons en donner un extrait. Il est divisé en trois livres, dont le memier contient principalement l'office du temps; le second l'office des Saints; & le troisséme les offices qui ne sont point attathes à certains jours. Chaque Messe a deux collectes au commencement, une secrete, une post-communion, & une oraison sur le peuple. La plupart ont des préfaces propres. Le premier livre commence à Noël & marque les trois Messes outre celle de la vigile. Au premier de janvier, il y a des oraisons pour détourner des superstitions païennes qui se pratiquoient en ce jour-là. Après la Messe de la sexagesime, sont plusieurs oraisons sur les pénitens pour marquer qu'on les préparoit dès-lors à l'imposition de la penitence publique, en suivant cette ordonnance qui y est marquée: ,, Vous recevrez le pénitent le mercredi matin à "l'entrée du carême; vous le couvrirez d'un cilice, vous prierez "pour lui, & l'enfermerez jusqu'au jeudi-faint." Pendant le carême il y a des Messes pour tous les jours, excepté les jeudis. Au lamedi de la premiere semaine, sont marquées les prieres des quatre-temps pour le premier mois qui étoit alors celui de mars. On disoit ce jour-là douze leçons à la Messe, & on faisoit les ordinations; c'est pourquoi le sacramentaire en traite en ce lieu. On y voit les prieres de l'ordination du prêtre, & de celle du dacre, à peu-près telles qu'on les fait encore à present; mais I n'est point dit qu'on leur donnat des habits particuliers, le Tre des évangiles ou le calice. La confécration des mains est lapportée dans un autre endroit, & l'on y trouve les bénédictions Pour les moindres ordres. A l'ordination de l'évêque, deux évê-

ques lui tiendront sur la tête le livre des évangiles, un d'en prononcera la bénédiction, tous les autres évêques presens lui imposeront les mains. Tous les prêtres prétens feront de même à l'ordination du prêtre; mais à l'ordination du diacre, l'évêque seul lui met la main sur la tête, parce qu'il est consacré pour le ministere & non pour le sacerdoce. Le sous diacre ne reçoit point l'imposition des mains, mais l'évêque lui donne la patene & le calice vuides, & l'archidiacre la bure te avec l'eau & l'effuyemain. L'acolyte reçoit de l'archidiacre le chandelier avec le cierge, & le reste comme il se pratique aujourd'hui. Le troisseme dimanche de carême on parle des scrutins, ou de l'examen des catéchumenes choisis pour être baptifes à Pâques. Ceux qui étoient choisis avoient le nom d'élus. On les rangeoit à l'église, les garçons à droite & les filles à gauche, & on faisoit sur eux les oraisons & les exorcismes. Le second serutin étoit marque au quatrieme dimanche , & un autre au cinquieme. Il n'y est point parlé de dimanche de la passion. Après cette semaine on rapporte de suite tout ce qui regarde la préparation & l'instruction des catechumenes. On récitoit le symbole de Nicee, & ce qui marque l'antiquité de ce sacramentaire, cest qu'il y est dit seulement que le Saint-Esprit procede du Pere. On l'expliquoit, de même que l'évangile & l'oraison dominicale. Le dimanche des Rameaux est aussi nommé de la Passion. Au jeudi-Saint sont marquées les deux grandes céremonies, la réconciliation des penitens & la confectation des saintes huiles. On y voit ensuite la maniere de réconcilier un penitent à la mort. La bened aion des saintes huiles étoit telle à peu-près qu'elle est encore, excepte la salutation & les génussexions. Le jeudi-saint il y avoit deux Mesies, l'une le matin, l'autre le soir. Pour le vendredi saint font marquées les mêmes oraisons que nous disons, l'adoration de la croix, la communion générale de l'eucharistie réservée le jour précedent. Le samedi-saint au matin les catéchumenes élus venoient rendre compte du symbole. L'évêque ou le prêtre failoit fur eux le dernier exorcisme; ensuite il leur touchoit de sa saliwe le nez & les oreilles, en disant Ephphera & le reste; il leur faifoit l'onction de l'huile des catéchumenes , leur faisoit faire les renonciations, disoit sur eux le symbole; & après les avoit fait prier , le diacre les renvoyoit jusqu'à l'heure du bapteme. A une heure & demie après-midi , l'office commençoit par une litanie suivie de la bénédiction du cierge pascal, & des douze leçons avec les oraisons après chacune. Ensuite on alloit aux fonts en faire la bénédiction, & baptiser tous les élus l'un après l'autre, en les plongeant trois sois. Au sortir des sonts, le prêtre leur faisoit l'onction du chrême sur la tête, & l'évêque leur donnoit la confirmation. On retournoit au sanctuaire, & on commençoit la Messe quand la premiere étoile paroissoit. Après l'octave de Pâques, est marquée la Messe de la Paque annotine. C'est le nom que l'on donnoit à l'anniversaire du baptême. Als

Messe de Au famed le facram un énergu joune des me mois. heaucoup tion de l': confecrati di de Pâq mentaire que des fê St. Paul ; Le troisie fans en de Melle, tel su le peu Helles voi nlite: la 1 Messe por avant & a On voit d leau-benie get du pa & apocryp mante-dix lient prem me à celu livies infi de Consta les concile Cyprien , d de S. Cyrill des. Ambr lettre de S tination d "L'Emper nte Roya " puissance , Pontifes " les ordo Ces parole qui étoit f woit beaut disciple de

trêque. Il

de St. Augus

que les sen

d'env

ns lui

même

vêque

our le

point

& le

Muye-

cier-

en des

x qui

le, les

ux les

ué au

point

rap-

action

e qui

A dit

nuoit,

anche t font

es péite la

n des

deux

faint

ation

rée le

s élus

fali-

r fai-

faire

ie. A

une

louze

aux

après

leur

& on

Après

tine.

Ala

selle de l'Ascension, on met la benediction des premiers fruits. Au samedi de la Pentecôte, à l'occasion du bapteme solemnel. le sacramentaire marque la maniere de baptiser un malade & un énergumene. Après l'office de la Pentecôte, est l'annonce du inne des quatre-temps pour le quatrieme, le septieme & le dixieme mois. On y trouve les cérémonies de la dédicace d'une égife, heancoup plus simples que dans les derniers temps; la consecrajon de l'autel, des vaisseaux sacres & des linges. On y voir la consécration des vierges, qui se doit faire à l'Epiphanie, le lunfide Pâque, ou aux fêtes des Apôtres. Le second livre du facramentaire de Gela e contient les Messes des Saints. On n'y trouve me des fêtes des martyrs, & séparement celle de St. Pierre & de su paul; de qui marque encore l'antiquité de ce sacramentaire. le troisseme livre contient seize Messes pour les dimanches ins en designer aucun en particulier. Ensuite est le canon de la Messe, tel que nous le disons encore, & plusieurs bénédictions file peuple après la communion. On y trouve ensuite plusieurs Melles votives pour les voyageurs, pour les affligés, pour la frenite: la Messe pour les nôces avec la bénédiction nuptiale; la Melle pour les malades; & à la fin les prieres pour les morts mat & après la sepulture, & plusieurs autres Messes pour eux. în voit dans ce même livre la bénédiction & l'aspersion de leau-benite, & plusieurs autres benedictions. Nous avons un déut du pape Gelase touchant la distinction des livres authentiques k apocryphes. Il paroît que c'est le resultat d'un concile de soiunte dix évêques qui s'assemblerent l'an 494. Ce décret conunt premierement le catalogue des faintes écritures, conforme à celui que reçoit aujourd'hui l'eglise catholique. Après les lines inspires, l'eglise reçoit les quatre conciles, de Nicée, de Constantinople, d'Ephese & de Calcédoine; & après eux, es conciles autorisés par les peres : ensuite les ouvrages de S. Oprien, de S. Athanaje, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Basile, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Jean Chrysoftome, de S. Hilaire, les. Ambroise, de S. Augustin, de S. Jerome, de S. Prosper, & la kttre de S. Leon à Flavien. Le pape Gélase parle ainsi de la difindion des deux puissances, l'ecclesiastique & la séculiere: "l'Empereur n'a pas le nom de Pontife, ni le Pontife la digniste Royale. Dieu a séparé les fonctions de l'une & de l'autre » puissance, afin que les Empereurs chretiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes suivissent "les ordonnances des Empereurs pour les choses temporelles. Ces paroles ne sont pas suspectes dans la bouche du pape Gelase, Métoit fort éloigné de limiter les droits de son siege. Ce Pape woir beautoup de vertu, & un grand zele pour la doctrine & la diple de l'église. Il s'acquittoit de tous les devoirs d'un saint neque. Il fit paroître beaucoup d'attachement à la doctrine est. Augustin sur la grace. & s'opposa vigourensement aux efforts De les semi-Pélagiens faisoient pour répandre le poison de l'ex-

reur. Les lettres & les autres opuscules du pape Gélase se trons

vent dans la collection des conciles.

III. GELASE II, appelle auparavant Jean de Gaere, étoit chancelier de l'eglise romaine. Il étoit né à Gaëte, d'où il tira son nom. Après la mort du pape Pascal II, en 1118, il fut placé malgré lui fur la chaire de St. Pierre. Elevé dans l'ordre de St. Benoit , dont il étoit membre, il ne voyoit dans la tiare qu'un fardeau insupportable. Il savoit ce qu'avoit en à souffrir son prédécesseur à qui il avoit été fort attaché, & qu'il avoit aidé à supporter toutes ses afflictions. Cencio Frangipane, qui étoit pour l'Empereur. avant appris son élection, accourt à l'église, le prend à la gorge, le frappe à coups de poing & de pied, le met tout en lang, & le trainant par les cheveux, il le mene chez lui & l'y enchaîne. Au bruit de cette violence le peuple s'assembla, & obligea les Frangipane de rendre le Pape. Il fut aussi-tôt couronné. mis sur un cheval blanc & mené à St. Jean de Latran , précédé & suivi de bannieres selon la coutume. Son pontificat paroissoit devoir être paisible; & comme il n'étoit que diacre, on se disposoit à l'ordonner & à le sacrer, lorsqu'on apprit que l'empereur Henri étoit en armes à St. Pierre. Gélase se leva la nuit, & s'étant fait mettre sur un cheval malgré son grand âge & ses infirmités, se retira dans la maison d'un particulier, où il demeura caché le reste de la nuit. Ensuite il s'embarqua sur le Tibre & alla à Porto. Les Allemands qui étoient sur le rivage, tiroient sur les gens du Pape de traits empoisonnés. Un cardinal prit le Pape sur ses épaules, & à la faveur de la nuit l'emporta dans un château. L'Empereur le fit prier de revenir à Rome se faire sacrer; mais Gélase ayant refusé fut ordonné prêtre & ensuite sacré évêque à Gaëte, en présence d'un grand nombre d'évêques & de seigneurs qui lui prêterent serment de fidélité. Cependant l'empereur Henri fit un autre Pape, & choifit Maurice Bourdin, archevêque de Brague, qui avoit fait de grands voyages dans lesquels il s'étoit acquis beaucoup d'autorité. Bourdin envoya des bulles de tous côtés, & il fut reconnu en quelques endroits. En d'autres on ne reconnoissoit ni Gélase, ni Grégoire; mais en France & dans la plupart des autres royaumes, on s'attachoit à Gelase. Quand il sut que l'Empereur s'étoit retiré, il revint secrétement à Rome & se cacha dans une petite église. Mais les Frangipane le vinrent attaquer avec une troupe de gens armés. Il y eut un rude combat qui dura une grande partie du jour. Le Pape s'enfuit dans un état qui faisoit compassion. Son porte-croix tomba de cheval en le suivant, & une pauvre femme qui l'apperçut, le cacha jusqu'au soir avec sa croix & son cheval. On trouva dans la campagne le Pape accable de fatigues & de triftesse. Suivons, dit-il alors à ses amis qui l'étoient venu trouver, l'exemple de nos peres & le précepte de l'évangile: Puisque nous ne pouvons vivre dans cette ville, allons dans une autre & fuyons cette Sodome & cette Egypte. Il s'embarqua donc & alla en Provence où il fut très bien reçu. Il tint ensuite un concile à Vienne,

Vienne, mit au t rePontife IV. GE de lui un primée da rément es il peut êti GEND. obscure, toire eccl d'Amboise on estime de Paris , i qu'il étoit siege de P. Dame en amis la p de la véri plusieurs d erées par Gendre dev Fontaine a 14 ans. Or tibuent so auxquels po de rhétoriq fordre de Paris Ou its progrès : quapres av chaire de p Lavaur, fe l'empêcha s'enrôla da orte-étend TAIX, il le hon opiniân Henri IV , 1 ouvrage in ju

le Provence

loyaume. O

ogne, où i

ts emporter

Tome I

rienne, & passa à Cluni où il fut attaqué d'une pleurésie qui le mit au tombeau le 29 janvier de l'année 1119. Nous avons de montife quelques lectres. Il étoit savant, & il protégea les savans. IV. GELASE DE CIZYQUE, florissoit vers l'an 500. Nous avons de lui une histoire peu exacte du concile de Nicee, qu'on a imnimée dans la collection des conciles, & qu'on trouve aussi sepaiment en 1 vol. in-fol. Quoique cet ouvrage manque d'exactitude peut être utile pour l'histoire ecclesiastique.

trone

ance-

nom.

ré lui

dont

u in-

eur à

tou-

reur,

à la

t en

82 I'v

obli-

nné.

écédé

iffoit

dif-

ereur

étant

ités,

hé le

orto.

Pape

ules,

ereur

iyant

e, en

it un

, qui

eau-

il fut

it ni

utres ereur

une

une

une

ifoit

1,8

ec sa

lé de ient

tile:

autre

a en le à

me,

GENDRE, (Louis le) ne à Rouen en 1659 d'une famille offcure, a su se faire un nom dans l'église par les dignités dont la été revêtu, & par quelques ouvrages qui peuvent servir à l'hiswire ecclefiastique. Les principaux sont, I. La vie du cardinal l'Amboise, in-4°, écrite avec simplicité & avec exactitude, & dont on estime les recherches. II. Vie de François de Harlai, archevêque le Paris, in-4°. Ce prélat s'étoit chargé de son avancement, tandis wil étoit archevêque de Rouen. Lorsqu'il fur transféré sur le iege de Paris, il y fixa l'abbé le Gendre par un canonicat de Notre-Dame en 1690. Ainsi on doit s'attendre que la reconnoissance lui amis la plume à la main, & qu'elle éclate souvent aux dépens ie la verité. Il faut avouer pourtant, qu'il ne dissimule point susseurs de ses défauts, & ses louanges sont quelquesois temuées par une sincerité dont on lui doit savoir gre L'abbé le sindre devint sous-chantre de l'église de Paris, & abbe de Clairelontaine au diocese de Chartres. Il mourut le 1 février 1733 à 14 ans. On lui est redevable de la fondation des prix, qui se disubuent solemnellement depuis 1747 dans l'université de Paris, arquels peuvent concourir les écoliers de troisieme, de seconde & te rhétorique.

GENEBRARD, (Gilbert) né à Riom en Auvergne, entra dans ordre de Cluni & s'y distingua de bonne heure. Il vint étudier lais où il eut pour maître Turnebe, Charpentier des Saintes; progrès furent si rapides dans les sciences & dans les langues, Papres avoir reçu le bonnet de docteur en 1563, il obtint la dire de professeur royal en hébreu. Pierre Danes, evêque de lavaur, se démit en sa faveur de son évêché, mais le ministere Impêcha d'obtenir ses bulles. Génébrard, en fut si outré qu'il smóla dans le détestable parti de la ligue dont il fut un des Meétendards. Le duc de Mayenne lui ayant obtenu l'archevêché laix, il le gouverna pendant cinq ans en fanatique. Son opposiopiniatre à la résolution que prit la ville de se soumettre à  $\stackrel{\mathrm{log}}{=} iV$  , l'obligea de se retirer à Avignon , où il composa un mage injurieux aux droits de l'église de France. Le parlement chovence condamna ce livre au feu, & l'auteur fut banni du maume. On lui permit pourtant de se retirer à Semur en Bouroe, où il possedoit un riche bénésice. Il y mournt de chagrin 4 mars 1597 à 60 ans. Ce prélat mérita autant de blâme par semportemens, qu'il s'acquit de gloire par son savoir. Scaliger de que Génébrard s'est plus fait connoître dans le monde par

sa médisance que par son érudition. Jamais homme ne sut plus éloigné de la douceur d'un disciple de J. C. que Genébrard, soit qu'il combattit les adversaires de l'église, soit qu'il se vengeat de fes ennemis particuliers. Nous avons de lui un grand nombre d'ouwrages fur l'écriture-fainte & fur la langue hébraique, mais le feul qu'on consulte aujourd'hui est son commentaire fur les pseaumes , publié sous ce titre : Pfalmi Davidis , calendario bebrao , syro . graco, lacino, argumencis, & commencariis genuinum corum sensum. hebra: smofque locupletius, quam antea aperientibus, in-4°, Venet. 1606. L'érudition la plus profonde brille dans cet ouvrage. II. L'hiftoire de Joseph traduite en françois en 2 vol. in-8°, qu'on ne lit plus. III. Premiere partie de la liturgie de St. Denis l'Aréopagite. IV. De sansta Trinicate libri tres. V. Un commentaire sur le symbole de St. Athanase, in-4°. VI. Un traité des élections des évêques par le clergé & par le peuple, en latin, que le parlement de Provence condamna à être brulé, comme étant injurieux aux droits de l'église gallicane. VII. Une chronologie sacrée, in-12, dont on ne fait plus guere d'usage, quoique quelques savans en fassent cas pour les derniers temps. VIII. Des éditions de quelques discours de St. Hilaire d'Arles , de St. Eucher , évêque de Lyon , & de Faufte, évêque de Riez. IX. Plusieurs autres ouvrages qu'il seroit trop long de détailler. Génébrard écrivoit facilement en latin, mais son flyle n'a ni pureté, ni souplesse, ni élégance; il est chargé d'épithetes & de synonymes. On y voit un pédant emporté qui connoît aussi peu le goût de l'art d'écrire, que les bienséances de l'art de vivre.

GENET, (François) évêque de Vaison, vit le jour à Avignon en 1640. Il s'appliqua d'abord à la philosophie de Scot, qu'il abandonna pour celle de St. Thomas; quoique ni l'une ni l'autre ne méritat son attention, du moins pour tout ce qui regarde la physique & la plupart des questions, dont on chargeoit autrefoisla métaphysique & la logique. Il fut plus heureux en s'attachant à la théologie de St. Thomas; & après l'avoir étudiée à fond, il fe fit recevoir docteur en droit civil & canonique. Ses talens & ses connoissances le firent employer par l'évêque de Grenoble le Camus & par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix Le pape Innocent XI, le fit chanoine & théologal de Notre-Dame d'Avignon, & le nomma en 1685 à l'évêché de Vaison. Ce diocese ressentit bientôt les effets de son zele. Il fit des ordonnances contre les danses, les jeux de hazard, & l'habit court des eccléfiastiques. Il veilla sut son clerge, & visita fréquemment ses ouailles, dont il sut le confolateur & le pere: Ce prélat ayant reçu dans fon diocese les filles de l'enfance proscrites par Louis XIV, essuya en 1688 une cruelle perfécution. Quatre compagnies de dragons l'enleverent pendant la nuit, & le conduisirent d'abord au Pont St. Espit, où on l'enferma dans un cachot, delà à Nimes, puis dans l'ille de Rhé. Après y avoir demeuré quinze mois, le Pape le réclama comme fon sujet & il retourna dans son diocese. Il se noya dans

un petit 62 ans. ] morale d en 1715 des cas di SS. pere feigneur 8 vol. in. rendu ce quelques logia mon canonum consecrat de Remon plupart II. Cas d portante fainte, des Pap M. Gene fondée à venoit d en 458, qui deso les dispi Calcédo: triarche ples à fo ecclefiaft

> & plusie qu'à noi paravant de l'emp affista au nion de prononce fion fur ple, il p détruire changea Conftant nom de pereur in les mêm dans la g

> ornée. 1

nn petit torrent fur le chemin d'Avignon à Vaison en 1702, à 61 ans. Nous avons de lui, I. L'ouvrage connu sous le nom de morale de Grenoble, dont la meilleure édition est celle de Paris en 1715. Elle porte ce titre : Théologie morale , ou résolucion des cas de conscience , selon l'écriture-sainte , les canons & les ss. peres ; le tout composé par ordre de son éminence monseigneur le cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, 8 vol. in-12. L'exactitude des principes & la fagesse des regles ont rendu cet ouvrage fort commun ; on l'a enseigné autrefois dans quelques séminaires. Il a été traduit en latin sous ce titre : Theolotia moralis, seu resolutio casuum conscientia junta sacra scriptura, canonum & Sanctorum patrum mentem, summo pontifici Clementi XI. consecrata, 7 vol. in-12. Un inconnu caché sous le nom de Jacques de Remonde l'ayant attaqué dans deux volumes de remarques, la plupart très-injustes, ces observations furent mises à l'index. II. Cas de pratique touchant les sacremens, & autres matieres importantes de morale & de discipline, décidées par l'écriturefainte, par les conciles, par les faints peres, par les décrets des Papes & par les ordonnances des évêques. On a accusé M. Genet de rigorisme ; mais cette accusation qui étoit peut-être fondée à quelques égards, n'a pas fait d'impression, parce qu'elle venoit d'auteurs qui passent pour relâchés.

I. GENNADE I, patriarche de Constantinople après Anacolius en 458, réforma son clergé & s'appliqua à combattre le schisme qui désoloit les Orientaux. Il assembla un concile pour terminer les disputes, qui divisoient son église au sujet du concile de Calcédoine; & se soins ne surent pas inutiles. Cet illustre pariarche mourut en 1471, après avoir donné des grands exemples à son troupeau. Il étoit aussi savant que pieux. Les historiens etclésiastiques lui attribuent un commencaire sur le prophete Daniel, & plusseurs homédies; mais ces ouvrages ne sont pas parvenus jus-

qu'à nous.

t plus

, foit

ât de

d'ou-

ais le

leau-

Syro .

a sum.

enet. L'hif-

ne lit

nbole

es par

Prodroits

on ne

irs de

auste,

trop

is fon

d'épi-

con-

es de

ignon

aban-

re ne

physi-

ois la

iant à

, il se

& fes

Camus

it XI,

mma

ôt les

, les

la fur

con-

re les

8 une

erent

prit,

Pille

clama

dans

II. GENNADE II, patriarche de Constantinople, nommé auparavant George Scholarius, fut juge général des Grecs, fecretaire de l'empereur de Constantinople & son prédicateur ordinaire. Il assista au concile de Florence où il se déclara hautement pour l'union de l'église orientale avec l'occidentale. Les harangues qu'il Prononça dans cette auguste assemblée firent beaucoup d'impression sur les peres qui la composoient. De retour à Constantino-Ple, il prit de nouveau le parti des schismatiques, & tenta de détruire par ses écrits les prétentions de l'église latine ; mais il changea ensuite de sentiment. Mahomet II ayant pris la ville de Constantinople en 1453, Scholarius en fut élu patriarche & prit le nom de Gennade. Comme c'étoit une ancienne coutume que l'Em-Pereur installat le nouveau patriarche, Mahomet voulut observer les mêmes cérémonies. Le patriarche fut conduit par les électeurs dans là grande salle du palais impérial, qui étoit magnifiquement ornée. Le Sultan lui mit entre les mains le bâton pastoral, en

X

prononçant tout haut ces paroles : " La très-sainte Trinité qui , m'a donné l'empire, vous fait par l'autorité que j'en ai reçu ", archevêque de la nouvelle Rome & patriarche œcuménique. L'église des douze apôtres fut assignée à George pour l'église patriarchale à la place de sainte Sophie, dont le Sultan avoit fait sa principale mosquée. Ce patriarche obtint quelque-temps après la permission d'aller demeurer dans celle de Notre-Dame appellée Pammachariste. Ce fut-là que Mahomer lui alla rendre visite, & le pria de lui expliquer les principaux articles de la religion chrétienne. Le patriarche le fit avec tant de force & de folidité, que Mahomet souhaita avoir cet entretien par écrit. On trouve cet ouvrage dans la bibliotheque des peres. Il est divisé en deux parties, la premiere, qui est en forme de dialogue entre un chrétien & un mahométan, est toute employée à expliquer le mystere de la Trinité. On y trouve des expressions peu exactes. L'auteur ne marque point assez clairement la distinction des trois personnes, & ne leur donne que des noms de propriété, sans doute parce qu'il craignoit de donner occasion au Sultan de dire que les Chrétiens adoroient trois Dieux. La seconde partie est divisée en vingt chapitres, & renferme tous les autres points de la religion. Le nouveau patriarche s'appliqua à combattre le schisme, & n'oublia rien pour faire rentrer son peuple dans la communion de l'église. Il fit une excellente apologie des articles contenus dans le décret de Florence. Comme il l'écrivit peu de temps après la prise de Constantinople, il y dépeint avec les traits de l'éloquence la plus touchante , l'état de cette malheureuse ville; mais voyant que tous ses soins pour la réunion étoient inutiles, il se retira dans un monastere de la Macédoine, où il demeura jusqu'à sa mort. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler, nous en avons beaucoup d'autres de ce patriarche. Les uns ont été imprimés, & les autres sont encore manuscrits. Les principaux sont, I. Une lettre adressée aux évêques grecs touchant l'union. II. Trois discours prononcés dans le concile de Florence fur les moyens de procurer la paix. III. Un traité de la procession du Saint-Esprit contre Marc d'Ephese, qui est demeure imparfait. IV. Un de la prédestination. V. Plusieurs discours & homelies, entr'autres, une sur l'eucharistie. VI. Une oraison adressée à la fainte Trinité. VII. Plusieurs autres traités, dont le savant abbé Renaudor nous a donné le catalogue dans son livre de la créance de l'église orientale sur la transsubstantiation. Gennade admettoit nonseulement ce dogme, mais encore le terme qui lui est consacré en grec.

III. GENNADE, prêtre de Marseille au sixieme siecle, étoit infecté de l'hérésie des semi-Pélagiens; mais c'étoit d'ailleurs un homme respectable par ses mœurs. Il y a même quelques auteurs qui le lavent de l'imputation de semi-pélagianisme. Quoi qu'il en soit, il mourut vers 492, simple prêtre & non évêque de Marseille, comme quelques écrivains l'ont assirté. Nous avons de lui, I. Un catalogue des hommes illustres, dans lequel il sait

connoîtr pour le t ou'il foi pitres or des dogm guffin & mer la c ouvrage. IV. G l'an 920 gnes. C' vers le 1 vage, Ger que d'Af Sarrafins de lui so voient d Ces livre entiere ; St. Augus peut-être d'une fan avec fucc l'Oratoir étudier e partifan i Paris ; &z théologie fut censu opposa tr leur effet de l'envo lefuter 1' du cardir Pour éver de Senez. voyé à Ne ily parla de cachet toit dans

mémoire

mémoire

cesseur au

Parce que

Fáché d'av

le cacher

connoître plusieurs écrivains ecclésiastiques. Cet ouvrage médiocre pour le style peut être utile pour les recherches. On ne croit pas qu'il soit entiérement de lui, & on prétend que quelques chapittes ont été ajoutés par quelque écrivain postérieur. II. Un livre des dogmes ecclesiastiques, qui se trouve parmi les œuvres de St. Auguffin & dans la bibliotheque des peres. Cet écrit peut servir à former la chaine précieuse de la tradition. On lui attribue d'autres

ouvrages, mais il n'est pas sûr qu'ils soient de lui.

té qui

reçu,

lique.

le pa-

t fait

après

pellée

e, &

chré-

que

e cer

parétien

re de

ir ne

ines,

parce

Chré-

e en zion.

, &

n de dans

s la

élo-

lle;

eura s de

Les

Les

nant

ence

lion

par-

lies

à la

bbé

e de

on-

icré

in-

un

au-

de

ons

uoi '

IV. GENNADE, (Saint) évêque d'Astorga, qui mourut vers l'an 920, avoit été abbé de Vierzo, ou faint Pierre des Montagnes. C'est le monastere que St. Fructueux de Brague avoit fondé vers le milieu du septieme siecle. Le lieu étoit devenu tout sauvage. Gennade avec ses moines le défricha, & ensuite fut fait évêque d'Astorga. Il avoit rétabli plusieurs monasteres ruinés par les Sarrasins, & les avoit soumis à la regle de St. Benoir. Nous avons de lui son testament; on y voit que plusieurs monasteres se servoient des mêmes livres, qu'ils se prêtoient les uns aux autres. Ces livres qui étoient alors si rares en Espagne, étoient la bible entiere; les morales sur Job; les vies des peres; les morales sur Ezéchiel; St. Prosper; quelques ouvrages de St. Ambroise & de St. Augustin; les lettres de St. Jerome, le livre des regles qui est

peut être le recueil de St. Benoit d'Aniane.

GENNES, (Julien-Rene-Benjamin de) né à Vitré en Bretagne Suhe famille distinguée en 1687, fit ses premieres études à Rheims avec succès, & sa philosophie à Angers au college des peres de l'Oratoire, chez lesquels il entra. Ses supérieurs l'ayant envoyé endier en théologie au Mans, il se fit connoître pour un zélé partisan de Quesnel. Il passa delà au séminaire de St. Magloire à laris; & en 1716, il fut fait prêtre. Chargé de la chaire de théologie à Saumur, il y fit soutenir une these sur la grace qui su censurée par l'évêque & la faculté d'Angers. Le pere de Gennes opposa trois lettres à cette censure ; mais elles ne produisirent leur effet que sur le petit nombre. Ses supérieurs ayant été obligé de l'envoyer à Montmorenci, il composa un écrit in-4º pour tefmer l'ouvrage de dom Petit-Didier, & l'instruction passorale du cardinal de Bussi, sur la constitution. Il publia un autre écrit, Pour éventer les projets qu'on formoit à Embrun contre l'évêque de Senez. Ce fut un nouveau sujet de contradictions : il fut envoyé à Nevers. Député à l'assemblée de sa congrégation en 1729, il y parla avec une fermeté qui déplût. Ayant été exclus par lettre de cachet des délibérations, il protesta contre tout ce qui se fetou dans l'assemblée, dont il voulut prouver la nullité dans un memoire qui l'obligea de sortir de la congrégation. Un nouveau mémoire donné en 1733, lorsqu'il fut question d'élire un successeur au pere de la Tour, ne sui causa pas les mêmes chagrins, Parce que que que que avocats de Paris le mirent sous leur nom. faché d'avoir vu ses vues trompées, il alla sous l'habit de paysan, le cacher dans le village de Milon près de Port-Royal. Il y de-

meura jusqu'en 1734, qu'étant venu à Paris voir quelques amis. il fut arrête & conduit à la Bastille. On l'en tira quatre mois après, pour l'enfermer dans un couvent de Benedictins du Hainaut, où il souffrit pendant onze mois le joug de la captivité sans être ébranlé. Le dérangement de sa santé l'en ayant fait fortir, il alla voir l'évêque de Senez à la Chaife-Dieu. En 1735, il se joignit à un curé du village de Blois, avec lequel il travailla à l'instruction des pauvres de la campagne. Enfin après avoir mené une vie troublée par l'impétuosité de on zele & par la vivacité de son caractere, il mourut en 1748. Nous avons de lui quelques ouvrages qui font connoître sa façon de penser, & qui prouvent qu'il ne manquoit ni de chaleur ni d'imagination. Les principaux sont, I. Une instruction en forme de lettre, qu'il composa à la priere de l'évêque de Senez. II. Plusieurs écrits en faveur des convulfions. III. Un recueil accompagne de reflexions & d'un avertissement. Il prétend y prouver, qu'il s'est opéré en 1737 un miracle sur la veuve Mercier, par l'intercession du diacre Paris. Cet ouvrage a été beaucoup applaudi par un certain parti; mais c'est

aux lecteurs sages à juger du cas qu'on doit en faire.

GEOFFRIN, (Claude) plus connu sous le nom de dom Jerome, naquit à Paris en 1639. L'amour de la retraite & de la pénitence, le porta à entrer dans l'ordre des religieux pénitens du tiers ordre de St. François. Après y avoir demeuré plusieurs années, il passa dans l'ordre de Feuillans, & y fit ses vœux en 1673 à 33 ans. Il se consacra au ministere de la chaire qu'il remplit à Paris & à la cour avec autant de succès que d'édification. Dom Jerome remplit plusieurs charges dans son ordre, entr'autres, celles de prieur, visiteur & d'assistant général; mais étant entre dans les contestations qui troubloient l'église il fut exilé à Poitiers, quoiqu'age de 78 ans. Deux ans avant sa mort, il s'imposa un silence vo-Iontaire, pour ne plus s'occuper que de son salut, & mourut à Paris le 17 mars 1721 à 82 ans. On a publié ses sermons en 1737 à Paris en 5 vol. in-12. Ces discours ne brillent point par une vaine pazure ; c'est un pere qui s'entretient avec ses enfans des importantes vérités de la religion. L'écriture-sainte & sur-tout l'évangile nourrissent son flyle. Dom Jerome possedoit les principales parties de l'orateur chrétien; les graces extérieures, la pureté de la doctrine & la solidité des pensées. M. l'abbé Joly de Fleuri a été l'editeur de ses sermons; ils sont sans nom d'auteur, & imprimes sous le titre de Liege.

GEOFROI, abbe de Vendôme, d'une famille noble d'Angers, sut élevé par Garnier, archidiacre de la même ville. Il entra sort jeune dans le monastere de Vendôme, dont il devint abbe en 1093. Ses lumieres & ses vertus parvinrent aux oreilles des souverains. Le Pape l'honora de la pourpre romaine, & il sut employé dans les plus grandes affaires de l'église & de l'état. Louis, le Gros le choisit pour terminer plusieurs dissérends. Le cardinal Geofroi soutint avec beaucoup de vivacité les intérêts du St. Siège;

if fit douz ne fut pa demêles a disputoies ignore l'a en 1029. temps; f fallu des avec trop dil avoit publia en v trouve . qui prou Il. Cinq 1 2 Robert C mes occas font infc Dominica peu qu'ui de Robert

à ses tor I. GEC Trebison favorable fieurs an Son meri ce Pontif etendue. des peres lentes éc II. Quelo Latins co tote, do faché de admirate lomniateu faire l'av excès de

> pereurs de fut prise commiree autres, il été cond dernier e s'est passe regne un

II. GE

amis,

ns du

t fait

1735 .

vailla

mené

vacité

lques

ofa à

r des

aver-

n mi-

. Cet

c'eft

ome .

ence,

s or-

passa

ans.

& à

rem-

ieur,

testa-

e vo-

Paris

Paris

e pa-

rtan-

ngile

arties

doc-

e l'e-

imes

gers,

fort

é en

ouve-

ployé

s, le

dinal iege i Ist douze fois le voyage de Rome, & se signala chaque fois. Il ne fut pas moins jaloux des privileges de son abbaye, & eut des demêles avec des évêques, des abbés & des seigneurs qui les lui Moutoient. Il les terrassa tous les uns après les autres. On inore l'année de sa mort; il vivoit sous le pontificat d'Honorius II, en 1029. Ce cardinal étoit un homme recommandable pour son temps; sa piété & ses vertus animoient son zele, mais il auroit fallu des lumieres saines pour l'éclairer. Il soutint quelquesois avec trop de chaleur des prétentions, qu'il auroit abandonnées, sil avoit vécu dans un fiecle plus fage. Le pere Sirmond , Jésuite, publia en 1610, in-8°, les différens ouvrages sortis de sa plume. On . rouve, I. Divers traités de piété écrits assez simplement, mais qui prouvent que l'auteur avoit étudié l'écriture & les peres. il. Cinq livres de lettres parmi lesquelles on en trouve une adressée Robert d'Arbrisselles sur les bruits, que sa conduite avec les femmes occasionnoit. Quelques religieux de l'ordre de Fontevrauld se sont inscrits en faux contre cette lettre, mais le pere Alexandre Dominicain en a soutenu l'autenticité. Au reste il importe assez peu qu'un pareil écrit soit ou ne soit pas de lui. Si la conduite de Robert d'Arbriffelles étoit blamable, cette lettre n'ajoute rien à ses torts; si elle ne l'étoit pas, les reproches de Geofroi ne suroient le rendre coupable.

I. GEORGE DE TREBISONDE, né à Candie, & originaire de Trebisonde, passa à Rome où ses talens reçurent un accueil savorable. Il y professa la rhétorique & la philosophie pendant pluseurs années avec un succes peu commun sous le pape Eugene IV. Son mérite le fit choisir pour secretaire de Nicolas V, successeur de a Pontife. George mourut en 1480, avec une réputation affez tendue. Nous avons de lui, I. La traduction de plusieurs ouvrages des peres grecs, dont on fait assez peu d'usage, depuis les excellentes éditions que nous ont donné les Bénédictins de St. Maur. Il. Quelques ouvrages sur la religion, où il prend le parti des latins contre les Grecs. George fut un des grands partisans d'Aristote, dont il prit hautement la défense. Le cardinal Bessarion, faché de ce qu'il l'avoit élevé aux dépens de Platon, dont il étoit admirateur, publia contre lui un ouvrage intitulé: contre le calomniateur, dans lequel il releve autant Platon, que son adverlaire l'avoit abaissé; & l'un & l'autre tombent dans les deux

excès de la satyre & de l'enthousiasme.

II. GEORGÉ DE PHRANZA, maître de la garderobe des Empepereurs de Constantinople, occupoit ce poste, lorsque cette ville sur puse par Mahomer II. Il sur spectareur des horreurs qui se commirent dans le sac de cette ville. Devenu esclave comme les autres, il sur ensuite vendu & racheté à Lacédémone, où il avoit été conduir, & devint domessique du prince Thomas, serve du dernier empereur Constantin. Il a composé une chronique de ce qui s'est passié de plus remarquable de son temps jusqu'en 1461. Il y segne un grand air de sincérité, mais elle est une preuve de la décadence des Grecs par rapport aux arts. On ne fait pas en quel

temps il mourur.

III. GEORGE dit AMIRA, savant maronite, vint à Rome sur la fin du seizieme siecle, & s'y sit rechercher par les amateurs des langues orientales. Le collège des Maronites reçut beaucoup de lustre de son voyage. De retour dans son pays, il sur élu patriarche par ceux de sa nation. Quelque temps après il sit recevoir la résornation du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. Cet homme estimable mourut vers l'an 1641. Nous avons de lui une grammaire, spiaque & chaldaique, dont les savans sont beaucoup de cas & qu'il publia à Rome sous le pape Clément VIII. Ce su qui reçut au mont Liban François Galaup de Chasseuil, que les Maronites voulurent lui donner pour successeur. George n'avoit pas moins de vertu que de savoir.

IV. GEORGE; il y a eu plusieurs autres auteurs ecclésiastiques de ce nom, mais comme ils ont fait peu de chose, nous les renfermerons dans un seul article. I. George, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 620, publia quelques ouvrages & la vie de St. Jean Chrysoftome, qu'on trouve dans les éditions de ce saint. II. George, diacre de Constantinople; qui est connu par l'histoire de la création du monde en vers, par un traité de la vanité du monde aussi en vers. On lui attribue le chronicon alexandrinum & quelques fermons. Il florissoit vers l'an 640. III. George Eleusius, prêtre de Constantinople. On a de lui la vie de St. Théodore, abbé de Sicé. Il vivoit vers l'an 641. IV. George, moine grec vers 1083. Nous avons de lui une chronique depuis Adam jufqu'à l'an 1081, qu'on a imprimée à Paris dans l'édition de Théophane 1685, in-fol. V. George, archevêque de Nicomedie, ami de Phorius, dont nous avons divers sermons dans le supplément à la bibliotheque des peres, du pere Combefis, in-fol. Paris 1648. VI. George de Cypre, patriarche de Constantinople en 1284. Il reste de lui une histoire, des lettres & des décrets qu'on peut voir dans les recueils d'Allacius. VII. George Gemiste, voyez GEMISTE. VIII. George Scholarius, voyez GENNADE II. IX. George Syncelle, qui a laille une chronique, voyez SYNCELLE.

GERARD LE GRAND OU GROOT, naquit à Deventer en 1340. Après avoit étudié en Sorbonne où son esprit & ses vertus le firent remarquer; il sut chanoine d'Utrecht; puis d'Aix-la-Chapelle. Le desir de la folitude & de la pénitence sui sit quitter ce bénésice; mais il ne négligea pas l'instruction des sidéles, qu'il édisia par ses exemples & qu'il éclaira par ses fermons. Il institua une communauté de clercs qui s'occupoient à instruire la jeunesse, dans les lettres & dans la piété. Il moutut en odeur de saintete le 20 août 1384, à 44 ans. Nous avons de ce pieux sondateur quelques écrits dont le style n'est ni pur ni élevé; mais si l'on n'y rencontre pas des sleurs, on y trouve des fruits. L'auteur connossisoit le langage de l'écriture-sainte, & il le parle; il va au cœur & c'est tout ce qu'il faut dans les ouvrages de piété, Thomas,

à Kempi congréga freres de subsiste GERI

de pare donné u leure. E Sorbonn thefes lu d'éloque fuite pou avec les plaudie tifia. Sor fert quel prit la dé en avoit au St. Sie du livre quelques fon traité maximes évêques d fieres da matieres tour de R hardi que les causes instance a minées, ce droit f de l'église pureté & Gerbais m rendoit pa pieté étoi dont nous Blife & de. iute à la f ce pouvois L'auteur co mun à l'ég igieux fair a la fabrio tions curial ille de Bâl

Ifaro, Th

A Rempis fut élevé dans la communauté de Gerard Groot. Cette congrégation, dont les membres porterent d'abord le titre de freres de la vie commune, ensuite celui de chanoines de Windesheim subsiste encore avec honneur à Cologne, à Wesel & ailleurs.

GERBAIS, (Jean) né à Rupois, village du diocese de Rheims. de parens pauvres, sut se former lui-même. La nature lui avoit donné une vaste mémoire, que la culture rendit encore meilleure. Etant venu faire ses études à Paris, il fut reçu docteur de Sorbonne en 1661. La distinction avec laquelle il soutint ses theses lui fit un nom. Il fut nommé l'année suivante à une chaire d'éloquence au college royal. Le clergé de France le choisit ensuite pour donner l'édition des réglémens touchant les réguliers, wet les notes de Hallier. Cette édition qui fut beaucoup applaudie lui mérita une pension de 600 liv. dont le clergé le gratifia. Son traité de causis majoribus episcoporum, in-4°, ayant soussert quelques contradictions, l'assemblée du clergé de 1681 en pitla défense. Ce traité avoit paru en 1679, & le pape Innocent XI en avoit condamné la doctrine comme schismatique & injurieuse in St. Siege. Les commissaires de l'assemblée firent un grand élogé du livre de M. Gerbais; mais ils furent d'avis que l'auteur y fit melques corrections dans une seconde édition. Il avoit composé on traité par ordre du clergé de France. Il y soutient par-tout les maximes de l'église gallicane, & celle-ci en particulier : que les trêques doivent être jugés en premiere instance par leurs conheres dans leurs provinces, & qu'ils ont droit de décider des matieres de foi & de discipline. Ces principes avoient deplu à la tour de Rome, qui avoit sur-tout été irritée du ton vigoureux & hardi que l'auteur prenoit. Le but de ce traité est de prouver que les causes majeures ne doivent pas être portées en premiere inflance au Sr. Siege; mais qu'elles doivent auparavant être examinées, jugées par les évêques de la province. L'auteur établie ce droit sur les canons des conciles, & sur la pratique constante de l'église. On y voit un grand fond d'érudition, & le style a la putte & la clarté qui conviennent au genre qu'il traite. L'abbé Gebai: mourut en 1699, âgé d'environ 70 ans. Sa piété ne le undoit pas moins recommandable que son érudition, & cette puté étoit solide. Nous avons encore de lui, outre les ouvrages dont nous avons parlé, I. Un traité pacifique du pouvoir de l'é-Me & des princes sur les empêchemens du mariage, in-4°. Il y rême à la fois le docteur Launei, qui attribuoir aux princes seuls te pouvoir, & Galesius, qui le donnoit uniquement à l'église. l'auteur concilie les deux sentimens, en rendant ce pouvoir commun à l'église & aux princes. II. Trois lettres sur le pecule des regieux fairs curés ou évêques. Il y prouve que ce pécule appartient la fabrique & aux pauvres des paroisses où ils ont fait les fonctons curiales. III. Une traduction du traité de Panorme sur le conde de Bâle, in 3°. IV. Une lettre sur la comédie contre le pere Garo, Théatin, qui avoit publié sous son nom un ouvrage de

a quel

ie fur amabeauil fut

après pape Nous t les

pape alaup fuc-

iques is les Alee de aint.

toire é du m & fius,

vers l'an

685, ius, olio-

les orge

340. s le char ce

itua sie, teté

eur ny onau

mas npis.

8017 GER Boursaule, favorable au théatre. V. Un écrit sur les dorures des

habits des femmes, in-12. Son sentiment est que la défense faite aux femmes par St. Paul de se parer avec de l'or, est de précepte. Ces différens ouvrages sont solides , savans & bien raisonnes. Ces productions latines sont écrites avec élégance & assez de pureté. GERBERON, (Gabriel) Bénédictin de la congrégation de St. Maur, naquit à St. Calais, dans le diocese du Mans en 1628, & fit profession en 1649. Ses supérieurs le choisirent pour professer la théologie, & il s'en acquitta avec distinction. Ses talens & ses premiers ouvrages lui firent un nom, mais ils ne lui procurerent pas la tranquilité. Comme il se trouva engagé dans les disputes sur les matieres de la grace, & qu'il s'expliquoit en toutes occasions avec beaucoup d'imprudence, on inspira à Louis XIV, de fâcheuses impressions contre lui. Ce prince donna ordre qu'on l'arrêtat, au mois de janvier 1682, dans l'abbaye de Corbie, où il étoit sous-prieur. Mais ayant été averti à propos, il s'échappa & se retira en Hollande. Il offrit ses services à l'évêque de Cafforie, qui l'admit volontiers parmi ses coopérateurs. Il composa en Hollande un fort grand nombre d'ouvrages sur diverses matieres, mais principalement sur les vérités de la grace. Etant venu depuis en Flandre, il y fut arrêté en 1703, le même jour que le pere Quesnel, par ordre de M. de Precipiane, archeveque de Malines, qui le condamna après lui avoir fait subir un interrogatoire. Ayant appelle au Pape de la sentence rendue contre lui, il fut transféré par ordre du roi Louis XIV, dans la citadelle d'Amiens. M. Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, qui avoit eu beaucoup de charité pour lui étant mort ; il y eut un ordre du Roi de le conduire au château de Vincennes. Après y avoir été enferme jusqu'en 1710, il fut remis entre les mains de ses supérieurs qui l'envoyerent à l'abbaye de St. Denis. C'est dans ce monastere qu'il mourut un an après en 1711 à 83 ans. Ce Benedictin avoit demeure long temps à Roterdam ; & c'est pour cela que le pere Quesnel le défignoit quelquefois dans ses lettres par le nom de Cucullatus civis Roterodamensis (le citoyen de Roterdam qui porte un capuchon. ) C'étoit un des plus ardens partisans de cet Oratorien. Son génie bouillant & impétueux ne connoissoit pas la modération. Incapable par son caractere de déguiser ses sentimens, il s'attira bien des chagrins par sa conduite peu mesurée. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, où il s'est déguise sous les différens noms de Flore de Sainre-Foi, de Rigberius, de Pressigni, de Richard. Ses ennemis n'ont pu lui resuser beaucoup de piété & même de droiture. Dans une brochure intitulée: Occasus jansenismi ou la chute du Jansenisme, il déclame violemment contre les jansénistes hypocrites, qui sans être intérieure ment persuadés ont la lâcheté de signer le formulaire : Ces menagemens annoncent, fuivant lui, la ruine prochaine du jansenisme. Le satyrique Jésuite d'Avrigni, dit, qu'on auroit pu le mettre au tang des patriarches de l'ordre , s fon inflexible droisure par rapport

à ses opi parti, 9 ment. L Il eft vra formula & de le un écrit à l'églis loi fit fi foumiffi cinq pro regretta appris 9 mettre, Vain trio jour. On lier, qu ques éga persecuti trine, il mettre à guifer , 1 giftes, n giens des de Pélagi que trop Gerberon écrits. I. auteur de III. Une 1675. C' piete chre considere tholiques fut prosc Toulon , Baius & le 14 jans excellens Pas passe ce que les gie dans les vérités par l'abbe

contenant

livre inti

s des

faite

epte.

. Ces

ireté.

n de

628 -

ns &

rocu-

s dif-

V, de

qu'on

ibie,

appa

Cafto-

npola

ma-

venu

ue le

e Ma-

roga-

· lui ,

adelle

it eu

re du

r été s fu-

ns ce

Bénér cela

es par

rdam

ns de

er fes

u me-

guisé

s, de

acoup

ulee :

olem-

ieure-

néna-

ilme.

tre au

appors

à ses opinions ne l'avoit fait juger peu propre à être mis à la tête d'un parti, qui ne pouvoit se soutenir & se fortifier que par le déguisement. Les Jésuites ont prétendu qu'il avoit abjuré le jansénime. Il est vrai qu'on obtint de ce religieux octogénaire la signature du formulaire, en le menaçant de le laisser mourir sans sacremens, & de le faire enterrer comme un chien ; mais il ne figna suivant un écrit, où il rend compte de ses sentimens, que pour rendre à l'église la soumission que ses enfans lui doivent; & quoiqu'on lui fit signer plusieurs autres articles, on ne demanda de lui de soumission intérieure que pour la doctrine condamnée dans les cinq propositions. Ces signatures lui valurent sa liberté, mais il regretta à St. Denis d'être forti de la prison de Vincennes. Ayant appris que le cardinal de Noailles, qui l'avoit engagé à se soumettre, avoit rendu sa signature publique, il sit un écrit intitulé: Vain triomphe du cardinal de Moailles; mais cet écrit n'a pas vu le jour. On a reproché au pere Gerberon d'avoir paru en habit séculier, quoiqu'il fût Bénédictin; mais ce reproche est injuste à quelques égards. La façon de penser de ce religieux l'exposant à la persecution, & cette façon de penser lui paroissant la Ste. doctime, il falloit qu'il perdit sa liberté, ou si on lui permet de la mettre à couvert, il faut bien qu'on lui permette aussi de se déguiser, pour se soustraire à ses ennemis. Quoi qu'il en soit de cette conduite dont nous sommes très-éloignés d'être les apologiftes, nous souhaiterions pour le bien de la paix que les théologiens des différens partis ne se traitassent pas de Calvinistes masqués, de Pélagiens, de Novareurs, d'Apostats, de Réfractaires; & on n'a que trop employé quelques-uns de ces termes à l'égard du pere Gerberon, qui méritoit plus d'être plaint qu'insulté. Venons à ses écits. I. Il publia en 1669 l'apologie de Rupert, abbé de Tui, auteur du onzieme & du douzieme siecle, au sujet de l'euchaissie. II. Les actes de Marius Mercator avec des notes en 1673. III. Une nouvelle édition de tous les ouvrages de St. Anselme, en 1675. C'est la meilleure que nous ayions. IV. Le miroir de la piete chrétienne sous le nom du sieur Flore de Sainte-Foi, ou l'on emsidere avec des réstexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la prédestination de la grace, 1670, in-12. Cet ouvrage sut proscrit par plusieurs prélats, & nommément par l'évêque de Toulon, Jean de Vintimille, comme renouvellant les erreurs de Baius & de Jansenius. Le parlement d'Aix le condamna au feu le 14 janvier 1678, & le pere Gerberon s'en fit un mérite. Les plus excellens livres avoient eu ce sort, selon lai, & le sien ne devoit Pas passer pour l'ouvrage de quelque démon, parce qu'il avoir subi ce que les demons souffrent, qu'il avoit eté brulé. Il en fit l'apolose dans un écrit intitulé: Le miroir sans tache, où l'on voir que les vérités que Flore enseigne dans le miroir de la pieté sont très-pures, Par l'abbé Valentin, à Paris 1680. V. Histoire générale du jansénisme contenant ce qui s'est passé en France, en Italie, &c, au sujet du bre intitulé: Augustinus, à Amsterdam 1703, 3 vol. in-12. Cet

ouvrage renferme beaucoup de recherches; mais il n'est pas écrit avec cette simplicité & cette impartialité que demande l'histoire, Tous ses ennemis sont des Molinistes outres, des diseiples de Pélage ou des demi-Rélagiens. Il prête des intentions à tous ceux, qui avoient agi contre le livre de Jansenius. Si le cardinal Mazarin, & M. de Marca, archevêque de Toulouse, se déclarerent en faveur de ceux qui le poursuivoient, c'est que le premier n'aimoir pas le cardinal de Reiz; & l'autre cherchoit à se racommoder avec Rome. Nous n'aurons que fort tard une histoire fidele du jansénisme; il faudroit voir les choses de sang froid pour l'écrire, & tout le monde porte les armes ou pour ou contre dans cette guerre si longue & si funeste à la charité. VI. Traités historiques Jur la grace. VII. Lettres de Janfénius, avec des remarques théologiques & historiques. VIII. Deux lettres à M. Boffuet, évêque de Meaux, avec les traités de St. Augustin & de St. Bernard sur la grace & le libre arbitre, traduits en françois. IX. La confiance chrétienne au sujet de la prédestination. X. Le chrétien désabusé, Ce traité est encore sur la grace. XI. Deux lettres à un seigneur d'Angleterre touchant la mission des Jesuites. XII. Le premier saftum contre le P. Hazard, Jesuite, en faveur des petitsneveux des Jansenius. Les autres passent pour être de M. Arnauld. XIII. Le véritable penitent, ou apologie de la penitence. L'auteur y réfute plusieurs propositions du catéchisme du P. Hazard, Jésuite, sans le nommer. XIV. Manifeste à M. de Segnelai, ministre d'état, pour lui rendre compre de sa retraite & de sa doctrine. XV. La vérité catholique victorieuse. C'est une apologie des vérités de la prédestination & de la grace efficace. XVI. Défense de l'église qui contient le juste discernement de la créance catholique touchant la prédessinarion & la grace. XVII. Nouvelle édition des œuvres de Baius, avec un recueil de ce qui a été fait pour & contre ce docteur. XVIII. La regle des mœurs contre les fausses maximes de la morale corrompue, in-12. Cet ouvrage a été beaucoup applaudi par M. l'abbè Racine, & le but de l'auteur paroît-être vertueux. Il est de la derniere importance de rechercher & de connoître quelle est cette regle des mœurs, pour ne se laisser pas séduire, & ne prendre pas le mal pour le bien : comme il est d'une extrême conséquence de savoir quelle est la vraie regle de la foi, pour ne se tromper pas dans la créance des mysteres. C'est ce qui a obligé le pere Gerberon, de faire voir quelle est la regle fur laquelle tous les hommes doivent former leur conduite, pour ne pas se tromper dans le discernement du bien & du mal. Il montre que tout ce qui n'est pas conforme à cette regle, ne sauroit être que déréglé & vicieux, quelque apparence de bonté qu'il puisse avoir d'ailleurs. La vérité est selon lui la seule regle des mœurs, parce que dans les actions humaines, ce qui n'est pas un véritable bien, est nécessairement un mal, quelque vraisemblance & apparence de bien que lui puissent donner les sentimens des hommes en la coutume.

GER baffe. Après feigneu ques , pereur avec le trouva tions de que l'I plufieur renonc de Rhe l'empêc Rheims fut env A Ron où il f écrivair qu'il ne tone, C rhetoria Gerbert de Rhe concile ment c lettre d jeune h pille de main ar mande. l'ordina & inter s'éleva f , dans » l'évêc » que c » ti plu » felon » un pa » eft da » parce >, pourr » ni no n aux é

» dre la

s écrit

stoire. Pélage

k, qui

arin,

aveur

it pas

avec

jansé-

e, &

cette

riques

ue de

ur la

france

gneur

a Fune

icable sieurs

nom-

achotina-

tient

fina-

teur.

abbé

der-

ndre

ence

mper

pere

s les

nper

it ce

églé

'ail-

arce

ien,

ence

611

GERBERT, étoit né en Auvergne de parens d'une condition hasse. Il fut élevé à Aurillac dans le monastere de St. Gerauld. Après qu'il eut appris la grammaire, l'abbé l'envoya chez un seigneur, qui lui facilita les moyens d'étudier les mathématiques , dans lesquelles il devint très-habile. Il fut connu de l'empereur Othon II, qui le joignit à plusieurs savans de ce temps-là, avec lesquels il conféroit sur différentes sciences. L'empereur lui procura la célebre abbaye de Bobio, fondée par St. Colomban. Il trouva les grands biens de cette abbaye distipés par les usurpations des seigneurs voisins. Après la mort d'Othon II, Gerbert voyant que l'Italie étoit sans maître & qu'il falloit ou se soumettre à plusieurs petits tyrans, ou lever des troupes, quitta le pays, sans jenoncer à son abbaye. Il vint en France auprès de l'archevêque de Rheims. Il se mêla beaucoup des affaires de l'état ; ce qui ne l'empêchoit pas de cultiver les sciences. Il gouvernoit l'école de Rheims; & le jeune Robert depuis Roi, fils de Hugues Capet, y fut envoyé par sa mere, pour y étudier sous un si habile maître. A Rome, & dans le reste de l'Italie, en Allemagne, & par-tout où il se trouvoit, il employoit beaucoup d'argent à payer des éctivains, & à acheter des exemplaires des bons auteurs. Ceux qu'il nomme en diverses lettres sont, Pline, Jules-Cefar, Suesone, Claudien, Boece. Il avoit lui-même composé un livre de rhétorique, & faisoit des spheres. Il étudioit aussi la médecine. Gerbert, n'étant encore que diacre, fut élu & facré archevêque de Rheims après la condamnation d'Arnoul. Il tint aussi-tôt un concile avec les évêques de sa province, où l'on s'éleve fortement contre ceux qui pilloient les biens des églises. Il y a une lettre de Gerbert sur ce même sujet, à Fouques, évêque d'Amiens, jeune homme emporté, qui, dans son propre diocese, avoit pillé des biens ecclésiastiques, & étoit entré dans une église à main armée. L'archevêque Gerbert lui en fait une sévere réprimande. Le pape Jean XV, ayant appris la déposition d'Arnoul & Pordination de Gerbert, trouva l'un & l'autre fort mauvais, & interdit tous les évêques qui y avoient eu part. Mais Gerbere s'éleva fortement contre ce décret. ,, Peut-on montrer , disoit-il " dans une lettre à l'archevêque de Sens, que le jugement de » l'évêque de Rome soit plus grand que celui de Dieu? Si l'évê-» que de Rome lui-même péche contre son frere, & étant aver-" ti plusieurs fois, n'obéit pas à l'église, cet évêque de Rome, » selon le commandement de Dieu, doit être regardé comme " un payen & un publicain. Plus le rang est élevé, plus la chûte » est dangereuse : que s'il nous croit indignes de sa communion, » parce qu'aucun de nous ne veut jurer contre l'évangile, il ne » Pourra pas pour cela nous séparer de la communion de J. C. » ni nous priver de la vie éternelle. On ne doit pas appliquer » aux évêques ce que dit St. Grégoire, que le troupeau doit crain-" dre la sentence du pasteur, soit qu'elle soit juste ou injuste. » Car c'est le peuple qui est le troupeau & non pas les évêques.

11 ne faut pas donner occasion à nos ennemis de dire, que le , sacerdoce qui est un par toute l'église, soit tellement soumis , à un seul , que s'il se laisse corrompre par argent , par faveur . , par crainte ou par ignorance, personne ne puisse être évêque, , fans se soutenir auprès de lui par de tels moyens. La loi , commune de l'église est l'écriture, les canons, & les décrets " du St. Siege qui y sont conformes. Quiconque se sera écarté , de ces loix par mépris, doit être jugé selon ces loix : mais , celui qui les observe, doit demeurer en paix. Ainsi gardez-, vous bien de vous abstenir des saints mysteres : ce seroit vous " rendre coupable." C'est ainsi que Gerbert écrivoit à l'archevêque de Sens, pour l'empêcher d'avoir égard à la sentence du Pape. Mais il fut obligé d'y déférer lui-même quelque-temps après. Jean XV, voulant terminer cette affaire, envoya en France pour légat Léon, abbé de St. Alexis à Rome, qui indiqua de sa part un concile dans le diocese de Rheims. Il s'assembla à Mouion, & il ne s'y trouva que l'archevêque de Treves & les évêques de Verdun, de Liege & de Munster, tous du royaume de Germanie. Le légat s'affit au milieu d'eux , & l'archevêque Gerbert vis-à-vis, comme accusé. Il désendit sa cause par un discours où il paroissoit plus d'éloquence que de sincérité. Il soutint que les évêques des Gaules l'avoient chargé malgré lui de l'archevêché de Rheims.; & que, si dans toute cette affaire les regles n'avoient pas été observées, on devoit l'attribuer au malheur du temps & aux hostilités publiques, dont les évêques mêmes n'étoient pas à couvert. Le légat ayant renvoyé l'affaire au concile de Rheims qu'il indiqua alors, ordonna à Gerbere de s'astenir de célébrer l'office divin jusqu'à la tenue de ce concile. Gerbere lui représenta, qu'aucun évêque ou patriarche, ni le Pape lui-même, n'avoit le pouvoir d'excommunier personne, s'il n'étoit convaincu d'un crime qui méritat cette peine, ou s'il ne refufoit de comparoître ; qu'on ne pouvoit pas lui faire ce reproche, puisqu'il étoit le seul des évêques de France qui fût venu au concile ; que ne se sentant pas coupable, il ne pouvoit se résoudre à se condamner lui-même. Il ceda néanmoins aux remontrances de Lindolfe, archevêque de Treves, dont il connoissoit la probité & la modération, & s'abstint de célébrer la Messe pour le bien de la paix. Pendant dix-huit mois que le roi Hugues Capet vécut encore, Gerbert demeura archevêque de Rheims, & Arnoul Prisonnier à Orléans. Mais après la mort de Huques, son fils Robere qui avoit épousé Berthe sa parente, & qui vouloit obtenir du légat Léon la confirmation de son mariage, promit de rétablir Arnoul fur le Siege de Rheims, & pria Abbon d'aller à Rome pour cette affaire. Abbon obtint du Pape tout ce qu'il desiroit; & à son retour il rétablit Arnoul. Gerbert , dépouillé de sa dignité ; se retira à Ravenne auprès de l'empereur Othon III dont il étoit aimé. Il fit pour ce prince une horloge, dont il régla la position fur l'étoile polaire. Enfin l'Empereur le fit archevêque de Ra-

venne, lettre , p privileges & d'autr tures. En à sa plac fort agé, rut au co bre de les qu'il écri fimonie. " un tel " fols d' , temps , gent d , J'en u , fes.

I. GE élevé dan évêque d au facerd Symphorie vers l'an roi Child les pauvre pas trouv manqueron prince fit l'évêque que depu aujourd'h bâtir à l'o fon frere ragosse. L jeunes. Il Vincent , & ce que fa àl'évêque da la tun etant de Vincent. I grands re une comn même pla territoire l'eglise av main fut

éclata enti

venne, & le pape Grégoire V lui envoya le pallium avec une lettre, par laquelle il confirmoit à cette église tous ses anciens privileges. Gerbert tint un concile où l'on condamna la simonie & d'autres abus, & l'on défendit de rien exiger pour les sépultures. Enfin après la mort de Grégoire V, l'empereur Othon fit elire à sa place Gerbert, qui prit le nom de Silvestre II. Il étoit dejà fort agé, & il ne tint que quatre ans le siege de Rome. Il moujut au commencement du onzieme siecle. Outre un grand nombre de lettres qu'on a de lui, il en reste encore beaucoup d'autres qu'il écrivit depuis qu'il fut pape, où il parle fortement contre la simonie. Il y fait dire à un nouvel évêque : " J'ai été ordonné par , un tel archevêque, à qui j'ai donné pour mon ordination cens " fols d'or ; mais si je suis assez heureux pour vivre un certain , temps, j'espere bien les regagner, en ordonnant pour de l'ar-, gent des prêtres, des diacres, & d'autres ministres de l'autel. " J'en userai de même pour la bénédiction des abbés & des égli-

I. GERMAIN, ( Saint ) né à Autun de parens nobles, fut élevé dans la piété par un de ses parens nommé Scopilion. Agrippin, évêque d'Autun, l'ordonna diacre, & trois ans après il l'éleva au sacerdoce. Nestaire, successeur d'Agrippin, le fit abbé de St. Symphorien; & après la mort d'Eusebe, il fut élu évêque de Paris vers l'an 555, sans cesser de pratiquer la vie monassique. Le mi Childebert lui envoya un jour une somme considérable pour les pauvres : il en distribua la moitié, & dit au Roi qu'il n'avoit pas trouvé assez de pauvres. Donnez le reste, dit le Roi, nous ne manquerons pas , s'il plate à Dieu , de quoi donner. En même temps ce pince fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent, & la donna à levêque pour en faire des aumones. St. Germain n'étoit évêque que depuis quelques années, lorsqu'il dédia l'église St. Vincent, aujourd'hui St. Germain-des-Prés. Le roi Childebert l'avoit fait bâtir à l'occasion de l'événement suivant. L'an 542 Childebert & son frere Cloraire firent la guerre en Espagne, & assiégerent Sar-14gosse. Les habitans se couvrirent de cilices, & s'imposerent des sunes. Ils portoient autour des murailles la tunique de St. Vincent, & chantoient de pseaumes. Le roi Childebert ayant appris ce que faisoient les assiégés, demanda des reliques de ce martyr al'évêque de Sarragosse, qui lui donna l'étole du saint, & garda la tunique. Ainsi les François leverent le siege, & Childebers étant de retour à Paris fit bâtir une église en l'honneur de St. Vincent. Le Roi donna à cette église de riches ornemens & de grands revenus en fonds de terre, & pria St. Germain d'y établir une communauté de moines. Le saint évêque le fit, & donna luimême plusieurs terres de son patrimoine, qui étoient dans le territoire d'Auxerre & de Nevers. St. Germain fit la dédicace de l'église avec six évêques. Le roi Childebert étant mort, St. Germain fut très-sensible aux maux que sit à l'église la haine qui clata entre Sigebert & Chilperic. Il écrivit à la fameuse Brunchaus

ue le umis veur, que, a' loi

a loi écrets carté mais rdezvous hevêe du

moude fa Mouévêne de Gercours

chevêregles ur du s n'éoncile Afenir terbert e luirétoit refu-

oche, u conoudre
rances
i proour le
Capet
Arnoul
ils Ro-

btenir établir Rome bit; & gnité, l'étoit ofition le Rapour la conjurer de porter à la paix son mari Sigebert, qu'esse étoit accusée avec sondement d'exciter à la guerre. Le saint évêque p échoit avec beaucoup de force & de zele. On lisoit à sa ble des livres de piété. En voyage il parloit de Dieu, ou chantoit ses louanges. Il disoit toujours l'office tête nue: même à cheval, lors même qu'il tomboit de la pluie ou de la neige. Souvent ilse levoit la nuit, pour chanter dans l'église cinquante pseaumes avant que d'éveiller les autres. Apres avoir ainsi veillé dans la priere, il ne travailloit pas moins infatigablement pendant le jour à ses différentes sonctions de passeur. Il prédit qu'il mour roit le 28 de mai, & il mourut en esset ce jour-là, l'an 576, étant âgé d'environ 80 ans. Sa vie a été écrite par Fortunar, qui y raconte plusieurs miracles. Il avoit été témoin de quel-

ques - uns.

II. GERMAIN, (Saint) patriarche de Constantinople en 717, florissoir sous l'empereur Leon l'Isaurien, fauteur des Iconoclasses, auquel il résista courageusement. Il soutint que les images avoient toujours été en usage dans l'église, & déclara qu'il étoit prêt à mourir pour leur défense. Pour ramener les évêques qui étoient dans les sentimens de l'Empereur il écrivit trois lettres, où il expliqua solidement la doctrine de l'église & démêla les équivoques. Il fit voir que les Chrétiens ne rendoient aux saintes images, qu'un culte qui se rapporte aux originaux, de la même maniere que l'on respecte la statue & le portrait de son souverain. , Quand nous adorons , dit cet illustre défenseur de la foi , , l'image de J. C. nous n'adorons ni le bois, ni les couleurs; , mais c'est le Dieu invisible qui est dans le sein du pere, que " nous adorons en esprit & en vérité. La foi chrétienne, son 2, culte & son adoration se rapportent à Dieu seul. Nous n'a-" dorons aucune créature, & nous ne rendons point à des ser-, viteurs comme nous , l'honneur qui n'est dû qu'à l'Etre souve-, rain. En permettant de faire des images, nous sommes infi-, niment éloignés de diminuer la perfection du culte divin. Car , nous n'en faisons aucune pour représenter la divinité invisible, , que les Anges mêmes ne peuvent comprendre.... Puisque le , Fils de Dieu a bien voulu se faire homme pour notre falut, , nous faisons l'image de son humanité pour fortifier notre foi, , pour montrer qu'il n'a pas pris notre nature par imagination, " mais réellement & véritablement, & pour nous rappeller le " fouvenir de son incarnation. Nous faisons de même l'image ,, de sa sainte mere, qui, étant femme & de même nature que " nous, a conçu & enfanté le Dieu tout-puissant. Nous admi-" rons aussi & nous estimons heureux les apôtres, les martyrs, " les prophetes, & tous les autres faints qui ont été vrais fer-" viteurs de Dieu; qui se sont distingués par leurs bonnes œu-,, vres , par le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité , par leur ,, patience dans les fouffrances ; qui font ses amis , & ont acquis , un grand crédit auprès de lui. Nous peignons leurs images,

pour no " nous n " mais no o de forti , apprifes " fensible main n'ig d'évêques tes les ima les Chréti l'évêque "Ne fcar , rible jug , lujet de , votre m " je vous " fonction " que de r ut encore les images » nous log " ture , fa , J. C., de , yous ave " commun " nouveau a que 1 , temps da , que les i "& divine " & les v décrier. , ne serve discours , abrégée , puis la fi " meniques , abus. Au images, s'il nous h tres d'êtr , même à » Puisqu'il h blés en s multitude ) communi

n n'est pas 1

mais prese

Tome 1.

u'ella

t évê-

fa ta-

chan-

à che-

Sou-

seau-

é dans

ndant

576

, qui

quel-

717

voient

prêt à

toient

où il

s ima-

ouve-

a foi,

leurs;

, fon

s n'a-

s fera

ouve-

s infi-

1. Car

fible,

que le

falut ,

e foi,

tion,

ler le

image

e que

admi-

rtyrs ,

is fer-

r leur

acquis

pour

177

pour nous souvenir de leur courage & de leurs vertus. Au reste "nous ne leur rendons pas l'adoration qui n'est due qu'à Dieu " mais nous sommes pleins d'affection pour eux, & nous tâchons de fortifier par la peinture la foi des vérités que nous avons apprises. Car étant composés de chair & de sang, les choses " sensibles peuvent être utiles à notre ame. " Le patriarche Germain n'ignoroit pas que l'Empereur avoit gagné un nombre dévêques, & qu'ils etoient convenus d'enlever des églises toutes les images, pour ôter tout prétexte aux Musulmans d'accuser les Chrétiens de favoriser l'idolâtrie. C'est pourquoi il s'adressa l'évêque de Phrygie premier auteur du scandale, & lui dit : "Ne scandalisez pas le peuple innocent : souvenez vous du ter-, rible jugement de Dieu contre ceux qui font aux autres un , sujet de chûte : & sachez que jusqu'à ce que vous ayez rendu à , votre métropolitain la lettre dont je vous ai chargé pour lui, je vous défends au nom de la fainte Trinite de faire aucune "fonction d'évêque; car j'aime mieux user de quelque rigueur , que de me rendre moi-même coupable devant Dieu. " Il écriit encore à l'évêque de Claudiopolis qui s'étoit déclare contre les images. " Vous avez été, lui dit-il, long-temps avec nous; » nous logions ensemble; vous proposiez des questions sur l'écrinture, sans jamais avoir rien avancé contre les images de "J. C., de sa fainte Mere & des Saints. Cependant j'apprens que , vous avez fait ôcer les images, comme par une résolution " commune. Souvenez-vous que nous devons éviter en tout les " nouveautés, fur-tout quand c'est un scandale pour les sideles, & que l'on s'oppose à une coutume établie depuis si long-, temps dans l'église. D'ailleurs nous devons refuter les calomnies que les infideles publient contre l'église, & montrer sa noble , & divine immobilité. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Juifs » & les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche pour nous décrier. Les images des saints qui sont chez les Chrétiens, ne servent qu'à les exciter à la vertu, comme feroient les sdiscours des gens de bien. Car la peinture est une histoire , abrégée, & tout se rapporte à la gloire du pere céleste. De-» puis la fin des persécutions on a tenu plusieurs conciles œcumeniques, qui ont fait des canons pour corriger les moindres sabus. Auroient-ils gardé le filence fur l'honneur rendu aux simages, s'il conduisoit à l'idolâtrie, comme on le prétend, & s'il nous éloignoit de Dieu? Car celui qui a promis aux apôstres d'être avec eux jusqu'à la fin du monde, l'a promis de smême à ceux qui devoient gouverner l'église après eux. Et puisqu'il a dit qu'il seroit au milieu de deux ou de trois assemblés en son nom, il n'auroit pas abandonné de si grandes multitudes assemblées par le ze e de sa religion, sans leur communiquer ses lumieres; d'autant plus que cette coutume bl'est pas seulement établie dans un petit nombre de villes, mais presque dans tous les pays & dans les premieres & les

plus illustres églises. Il dit encore : On ne doit point être , scandalise de ce qu'on présente aux images des saints des lumieres ou des parfums. Ce sont des symboles de leurs vertus, , pour marquer leur lumiere spirituelle, & l'inspiration du Saint-3) Esprit. Ce qui est bien important, c'est que Dieu a souvent , fait des miracles à l'occasion des images comme des guérisons », de malades, des charmes rompus, & d'autres merveilles dont nous avons eté témoins. "St. Germain ne parle que des images de plate peinture; & il n'y en avoit point d'autres dans les églises, selon l'usage que les Grecs observent encore aujourd'hui. St. Germain ne manqua pas d'écrire au pape Gregoire II ce qui se passoit. Le Pape lui repondit par une grande lettre, où d'abord il le félicite sur la vigueur avec laquelle il défend la doctrine de l'eglise., L'honneur qu'on rend aux images n'a, ditil, rien de commun avec l'idolâtrie, comme par l'incarnation , du Fils de Dieu tout s'est passe réellement , qu'il est né , qu'il , a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscite; plut à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, tou-, tes les plantes pussent raconter ces merveilles par la parole, , par l'écriture , ou par la peinture. " C'est ainsi que l'eglise de Rome étoit d'accord avec celle de Constantinople. Leos crut le gagner en le menaçant de le priver de son fiege; mais le saint vieillard le refusa courageusement, & aima mieux renoncer à sa dignité. L'empereur irrité envoya à la maison patriarchale, des officiers armés pour l'en chasser à coups de poing & avec outrage, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il fe retira dans sa maison paternelle pour y pratiquer la vie monastique, laissant dans une extreme désolation la ville de Constantinople, dont il avoit tenu le siege près de quinze ans. Il finit saintement sa vie dans cette retraite, & l'église honore sa mêmoire le douzieme de mai. Ce faint patriarche avoit composé un ouvrage que nous n'avons plus, où il defendoit St. Gregoire de Nysse contre ceux qui l'accusoient d'Origenisme. On lui a attribué quelques écrits que les meilleurs critiques croient être d'un autre Germain, patriarche de Constantinople, plus nouveau de cinq cens ans. On trouvera quelques-unes de ses lettres dans les collections des conciles; quelques traités qui portent son nom dans la bibliocheque des peres; & un écrit sur les six conciles généraux dans la bibliocheque du droit canonique, par Justel.

III. GERMAIN, (Jean) natif de Cluni, se distingua de bonne heure par sa piété & par son érudition. Etant entre dans l'état eccléssastique, philippe le Bon, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché de Nevers, puis celui de Chalons, & le fit chancelier de son ordre de la Toison. Ce prince l'envoya au concile de Conftance où il se distingua par son éloquence. Germain mourut le 11 février 1460. Nous avons de lui quelques onvrages de morale & de controverse, dont il est inutile de rapporter les titres, pasce

qu'on ne les lit plus.

IV. GEF lentra da fe fit gene piete. Ce im l'affoc diplomatiqu Germain. ( vre, & qu ve rien de favantes. au septien encore de où l'on tr relle de t mais il n' I. GER etoit fort traité en 1 beaucoup

mourut e

vertus. II. GEI dans la fo avoir rem coup d'ap rens ouvr lequel il e lertations cernendi an in-12. Plu: trouva des M. Fontan dictin, m en latin. ribus, aut tifitis. I ve quelques-u importante tion de au tre le per justifia très de l'histois Le pere Se correcteur en deux g bulle unig style de ce qui étoit y

IV. GERMAIN , ( Dom Michel ) naquit à Peronne en 1645 ; Jentra dans la congrégation des Bénédictins de St. Maur où il fe fit generalement estimer par son érudition, sa candeur & sa nete. Ce savant religieux mourut à Paris en 1694. Dom Mabilim l'affocia à ses études, & sur-tout à la composition de sa liplomatique. Le traité qui regarde le palais des Rois est de dom Germain. Ce traité renferme environ la cinquieme partie du live, & quoique l'érudition n'y foit point menagée, on n'y trouve rien de superflu, du moins quand on aime les recherches savantes. Le compagnon de dom Mabillon eut aussi quelque part au septieme & au huitieme siecle des attes Bénédictins. Nous avons encore de lui l'histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissins, où l'on trouve beaucoup de savoir. Dom Germain avoit commencé celle de tous les monasteres de la congrégation de St. Maur; mais il n'eut pas le temps de l'achever.

I. GERMON, ( Anastase ) célebre archevêque de Tarentaise, étoit fort versé dans le droit canonique. Nous avons de lui un traité en latin de la jurisdiction ecclesiastique, in-fol. où il y a beaucoup d'erudition, mais quelques faux principes. Ce prélat mourut en 1627, également estimé pour ses lumieres & ses

nt être

des lu-

vertus,

Saint-

érifons

es dont

es ima-

ans les

ujour-

re II ce

re, où

end la

a, dit-

nation

, qu'il

; plût

, touarole, l'eglile

os crut

e faint

er à sa

e, des

itrage;

a mai-

it dans

l avoit

e dans

e mai. avons/

ui l'ac-

que les rche de

ouvera nciles;

que des

blioche-

bonne

II. GERMON, (Barthélemi) né à Orléans en 1663, entra dans la société des Jésuites, qui l'employa dans les colleges. Après avoir rempli les différens postes qui lui furent confiés avec beauoup d'applaudissement, il se consacra à la composition de disséiens ouvrages. Il attaqua la diplomatique de dom Mabillon avec lequel il eur une dispute assez vive. Il publia en 1707 des dislettations: De veteribus Regum francorum diplomatibus & arte seternendi antiqua diplomata vera à falsis, à Paris chez Rigaud, 1707, in-12. Plusieurs sayans prirent part à cette dispute. Dom Mabillon trouva des défenseurs dans dom Constant son confrere, & dans M. Foncanini, savant italien. La victoire fut adjugée au Bénédictin, mais le Jésuite eut la gloire d'avoir écrit mieux que lui en latin. II. De veteribus hareticis ecclesiasticorum codicum corruptotibus, autore Bartholomao Germon, è societate Jesu presbytero. Patissis. 1 vol. in-8°. L'auteur y déploie beaucoup d'érudition, mais quelques-unes de ses opinions furent contredites. III. Questions importantes à l'occasion de la nouvelle histoire de la congrégation de auxiliis à Liege, in-8°. Cette brochure fut publiée contre le pere Seri qui en prit la défense, & qui sur plusieurs points pultifia très-bien la vérité des faits qu'il avoit avancé. IV. Errata de l'histoire de la congrégation de auxiliis à Liege, in-8°, 1702. Le pere Seri fut encore dans la nécessité de se défendre, & publia le correcteur corrigé. V. On lui attribue encore le traité théologique en deux gros vol. in-4°, sur les propositions condamnées par la bulle unigenitus qui parut sous le nom du cardinal de Bissi. Le style de ces dissérens ouvrages porte l'empreinte de son caractere qui étoit vif & animé. N'oublions pas de remarquer que les écrits

s l'etat a l'evelier do

Confit le 11 orale & , parce du pere Germon ne roulant que sur des discussions particulieres; auront le sort de tous les autres écrits polémiques qui n'ont qu'un temps comme les chénilles & les moucherons. Ce Jésui-

te mourut en 1718.

GERSEN, ( Jean ) célebre Bénédictin, devint abbé de Verceil. Son érudition & ses vertus lui concilierent l'amitié & l'estime des hommes les plus illustres de son temps. Il fut ami de St. François d'Affife, & maître de St. Antoine de Padoue. Quelques favans lui ont attribué l'imitation de J. C. & cette opinion produisit dans le siecle dernier des disputes violentes entre les Bénédictins de St. Maur & les Genovefains qui en faisoient honneur à Thomas à Kempis, chanoine régulier de l'ordre de St. Augustin. Les Benédictins se fondoient principalement sur quatre anciens manuserfts qui sont à Rome. Gabrie! Naude, qui étoit alors dans cette ville, fut chargé par le cardinal de Richetsen de les examiner; il prit pour adjoint un des sous-gardes de la bibliotheque du varican , l'un & l'autre donnerent la plus grande attention à cette affaire; mais leurs décisions ne furent pas favorables aux Bénédictins. Il leur parut que le nom de Gersen, place à la tête de quelques uns de ces manuscrits, étoit d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Naudé envoya ses observations aux savans Dupui, qui les communiquerent au pere Fronteau, chanoine régulier de Ste. Genevieve. Ce Genovefain fit promptement imprimer le livre de l'imitation sous ce titre : Thoma à Kempis de imitatione Christi libri IV, cum evictione fraudis qua nonnulli hac opus Joanni Gersen , Benedictino , attribuere. C'est à dire , les 4 livres de l'imitation de J. C. par Thomas à Kempis avec la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, Benedictin. L'éditeur, pour justifier cette nouveauté, ne manqua pas de rapporter la relation du Sr Naude à Mrs. Dupui de quatre manuscrits qui sont en Italie, touchant le livre de l'imitation de J. C. faussement attribué à Jean Gersen, abbé de Verceil. Ce fut le signal de la guerre. Le pere Robert de Quarremaires publia quelques dissertations, où il prodigua l'érudition & les injures. Il accusa Naude d'avoir été vendu aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Le pere François Valgrave, autre Benedictin, vint à l'appui de son confrere, & reprocha pareillement à Maude de la mauvaile foi dans l'examen des manuscrits & dans sa relation. Naude, choqué de ces imputations odieuses, fit présenter une requête au Châtelet pour faire saisir & supprimer les exemplaires des livres de Quarremaires & de Valgrave. Les Benédictins éluderent cette jurisdiction, & firent renvoyer la cause aux requetes du palais. Aussi tor parurent de part & d'autre des factums qui rendirent les deux parties ridicules. Naude en donna un avec ce titre : Raisons peremptoires de maitre Cabriel Naudé demandeur en suppression d'injures & calomnies, & defendeur en main-levee contre dem Placide, Roussel, Robert de Quatremaires & François Valgrave, reigieux Benedictins, défendeurs en main-levée des livres sur eux saiss, &

les congri que les q pour ote donner a été que par que! dites far Seule aff regulier gueur. I avocats On orde vées , fe plaires e roit plu Jean Ge Les Bén chambre faire pu de Gerle de cette des œu Valart a les Bene a Kempi parleme noisions de ces d qu'il fo tions ; 1 grand n rectes & titre : L primarun gati ex 1 duite er nuscrits a pris q çoise. I cun qui toissent Phrasée traduite

Par le R

à la fin

du Beuil

nouvelle

pere Bri

lieres . i n'ont e Téfui-Verceil. ime des François ans lui dans le s de St. homas à s Benemanusis cette ner; il lu vatià cette Bénétête de récente ons aux , chatement mpis de hoc opus 4 livres ction de édictin. de rapnuscrits Nement guerre. ns, où oir été de leur l'appui auvaise , choiệte au s livres it cette palais. ent les Raisons on d'in-

lacide,

:19104%

ifis, or

les congrégations de St. Maur & de Cluni, intervenans, pour montrer que les quatre manuscrits de Rome , dont lesdits Bénéditins se servent pour ôter le livre de l'imitation de J. C. à Thomas à Kempis & le donner à un supposé Gersen, sont falcisies, & qu'ils ne peuvent l'avoir ité que par le nommé Confrantin Cajetan , religieux Benedictin , ou par quelques aucres du meme ordre, avec une conviction manifeste defdices faussetés, principales, commises par lesdits Bénédictins, en la seule affaire de leur précendu Gersen, 1652, in-49. Les chanoines reguliers intervinrent au procès : il traîna quelque-temps en longueur. Enfin, après avoir été un sujet de plaisanterie, pour les avocats & pour le public, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses, respectivement emplovées, seroient supprimées; qu'il y auroit main-levée des exemplaires du livre de Valgrave, qui avoient été saiss; qu'on ne laisseroit plus imprimer le livre de l'imitation de J. C. sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil, mais sous celui de Thomas à Kempis. Les Bénédictins en appellerent des requêtes du palais à la grandchambre, mais cet appel ne fut point suivi. Ils se contenterent de faire publier de temps en temps quelques dissertations en faveur de Gersen par leurs auteurs. On peut lire une relation curieuse de cette dispute par dom Vincent Thuilier à la tête du tom. premier des œuvres posthumes des peres Mabillon & Ruinarr. M. l'abbé Valare a renouvellé cette dispute en 1758, & il s'est décidé pour les Bénédictins, fondé sur l'autorité des manuscrits; mais Thomas a Kempis a pour lui le préjugé du public & l'arrêt provisionnel du parlement. Laissons les parties disputer de leurs droits, & reconnoissons avec un célebre écrivain l'extrême futilité de la plupart de ces disputes. Il n'importe guere de qui soit un livre, pourvu qu'il soit bon. Notre véritable intérêt est d'y puiser des instructions; le nom de l'auteur n'est qu'un objet de curiosité. Il y a un grand nombre d'éditions de l'imitation de J. C. Une des plus correctes & des plus élégantes est celle de M. l'abbé Valart, qui a pour titre: De imitatione Christi libri quatuor, ad octo manuscriptorum as primarum edicionum fidem castigati, & mendis plus sexcentis expurgati ex recensione J. Valart, in-12, 1758. Le même auteur l'a traduite en françois sur l'édition latine de 1758, revue sur huit manuscrits, in-12, Paris, 1759. Je ne sais pas où l'abbé Lenglee a pris que Thomas à Kempis en avoit donné une traduction fransoise. De tous les auteurs que j'ai consultés, je n'en connois aucun qui ait vu cette prétendué version. Voici celles qui me pawissent les plus estimables. I. Imitation de J. C. traduite & para-Phrasee en vers , par Pierre Corneille , in-12 , Paris 1739. 11. Idem. traduite par le pere de Gonnelieu, Jésuite, in-12. III. Idem. traduite Par le R. P. dom Morel, Benedictin, avec des effusions de cœur, à la fin de chaque chapitre, in-12, 1745. IV. Idem. traduite par du Beuil, (c'est à-dire par M. de Saci) in-12. V. Idem. traduction nouvelle, par le R. P. Lallemand, in-12, 1745. VI. Idem. par le Pere Brignon, Jésuite, in-12, fig. VII. Idem. traduction nouvelle,

ornée de figures en taille-douce, in-8°, 1741. VIII. Idem. traduetion nouvelle, par M. le Pelletier, in-12, 1731. IX. Idem. traduite par M. de Bellegarde, avec les notes d'Horsfins, in 12, 1718. X. Idem. traduite & augmentée des réflexions, des prieres & des pratiques, par M. l'abbé Goujet, in-12, fig. 1739. XI. Idem. traduite par M. le Tourneux, in-12, 1722. XII. La confolation inté. rieure, ou le livre de l'imitation de J. C. selon son original, traduit d'un ancien exemplaire gothique, nouvellement decouvert,

par M. Andry , in-12 , 1719.

GERSON, (Jean Charlier) surnommé Gerson, du nom d'un village du diocese de Rheims proche Rhetel dans lequel il naquit l'an 1363, fut élevé dans la piété & dans les lettres. A l'âge de quarorze ans il vint à Paris & fut reçu dans la société des artifles du collège de Navarre. Il passa ensuite dans celle des théologiens, & étudia la théologie pendant dix ans sous Pierre d'Ailli & Gilles Deschamps. Honoré du bonnet de Docteur en 1392, il succéda quelque tems après à Pierre d'Ailli dans la dignité de chancelier & de chanoine dans l'église de Paris. Le meurtre de Louis duc d'Orléans, tué en 1408 par ordre du duc de Bourgogne, excita le zele de Gerson contre Jean Perit qui par une lâche complaisance avoit entrepris de justifier cette action. Il fit plusieurs sermons contre cette doctrine abominable, la fit censurer par les docteurs, & par l'évêque de Paris. Il travailla infatigablement à éteindre le schisme avant & après le concile de Pife. Il se fignala sur-tout dans celui de Constance, auquel il assista en qualité d'ambassadeur du roi de France, & de député de l'université de Paris & de la Province de Sens. Il composa divers écrits & prononça plusieurs discours pendant la tenue du concile, où il fut considéré comme le plus savant théologien de son temps. Il y combattit sortement l'erreur de Jean Fetit, & la fit condamner par le concile : ce qui lui attira l'indignation du duc de Bourgogne. Il n'osa revenir à Paris; & fut contraint de se retirer en Allemagne, déguise en pélerin. Après y avoir passé quelque temps, il vint à Lyon, & y demeura dans le couvent des Celestins où il avoit un frere. L'humilité porta ce grand homme à devenir maître d'école. On croit qu'il mourut en 1429 à l'âge de soixante & six ans. Gerson avoit été nommé curé de St. Jean en Greve en 1408. Il l'étoit encore l'an 1413 lorsque dans une sédition excitée à Paris par les partisans du duc de Bourgogne, sa maison sut pillée par les séditieux, & lui obligé de se refugier dans les voutes de l'église Notre Dame, où il demeura quelque temps caché. Gerson a beaucoup écrit sur différentes matieres. Tous ses ouvrages ont été recueillis avec ceux de quelques autres auteurs par M. du Pin, qui les fit imprimer en Hollande au commencement de notre siecle en 5 vol. in fol. On les reimprima en 1728 sous ce titre : Gersonii (Joann.) opera omnia, novo ordine digest , opera & studio Lud. E. du Pin qui huic prafixit Gersoniana, in fol. 5. vol. Haga Comit. Les ouvrages de Gerson sont diffibués en c discipline IV. Ceux Son traite pendant ! " puissan , rée fur " paffer à "l'édific. , pour c fortes d puissance rement 1 mystique J. C. est regarde 1 dans le 1 regarde . rapport rituelles dit que c être exer fiee à St. lement d lieu que des born mettre à d'exercer des princ tant de c regarde 1 tairemen l'instru & fier par 1 cipes, il " La pui , invaria » julqu'à , coup v. , fion, " de J. ( affez l'hi les. Mais

dont la c

annates

ont vouli venir qu abus, ve hués en cinq classes. I. Les dogmatiques. II. Ceux qui regardent la discipline. III. Ceux qui ont rapport à la morale & à la piété. IV. Ceux qui sont sur l'écriture-sainte. V. Enfin les œuvres mêlées. son traité de la puissance ecclésiastique fut composé à Constance pendant la tenue du concile. Il contient treize considérations. ,, La puissance ecclésiastique, dit-il, est une puissance qui a été confé-, rée surnaturellement par J.C. à sesapôtres & à ses disciples, pour passer à leurs successeurs légitimes jusqu'à la fin des siècles, pout "l'édification de l'église militante selon les loix de l'évangile, & "pour conduire les hommes à la vie éternelle. "Il distingue deux sortes de puissances ecclesiastiques, la puissance d'ordre & la puissance de jurisdiction. La puissance d'ordre regarde premiérement la consecration du corps de J. C. Secondement son corps mystique qui est l'église. Le pouvoir de consacrer le corps de I.C. est égal dans les prêtres & dans les évêques. Celui qui regarde la confirmation & l'ordination des ministres, est égal dans le Pape & dans les évêques. La puissance de jurisdiction regarde ou le for exterieur, ou le for intérieur. Celle qui a apport au for exterieur n'a pour objet que les peines spiinuelles, dont la plus grande est l'excommunication. Gerson dit que cette puissance a été donnée par J. C. à son église pous être exercée par le concile général; que, quoiqu'elle ait été confice à St. Pierre & à ses successeurs, elle a été néanmoins principalement donnée à l'église. 1. Parce que l'église est infaillible, au lieu que le Pape ne l'est point. 2. Parce que l'église peut mettre des bornes à la puissance du Pape, au lieu que le Pape n'en peut mettre à celle de l'eglise. Gerson ajoute que l'eglise n'a point droit d'exercer aucune punition corporelle, si ce n'est par la concession des princes. C'est pourquoi il n'approuve pas que l'on ait employé tant de censures pour soutenir cette jurisdiction. La puissance qui regarde le for intérieur s'exerce sur ceux qui s'y soumettent volontairement. Elle a pour but de les éclairer & de les sanctifier par l'instruction & par l'administration des sacremens, & de les purisier par le baptême & par la pénitence. Après avois établi ces principes, il en fait l'application dans les confiderations suivantes. » La puissance ecclesiastique, dit-il, considérée en elle-même, est ninvariable, & la même depuis le commencement de l'église » jusqu'à la fin du monde. Mais l'usage de cette puissance a beaus coup varié. La cupidité & l'ambition y ont mis une telle confu-"hon, qu'il est difficile de discerner ce qui vient de l'institution " de J. C. d'avec ce qui vient des hommes. " C'est ce qué montre allez l'histoire des Papes, leurs décretales & les canons des conciles. Mais que doit-on penser de tant de procès sur les bénéfices, dont la cour de Rome est occupée, des collations du Pape, des annates & d'une infinité d'autres pratiques, par lesquelles les Papes ont voulu usurper les droits de toutes les églises ? Ils doivent se sou-Venir qu'ils n'ont reçu la puissance que pour édifier, corriger les abus, veiller par-tout, s'opposer aux intrus, élever ceux qui ne

traductraduite 1718. \$ & des m. tran inté. 1, traouvert,

un vilnaquit âge de artistesgiens, c. Gilles uccéda elier & c d'Or-

le zele avoit contre & par chifme s celui roi de nce de s pen-

us faeur de attira & fut près y ins le rta ce

curé curé rique Bour- de se meura matie-

lques de au orima rdine conialistri-

cherchent qu'à se cacher. Gerson donne ensuite d'excellentes regles sur les dispenses. Il passe de-là à l'autorité du concile général, qu'il prouve être souveraine dans l'église. Elle est plus étendue & plus ample que celle du Pape, tant à cause de l'infaillibilité du concile, qu'à cause du pouvoir qu'il a de réformer l'église dans son chef & dans ses membres, & de décider en dernier ressort les causes de la foi. Il définit le concile général, une affemblée faire en quelque lieu par une autorité legitime de tous les ordres hierarchiques de l'église carbolique, de laquelle on n'exclud aucun fidele qui veuille être entendu, pour régler ce qui regarde le gouvernement de l'église dans la foi & dans les mœurs. C'est au Pape à le convoquer, excepté lorsqu'il est mort, ou déposé, ou insensé; ou bien si étant requis d'assembler le concile, il le refuse avec opiniatreté; ou enfin, si le concile légitimement assemblé désigne le temps & le lieu du concile suivant. Gerson a fait un traité intitulé: De auferibilitate Papa ab ecclesia, pour montrer qu'il y a plusieurs cas dans lesquels l'église peut être pour un temps sans Pape : & qu'ily en a d'autres dans lesquels on peut le déposer. Il en a fait un autre sur la maniere dont il faut se comporter pendant le temps du schisme, lorsqu'il y a deux Papes, & que l'on ne sçait pas certainement lequel des deux il faut reconnoître. Il y établit qu'il faut alors s'abstenir de se condamner mutuellement, & que l'on doit sur-tout éviter de se séparer de la communion les uns des autres. Ce savant théologien a composé d'autres ouvrages sur l'autorité de l'églife, sur son unité & sur ses prérogatives. Dans ses traites de morale il s'éleve avec force contre les vices des eccléfiastiques. La pluralité des bénéfices n'y est point oubliée, non plus que les brigues & les follicitations pour les obtenir; l'absence des évêques de leurs dioceses; la négligence du clergé à s'acquitter de ses devoirs & à célébrer l'office divin ; l'ignorance de plusieurs , leur vie toute mondaine; la pompe & le faste des cardinaux & des autres prélats, & une infinité d'autres défordres. Dans un traité de la communion destaics sous les deux espèces, Gerson fait voir que, quoique l'écriture foit la regle de la foi, elle est susceptible d'explications, & que c'est à l'église à les donner. Il combat l'erreur de ceux qui soutenoient, qu'il étoit de nécessité de salut pour les laïcs de communier sous les deux especes, & il rapporte les raisons qui avoient engagé à retrancher la coupe. Nous avons de ce savant théologien deux écrits fort importans sur le discernement des esprits, & fur les moyens de distinguer les fausses visions des veripables. Voici entr'autres les regles qu'il donne : un miracle qui n'est ni utile ni nécessaire & qui n'a point de rapport à la religion, devient par-là même suspect ou digne d'être rejetté. Dans une vision ou une révélation divine, tout doit y être vrai, jusqu'à la moindre proposition , usque ad minimam propositionem. Dans le difcernement des choses extraordinaires, il faut suspendre son jugement, à moins que la fausseté & la folie ne s'y manifestent clairement. Si la révélation s'écarre dans le plus petit point, de la véri-

table ded ner la val tain que neanmoi table: & parce qu montre 1. coit pas c ge tripart differens fent dans fideles de leurs prô contient plication des péche renferme la mort. I re les ent ducation les moye. Il dit nett nie. Dans science, les erreu mysliques en franço: d'autres e gue. Son thodique établit ses fainte, ou d'occasion pour la ju Sa reputa fut recons excellent fauts dan ecrits soie beaucoup moins au I. GER On a de la 1122 julqi

temps bar

trine & sa

II. GER

Tome

tes re-

neral v

due &

lité du

dans

resfort

ee fai-

pierar-

ele qui

de l'és

quer,

ien si

treté;

nps &

irs cas

qu'il y

in au-

ips du

ertai-

1 faut

i doit

utres.

torité

traités

iques.

ue les

êques

es de-

, leur

es au-

té de

que,

d'ex-

erreur

ur les s rai-

de ce

véri-

e qui

igion,

ne viu'à la

le dif-

juge-

lairevéri-

table

table doctrine qui est comme la marque du fouverain Roi pour donner la valeur legitime à la monnoie spirituelle, des-lors il est cermin que la pretendue revelation est une fausse monnoie. Elle est néanmoins, ajoute Gerson, quelquefois tres-sea blable à la vériable: & les plus habiles n'en decouvrent pas aisement la aufseté; parce qu'au milieu d'un grand nomb e de traits où le démon montre la vésité à dessein de faire prendre le change, on n'appercoit pas d'abord le point unique où se trouve la fausseté. L ouvrage tripartire, ainsi intitulé, parce que Gerson y traite trois sujets différens, fut très bien accueilli. Les evêques de France le choisiient dans leurs synodes pour servir d'instruction aux prêtres & aux fideles de leurs dioceses, recommanderent aux curés de le lire dans leurs prônes, & l'insererent dans leurs rituels. La premiere partie contient une exposition fort claire des articles de foi, & une explication solide du décalogue. La seconde traite de la confession des péches ; & la troisseme , qui a pour titre l'art de bien mourir, unferme des exhortations & des prieres pour affister un homme à la mort. Le même auteur a fait un traité de la maniere de conduireles enfans à J. C. L'on y trouve d'excellentes regles pour l'éducation de la jeunesse Dans le traité de la symonie, il propose les moyens que le concile général peut employer pour l'extirper. Il dit nettement que les annates ne sont point exemptes de symonie. Dans celui de la théologie mystique, il approfondit cette seience, & pose des regles très-utiles pour ne pas tomber dans les erreurs & dans les folies que l'on remarque dans quelques mysiques. Nous avons de ce grand homme des sermons prêches en françois, des poéses latines, des lectres, & un si grand nombre d'autres écrits, qu'il seroit trop long d'en donner ici le cataloque. Son style est fort dur & fort defagréable : mais il est méthodique, il raisonne juste, & épuise les matieres qu'il traite. Il tablit ses décisions sur des principes certains, tirés de l'écrituresainte, ou de la loi naturelle. Il a défendu la vérité en toute sorte l'occasions avec un courage admirable, a souffert persecution pour la justice, & est mort en exil pour l'avoir soutenue avec zele. sa reputation étoit si grande, que dans le concile de Constance il sur reconnu & loue par le cardinal de Zabareiles, comme le plus excellent docteur de toute l'église. Quoiqu'il y air quelques désauts dans plusieurs de ses ouvrages, & que quelques uns de ses euits soient peu considérables, cela n'empêche pas qu'il n'y air beaucoup à profiter en les lisant avec application, & en s'arrêtant moins au langage qu'au fond de la doctine.

I. GERVAIS, moine de Cantorberi, floisssoit vers l'an 1194. On a de lui une chronique des archevêques de Cantorberi, depuis 1122 jusqu'à 1199. Cette chronique est comme celle de tous les

temps barbares, c est à-dire, plate & infidelle.

II. GERVAIS, évêque de Séez, fut recommandable par sa doctine & sa piété. Il vivoit vers l'an 1207. Nous avons de lui des Tome II. lettres imprimées in-4°, à Mons 1662. Elles peuvent être de

quelque utilité, pour l'histoire de son temps.

III. GERVAIS, de Tilbury, florissoit dans le treizieme siecle. Henre 11, roi d'Angleterre, étoit son oncle; il sut gagner les bonnes graces de l'empereur Othon IV, qui le fit maréchal du royaume d'Arles Ce fut pour ce prince que Gervais composa sa chronique intitulée: De oriis imperialibus, imprimée à Helmstad, in-4°, 1678. Cet ouvrage étant destiné à servir d'heures de récréation à l'Empereur, est rempli des contes les plus extravagans. Les faits y sont tellement éloignés de la vraisemblance, que les fables d'Esope & les contes des Amadis sont cent sois plus croyables. Cependant quelques Protestans se sont servi de l'autorité de ce chroniqueur imbécille pour appuyer l'aventure de la papesse Jeanne. On a encore de Gervais plusseurs autres ouvrages qui méritent encore moins d'attention que sa chronique, dont nous n'aurions pas parle si on n'y trouvoit quelques faits relatifs à l'histoire

ecclésiastique.

I. GERVAISE, (Nicolas) naquit à Paris du médecin du fameux furintendant Fouquet. Il connut de bonne heure MM. Brifacier & Tiberge, prêtres de la congrégation des missions étrangeres, qui l'engagerent à s'embarquer pour le royaume de Siam, avec quelques ecclésiastiques qui y alloient en mission. Après avoir demeuré quelque temps dans ce pays, sur lequel il publia quelques ouvrages, il sevint en France, où fon mérite reçut des récompenses. Il devint d'abord curé de Vannes en Bretagne, & ensuite prevôt de Suevre dans l'église de St. Martin de Tours. Cette dignité l'engagea à écrire la vie de St. Martin, in-4°. Cet ouvrage où l'on trouve des recherches, mais où il y a beaucoup à desirer du côte de l'exactitude, fut résuté par dom Badier, Bénédictin, qui en releva plusieurs méprises. L'abbé Gervaise quitta Suevre pour se rendre à Rome, où il obtint du Pape l'évêché d'Horen. Il s'embarqua pour exercer son zele dans le lieu de sa mission ; mais il en fut la victime. Ayant voulu appaiser une révolte qui s'étoit élevée parmi les Caraïbes, il fut massacré avec ses ecclésiastiques le 20 novembre 1729. L'abbé Gervaise étoit un homme de mérite, qui avoit beaucoup de vivacité & de pénétration ; mais ses démarches étoient quelquesois précipitées, & il se laissoit emporter à l'ardeur de son caractere. Comme écrivain, il ne sera jamais place dans le premier ordre, ni même dans le second. Nous avons de lui outre sa vie de St. Martin, l'histoire du philosophe Boece qu'il dedia à Louis XIV. Ce morceau est intéressant pour l'histoire ecclésiastique & profane. Boece y est peint avec des couleurs avantageuses. L'érudition fait le mérite principal de cet ouvrage, dont le style n'est pas toujours pur & agréable.

II. GER VAISE, ( Dom Armand-Franç is ) frere du précédent, naquit à Paris comme lui. Après avoir fait ses humanités avec disrinction, il entra chez les Carmes déchausses, où son esprit & ses vertus le firent remarquer. Son amour pour la pénitence n'és tant pas en 1695. gination de dom . fit conno Trappe f abbé, & 1 eut l'adr faire agre lier , qui de son que sa ch eut pour loit jouir Il avoit i geoit des voit d'au fon biens quand il Dom Ger traite, to le repos à arrêté par ferma da de Trove de ce reli font, I. ne publia Les Berna il avoit c Plaintes e beaucoup de l'exact & emport riosité du dans laqu notes criti les différe L'auteur mont ; m que cet é noble & 1 dissertatio vie a été v

in. 12. III

vie est une

le parti d'.

de raison.

tant pas affez fatisfait dans cet ordre, il prit l'habit de la Trappe en 1695. Sa régularité jointe au savoir & aux agrémens d'une imagination vive plurent à l'abbé de Rance, qui, après la mort de dom Zozime, le fit élever à la dignité d'abbé. Cette place fit connoître son caractere bouillant, inquiet & emporté La Trappe fut bientôt divisée en deux partis, l'un pour le nouvel abbé, & l'autre pour l'ancien; celui-ci voyant chanceler son ouvrage eut l'adresse de lui faire donner sa démission & le crédit de la faire agreer à Louis XIV. Dom Gervaise se voyant simple particulier, quitta la Trappe, & composa une longue apologie qui mit de son côté la plupart de ceux qui l'avoient condamné. Il paroît que sa chûte vint moins de ses cabales, que du peu d'égards qu'il eut pour l'abbé de Rancé (voyez son article.) Ce réformateur vouloit jouir de tous les privileges des autres réformateurs d'ordre. Il avoit fait des reglemens, il vouloit qu'on les suivit; il exigeoit des déférences, & elles lui étoient dues. Dom Gervise devoit d'autant moins les lui refuser, que dom de Rance avoit été son bienfaicteur. La reconnoissance est le premier des devoirs, & quand il n'auroit manqué qu'à celui-là, il étoit assez coupable. Dom Gervaise erra pendant quelque temps de retraite en retraite, toujours inquiet, toujours bouillant, ne connoissant point le repos & jouissant très-peu du calme de la raison. Il fut enfin anêté par l'ordre de la cour, en sortant du Luxembourg. On l'enferma dans l'abbaye de Notre-Dame de Reclus, dans le diocese de Troyes. C'est-là qu'il finit une vie errante en 1755. Nous avons de ce religieux aventurier plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. Histoire generale de la reforme de Citeaux, in-4°, dont il ne publia que le premier vol. Ce livre fut la cause de sa détention. Les Bernardins, qui y étoient vivement attaqués, & sur lesquels il avoit compilé bien des faits desavantageux, porterent des plaintes contre l'auteur. Son ouvrage n'auroit pas pu leur faire beaucoup de mal, si on ne l'avoit recherché que pour le mérite de l'exactitude & pour le choix des faits; mais il étoit satyrique & emporté, & il n'en falloit pas davantage pour exciter la cunosité du public malin. II. Vie de Sr. Cyprien, éveque de Carthage, dans laquelle on trouvera l'abrégé des ouvrages de ce pere, des notes critiques & historiques & des dissertations théologiques sur les différentes contestations de son temps. Paris 1717, in-4°. L'auteur a puisé ses matériaux dans les savans mémoires de Tillemont; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi exact & aussi sage que cet écrivain. Son style est peut-être plus agréable, mais moins noble & moins pur. Il ne prend pas toujours le bon parti dans ses differtations, & dans quelques-unes il soutient le mauvais. Cette vie a été vivement attaquée dans les lettres écrites aux solitaires, in. 12. III. La vie d'Abailard & a'Heloise, en 2 vol. in- 12. Cette vie est une espece de roman verbeux & mal écrit. L'auteur prend le parti d'Abailard contre St. Bernard; mais ce n'est pas avec trop de raison. Il se peut faire que le St. réformateur de Clairvaux

ecle. rles 1 du sa sa flad,

créa-. Les ables bles.

e ce anne. t enrions stoire

meux ier & , qui quelneuré uvraenses. prévôt

enga-

rouve

té de en ree renmbaril en élevée

le 20 e, qui arches à l'arplace ons de

e qu'il re ecavan-, dont

nt, naec difprit & ce n'és

ait mis trop de vivacité dans son zele contre Abailard; mais ce. Iui-ci n'en étoit pas moins le théologien le plus inintelligible, le plus grand diseur de mots, le plus superficiel & en meme-temps le plus plat raisonneur. Il soutint des veritables erreurs, & il fue dominé toute sa vie par l'esprit de la chicane scholastique. IV. Lettres d'Abailard à Heloise, en 2 vol. in-12, avec une traduction en françois. On doit porter le même jugement de la version des lettres d'Abailard que de son histoire ; c'est une paraphrase ennuveuse qu'on ne sauroit supporter, lorsqu'on connoît l'original. Le traducteur n'a pas su se dépouiller de son esprit pour prendre le génie de son auteur ; il tombe dans des négligences & dans des répétitions qui font tout languir. V. Histoire de Suger, ministre d'état, lous Louis le Gros, en 3 vol. in-12. Il y a quelques recherches dans cette histoire; mais elle est longue & ennuyeusement écrite. L'auteur n'avoit pas d'ailleurs assez de sang froid pour bien saisir les caracteres. VI. Vie de St. Irenee, évêque de Lyon, docteur de l'église & martyr, à Paris 1723, in-12, 2 vol. Voilà encore une histoire puisée dans Tillemont; mais, quoique la source soit bonne, le ruisseau n'en vaut pas mieux. On y trouve les mêmes défauts que dans les autres ouvrages de dom Gervaise. VII. Vie de Rufin, en 2 vol. in-12. VIII. Vie de l'apoire St. Paul, en 3 vol, in-12. IX. Vie de St. Fallin, évêque de Nole, avec des dissertations, in 4°. La précision du style, la pureté du langage, l'exactitude des recherches, l'arrangement des faits, l'heureux melange des reflexions & des recits sont les qualités d'une bonne histoire; mais on les remarque très-rarement dans la vie de Rafin, quoiqu'un savant estimable se fut chargé de la corriger, de l'élaguer & de la retoucher. X. Histoire de l'abbe Joachim , en 2 vol. in-12. Le panégyriste ( car cette histoire est un panégyrique insipide) fait faire des miracles à son héros, & donne beaucoup de poids à ses prophéties. Il manque absolument de critique, & sa diction ne demande pas grace pour ses absurdites XI. Vie de St. Ep phane, in 4°, dont on peut porter le même jugement que de sa vie de St. Paulin XII. Deux leteres contre le pere le Courrager fur les ordinations angloises Tous ces ouvrages ne méritent pas d'être tires de la foule; il y a quelquefois de la chaleur & de l'esprit : mais qu'est ce que l'esprit, s'il n'est guidé par la raison & par le goût ? Ces deux avantages manquoient à dom Cervaise, & ses livres ne contribuerent pas plus à la gloire de l'auteur que sa conduite peu mesuree, son caractere inconstant, son humeur legere, son zele inconsidéré, son esprit inquiet ne servirent à l'honneur du citoyen & du religieux. Il a laissé quelques manufcrits, parmi le quels on cite un abregé de l'histoire ecclesiastique de l'abbé Flou y. Cet ouvrage ne mérite pas d'être imprime.

GESVRES, (Dem François) naquit en 1657, à Soindre dans le diocesse de Chartres. Il sit ses études en Sorbonne avec distinction, mais l'amour de l'étude & de la retraite le porta d'entrer dans la congrégation de St. Maur. Dom Ges y prosessa la théologie

pendant Benedia rieux , L ni impo théologi furent a lastica to partifan folidem logia Sop naldina Arnaldo prehenfor du livre M. Arn édition cette ar Dom G. défense GIBE bre 166 il fe con res étuc logie da tre droi profond

> tous les la cand temps f le conf Sans re bulle 2 moins vérité. canonici reimpri ble par les étu toutes ! cernant tiere et dans le y trouv

6 bone

vecut d

mort ar

ferent :

fût gue

pendant plusieurs années, & forma plusieurs bons éleves. Ce sayant Benedictin mourut en 1705 à 48 ans. C'étoit un homme laborieux, un critique sage & un religieux fervent. Ses ecrits ne sont ni importans, ni en grand nombre. Lorsqu'il étoit professeur de théologie à St. Denis, il fit soutenir des theses en 1699. Elles furent attaquées vivement dans un écrit intitulé : Theologia scholaffice tumulus in thesibus sandionisianis. Cette critique venoit d'un partisan outré de la théologie scholastique. Dom Gesvres le résuta solidement, dans une brochure judicieuse qui a pour titre : Theologia sophistica tumulus sincerior. On a encore de lui, defensio arnaldina, sive analitica synopsis libri de correptione & gratia qua ab Arnaldo, doctore sorbonico, edita est, anno 1644, ab omnibus reprehensorum vindicara calumniis. Antuerpia 1700. in 12. L'analyse du livre de St. Augustin , de correptione & gratia , composé par M. Arnauld , fut d'abord insérée par les Bénédictins dans leur édition de St. Augustin; mais un abbé allemand ayant attaqué cette annalyse, les éditeurs jugerent à-propos de la supprimer. Dom Gesvres, ne voulant pas la laisser perdre, en entreprit la

défense, & la fit imprimer à la suite de son livre.

GIBERT, (Jean-Pierre) né à Aix en Provence au mois d'octobre 1660, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique; mais il se contenta de la tonsure cléricale. Après avoir fait ses premieres études à Aix au college des Jésuites, il étudia ensuite la théologie dans l'université, & se fit recevoir docteur en l'un & l'autre droit. Ce ne fut point pour lui un vain titre ; il étoit déjà trèsprofond dans le droit canon. Etant venu à Paris en 1703, il y vécut dans l'étude, dans la retraite & dans la médiocrité. Sa mort arrivée en 1736, fut une suite de l'épuisement que lui causerent ses travaux & sa vie pénitente. Quoique l'abbé Gibert ne fût guere au dessus de l'état de pauvreté, il refusa constamment tous les benéfices qui lui furent offerts. Ses mœurs respiroient la candeur & la simplicité; il cacha son savoir pendant quelque temps sous le voile de l'obscurité, mais des qu'il fut connu, on le consulta de toutes parts, & il ne refusa jamais ses lumieres. Sans respect humain & sans crainte, il fit éclater son appel de la bulle unigenitus & son opposition au formulaire; mais ce fut moins par opiniâtreté, que par amour pour ce qu'il croyoit la vérité. Les ouvrages qui illustrent sa mémoire sont, 1. Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas, imprimé en 1735, & reimprimé à Lyon en 1738. Cette compilation est recommandable par la méthode qui y regne : méthode qui facilite beaucoup les études du droit canon. On voit que l'auteur en connoissoit toutes les parties. II. Traité de l'usage de l'église gallicane, concernant les censures & l'irregularité: ouvrage solide & ou la matiere est approfondie. III. Dissertation sur l'autorité du second ordre dans le synode diocesain. Cette dissertation mérite d'être lue ; on y trouve des preuves & des autorités. IV. Institutions ecclésiastiques G boneficiales, dont la meilleure édition est en 2 volumes in-40.

ais ce.
ole, le
temps
il fut
V. Letion en
on des

afe enriginal. rendre & dans ninistre ues reuyeuse-

g froid que de 2 vol. sique la trouve ervaise.

. Paul.

vec des ngage, neureux bonne Rafin, le l'éla-

n 2 vol.
ue inficoup de
e, & fa
Vie de
ent que
courrayer

ent pas r & de aifon & aife, & r que fa humeur virent à manuf-

fiastique né. dans le distinctrer dans héologie FOO GIB

Ce livre offre tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la parfaite connoissance de la matiere bénesiciale. Il est souvent consulté & il le sera pendant long-temps, parce qu'on y trouve de
la solidité, de l'érudition & de la netteté. V. Consultations canoniques sur les sacremens en général & en particulier, à Patis en 1725,
12 vol. in-12. Les lecteurs s'y éclairciront sur un grand nombre
de doutes, & sur plusieurs cas qui se présentent assez souvent.
VI. Tradition ou hissoire de l'eglise sur le facrement de mariage, trois
vol. in-4°. L'auteur a rassemblé tout ce que les peres, les historiens eccléssassiques & les canonistes sournissent sur cette matiere. Il néglige un peu son style en quelques endroits, mais à
tout prendre son ouvrage mérite d'avoir place dans les meilleures
bibliotheques. Nous croyons devoir appliquer le même jugement
à ses autres écrits, qui respirent un zele ardent pour les libertés
de l'église gallicane.

GIBERTI, (Jean-Marthieu) natif de Palerme, l'un des plus pieux & des plus savans hommes du seizieme siecle, sut chargé d'affaires importantes par les papes Leon X & Clement VII. Elevé sur le siege épiscopal de Verone, il gouverna son diocese avec tant de sagesse que St. Charles & les autres pieux évêques d'Italie établirent dans leurs églises les mêsses ordonnances qu'il avoit établies dans la sienne. Ce prélat mourut saintement en 1543. Amateur & protecteur des lettres, il avoit chez lui une imprimerie où il entretenoit avec beaucoup de dépense plusseurs ouviers pour l'impression des peres grecs. C'est de sa presse illustre que sortie en 1529, cette belle édition grecque des homélies de St. Jean Chrisostome, sur les séptires de St. Faul, que les savans ont

tant louée.

GIBIEUF, (Guillaume) naquit à Bourges & se consacra aux études théologiques. Il devint docteur de la maison de Sorbonne, qu'il honora par son savoir. Etant entré dans la congrégation de l'Oratoire, il fut fait vicaire general du cardinal de Berulle & supérieur des Carmélites en France. Ces saintes religieuses ont eu peu de guides plus sages & plus vigilans. Elles le perdirent en 1650. Il mourut à Paris dans la maison de St. Magloire. Descartes & le pere Mersenne faisoient un cas particulier de lui. Il joignoit à la droiture d'esprit d'un philosophe les vertus d'un prêtre. Nous avons de lui un traité de libercate Dei & creatura, à Paris 1730. Il y avoue avec candeur, qu'étant encore jeune théologien il ue croyoit pas que ce fut une hérésie de nier dans l'homme la liberté d'indifférence pour faire le bien ou le mal ; pour agir ou pour ne pas agir ; mais qu'il se détrompa en lisant une censure de la Sorbonne faite en 1650. Cette censure condamnoit comme hérétique cette proposition : liberum hominis arbitrium non habet potestatem ad opposita. Quoique le livre du pere Gibieuf renfermat àpeu-près les mêmes opinions que celui de Jansenius, il aimoit cependant la religion & la vérité. Il n'eut donc pas plutôt vu le jansénisme condamné par le St. Siege, qu'il changea de sentiment & de condi aux religier leur défend livres des p GIFORD dans cette eliger le fe de Guillaur mel les Ca des argume I. GILBI Théologien. louse par 1: ou 1168, a morale. Il des cantiqu mages de Angleterre abbé de V de la foi c fonnemens tion de St II. GILI seigné la ti Il avoit eu &il prit f croire & a quand on avança dar Paul, & St la divinité I. Que l'e personnes nature div elus qui f d'enseign e deux arch L'examen assemblée tinué dans Gilbert co le principa fut renvoy l'année fu

ques de F

nard fit av

divinité,

ment cett

t de conduite, & rompit avec Port-Royal. Il écrivit en 1649, aux religieuses Carmélites, une lettre circulaire par laquelle il leur défendoit, en qualité de leur supérieur, de lire aucun des lires des partisans de l'évêque d'Ypres sur la grace.

GIFORD, (Guillaume) savant archevêque de Rheims, more dans cette ville en 1629 à 76 ans, cultiva les lettres sans négler le soin de son diocese. On a publié sous le nom supposé de Guillaume Reginald, un livre intitulé: Calvino-turoismus, aumelles Calvinistes ont eu assez de peine de répondre. On y trouve

des argumens pressans.

la para

t con-

uve de

s cano-

1725

ombre

uvent.

, trois

histo-

e ma-

nais à

leures

ement

bertés

s plus

chargé

Elevé

avec

'Italie

avoit

I543.

mpri-

rs oullustre

de St.

s ont

a aux

on de

tle & ont

ent en

carres ignoit

Nous

1730.

il ne

la li-

ir ou

re de

ie hé-

er po-

nât à=

imoit

vu le

iment

1. GILBERT, abbé de Cîteaux, fut surnommé le Grand & le Théologien. Il brilla beaucoup dans l'université de Paris & de Toulouse par la subtilité de son esprit. Il mourut à Cîteaux en 1166 en 1168, après avoir publié quelques ouvrages de théologie & de morale. Il continua le commentaire de St. Bernard sur le cantique des cantiques : commentaire qu'on trouve dans, l'édition des outrages de ce saint donnée par donn Mabillon. Gilbert étoit ne en angleterre; mais il ne saut pas le consondre avec un autre Gilbert, abbé de Westminster vers l'an 1106, dont nous avons un traité de la foi contre les Juiss. Cet ouvrage dont les preuves & les raisonnemens ne sont pas toujours concluans, se trouve dans l'édi-

tion de St. Anselme par le pere Gerberon, à Paris 1675.

II. GILBERT DE LA PORRE'E, né à Poitiers, après avoir enseigné la théologie dans cette ville, en fut élu évêque l'an 1141. l'avoit eu pour maîtres les plus habiles théologiens de son temps, kil prit sous eux la manie de vouloir expliquer ce qu'il faut wire & adorer dans l'humilité & dans le silence. Il est difficile, quand on veut raisonner sur les mysteres, de ne pas s'égarer ; il wança dans ses commentaires sur les pseaumes, sur les épîtres de St. Paul, & sur les œuvres de Boece, des propositions téméraires sur la divinité. On lui reprochoit principalement d'avoir enseigné: 1. Que l'essence divine n'étoit pas Dieu. 2. Que les propriétés des personnes divines n'étoient pas les personnes mêmes. 3. Que la nature divine ne s'étoit pas incarnée. 4. Qu'il n'y avoit que les elus qui fussent véritablement baptisés. Gilbert ayant continué d'enseigner ses erreurs dans un discours qu'il fit à son clerge, les deux archidiacres de son église le déférerent au pape Eugene. L'examen de cette affaire fut commence à Auxerre, dans une Memblée qui s'y tint au commencement de l'an 1147, & continué dans une autre assemblée teune à Paris quelques mois après. Gilbert comparut à celle-ci en présence du Pape. St. Bernard fut le principal de ses accusateurs. Le jugement de cette contestation fut renvoyé au concile de Rheims, qui se tint vers le caseme de l'année suivante. Il étoit composé du Pape, des cardinaux, d'évêques de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne. St. Bernard fit avouer à Gilbert qu'il enseignoit que l'essence de Dieu, sa divinité, sa sagesse, n'est pas Dieu, & le saint abbé attaqua fortement cette proposition. Après que l'on eut disputé long-temps, les cardinaux qui étoient favorables à Gilbert , dirent qu'ils jugeroient cette affaire. Les archevêques & les évêques indignes avec raison, de ce que les cardinaux vouloient s'attribuer à eux seuls un jugement qui devoit être commun, allerent trouver le lendemain St. Bernard, & drefferent avec lui une profession de foi contraire aux erreurs de Gilbert. Ils donnerent cet écrit au Pape & aux cardinaux, qui furent obligés de l'approuver : néanmoins le Pape ne confirma pas ce jugement par un décret solemnel; il se contenta de faire venir Gilbert dans une assemblée qui se tint dans le palais de l'archevêque de Rheims : & après l'avoir obligé de retracter ses erreurs, il les condamna, & defendit de lire ou de copier son livre jusqu'à ce qu'il fût corrigé. On ne fit rien contre la personne de Gilbert, qui s'en retourna dans son diocese réconcilié avec ses archidiacres. Sa rétractation fut sincere; mais quelques-uns de ses disciples n'abandonnerent pas ses opinions, & continuerent de les sourenir.

III. GILBERT OU GUIBERT, savant Cordelier du quatorzieme siecle, étudia dans l'université de Paris, où il se signala & où il prit le bonnet de docteur. Nous avons de lui un traité du devoir des évéques, & quelques autres ouvrages de morale, qu'on trouve

dans la bibliotheque des peres.

IV. GILBERT, célebre théologien, entra dans les disputes du jansenisme & il en fut la victime. Son savoir lui avoit procuré une chaire de professeur royal en théologie dans l'université de Douay. Les Jésuites la lui firent perdre. Fâches de ce qu'il avoit dicté un traité de la grace, qui respiroit le jansénisme & dans lequel il s'élevoit contr'eux, ils firent secrétement une compilation de quelques extraits des cahiers de ce professeur, & ils en porterent leurs plaintes en cour en 1686, en se servant du crédit du pere de la Chaise, & de M. de Harlai, archevêque de Paris: Ces extraits furent mis par ordre du Roi entre les mains de quelques docteurs de Sorbonne, qui eurent ordre de les examiner, & d'en porter leur jugement. Ces docteurs firent une censure; & l'évêque d'Arras ayant en consequence condamné les extraits des cahiers de M. Gilbert, le professeur fut privé de ses charges & de ses emplois. Obligé de quitter Douay il fit sa rétractation à Lille le 27 juillet 1687. Il reconnut en particulier le tort qu'il avoit eu d'enseigner, que la grace suffisante étoit une grace pélagienne : mais on vit bientôt que sa ne tractation n'étoit qu'un jeu. Il s'éleva contre la censure qu'avoient fait de sa doctrine les docteurs de Sorbonne, dans une lettre qu'il écrivit au pere Quesnel & qui porte pour titre : Lettre justificative de M. Gilbert , pretre docteur en theologie , &c. Il continua de 16pandre ses sentimens dans l'université de Douay par l'ascendant, que sa capacité lui donnoit sur l'esprit des professeurs. Ayant été exilé dans la ville de St. Quentin, il y eut des partisans, & il mourut enfin à Lyon dans le château de Pierre-Encise, martyt de son attachement aux opinions de Jansenius.

GILDA Ecoffe ve prêcha de enfuite e pline. En il bâtir le mu en 5' lui attrib déplore de des Anglutême de régnoient crimes, et vers, et l'eft pas il l'en en s'eftipas de l'eft pas de l'ef

negligenc GILLE il étoit n St. Augul philosoph fignala pa qua pas m plus appl. curé la p de se fais ment pati nal. Jules convoqué merite un quelques chaire l'ap des plus a espérance tion, il ce " ma préd » duites a "un abîn " c'est qu' "fi obscu paprès la & dit qu' cessation c "fiecles o ; les ont chercher d taces de ci Pureté de larmes de : Tome GIL

s juge-

s avec

emain

ntraire

& aux

e Pape

e con-

t dans

ige de

ou de

n con-

diocese

; mais

nions,

rzieme

c où il

devoir

trouve

ites du

rocuré iversité

e qu'il

nt une

esseur,

Harlai,

Roi en-

ent or-

octeurs

quence

eur fut

Douay

e suffi-

e sa re-

avoient

re qu'il

ficative

de ré-

endant

ant été

15, & il

martyt

LDAS ,

GILDAS, (Saint) furnommé le Sage, naquit à Dumbritton en Roosse vers la fin du cinquieme siecle. Il ne fut que prêtre, & il prêcha dans la province septentrionale de la Grande-Bretagne, ensuite en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la discipline. Enfin il passa en Gaule, & s'établit auprès de Vannes, où bâtit le monastere de Buis qui porte encore son nom, & y mourut en 570. Il reste de lui quelques canons de discipline, & on lui attribue deux discours sur la ruine de la Grande-Bretagne. Il déplore dans le premier la désolation de sa patrie par la conquête des Anglois-Saxons, & en attribue la cause à la corruption extrême des mœurs. Il s'adresse en particulier à cinq princes qui tegnoient alors chez les Bretons, & leur reproche à chacun leurs mmes, avec une liberté & une force étonnante. Le second discours, est une exhortation au clergé de la Grande-Bretagne, qui n'est pas moins vigoureuse. Il leur reproche leur ignorance, leur negligence, leur avarice, & les accuse même de symonie.

GILLES DE VITERBE, prit ce nom de la ville de Viterbe, où il étoit né. A l'âge de 18 ans, il prit l'habit des hermites de St. Augustin. Ses supérieurs l'ayant choisi pour professer 12 philosophie & la théologie dans plusieurs villes d'Italie, il se ignala par son savoir. L'éloquence de la chaire ne le distinqua pas moins, & il fut un des prédicateurs de son temps les plus applaudis & les plus recherchés. Son mérite lui ayant procuré la place de général de son ordre en 1507, il eut occasion de se faire connoître à la cour de Rome. Il devint successivement patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe & cardinal. Jules II le chargea de faire l'ouverture du concile de Latran convoqué en 1512. Le discours qu'il prononça à cette occasion, merite une attention particuliere. Après avoit dit que s'étant vu quelques années auparavant dans la nécessité d'expliquer en chaire l'apocalypse, il avoit annoncé que l'église étoit menacée des plus affreux malheurs, & que cependant il y avoit quelque esperance de les pouvoir détourner par une véritable réformation, il continua ainsi: », Je me rejouis de voir aujourd'hui que "ma prédiction n'est pas entiérement fausse. Les choses sont ré-"duites aux dernieres extrêmités. Nous nous voyons plongés dans "un abîme de maux; mais ce qui doit nous consoler un peu, "c'est qu'un rayon d'espérance commence à luire après une nuit "si obscure, & que nous nous flattons de voir renaître le calme paprès la tempête." Il parle ensuite de la nécessité des conciles, & dit qu'il falloit attribuer la plupart des maux de l'église à la ussation de ces saintes assemblées. " Heureux, s'écria-t'il, les ssecles qui ont eu des conciles! Malheureux les temps qui ne les ont point connus!, Il exhorta les peres à se reunir pour thercher de concert les moyens les plus prompts & les plus effisaces de conserver le précieux depôt de la foi, & de maintenir la surté de la morale. Peut-on voir, ajouta-t'il, sans verser des lames de fang, les désordres & la corruption du siecle pervers où Tome 11. Bb

nous vivons ; le déréglement monftrueux qui regne dans les mœurs ; l'ignorance , l'ambition , l'impudicite , le libertinage , l'impiété triompher dans le lieu faint, d'où ces vices honteux devroient être à jamais bannis ? Qui de nous pourroit regarder avec des yeux secs, & sans être pénétré de la plus profonde douleur, les campagnes d'Italie teintes, arrosées, & , si j'ose m'exprimer ainsi, plus imbibées du fang humain, qu'elles ne le sont des eaux du ciel ? L'innocence est opprimée , les villes nagent dans le sang de leurs habitans cruellement égorgés, les places publiques sont couvertes des corps morts. Il n'y a qu'un concile qui puisse remédier au déluge de maux qui inonde & désole toute la république chrétienne. Il est facheux qu'un discours si touchant, & qui convenoit si bien au trifte état où Jules Il avoit réduit l'Italie, fût en quelque sorte gaté par l'éloge que l'orateur fit de l'ambition de ce Pape. Il le loua d'avoir réuni à l'état eccléfiastique plus de villes qu'aucun de ses prédécesseurs, & d'avoir par là immortalisé son pontificat. " Mais, ajouta-t'il en lui adressant la , parole, l'Europe chrétienne attend de votre courage & de votre " zele quelque chose de plus grand, &, si je l'ose dire, de plus , digne de votre sainteté. Rétablir la paix entre les princes chré-, tiens, les réunir tous contre l'ennemi commun de notre sainte , religion, est un dessein plus glorieux, & seul capable de vous im-, mortaliser. Si vous voulez que le succès en soit heureux, quit-, tons les armes , qu'il paroît que nous n'avons prises que pour " les tremper dans le sang des fideles. Reprenons-en d'autres plus oconformes au caractere facre dont nous somnies revêtus, & , plus proportionnées à la milice sainte dans laquelle nous som-, mes engages. Declarons une guerre éternelle & implacable à cette », foule de vices & d'abus énormes, qui ont inondé l'églife & », qui déshonorent la religion. "Leon X ne fit pas moins de cas de lui que Jules II, & l'employa dans diverses affaires importantes. Ce prelat mourut à Rome en 1532. Les gens de lettres de son temps le regardoient comme leur protecteur, & comme un protecteur très éclairé. Le latin , le grec , l'hebreu , le chaldeen étoient pour lui des langues familieres. On le consultoit trèssouvent, & on en recevoit des éclaircissemens utiles. L'éloquence étoit un de ses dons , & s'il avoit vecu de notre temps, il est à croire qu'il auroit été le digne rival de nos plus grands prélats. Nous avons de lui, I. Des remarques sur les trois premiers chapitres de la genefe. II. Des commentaires fur quelques pfeaumes où l'on trouve la même érudition que dans l'ouvrage précédent. III. Des dialogues, des epieres, des poesses. Tous ces ouvrages eurent du cours dans leur nouveaute, mais on ne les imprime plus à present. GILLET, ( N. ) chanoine régulier & bibliothécaire de l'abbaye

GILLET, (N.) chanoine régulier & bibliothècaire del avospe de Ste. Genevieve, se distingua par son érudition. Son cabinet sut le centre de tous ses plaisirs. Il s'attacha sur-tout à la langue grecque. Nous avons de lui une nouvelle tradustion de l'historien Joseph. Cette version n'a pas été accueillie, comme elle auroit di l'être. J' lant ; m coup de ferment rut au Il allioit fedentai bitude o donner fous ce 1 grec , av dans les obscur; qui ne [ & en do Chambert nouveau beaucou tement avec de hébraiq qui a fu céremer plus le chûtes ? tés & il quefois pour la parable GILL calvinist & dans rault, 1 fût alor quence. fa chair les yeux

ration e

nistre du

fistoire !

pour y

en favet

tendus i

entre le

donna u

Ce prin

beaucou

Pasteurs

is tes

lage ,

nteux

arder

dou-

m'ex-

font

agent

es pu-

le qui

ute la

hant,

réduit

fit de

ésiastilà im-

ant la

votre

e plus chré-

fainte us im-

, quit-

e pour

es plus

fom-

à cette

life &

de cas

ortan-

tres de

me un

aldeen

it très-

quence

il est à

s. Nous

tres de

où l'on

I. Des

ent du

resent.

abbaye

cabinet

langue

forien

roit du

l'être. J'avoue que le style pourroit quelquefois être plus coulant; mais la traduction est fidelle. L'auteur releve avec beaucoup de raison les fautes de M. d'Andilli, & ses remarques renferment des choses curieuses & interessantes. Ce traducteur mourut au mois d'octobre 1753. C'étoit un homme très-estimable. Il allioit la modestie au savoir, les vertus sociales aux exercices sédentaires du cabinet, & beaucoup de douceur à une longue habitude d'infirmités. Il eut été à desirer qu'il eut assez vecu, pour donner lui-même son livre. Mais il n'a paru qu'après sa mort sous ce titre: Nouvelle traduction de l'historien Joseph, faite sur le grec, avec des notes critiques & historiques pour en corriger le texte dans les endroits où il paroit alteré; l'expliquer dans ceux où il est obscur; fixer les temps & les circonstances de quelques évenemens, qui ne sont pas assez développés; éclaircir les sentimens de l'auteur & en donner une juste idee , en 4 vol. in-4º , 1756 , à Paris chez Chaubert & Hérissant. Le caractere particulier qui distingue ce pouveau traducteur, suivant les journalistes de Trévoux, c'est béaucoup de capacité & de travail. On sent un homme parfaitement maître de sa matiere, qui s'est porté à cette entreprise avec de grandes connoissances dans les deux langues grécque & hébraique; qui a pris le texte de Joseph dans tous les sens, & qui a su l'apprécier de toutes les manieres. Comme il avoue sincerement les défauts de cet historien, il ne lui refuse pas non plus le tribut d'éloges dont il le croit digne. Il remarque ses chûtes & il les indique au lecteur; il tient compte de ses beautes & il les fait sentir avec justesse. A ses yeux, Joseph n'est quelquefois qu'un misérable déclamateur, sans jugement & sans respect pour la vérité; mais en d'autres endroits, c'est un écrivain comparable aux plus grands historiens.

GILLI, (David) vit le jour dans le Bas-Languedoc de parens calvinistes. Son habileté dans les langues grecque & hébraïque, & dans la théologie, qu'il avoit étudiée sous le savant Amiraule, le fit choisir pour ministre de Bauge en Anjou. Quoiqu'il fût alors dans la premiere jeunesse, il se signala par son eloquence. Les Catholiques & les Calvinistes couroient en foule à sa chaire. L'étude qu'il sit des vérités de la religion lui ouvrit les yeux sur les erreurs qu'il professoit. Il résolut de faire abjuration du calvinisme de concert avec David Courdil son ami, ministre du Château-du-Loir. Il se présenterent l'un & l'autre au conlistoire de Sorges, assemblé par permission du Roi le 3 juin 1683, Pour y rendre compte de leur conduite. Tous les deux parlerent en faveur de la tradition & contre la séparation injuste des prétendus réformateurs. Ils firent cette même année leur abjuration entre les mains d'Henri Arnauld, évêque d'Angers. Louis XIV leur donna une pension de mille livres, & le clergé de quatre cents. Ce prince envoya Gilli en Languedoc, où il ramena au bercail beaucoup de ministres & de brebis égarées dont ils étoient les Pasteurs. De retour en Anjou, il fixa son sejour à Angers avec

Bb 2

son ami Courdil. L'un & l'autre furent membres de l'académie de cette ville, qu'ils honorerent par leurs connoissances littéraires & théologiques. On a de Gilli, I. Un traité de la véritable idée du christianisme en manuscrit. II. Un abregé de l'histoire du vieux & du nouveau testament, pour sa famille, avec de courtes réflexions sur la doctrine & sur la morale chrétienne, ququel il a joint un abregé de l'histoire universelle, jusqu'à Charles-Quint. Ces ouvrages sont médiocres & pour la diction & pour les pensées. Gilli mourut à Angers le 27 decembre 1711, âgé de 63 ans, peu de jours après son ami Courdil. Leur amitié se soutint jusqu'à la mort sans effort & sans caprice, & c'est le plus bel eloge qu'on puisse faire de l'un & de l'autre. La vertu fut la source de cette amitié : pouvoit-elle n'être pas durable ? On a imprimé un recueil sous le titre de conversion de Gilli en 1683, in-12, contenant les discours de Gilli & de Courdil, au synode de Sorges, près d'Angers, & l'exhortation que M. Arnauld leur fit en recevant leur abjuration. Gilli montre dans son discours la nécessité de recourir à la tradition sur bien des points qui regardent les dogmes. Le peu de lumiere que l'on trouvoit dans les sentimens des Protestans pour éclaircir les doutes, sert de preuve à sa proposition. L'église catholique répond à tout d'une maniere satisfaisante, tandis que les Calvinistes ne savent à quoi s'attacher. Il conclut qu'il ne reconnoit que cette église pour celle que J. C. a établie. On trouve les mêmes principes dans les discours de Courdil. Il prouve l'inconséquence du schisme des Protestans. Cette separation téméraire ne peut laisser sa conscience en repos, & il déclare qu'il va retourner dans le sein de la tendre mere, qu'il n'avoit jamais eu raison d'abandonner. La réponse de l'évêque d'Angers est analogue à leurs discours, & aussi éloquente que solide.

GILOT, (Jacques) d'une famille noble de Bourgogne, se distingua dans ses études. Il devint chanoine de la Sainte-Chapelle, & conseiller clerc au parlement de Paris. La ligue faisoit alors ses ravages : l'abbé Gilot eut beaucoup de part au catholicon d'Espagne, composé pour tourner cette confédération en ridicule. C'est dans sa maison que sut faite cette satyre ingénieufe. Tous les savans alloient chez lui pour y chercher des lumieres & des livres. Il avoit une bibliotheque très-belle & trèscurieuse, qui leur étoit toujours ouverte. Les magistrats & toutes les personnes du plus rare mérite, faisoient beaucoup de cas de son savoir & de son esprit de modération. Nous avons de lui, I. Des infructions & lettres missives concernant le concile de Trente, dont la meilleure édition est celle de Cramist, 1654, in-4°. Cet ouvrage renferme des choses très-intéressantes pour l'histoire du seizieme siecle. II. La vie de Calvin, imprimée in-4°, sous le nom de Papyre Masson. Cette vie a été réfutée par quelques Calvinistes, & il étoit impossible que cela ne fût point. Tout auteur qui écrit sur un chef de fecte, doit être traité de menteur & de calomr de Gilo GIR

facra à & les janvier hre d'o tienne tingue vierges font n model posée . IV. La des par traité traité d rale & J. C. do traité est dû. tus the tent. X chréties gradue mé pr des liv qu'il a qui do roit p

> d'agrér GIR ne, fu disting 90 ans Atterbu rum in

les rép

féchere

instruit

de Pie l'unive fophie le filer roi d'E maître calomniateur par ceux qui marchent sous sa banniere. L'ouvrage de Gilor, ou du moins qu'on lui attribue, est en latin assez pur. GIRARD DE VILLETHIERI, ( Jean ) naquit à Paris, & se consacra à l'état ecclésiassique. Elevé au sacerdoce, il eut le savoir & les vertus que ce sublime état exige. Il mourut à Paris le 15 janvier 1709, âgé de 68 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, où il a tracé les principaux devoirs de la vie chrétienne dans tous les états & dans toutes les conditions. On diftingue les suivans, I. La vie des vierges, in-12 : ouvrage où les vierges chrétiennes trouveront toutes les instructions qui leur sont nécessaires. II. La vie des gens maries, faite sur le même modele que la précédente. III. La vie des veuves, in-12, composée encore dans le même goût, ainsi que celles qui suivent. IV. La vie des religieux & des religieuses. V. La vie des riches & des pauvres. VI. La vie des saints. VII. La vie des clercs. VIII. Un traité de la vocation. IX. Le chrétien etranger sur la terre. X. Un traité de la flatterie, qu'il condamne par les principes de la morale & de l'évangile. XI. Traité de la médisance. XII. La vie de J. C. dans l'eucharistie. XIII. Le chrétien dans la tribulation. XIV. Un traité des églises & des temples. XV. Un autre du respect qui leur eft du. XVI. La vie de St. Jean de Dieu. XVII. Un traité des vertus théologales. XVIII. La vie des justes. XIX. Le véritable pénitent. XX. Le chemin du Ciel, ou les sentimens & devoirs d'une ame chrétienne qui tend au Ciel, contenus dans les quinze pseaumes graduels, en 1707, à Paris, in-12. chez Pralard, qui a imprimé presque tous ses autres ouvrages. L'auteur du distionnaire des livres jansenistes a vouluy chercher des erreurs; mais celles qu'il a cru y trouver ne peuveut l'être qu'aux yeux d'un homme qui donne la contorsion aux passages qu'il cite. Cet auteur auroit pu reprendre plus justement dans les livres de M. Girard les répétitions des mêmes réflexions & des mêmes autorités. La sécheresse, l'uniformité & la négligence de son style. Il vouloit instruire & il y a reussi; mais il auroit atteint encore mieux son but, s'il avoit plus approfondi ses sujets, & s'il avoit mis plus d'agrément & d'onction dans la maniere de les traiter.

GIRARDIN, (Parrice-Piero de) anglois, docteur de Sorbonne, fut reçu dans cette compagnie en 1707; son érudition le sit distinguer. Il mourut au mois de septembre 1764, âgé d'environ 90 ans. Il est auteur de la présace de l'ouvrage du docteur Atterbury, intitulé: De vera & non interruptà saccissione episcopo-

tum in Anglia, in-4°.

GIRON GARCIAS DE LOAYSA, naquit à Talavera en Espagne de Pierre Giron, conseiller au conseil de Castille. Il étudia dans l'université d'Alcala, où il sit de grands progrès dans la philosophie & la théologie. S'étant retiré à Tolede, il cultiva dans le silence les talens qu'il avoit reçus de la nature. Philippe II, roi d'Espagne, l'appella ensuite à la cour, le sit son aumônier, maître de sa chapelle; & peu de temps après précepteur de son

foire du de couraine, aua. Charlesa & pour III, âgé amitié se de le plus ertu sut ble ? On 1683, a synode

cadémie

es litté-

veritable

discours
qui recoit dans
fert de
ut d'une
t à quoi
ses dans
sime des
confciencin de la
mer. La

ours, &

gne, se

uld leur

rte-Chae faifoit
i cathotion en
ngénieus lumie& trèsè toutes
e cas de
de lui,
Trente,

foire du fous le es Calvit auteur ur & de fils Philippe, infant d'Espagne. Le zele avec sequel il remplit ce poste lui mérita l'archeveché de Tolede. Il ne jouit pas long-temps de cette dignité; car on prétend qu'il mourut de chagrin cinq ou six mois après, parce que Philippe III qui venoit de succéder à son pere, ne lui témoignoit pas toute la considération qu'il devoit à ses sevices. Nous avons de ce presat un ouvrage latin sous ce titre: Collettio concissoum Hispania cum noris se emendationibus. Ce recueil, qu'il publia en 1594, in-fol. manque d'exactitude dans plusieurs endroits, & on fait beaucoup plus de cas de la collection des conciles d'Espagne par le cardi-

nal d'Aguire.

GIROUST, ( Jacques ) né à Beaufort en Anjou, entra dans la compagnie de Jesus en 1641. Il y enseigna les humanités avec fuccès. S'étant confacré au ministère de la parole, il occupa les chaires les plus brillantes de la capitale & de la province. Ce Jésuite mourut à Paris en 1689 à 65 ans. Il ne se distingua pas moins comme religieux que comme prédicateur. Il ne fut point de ces orateurs dont on a dit : le sermon édifie , & l'exemple détruit. S'il nourrit les fideles du pain de la parole de Dieu, il les remplit de la bonne odeur de ses vertus. Nous avons de lui cinq vol. de sermons, qui furent publiés en 1704, par le pere Bretonneau, son confrere. L'onction en fait le principal caractere; l'élégance n'y manque pas, mais ce n'est pas la principale qualité qui y domine. On souhaiteroit quelquesois que ses raisonnemens eussent plus de profondeur & son style moins de negligence, mais la perfection est si rare dans l'éloquence, qu'on ne doit pas être trop severe, en jugeant ceux qui s'y sont confacrés.

I. GIRY, ( Louis ) naquit à Paris d'une famille honnête. Le barreau lui parut l'état le plus propre à ses talens. Il devint avocat au parlement & au conseil, & membre de l'académie françoise. Le cardinal Mazarin instruit de sa probité & de son habileté, le mit de son conseil secret. Giry mourut à Paris en 1665 à 70 ans. Ses mœurs furent très-pures; il écrivit en chrétien & en philosophe, & il vécut comme il écrivit. Nous avons de lui plusieurs traductions d'anciens auteurs sacrés & profanes. Celles du premier genre sont, I. L'histoire sacrée de Sulpice Severe, traduite avec fidélité & élégance. II. L'apologétique de Terrullien, qui lui fit ouvrir les portes de l'académie. III. La traduction de la cité de Dieu de St. Augustin, en 2 vol. in-8° & in-4°. IV. Epirres choistes de St. Augustin, traduites en françois en 5 vol. in-12. Tous ces ouvrages lui firent beaucoup d'honneur. Il fut une des premieres sources de la pureté & de la politesse de notre langue ; & quoique nous ayons eu de meilleurs écrivains depuis, on ne doit pas cesser d'estimer ceux qui ont les premiers défriché

ce champ aride & stérile.

II. GIRY, (François) fils du précédent, hérita des vertus & des talens de son pere. L'amour de la pauvreté & de la retraité

hi denna fe dans l' à la prédi la pieté à pense de grand nor re les m peut-être discernen hien des tion. Bai. teurs pie GLABI fous le re quel tem esprits & ce siecle fi la plup diocrite, l'imprime vie de Gu de France contient ; fort utile narchie, croyance les temp confusion qui écrit de Pithou me ce que GLYCA Il passa la les évêqu confulter civile. No paffe dep en 1118. notes du qui s'eten blant tan la vérité recevable

flyle n'a 1

qu'on ne intéressan

tantinopl Armenie sul donna du dégoût pour le monde; il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Minimes, où il s'appliqua à la direction &
la prédication. Devenu provincial de son ordre, il y sit regner
la piété & le savoir. Ce saint religieux alla jouir de la récompense de ses travaux en 1688 à 53 ans. Nous avons de lui un
grand nombre d'ouvrages de piété, qu'on ne voit plus guere entre les mains des sideles. Ses vies de saints, en 2 vol. in-sol. sont
peut-être le seul qu'on lise encore. Si l'on n'est pas satisfait du
discernement de l'auteur qui multiplie les miracles & qui debite
bien des sables, on l'est assez de son style simple & plein d'onctens. Baillet doit plaire davantage aux critiques, & Girj aux lectents pieux.

GLABER, (Rodolphe) religieux de l'ordre de Cluni, vivoit fous le regne des rois Robert, & Henri I; mais on ne sait pas en quel temps il mourut. On le regarde comme un des plus beaux ésprits & des plus savans hommes de son siecle. Il est vrai que ce siecle étoit bien barbare; mais il faut aussi remarquer, que si la plupart des écrivains de ce temps-la resterent dans la médiocrite, ils en seroient sortis s'ils avoient eu les secours que l'imprimerie a procuré au gens de lettres. On a de lui, I. Une vie de Guillaume, abbe de St. Benigne de Dijon. II. Une histoire de France qui commence à l'an 900 & qui finit en 1005, elle ne contient proprement que la vie de Hugues Caper. Quoiqu'elle soit fort utile pour bien connoître les premiers temps de notre monarchie, il faut avouer que l'auteur ne mérite pas beaucoup de croyance sur plusieurs faits & qu'il se trompe quelquesois pour les temps & pour les lieux. Il y regne d'ailleurs une grande confusion; & ce defaut d'ordre paroît davantage dans un auteur qui écrit assez mal. Cette chronique se trouve dans la collection de Pirhou & de du Chesne. Il faut appliquer à sa vie de Guillau-

me ce que nous avons dit de sa chronique. GLYCAS, (Michel) florissoit vers le milieu du dixieme siecle. Il passa la plus grande partie de sa vie en Sicile, où les moines, les évêques & les docteurs les plus célebres s'empressoient de le consulter. Il possédoit la théologie, l'histoire ecclésiastique & civile. Nous avons de lui des annales qui traitent de ce qui s'eit palle depuis la création du monde jusqu'à Alexis Comnene, mort en 1118. On les a imprimées au Louvre, in-fol. 1660, avec les notes du pere Labbe. Leunclavius y ajouta une cinquieme partie, qui s'étend jusqu'à la prise de Constantinople. Glycas en rassemblant tant d'événemens a dû faire beaucoup de fautes contre la vérité des faits. Il en rapporte plusieurs sans avoir de garans tecevables. Ses détails ne sont pas toujours nécessaires, & son hyle n'a pas assez d'agrément; mais ces défauts n'empêchent pas qu'on ne trouve dans son ouvrage plusieurs choses curieuses & intéressantes. Il y a eu un autre Jean Glycas, patriarche de Constantinople, vers l'an 1316. Nous avons de lui son ambassade en Armenie & son Testament qu'on trouve dans le sme livre de Ni-

emplit s longhagrin de fuceration uvrage oris & man-

ucoup

cardi-

lans la s avec ipa les Ce Jéia pas point xemple eu, il

de lui e pere êtere; e quaaifonnéglion ne con-

te. Le
nt avoe franhabin 1665
ien &
de lui
Celles
vere,

on de v. Epîin-12. ne des e lanepuis,

rtus &

cephore Gregoras. Il ne faut pas passer sous silence les lettres de Michel Glycas, où l'on trouvera des remarques utiles pour l'his-

toire de son temps.

GOAR, (Jacques) né à Paris en 1601, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la langue grecque. Il se fit Dominicain en 1619 dans la maison de St. Honoré, fondée depuis peu, & qui étoit alors dans la premiere ferveur de la réforme. Il étudia avec soin la doctrine des Grecs, leurs rits, leur liturgie, tout ce qui avoit rapport à leur créance, à leur morale, à leur discipline. Il fut envoyé dans l'isle de Chio, où il passa huit ans toujours occupé à affermir les fideles, à examiner les sentimens & les usages des Grecs, & à faire rentrer les schismatiques dans le sein de l'église. Etant allé ensuite à Rome, il se lia avec le célebre Leo Allatius, auteur du consentement perpetuel de l'eglise orientale & occidentale. En 1642, le P. Goar revint en France, & l'année suivante il retourna en Italie où il eut son entrée libre dans toutes les bibliotheques. Quand il eut fait une riche collection, il repassa en France où il publia l'eucologe ou rituel des Grecs, qui renferme dans un volume in-folio de 950 pages toute la liturgie sacrée des Orientaux. On l'a réimprimé à Venise sous ce titre : Goar (R. P. Jacobi) rituale Gracorum, complettens ritus & ordines divina licurgia officiorum, &c. in-fol. Venetiis 1730. L'auteur qui avoit recherché, lu & examiné avec exactitude un grand nombre d'exemplaires, tant imprimés que manuscrits, a joint à fon ouvrage de savantes remarques. Il y explique l'origine & l'antiquité des cérémonies, & la foi constante de toutes les églises touchant l'unité & la perpétuité du sacrifice, qui a toujours été le même dans l'église chrétienne. Cet ouvrage sut imprime à Paris en 1647, en grec & en latin. Le P. Goar donna ensuite au public les traductions qu'il avoit faites de divers ouvrages grecs, avec des notes sur ces mêmes livres, dont quelques-uns contiennent une bonne partie de l'histoire Biz antine. Cet auteur mourut en 1653 à 52 ans. Les savantes veilles de ce Dominicain ont fait beaucoup d'honneur à son ordre, mais il ne l'honora pas moins par ses vertus.

GOBINET, (Charles) naquit à St. Quentin, ville de Picardie. Il vint de bonne heure à Paris où il se fit connoître par son favoir. Après avoir pris le bonnet de docteur de Sorbonne, il sut élu principal du collège Duplessis le 4 décembre 1647. Son zele pour le bien public, son amour pour la vertu surent très-utiles à cette maison, qu'il éclaira par ses instructions & qu'il édissa par ses vertus. Quoique sa vie est été très-pure, un prêtre imprudent qui l'affistoit à la mort lui dit : qu'il est terrible de tomber dans les mains d'un Dieu vivane! l'illustre mourant lui répondit : qu'il est doux de tomber dans les mains d'un Dieu mort en croix pour nous! Il expira un instant après, le 9 decembre 1690 à 77 ans. Ce pieux eccléssattique a donné plusseus gens, Les principaux

fenter la p ma à ce b pointe : Voi Tome

cipaux fo

de la je

netteté &

de toutes

qu'on tr

cedent. I

L'auteur

ment. Sa

du St. S

truction f

tion fur i

préceptes

de tout o

Tous ces

prime m

affez cou

gues pou

très-facili

meilleure

fe, & vr

bliffemen

rard pour

compositi

acomposi

phrase en

coup de r

morale cl

naturelle

l'évêché d

la même à

pliquer un

figurs fynd

ion clerge

voyoit pre

les d'unio

celles qué

(lement VI

les villes d

que de tro

de Vence

droit, qui

dergé de

dignité de

Vence en

nomma à

espaux sont , I. Instruction de la jeunesse , in-12. Les devoirs de la jeunesse chrétienne y sont exposés avec beaucoup de netteté & de solidité. L'écriture & les peres viennent à l'appui de toutes ses leçons. II. Addition à l'instruction de la jeunesse, ou'on trouve dans quelques éditions à la suite de l'ouvrage précedent. III. Infruction sur la penicence & sur la saince communion. L'auteur tient le milieu entre l'extrême severité & le relachement. Sa morale est saine & exacte. IV. Infruction sur la verité bu St. Sacrement, écrite avec une simplicité touchante. V. Instruction sur la religion, in-12, ainsi que les précédens. VI Instrucnon sur la maniere de bien étudier, in-12. L'auteur y trace les préceptes les plus utiles, & c'est toujours la religion qui est l'ame de tout ce qu'il éctit. VII. Instruction chrecienne des jeunes filles. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. On les reimprime moins qu'autrefois, peut être parce que le style n'est pas affez coulant, ni affez pur, & que les phrases en sont trop lonques pour des enfans, mais ces défauts pourroient se corriger

très-facilement.

es de

Phif-

onne

in en

& qui avec

e qui

ne. Il iours

s usae sein

lebre oriene, &c

libre

e col-

el des

toute

us ce

us 600

L'au-

rand

oint à

e &

égli-

jours

rimé

**fuite** 

rages

-uns

iteur

icain

nora

rdie.

n fa-

1 fut

zele

tiles

difia

im-

tom-

pon-

croix

à 77

de-

prin-

paux

GODEAU, (Antoine) évêque de Grasse & de Vence, issu d'une des meilleures familles de Dreux, s'attacha à la poésie des sa jeunesle, & y reuffit. Il fut un de ceux qui donnerent occasion à l'établissement de l'académie françoise, en s'assemblant chez M. Conrard pour y conférer de leurs études, & y lire les pieces de seur composition. L'inclination & la piété de M. Godeau le porterens acomposer des poesies chrétiennes; & il commença par une paraphrase en vers du cantique benedicite. Ce poeme lui acquit beaucoup de réputation. Il se remplit des maximes les plus pures de la morale chrétienne, les expliqua dans la chaire avec son éloquence naturelle, & les pratiqua dans toute sa conduite. Il fut nommé à leveche de Graffe en 1636, & fut sacré à St. Magloire à la fin de la même année. Il se retira aussi-tot dans son diocese, pour s'appliquer uniquemement à bien remplir tous ses devoirs. Il tint pluseurs synodes, fit un grand nombre d'instructions pastorales pour son clergé, & y rétablit la discipline ecclesiastique, dont on n'y voyoit presque plus aucune trace. Innocent X lui accorda des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse telles que telles que son prédecesseur Guillaume le Blanc avoit obtenues de Clement VIII. Ces deux évêchés n'avoient que peu de paroisses, & les villes de Grasse & de Vence ne sont éloignées l'une de l'autre que de trois lieues. Cependant voyant que le peuple & le clerge de Vence s'opposoient à cette union, il aima mieux ceder son droit, que de poursuivre un procès. Il assista aux assemblées du dergé de 1645 & 1655, dans lesquelles il soutint avec vigueur la Ignité de l'épiscopat & la pureté de la morale. Il mourut à Vence en 1672 à 67 ans. Ce fut le cardinal de Richelieu, qui le somma à l'éveché de Grasse. On prétend qu'étant alle lui prélenter la paraphrase du cantique benedicite, ce ministre le nomha à ce benefice pour avoir le plaisir de faire une mauvaile Pointe : Vous m'avez donne benedicite, tui dit-il, & je vous danne Tome II.

Grasse ; mais c'est une fable réfutée dans les remarques de M. l'abbé Joly sur Bayle au mot Balzac. Ce prélat avoit un génie, qui se plioit à tout. Son caractere n'étoit pas moins aimable & il avoit les qualités qui font chérir & estimer. Parmi le grand nombre d'ouvrages sortis de sa plume, on doit distinguer les suivans, I. Histoire de l'eglise depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du neuvieme siecle, in-fol. Paris 1663, &c. trois vol. réimprimée à Bruxelles & à Lyon, in-12, en 6 vol. Cette histoire est écrite avec éloquence & avec majesté; mais ce qui précede le temps avant J. C. est fort superficiel & ne peut servir que d'une médiocre introduction. Ce qui regarde proprement l'histoire ecclésiastique est beaucoup mieux traité. L'auteur a l'art de fondre les faits & de les rapprocher pour en faire un corps. Il a corrigé Baronius dans plusieurs endroits, mais dans d'autres il le suit trop aveuglement. Moins crédule que les historiens qui l'avoient précédé, il l'est encore quelquesois. Des recherches plus favantes, un style plus precis auroient rendu cet ouvrage digne de la postérité; mais on ne l'imprime plus depuis que l'abbé Fleury a donné son histoire, écrite avec moins d'art, mais avec plus de simplicité & d'exactitude. D'ailleurs l'ouvrage de M. Godeau n'est point fini. II. Paraphrase des épitres de St. Paul, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage est clair, & très-propre à faire entrer dans le sens de l'écriture, dont il conserve l'onction. III. Version expliquée du nouveau testament, en 2 vol. in-8°. L'ingénieux prélat fait entrer dans sa traduction un commentaire, qui sert à interprêter le texte. Le pere Carriere de l'Oratoire nous a donné une version de la bible sur ce modele, & a beaucoup mieux reuffi que M. Godeau ; mais quelque utilité qu'on puisse tirer des ouvrages de ce genre, il est à craindre que les imprimeurs ne confondent le commentaire avec le texte, & qu'ils mêlent l'ouvrage de Dieu avec celui de l'homme. IV. Des méditations fur l'épitre de St. Paul aux Hébreux. V. La vie de St. Paul, in-12. Cet ouvrage, ainsi que tous ceux du même auteur, est écrit d'un style éloquent, mais il est un peu diffus. VI. La vie de St. Augustin, in-4°. C'est un tableau assez bien fait pour ceux qui ne considerent que la diction dans un ouvrage; mais on n'y trouve ni l'exactitude, ni les recherches, qui distinguent celle de Tillemont. VII. La vie de Sc. Charles Boromée qui a eu beaucoup de lecteurs, avant que le pere Touron, Dominicain, eût donné une histoire de ce St. Cardinal. VIII. Les tableaux de la pénitence ; en 2 vol. in-12. C'est un recueil d'histoires édifiantes tirées la plupart des livres sacrés. Cet ouvrage a eu beaucoup de cours. IX. Des homélies écrites avec une simplicité noble, & où rien ne sent la contrainte, ni l'art. X. Des œuvres chrériennes & morales nourries de ce que l'écriture & les Peres ont fourni de meilleur XI. Des discours sur les ordres sacres, où la plupart des objets qui intéressent les devoirs des ecclésiastiques se trouvent exposes. XII. Plusieurs petits traites de morale, où l'auteur ne

prodigue il écrit av qui font XIV. Les fleuri en ble , qui places da cois con Voici con " s'être " gances , qui fo , avec t " d'un fi , que sai " panales " le raif , des per " danger " air en " chrétie , nom d " font le " du ro " prêtres " condar " & de , de boi avons cre façon de M. M. d leurs acc ajouter f France é persuadé liques. Il vouloient qui n'est la majes que cette fervent pe adopter le a raison

qui facrifi

Portent f

fort anim

perverti 1

wie ne

de M.

énie,

er les

monde

trois

Cette

e qui

it fer-

opre-

uteur

re un

dans

histo-

es re-

lu cet

depuis

d'art,

Paul,

re en-

I. Ver-

nieux

fert à

don-

mieux

meurs

ielent

acions

. Cet

n style

ustin a

ive ni

Tille-

up de

e, en

a plu-

cours.

i rien

mera-

meil-

t des

uvent

ur ne

able

prodigue pas les réflexions; mais s'il ne pense pas profondement, il écrit avec élégance XIII. Instructions & ordonnances synodales qui sont tout autant de monumens de sa vigilance pastorale. XIV. Les éloges des éveques qui dans tous les siecles de l'eglise ont fleuri en doctrine & en saintete, in-4°; ouvrage édifiant & agréable, qui fournit des vertus à imiter & des faits propres à être placés dans la mémoire. XV. Quelques écrits en latin & en francois contre l'apologie des cafuistes, composée par le Pere Pirot. Voici comme il s'exprime sur cet ouvrage. " Son auteur semble " s'être étudié à ramasser toutes les ordures, toutes les extrava-" gances, tous les défauts de jugement & toutes les corruptions, " qui sont répandues dans les casuistes récens, & il les défend " avec tant de hardiesse, qu'il y a sujet de gémir devant Dieu " d'un si prodigieux aveuglement, dont on peut bien dire ce " que saint Augustin dit de celui des grands pécheurs : Spargens " panales cacitates super illicitas cupiditates. Le style en est bas. " le raisonnement puérile, les preuves foibles, la falsification " des peres allégues très-impudente, & les conclusions fausses & " dangereuses. Dans tout le corps de l'ouvrage, on sent un " air envenime de fureur contre les défenseurs de la morale " chrétienne, qu'il tâche de rendre odieux en leur donnant le " nom d'hérétiques. Car ceux qu'il veut faire passer pour tels " sont les curés de Paris, de Rouen & des plus grandes villes " du royaume. Ce sont de très-saints évêques, de très-vertueux " prêtres, de très-bons religieux, qui font profession publique de " condamner les cinq propositions que le Pape a condamnées, " & de rendre au St. Siege tous les devoirs & soumissions que , de bons & obéissans catholiques lui doivent rendre. " Nous avons cru devoir rapporter ce passage, pour faire connoître la façon de penser & d'écrire de ce prélat. Il étoit très-lié avec les M. M. de Port-Royal, & il les défendit plusieurs fois contre leurs accusateurs. Il écrivit au Roi pour le prier de ne point ajouter foi à certaines gens qui ne cessoient de lui dire que la France étoit pleine d'hérétiques jansénistes, mais d'être trèspersuadé que ces prétendus jansénisses étoient très-bons catholiques. Il ajoutoit, que quand certaines gens (les Jésuites) vouloient empêcher qu'on élevât à quelque dignité quelqu'un qui n'est pas dans leurs sentimens, ils le décrioient auprès de la majesté, comme un janséniste rébelle & hérétique; quoique cette nouvelle hérésie ne soit qu'un phantôme dont ils se servent pour perdre ceux qui s'opposent à leurs maximes. Sans adopter les idées de M. Godeau, on peut dire en général qu'ils a raison dans le portrait, qu'il fait de ces prêtres hypocrites, qui sacrifient leurs ennemis à une haine secrete, tandis qu'ils portent sur le visage le masque de la religion. Il étoit sur-tout fort animé contre ces théologieus anti-chrétiens, qui avoient Perverti la morale. Il étoit surpris que le clergé & la magistrawie ne sevissent pas contre eux. Il s'écrioit dans l'amertume

de son cœur:, Ou est l'ancienne Sorbonne, qui a foudrove , par avance cette proposition ? Où sont les Servins , les Marions , & les Harlais ? Ou font les évêques de l'assemblee de Melun? 2) Où est enfin notre honneur & notre conscience, de nous , taire quand il y a un fi grand sujet de parler ? Qu'il eft fa-, cheux de vivre en un si mauvais temps ? Et à quoi , mon Dieu, nous réservez-vous? Mais espérons en celui qui fortifie & qui , vivifie. Il laisse aujourd'hui prévaloir les ténebres; mais il , saura en tirer la lumiere. "XVI. Morale chrétienne qu'il composa à l'occasion de l'apologie des casuistes qui venoit d'être condamnée par un grand nombre d'évêques. Mais cet ouvrage avoit été fait avec trop de précipitation & d'une maniere trop imparfaite, pour être donné au public tel qu'il étoit sorti des mains de l'auteur. Vers l'an 1686, on le remit entre les mains de M. Arnauld, suivant le desir de l'illustre prélat qui avoit demandé que son ouvrage fût donné à examiner à ce celebre docteur. M. Arnauld après s'être défendu affez long-temps d'y toucher , y fit beaucoup de corrections comme on le voit par plusieurs lettres du 5 vol. D'autres personnes ont encore retouché depuis cet ouvrage, & c'est après avoir été ainsi remanié plusieurs fois, qu'il fut imprime en 1709. XVII. On a de lui plusieurs ouvrages édifians en vers françois. Celui qui a eu le plus de cours, est sa traduction des pseaumes de David, dont les Calvinistes n'ont pas fait difficulté de se servir pour leur usage particulier. On a auffi de lui en vers des écloques chréciennes , & plufieurs poemes , qui sont encore plus recommandables par les sentimens de pieté qu'ils inspirent, que par la beaute & la facilité de leurs vers. En 1713 on a donné un volume in-12 de lettres imprimées chez Etienne. L'on a encore de quoi en former un second volume.

GODEFROI DE VITERBE prit ce nom du lieu de sa naissance. Il fut chapelain & secretaire du roi Conrad III, de l'empereur Frederic I, & de Henri IV, son fils. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: Pantheon , dedié au pape Urbain III. Cette chronique commence à la création du monde, & finit l'an 186, elle est écrite en vers & en prose, elle est également mal dans L'un & l'autre genre. Cette chronique fut imprimée à Francfort en 1584, in-fol. & on la trouve dans la collection des écrivains de Germanie. Il y en a eu plusieurs autres éditions. On va s'imaginer que l'ouvrage est fort bon ; point du tout. Si les éditions multipliées étoient un préjugé favorable, il faudroit avoir une plus grande idée de l'histoire de Fortunatus & de Pierre de Provence que de l'histoire de France du president de Thou. Il y 2 des livres faits pour le peuple qu'il faut multiplier nécessairement, parce qu'il y trouve dequoi nourrir sa sotte crédulité. Ce sont les alimens groffiers digne de son palais, & la chronique de Godefroi est de ce genre. On y trouve cependant des materiaux pour l'histoire du douzieme siecle dans lequel il vivoit. II. Un ouvrage manuscrit intitule; Speculum regium, C'est une espece de

généalog qu'à l'e GODI fe distinavons d de dom GOLI

analecte lettres. GON château college fa philo écoles c coulin ; juteur e gres. M fiastique Le nou rent l'a archevê ralité d les pro qu'il se de foib fon dio rendit 1 ministr d'Alexa node, étoit é ment r testatio trine d princip de ces & cont Soi-mên en 167 fon dic rable, tilans ( plusieu

, luftr

" arde

" qu'il

on ni fo

», diffig

généalogie des Rois & des Empereurs, depuis le déluge jus-

gu'à l'empereur Henri IV.

GODEHART, évêque d'Ildesheim en Allemagne en 993, se distingua par son amour pour la discipline ecclessastique. Nous avons de lui quelques lettres que l'on trouve dans les analectes de dom Mabillon.

GOLBERT, abbé de Tergerusée, florissoit vers l'an 1003. Les analestes de dom Mabillon renferment quelques unes de ses

lerrres.

rové

ons

un à

ous

ieu,

s il

con-

VOIL

par-

ains

andé

. M.

y fit

ttres

cet

ois,

ages

eft fa

ont,

In a

es ;

piété

vers.

chez

Man-

mpe-

i un

chro-

186 .

dans

cfort

vains ima-

tions

une Pro-

Ilya

aire-

e. Ce

riaux

. Un

ce de

ie.

GONDRIN, (Louis-Henri DE PARDAILLAN DE) naquit en 1620 au château de Gondrin dans le diocese d'Auch, & fit ses études au college de la Fleche. Il alla fort jeune à Paris, où il recommença sa philosophie dans l'université, & étudia en théologie dans les écoles de Sorbonne. Ostave de Bell garde archevêque de Sens, son cousin , le demanda , & l'obtint de la Reine regente pour coadjuteur en 1644, dans le temps qu'il se disposoit à prendre les degres. M. de Bellegarde étoit savant & verse dans l'antiquité ecclésiastique. Il ne pouvoit pas choisir un successeur plus digne de lui. Le nouvel archevêque de Sens, fut l'un des premiers qui censurerent l'apologie des casuistes. Il adhera à l'assemblée de plusieurs archevêques & évêques tenue en 1654, où il fut conclu à la pluralité des voix que la constitution d'Innocent X avoit condamné les propositions dans Jansenius & au sens de Jansenius. On prétend qu'il se repentit de cette adhésion , que les Janseniftes traitent de foiblesse. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'autorisa point dans son diocese, le formulaire des affemblées du clergé, & ne se rendit là dessus, ni aux arrêts ni aux déclarations que le premier ministre faisoit rendre à son gré. Des qu'il vit le formulaire d'Alexandre VII, il prévint la déclaration du Roi, tint son synode, & en recevant ce formulaire, il fit un procès verbal, où étoit énoncée la distinction du fait & du droit comme absolument relative à la fignature. Craignant qu'on ne profitat des contestations du janfenisme pour donner atteinte à la précieuse doctrine de St. Augustin, il fit dresser & imprimer un recueil des principaux passages de ce saint docteur, sur les points essentiels de ces disputes, avec ce titre : Augustinus per se docens carbolicos, & convincens pelagianos, C'est-à-dire, St. Augustin enseignant par soi-même les catholiques, & réfutant les pélagiens. Ce prélat mourut en 1674 à 54 ans. Il étoit renfermé depuis quelque temps dans son diocese, parce qu'il avoit été disgracié pour une cause honorable, dont sa niece, Mad. de Montespan, étoit l'objet. Les partisans de Jansénius en ont fait un grand éloge, & il le méritoit à plusieurs égards. " Il joignoit, dit M. Racine, à une naissance il-, lustre, un esprit vif & étendu, un courage, une activité & une "ardeur, que les obstacles mêmes sembloient augmenter. Dès " qu'il avoit à cœur une bonne œuvre, il n'épargnoit ni ses peines, , ni son bien , ni sa santé , pour la faire reussir. Les plus grandes " difficultés ne servoient qu'à rendre son zele plus agissant, & son

, application plus opiniatre. Son génie aile & fécond lui faisoit , trouver sur le champ des expédiens dans les conjonctures les ", plus imprévues & les plus embarrassées : & il n'avoit pas moins , de promptitude & d'adresse pour exécuter ce qu'il avoit résolu. , que de lumiere pour discerner le parti qu'il falloit prendre. Ces " grandes qualités étoient jointes à une facilité merveilleuse de , s'énoncer, & de donner à tout ce qu'il disoit, un tour noble, , agréable & relevé. Il avoit une lumiere & une penétration ex-. , traordinaire, pour connoître le fort ou le foible de ceux avec ,, qui il avoit à traiter, & il gagnoit leur affection avec une dexté-,, rité singuliere. Il s'étoit acquis une haute réputation dans tout le ,, clergé de France, par sa grande habileté & sa longue expérience. ", Sa fermeté & son zele pour les intérêts de l'église & de la hiérar-, chie, avoient éclaté dans toutes les occasions qu'il avoit eues de les " défendre contre les entreprises des réguliers & de la cour de Rome. " Il s'étoit toujours déclaré pour la doctrine de St. August in; & après 3, l'affoiblissement dont nous avons parlé ailleurs, il ne cessa de " s'opposer aux Jésuites, qui l'ont peint avec les plus noires cou-, leurs. " Voici ce qu'en dit l'auteur du distionnaire de livres jansenis. 185:,, Jamais peut-être personne ne varia plus dans sa doctrine que 32 Henri - Leuis de Gondrin , archevêque de Sens. Invariable dans " fes passions, il changea cent & cent fois de sentiment au gré , de ses craintes ou de ses desirs : aujourd'hui janseniste, demain , catholique : retractant le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. ", Odieux aux Catholiques : sans avoir pu mériter l'approbation du , parti. " Une qualité que ses ennemis ne doivent pas lui refufer, c'est la fermeté avec laquelle il parloit aux personnes en place. Les dix-neuf évêques opposes à la signature du formulaire resolurent d'écrire au Pape & au Roi. Cette démarche paroissoit hardie; M. l'archevêque de Sens étant venu à Paris dans cette conjoncture, M. le Tellier lui fit confidence de la découverte que l'on avoit faite de la lettre qu'on devoit présenter au Roi, & de celle que l'on avoit envoyée au Pape. Le prélat voyant que ce ministre ignoroit encore qui étoient les évêques qui avoient figné, lui dit : Puisque vous me confiez un secret, je veux par reconnoissance vous en confier un autre ; c'est que je suis à la tête des évêques qui ont signé la lettre au Pape, & que je n'ai pas signé celle qui est pour Sa Majesté, parce qu'ayant l'honneur de lui parler , Je me suis réserve à lui dire de vive voix ce que mes confreres absens lui ont écrit. On a de lui plusieurs lettres & ordonnances pastorales fur les principaux points de la discipline ecclésiastique, & sur les principales matieres de la morale. Il. Une traduction des lettres choisies de St. Grégoire le Grand, publiées par Jacques Boileau.

GONDI, (Jean-Paul de) plus connu sous le nom de cardinal de Reez, étoit fils de Philippe Emanuel de Gondi, comte de Joigni, lieutenant général, &c. Ses talens lui firent un nom de bonne heure. Il sut docteur de Sorbonne, puis coadjuteur de son oncle Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris. Il sut l'ame

du parti excités p vincenn demis c moyen Alexand s'en éto fe retira magne . pendant en 166 I ment, le Roi. fon égar fond de fon côte de dette lut se ré ché. A me en luer le I fruits de retourna ment IX traite. I qu'il vo le Pape voulurer la Trape au nom! convena moires. gence de échappé ou quati tant d'a dont l'ar depense lions de 24 d'aoû reconno. le vrai cienne d

Royal d'

de l'hist

est vrai

logiens d Il lui con

du parti des frondeurs, & joua un grand rôle dans les troubles excités par ce parti. Le cardinal Mazarin le fit mettre en prifortà vincennes, d'où il fut tranféré au château de Nantes, après s'être demis de son archevêché. Il étoit alors cardinal ; il trouva le moven de se sauver à Rome, où il assista au conclave qui élut Alexandre VII. Ce Pape n'ayant pas eu pour lui les égards, qu'il s'en étoit promis, il sortit de Rome, & abandonna l'Italie. II se retira d'abord en Franche-Comté, d'où il passa bientôt en Allemagne, en Hollande & en Angletterre. Il mena une vie errante pendant cinq ou fix ans. La mort du cardinal Mazarin, arrivée en 1661, le délivra enfin de son plus grand ennemi. Dès ce moment, ses amis entrevirent quelque jour à sa réconciliation avec le Roi. Quoique la cour semblat affecter encore plus de hauteur à son égard depuis la mort du cardinal Mazarin, elle souhaitoit au fond de voir finir cette longue affaire. Le cardinal de Retz de son côté ennuyé de la vie qu'il menoit, accablé de chagrins & de dettes, fut bien aise de faire sa paix. Pour y parvenir, il fallut se résoudre à donner une nouvelle démission de son archevêché. A cette condition il eut la liberté de rentrer dans le royaume en 1661, & quelque-temps après d'aller à Fontainebleau saluer le Roi. Ce Prince lui donna l'abbaye de St. Denis, avec les fruits de ses bénéfices dont il avoit été privé pendant son exil. Il retourna depuis à Rome, où il assista au conclave qui élut Clement IX. Etant de retour en France, il prit le parti de la retraite. Il parut même si dégoûté du monde & de ses vanités, qu'il voulut remettre au Pape son chapeau de cardinal; mais ni le Pape, ni le college des cardinaux, à qui il en écrivit, ne voulurent y consentir. On a su de la bouche du célebre abbé de la Trape Bouchillier de Rancé, qu'il lui demanda de le recevoir au nombre de ses religieux. L'abbé ne crut pas que la chose fût convenable. Il lui conseilla en même-temps de supprimer ses mémoires. Ce sont ceux qui ont paru an commencement de la régence de Philippe duc d'Orléans, sur quelque exemplaire qui aura échappé à la vigilance du cardinal pénitent. Il vécut encore trois ou quatre ans, uniquement appliqué à réfléchir sérieusement sur tant d'années passées dans des agitations & dans des intrigues, dont l'ambition avoit été le secret mobile. Il s'étoit réduit à une depense très médiocre, pour pouvoir acquitter plus de trois millions de dettes, qu'il paya avant sa mort. Elle arriva à Paris le 24 d'août 1679. Il étoit âgé de 66 ans. Ses plus mortels ennemis reconnoissoient en lui une grande supériorité de génie. Il estimoit le vrai mérite, & étoit attaché aux bons principes & à l'ancienne doctrine de l'église. On a accusé les solitaires de Port-Royal d'avoir favorisé les desseins du cardinal de Retz. La vérité de l'histoire exige que nous les lavions de cette imputation; il elt vrai qu'il regardoit M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siecle, étant lui-même un théologien fort habile. Il lui conserva jusqu'à la mort cette estime qu'il avoit conçue pous

faisoit tres les moins résolu, re. Ces cuse de noble, on exux avec

dextétout le rience. hiérars de les R ome. z après essa de ess cou-

nse que dans au gré emain veille. on du i refu-

esoluardie; mjonce l'on & de ue ce voient

place.

ar rete des é celle er, je absens

pastone, & n des nileau.

oigni, onne oncle l'ame

lui des qu'ils étoient ensemble sur les bancs. Il aima mieux se laisser rayer du nombre des docteurs de la faculté, que de sontcrire à la censure de ce docteur. Mais tandis qu'il fut coadjuteur. c'est-à-dire, dans le temps qu'il étoit à la tête de la fronde, MM. de Port-Royal eurent très peu de commerce avec lui. Il ne s'amusoit guere alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience, ni les ressorts de sa politique. Rien ne les prouve mieux que ce qu'il disoit à quelques-uns de ses plus intimes amis, qui, en lui parlant de ses aventures passees, lui demandoient si en effet en ces temps la il avoit reçu quelques secours des Jansenistes., Je me connois, leur repondit-il, en cabale, & pour , mon malheur, je ne m'en suis que trop mêlé. J'avois autrefois , quelque habitude avec les gens dont vous parlez, & je vou-, lus les sonder pour voir si je les pourrois mettre à quelque , usage. Mais vous pouvez vous en fier à ma parole : je ne vis ja-" mais de gens qui par inclination & par incapacité fussent plus , éloignés de tout ce qui s'appelle cabale. " Ce même cardinal leur avoua aussi qu'il avoit auprès de lui pendant sa disgrace deux théologiens reputes jansénistes. Ces théologiens ne purent jamais sousstrir que dans l'extrême besoin ou il écoit, il prit de l'argent que les Espagnols lui faisoient offrir, & qu'il se vit par là obligé à en emprunter de ses amis. Quelquesuns de ceux à qui le cardinal de Rerz tint ce discours, vivent encore, dit M. Jean Racine dans son abrégé de l'histoire de Port Royal, qu'il écrivoit vers l'an 1693; & ils sont dans une telle réputation de probité, que je suis bien sur qu'on ne récuseroit pas leur témoignage. La meilleure édition des mémoires du cardinal de Retz est celle d'Amsterdam en 1719, en 4 vol. in-8°. Si cet ouvrage ne renfermoit quelques particularités relatives à l'histoire ecclésiastique de son temps, nous ne l'aurions pas place dans ce distionnaire. Il avoit eu la foiblesse d'y parler de ses aventures galantes, dont il n'eût dû fe fouvenir que pour en gémir. Quelques religieuses, à qui il confia son manuscrit original, eurent la prudence, en le copiant, de faire main basse sur tous les traits qui deshonoroient le caractere de ce cardinal. C'est sur une de ces copies, que sur faire la premiere édition des mémoires, où l'on trouve en effet plusieurs lacunes.

GONET, (Jean-Bapiiste) né à Beziers, entra dans l'ordre des Dominicains, où son savoir sui fit une réputation. Il sur reçu docteur de l'université de Bordeaux, & y p. ofessa long-temps la théologie. La régularité de sa vie, son zele pour le maintien de la discipline monastique, le nont que lui avoient fait ses talens, sest choisir pour provincial de son ordre. Il mourut a Beziers en 1681 à 65 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, où la scholassique domine beaucoùp plus que la positive. Les principaux sont 1. Clypeus cheologia chomissica, in-sol, 5 tom. & in-3°, 24 tom. Antuerpia 1744. Il. Manuale Thomissiarum, in-sol, ibid. 1741, & in-12, 6 tom. Lugd. 1690. III. De virtutibus & donis Spiritus S. in 12, Burdig. 1666. IV. De sacramentis in communt, in-12. Burdigate.

at conda ble. Ce q préface , compagni tion n'est doctrine c toricre lif tette, disp attachée a

fource de

a plus de 1

ou tirés de

v. De legib

dat les m

Quelle en

de purete

ces livres

d'ouvrage

la probab

ges ravag

1670 un 1

danger. I

ne lui fui

publier q

fesseur en

primer , I

après il é

primer for parayant la probab

erreurs. S

Jésuites e taquoient point à ce

fur celle

ayant été titre: Fun

bilium , L

principes

causa un fussent po

& fa digni

GONZ.

GOTTI Tome ux fe

foul-

teur,

onde s

Il ne

le fa

ouve

mis .

ent fi

anse-

poug

refois

YOU-

elque

IS 1a-

plus

dinal

grace

put, il

qu'il

ques-

ivent

e de

une

récuoires

vol.

rela-

is pas

e fes

r en

e lur

C'eff

moi-

des

reçu ps la

de la le fit

1681 lique

ont,

n-12,

12 ,

y. Da

V. De legibus, in-12, ibid. On ne peut nier que le pere Gonet ne posse dat les matieres théologiques. Cependant ces livres sont peu lus. Quelle en est la raison : C'est que son style manque de noblesse, qui se purete & d'agrément; c'est qu'il traite plusieurs questions, qui sont bannies aujourd'hui des écoles de théologie; c'est qu'ensin ces livres ne sont que de compilations scholassiques, espece

d'ouvrages qui ne sont que trop multipliés. GONZALE'S, (Tyrse) Jésuite espagnol, devint général de sa société, & mourut à Rome le 24 octobre 1705. La doctrine de la probabilité fit pendant le cours du dix septieme siecle d'étranges ravages dans l'église d'Espagne. Le pere Genzales composa en 1670 un livre où il l'attaquoit, & en montroit la fausseté & le danger. Il avoit résolu de le dédier à son général Paul Oliva. Il ne lui fut pas possible de le faire paroître alors, & il ne put le publier que vingt-quatre ans après. Ayant eté fait docteur & prosesseur en théologie à Salamanque en 1676, il y fit des additions considérables. Mais il ne put encore venir à bout de le faire imprimer, parce que sa compagnie s'y opposa toujours. Quatre ans après il écrivit à Innocent XI, pour obtenir la liberté de faire im-pimer son livre. Il crut que ce Pape ayant condamné un an auparavant soixante-cinq propositions dont les premieres étoient sur la probabilité, il favoriseroit un livre qui attaquoit les mêmes erreurs. Sa lettre fut très bien reçue à Rome, & le genéral des Jesuites eut ordre de ne point s'opposer au zele de ceux qui attaquoient la doctrine de la probabilité. Le général ne se soumit point à cet ordre, & son autorité l'emporta parmi les Jesuites fit celle du St. Siege. Le P. Oliva étant mort, & le P. Gonzales ayant été élu géneral en 1687, il fit imprimer son livre sous ce titre: Fundamenta theologia moralis, de resto usu opinionum probabilium, Lugd. 1694. On pouvoit espérer qu'il feroit goûter ses pincipes à sa compagnie; mais la publication de son livre y causa un soulevement contre lui. Si le Pape & les cardinaux ne sussent point intervenus, il en auroit coûté à l'anteur son repos & sa dignité. Et néanmoins il s'enfaut beaucoup que le P. Gonzalès it condamné dans la probabilité tout ce qu'elle a de condamnable. Ce qui est digne d'être remarqué, il declare à la fin de sa préface, qu'il n'a point publié son livre comme général de la compagnie, mais comme un simple théologien; que son intention n'est pas d'obliger aucun de ses sujets à enseigner la même doctrine que lui sur cette matiere, mais qu'il laisse à tous une inficre liberté de prendre tel parti qu'ils jugeront à propos dans tette dispute. Ce trait fait assez voir combien la société étois attachée aiors à la doctrine de la probabilité, qui est la principale source de routes les erreurs sur la morale. L'ouvrage de ce Jésuite aplus de réputation que de mérite. Les passages ou mal allégues. ou tirés des livres apocryphes. & les raisonnemens louches & grof-

hers, le défigurent entiérement.

GOTTI, (Vincent-Louis) naquit à Bologne, d'un prosesseur en Tome 11.

De des lines en le de le

droit. Etant entré chez les Dominicains à l'âge de seize ans , il étudia la théologie à Salamanque, ou la sagacité de son esprit lui mérita l'attention de ses supérieurs. De retour en Italie, il occupa les principales places de son ordre, & se fit aimer & respecter. Benoit XIII l'honora de la pourpre romaine en 1728, Après la mort de ce Pontife, il fut mis sur les rangs pour lui succéder. Ce savant cardinal mourut à Rome en 1742 à 78 ans. Il ne brilla pas moins par ses vertus que par ses lumieres. Sa vie, même lorsqu'il eut été décoré du titre de cardinal, fut sobre, réglée, occupée, comme quand il étoit simple religieux. Son attachement à la doctrine de son ordre a éclaté dans tous ses ouvrages. Les principaux font les suivans , I. Theologia scholastico-dogmatica.in-fol. 3 tom. Venet. 1750. II. Veritas theologia christiana, contra Atheos, Polytheos, Idololatras, Mahometanos & Judaos, in-4°, 12 tom. Bonon. 1735, & in-fol. 2 tom. Venetiis 1750. III. Vera ecclesia Christi, fignis ac dogmatibus demonstrata contra Jacobi Picenini apologiam pro reformatoribus, & religione reformata, atque ejus religionis triumphum, in-4°, 3 vol. Bononia, 1748. IV. Colloquia theologicopolemica, in tres classes distributa. In prima sacrorum ministrorum calibatus, in secunda romanorum Pontificum auctoritas in conciliis & definitionibus, in tertia alia catholica veritates propugnantur, in 40, Bononia 1727. Le cardinal Gotti traite dans le premier de toutes les matieres, qui ont rapport à la théologie dogmatique. Il suit la méthode des scholastiques, & il en a quelquefois les défauts, c'est-à-dire, qu'il est disfus & qu'il traite des questions peu intéressantes. L'objet du second ouvrage est d'établir la vérité de la religion chrétienne contre les Athées, les Polythéistes, les Idolatres, les Mahométans & les Juifs. Son ouvrage est important, quand ce ne seroit que pour les matériaux. Il ne les arrange pas toujours d'une maniere satisfaisante, & on y admire plus son érudition que l'élégance de son style. On trouvera dans le troisieme ouvrage un traité complet de controverse. Enfin le quatrieme est destiné à la discution de plusieurs points de la théologie polémique. Le cardinal Gotti travailloit, lorsqu'il mourut, à un commentaire sur la genese, qui n'a point vu le jour.

à un commentaire sur la genese, qui n'a point vu le jour.

GOURDAN, (Simon) chanoine régulier de l'abbaye de St. Vistor de Paris sa patrie, naquit possibume en 1646. Après avoir reçu une éducation chrétienne sous les yeux de sa mere, dame tresvertueuse, il prit l'habit dans l'abbaye de St. Vistor en 1661, & y édissa ses confreres, par la piété la plus constante & la plus affectueuse. Le desir d'une plus grande persection le porta à se présenter à la Trappe, mais l'abbé de Rance resus de le recevoir, & lui conseilla de continuer à être l'exemple de la maison, où il ayoit fait prosession. Le pere Gourdan suivit ce conseil à la lettre, Humble, vigilant, assidu, fervent dans la priere, uniquement occupé de l'oraison & de quelques ouvrages de pieté, il ne sortit qu'une seule sois des murs de son monastere, & il s'interdit même les promenades dans le jardin. On disoit de lui qu'il imitoit les

faints, religieu d'un ze constitu de ron Noailles pour l'e toire m fieurs v nombre on doit es d'am cœur er pour n ture-fa chans. fon coe GRA Paris fa fon éru & fon freres.

> vertus, amis. 1 viaire 1 dance pourtai réciten en 2 ve mais fo des cere contro IV. Tra lem. V On y fe Science l'église traits g On a p taire d

> nateur

coup d

passion.

GRA 1604. Amien

Grancol

ns, il

esprit

lie, il

ner &

1728.

ii fuc-

ns. II

a vie,

obre ,

on at-

es ou-

co-dog-

contra

com.

brifti.

logiam

igionis logico-

um ca-

liis &

in-4°,

toutes

Il fuit

auts .

u in-

de la

Idolâ-

rtant,

e pas s fon

tro1-

qua-

theo-

urut ,

Victor

reçu

, & y

à se

evoir,

ettre:

ccupé

u'une

même

oit les

faints, tandis que Santeuil, fon confrere, les chantoit. Ce saint religieux mourut en 1729, de la mort des justes. On l'a accusé d'un zele amer & outré contre ceux qui ne recevoient pas la constitution unigenitus. On prétend même , qu'il fut sur le point de rompre de communion avec son archevêque le cardinal de Noailles; mais il faut pardonner quelque chose à son attachement pour l'église & à sa pieté sincere. Nous avons de lui, I. Une histoire manuscrite des hommes illustres de St. Victor, qui forme plusieurs vol. in-fol. On assure que cet ouvrage renferme un grand nombre de recherches. II. Plusieurs livres de piété parmi lesquels on doit distinguer celui qui a pour titre : Sacrifice perpetuel de foi & d'amour au St. Sacrement de l'autel, in-12, 1734. On y voit un cœur embrasé de l'amour divin, & pénétré des plus vifs sentimens pour nos adorables mysteres. L'auteur étoit tout plein de l'écriture-sainte, dont il applique à propos les passages les plus touchans. III. Des lettres, qui respirent les sentimens qui animoient

son cœur. IV. Des proses latines, où il y a de l'onction.

GRANCOLAS, (Jean) docteur en théologie de la faculté de Paris sa patrie, sit honneur à la Sorbonne par la profondeur de son érudition. Cette société le perdit en 1732. Son humeur aigre & son caractere singulier éloignerent de lui le cœur de ses confreres. Les étudians le redoutoient comme le plus sévere examinateur qu'il y eut dans la Sorbonne. Il fit toujours paroître beaucoup de zele contre les Jansénistes ; mais ce zele tenoit de la passion. Il étoit dur comme son caractere. Il avoit cependant des vertus, & il ne lui manqua que l'art de les rendre agréables à fes amis. Nous avons de lui , I. Un commentaire historique sur le bréviaire romain, en 2 vol. in- 12. Le savoir s'y trouve dans une abondance prodigieuse; mais il y est assez mal digéré. Ce livre est pourtant fort utile, & doit être lu plus d'une fois par ceux qui récitent le bréviaire romain. II. Critique des auteurs ecclesiastiques, en 2 vol. in-4°, où l'on trouve aussi beaucoup de recherches, mais son jugement est quelquesois en défaut. III. De l'antiquité des cérémonies des sacremens : ouvrage qui peut servir beaucoup aux controversistes, qui travaillent contre les nouveaux réformateurs. IV. Traduction françoise des catécheses de St. Cyrille de Jérusalem. V. Un traité de lyturgie, où cette matiere est approfondie. On y fouhaiteroit feulement plus d'ordre & de méthode. VI. La science des confesseurs, en 2 vol. in-12. VII. Histoire abrégée de l'église de Paris, en 2 vol. in-12. Elle fut supprimée à cause des traits grossiers qui y étoient répandus contre le cardinal de Mailles. On a publié à Venise en 1734, une traduction latine du commen-taire de l'abbé Grancolas sur le bréviaire romain sous ce titre: Grancolas (Joan.) Comment. histor. in breviarium romanum, è gallico versus, in 4°. Venet. 1734.

GRANDIN, (Martin) naquit à St. Quentin le 11 novembre 1604. Il étudia les humanités d'abord à Noyon, & ensuite à Amiens, avec beaucoup de succès. Etapt venu à Paris, il ensei-

D d2

gna la philosophie, & se sit recevoir docteur de Sorbonne. Il professa la théologie dans cette faculté pendant cinquante années, & se distingua par sa pieté, par la facilité de son esprit & par l'étendue de son erudition. Ce savant mourut le 16 novembre 1691, à 87 ans. Nous avons de lui un cours de théologie, qui ne su imprimé qu'après sa mort en 6 gros vol. in-4°, sous le titre d'opera theologica. C'est une des théologies qui ont été les plus applaudies. On y trouve de l'ordre & de la clarté, & le style est plus pur que celui de la plupart des ouvrages de ce genre.

GRANET, (François) diacre de l'église d'Aix, né à Brignole en Provence, fit ses études dans sa patrie, où il enseigna pendant quelque temps les humanités. Le sejour de Paris lui parut propre à fortifier ses talens ; il se rendit dans cette capitale, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 2 avril 1741, âgé de 49 ans, après une maladie de cinq jours. Il avoit un grand nombre d'amis dans la littérature & à la cour & à la ville. Il en avoir même d'illuftres. Quoiqu'il fût fort attaché à son cabinet, il ne laissoit pas de les cultiver. Assez répandu dans le monde il joignoit la qualité d'homme savant à celle d'homme poli & sociable. Il étoit d'une complexion foible & délicate ; & dans ses dernieres années, ses maladies fréquentes alarmoient ses amis. Voici le portrait qu'en a trace l'abbé des Foncaines. L'abbé Granet étoit un homme de probité & d'honneur, modeste, de mœurs douces & d'un esprit égal. Philosophe dans ses sentimens & dans sa conduite, il fut exempt d'ambition; son ame élevée ne s'abaissa jamais à solliciter des bienfaits & des titres. Il avoit une droiture, qui rendoit son commerce sûr Il aimoit la vérité en toutes choses; & la même chaleur d'imagination qui l'en éloignoit quelquefois, l'y ramenoit aussi tôt qu'on le mettoit sur la voie de l'appercevoir. Malgré l'étendue & la vivacité de ses lumieres, il ne se montra jamais opiniatre dans ses sentimens. Son esprit orné & son humeur gaie rendoient sa conversation amusante & enjouée, Excellent humaniste, il joignoit à un riche fond de belles-lettres, beaucoup de lumières sur l'histoire de la littérature ancienne & moderne. Son érudition s'étendoit à la théologie & à l'histoire ecclésiastique & profane Une imagination vive & une mémoire heureuse lut donnoient une extrême facilité d'écrire, & depuis quelques années il avoit beaucoup perfectionne son ftyle. Il est l'auteur des réflexions sur les ouvrages de littérature, en 12 vol. qui à l'exception du premier sont tous de lui seul. C'est par cet ouvrage principalement, qu'on peut juger de son érudition, de son style & de son goût. Il a enrichi le public de plusieurs éditions importantes qu'il a ornées de doctes préfaces. Celles qui appartiennent à ce dictionnaire sont, I. L'edition des œuvres du docteur Launoi, qu'il publia en 10 vol. in fol. à Geneve, en 1731. On y trouve des préfaces & des remarques, & un Launoiana, écrit très-purement en latin. II. Celle de l'histoire critique des pratiques superfirienses qui ont seduit les peuples & embarrasse les savans, par le pere

le Brnn d'ouvrage tent l'at avoit tra ainfi le certain d critique qu'il n'é

GRAT cane, n pour les tre, & Gratiani employé fut le pri devint fe fit conn le nomm de cette épiscopal cence de l'estime mônes, pasteur z font , I. vre l'efp mens, fo latin, qu Nimes. ( des œuv qui n'app fon style GRAT naquit à chard de compilat La concor autorités Les mati & nouve: décrétale peres, co St. Ifidore fouvent

comme 1

loix tirée

Gratien a

prend ce

le Brm de l'Oratoire, en 4 vol. in-12. L'éditeur a augmenté cet ouvrage d'un grand nombre de morceaux intéressans, qui meritent l'attention du lecteur chrétien & philosophe. L'abbé Granet avoit travaillé aux seuilles périodiques de l'abbé des Foncaines à ainsi le portrait qu'en trace cet auteur est un peu slatté. Il est certain que ces deux écrivains avoient beaucoup de penchant à la critique, & si l'abbé Granet ne l'avoit pas eu, il étoit difficile qu'il n'en prit pas le goût avec l'abbé des Foncaines.

GRATIANI, ( Antoine-Marie ) né à Borgo san Sepulcro en Toscane, montra de bonne heure du talent pour la littérature & pour les affaires. Le cardinal Comendon voulut bien être son maître, & après l'avoir formé lui-même, il le fit son secretaire. Gratiani suivit ce cardinal en Allemagne & en Pologne, où il fut employé dans les affaires les plus importantes. Une riche abbaye fut le prix de ses services. Le cardinal Comendon étant mort, Gratiani devint secretaire de Sixte-Quint & du cardinal de Montalte, & le fit connoître avantageusement à la cour de Rome. Clement VIII le nomma à l'évêché d'Amelia, & l'envoya nonce à Venise. L'air de cette ville étant contraire à sa santé, il se retira dans sa ville épiscopale, où il termina sa carriere en 1611 à 75 ans. La décence de ses mœurs & la politesse de ses manieres lui attiroient l'estime & l'amour de ses peuples. Il répandoit d'abondantes aumones, & veilloit sur son troupeau. Bon littérateur autant que pasteur zélé, il s'illustra par plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Des ordonnances synodales; l'auteur tâche d'y faire revivre l'esprit des premiers temps de l'église. II. Un traité des sacremens, solide & instructif. III. La vie du cardinal Comendon, en beau latin, qui a été traduite en françois par M. Flechier, évêque de Nimes. On trouve l'original & la version dans le premier volume des œuvres de ce dernier prélat. IV. Quelques autres ouvrages qui n'appartiennent pas à ce distionnaire. Gratiani savoit écrire ;

son style est élégant, mais il n'a pas toujours assez de simplicité. GRATIEN, Bénédictin du monastere de St. Felix de Bologne, naquit à Clusium ou Chiusi en Toscane. A l'imitation de Bouchard de Wormes, d'Ives de Chartres, & de tant d'autres compilateurs, il fit un nouveau recueil de canons. Il l'intitula: La concorde des canons discordans; parce qu'il y rapporte plusieurs autorités qui paroissent opposées, & qui s'esforce de concilier. Les matieres de ce recueil sont, I. Les canons des conciles anciens &nouveaux. II. Les Décrétales des Papes, entr'autres, les fausses décrétales de la compilation d'Isidore. III. Plusieurs extraits des peres, comme de St. Ambroise, St Jerome, St. Augustin, St. Gregoire, St. Isidore de Seville, Bede, mais sous les noms des peres, il cite souvent les ouvrages qui leur étoient faussement attribués, comme la critique a fait voir depuis. IV. Il rapporte aussi des loix tirées du code & du digeste, & des capitulaires de nos Rois. Gratien a divisé son recueil en trois parties: la premiere comprend cent une distinctions. Il y parle premierement du droit

proes, & éten-691, ie fut titre plus

le est

dant dant opre y deans, amis d'ilt pas qua-

etoit nées, trait mme d'un e, il i solren-; &

, l'y voir. ontra neur t hu-

ne & lui san-r des mion ripa-

à ce noi, ouve

pere

en général & de ses parties : ensuite des ministres de l'église. depuis le Pape jusqu'aux moindres clercs. La seconde partie est divisée en trente-fix causes, qui sont autant d'especes on cas particuliers, sur chacun desquels il propose plusieurs questions; & à la trente-troisieme, il insere par digression sept questions sur la pénitence. La troisieme partie est intitulée : De la consécrarion, & traite des trois sacremens, d'eucharistie, de baptême & de confirmation, & de quelques cérémonies. Dans le corps de l'ouvrage l'auteur examine par occasion quelques questions de théologie. On dit que le pape Eugene III l'approuva, & ordonna de l'enseigner publiquement à Bologne. Ce qui est certain, c'est que depuis on ne connut presque plus d'autre droit canonique que celui qui étoit compris dans ce livre, & on le nomma simplement le décret. Ce moine ignorant savorise par-tout les nouvelles prétentions de la cour de Rome, fondées sur les fausses décretales, en faveur desquelles il ne manque pas de citer la lettre du pape Nicolas I. Après avoir rapporté plusieurs autorités des Papes mêmes, qui se reconnoissent obligés à garder les canons & les décrets de leurs prédécesseurs, il ajoûte: A cela on répond ainsi: 5, La sainte église romaine 2, donne l'autorité aux canons, mais elle n'est pas liée par , les canons, & ne s'y soumet pas elle-même. Comme I. C. ", qui a fait la loi , l'a accomplie pour la sanctifier en lui-", même; & ensuite , pour montrer qu'il en étoit le maître, ", il s'en est dispensé & en a affranchi ses Apôtres : ainsi les " Pontifes du premier siege respectent les canons faits par eux, », ou par d'autres de leur autorité, & les observent par humi-1 lité, pour les faire observer aux autres. Mais quelquesois ils , montrent, soit par leurs ordres, soit par leurs décisions, , foit par leur conduite, qu'ils font les maîtres & les auteurs , de ces décrets. Les chapitres précédens, dit Gratien, impo-" fent donc aux autres la nécessité d'obéir : mais ils montrent " que les souverains Pontifes ont l'autorité d'observer les , canons, pour faire voir qu'ils ne sont pas méprisables: 2, à l'exemple de J. C. qui a reçu le premier les sacremens 2, qu'il avoit ordonnés, pour les sanctifier en sa personne. Ainsi parle Gratien, mais de son chef, & sans alleguer aucune autorité pour prouver cette docrine inouïe jusqu'alors. Les siecles suivans l'ont embrassée sur sa parole : tout ce qui se trouve dans son décret a passé pour la plus pure discipline de l'église, & on ne l'a point cherchée ailleurs pendant trois cens ans. Les maux que produisit le décret de Gratien, font voir sensiblement l'importance de la critique, que la plupart des scholastiques méprisoient comme un amusement vain & frivole. La paresse détournoit d'une étude longue & pénible. Mais cette étude est nécessaire pour s'assurer de la vérité des faits. On ne la trouvera jamais par le seul raisonnement; & cependant de ces faits dépend souvent toute

h cond terribles décret ! canonio & à Pa GRA' GRA' bre ul'te mieres Naples : venoit de paffi & de la point i yeux le bientôt aussi be barreau ses écri qu'il do fous le Le but les corr té une eussent nicain : incredul quelque Les tra zele por morale. etoit le nombre bientôt

> Arcades premier

> Innocent & le pr

> que. Ch

L'étude

moyen

lement.

trinarum

tique, 8 véhémer l'églife.

l'école

a conduite de la vie. On est tombé dans des inconvéniens terribles, pour avoir ajouté foi à des pieces fausses. Le décret de Gratien fait la premiere partie du corps du droit canonique, imprimé plusieurs fois, sur rout à Rome en 1582. & à Paris en 1685, in-fol.

GRAVESON, voyez AMAT DE GRAVESON. GRAVINA, (Jean-Vincent) naquit à Rogliano dans la Calabre ultérieure le 18 janvier 1668. Son pere dirigea ses pre-mieres études. Un oncle maternel, après avoir cultivé à Naples, avec un succès éclatant, la poésie & la philosophie, venoit de se retirer à Scala sa patrie, où il avoit résolu de passer le reste de ses jours dans le sein de l'indépendance & de la tranquillité. L'éducation de son neveu ne dérangeoit point ses projets, & il s'en chargea. Gravina apprit sous ses yeux le latin & le grec. L'étude de la philosophie accompagna bientôt celle des langues. La poésse latine & italienne eurent aussi beaucoup d'attraits pour lui. Ses parens l'ayant destiné au barreau, l'envoyerent à Naples, où il se distingua bientôt par ses écrits. La morale relâchée fut l'objet du premier ouvrage qu'il donna au public. Il publia un dialogue à Naples en 1691, sous le titre de Cologne & sous le nom de Priscus Centorius. Le but de cet ouvrage est de démontrer que la corruption & les corrupteurs de la morale, faisoient à l'église & à la société une plaie plus dangereuse que toutes celles des héresses eussent jamais faites. Cet ouvrage, que le pere Concina Dominicain a depuis fait passer presque entier dans son traité de incredulis, excita contre son auteur tous ceux qui prenoient. quelque intérêt aux objets qu'il avoit si fortement attaqué. Les tracasseries de ses ennemis ne diminuerent rien de son zele pour le rétablissement des bonnes études & de la saine morale. Plusieurs savans entrerent dans ses vues. Sa maison étoit le lieu des assemblées, d'abord secretes; mais que le nombre des associés qui grossissoit tous les jours, ne permit bientôt plus de tenir cachées. Delà naquit la société des Arcades, à laquelle Gravina donna des loix promulguées le premier juin 1696. Ce fut cette même année que parurent ses opuscules, dont le quatrieme roule sur le mépris de la mort. Innocent XII lui donna une chaire de droit trois ans après, & le premier abus qu'il corrigea fut l'argumentation scholastique. Chaque année fut marquée par quelque changement utile. L'étude de toutes les sciences dans les sources, étoit le seul moyen qu'il connut & qu'il admit pour en hâter le renouvellement. Ce fut l'objet d'un de ses discours de repetendis doctrinarum fontibus. Appliquant son principe à la science ecclésiastique, & la rappellant à la bible & aux conciles, il s'éleve avec véhémence contre ceux qui proposent de nouvelles regles dans l'église. Avant les vacances de Pâques, 1703, Gravina ferma l'école de droit par un discours intitulé: De cauone interiere,

'église, rtie eft ou cas flions: restions msécraaptême

e corps eftions a , & qui est d'autre re, & t favo-, fonmanir rap-

fleurs, maine iée par J. C. n luinaître, nsi les reux, humi-

fois ils

oissent

isions, uteurs impontrent er les ables: emens sonne. aucu-

'alors. ce qui cipline endant atien, que la ement longue

rer de

ul rai-

tonte

fur la piété chrétienne, qu'il présente à ses éleves, comme la base fondamentale de l'étude & de la pratique des loix. Ce savant jurisconsulte mourut à Rome en 1718, à 56 ans. Nous avons de lui divers ouvrages, qui n'appartiennent pas tous à ce diétionnaire; nous ne citerons qué ses Instituciones canonica,

nunc primum in lucem edita, in-8°, Taurini 1742.

I. GREGOIRE, surnomme Thaumaturge, à cause du grand nombre & de l'éclat de ses miracles, étoit né à Néocesarée dans le Pont, de parens nobles & riches. Son pere étoit païen. Il le perdit à l'âge de quatorze ans, & il commença des lors à se dégoûter des superstitions dans lesquelles il avoit été élevé, & à s'inftruire de la vraie religion. Il fit de grands prog ès dans l'éloquence, & dans la langue latine, nécessaire à ceux qui aspiroient aux charges. Ayant résolu de voyager pour se persectionner dans cette étude, il alla avec son frere Athenodore à Césarée; Origene s'y étoit retiré pour éviter les poursuites de Demetrius, évêque d'Alexandrie. Les deux freres s'attacherent à lui, & devinrent ses plus intimes amis. Gregoire ne songea plus ni à l'étude des loix romaines, ni à sa patrie, ni à ses parens; il ne pensa qu'à faire sous un tel maître de grands progrès dans la philosophie & dans la théologie. Cependant la persecution ayant obligé Origene de se cacher, Grégoire se retira à Alexandrie. Quoiqu'il n'eût pas encore reçu le baptême, sa vie étoit pure. L'église étant en paix sous le jeune Gordien, Grégoire retourna à Cesarée où il acheva de s'instruire sous la conduite d'Origene. S'étant fait un tresor de toutes sortes de richesses spirituelles sous la discipline de ce grand homme, il retourna dans son pays avec son frere Athenodore, le compagnon de ses études & de ses voyages. L'embarras des affaires dégoûta bientôt Grégoire du lejour de sa patrie. Il se retira à la campagne, abandonnant tous ses biens, sans se réserver d'autres richesses que sa foi & sa vertu. A peine commençoit-il à jouir des douceurs de la solitude, qu'il fut élu, vers l'an 240, évêque de Néocesarée. Il eut beau se cacher; il fallut se rendre à la vocation divine, quoiqu'il fût encore jeune. Ne voulant point s'engager trop tôt dans l'exercice du ministere, il prit du temps pour s'y préparer par une profonde étude de la religion. Ce fut pendant ce temps qu'il reçut de St. Jean l'évangeliste dans une vision le symbole de la foi, qu'il prêcha depuis à son église. Son épiscopat ne sut qu'une suite de miracles & de conversions. Il s'appliqua à établir la foi, non-seulement dans Néocesarée, mais encore dans les villes voisines; & il donna des évêques à celles qui en manquoient. Celle de Comane lui envoya des députés pour le prier de venir présider à l'élection qu'on devoit y faire d'un évêque, & il fit choix d'Alexandre le Charbonnier, qui la gouverna dignement, jusqu'à la persécution de Dece, où il souffrit le martyre par le feu. Cette même persécution obligea St. Gregoire de se retirer dans le désert, d'où il ne sortit que quand la paix eut été rendue

rendue étant at tans eu uns pou te d'y t toit en Avant a ce qu'il avoit t novemb par les que St. fonde, Son élo dans l'é gene, pie fcience o dans un héritage ce symb ferver c où elle que. III. fiaste qu ge, ne tre cano Les rava & la M rent occ Gregoire devoien l'on voit ques-uns D'autres même e celle de anciens

le recuei

Bafil

II. Gl

Arianze

None fa
fon pere
ques de

& St. Co
le confa
toute fai
mains d

Tom

rendue à l'église. Peu de temps après, la ville de Néocesarée étant attaquée de la peste qui désoloit tout l'empire, les habitans eurent recours au saint évêque qui les convertit tous, les uns pour les avoir délivrés de la maladie, les autres par la crainte d'v tomber. Se voyant près de mourir, il s'informa s'il restoit encore des infideles dans toute la ville & le territoire. Avant appris qu'il n'en restoit que dix sept, il remercia Dieu de ce qu'il ne laissoit à son successeur qu'autant d'idolâtres qu'il avoit trouvé de chrétiens. Il s'endormit au Seigneur, le 17 novembre 265. Le grand nombre de ses miracles le sit appeller par les ennemis même de l'église un autre Moyse. St. Jerome dit que St. Grégoire a fait paroître dans ses ouvrages une science profonde, soit de la philosophie humaine, soit des divines écritures. Son éloquence, ses vertus & ses miracles l'ont rendu très célebre dans l'église. Ses ouvrages sont, I. Un Discours en l'honneur d'Origene, piece d'éloquence achevée. On y admire également l'art & la science de l'auteur. II. Son symbole qu'il reçut de St. Jean l'Evangeliste dans une vision, & qu'il transmit à ses successeurs comme l'unique héritage qu'il leur laissoit. St. Grégoire de Nysse semble regarder ce symbole, comme le moyen dont Dieu s'étoit servi pour conserver cette église pure de toutes les hérésies jusqu'à son temps, où elle en gardoit encore l'original écrit de la main de son évêque. III. On ne doute pas non plus que la paraphrase sur l'eccléstafte qui se trouve parmi les œuvres de St. Grégoire Thaumaturge, ne foit véritablement de lui. IV. Enfin, nous avons une épitre canonique qui est unanimement attribuée à ce saint évêque. Les ravages que firent les Goths dans l'Asie, le Pont, la Thrace & la Macédoine sous le foible gouvernement de Gallien, donnerent occasion à plusieurs chrétiens de commettre des crimes. St. Grégoire consulté par un évêque sur la maniere dont les coupables devoient être punis , lui répondit par cette célebre lettre , où l'on voit plusieurs degrés de pénitence distingués des-lors. Quelques-uns étoient admis aux prieres publiques, mais prosternés. D'autres n'étoient reçus qu'aux instructions. Plusieurs en étoient même exclus. On voit dans cette epiere canonique, comme dans celle de St. Denys d'Alexandrie, dont nous avons parlé, que ces anciens casuiftes décidoient tout par l'autorité de l'écriture. Voyez le recueil intitulé : SS. PP. Gregorii Thaumacurgi , Macarii-Agyptii & Basilii Seleuciensis opera graco-latina. Paris, 1622, in fol.

II. GREGOIRE DE NAZIANZE, (Saint) naquit vers l'an 329 à Arianze, petit bourg du territoire de Nazianze en Cappadoce. None sa mere avoit une piété éminente, & Grégoire de Nazianze son pere a toujours été regardé comme un des plus saints évêques de son temps. Ils eurent deux autres ensans, Ste. Gorgonie & St. Cesaire. Grégoire sut le fruit des prieres de sa mere, qui le consacra à Dieu dès sa naissance. Il fut élevé d'une maniere toute sainte; il aimoit les livres sacrés qu'on lui mit entre les mains dès son ensance. Il renonça à tous les divertissemens de

Tome II.

ne la

x. Ce

Nous ous à

nom-

dans

n. Il à se

dans

rfecore à

Deme-

11,82

ni à

il ne

ns la

)uoi-

egli-

Céla-

étant

is la

avec

fes

ı fe-

tous

& fa

e. Il

ine,

o töt

arer

mps

e de

fut

éta-

dans

nan-

ue,

gne-

tyre

re-

r été

ndue

la jeunesse, aux festins, à la chasse, aux beaux habits, aux che. veux frisés, aux discours de raillerie. Son pere qui remarquoit en lui un très-bel esprit, l'envoya étudier à Cesarée, delà à Alexandrie, puis à Athenes où il s'appliqua à l'éloquence. Ce ne fut qu'après avoir quitte cette ville , qu'il reçut le baptême ; & des lors il renonça à toutes les espérances du siècle, pour travailler uniquement à devenir un parfait chrétien. Il méditoit sans cesse les saintes écritures, pour purisser son esprit de la corruption des livres profanes. Il domptoit sa chair par de grandes austérités. Il veilloit sur ses regards & sur tous ses sens . conchoir sur la terre, dans des habits rudes, & ne cherchoit de remede à l'infomnie que dans les larmes. Il suivit St. Basile dans le désert, & il fut le compagnon de la vie admirable que cet illustre ami y menoit. Sous l'empire de Julien il vint à Nazianze, où il reconcilia fon pere âgé de 90 ans, avec les moines & une grande partie de son troupeau, sépare de lui, parce qu'il avoit souscrit la formule de Rimini. St. Basile le choisit pour gouverner l'église de Sasimes; mais il renonça à cet évêché, afin de n'être pas une occasion de dispute entre Basile & Anthime, évêque de Tyanes, au sujet de la jurisdiction de la ville de Sasimes. Son pere lui sit de si vives instances, pour l'engager à gouverner avec lui l'église de Nazianze, qu'il sut obligé de céder. Après la mort de son pere en 373, il quitta cette église à laquelle il n'avoit jamais voulu s'attacher. Il ne m'appartient pas, dit M. Racine, de juger un si grand hontme; mais il semble que dans l'état affligeant où étoit l'église, il auroit dû préférer l'utilité des fideles au goût qu'il avoit pour la retraite. L'église de Constantinople étoit depuis long-temps ravagée par les Ariens. Ceux qui conservoient la vraie foi, étoient fans pasteur, fans eglise, sans instruction. Les Ariens y dominoient depuis quarante ans, & toutes les héresses y avoient un libre cours. Personne ne parut plus propre à relever cette église que St. Gregoire. Envoyé à Constantinople en 378 il combattit fortement les Ariens & les Apollinaristes, & ramena plusieurs de ceux qu'ils avoient séduits. Son zele pour la foi de la Trinité l'exposa à la persécution & au mépris. Son exterieur n'étoit pas propre à lui attirer le respect des hérétiques & des gens du monde. Il étoit pauvre, mal veru; son accent avoir quelque chose de rude & d'étranger; son corps étoit accable d'infirmités, sa tête chauve, son visage desséché par les maladies & les austérités. Gregoire ne se rebuta point ; il s'attacha à témoigner une grande charité à tout le monde , à mener une vie pauvre & mortifiée, à gémir devant Dieu dans le secret, à se préparer à l'exercice de son ministere par la priere & par la méditation des saintes écritures. Cette conduite vraiment épiscopale lui gagna en pen de temps l'affection des habitans de Constantinople. On passa bientôt de ces premiers mouvemens de tendresse, aux sentimens de la veneration & du respect. L'empereur Théodose étant

venu à bla d nople lece. A la ten rent l d'un f ces d infign à Aria vie tre tude 390 n avance Nazia. Grégoi de po en gr notes tion la purs, mens faisoit lui a a mots 1 , eft , moe so res " fon de St. matie dignite Le fac s'agit c homm ainsi c qu'il t & qu'i tres, fe . coopéi & de l

mes qu

qu'il r

<sup>(\*)</sup> naitre

che-

quoit

lelà à

Cene

38 6

avail-

fans

COT-

gran-

ens ,

oit de

e que

Na-

moi-

parce

hoifit

Z An-

pour

cette

n'ap-

mais

uroit

a re-

rava-

oient

omi-

t un

glile

ieurs

étoit

s du

lque

ités,

usté-

une

e &

rer à

agna . On

fenétant

genu à Constantinople, lui rendit de grands honneurs & le combla d'éloges. On l'établit solemnellement évêque de Constantinople dans un célebre concile auquel présidoit le grand St. Melece. Mais après la mort de ce saint évêque, qui arriva pendant la tenue du concile en 382, quelques-uns des évêques accepterent les offres pressantes que St. Greg ire faisoit de se décharger d'un fardeau si pesant. Plusieurs personnes, d'ailleurs pleines du plus profond respect pour ce grand homme, sont affligées de ces divers changemens de situation. Il y autoit cependant une insigne témérité à l'accuser d'inconstance. St. Grégoire se retira à Arianze, où il continua de mener, malgré ses infirmités, une vie très - austere & très - mortifiée; mais que le repos & la folitude lui rendoient agréable. Il mourut dans sa retraite vers l'an 390 n'ayant guere que soixante ans, & non pas dans un âge avancé. (\*) Constantin Porphirogenete sit apporter son corps de Nazianze à Constantinople, vers l'an 950. Les ouvrages de St. Grégoire confistent en 55 discours ou sermons, en plusieurs pieces de poésie, & un grand nombre de lettres. On les a imprimés en grec & en latin à Paris en 1609, en 2 vol. in-fol. avec les notes du savant abbé de Billi, qui est aussi auteur de la traduction latine. Ils sont écrits avec éloquence; les termes en sont purs, les expressions nobles, les figures variées, & les raisonnemens solides. Sa prosonde connoissance des divines écritures lui faisoit développer nos mysteres avec tant d'exactitude, qu'elle lui a acquis le surnom de Théologien. St. Basile fait en peu de mots l'éloge le plus complet de St. Grégoire, en disant: ,, qu'il " est un vase de gloire & d'élection par l'innocence de ses », mœurs; un puits profond par la vaste étendue de ses lumie-" res ; la bouche même de J. C. par la force & la sublimité de " son éloquence. " I. On a mis à la tête de tous les discours de St. Grégoire celui du sacerdoce, à cause de l'importance de la matiere qui en est l'objet. Il traite à fond dans ce discours de la dignité, de l'excellence, des devoirs & des dangers du facerdoce. Le sacerdoce de J. C. ayant un rapport essentiel à Dieu, à qui il s'agit de rendre le culte & l'hommage qui lui sont dûs, & aux hommes qu'il s'agit de sanctifier & d'élever jusqu'à Dieu même : ainsi c'est tantôt par rapport à Dieu qu'il l'envisage; & c'est alors qu'il traite tout ce qui regarde son culte, sa religion, son sacrifice; & qu'il représente les prêtres comme ses sacrificateurs, ses ministres, ses ambassadeurs chargés d'annoncer ses oracles, & comme ses . coopérateurs dans le grand ouvrage de la sanctification des élus, & de la formation de l'église. Tantôt c'est par rapport aux hommes que le saint docteur considere le sacerdoce; & c'est alors qu'il représente encore les prêtres comme autant de médiateurs

<sup>(\*)</sup> Comme die M. Tricalet qui se contredit; puisqu'il ne le fair nairre qu'en 330, & mourir en 391.

établis entre Dieu & les hommes. Autant que l'idée que donne St. Grégoire du sacerdoce de J. C. est grande & sublime, autant, selon ce Pere, les dispositions que l'on doit y apporter, sont saintes & éminentes. Etre exempt même de l'apparence du mal; veiller continuellement sur soi-même ; joindre à la fuite du mal la pratique constante du bien ; l'emporter autant en mérite audestus des ses inférieurs, que l'on est élevé au dessus d'eux en dignité. Ce sont là, selon St. Grégoire de Nazianze, les dispositions que doivent avoir ceux qui sont honorés du sacerdoce. Il explique tout cela fort au long, l'éclaircit par de belles comparaisons, & l'appuye des preuves les plus fortes & les plus convaincantes. Il ne comprend pas comment ceux mêmes qui ont fait les plus grands progrès dans la vertu : peuvent sans frayeur se charger d'un fardeau aussi pesant, que l'est celui de la conduite des hommes. L'on doit, dit-il, regarder ce ministere comme l'art des arts, le cœur de l'homme étant un abîme de misere & de corruption. Il passe delà aux maximes fondamentales du gouvernement ecclésiastique, & prouve qu'un de ses caracteres essentiels , c'est de bannir tout esprit de domination & d'employer la voie de douceur, de charité & de persuasion. Il développe tous les devoirs de ceux qui sont revêtus du sacerdoce, explique les difficultés de les remplir dignement, & se plaint de ce qu'ils sont ignorés ou négligés par un grand nombre de pasteurs. Il s'éleve avec force contre leur ignorance, leur avarice & leur vie toute profane. Il leur fait voir qu'ils attirent sur euxmêmes & sur les peuples, les plus grands fléaux de Dieu. Il reunit dans un seul point de vue ce que l'écriture a de plus terrible sur cet article capital. Le déchaînement du démon & la fureur des tyrans sont peu de chose, tant qu'ils n'attaquent l'église que par les dehors, au lieu que les persécutions que l'on éprouve dans l'intérieur & dans le sein même de l'église du côté des mauvais pasteurs, sont tout autrement dangereuses & redoutables. Il prouve que la source de tant de malheurs, c'est le défaut de vocation, & l'ambition d'une foule de gens qui aspirent sans talens & sans mérite aux premieres dignités. Il parle enfin des prêtres que Dieu a choisis & appelles, & montre que fi les mauvais attirent par leur féduction & leurs scandales l'indignation de Dieu sur les peuples, les bons travaillent à la détourner par leurs instructions, par leurs prieres & leurs facrifices. Il les compare à tous les grands hommes dont il est parlé dans l'écriture, & à ceux que Dieu a suscités dans tous les siecles, pour être au milieu des plus grands malheurs l'appui & la ressource du reste des hommes. On a appellé cet important discours l'apologie de St. Gregoire, parce qu'il y justifie sa conduite, & y explique pourquoi il avoit d'abord fui le sacerdoce, ensuite l'avoit reçu & s'étoit retiré, & enfin étoit revenu en exercer les fonctions. Après avoir analysé cet excellent morceau, nous croyons devoir rapporter les titres & le sujet des principaux discours de St. Gregoire. Il y en a deux contre Julien, iur-

nommé la relig renverse les chai aux rep trace la des ma chant 1 faire for 12me d avec for fon peu été affli Le 161 pour le tianism goire for 24me es nité de contre . qu'il fai le dogn bliffeme Son 321 tinople. question vers my fieurs le touchan qui rou qu'elles les poët ni moir peuses, fees ave tion est tant d'o mille ve gout n' à un je " quez-, fant

, tout

», qui e

s, n'aya:

» les fle

, lui el

» recuei

nne

ant.

fonr

nal;

mal

a11-

en

ons

que

, &

lne

nds

eau

oit,

om-

aux

uve

do-

uacer-

int

alice

UX-

ell-

Ti-

fu-

gli-

on

ôté

ou-

le

pi-

rle

uc

n-

lé-

ri-

rlé

ie-

la.

11-

n-

er-

1 >

ci-

Ila

nommé l'Apostat. Dans le premier, il prouve les avantages de la religion chrétienne, & il montre que la morale des Païens renverse les grands principes. Dans son second discours, il décrit les chatimens dont Dieu punit l'impiété de Julien, & répond aux reproches des Paiens contre les Chrétiens. Son 6me discours trace la maniere, dont les Chrétiens doivent célébrer les fêtes des martyrs. Dans le 7me, il fait l'apologie de ses peines touchant l'épiscopat. Le rome discours est l'oraison funebre de Céfaire son frere, & le rime celle de fainte Gorgonie sa fœur. Le 12me discours a pour objet la réunion des moines de Nazianze avec son pere qui en étoit évêque. Dans son 15me, il exhorte son peuple à reconnoître que la grêle, dont leurs biens avoient été affligés, est un sleau de Dieu, qui veut punir le pecheur. Le 16me discours est pour prouver, que l'amour que l'on a pour les pauvres est une des plus excellentes vertus du christianisme. Le 19me discours est une oraison funebre de St. Gregoire son pere, & dans le 20me, il fait celle de St. Basile. Le 24me est en faveur des Egyptiens; il y établit nettement la divinité de chacune des trois personnes. Dans le 25me, il se désend contre les injures des Ariens. Le 26me est sur la modération qu'il faut garder dans les disputes. Son 29me discours est sur le dogme de la Trinité & des trois personnes divines, & sur l'établissement des évêques. Son 3 1me discours a pour objet le divorce. Son 32me discours renferme son adieu au peuple de Constantinople. Le 33me réfute les Eunommeens. Dans les suivans il est question de la divinité de J. C. de celle du Saint-Esprit, & de divers mysteres attaqués par les Apollinaristes. II. Nous avons plulieurs lettres de St. Grégoire où il y a des endroits remarquables touchant le dogme, la morale & la discipline. III. Ses Poesses qui roulent presque toutes sur des sujets assez communs. Quoiqu'elles ne soient point soutenues par les fictions, quifaisoient les poëtes chez les Païens, elles n'en sont ni moins relevées ni moins agréables. Le style en est coulant, les expressions pompeuses, les pensées sublimes, les comparaisons justes & enchasfees avec art. Il est étonnant que dans un âge, où l'imagination est refroidie, il ait pu écrire avec tant de feu & produire tant d'ouvrages. St. Jerome & Suidas lui attribuent jusqu'à trente mille vers. St. Grégoire avoit le goût de la littérature; mais ce goût n'éteignit pas en lui la piété. Voici les regles qu'il prescrit à un jeune homme sur la lecture des auteurs profanes. " Appli-" quez-vous y, lui dit-il, avec prudence & précaution, en fai-" fant d'une part un choix sage & un discernement judicieux de » tout ce qui peut vous être utile, & fuyant de l'autre tout ce », qui est pernicieux. Imitez en cela la sagesse de l'abeille, qui , n'ayant pas d'autre maître que la nature, se repose sur toutes " les fleurs, pour y prendre avec une adresse merveilleuse ce qui », lui est utile. Puisque vous avez la raison pour vous conduire, » recueillez de la lecture des livres profanes, ce qui vous ex

3, avantageux; & quand vous y trouverez quelque chose capable 2, de vous nuire, envolez-vous aussi-tôt que vous en apperce-2, vrez le danger. "M. Muratori, savant italien, publia en 1709, in-4°, a Padoue, un recueil de 228 épigrammes de St. Grégoire, qui ne se trouvent point dans l'édition de l'abbé de Billi,

III. GREGOIRE DE NYSSE, né en Cappadoce vers 331, étoit frere de St. Basile. Après avoir été engagé dans le mariage, il entra dans l'état eccléfiastique , & fut fait lecteur. Ayant exercé pendant quelque temps les fonctions de cet ordre, il quitta par la tentation du démon, la lecture des livres facrés pleins de l'onction de la grace, pour expliquer à de jeunes gens les livres secs & stériles de la rhétorique. Tout le monde en murmura; mais la suite de la vie de Grégoire nous persuade qu'il se releva promptement de cette chûte. Il paroît qu'il demeura quelque temps dans la solitude avec sa sœur Ste. Macrine. Dieu qui l'appelloit à l'épiscopat, voulut l'y préparer par la retraite, & par l'étude des vérités dont il devoit bientôt instruire les autres. Le siege de Nysse étant venu à vaquer en 372, Gregoire fut élu pour le remplir. Il fallut lui faire violence pour le déterminer à l'accepter. St. Basile, évêque de Césarée, métropole de Cappadoce, dont Nysse dépendoit, lui imposa les mains, accompagné des évêques de la province. Grégoire sentit toute la grandeur de ce ministere. Quoiqu'il ent hérité de grands biens de ses parens, il se réduisit à une très-étroite pauvreté, pour avoir de quoi soulager les pauvres. La fermeté avec laquelle il soutenoit la foi contre les Ariens, lui attira la haine & la persécution de ces hérétiques. La violence alla si loin, qu'il sut obligé de s'ensuir & de se cacher pour éviter de tomber entre leurs mains. Les Ariens mirent à la place un indigne sujet en 374, & engagerent l'empereur Valens à bannir le légitime passeur. Le saint évêque ne revint à son église qu'après la mort de cet Empereur, lorsque tous les exilés surent rappelles. St. Gregoire assista au grand concile d'Antioche de l'an 379, de qui il reçut commission d'aller visiter les églises d'Arabie & de Palestine, pour y corriger quelques désordres, & rétablir la paix dans celle de Jérusalem. On lui fournit par ordre de Theodose, une voiture publique, dont il fit une église, où lui & ceux de sa suite chantoient des pleaumes & jeunoient pendant tout le chemin. Etant arrivé à Jérusalem, il trouva cette église désolée par les ravages des Ariens. Plusieurs méprisoient l'autorité de St. Cyrille, qui en étoit évêque, & entretenoient un schisme scandaleux. St. Grégoire fit tout ce qu'il put pour les ramener à l'unité; mais il eut la douleur de g'en retourner sans y avoir pu reuffir. Il assista en 381 au grand concile de Constantinople, qui est le second concile œcuménique. Il y prononça l'oraison funebre de St. Melece. La pureté de sa foi étoit si universellement reconnue, qu'il fut du nombre des évêques que le concile choisit pour être dans l'église d'Orient le centre de la communion catholique; ensorte que nul n'étoit regardé comme

arthodox ou quelqu travaillé l truire les mourut 3 reste un s meilleure in-fol. OI tiques; d des panés Nyfle écri mens tres extrême : trice Flac ceffes , m tres écrits donner u ritent un des cantie dées. Ce que deja rême, & il n'eut c cessaire. des cantiq de toute l'intellige traité de homélies dominica aussi en p beatitude tiere étoi plication qu'il dor nous ofo figure un turel de fort curie du prophfur l'auto bienheur penetrab! uns des a & il y pr VI. Nous évêque de

sence, qu

pable

erce-

e St.

étoit

e, il

xercé

a par

s de

ivres

ura;

eleva

lque

l'ap-

par

. Le

pour

l'ac-

oce,

des

e ce

, il

ntre

ues.

cher

àla

rlens

glise

rent

l'an

abie

blir

de

ii &

ant

life

to-

un

ra-

is y

nca

ıni-

e le

e la

me

a en .

orthodoxe, s'il n'étoit uni de communion avec St. Gregoire, on quelqu'un des évêques défignés par le concile. Après avoir gavaille long-temps par ses écrits comme par ses discours à insmuire les fideles, & à combattre les ennemis de la vérité, il mourut vers la fin du quatrieme siecle, le 9 mars 396. Il nous reste un grand nombre d'écrits de St. Gregoire de Nysse, dont la meilleure édition est celle qui a été imprimee à Paris en 1615 in-fol. On y trouve des homelies sur l'écriture ; des traités dogmatiques; des sermons sur les mysteres; des discours de morale; des panégyriques des faints ; & quelques lettres. St. Greg ire de Nysse écrit d'un style pur & coulant; il emploie des raisonnemens très-forts & des comparaisons fort belles. On lit avec un extrême plaisir les oraisons funebres de Pulquerie & de l'impératrice Flaccille. Le choix qu'on fit de lui pour l'éloge de ces princesses, marque quelle idée l'on avoit de son éloquence. Ses auttes écrits prouvent sa science & son érudition. Il sera bon de donner un sommaire de ces différens ouvrages, qui la plupart méitent une attention distinguée. I. Les homélies sur le cantique des cantiques sont adressées à Olympiade qui les lui avoit demandées. Ce commentaire ne lui coûta pas beaucoup. Il avoit expliqué deja la moisé de ce livre divin à son peuple pendant le carême, & quelques personnes l'ayant écrit, à mesure qu'il parloit, il n'eut qu'à corriger leur copie, en y ajoutant ce qu'il jugea nécessaire. St. Gregoire y releve beaucoup l'excellence du cantique des cantiques, & veut qu'on le life avec un cœur pur & dégage de toute image sensuelle, qui ne pouvoit qu'être un obstacle à l'intelligence des mysteres, cachés sous l'écorce de la lettre. H. Le traite de St. Gregoire, intitulé: De la priere, est composé de cinq homélies qu'il avoit prêchées devant son peuple sur l'oraison dominicale. Rien n'est plus utile ni plus instructif. III. Ce fut aussi en présence de son peuple que St. Grégoire expliqua les huix béatitudes prononcées par J. C. sur la montagne. Comme la matiere étoit abondante, il employa une homelie entiere pour l'explication de chacune. Il y suit la méthode ordinaire, c'est-à-dire, qu'il donne beaucoup à l'allégorie & même peut-être trop, si nous osons le dire. Il est certain qu'il interprete dans un sens figuré une foule de passages de l'écriture, qu'il seroit plus naturel de prendre à la lettre. IV. Son traite sur la pithonisse est fort curieux. Il rejette l'opinion de ceux qui vouloient que l'ame du prophete Samuel eut veritablement apparu à Saul. Il s'appuye sur l'autorité de l'évangile qui nous apprend qu'il y a entre les bienheureux & les damnés un espace immense, & un cahos impénétrable, qui ne leur permet pas de passer dans le séjour les uns des autres. V. Son traite sur le destin est en forme de dialogue; & il y prouve contre un philosophe, que ce destin n'existe pas. VI. Nous avons une épirre canonique de St. Grégoire à Aletoius, évêque de Melitime en Armenie. Il lui donne des regles de penitence, qui paroîtroient bien severes à la mollesse & au relache224

ment de notre siecle. Pour la simple fornication, il y a neuf ane de pénitence, trois ans entiérement exclus de la priere, trois ans auditeur, trois ans prosterné. Pour l'adultere, le double dans les mêmes états, c'est-à-dire, dix-huit ans. Pour l'homicide vingt-sept ans. VII. Son traité sur la Trinité & son autre traité fur la divinité du Fils & du St. Esprit sont deux ouvrages fort intéressans, & qu'il faut lire tout entiers. VIII. Un de ses écrits les plus importans est sa grande catéchese; elle n'est point de la nature de celle de St. Cyrille de Terusalem. St. Gregoire n'entreprend pas d'instruire ceux que l'on disposoit à recevoir le baptême, mais les catéchistes, a qui il enseigne à prouver par le raisonnement les mysteres de la foi à ceux qui ne déferent pas à l'autorité de l'écriture. Elle est divisée en 40 chapitres, qui sont également importans. IX. Le livre de la virginite, divisé en 24 chapitres, a la douceur & la clarté du ftyle de St. Grégoire. Ce pere y prouve, que pour que la virginité soit entière, il faut qu'elle ne soit souillée d'aucune habitude de peché. X. On a encore de lui trois traités de la perfection chrétienne, où il y a d'excellentes regles. XI. Son traité de ceux qui meurent dans l'enfance, est curieux, ainsi que son discours sur la résurrection. XII. La vie de St. Grégoire Thaumaturge, est pleine de faits qui ont paru si incrovables à Rivet & à quelques autres Protestans qu'ils n'ont pu s'imaginer qu'elle fût de St. Grégoire. D'autres l'ont traité à cette occasion d'homme simple & crédule; mais les prodiges qu'il rapporte sont attestés par un grand nombre d'autres écrivains. XIII. La vie de Ste. Macrine & quelques autres éloges. On peut consulter sur ce pere de l'église l'histoire des écrivains eccléhastiques, par dom Ceillier, & la bibliocheque portative des peres de l'eglise, par M. Tricalet, tome second.

IV. GREGOIRE DE Tours, (Saint) naquit vers l'an 544 en Auvergne d'une famille noble. Son pere Florentius étoit frere de St. Gal, évêque de Clermont; sa mere Armentaria étoit petite fille de St. Gregoire, évêque de Langres. Le jeune Gregoire fut élevé auprès de St. Gal son oncle. Il entra dans la cléricature, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait étant malade, au tombeau de St. Alire. Après la mort de St. Gal, Avir, évêque de Clermont, se chargea de l'éducation de Grégoire, & l'ordonna diacre. Après la mort d'Euphrone, évêque de Tours, l'an 573, le peuple s'assembla pour lui donner un successeur, & nomma Gregoire. On l'avoit souvent vu à Tours, & l'on y connoissoit l'innocence de sa vie. On envoya une députation à Sigebert, à qui étoit la ville de Tours, & le Roi pressa Gregoire d'acceptet la charge qu'on lui imposoit & qu'il resusoit absolument. De peur qu'il ne s'enfuit, on le fit facrer aussi-tôt par Gilles, archevêque de Rheims. Il avoit environ trente ans. Il assista à plusieurs conciles, où il donna des preuves de sa sagesse. Il montra beaucoup de fermeté dans plusieurs occasions, & reprit vigoureusement le voi Chilperic de ses vices. On disoit de lui qu'il étoit aussi grand par fa ve fieurs mi dont il p instruit o disputes le roi C de ses p Gregoire les derni pape St. se de T (2 ans, publies 1 excellen premier création vans, qu due, pri faits sur il y en : fesseurs peres. II commen tiques. plus de reconno V. GP mille no senateur Rome, pour la ner une de son p teres er

fans. II
qui fub
le choifi
bles pré
& fe m:
monafte
blirent
étoit pl
fes infin
divines
goire eû
il trouv
dant au
à la con

Ton

if ans

sans

dans

icide

raité

fort

ecrits

de la

ntre-

aptê-

e rai-

oas à

font

n 24

pere

e de

, eft

a vie

ru si

ont

ité à

liges

écri-

. On

cclé-

es de

544

rere

etite

e fut

ure,

om-

de

nna

, le

nına

foit

1, à

prer

De

evê-

con-

quos

it le

rand

par sa vertu, qu'il étoit petit par sa taille. On lui attribue plufieurs miracles, qu'il rapportoit à St. Martin & à d'autres faints, dont il portoit toujours sur lui des reliques. Il étoit très-bien instruit de la doctrine de l'église, comme il paroît par plusieurs disputes, qu'il rapporte lui-même; contre deux Ariens; contre le roi Chilperic, qui donnoit dans le sabellianisme; contre un de ses prêtres, qui nioit la résurrection. En toutes ces occasions Grégoire emploie fort à propos les preuves tirées de l'écriture. Dans les derniers temps de sa vie, il alla à Rome & sut très-bien reçu du pape St. Grégoire. Ce Pontife voulant honorer l'éveque & l'église de Tours, lui donna une chaîne d'or. Il mourut à l'âge de 12 ans, après 22 ans d'épiscopat l'an 595. Ses ouvrages ont été publies par dom Ruinart en 1699, in fol. On trouve dans cette excellente édition. I. L'histoire ecclésiastique en dix livres, dont le premier contient en abrégé toute la suite des temps depuis la création du monde jusqu'à la mort de St. Martin. Dans les suivans, qui vont jusqu'en 595, il rapporte les faits avec plus d'étendue, principalement ceux de son temps, y melant beaucoup de faits sur les affaires temporelles. II. Sept livres de miracles : dont ily en a deux de la gloire des martyrs; un de la gloire des confesseurs; quatre de St. Martin; un huitieme livre de la vie des peres. III. Il avoit aussi écrit deux livres que nous n'avons plus: un commentaire sur les pseaumes, & un traité des offices ecclésiastiques. Le grand nombre de miracles qu'il rapporte, marque plus de crédulité que de critique; & son style, comme il le reconnoît lui-même, se sent de la barbarie de son siecle.

V. GREGOIRE, surnommé le Grand, naquit à Rome d'une famille noble vers le milieu du fixieme siecle. Gordien son pere étoit senateur & possédoit de grands biens. Grégoire fut préteur de Rome, c'est-à-dire, le principal magistrat de cette grande ville pour la justice civile. Il prit de bonne heure la résolution de mener une vie véritablement chrétienne. Ayant acquis par la mort de son pere la libre disposition de ses biens, il fonda six monasteres en Sicile, leur donna en fonds de terre des revenus suffisans. Il en établit un septieme à Rome dans sa propre maison, qui subsiste encore & qui est occupé par les Camaldules. Grégoire le choisit pour sa retraite. Il quitta ses riches habits & ses meubles précieux, qu'il donna aux pauvres, prit l'habit monastique, & se mit sous la conduite des saints abbés qui gouvernoient ce monastere. La rigueur de ses jeunes & l'austérité de sa vie l'affoiblirent à un tel point; qu'il tomboit en défaillance, lorsqu'il étoit plusieurs heures sans prendre de la nourriture. Mais malgré les infirmités, il s'occupoit continuellement à prier, à lire les divines écritures, à dicter ou à écrire. Quelque desir que St. Gré-Boire eut d'obeir, il fut contraint de gouverner ses freres. Mais il trouva un moyen de se décharger de ce fardeau, en demandant au pape Benoit la permission d'aller en Angleterre travailler a la conversion des Païens. Il étoit déjà parti, lorsque les Romains Tome II.

226

qui connoissoient tout le prix du trésor qu'ils possédoient, cries rent que la fortie de Grégoire causeroit la ruine de Rome. Le Pape envoya des courriers qui le forcerent de revenir. Le pape Benoit admirant le progrès qu'il faisoit dans la vertu, le tira du repos de son monastere, & l'ordonna un des sept diacres de l'église de Rome. Grégoire en remplit les devoirs avec autant d'humilité que d'exactitude. Peu de temps après, le pape Pélage l'envoya à Constantinople en qualité d'apocryssaire ou de nonce apostolique. Grégoire gémissoit de se voir chargé de tant d'affaires. Il ne crut pas pour cela devoir quitter les pratiques de la vie monastique. Il mena avec lui à Constantinople plusieurs moines, & tâcha de se faire une solitude au milieu de cette grande ville. Il fit de grands biens dans tout l'Orient, & y affermit la foi par ses lumières & par ses vertus. Il résista en face au patriarche Eutychius, qui enseignoit qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables, & il le désabusa de cette erreur. Après la mort du pape Pélage II, arrivée le 8 février 590, le clergé, le fénat & le peuple de Rome, l'élurent pour leur évêque, d'un consentement unanime. Comme il ne put empêcher son élection, il laissa espérer qu'il y consentiroit. Se fiant à l'amitié de l'empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils sur les fonts, il lui écrivit secrétement pour le conjurer de ne point approuver ce choix. Mais Germain, préset de Rome, fit arrêter son courrier, ouvrit ses lettres, & envoya à l'Empereur le décret de l'élection. Pendant qu'on attendoit la réponse de Constantinople, St. Grégoire fit un sermon sur la maladie contagieuse qui désoloit Rome. Il indiqua à la fin de ce fermon une litanie ou procession à sept bandes, qui devoient marcher au point du jour le mercredi suivant, sortant de diverses églises pour se rendre toutes à sainte Marie Majeure. La premiere bande étoit composée du clergé : la seconde des abbes avec leurs moines : la troisieme des abbesses avec leurs religieuses : la quatrieme des enfans : la cinquieme des hommes laics; la fixieme des veuves : la septieme des femmes mariées. Chaque bande étoit conduite par les prêtres du quartier. On croit que de cette procession générale est venue celle du jour de St. Marc, qui s'appelle encore à Rome la grande livanie. Quand il sut que le préset Germain avoit intercepté ses lettres, il voulut prévenir la réponse de l'Empereur, jugeant bien qu'elle seroit contraire à ses desirs. Il ne pouvoit sortir de Rome sans user d'adresse; il se fit donc enlever par des marchands, déguisé & enfermé dans une grande manne d'ofier. Ayant été découvert d'une maniere qui paroissoit miraculeuse, il fut pris & ramené à Rome. Alors il fut obligé de se rendre, & fut sacré solemnellement dans l'église de St. Pierre, le troisseme de septembre 590, & il tint le St. Siege treize ans. Saint Leandre, archevêque de Seville, son ami, ayant appris son élection lui écrivit pour lui en temoigner sa joie. Il le consultoit sur les trois immersions du baptême dont les Ariens abusoient, & lui demandoit plusieurs livres. St. Gregoire ne put répondre que l'année suivante, & il le fit en cos

terme lettre que j' condu je ne " fior , de n fain 2, nite , gear " ent , ne Pontif écrivit s'être profes révéro " J'ai " prét " de d " cont réunir vouloi Il s'op les for ceur, religion portoi foins ( égale. de son voirs, vailloit Il corri Pureté & de 596 , 1 d'envoy rieur de nastere plusieur de juil glois e Son ex Prince 1 d'amiti

la princ

negliger

cries

. Le

pape

s de l'hu-

l'en-

pofs. Il

mo-

5,8

i par Eu-

e se-

ès la

, le

d'un

ion, npe-

crivit

Mais s let-

dant

it un

iqua des,

for-

Marie

leurs

nnes

iées. On

jour

uand pulut

eroit

d'a-

en-

l'une

ome.

& il

ille,

moi-

tême

Gre-

ees

termes : Je desirerois de tout mon cœur pouvoir répondre à vos lettres; mais je suis tellement accablé des soins de l'épiscopat, que j'ai plus envie de pleurer que de parler. Je suis chargé de la conduite d'un vieux vaisseau , si use & si battu de la tempete , que je ne puis le conduire au port....., A l'égard des trois immer-", sions du baptême, nous les faisons pour exprimer les trois jours , de la sépulture, ou si l'on veut, les trois personnes de la , fainte Trinité : comme l'immersion unique peut signifier l'u-" nité de la nature divine. Mais comme les hérétiques en plon-, geant trois fois chez vous, le font pour marquer la division " entre le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit, je suis d'avis que vous , ne fassiez qu'une seule immersion. " La seconde année de son pontificat 591, St. Grégoire tint un concile à Rome, d'où il écrivit ses lettres synodales aux quatre patriarches d'Orient. Après s'être recommandé aux prieres de ceux à qui il écrivoit ; il fait sa profession de foi selon la coutume, & déclare qu'il recevoit & révéroit les quatre conciles généraux comme les quatre évangiles. "J'ai , ajoutoit-il , le même respect pour le cinquieme , où la " prétendue lettre d'Ibas a été condamnée, Théodore convaincu " de diviser la personne du médiateur, & les écrits de Théodoret "contre St. Cyrille, réprouvés. " Le saint Pontife travailla à réunir les schismatiques, & à convertir les hérétiques. Mais il vouloit qu'on les attirât par la persuasion & non par la violence. Il s'opposa aux vexations que l'on exerçoit contre les Juiss, pour les forcer d'embrasser le christianisme. C'est, dit-il, par la douceur, la bonté, l'instruction, qu'il faut appeller les insideles à la religion chrétienne, & non par les menaces & par la terreur. Grégoire portoit ses vues & ses attentions par-tout. Il s'occupoit des besoins de toutes les églises avec une présence d'esprit toujours égale. Il s'efforçoit de leur procurer de bons pasteurs : il appuyoit de son autorité ceux qui s'acquittoient dignement de leurs devoirs, & reprenoit avec charité ceux qui les négligeoient. Il travailloit de tout son pouvoir à rendre par-tout l'église florissante. Il corrigeoit les abus, réprimoit les désordres, & maintenoit la pureté de la discipline. Il envoyoit des ministres pleins de zele & de courage prêcher la foi de Jesus-Christ aux infideles. En 596, il exécuta le projet qu'il avoit formé depuis long-temps, d'envoyer des missionnaires en Angleterre. Il choisit pour supétieur de cette mission, Augustin, prieur ou prévot de son monassere de St. André de Rome, à qui il donna pour compagnons plusseurs autres religieux. Ces apôtres partirent de Rome au mois de juillet, & leur mission eut le plus grand succès. Plusieurs Anglois embrafferent la foi; le Roi lui même crut, & fut baptisé. Son exemple attira un grand nombre de ses sujets; mais ce prince ne contraignoit personne, se contentant de témoigner plus d'amitié à ceux qui se faisoient baptiser. Le saint Pontife donnoit sa principale application aux besoins spirituels de l'église, sans négliger néanmoins les affaires temporelles. L'église de Rome

Ffz

avoit de grands revenus, & possédoit des terres, où l'on envoyoit des intendans qui recevoient cette charge devant le corps de St. Pierre. Nous avons la formule de leurs provisions dans les lettres de St. Grégoire. Il y avoit de ces terres en Afrique, comme dans les autres provinces. Il paroît qu'on ne se servoit que de clercs pour l'administration de tout ce temporel; mais c'étoit des clercs du moindre rang, dont le chef n'étoit qu'un sous-diacre. St. Grégoire disoit à la fin d'une lettre écrite au sousdiacre Pierre, où l'on voit un détail étonnant : " Vous m'avez , envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes. Je ne puis mon-, ter le cheval parce qu'il est mauvais, ni les anes, parce que ce , font des anes : si vous voulez contribuer à notre entretien, , envoyez-nous des choses qui nous conviennent. " Ces paroles font juger que l'écurie de St. Grégoire étoit au dessous de celle du dernier de nos prélats. Il ne veilloit pas moins au bon emploi de ces grands revenus qu'à leur conservation. Comme il se proposoit pour modele le pape Gélase, il suivit l'état qu'il avoit dressé des revenus de l'église. Il en faisoit des distributions à tout le clergé, aux officiers de sa maison, aux monasteres, aux églises, aux hôpitaux. Il avoit réglé ce que l'on devoit donner à chacun quatre fois l'année ; à Pâque , à la St. Pierre , à la St. André, & au jour de son ordination. On gardoit plusieurs siecles après, un gros volume où étoient les noms de tous les pauvres que St. Grégoire assistoit, leur âge, leur condition, tant à Rome qu'aux environs, & même dans les provinces éloignées. Ces distributions réglées n'empêchoient pas qu'il ne fit d'autres aumônes tous les jours. Elles étoient si abondantes, qu'il étoit quelquefois reduit à manquer du nécessaire. Il ne se regardoit que comme l'économe des pauvres, & il étoit persuadé que les grands revenus de l'église de Rome étoient leur patrimoine. Un pauvre avant été trouvé mort dans un coin de rue écartée, on dit qu'il se mit en pénitence comme s'il eût été coupable de sa mort. Les guerres dont l'Italie étoit affligée depuis long-temps, avoient ruiné plusieurs villes & désolé leurs églises. St. Gregoire en prit soin des le commencement de son pontificat; & afin que le peu qui y restoit de peuple ne fût point sans secours, il en chargea les évêques les plus voisins. Par exemple, l'église de Populonium étoit tellement abandonnée depuis la mort de St. Cerbonei, qu'on n'y administroit ni la pénitence aux mourans, ni le baptême aux enfans. St. Grégoire ordonna à Balbin évêque de Roselle, de prendre soin de cette église en qualité de visiteur, d'y établir un prêtre cardinal & deux diacres, & trois prêtres dans les paroisses de la campagne. On appelloit alors cardinaux les évêques, les prêtres & les diacres titulaires, attachés à une église, pour les distinguer de ceux qui ne les servoient qu'en passant & par commission. Quelquefois il donnoit un seul visiteur à plusieurs églises voisines. Quelquefois il commettoit seulement un prêtre, pour avoir soin d'une église vacante & présider à l'élection. Il vouloit que l'évêque

& qu' celles que, des n même & d' A tout ! de les ticulie occasi St. Gr étend vrai p gable une f tout ! pereu ment que c , am , nou , mie , ciei " plif fa pie tibles une v reur . des cl nafter folda de ce miere publi

, que

, fait

" pou

» que

, mo

, néc

Grego.

dans

Grois

the élu

venoi

lettre:

furles

Lit élu de la ville même, autant qu'il étoit possible. L'évêque élu venoit à Rome se faire ordonner, avec le decret d'élection & les lettres du visiteur. St. Gregoire n'exerçoit cette jurisdiction que fur les églifes qui dépendoient particuliérement de celle de Rome, & qu'à cause de cela on appelloit suburbicaires. Ces églises étoient celles de la partie méridionale d'Italie, où il étoit seul archeveque, & celles de Sicile & des autres isles, quoiqu'elles eussent des métropolitains. Mais on ne trouvera pas qu'il ait exercé le même pouvoir immédiat dans les provinces dépendantes de Milan & d'Aquilée, ni dans l'Espagne & les Gaules, non plus que dans tout l'empire d'Orient. Il étoit en communion & en commerce de lettres avec les patriarches, fans entrer dans la conduite particuliere des églises de leur dépendance, excepté dans quelques occasions fort extraordinaires. Quand on étudie les lettres de St. Grégoire on doit observer toutes ces distinctions, pour ne pas étendre indifféremment à toutes les églises, les droits qu'il n'exerçoit que sur quelques-unes. Outre toutes les fonctions d'un vrai pasteur, dont St. Grégoire s'acquittoit avec un zele infatigable, & l'administration des revenus de l'église, qui lui attiroit une foule d'affaires; c'étoit encore sur lui que rouloit presque tout le temporel de l'Italie. Car les exarques qu'envoyoit l'Empereur, faisoient à l'Italie plus de mal que de bien. Voici comment il se plaignoit d'un de ces exarques, en écrivant à un évêque qui étoit en Orient. ,, Je ne puis vous exprimer ce que votre , ami le seigneur romain me fait souffrir en ce pays. Sa malice , nous nuit plus que les armes des Lombards. Nous sommes " mieux traités par les ennemis qui nous tuent, que par les offi-" ciers de l'empire, dont les rapines & les fraudes nous rem-" plissent d'amertume. " L'ardeur de son zele & la grandeur de sa piété, lui faisoient allier les qualités qui paroissoient incompatibles. Il réunissoit une bonté & une douceur inaltérable, avec une vigueur & une magnanimité vraiment sacerdotale. L'empereur Maurice avoit défendu par une loi à ceux qui auroient exercé des charges publiques, d'entrer dans le clergé, ni dans les monasteres, & à tous ceux qui étoient marques à la main comme soldats enrôles, d'embrasser la vie monastique. St. Gregoire fâché de cet ordre, lui écrivit une lettre, dans laquelle il loue la premiere partie de la loi, qui exclut de la cléricature les officiers publics. ,, Car , dit-il , ces gens veulent plutôt changer d'emploi, " que renoncer fincérement au siecle. Mais la désense que la loi , fait aux soldats d'embrasser la vie monastique, m'épouvante " pour vous. C'est fermer à plusieurs le chemin du ciel : car quoi-" que l'on puisse vivre saintement dans le monde, il y a néan-" moins beaucoup de personnes, à qui l'asyle d'un monastere est " nécessaire. " L'Empereur eut égard aux remontrances de St. Grégoire : la loi fut modérée ; il fut permis aux foldats d'entrer dans des monasteres, à condition qu'on les éprouveroit pendant trois ans, & qu'on examineroit sérieusement les motifs de leur

voyoit ps de ns les ique, ervoit mais qu'un fousl'avez

monue ce tien, iroles celle nploi proavoit tout égli-

ner à indré, près, que come difumôquemme

it en dont ieurs comit de s les elley adfans. foin

yant

ardiamc les guer fionines.

êque

retraite. Le même zele de St. Grégoire paroît dans le grand différend, qu'il eut avec Jean, patriarche de Constantinople. Jean envoya à St. Gregoire les actes d'un jugement qu'il avoit rendu contre un prêtre accusé d'hérésie, dans lesquels il prenoit presque à chaque ligne le titre d'évêque universel. St. Grégoire, pour garder l'ordre de la correction fraternelle , lui en fit parler deux fois par son nonce Sabinien. Il lui en écrivit ensuite, puis à l'empereur Maurice & à l'impératrice Constantine. Il défendit à Sabinien d'assisser à la Messe avec Jean; & parce qu'il ne doutoit point que les patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ne dussent s'intéresser à réprimer la prétention de celui de Constantinople, il leur écrivit une lettre commune. Tous ces mouvemens furent inutiles; Jean conserva le titre d'évêque œcuménique jusqu'à sa mort arrivée en 595. Les derniers jours de St. Grégoire furent affligés par la goutte. Quoique cette infirmité lui ôta l'espérance d'une longue vie, il entreprit de réparer les basiliques de St. Pierre & de St. Paul, auxquelles il fit de grandes donations. Etant enfin consumé par ses maladies & par ses travaux, il mourut le douzieme de mars 604, âgé d'environ 64 ans, après avoir tenu le St. Siege treize ans six mois & dix jours. It ne bâtit point de nouvelles églises, mais il eut grand soin de réparer les anciennes. On conserva son pallium, le reliquaire qu'il portoit au col, sa ceinture; & tout cela montroit à la postérité la pauvreté & la simplicité de ses habits. Le reliquaire que l'on croit avoir été la croix pectorale, étoit d'argent & fort mince. Il s'étoit fait peindre dans le monastere de St. André, afin que la vue de son portrait retint les moines dans la ferveur. Il étoit de belle taille : son visage tenoit de la longueur de celui de son pere & de la rondeur de celui de sa mere : la barbe étoit médiocre, les cheveux assez noirs & frises. Il étoit chauve sur le devant avec deux petits toupets; il avoit la couronne grande, un beau front, la physionomie noble & douce : il portoit une chasuble de couleur de chataigne avec une dalmatique par-dessous. Le pallium couvroit les épaules & pendoit sur le côté. De la main droite il faisoit le signe de la croix, & de la gauche il tenoit l'évangile. Jean, diacre, témoigne que l'on avoit coutume de peindre le Saint-Esprit en forme de colombe sur la tête de St. Grégoire écrivant. L'eglise lui est redevable d'un grand nombre d'ouvrages, dont la meilleure édition est celle du pere de Ste. Marche, Bénédictin. Ce favant a aussi écrit sa vie imprimée à Rouen en 1700, in 4º. Paul, diacre, secretaire de Didier, roi des Lombards, & ensuite moine du Mont-Cassin, l'avoit écrite vers la fin du huitieme siecle. Nous avons de lui, I L'explication de Job. On l'appelle les morales de St. Gregoire, parce que tout cet ouvrage a rapport au réglement des mœurs. Il l'avoit commencé lorsqu'il étoit à Constantinople, à la priere de St. Léandre, & de quelques autres amis avec qui il s'occupoit saintement. Il leur en exposa le commencement de vive voix, & dicta des homélies sur le reste. Quand il eut plus de

loisir , i mentair estimés l'on pu pour te il cite fert de justifier piscopa pouvois exposar import: la voca marque doit pa force : même goire m quitter marque pasteur livre , cessaire duite. Maurice d'Antic Il devr reuse s deux fu cement évangil les mê jours. le peur tes à m treprit l'on és qu'il er voyant pas d'a moins qui es " dans , de c a Lon

on Prit

» pené

crainte

diffé\_

Jean

ndu

oour

em.

nien

oint

ıté-

leur

les;

ar-

par

on-

de

on-

me

ege

lles

on-

in-

im-

1a

in-

or-

le:

12

he-

Bux

la

de

oit

oit

122 9

nt-

la

Ce

ite

nt

e,

il

de

loisir, il revit avec soin tout l'ouvrage, & en fit un grand commentaire divisé en trente-cinq livres. Ils ont toujours été trèsestimés dans l'église, & c'est une des sources les plus pures, où fon puisse puiser la saine morale. St. Gregoire suit ordinairement pour texte la version de St. Jerome , qu'il nomme nouvelle ; mais il cite aussi l'ancienne, parce que, dit-il, l'église de Rome se sert de l'une & de l'autre. II. Le pastoral, qu'il composa pour justifier la résistance & l'opposition qu'il avoit montrée pour l'épiscopat. Quelques-uns ayant blamé cette résistance, il crut ne pouvoir mieux prouver combien elle avoit été légitime, qu'en exposant tout ce qu'il pensoit de la grandeur de cette charge. Cet important ouvrage est divisé en quatre parties. La premiere est sur la vocation, dont il prouve la nécessité & dont il examine les marques. Celui qui a toutes les qualités & les vertus nécessaires, ne doit pas recevoir une charge si redoutable, à moins qu'il n'y soit forcé: celui qui ne les a pas , ne doit point la recevoir, quand même on voudroit l'y contraindre. Dans le second livre St. Grégoire montre comment le pasteur appellé légitimement, doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point recherchée. Il marque dans le troisieme livre les différentes instructions qu'un pasteur doit donner. Dans la quatrieme partie ou le quatrieme livre, St. Grégoire fait voir en peu de mots, combien il est nécessaire qu'un passeur fasse de fréquentes réslexions sur sa conduite. Cet excellent traité fut si estimé dès-lors, que l'empereur Maurice voulut en avoir une copie, & que St. Anastase patriarche d'Antioche le traduisit en grec pour l'usage des églises d'Orient. Il devroit être le manuel de tous les pasteurs. L'église seroit heureuse s'il étoit la regle de leur conduite. III. Les homélies ; wingtdeux sur Ezechiel, & quarante sur les évangiles. Dès le commencement de son pontificat, il fit les quarante homélies sur les évangiles, que l'on lisoit à Rome pendant le cours de l'année, les mêmes, pour la plupart, que l'on dit encore aux mêmes jours. Il en avoit dicté vingt , & les avoit ensuite fait lire devant le peuple. Il avoit prononcé les vingt autres ; & on les avoit écrites à mesure qu'il parloit. On les recueillit en deux livres. Il entreprit ensuite d'expliquer à son peuple le prophête Ezechiel, & l'on écrivoit ses homélies pendant qu'il les prononçoit. Après qu'il en eut fait douze sur le trois premiers chapitres, son peuple voyant que les affaires dont il étoit accablé, ne lui permettoient pas d'achever ainsi tout le livre, le pria de lui en expliquer au moins la derniere partie, touchant le rétablissement du temple, qui est la plus difficile. ,, Il faut, dit-il, vous obeir; mais il y a " dans cette entreprise deux choses qui me troublent, l'obscurité , de cette prophétie, & la nouvelle de l'approche du roi des " Lombards. Jugez, mes chers freres, comment un pauvre es-" prit, troublé par la crainte, & partagé en divers soins, pourra » pénétrer des mysteres profonds. " Aussi paroît-il pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, qui éclatoient sur Rome & sur

sout l'Occident depuis si long temps. Ses discours ne respirent qu'humilité, componêtion, esprit de penitence. Il ne fit que dix homelies fur la derniere partie d'Ezechtel , & n'en expliqua qu'un chapitre. Il finit ainsi: "Personne ne doit trouver mauvais si je cesse , après ce discours. Vous voyez tous combien nos afflictions sont ,, augmentées. Le glaive nous environne de toutes parts. Les uns , reviennent ayant les mains coupées : nous apprenons que les ,, autres sont pris, & les autres tués. Quand on ne peut plus vivre, , comment peut-on expliquer les mysteres de l'écriture ? Que " reste t'il à faire autre chose que de rendre graces avec larmes à celui qui nous frappe pour nos péchés ? " Ces vingt deux homélies sur Ezechiel, furent recueillies en deux livres au commencement du septieme siecle. IV. Les lettres, qui sont au nombre d'environ 840, divisées en douze livres. Nous en avons rapporté quelques extraits. Elles sont très-propres à faire connoître St. Gregoire. Ce saint Pape s'y est peint au naturel. V. L'antiphonaire & le facramentaire. Ils sont veritablement de St. Gregoire; mais on ne ne peut nier que l'on n'y ait fait quelques additions, comme il est ordinaire dans ces sortes d'ouvrages. Nous avons parlé du sacramentaire du pape Gélase. (Voyez son article) Gregoire en retrancha plusieurs choses, en changea quelques-unes, & en ajouta d'autres. Il recueillit tout en un volume qui est son sacramentaire. C'est le nom qu'on donnoit autrefois au livre, qui contenoit les prieres que le prêtre devoit dire dans l'administration des facremens, & sur tout dans la célebration du faint sacrifice. Il y avoit le lectionnaire, l'antiphonaire & le pseautier. Pour montrer les segles que l'on devoit observer dans la pratique & que nous nommerions rubriques, il y avoit une autre volume nommé ordres. Les Grecs ont encore aujourd'hui plusieurs livres séparés pour les différentes parties de l'office. Les Latins avoient plusieurs ordres, pour les différentes fonctions, comme l'ordre de la messe pontificale; l'ordre du bapteme ; l'ordre de l'ordination. Les écrits que nous avons sous le nom d'ordre romain, sont les plus anciens qui nous restent en ce genre, & on les croyoit au moins du temps de St. Gregoire. On les nomme ordres romains, parce que chaque pays avoit un ordre particulier pour la liturgie & les autres parties de l'office. La Grece & l'Orient, les églises latines, l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, & la partie de l'Italie qui dépendoit de Milan, avoient leurs liturgies. Il y avoit à Rome quatre fortes d'églises. 1°. Des églises patriarchales qui appartenoient proprement au Pape, comme St. Jean de Latran, St. Pierre du Vatican, Ste. Marie Majeure. 2°. Des titulaires, qui étoient comme des paroisses gouvernées par des prêtres, dont le chef étoit appellé le prêtre cardinal, & c'est ce que nous appellons curé. 3°. Dès la fin du cinquieme siecle, il y avoit à Rome trente-six titres ou paroisses des diaconies, qui étoient des hôpitaux ou des bureaux pour la distribution des aumônes. Elles étoient gouvernées par les sept diacres régionnaires, un pour chaque région, ou quartier

de Ron les cin prêtre Il y er régla 1 faire 1' fêtes fe broient marqua font en comme exempl mains. défense Latran clercs c pauvres matin à Marie 1 Pape & les défe cession nécessai phiole acolyte: au-deva doient : cristie. aidoien autre la que, & le Pape dans le troite, qu'un vo font ma les disor & cont qu'on le & que chanter diacre, acolytes dans le 1 en porte

faisoit s

troite. A

la rémis

rens

e dix

u'un

font

uns

les

vre,

Que

es à

mé-

ice-

'en-

ire.

c le

ne

me

du

re-

uta

ire.

les

re-

oit

re-

m-

es.

les

S >

103

us

us

de

VS.

de

-1

n,

S.

111

e.

2-

le

la

u

1K

ar

er

le

de Rome. 4°. Enfin il y avoit des oratoires qui étoient souvent dans les cimetieres. C'étoit des chapelles où l'évêque envoyoit un prêtre quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer le saint sacrifice. Il y en avoit même dans les maisons particulieres. St. Grégoire régla les stations à Rome, c'est-à-dire, les églises où se devoir saire l'office chaque jour du carême, des quatre-temps, ou des fêtes solemnelles. A l'égard des fêtes des saints, elles se célébroient toujours dans les églises où étoient leurs reliques. Il marqua donc ces stations dans son sacramentaire, comme elles sont encore dans le missel romain. Pour représenter maintenant comment la Messe pontificale étoit célébrée, nous prendrons pour exemple celle du jour de Pâque selon les plus anciens ordres romains. Dès le matin tous les acolytes du troisieme quartier, & les défenseurs de tous les quartiers se rendoient à la maison de Latran qui étoit la demeure du Pape. Les défenseurs étoient des clercs destinés à exécuter les ordres de l'évêque, pour l'utilité des pauvres. Tout le reste du clergé de Rome se rendoit dès le grand matin à l'église de la station; le jour de Pâque, c'étoit à Ste. Marie Majeure. Il s'y trouvoit aussi toujous quelques évêques. Le Pape & les principaux officiers alloient à cheval : les acolytes & les défenseurs l'accompagnoient à pied. Dans cette espece de procession on apportoit de la maison de Latran les livres & les vases nécessaires, & un acolyte portoit à sa main le saint chrême dans une phiole couverte d'une serviette. Quand le Pape approchoit, les acolytes & les défenseurs qui étoient de service ce jour-là, alloient au-devant avec le prêtre titulaire de la station. Les diacres l'aidoient à descendre de cheval, & il entroit d'abord dans la sacriftie. Les diacres changeoient d'habit à la porte. Les sous diacres aidoient le Pape à en changer aussi. L'un lui donnoit l'aube, un autre la ceinture, la dalmatique de toile, la grande dalmatique, & enfin la chasuble. Un diacre lui mettoit le pallium. Quand le Pape faisoit signe de commencer, les chantres se rangeoient dans le chœur, & leur chef commençoit l'antienne pour l'introite, qui étoit suivie du pseaume entier dont on ne dit plus qu'un verset. Ces antiennes avec le commencement des pseaumes, sont marquées dans l'antiphonier de St. Grégoire, telles que nous les disons encore, commençant au premier dimanche de l'avent, & continuant toute l'année. On les appelloit introîtes, parce qu'on les chantoit pendant que les fideles entroient dans l'église & que chacun y prenoit sa place. Aussi-tôt que l'on entendoit chanter, le Pape sortoit de la sacrissie s'appuyant sur le premier diacre, précédé de l'encens & de sept chandeliers portés par sept acolytes. Avant qu'il fût à l'autel, les diacres qui étoient déjà dans le sanctuaire, ôtoient leurs planettes ou chasubles; car tous en portoient, jusqu'aux acolytes. Le Pape étant arrivé à l'autel, saisoit signe de dire Gloria Patri & de finir le pseaume de l'introite. Après avoir prié quelque-temps incliné, pour demander la rémission de ses péchés, il baisoit l'évangile, & l'autel au mi-Tome II.

lieu, & montoit à son siege. Alors on chantoit Kyrie eleison, & on continuoit jusqu'à ce que le Pape fit signe de le finir. Etant ensuite tourné vers le peuple, il commençoit gloria in excelsis, & il se retournoit à l'Orient jusqu'à ce qu'il fût fini. Selon le sacramentaire de St. Gregoire', il n'y avoit que l'évêque qui dit le gloria in excelsis, encore n'étoit-ce que les dimanches & les fêtes. Les prêtres ne le disoient qu'à Pâque. Ensuite le Pape saluoit les fideles en disant : la paix soit avec vous. Il se retourmoit vers l'Orient, & disoit l'oraison ou collecte du jour. Nous les disons encore telles qu'elles sont dans le sacramentaire de Sr. Gregoire. Après cette priere, le Pape s'asseyoit tourné vers le peuple, & faisoit signe aux évêques & aux prêtres de s'asseoir. Ils étoient à ses côtés, les évêques à droite, les prêtres à gauche, dans le demi-cercle qui enfermoit l'autel par derriere. Aussi-tôt que le fous-diacre qui devoit lire l'épître, les voyoit assis, il montoit sur l'ambon, ou petite tribune élevée de quelques marches au côté du chœur. Après la lecture de l'épître, le chantre montoit sur l'ambon avec son antiphonier, & chantoit ce que nous nommons graduel, à cause des degrés de l'ambon; ou répons, à cause que le chœur répond au chantre. On chantoit ensuite alleluia, ou le trait, ainsi nommé, parce qu'on le chantoit en traînant. Toutes ces prieres sont encore telles dans le missel romain, que nous les voyons marquées chaque jour dans l'antiphonier de St. Grégoire. Ensuite le diacre ayant reçu la bénédiction du Pape, venoit devant l'autel, baisoit l'évangile, le prenoit entre ses mains, marchoit avec deux sous-diacres, dont l'un portoit l'encenfoir, & deux acolytes qui portoient devant des chandeliers. Le diacre montoit sur l'ambon, & lisoit tourné vers le midi qui étoit le côté des hommes ; car ils étoient séparés des femmes dans l'église. Nous voyons par les quarante homélies de St. Gregoire, qu'onlisoit les mêmes évangiles qu'à présent aux mêmes jours. Après la lecture de l'évangile, un sous-diacre le portoit à baiser à tout le monde. On ne disoit point encore alors le symbole à la Messe dans l'église de Rome. Si le Pape prêchoit, comme St. Grégoire faisoit souvent, c'étoit après l'évangile. Ensuite le Pape ayant salué le peuple par Dominus vobiscum, & dit Oremus, le diacre marchoit vers l'autel, accompagné d'un acolyte portant le calice, & un corporal dessus, qu'il présentoit au diacre, & le diacre le mettoit sur l'autel, & jettoit l'antre bout à un autre diacre pour l'étendre: car c'étoit une grande nappe qui couvroit tout l'autel. Alors le Pape descendoit du fan &uaire, & marchoit vers la place du sénar, pour recevoir les offrandes des grands, selon leur rang, c'est-à-dire, le pain & le vin pour le sacrifice. Le Pape prenoit les pains, qu'on mettoit dans une nappe, que tenoient deux acolytes. Le premier des diacres suivoit le Pape, prenoit les burettes de chacun, & versoit le vin dans un grand calice, que tenoit un fous-diacre suivi d'un acolyte portant un autre vase pour vuider le calice quand il étoit plein. Le Pape passois

enfuite tout le étoient à son f le Pap fous-di pour la calice l'autel diacres Cepen fon an & faif derries l'oraif cela il St. Gr mais ! missel nouve le cho feul, prêtre inclin ches, Le ca mot qu'il a de vot L'aute cien, très-p d'auti en di noit l touch Dès 1 à un ché à non. la pa trois le jou 1acrif.

que q

peupl

mes

2 60

c on

en-

, &c

it le

Pape

our-

lous

Sr.

lls

ans

e le

toit

au

toit

m-

ule

ias

int.

que

St.

pe,

fes

en-

Le

qui

nes

St.

t à

ole

me

fe

us 2

nt

85

tre

oit

5 ,

ce.

ue

e,

nd

tre

ensuite du côté des femmes, & recevoit leurs offrandes. Ainsi tout le peuple restoit rangé à sa place. Les pains que l'on offroit étoient ronds , & chacun les faisoit soi-même. Le Pape revenoit à son siege, lavoit ses mains, & le premier des diacres aussi. Quand le Pape lui faisoit signe, il arrangeoit sur l'autel les pains que les sous-diacres lui fournissoient, & en mettoit autant qu'il en falloit pour la communion du peuple. On verfoit un peu d'eau dans le calice en forme de croix. Le Pape alors descendoit de son siege à l'autel qu'il baisoit, & recevoit les offrandes des prêtres, des diacres, & enfin la fienne que le premier diacre lui présentoit. Cependant on chantoit l'offertoire, c'est-à-dire, un pseaume avec son antienne, & quand il étoit temps, le Pape regardoit le chœur & faisoit signe de finir. Ensuite incliné vers l'autel, les évêques derriere lui avec les prêtres & les diacres tout autour, il disoit l'oraison sur les offrandes, que nous appellons secrette; & après cela il commençoit la préface du sacrifice. Le sacramentaire de St. Grégoire en met de différentes presque à toutes les Messes ; mais le missel romain n'en a gardé que neuf. Dans le nouveau missel de Paris qui a été dressé avec soin, on a ajouté plusieurs nouvelles préfaces qui sont admirables. Le Pape attendoit que le chœur eut chante sanctus pour commencer le canon. Il le disoit seul, étant debout devant l'autel : cependant les évêques, les prêtres, & les sous-diacres étoient dans le sanctuaire debout, & inclinés. C'étoit la posture la plus respectueuse pour les dimanches, & les autres jours où on ne fléchissoit point les genoux. Le canon de la Messe est dans le sacramentaire de St. Gregoire mot pour mot, tel que nous le disons aujourd'hui. On croit qu'il ajouta ces paroles à la seconde oraison : & de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours, diesque nostros in tua pace disponas. L'auteur du traité des sacremens, qui est certainement très-ancien, rapporte le canon presque entier conforme au nôtre avec très-peu de différence. On ne voit point dans les anciens ordres d'autre élévation de l'hostie que celle qui se fait à la fin du canon; en disant per ipsum & cum ipso. Alors le premier diacre prenoit le calice par les anses, & l'élevoit auprès du Pape, qui le touchoit par le côté avec les hosties & le remettoit à sa place. Des le commencement du canon, on donnoit la patene à garder à un acolyte, qui la tenoit devant sa poitrine dans un linge attaché à son col en écharpe. On la portoit à l'autel à la fin du canon. Après l'oraison dominicale & la suivante, le Pape ayant dit, la paix du Seigneur soit toujours avec vous, faisoit de la main trois signes de croix sur le calice, & y mettoit l'hostie consacrée le jour précédent, qu'on lui avoit présentée au commencement du sacrifice. Alors le premier diacre donnoit le baiser au premier évêque qui le donnoit au suivant, & les autres de même par ordre. Le peuple se donnoit aussi le saint baiser, les hommes & les femmes séparément. L'église de Rome ne donnoit la paix qu'après a consécration, comme un témoignage du consentement que le

peuple y avoit donné. On faisoit ensuite la fraction de l'eucharistie. Le Pape rompoit une hostie, les évêques & les prêtres rompoient les autres. Le premier diacre faisoit après cela signe au chœur de chanter Agnus Dei, & se rangeoit auprès du Pape à qui un autre diacre portoit la patene avec les hosfies rompues. Le Pape qui avoit été à son siege pendant la fraction, y communioit debout & tourné à l'Orient, & il mettoit une particule de l'hossie dont il communioit, dans le calice que tenoit le premier diacre, en disant les mêmes paroles que dit encore le prêtre en mêlant les deux especes. Ensuite il prenoit le précieux sang de la main du premier diacre, qui en versoit un peu dans un vase plein de vin que tenoit un acolyte. Car on croyoit que le vin étoit entiérement consacré par le mêlange ou sang de notre Seigneur. Alors les évêques s'approchoient pour communier de la main du Pape, & ensuite les prêtres : le premier diacre les communioit du calice, ce que l'on appelloit confirmer. Après la communion de ceux qui étoient dans le sanctuaire, le Pape descendoit de son siege pour communier ceux qui tenoient le premier rang parmi les fideles, & le premier diacre suivoit pour leur donner l'espece du vin avec un chalumeau d'or. Les évêques & les prêtres portoient ensuite la communion au peuple, suivis des diacres pour l'espece du vin ; & après avoir communié les hommes du côté droit, ils passoient du côté des femmes. Pendant la communion des fideles, le chœur chantoit l'antienne de la communion & le pseaume entier, que l'on finissoit quand tout le peuple avoit communié. Ces antiennes sont marquées dans l'antiphonier de St. Grégoire, comme on les dit encore dans le missel romain. Le Pape se levoit ensuite de son siege, & venoit à l'autel où il disoit le dernier Dominus vobiscum sans se tourner vers le peuple, & l'oraison que nous appellons post-communion; & qu'on appelloit alors la conclusion. Un diacre regardoit le Pape; & quand il lui faisoit signe, il disoit à l'assemblée : Ite missa est, pour la congédier. Le Pape retournoit à la facrissie, précédé de l'encens & des sept chandeliers. L'évêque qui officioit dans son église, faisoit comme le Pape à Rome. Outre les prieres marquées dans le sacramentaire, il y en avoit d'autres moins solemnelles, que le célébrant disoit en son particulier, soit avant, soit pendant la Messe. Les préparations étoient longues, & consistoient en plusieurs pseaumes, versets, & oraisons qu'il disoit avec ses ministres, avant que de se revêtir, & en prenant les ornemens. Il prioit en allant à l'autel, en recevant les offrandes, en bénissant l'encens, en encenfant. Il recommandoit aux assistans de prier, en disant : Orace fratres. Il prioit à la communion pour lui, & pour les autres. Enfin il faisoit ses actions de graces, à peu près telles que nous les faisons encore. Il reste d'anciens recueils de toutes ces prieres, mais on ne croit pas qu'ils soient du temps de St. Grégoire. On voit dans le sacramentaire de ce saint Pape, outre la Messe & ce qui regarde l'eucharistie, l'administration du

pales Gela l'on da tr fiftoi gard il fe VI. qui ' quel parle & li talie de 1 évêc emp cafic feu. dan plus la c ce f prit droi fom féri nes pas très lité des

bapti

Auf men fuiv Sur A l fon ler la j V la d'O

ges.

on

On

pou

icha-

rom-

e an

qui

nioit

Office

cre,

lant

nain

n de

ıtié-

lors

ape,

ca-

n de

fon

rmi

pece

por-

pour

côté

nion

& le

voit

r de

Le

l di-

ple,

ap-

and

r la

cens

ife,

lans

que

lant

en

mi-

fant

ier,

, &

près s de

s de

ou-

du

baptême & l'ordination, dont nous avons rapporté les principales cérémonies en parlant du facramentaire attribué au pape Gélase. St. Grégoire ne se contenta pas de régler les prieres que l'on devoit chanter, il en régla aussi le chant ; & pour en conserver la tradition, il établit à Rome une école de chantres, qui subsistoit encore trois cens ans après, du temps de Jean, diacre. On gardoit avec respect l'original de son antiphonier, avec le lit où il se reposoit en chantant, & le fouet dont il menaçoit les enfans. VI. Les dialogues, qu'il écrivit à la priere des clercs & des moines qui vivoient familiérement avec lui, & qui le pressoient d'écrire quelque chose des miracles des saints dont ils avoient entendu parler. St. Gregoire fit donc un dialogue entre lui & le diacre Pierre, & lui raconta les histoires merveilleuses de plusieurs saints d'Italie, distribuées en quatre livres, dont le second est tout entier de la vie de St. Benoit. Les autres parlent de plusieurs saints évêques, abbés & moines d'Italie, excepté le quatrieme, qui est employé à prouver l'immortalité de l'ame. Il enseigne à cette occasion qu'il y a un purgatoire, où les ames sont purissées par le feu, des fautes les plus légeres qu'elles n'ont pas expiées pendant cette vie. Cet ouvrage est celui que les critiques ont trouvé plus digne de leur censure, & quelques-uns de leur mépris. Mais la connoissance que nous avons des sentimens & des actions de ce saint Pape, ne permet pas de le soupçonner de foiblesse d'esprit ni d'artifice. On voit en lui une humilité, une candeur, une droiture, jointe avec une grande fermeté & une prudence consommée. Quoiqu'il eût plus de goût pour la conduite des affaires sérieuses & pour la science des mœurs, que pour les lettres humaines & les connoissances abstraites & spéculatives, il ne manquoit pas de discernement. Son intention en rapportant ces miracles étoit très-pure; c'étoit de confirmer la foi des foibles sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps, sur l'intercession des saints, la vénération de leurs reliques, sur l'utilité de la priere pour les morts, particuliérement du faint sacrifice. Or ce sont autant de vérités enseignées dès les premiers temps de l'église. Aussi ces dialogues furent-ils d'abord reçus avec un applaudissement universel, & ils ont été également estimés dans les siecles suivans. Le pape Zacharie, 150 ans après, les traduisit en grec. Sur la fin du huitieme siecle ils furent traduits même en arabe. A l'égard du style de St. Grégoire, il se sent du mauvais goût de son siecle. Il témoigne lui-même qu'il méprisoit l'art de bien parler, & qu'il croyoit que c'étoit une chose indigne, d'assujettir la parole de Dieu aux regles de la grammaire.

VI. GREGOIRE II, Pape (Saine) étoit romain; il monta sur la chaire de St. Pierre après Constantin en 715. Léon, empereur d'Orient, persécutoit alors ceux qui admettoient le culte des images. Dès qu'on eut entendu parler en Italie de cette persécution, on abattit les images de l'Empereur & on les soula aux pieds. On résolut d'élire un autre Empereur & de le mener à Constan-

tinople, mais le Pape arrêta l'exécution de ce dessein. Les Lombards profitoient de ces troubles pour faire du progrès en Italie. L'Empereur envoya des gens pour se faisir du Pape; mais le peuple romain, les grands & les petits s'obligerent par serment, à mourir plutôt que de permettre que l'on fit aucun mal au Pape, qui défendoit la foi avec tant de zele. Les Lombards se joignirent aux Romains, pour empêcher l'Empereur d'exécuter les mauvais desseins qu'il avoit contre Grégoire II. Ce Pape de son côté, pour s'attirer de plus en plus la protection de Dieu, faisoit d'abondantes aumônes, s'appliquoit au jeune & à la priere, & faisoit tous les jours des processions. Il rendoit graces au peuple de son attachement, l'exhortoit à faire du progres dans la vertu, & à conserver la foi, mais en même-temps à demeurer fidele à l'empire romain. Les Grecs ont néanmoins accusé le Pape Gré. goire II, d'avoir soustrait l'Italie à l'obeissance de l'Empereur, mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie. Ce Pape mourut l'an 731, & l'église l'honore entre les saints. Nous avons de lui un mémoire & quinze lettres qu'on trouve dans la collection des conciles.

VII. GREGOIRE III, ( Saint ) successeur du précédent en 731, étoit un Syrien plein de sagesse, & bien instruit des saintes écritures. Il savoit les pseaumes par cœur, & s'étoit appliqué à en pénétrer les sens spirituels & cachés. Il savoit le grec & le latin, parloit bien, prechoit avec beaucoup de force & d'agrément. Il aimoit les pauvres & réunissoit plusieurs excellentes qualités. Grégoire éctivit à l'empereur Léon, pour combattre l'hérèfie des Iconoclasses. ,, Qui vous oblige , lui dit-il , à regarder en arriere, », après avoir si bien marché pendant les premieres années de vo-, tre regne ? Vous dites que c'est une idolatrie d'honorer les ima-,, ges ; vous ordonnez de les abolir , sans craindre le jugement " de Dieu qui punira les auteurs d'un tel scandale. Pourquoi n'a-», vez-vous pas consulté les hommes savans? Comme vous êtes » grossier & ignorant, nous sommes obligés de vous parler avec ", force, mais avec vérité. Quittez votre présomption, & nous , écoutez humblement. Les décisions de l'église n'appartiennent ,, pas aux Empereurs, mais aux évêques. C'est pourquoi com-, me les évêques qui sont établis pour gouverner les églises, ne , se melent point des affaires temporelles, les Empereurs doi-» vent aussi ne point se mêler des affaires ecclésiastiques, & se », contenter de celles qui leur sont confiées. Vous nous avez » écrit d'affembler un concile œcuménique : mais nous ne le , jugeons pas à propos. C'est vous qui êtes auteur du trouble; , tenez-vous en repos, & le monde sera en paix. Les églises , étoient tranquilles, lorsque vous avez allumé le seu de la , division. " L'empereur Leon écrivit de son côté au Pape, qui sui répondit en ces termes. " La vie m'est devenue insupporta-

» ble, en voyant que vous demeurez dans vos mauvaises dispo-

philons. Vos prédécesseurs ornoient les églises, & vous tra-

, vail , leu , ave ,, mê. , coe " inn " flût lui m , Co , dig " des , fa 1 " des , bie , que , cor », jeû , pri ,, de ,, ils " Sei Pape l'Emp cette bleffe moin s'étar & le & er extre de l'e

Rom lonno côtés En r fit de en fo une tenu auffi lettion

en T

propo

porel

Lom-

nais le

ment,

Pape,

oigni-

mau-

côté,

t d'a-& fai-

euple

ertu.

fidele

Gré.

reur,

Pape

vons

731,

écri-

à en

tin ,

it. Il

des

ere,

VO-

ma-

ent a'a-

ëtes

vec

OUS

ent m-

ne

se

ez le

e;

es

la

112

0-

2-

, vaillez à les défigurer. Les peres & les meres , tenant entre , leurs bras leurs petits enfans nouveaux baptifes, leur montrent " avec le doigt les histoires de la religion : on instruit de la " même maniere les jeunes gens & les nouveaux convertis; par " ce moyen si simple on les édifie, on éleve leur esprit & leur , cœur à Dieu. Vous êtes cause que le peuple privé de ces objets " innocens, s'occupera de fables, de chansons profanes, de " flutes, & de femblables badineries, au lieu des faintes images qui les portoient à benir Dieu & à lui rendre graces. " Il lui marque ensuite la différence de l'empire & du sacerdoce. , Comme, dit-il, il n'est pas permis à l'évêque de donner les , dignites temporelles; l'Empereur ne doit point aussi se meler " des élections du clergé. Chacun de nous doit demeurer dans " sa vocation. Voyez-vous, seigneur, la différence des évêques & " des princes? Si quelqu'un vous a offense, vous confisquez ses , biens, vous le bannissez, ou lui ôtez même la vie. Les évê-, ques n'en usent pas ainsi ; mais si quelqu'un a péché, & s'en , confesse, au lieu de lui couper la tête, ils lui imposent des " jeunes, des veilles & des prieres; le trésor de l'église est leur , prison, la croix & l'évangile sont les chaînes dont ils désirent " de le charger. Après l'avoir fait arriver à une vraie conversion, " ils lui donnent le facré corps & le précieux sang de notre " Seigneur , & l'envoient pur & fans tache devant Dieu. " Un Pape qui parloit ainsi, étoit bien éloigné de prétendre ôter à l'Empereur sa puissance temporelle. Le pape Grégoire III envoya cette lettre & la précédente par le prêtre George, qui eut la foiblesse de n'oser la rendre à l'Empereur. Il ne soutint pas avec moins de zele les intérêts temporels de Rome. Le duc de Spolete s'étant révolté contre Luisprand son maître, se refugia à Rome, & le Pape refusa de le rendre au Roi. Il vint donc assiéger Rome. & enleva quatre villes qui en dépendoient. Ce fut dans cette extrêmité que Grégoire III implora si vivement le secours de Charles Martel, & qu'il lui promit de se soustraire à la domination de l'empereur Leon, & de le proclamer conful de Rome. Une proposition si nouvelle paroît être l'époque de la grandeur temporelle des Papes. Gregoire III répara & orna plusieurs églises de Rome, entr'autres celle de St. Pierre, où il fit amener fix colonnes précieuses, qu'il plaça autour du sanctuaire des deux côtés devant la confession de St. Pierre, auprès des six anciennes. En réparant plusieurs églises, il y sit faire des peintures, & leux fit des présens magnifiques. Il rétablit des monasteres ruines & en fonda de nouveaux. Il fit la dépense nécessaire pour rebatir une grande partie des murailles de Rome. Il mourut après avoir tenu le St. Siege près de onze ans. Le martyrologe Romain le met aussi entre les saints. On a de lui quelques lettres dans la collection des conciles.

VIII. GREGOIRE VII, appellé auparavant Hildebrand, naquit en Toscane. Son pere qui étoit charpentier, le mit sous la con-

duite de l'abbé de Notre-Dame au Mont-Aventin à Rome. On croit qu'il vint en France continuer ses études à Cluni; il est au moins certain que dès sa jeunesse il embrassa la vie monassique. Quelques années après il retourna à Rome, où il prêcha avec beaucoup de zele. Le pape Léon IX qui suivoit en tout ses conseils, lui confia le gouvernement du monastere de St. Paul, où il n'y avoit plus que quelques moines, qui se faisoient servir par des femmes dans le réfectoire. Hildebrand fit rendre les biens de ce monastere à ceux qui les avoient usurpés ; il y assembla une nombreuse communauté soumise à une exacte discipline. Il devint en peu de temps si riche & si puissant , qu'il se rendit maître des affaires, & tint les Papes dans une espece de dépendance. Envoyé légat en France, il présida aux conciles de Lyon & de Tours. Il chassa Benoir IX, & fit élire en sa place Nicolas II qui le fit archidiacre de Rome. Enfin ce fut par son moyen que l'antipape Honorius fut chasse, & Alexandre II mis sur le St. Siege. Il gouverna absolument toutes les affaires, tant ecclésiastiques que civiles pendant le pontificat de ce Pape, & fut proclamé souverain Pontise le même jour qu'il mourut, en 1073. Ordonné prêtre, & ensuite évêque de Rome, il prit le nom de Grégoire VII, pour honorer la mémoire de Grégoire VI qui l'avoit élevé. Ce Pape né avec un grand courage, & élevé dans la discipline monassique la plus réguliere, désiroit ardemment de purger l'église des vices dont il la voyoit infectée, particuliérement de la simonie & de l'incontinence du clergé. Mais dans un siecle si peu éclairé, il n'avoit pas les lumieres nécessaires pour régler son zele. Prenant de fausses lueurs pour des vérités solides, il en tiroit les plus dangereuses conséquences. Son grand principe étoit qu'un Supérieur est obligé de punir tous les crimes qui viennent à sa connoissance, sous peine de s'en rendre complice. Des la premiere année de son pontificat, Grégoire VII ordonna dans un concile, que ceux qui étoient entrés dans les ordres sacrés par simonie, seroient privés de toutes fonctions; que ceux qui vivoient dans l'incontinence, ne pourroient servir à l'autel, & que le peuple n'affisteroit point aux offices qu'ils feroient. Le Pape excommunia dans ce même concile le duc de la Pouille, de Calabre & de Sicile, parce qu'il avoit pris quelques terres de l'église. Il fit publier par toute l'Italie & dans toute l'Allemagne, les décrets du concile qu'il avoit tenu à Rome contre la simonie & le mariage des clercs. La dispute de Grégoire VII avec l'empereur Henri IV est un des plus grands événemens de son pontificat; mais le détail de ce démêlé ne pouvant entrer dans cet ouvrage, nous renvoyons nos lecteurs à l'hiftoire ecclésiastique de M. L'abbé Fleury. Il nous suffira de rapporter dans cet article les principales raisons, dont ce Pontife se servoit pour autoriser ses prétentions. Nous voyons dans une lettre de Grégoire VII à Hermand, évêque de Metz, jusqu'où ce Pape etendoit ses droits, & sur quels fondemens il les appuyoit. 2) Ceux,

, mun " leur " apôt 2 Piers " touc " Qu'i , avec " le ro " lité , goire " mun " roiei , tes. , broife ,, de D " quoi " comt , l'orig , gueil " divin julqu'al personr le quati où l'on , torite o, gats, , le pri " re à d'excom terres d prêtres e excomm ionnes. parts le

" Ceu

pereurs les prédé

doit im

tences.

ignorane

d'avoir

qu'usant

femmes

n'étoit

tempore

avoir de

l'Europe

pire d'Oc

la raison

On

lue.

vec

on-

ù il par de

ine

aî-

an-&c

II ue

St.

la-

Orde

oit if-

ur-

nt

er

il

pe

ul

e.

12

a-

lx ly

t.

es

te

ė-

1

t-

f- .

" Ceux , dit-il , qui prétendent qu'un Roi ne doit pas être excom-" munié, sont si impertinens, qu'ils ne mériteroient pas qu'on " leur répondit. Nous les renvoyons néanmoins aux paroles des " apôtres & aux exemples des peres. Qu'ils lisent ce que St. " Pierre ordonna au peuple dans l'ordination de St. Clement, ", touchant celui que l'on sait n'être pas bien avec l'évêque. ", Qu'ils apprennent que l'apôtre dit : Il ne faut pas même manger " avec eux. Qu'ils considerent pourquoi le pape Zacharie déposa " le roi de France, & dégagea les François du serment de fidé-" lité qu'ils lui avoient prêté. Qu'ils apprennent que St. Gré-" goire dans des privileges donnés à quelques églises, n'excom-" munie pas seulement les Rois & les seigneurs qui pour-", roient y contrevenir, mais les prive même de leurs digni-, tés. Qu'ils fassent aussi attention à la maniere dont St. Am-" broise traita l'empereur Théodose. Que si le St. Siege a reçu " de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pour-" quoi ne jugera - t'il pas les temporelles ? On peut voir " combien la dignité royale est différente de l'épiscopale par ,, l'origine de l'une & de l'autre. La temporelle vient de l'or-" gueil ; au lieu que la spirituelle a été instituée par la bonté " divine. " Tels sont les fondemens de cette doctrine inouie jusqu'alors, que le Pape a droit de déposer les souverains. Les personnes instruites peuvent juger combien ils sont solides. Dans le quatrieme concile que Grégoire tint à Rome, on fit un décret où l'on trouve ces paroles remarquables : , Nous lions par l'au-" torité apostolique celui qui s'opposera à la commission des lé-, gats, non-seulement quant à l'ame, mais quant au corps : nous 3, le privons de toute prospérité en cette vie, & ôtons la victoi-" re à ses armes. " Le Pape prononça ensuite une sentence d'excommunication contre tous les Normands qui pilloient les terres de St. Pierre, & de déposition contre les évêques & les prêtres qui célébreroient l'office devant eux tant qu'ils seroient excommuniés. Il anathématifa encore une multitude d'autres personnes. Mais il s'apperçut lui-même qu'en lançant de toutes parts les foudres ecclésiastiques , il en empêchoit l'effet , & rendoit impraticable l'exécution d'un nombre si prodigieux de sentences. Il comprit qu'il y avoit plusieurs personnes, qui, par ignorance ou par crainte, ou par nécessité, ne pouvoient éviter d'avoir quelque commerce avec les excommuniés. Il déclara donc qu'usant d'indulgence, il exceptoit de l'excommunication les femmes, les enfans & les serviteurs des excommuniés. Grégoire VII n'étoit pas seulement persuadé en général, que la puissance temporelle devoit être soumise à la spirituelle ; il croyoit encore avoir des titres particuliers pour s'assujettir tous les royaumes de l'Europe. Premiérement il prétendoit avoir droit de donner l'empire d'Occident avec la couronne impériale; & c'est sans doute la raison pour laquelle il n'emploie jamais les années des Empereurs dans la date de ses lettres, comme faisoient les Papes les prédécesseurs. Il avoit tant de prétentions sur le royaume Tome 11. Hh

d'Allemagne, qu'il vouloit que le Roi lui rendit hommage comme fon vassal & exécutat pontuellement tous ses ordres. A l'égard de la Saxe en particulier, il prétendoit que Charlemagne, après l'avoir soumise, l'avoit donnée à St. Pierre. Il en disoit autant de la France, & en écrivoit ainsi à ses légats : ,, Il faut dire à tous , les François, que chaque maison doit payer à St. Pierre au , moins un denier par an , & il faut le leur commander , s'ils " reconnoissent St. Pierre pour pere & pour pasteur selon l'an-, cienne coutume. Car l'empereur Charles, comme on lit dans , son livre qui est aux archives de l'église de St. Pierre, recueil-, loit tous les ans en trois endroits douze cens livres pour le , service du St. Siege, outre ce que chacun offroit par sa dévos, tion particuliere. " On ne voit rien de ces collectes, ni dans les capitulaires de Charlemagne, ni dans les histoires & les monumens de son temps; mais on pouvoit avoir fabrique de faux titres pendant les deux fiecles suivans : il est plus raisonnable de le croire, que de penser que le Pape ait voulu en imposer. A l'égard de l'Angleterre, le roi Guillaume envoyoit au Pape le tribut accordé par ses prédécesseurs; mais il refusa de rendre l'hommage que demandoit Grégoire VII, qui fut fort irrité de ce refus. Ce Pape écrivit à Suénon, roi de Danemarck, deux lettres qui font voir qu'il prétendoit que ce prince avoit promis de se donner à St. Pierre lui & son royaume; mais nous ne voyons point l'effet de cette promesse. Il offrit à ce Roi une province occupée par des hérétiques, pour la donner à un de ses enfans: ce qui prouve qu'il croyoit avoir droit de disposer des biens des heretiques. Quant à l'Espagne, il prétendoit qu'avant l'invasion des Sarrafins elle appartenoit à St. Pierre ; & il déclaroit qu'il aimoit mieux qu'elle demeurat à ces infideles, que d'être occupée par des chrétiens qui n'en voudroient pas faire hommage au St. Siege. Des la premiere année de son pontificat il écrivit aux juges de Sardaigne, de payer les droits dûs à St. Pierre, négliges par leurs ancêtres; les menaçant que s'ils y manquoient, leur pays en souffriroit. " Nous ne voulons pas que vous ignoriez, leur ,, dit-il, que plusieurs nations nous ont demandé votre terre, , promettant de nous laisser la jouissance de la moitié & de , nous faire hommage de l'autre, si nous leur donnions cette ", permission. Mais nous ne l'accorderons à personne, si vous per-" févérez à être dévoués à St. Pierre. " Il écrivit ainsi à Salomon, roi de Hongrie: " Vous pouvez apprendre des anciens de votre , pays, que le royaume de Hongrie appartient à l'église de Rome, ,, ayant été donné autrefois à St. Pierre par le Roi avec tous les 2, droits & sa puissance. Sachez donc que vous n'aurez point les , bonnes graces de St. Pierre, & ne régnerez pas long temps ,, sans éprouver l'indignation du St. Siege, si vous ne reconnois-" sez que c'est de lui de qui vous tenez votre couronne. " Gregoire VII manda à un saigneur qui vouloit se rendre roi de Dalmas tie, qu'il iul défendoit de la part de St. Pierre, de prendre le

armes c rite apo " mano " nous , votre , dans ques fi irius d miner ! exemp Gregor temps. manda qu'il a " roi " qui " que nique ! le plus avoit b c'étoit la gue Salern écrite ( noine qu'il c goire. I entre 1 me sie par les le pon Pape, main, nise la fista , c intrépi tombé munio ples qu jurée. les par les vice d'Auxe

tés de

rens.

religion & bon

l'église

armes contre un Roi qui avoit été mis sur le trône par l'autoité apostolique. " Si vous avez quelque sujet de plainte, de-" mandez-nous justice & attendez notre jugement. Autrement, , nous tirerons contre vous le glaive de St. Pierre, pour punit , votre audace & la témérité de ceux qui vous favoriserons , dans cette entreprise. " Ce Pape étendoit ses prétentions jusques sur les Russes, & il donna ce royaume au sils de Demérius de la part de St. Pierre. Enfin il se croyoit en droit de terminer les différends entre les souverains pour leurs états. Ces exemples sont, je pense, suffisans pour montrer l'idée qu'avoit Grégoire VII de l'autorité du St. Siege; il n'en abusa pas longtemps. Etant tombé malade à Salerne l'an 1085, on lui demanda s'il vouloit user de quelque indulgence envers ceux qu'il avoit excommunies. Il répondit : " Excepté le prétendu " roi Henri, l'anti-pape Guibert, & les principales personnes " qui les favorisent, j'absous & je benis tous ceux qui croient " que j'en ai le pouvoir. " Néanmoins Sigebert dit dans sa chronique, que ce Pape ayant mandé un des cardinaux qu'il aimoit le plus, il confessa à Dieu, à St. Pierre & à toute l'église, qu'il avoit beaucoup péché dans le gouvernement de l'église, & que c'étoit à l'instigation du démon qu'il avoit excité la discorde & la guerre. Il mourut le vingt-cinquieme de mai, & fut enterré à Salerne. Il avoit tenu le St. Siege près de douze ans. Sa vie fut ecrite environ quarante-cinq ans après sa mort, par Paul, chanoine régulier en Baviere, qui releve principalement les faits qu'il croit miraculeux & propres à montrer la sainteté de Gregoire. Le pape Anastase IV le fit peindre à Rome dans une église entre les saints, soixante ans après sa mort. Vers la fin du seizieme siecle, son nom fut inséré au martyrologe romain corrigé par les ordres de Grégoire XIII. Nous avons vu de notre temps sous le pontificat de Benoît XIII, non-seulement établir la fête de ce Pape, mais même insérer pour cette fête dans le breviaire romain, un office qui fit beaucoup de bruit en France. On y canonise la conduite de Grégoire VII à l'égard du roi Henri IV. Il resista, dit la légende de Grégoire VII en parlant de ce Pape, avec intrépidité aux efforts impies de l'empereur Henri. Henri étant tombé dans le profond abîme des maux, il le priva de la communion des fideles & de son royaume, & il dechargea les peuples qui lui étoient soumis, de la fidélité qu'ils lui avoient jurée. Cette légende sut proscrite par plusieurs évêques & par les parlemens. Les plus célebres jurisconsultes en firent voir tous les vices dans une consultation qu'ils dresserent pour M. l'évêque d'Auxerre qui l'avoit condamnée. Les jugemens que l'on a portés de la personne & de la conduite de ce Pape, sont fort differens. Ses partisans l'ont représente comme un homme plein de religion & de piété, juste, humble, patient, savant canoniste & bon théologien, zélé pour la discipline & pour le bien de l'église, protecteur des opprimés, défenseur intrépide des droits Hh2

A l'é, après
ant de
à tous
rre au

, s'ils l'andans cueilour le dévodans

s moe faux
ole de
er. A
pe le
endre
de ce

de se de se

rafion imoit e par Siege. es de

par pays leur erre, & de

permon,
votre
ome,

s ses it les emps noisegoi-

lmas e le 244 . GRE

& des libertés eccléssaftiques. Ses ennemis au contraire l'ont fait passer pour un homme cruel, sans foi & sans religion, qui, s'étant emparé par violence du St. Siege, a jetté toute l'églife dans le trouble pour satisfaire son ambition. Ils lui ont imputé toutes sortes de crimes, ceux même qui n'ont pas la moindre vraisemblance. On voit par exemple dans les écrits du cardinal Bennon des histoires ridicules, qu'il ne raconte que pour décrier Grégoire VII. En général on y remarque tant de passion, qu'il est difficile d'y discerner la vérité d'avec le mensonge. Pour juger sainement de ce Pape, il faut reconnoître qu'il avoit beaucoup d'esprit ; qu'il étoit capable de grandes choses , ferme & intrépide dans l'exécution de ses projets, ennemi de la simonie & du libertinage, & zélé pour la réforme des mœurs du clergé. Mais il faut avouer aussi; qu'il a été élevé sur le St. Siege avec un peu de précipitation ; que l'idée fausse qu'il avoit des prérogatives de son siege, l'a porté à former des entreprises déraisonnables & au-dessus de son pouvoir; qu'il a causé de grands troubles dans l'église & dans l'empire; qu'il est le premier qui non-seulement se soit voulu rendre souverain, & exercer une domination absolue dans l'église, mais même dans les royaumes, qui ait entrepris de disposer des biens & des états des princes, de déposer les Empereurs & les Rois & d'en mettre d'autres à seur place. Les bons Chrétiens, disoit il, de quelque rang qu'ils soient, sont plus véritablement rois que les mauvais princes. Les uns sont membres de J. C. les autres du diable. La conséquence naturelle seroit de ne plus reconnoître les méchans pour souverains, mais ce seroit une héréfie. Grégoire VII ne s'appercevoit pas que l'on pourroit en dire autant des méchans évêques, & que l'on introduiroit une horrible confusion dans le monde & dans l'église, si l'on faisoit dépendre la soumission à l'autorité, foit spirituelle soit temporelle, des dispositions personnelles de ceux qui en sont revêtus. Le Pape ajoutoit, pour humilier les Rois, qu'il y en a peu qui soient honorés comme saints, & que chez eux la pénitence est aussi rare, que les péchés sont communs. Il dit enfin que le St. Siege rend faints ceux qui le remplissent. Cet étrange paradoxe pouvoit-il être avancé, après la trifte expérience que l'on venoit de faire de tant de Papes qui avoient déshonoré le St. Siege pendant le dixieme siecle? On a de ce Pontise un recueil de lettres en neuf livres, dans lesquelles il déploie ses prétentions. On les trouve dans les collections des conciles. Elles commencent au mois d'avril 1073, & finissent en 1082. L'auteur abuse des passages de l'écriture - sainte & des Sts. peres, pour réaliser ses chimeres. On trouve parmi ces lettres un traité intitulé: Dictatus Papa, dans lequel respire le même esprit qui regne dans les lettres. Quelques auteurs pensent qu'il n'est point de Grégoire VII, mais il est conforme à toutes ses idées, & s'il n'est pas de lui, il est digne d'en être. Au reste il est bon d'observer que parmi les accusations impertinen-

es do n'est j besoin

le 19 qui d Innoce mémo meno & pro mona mois. me à la mé à la t , donna adrefl l'exhc étoit , mis , noy , de " don " con ,, vou " qui , vou Toute le Par ornen myste. explic par ce toient ric ét: temps malad Telle 1X & maifo

plong

releve

mena

aussi

prélat

" plei

reste d

bête e

ses dont on a chargé la mémoire de ce Pape, celle de la magie n'est pas la moins ridicule; elle l'est même tant qu'il n'est pas besoin de la résuter.

l'ont

qui, église

puté

ndre

l est

соир

ie &

ergé.

avec

ero-

ands

qui

unc

nes,

es .

nt,

uns na-

ive-

, 8

28 5

té,

de

les

que

m-

m-

la

qui

12

ne

8

es

le n-

u-

412

11-

IX. GREGOIRE IX D'ANAGNIE, obtint la tiare après Honorius III le 19 mars 1227. Il se nommoit auparavant Hugolin. Son pere, qui descendoit des comtes de Segni, étoit proche parent du pape Innocent III. Grégoire étoit bienfait, avoit beaucoup d'esprit & de mémoire, savoit fort bien le droit civil & le droit canonique, & menoit une vie exemplaire. Il fut ami particulier de St. François, & protecteur des Freres Mineurs, pour lesquels il fonda plusieurs monasteres. Gregoire IX tint le St. Siege quatorze ans & cinq mois. Aussi-tôt après son élection, il en fit part selon la coutume à tous les évêques, & se recommanda à leurs prieres. Dans la même lettre il leur ordonne de presser les Croisés de marcher à la terre-sainte, en les menaçant des censures ecclésiastiques. Il donna aux Freres Prêcheurs de grands privileges, par une bulle adressée à tous les évêques. Il écrivit à l'empereur Frédéric, pour l'exhorter à s'embarquer pour la croisade, comme ce prince s'y étoit engagé. Sa lettre commence ainsi: ,, Le Seigneur vous a " mis en ce monde comme un Chérubin armé d'un glaive tour-" noyant pour montrer à ceux qui s'égarent le chemin de l'arbre " de vie. Car considérant en vous la raison illuminée par le " don de l'intelligence naturelle, & l'imagination nette pour la " compréhension des choses sensibles, on voit manifestement en " vous une vertu motrice, pour distinguer le convenable de ce ", qui ne l'est pas; & une vertu compréhensible, par laquelle ,, vous pouvez facilement obtenir ce qui est licite & convenable. Toute la lettre, qui est assez longue, est de ce style singulier, & le Pape s'y étend beaucoup sur les significations mystérieuses des ornemens impériaux. Il n'est pas facile d'entendre les prétendus mysteres que renfermoient ces ornemens, même après la longue explication qu'en donne le Pape dans cette lettre. On peut juger par cet exemple, quel étoit le goût & le génie de ceux qui traitoient ainsi alors les affaires les plus sérieuses. L'empereur Frederic étant tombé malade, ne put passer à la terre-sainte dans le temps qu'il avoit fait voeu d'y aller. Grégoire IX, crut que cette maladie étoit feinte, & en conséquence excommunia ce prince. Telle fut la source du différend si fameux qui fut entre Grégoire IX & Frederic II, qui attira la ruine de cet Empereur & de fa maison, réduisit l'Allemagne à une anarchie de trente ans, & plongea l'Italie dans des maux dont elle ne s'est jamais bien relevée. Frédéric, piqué contre le Pape, publia une lettre où il le menageoit très-peu. Quand le Pape eut vu cette lettre, il en publia aussi une de son côté, adressée à tous les princes & à tous les prélats, qui est très-longue, & qui commence ainsi: " Une bête " pleine de noms de blasphême s'est élevée de la mer; " & le reste de la description de cette bête tirée de l'apocalypse. Cette bete est Frederic, selon Gregoire IX. Dans sa lettre, il pretend

détruire tout ce que ce prince avoit avancé contre lui, comme des mensonges & des calomnies. Il l'accuse ensuite d'avoir proféré des blasphêmes contre Jesus Christ, & d'estimer la religion de Mahomet plus que la religion chrétienne. L'Empereur ne demeura pas sans replique. Il en sit écrire une adressée aux cardinaux, où d'abord il établit l'allégorie des deux grands luminaires, le soleil & la lune, pour signisser le sacerdoce & l'empire, c'étoit alors un principe dont on convenoit de part & d'autre. Ensuite il rend au Pape injures pour injures, employant de même des figures tirées des livres sacrés. ,, C'est, dit-il, le grand dragon qui séduit l'univers, l'Antechrift, , un autre Balaam, & un prince de tenebres. Pour se juffifier touchant le reproche de favoriser la religion de Mahomet, il fait, sa prosession de foi, exacte & catholique, sur la divinité de J. C. & le mystere de l'Incarnation, & parle de Mahomet comme doit faire un chrétien. Fréderic excita le peuple romain contre le Pape, qui fortit de Rome, parce qu'il voyoit bien qu'il n'y seroit pas en sureté. Gregoire voyant que le glaive spirituel n'avançoit pas assez ses affaires, eut recours au matériel, & leva des troupes contre l'Empereur. Ce Pape dans toutes ses bulles employoit l'équivoque, si commune alors, de confondre l'église avec l'état temporel du Pape ou des évêques. Il ne se contenta pas d'excommunier l'Empereur; il alla jusqu'à absoudre tous ses sujets du ferment de fidélité, parce que, disoit-il, personne ne doit fidelité à celui qui s'oppose à Dieu & à ses saints. Maxime nouvelle & erronnée, qui autorisoit les révoltes les plus criminelles. Dans le temps que la guerre étoit plus animée entre le Pape & l'Empereur, ils firent la paix ensemble. Mais cette paix n'empêcha pas Frederic de somenter par des largesses, l'indisposition des Romains contre le Pape. Grégoire, forcé de sortir encore de Rome, sut dans la nécessité d'implorer le secours de Fréderic lui-même & de tous les évêques. Il écrivit aussi aux Grecs, pour les engager à se soumettre à lui & à se réunir. Il envoya aux princes Musulmans de longues instructions sur la religion chrétienne, dans lesquelles il les menaçoit, s'ils ne se convertissoient, de soustraire à leur autorité les Chrétiens qui étoient dans leurs états. Cette menace ne s'accorde guere avec la doctrine des apôtres, qui ordonnent aux Chrétiens d'obeir aux princes, même infideles. Grégoire 1X se brouilla de nouveau avec l'Empereur, & l'excommunia. Cette funeste division troubla toute l'église : le Pape employant tout ce qu'il avoit de crédit pour perdre l'Empereur, & ce Prince faisant de son côté les derniers efforts pour se venger du Pape. Grégoire IX écrivit au pei St. Louis encore fort jeune, pour lui offrir la couronne impériale. On accueillit assez mal en France une proposition qui paroissoit si flatteuse. Le Pape se tourna vers les princes d'Allemagne, leur en joignant d'élire un autre Empereur, mais il n'y gagna rien. Cependant Fréderic poussoit la guerre en Italie, & il chassa de ses états tous les Freres Prêcheurs & Mineurs. Le Pape n'avoit plus d'espérance que dans le concile qu'il convoquoit, lorsqu'il

mouru Nous a in-fol.

moges fon or racter canon: néfices sité où fous le 1'Epip fade 1 Rome les au quoi une c donne dre, exacte rent a nir ré , put , tou ,, nou " fe p Les R pour ! raifor fenta une a lins; qu'nn étoit ufurp guerr de ce les fo lution treizi tieme tité c lamp

huit 1

lours

lept a

à Av

Rome

mourut le vingtieme d'août, âgé de près de cent ans, en 1241. Nous avons de ce Pontife un grand nombre de lettres, imprimées in-fol. à Anvers en 1572, & dans les collections des conciles.

mme

avoir.

er la

Em-

des

r le

nve-

pour

crés.

rift,

ifier

fait

. C.

doir

e le

roit

çoit

ou-

yoit

état

om-

du

té à

on-

le

pe-

pas

ins

ans

ous

ou-

de

s il

au-

ne

ux

lla

Re

oit

ôté

au

oé-

1a-

10,

n.

de

ill

X. GREGOIRE XI, ( Pierre Roger ) né dans le diocese de Limoges', & neveu du pape Clement VI, avoit été fait cardinal par son oncle avant l'âge de dix-huit ans. Il étoit d'un excellent caractere, aimoit l'étude, & s'appliqua long temps au droit civil & canonique. Avant que d'être Pape il eut un grand nombre de bénéfices. On prétendoit justifier cet abus par la prétendue nécefsité où étoient les cardinaux de soutenir leur dignité. Elu Pape sous le nom de Grégoire XI, il fut sacré & couronné la veille de l'Epiphanie 1371. Quelques années après, il reçut une ambafsade solemnelle des Romains, qui le pressoient de revenir à Rome. Le long sejour des Papes à Avignon, sembloit autoriser les autres évêques à ne pas résider dans leurs églises. C'est pourquoi le Pape voulant de son côté mettre fin à ce scandale, fit une constitution pour le faire cesser dans toute l'église. Elle ordonne à tous les évêques, aux abbés réguliers & aux chefs d'ordre, de se rendre dans deux mois à leurs églises & d'y faire une exacte résidence. Vers la fin d'aout 1376, les Romains envoyerent au Pape de nouveaux ambassadeurs, pour le supplier de venir résider à Rome, avec les cardinaux. " Car, disoient ces dé-" putés, les Romains veulent avoir un Pape à Rome puisque " tous les Chrétiens l'appellent l'évêque de Rome. Autrement ,, nous vous assurons, que les Romains trouveront le moyen de " se procurer un Pape qui demeure desormais à Rome avec eux. Les Romains avoient jetté les yeux sur l'abbé du Mont-Cassin pour le faire Antipape. On joignit à ces menaces, de puissantes raisons pour déterminer le Pape à venir à Rome. On lui représenta que pendant l'absence des Papes, la ville avoit été réduite à une affreuse désolation par les factions des Guelphes & des Gibelins; que le patrimoine de St. Pierre avoit été entiérement pillé; qu'une partie de l'état ecclésiastique s'étoit révoltée; que l'autre étoit occupée par des seigneurs particuliers, qui en avoient usurpé le domaine, & que le peu qui restoit, étoit ravagé par la guerre que les Florentins faisoient au St. Siege. Grégoire touché de ces raisons, & sur-tout persuadé par les pressantes & continuelles sollicitations de Ste. Catherine de Sienne, prit enfin la resolution de rétablir son siege à Rome. Grégoire partit d'Avignon le treizieme de septembre 1376, & n'arriva à Rome que le dix-septieme de janvier de l'année suivante. On l'y attendoit avec quantité de flambeaux dans la place, & on avoit allumé toutes les lampes de l'église, dont on faisoit monter le nombre à plus de huit mille. Il tomba malade l'année suivante 1378. Il avoit toujours eu une santé très-foible, & quoiqu'il eût à peine quarantesept ans, il étoit accablé d'infirmités. Il se proposoit de retourner à Avignon, mais Dieu ne le permit pas. Gregoire XI mourut à Rome le vingt-septieme de mars de cette même année 1378.

Cette mort fut suivie du grand schisme d'Occident. Il nous reste de ce Pontife un grand nombre de lettres qu'on trouve dans differens recueils, tels que les collections des conciles; le recueil des épîtres des Papes ; la continuation des annales de Baro-

nius par Bzovius, &c.

XI. GREGOIRE D'ARIMINI ou DE RIMINI, général de l'ordre des Augustins, se signala dans son ordre par son savoir théologique. Il enseigna avec réputation dans l'université de Paris, où il fut honoré du surnom de docteur authentique. Grégoire fut chargé du gouvernement de son ordre l'an 1357, & se concilia l'amitié & le respect de ses inférieurs. Il termina sa carriere l'année d'après. Nous avons de lui, I. Des commentaires sur les quatre livres des sentences. II. Des notes sur les épîtres de St. Paul, sur l'épître canonique de St. Jacques. III. Un traité des usures. Ces differens ouvrages prouvent en lui de l'érudition; mais on y sent toute la sécheresse d'un scholastique qui ne connoissoit point les fleurs de la littérature. Il y a eu plusieurs autres GREGOIRES dont nous ne donnerons pas une liste détaillée; nous nous bornerons à citer, 1°. Grégoire, moine grec vers l'an 897 dont nous avons la vie de St. Basile, surnomme le Jeune, son maître dans la vie spirituelle : on la trouve dans les Bollandistes, tome III, au mois de mars. 22. Grégoire prêtre de Césarée, qui florissoit vers l'an 940. Nous avons de lui la vie de St. Grégoire de Nazianze, qu'on trouve dans l'édition des œuvres de ce saint. 3°. Grégoire d'Armenie, qui vivoit en 1295. Il nous reste de lui une lettre sur l'église d'Armenie, qui peut être utile pour la connoissance des dogmes de cette église. Nous avons encore des cantiques à l'usage des Arméniens. Voyez la conciliation de l'église d'Armenie par Clement Galanus, premiere partie.

GRENADE, (Louis, surnommé de) parce qu'il étoit né en cette ville au commencement du seizieme siecle, entra de bonne heure dans l'ordre de St. Dominique. Il fut très-confidéré des rois de Castille & de Portugal. Son éloquence brilla également dans la chaire & dans ses ouvrages. Le pape Grégoire XIII disoit de ses écrits, que par eux ce saint religieux avoit opéré de plus grands miracles, que s'il eût rendu la vie aux morts & la vue aux aveugles. Il refusa toujours perseveramment toutes les dignités ecclésiastiques qu'on lui offrit. Le siege de Brague perdit son évêque en 1558. La reine Catherine, veuve du roi Jean III & sœur de Charles-Quint, gouvernoit alors le royaume de Portugal, son petit-fils Sébastien étant fort jeune. Les plus grands seigneurs sollicitoient pour quelqu'un de leurs parens ce premier bénéfice du royaume : mais la Reine régente voulut le donner à son confesseur, Louis de Grennde, alors provincial de son ordre, qu'elle en jugeoit le plus digne. Ce religieux refusa, & rien ne put vaincre sa résistance. La Reine lui demanda un sujet digne de remplir cette place, puisqu'il persissoit à la resuser. Il pria pendant trois jours, après lesquels il proposa Barthelemi des

Martyrs.

Mart

les i

prod

lides

rega

libre

craig

Son

il ne

Ce 1

en i

paru:

chés

enco

I. L

III.

inftru

ques.

estim

Charl

ple,

en co

pour

vons

de Gri

Nicola

Paris

de G

en a f

tion ,

tion o

l'écrit

affez

pourq

te. Il

qui ig

Au re

n'est 1

font n

teur o

Girard

est fo

qu'elle

écrits

font p

in-12,

pendius

GRE

GRE

Martyrs. Le pere Grenade conduisoit les pécheurs, selon les regles les plus saines de la morale & de la discipline ecclésiastique. Il produisit un grand nombre de conversions, & elles furent solides & perseverantes; plein de charité pour les pécheurs il se regardoit comme leur pere & leur médecin. Il leur donnoit un libre accès auprès de lui, quand ils étoient pauvres; & il ne craignoit point de leur dire la vérité, quand ils étoient riches. Son exemple étoit une leçon vivante de toutes les vertus; mais il ne se bornoit pas à pratiquer le christianisme, il l'enseignoit. Ce serviteur de Dieu alla jouir de la récompense de ses travaux en 1588. Il a été un des plus celebres prédicateurs qui aient parus dans ce dernier fiecle. Ses fermons sont encore recherchés, & ils ont été traduits en plus de neuf langues. Nous avons encore de lui plusieurs autres ouvrages. Les principaux sont, I. La guide des pecheurs. 11. Le memorial de la vie chrécienne. III. Un traité de l'oraison. IV. Un caréchisme fort étendu. V. Une instruction pour les prédicateurs. VI. Un traité du devoir des eveques. VII. La vie du prêtre Avila. Tous ces ouvrages sont fort estimés des savans, & font la consolation des ames pienses. St. Charles Borromee y puisoit les instructions qu'il faisoit à son peuple, & St. François de Sales ne se lassoit pas de les étudier, & en conseilloit la lecture comme infiniment utile. Son instruction pour les prédicateurs mérite une attention particuliere. Nous l'avons en françois sous ce titre : Rhétorique ecclesiastique de Louis de Grenade de l'ordre de St. Dominique, traduite en françois par Nicolas-Joseph Biner, docteur en théologie de la faculté de Paris, Paris, 1698, in-8°. On regarde ce livre comme le chef-d'œuvre de Grenade. Il parut d'abord à Lisbonne en 1576, & depuis on en a fait plusieurs éditions. Ce savant auteur y traite de l'invention, de la disposition, de l'élocution, enfin de la prononciation du fermon. Tout y est éclairci par des exemples tires de l'écriture-sainte & des peres de l'église. Le ftyle du traducteur est assez net; mais il n'est pas toujours correct. On ne sait pas pourquoi il a laissé en latin les exemples que son auteur rapporte. Il devoit les donner en françois, pour faire connoître à ceux qui ignorent la langue latine, s'ils sont bien ou mal appliqués. Au reste quoique cet ouvrage soit le chef-d'œuvre de Grenade, ce n'est point le chef-d'œuvre des rhétoriques; ses observations ne sont ni fines, ni profondes. Les productions ascétiques de cet auteur ont été traduites en françois dans le siecle dernier par M. Girard, en 2 vol. in-fol. & en 10 in-8°. Comme cette collection est fort commune, il est inutile d'entrer dans le détail de ce qu'elle renferme. La vie de l'auteur est à la tête. La plupart des écrits de Grenade ont été auffi traduits en latin. Voici ceux qui font parvenus à notre connoissance. I. De frequenti communione in-12, Colonia. II. Philosophia Christiana, in-8°. Ingolstadi. III. Compendium incroductionis ad symbolum fidei , in-12, 1597, Lugduni. GRENAN, ( Bénigne ) naquit à Noyers en Bourgogne & vint Tome II.

us reste ve dans recueil e Barol'ordre

théoloris, où ire fut concilia carriere fur les de St. ité des ition;

e conaillée; rs l'an Jeune; Bollan-Césa-

de St. res de s reste e pour ncore

on de

boné des ment II diré de

a vue lignit fon II & ortu-

ands mier nner dre,

ligne pria des

tyrs.

de bonne heure à Paris, où il professa la seconde & la rhétorique au college d'Harcourt pendant 20 ans, depuis 1703 jusqu'en 1723, année de sa mort. Nous avons de lui une paraphrase en vers la tins des lamentations de Jeremie, qu'il publia en 1715.

GRETSER , ( Jacques ) Jesuite aliemand , naquit à Marckdof. Il entra dans la société à l'âge de 17 ans en 1577, & s'y distingua par son érudition. Il professa pendant 24 ans dans l'université d'Ingosssad. L'application à l'étude ne l'empêcha point d'être assidu à l'oraison; & son grand savoir sut accompagné d'une modestie admirable. Les habitans de Marckdof souhaiterent d'avoir son portrait, pour en orner leur maison de ville; mais il s'y opposa, en leur disant que s'ils vouloient avoir son portrait, ils n'avoient qu'à peindre un ane. Pour se dédommager ils acheterent toutes ses œuvres, & les confacrerent au public. Ce pieux & favant Jésuite mourut à Ingolstad le 29 janvier 1625. Sa vie fut une guerre continuelle contre les auteurs protestans, & pour la défense de son ordre. C'étoit un des plus habiles controverfiftes, & des plus féconds écrivains de son siecle. Il avoit la plus grande facilité en écrivant, & réfutoit ses adversaires avec beaucoup de véhémence; mais on lui répondoit sur le même ton. Le bibliothécaire des Jésuites l'appelle le marteau des hérétiques & la terreur des calomniateurs de la compagnie de Jesus. Le nombre d'ouvrages qu'il a composés ou traduits, est prodigieux, & il a épuise tous les sujets qu'il a traités ; mais faute de goût pour la faine critique, il a employé diverses pieces, que les savans tiennent pour suspectes de fausseté & d'altération. D'ailleurs ses ouvrages sont écrits avec force, & une éloquence mâle. Ils sont sur-tout recommandables par la variété des matieres, & par l'exactitude avec laquelle il recueille sur chaque sujet tout ce qui peut y avoir rapport. Il entendoit bien le grec, & il a compose quelques ouvrages de grammaire sur cette langue, & de notes sur divers auteurs grees. Le catalogue de ses nombreux ouvrages fut publié à Munich l'an 1674, in-4°, par les soins du Jésuite George Heserus. Ce catalogue est fort exact, & on l'a suivi dans la collection qu'on a donné des œuvres du Jesuite Gretser, en 1734, sous ce titre : Gretseri ( Soc. Jesu ) opera omnia, ante-hac ab ipsomet auctore accurate recognita, opusculis multis, notis, & paralipomenis pluribus, propriis locis in hac edirione incertis, aucta & illustrata; nunc selecto ordine ad cerros titulos revocata, in-fol. 17 vol. carta majori cum figuris; Ratisbone, 1734 - 1741. On trouve dans cette vaste collection plusieurs écrits de controverse. Il a approfondi tout ce qui regarde la croix, & il a défendu Bellarmin. Il seroit trop long de rapporter le titre de chacune de ses productions.

GROPPER, (Jean) né dans le diocese de Cologne la premiere année du seizieme siecle, désendit avec zele la foi de l'église contre les Luthériens. Il sut archidiacre de Cologne, & assista au concile de Trente. Nommé cardinal par Paul IV, il

refusa de ses & trac troverf étendu premie peres g L'aute ses, e hérétic T. C. 1 la don fécrati dans I la fête fous u précep. GRO fut pla naire. élevé a Jacque de dod la catl neste à voir po trie. I enviro La mo ter for de la

biffee

députa

march

vorabl

Gros y

gea e doctri

nouve

contre

Après

Paris,

Le bu

foit d

tions o

XII ar

pellier

refusa cet honneur, & mourut à Rome en 1558. Le plus célebre de ses ouvrages est un traité de l'eucharistie écrit en allemand, & traduit en latin par Surius. C'est le premier écrit où la controverse de l'eucharistie soit traitée à fond & dans toute son étendue. Il est divisé en quatre livres. Gropper prouve dans le premier la présence réelle par l'écriture & par la tradition. Les peres grecs & latins viennent déposer en faveur de cette vérité. L'auteur sait sur cette foule de passages des résexions judicieuses, en montre la force & l'énergie, & répond à ceux que les hérétiques alléguoient. Dans les autres livres, il montre que J. C. n'est pas seulement dans l'eucharistie dans le moment qu'on la donne on qu'on la reçoit, mais qu'il y demeure après la confécration; que la pratique de tous les siecles a été d'adorer J. C. dans l'eucharistie. Il y parle des processions, des miracles & de la séte du St. Sacrement. Ensin il prouve que la communion sous une seule espece n'est point contraire à l'institution ni au

précepte du Sauveur.

jue au

1723, ers la-

kdof.

ingua erfité

d'être

e mo-

'avoir

il s'y

t, ils

erent

ux &c

a vie

pour

over-

a plus

beau-

éréti-

Tefus.

rodi-

faute

, que

tion.

ma-

aque

grec,

e les

, par

xact,

es du

opera

Culis

titu-

bona,

écrits

, & il

re de

pre-

e , &

V, il

GROS, ( Nicolas le ) naquit à Rheims d'une famille obscure, & fut place par M. le Tellier fon archeveque, dans le petit feminaire. Il y étudia la théologie avec applaudissement. Ayant été élevé au diaconat, il eut la direction du petit séminaire de St. Jacques. Ordonné prêtre en 1700, il reçut en 1702 le bennet de docteur, & deux ans après il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale. La perte de M. le Tellier arrivée en 1710 fut funeste à son repos. M. de Mailli, son successeur, lui ôta le pouvoir pour confesser, & le réduisit à se retirer secrétement de sa patrie. Il vint à Paris, passa ensuite en Hollande, où il demeura environ un an avec le pere Quesnel & MM. Peric-Pied & Fouillou. La mort de Louis XIV l'engagea à revenir à Rheims. Il y fit éclater son zele contre la constitution. La conclusion d'acceptation de la bulle qui avoit été prise par la faculté de théologie, fut biffée de l'avis unanime des docteurs. Le clergé de Rheims le députa à Paris, pour demander justice au parlement contre les démarches de M. de Mailli. Il obtint en 1717 un arrêt affez favorable. Dès que la voie de l'appel eut été ouverte, l'abbé le Gros y fit entrer la faculté de Rheims. Cette compagnie le chargea en 1718 de dresser une dénonciation de quelques points de doctrine que les Jésuites enseignoient dans le séminaire de Rheims. Le renouvellement de son appel qu'il fit en 1720, l'obligea de nouveau de se cacher, parce que son archevêque avoit obtenu contre lui une lettre de cachet, qui l'exiloit à St. Jean de Luz. Après avoir demeuré quelque-temps dans l'obscurité, tantôt à Paris, tantôt en province, il passa en Italie au printemps de 1725. Le but de ce voyage étoit de voir ce qui se passeroit à Rome, soit dans le concile qui y étoit indiqué, soit dans les négociations de Benoit XIII, avec le cardinal de Noailles au sujet des XII articles. De retour d'Italie par la Provence, il s'arrêta à Montpellier, où M. Colbere lui fit un accueil distingué. N'espérant point

d'avoir sa sureté en France, il se retira en Hollande en 1726. Il y passa les vingt-cinq dernieres années de sa vie , jouissant du titre de professeur de théologie dans le séminaire d'Amersfort: titre que M. l'archevêque d'Utrecht lui avoit donné. Il mourut à Rhimwick près d'Utrecht le 4 décembre 1751, à 76 ans. Ce théologien ayant été mêlé dans les affaires du temps, on a dû en tracer bien des portraits différens. Nous allons rapporter d'abord celui qu'en fait le nouvelliste ecclessastique, & ensuite nous rapporterons le jugement qu'en porte le distionnaire des livres Jansenistes. Ces deux tableaux sont également chargés. Le lecteur éclairé pourra s'en former une idée véritable, en prenant le milieu entre le panégyrique & la fatyre. Si l'on en croit le gazettier ecclésiastique, quelque grandes que fussent les qualités de l'esprit de le Gros, celles du cœur étoient encore plus dignes d'admiration. Excellent ami, il s'intéressoit à votre santé, & à vos affaires, beaucoup plus qu'aux siennes. Jamais les traitemens les plus injustes n'ont donné la moindre atteinte aux sentimens de moderation & de douceur, que la nature & la religion avoient profondement gravés dans son ame. Elle étoit inaccessible à la vengeance, à l'aigreur, à la mauvaise humeur, même vis-àvis de ceux qui s'oublioient à son égard; & c'evoit chez lui, disoitil , une disposicion exempre d'efforts. Toujours attentif à conserver la paix & la charité, à ménager la réputation de ses freres, à éviter ou à réprimer la raillerie & la médisance, à l'égard même de ceux qui le calomnioient. Incapable de se prévaloir de ses grands talens, se renfermant toujours dans les bornes de la modestie & de la simplicité. Sans empressement pour parler, loin d'en avoir pour montrer sa science, il aimoit à relever le mérite des autres, autant qu'à cacher le sien; racontant volontier certains traits qui indiquoient l'obscurité de son extraction; & par le souvenir de ce premier état, aimant la simplicité, la pauvreté même dans ses habits, comme dans ses meubles. Il étoit enfin pour tous ceux qui l'environnoient, un modele & une regle vivante, par une tempérance poussée quelquefois au-delà des bornes, par une attention continuelle à se mortifier , par l'amour du filence , de la retraite & du travail , & par une exactitude ponctuelle à tous ses exercices. Venons à présent à l'idée qu'en donne le lexicographe anti-janséniste, à l'occasion du discours que l'abbé le Gros publia en 1735, in-4°, sur les nouvelles ecclésiastiques. ,, il ,, est, dit-il, un des chefs du parti des figuriftes. Il n'a pas rougi , d'enseigner publiquement dans les écrits qu'il a dicté à Utrecht, ,, que le grand prêtre Heli, déposé du sacerdoce nous marquoit " clairement que le Pape seroit bientôt déposé, parce qu'il a , prévariqué à l'exemple d'Heli. Dans cette ridicule pensée, voici », comme il a explique ces paroles du premier livre des Rois, 3 chapitre 2. Suscitabo mihi sacerdorem fidelem : nous aurons bien-" tôt un Pape juif. Avouons après cela que tous les fanatiques s, ne sont pas dans le Cevenes, & qu'un pareil approbateur

., de ouvr de l' 2 VO & pl ti ? 1 & d dre à brock cile. (La fur l déjà Petit , qu , tre ,, He , rif ,, to ,, à 1 " eft o, il tradu 1739 1756 table les p d'avo préte rable de to lettre géné né, expol l'ufu fenti Petit tritio pour in-12 lettre

conco

nique

quels

des nouvelles ecclésiastiques est parfaitement assorti au mérite , du libelle dont il a pris en main la défense. " Les nombreux ouvrages de l'abbé le Gros sont, I. Le renversement des libertes de l'eglise gallicane dans l'affaire de la constitution unigenitus, en 2 vol. in-12, en 1717. Ce livre renferme beaucoup d'érudition & plusieurs raisonnemens fort subtils, mais à quoi ont ils abouti ? le livre est oublié, & son auteur le seroit bientôt s'il n'avoit pas composé d'autres ouvrages. II. Les entretiens du prêtre Eusebe & de l'avocat Theophile, sur la part que les laiques doivent prendre à l'affaire de la constitution, in 12, 1724. Le but de cette brochure est d'anéantir la bulle & d'autoriser l'appel au futur concile. III. Quatre lettres theologiques adressées à M. de Soissons ( Languet ) fur les promesses faites à l'église, in-4°. IV. Discours sur les nouvelles ecclesiastiques, in-4°. & in-12. Nous en avons dejà parlé; mais il est bon de rapporter le jugement de M. Petit-Pied fur cet ouvrage. " C'est une chose incompréhensible " que l'apologie qu'un célebre théologien des nôtres a ofé en-" treprendre de l'auteur des nouvelles ecclésia fiques. L'air de la " Hollande est contagieux. Le convulsionisme monté sur le figu-" risme, a pénétré dans cette province. Il y a infecté presque " toutes les têtes. Le bon cœur de notre théologien fait illusion " à son esprit. Parmi les appellans qui ont de la réputation, il " est le seul qui ait fait une si teméraire entreprise : aussi n'eft-,, il avoué d'aucun de ses confreres, &c. " V. La sainte bible traduite sur les texres originaux avec les différences de la vulgate, 1739, in-89. M. Rondet en a donné une nouvelle édition en 1756, en 5 petits vol. in-12, augmentée de concordances, de cinq tables chronologiques, de quelques notes & d'un discours sur les prophetes. Quelques Jésuites fanatiques lui ont reproché d'avoir traduit sur le texte hébreu & non sur la vulgate. Ils ont prétendu, que c'étoit afin de traduire d'une maniere plus favorable à l'erreur; mais ces imputations nous paroissent destituées de tout fondement, & l'ouvrage de le Gros est utile. VI. Dix-sept ! lettres theologiques contre le traité des prêts de commerce & en général contre toute usure, in-4° : ouvrage solide, bien raisonné. & d'une morale severe. VII. Dogma ecclesia circa usuram expositum & vindicatum, avec divers autres écrits en latin sur l'usure, in-4°. La partie de ce savant ouvrage, qui regarde le sentiment des peres & le droit canon , est toute entiere de M. Petit-Pied. VIII. Eclaircissement historique & dogmatique sur la contrition, in-12. IX. Motif invincible d'attachement à l'église romaine pour les Catholiques, ou de réunion pour les prétendus réformés, in-12. X. Défense de la vérité & de l'innocence outragées dans la lettre pastorale de M. de Charancy, in-4º. XI. Méditations sur la concorde des évangiles, 3 vol. in-12. XII. Méditations sur l'épitre aux Romains, 2 vol. in-12. XIII. Médications sur les épirres canoniques, en 2 vol. in-12. Ces trois différens ouvrages, dans lesquels quelques écrivains trouvent de l'onction, ne sont pas austi

726. Il nt du sfort: urut à s. Ce a dû

er d'anfuite e des és. Le enant oit le talités lignes

inglies
à vos
mens
ligion
effible
vis-à-

server

es, à même le ses a monérite r certe par

enfin vivanrnes, filencuelle ne le 'abbé

. ,, Il rougi echt, quoit i'il a voici

lois, bieniques ateur

Fred

effer

prin

four

Les

mai qui

, G

, la

a, ra

», q

, PI

27 U

o, tr

80 9

juge

mes

fon

étoi

fom

ture

a at

rise

au t

où i

Il é

rap

relig

en a

der

not

lem

l'att

don

On

ave

Elle

& d

peri

fere

ifles

touchans qu'on a voulu les faire; mais on y voit plusieurs applications heureuses des passages de l'écriture & des peres. XIV. Plusieurs ouvrages sur la constitution, sur les miracles attribués à M. Paris, & sur les convulsions. Il seroit inutile d'en donner la listé; su quelqu'un en est curieux, il la trouvera dans le nouveau dévers.

GROSTESTE, (Marin) seigneur des Mahis, naquit à Paris l'an 1649, & fut élevé dans la religion prétendue réformée. Son étoquence & son zele l'avoient distingué dans son parti, lorsque la vérité lui fit entendre sa voix. Grofteste fit abjuration à Paris entre les mains de M. de Coissin, évêque d'Orleans, le jour de l'ascension l'an 1681. Il crut qu'il étoit de son devoir de ramener à l'église, ceux qu'il en avoit éloigné auparavant, & ses soins ne furent pas sans effet. Il convertit plusieurs calvinistes, entr'autres, fon pere, sa mere & un de ses freres, qui fut depuis batonier des avocats au parlement de Paris. Etant entré au séminaire de St. Magloire, il reçut la tonsure cléricale, & peu de temps après M. de Coissin lui donna un canonicat de sa cathédrale. Il mourut diacre; agé de 45 ans, après avoir rempli tous les devoirs d'un ecclésiastique fervent & zelé, annonçant la parole de Dieu, répandant d'abondantes aumônes, visitant les malades, &c. Nous avons de lui, I. Considerations sur le schisme des Protestans, livie plein de lumiere & de solidité. II. Un traité de la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie. III. La verice de la religion cacholique prouvee par l'écriture-sainte , in-12. Quoique cet ouvrage soit solide & favant, il est peu connu aujourd'hui. Il est précédé d'un long éloge historique de l'auteur, sous le nom de Gilles Jousser, mais qui eft véritablement du pere Quesnel de l'Oratoire, que M. de Coislin avoit chargé de la conscience de ce pieux ecclésiastique.

GROTIUS, (Hugues) né à Delf, en Hollande en 1582, plaida à l'age de dix sept ans, & s'établit à Roterdam dont il fut syndic en 1613. Son attachement pour Barneveld lui attira des affaires facheuses. Deux théologiens fanatiques , Arminius & Gomar , avoient divisé tous les Pays Bas protestans en deux partis, d'Arminiens ou'remontrans, & Gomaristes ou contre-remontrans. Barweveld, qui avoit beaucoup travaillé pour l'établissement de la république de Hollande, se déclara pour la tolérance en faveur des Arminiens; & Grotius ayant suivi le même parti, le soutint par ses écrits & par son crédit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre. Le premier eut la tête tranchée en 1618, & Groeius fut arrêté prisonnier, condamné à une prison perpétuelle, & enfermé dans le château de Louvenstein. Sa femme l'en tira par adresse. Elle avoit obtenu la permission de faire porter à son mari des livres qu'elle lui envoyoit dans un grand coffre. Grorius se mit dans le coffre même, que ses gardes porterent hors du château. Il se retira dans les Pays-Bas catholiques, puis en France où le roi Louis XIII lui donna une pension. Grorius crut ensuite pouvoir se rétablir en Hollande, sur les promesses de

Fréderic-Henri prince d'Orange; mais ses ennemis détournerent les effets qu'auroit pu produire en sa faveur la bonne volonté de ce prince. Christine, reine de Suede, l'appella auprès d'elle & l'envoya ambassadeur en France où il résida onze ans; & le Roi lui donna fouvent des marques de son estime. Grotius revenant de Suede en Hollande tomba malade dans le Mekelbourg, & y mourut en 1645. Les ennemis de Grotius ont prétendu, qu'il étoit mort en impie, mais Bayle a voulu le justifier. Il rapporte une lettre du ministre, qui l'assista à la mort de laquelle il résulte selon lui, 1°, Que " Grorius prêt à mourir a été dans les dispositions du publicain : , il a confessé ses fautes, il en a eu de la douleur; il a recouru à , la miséricorde du pere céleste. 2°, Qu'il a mis toute son espé-", rance en J. C. seul. 3°, Que ses dernieres pensées ont été celles 2, qui font contenues dans la priere des agonisans, selon le rituel , des Luthériens. Hors je ne crois pas qu'on puisse trouver une " priere plus remplie que celle-là des fentimens que doit avoir , un vrai chrétien , lorsqu'il se prépare à comparoître devant le , tribunal de Dieu. " Voilà les raisons qu'apporte Bayle; il faudroit pour les discuter un ouvrage plus considérable que celui-ci, & qui permît de s'étendre sur chaque article. Bornons-nous au jugement qu'on doit porter des connoissances & des ouvrages de Grotius. Cet auteur étoit sans contredit un des plus savans hommes de son temps. Sa diction étoit pure, son esprit très-étendu. fon érudition prodigieuse. Il savoit les langues, possédoit l'histoire, étoit très-versé dans l'antiquité ecclésiastique & profane, & confommé dans la science du droit public. I. Ses commentaires sur l'écriture-sainte surpassent de beaucoup ceux des autres critiques. Il y a au reste des défauts considérables : en quelques endroits il favorise le socinianisme & le pélagianisme; & il fait souvent violence au texte pour trouver des explications littérales dans les passages où il est visible que J. C. est l'objet immédiat de l'écrivain sacré. Il étoit modéré protestant; & l'on dit qu'il avoit en vue de les rapprocher de l'église romaine. II. Son traité de la vérité de la religion chrétienne, en latin, a été traduit en françois, en grec, en arabe, en anglois, en allemand, en persan & en samand. La derniere traduction françoise est de M. Goujet qui y a joint des notes historiques & critiques. Grorius fit cet ouvrage durant sa prison, & il le dédia à Jerôme Bignon. Son dessein n'étoit pas seulement de garantir la religion chrétienne, contre les impies qui l'attaquent dans le sein même du christianisme; il vouloit de plus donner à la Hollande de quoi faciliter les progrès de l'évangile. On sait que le commerce de cette nation qui la met en société avec toutes les autres, lui fait aussi connoître toutes les religions. Elle voit des idolâtres dans la Chine, dans les Indes, & dans les isses reculées; des Mahométans dans l'Afrique, dans la Perse, & dans le vaste empire des Turcs; des Juifs de toute part & difperses chez les différents peuples de l'Europe. Grorius suit ces différentes religions, & les réfute l'une après l'autre. Tous les genres

Plu-Plubués er la veau

Paris Son ie la ntre cen-

l'éne res, nier e de

près urut l'un ré-

ous ivre e de

oge qui

ida dic ires

Arlare la eur

ce en on m-

nd te-

ius de

d'érudition sont employés dans son livre, non pas comme dans bien d'autres ouvrages, pour l'ossentation, mais en moyens de preuves, d'éclaircissemens & de réponses nécessaires. Cet ouvrage eff fort court ; il l'avoit d'abord composé en vers flamands, en faveur des matelots, & ce ne fut qu'à Paris qu'il le traduisit en latin. On imprima les commentaires sur l'écriture sainte, & les œuvres théologiques de Grotius, à Amsterdam, en 4 vol. in-fol. en 1679, & on les a réimprimés à Bâle en 1732. Ces ouvrages se ressentent de la façon de penser de l'auteur. Ce savant parut, à la fin de sa vie, incliner pour les Sociniens dans le temps même qu'il venoit d'écrire contre eux. Ils furent redevables de la conquête de cet inconstant prosélyte, à la subtilité d'une réponse infinuante que fit à son ouvrage le fameux Crellius, le plus savant, le plus sensé, le plus modéré, & dès-lors le plus dangereux de tous les Sociniens. Les écrits de Grotius se ressentirent bientôt de son intelligence avec Crellius. On vit enfin éclore des propositions qui favorisoient absolument les unitaires, ou du moins qui conduisoient insensiblement à leur système. Ce fut ainsi que des le commencement de son commentaire sur le nouveau testament, Grotius altéra ouvertement la force des prophéties par rapport à I. C. Il avança même, que les aporres n'ont point pretendu combattre les Juifs par ces prophesies, comme par des témoignages qui prouvent que J. C. est le Messie. Il ajoute peu après, que la plupart & presque tous les passages qu'ils alleguent de l'ancien testament, ne sont pas proprement allégués en preuve & par forme d'argumens, mais pour appuyer ce qui est déjà cru. On a de lui un grand nombre d'autres ouvrages, qui n'ont qu'un rapport indirect à ce dictionnaire. Nous ne citerons que ses poesses facrées, imprimées à la Haye en 1601, in 4°. La plupart auroient été capables de lui faire une réputation étendue, quand même il n'auroit pas donné d'autres ouvrages.

GUARIN, (Dom Pierre) naquit dans le diocese de Rouen en 1678, & fit profession à l'âge de 18 ans, dans la congrégation de St. Maur. Son génie le portoit à l'étude des langues ; il s'y appliqua avec succès. Il possédoit sur-tout le grec & l'hébreu, qu'il professa dans sa congrégation. Ses supérieurs le nommerent bibliothécaire de St. Germain-des-Près à Paris en 1729, où il mourut à 51 ans L'erudition n'avoit pas éteint en lui la piete. Ses ouvrages sont, I. Une grammaire hebraique en latin en 2 vol. in-4°: ouvrage savant, mais diffus & peu méthodique. II. Un dictionnaire hébrasque qui ne vit le jour qu'après la mort de l'auteur en 1746, en 2 vol. in 4°, sous ce titre : Lexicon hebraicum, & chaldao biblieum. Le travail de dom Guarin ne s'étend que jusqu'à la lettre MEM inclusivement. Les autres lettres sont de la composition de trois religieux de sa congrégation. Cet ouvrage a eu à peu-près le même sort que sa grammaire, c'est-à-dire, qu'il a reçu beaucoup d'éloges dans les journaux, mais il n'a pas enrichi son imprimeur. Les écrits de ce genre ne peuvent avoir que peu d'acheteurs,

d'ache exécui d'Ami prend dans Mascl folide une a terie

pouili
du te
On a
des no
de M.
ces er
arrivé
Un p
ouvra
GU

Bray e

bonne

Reçu

profes Il mo lui de fut jas les plu 7 vol. des de & du Macha ne che met, On pe cien & des ré fur le Ouvrag GU

travail Le livi Guerar telegu techer Ayant imperfe

To

fession

d'acheteurs, sur-tout quand il en paroît d'autres qui sont mieux exécutés. III. Un écrit contre l'abbé Masclef, savant chanoine d'Amiens, qui donna en 1716 une nouvelle méthode pour apprendre l'hébreu sans points. Il y avoit quelques bonnes raisons dans cet ouvrage, mais on en trouvoit encore plus de foibles, & Masclef lui répondit par une lettre de 24 pages, qu'on trouve asser solide. Dom Guarin écrivit de nouveau contre cet auteur. Il y eut une ample replique de Masclef, qui sut achevée par l'abbé de la Blesterie, alors de l'Oratoire & un de ses plus illustres disciples.

GUDVER, (N.) curé de St. Pierre le Vieil à Laon, fut dépouillé de sa cure, en punition de l'éclat qu'il sit dans les assaires du temps. Il mourut en 1737, après avoir renouvellé son appel. On a de lui, I. La constitution unigenitus, avec des remarques & des notes. II. J. C. sous l'anathème. III. Entretiens sur les miracles de M. Paris. L'auteur s'étend fort au long dans le troisieme de ces entretiens, publiés en 1736, sur les prétendus changemens arrivés à la jambe de l'abbé Becherant, qui s'alongea de cinq pouces. Un pareil trait dispense de porter des jugemens sur ses autres

ouvrages.

dans

is de

rage

, en

t en

c les

1-fol.

ages

rut,

ême

onse

fa-

ngentôt

oofi-

qui

des

ent,

rt à

0792-

rous-

180

nt,

rgu-

and

à ce

iées

lui

nné

en

de

pli-

oro-

lio-

ou-

Ses

40:

rire

46,

let-

po-

eu

il a

ichi

peu

IS ,

GUEDIER DE ST. AUBIN, (Henri-Michel) naquit à Gournay en Bray en 1696, du lieutenant général de ce pays. Il vint à Paris de bonne heure, pour se fortifier dans la science & dans la piété. Reçu docteur de la maison & société de Sorbonne, il en devint professeur & bibliothécaire : pla ces qu'il remplit avec distinction. Il mourut en 1742 à 47 ans. L'étude & la retraite avoient pour lui des charmes. Il possédoit les langues & la théologie, & il ne fut jamais avare de ses lumieres. Il fut compté parmi les casuistes les plus exacts de la Sorbonne. Nous avons de lui un ouvrage en 7 vol. in-12, qu'il publia en 1741, sous ce titre : Histoire sainte des deux alliances, &c. avec des reflexions sur chaque livre de l'ancien & du nouveau testament, & un supplement qui conduit l'histoire des Machabées jusqu'à la naissance de J. C. On y voit un savant, qui ne cherche point à le paroître. Sa seule vue est d'être utile, & il met, autant qu'il peut, son érudition à la portée de ses lecteurs. On peut regarder son livre, comme une bonne concorde de l'ancien & du nouveau testament. Il a su la rendre intéressante par des réflexions & des dissertations sur l'authenticité de la bible. & sur le dessein des auteurs sacrés. L'abbé Guedier a laissé d'autres Ouvrages en manuscrit.

GUERARD, (Dom Robert) naquit à Rouen en 1647. Il fit profession en 1659 dans la congrégation de St. Maur, & sut choisi pour travailler avec dom Delfau à la revision des œuvres de St. Augustin. Le livre de l'abbe commendataire ayant sait exiler ce dernier, dom Guerard partagea sa disgrace. On l'accusa d'y avoir eu part; & il sut relegué à Ambournay en Bresse. Cet exil sut utile à l'église; il rechercha les manuscrits qui pouvoient être dans cette province. Ayant trouvé l'ouvrage de St. Augustin contre Julien, intitulé: Opus imperse dum, dont on ne connoissoit que deux exemplaires en

Tome 11. Kk

Europe, il le copia exactement, & l'envoya à Paris à ses confreres qui travailloient à l'édition de St. Augustin. Dom Guerard fue envoyé ensuite à Fecamp, puis à Rouen, où il termina sa carrière le 2 janvier 1715. Nous avons de lui : un abrégé de la Ste. bible en forme de questions & de reponses familieres, avec des éclaircissemens eires des saints peres, & des meilleurs interpretes, divisé en deux parties, l'ancien & le nouveau tesfament, en 2 vol. in-12. Le dictionnaire des livres jansénistes y trouve plusieurs hérésies; mais c'en est une très-grande aux yeux des hommes charitables de chercher l'erreur où elle n'est point. L'ouvrage de dom Guerard est propre à tout le monde, même à ceux qui peuvent donner à la lecture le moins d'attention; son style est clair & simple, & son livre méthodique. On en a fait quatre ou cinq éditions.

GUERCHOIS , (Madame le ) de la famille d'Aguesseau , fut élevée dans la maison de l'Enfance , où elle prit du goût pour la vertu. Mariée à Pierre Heffor de Guerchois, intendant d'Alençon, puis de Franche-Comté, & enfin conseiller d'état, elle remplit tous les devoirs d'une dame chretienne. Après la mort de son mari, elle se consacra à la priere, à la retraite & aux exercices de charité. Cette dame vertueuse mourut à Paris en 1740. Nous avons d'elle deux petits vol. in-12, publiés en 1743. On trouve dans le premier les avis d'une mere à son fils, en deux parties. La premiere renferme des maximes très-solides pour la conduite d'un Chrétien dans le monde. La seconde, qui est une suite de la premiere, traite de la sanctification des dimanches, des temps confacrés aux mysteres de J. C. & des fêtes des faints. Le second vol. contient deux traités qu'elle avoit faits pour elle-même. Ce sont des instructions & des exercices pour les sacremens de pénitence & d'eucharistie, & des pratiques pour se disposer à la mort.

GUERET, (Louis-Gabriel) naquit à Paris & y étudia en Sorbonne, où il reçut le bonnet de docteur. Etant devenu vicairegénéral du diocese de Rhodez, il travailla à donner des lumieres & des vertus aux ecclésiastiques confiés à ses soins. Nous avons de lui quelques écrits sur les affaires du temps. I. Observations sur le sentiment de M. l'archeveque de Cambray, in-4°. II. Avis d'un docteur de Sorbonne au sujet de la déclaration du Roi en 1750, 1751, in-12. III. Lettres d'un théologien sur l'exactitude des cercificats de confession, 1751, in-12. IV. Lettres au sujet du nouveau bref de Benoît XIV, 1756. V. Du droit qu'ont les curés de commettre leurs vicaires & les confesseurs dans leur paroisse, 1759 in-12. L'auteur mourut le 9 septembre de la même année avec la réputation d'un

homme pieux.

GUEVARA, (Antoine de) ne en Espagne, entra dans l'ordre de St. François, après la mort de la reine Isabelle de Castille, à la cour de laquelle il avoit été élevé. Charles-Quint le choisit pout son prédicateur, & ensuite pous son historiographe: place qu'il remplit fort mal. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont quelques uns roulent fur la morale & fur la pieté. On cite, entr'autres,

Il av I. inver moy hom des t laxis l'avo , vie ,, che , un , ch

le mi

& 1'

Il flo II. a de se tr Biblio III

Les (

le no

que

le pa

un p

à Av diver guere decre histor tes in vaut III. I hispan Colo cette

GU naqu homi I. En in-12 tation de l'é GU

embr discip noit p Lan le mone du calvaire & un traité du mépris de la cour, écrit, l'un & l'autre avec un emphase ridicule. Cet auteur mourut en 1544.

Il avoit été évêque de Mondonedo dans la Galice.

nfre-

d fue

riere

le en

mens

deux

dic-

c'en

cher

re à

e le

tho-

fut

r la

on ,

plig

ari,

tité.

eux

les

rme

s le

de

eres

rai-

\$ 82

80

or-

ire-

ons sur

1478

I

de

de

1175

un

re

à

ur

el-

es,

I. GUI ARETIN, ainsi nommé, parce qu'il étoit moine d'Arese, inventa la gamme & les six notes ut, re, mi, fa, sol, la. Par le moyen de ces notes un enfant apprend en peu de mois, ce qu'un homme apprenoit à peine en plusieurs années. Il prit ces syllabes des trois premiers vers de l'hymne de St. Jean-Baptisse, ut queant laxis. Il parloit ainsi de sa nouvelle méthode, à un moine qui l'avoit aidé dans cette entreprise., J'espere, dit-il, que ceux qui, viendront après nous, prieront pour la rémission de nos péch, chés; puisqu'au lieu qu'en dix ans on pouvoit à peine acquérir, une science imparsaite du chant, nous faisons maintenant un, chantre en un an ou tout au plus en deux. "Il dit ensuite, que le pape Jean le sit venir à Rome, & admira son invention comme un prodige. On attribue à Gui un écrit contre l'hérétique Bérenger. Il florissoit vers l'an 1030.

II. GUI, moine de St. Germain d'Auxerre, vivoit vers 1291. On a de lui l'histoire de son abbaye, depuis 1189 jusqu'en 1277. Elle se trouve au tome premier du recueil du pere Labbe, intitulé: Bibliotheca manuscriptorum, imprimé à Paris, in-sol. 1657.

III. GUI DE PERPIGNAN, prit son nom de celui de cette ville. Les Carmes l'ayant nommé leur général en 1318, il porta aussi le nom de Carme. ice. Son mérite le fit nommer évêque de Majorque en 1321, puis d'Elne vers 1330. Ce savant religieux mourur à Avignon le 21 août 1342. Ses principaux ouvrages roulent sur divers points de la théologie scholastique; la plupart ne méritent guere d'être cités. Nous nous bornerons à trois, I. Correttorium decreti. II. Une somme des hérssies avec leur résutation. La partie historique de cet ouvrage est sort inexacte; on y voit mille contes insipides dénués de tout sondement. La partie théologique vaut un peu mieux, quoiqu'on y trouve plusieurs raisons soibles. III. Des statuts synodaux publiés par M. Baluze, à la fin du marca historique. IV. Une concorde des évangélistes, imprimée insolio à Cologne en 1631. Nous avons des ouvrages beaucoup meilleurs sur cette matiere, & il y a long-temps qu'on ne lit plus ceux de Gui.

GUIARD, (Antoine) Bénédictin de la congrégation de St. Maur, naquit à Saulieu dans le dioccse d'Autun en 1692. C'étoit un homme d'une piété tendre & d'une vie exemplaire. On a de lui, I. Entreciens d'une dame avec son directeur sur les modes du siecle, in-12. II. Réstexions politiques sur la régie des bénésices. III. Dissertation sur l'honoraire des Messes. Ces dissérens ouvrages marquent

de l'érudition. L'auteur mourut en 1760.

GUIBERT DE NOGENT, né à Beauvais d'une famille noble, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de St. Germer. Il sut disciple de St. Anselme qui étoit alors prieur du Bec, & qui prenoit plaisir à l'instruire de la maniere d'étudier l'écriture sainte. L'an 1104 St. Godefroi ayant été élu évêque d'Amiens, Guibere

Kk 2

fut fait à sa place abbé de Nogent sous Couci dans le diocese de Laon. Guibert le gouverna pendant vingt ans, s'appliquant à l'étude & à la composition de divers ouvrages, pour instruire les prédicateurs & pour résuter les hérétiques. Le plus singulier de ses écrits est le traité des reliques des saints, composé à l'occasion d'une dent de Notre-Seigneur, que les Moines de St. Medard de Soissons prétendoient avoir. Il dit d'abord que nous devons honorer les reliques des saints, pour imiter leurs vertus & obtenir leur protection; mais il soutient qu'il faut être assuré de la sainteté de ceux que nous honorons, & de la vérité de leurs reliques. Il ne croit pas que les miracles seuls soient une preuve de la sainteté des personnes vivantes qui les font : sur quoi il témoigne en passant, que plusieurs croyoient des-lors que les Rois de France guérissoient des écrouelles. Il rapporte plusieurs exemples de fausses vies des saints & de fausses reliques; & pour montrer la retenue de l'église sur les faits incertains, il dit qu'elle n'ose assurer que la Ste. Vierge soit ressuscitée. Il blame l'usage de tirer les corps faints de leur sépulture, de les transporter & diviser; comme contraire à l'antiquité, & propre à donner occasion de supposer de fausses reliques. Il parle ensuite des prétendus reliques de J. C. & soutient qu'il n'en faut point chercher d'autres que la sainte eucharistie, où il nous a laissé son corps entier. Guibert s'étend là sur les preuves de la présence réelle du corps de J. C. dans l'eucharistie, contre Bérenger & les autres hérétiques de son temps, comme il avoit dejà fait dans sa lettre à Sigefroi, où il dit ces paroles remarquables : " Si l'eucharistie a, n'est qu'une ombre & une figure, nous avons passé des ombres , de l'ancienne loi, à des ombres encore plus méprisables. « Enfin l'auteur revient à son principal sujet, (la dent de Notre-Seigneur) & dit qu'il faut rejetter cette relique comme toutes les autres semblables. Il soutient qu'elles sont contraires à la foi de la résurrection de J. C. qui nous rend certains qu'il a repris son corps tout entier. D'ailleurs, ajoute-t'il, il n'est point vraisemblable que la Ste. Vierge ait conservé ces sortes de choses, non plus que son lait, que l'on montroit à Laon. Ce jugement de Guibert est d'autant plus remarquable, que dans tous ses ouvrages, & dans celui-ci même, il paroît fort crédule sur les histoires miraculeuses. Il mourut l'an 1124. Les œuvres de Guibert ont été imprimées à Paris, in-fol. 1652; on y trouve outre le traité des reliques une histoire des croisades & quelques autres traités.

en

fre

av

CO

lei

ét

ho

d'

re

fie

C

pa

ne

pr

qu

la

ce

CU

le

liv

le

cu

ef

fo

le

1e

la

er

ne

CI

q

m

po

fa

8

de

C

P

gı

GUIGUES, célebre Chartreux, étoit un homme distingué par sa science & par ses vertus. Il écrivit vers l'an 1128 les usages de la Chartreuse, qui avoit été sondée environ 44 ans auparavant, & dont il étoit prieur depuis 18 ans. Il commence, comme St. Benoît dans sa regle, par exposer ce qui regarde l'office divin, & passe ensuite aux autres articles. Voici ce que l'on y trouve de plus remarquable. Le prieur devoit être prêtre. Après son élection il demeuroit un mois en haut avec les moines. Il descendoit

e de

1'é.

les

r de

fion

d de

ho-

bte-

e la

reli-

e de

10i-

de

ples

ofe

irer

er;

de

eli-

tres

ier.

rps

éti-

e à

ffie

ores

nfin

ur)

tres

re-

rps

ble

que

eft

ans

eu-

pri-

eli-

par

de

nt,

St.

80

de

lec-

loit

ensuite dans la maison d'en-bas, & passoit une semaine avec les freres convers; mais il ne sortoit point de l'enceinte de la Chartreuse. Il établissoit un procureur dans la maison d'en-bas, pour avoir soin des affaires temporelles & pour instruire les freres convers. En recevant les hôtes , on logeoit & on nourrissoit leurs personnes seulement & non leurs chevaux : la maison qui étoit pauvre, n'auroit pu soutenir cette dépense. Nous avons en horreur, ajoute le pieux auteur, la coutume d'aller de côté & d'autre, & de quêter, & nous la regardons comme très-dangereuse. Nous voyons avec douleur qu'elle s'est établie chez plusieurs personnes, dont d'ailleurs nous estimons la vertu. Les Chartreux se contentoient de donner l'aumone, sans loger les pauvres, de peur de nuire à leur profonde solitude, & de donner un soulagement corporel aux autres, aux dépens de leur propre avantage spirituel. Les novices ne pouvoient faire profession qu'à vingt ans. Les habits étoient très-pauvres ; car , dit l'auteur , tout ce qui est à notre usage doit coûter peu, & doit annoncer la pauvreté & l'humilité. On leur donnoit du parchemin & tout ce qui étoit nécessaire pour transcrire des livres. C'étoit leur occupation ordinaire, afin que ne pouvant instruire les fideles par leurs discours, ils le fissent par les copies qu'ils faisoient des livres saints. Chacun apprêtoit sa nourriture : c'est pourquoi on leur donnoit les ustensiles nécessaires , afin qu'ils n'eussent aucune occasion de sortir de leurs ceilules. Ils n'en sortoient en effet que pour aller à l'église, où les jours ouvriers ils ne disoient que matines & vêpres. S'il étoit nécessaire de parler , ils le faisoient en peu de mots, sans employer les signes, comme les moines de Cluni. Car nous croyons, dit l'auteur, que la langue commet affez de péchés de parole, sans qu'il faille encore en commettre par d'autres membres du corps. A l'égard de la nourriture, ils se contentoient de pain & d'eau le lundi, le mercredi & le vendredi. Les autres jours ils faisoient cuire des légumes. Depuis la mi-septembre jusqu'à Pâque, ils ne mangeoient qu'une fois le jour. Le reste de l'année, ils mangeoient deux fois, le mardi, le jeudi & le samedi. Pendant l'avent ils ne mangeoient ni œuss', ni fromage. On n'achetoit du poisson que pour les malades. Ils usoient rarement de médecine: mais ils se faisoient saigner einq fois par an , & ne se rasoient que six fois. Ils n'avoient ni or, ni argent dans leur église, excepté un calice, & un chalumeau pour prendre le précieux sang. Il leur étoit défendu d'enterrer chez eux aucun autre mort que leurs freres, &c de se charger d'aucun anniversaire. Le nombre des moines de la Chartreuse étoit fixé à treize, & celui des freres lais à seize, parce qu'ils avoient pour regle, de ne point s'engager à une plus grande dépense que le lieu ne pouvoit porter. Si nos successeurs, ajoute l'auteur, ne pouvoient conserver même ce petit nombre, sans être réduit à l'odieuse nécessité de quêter & de courir de côté & d'autre, nous leur conseillons de diminuer plutôt leur

mo

110

jou

da

CO.

22 ]

22 1

27

99

33

22

93

27

99

21

de

ch

ta

la

PI

CC

al

10

9

nombre, que de s'exposer à de si grands dangers. Notre institut se soutient par le petit nombre de ceux qui l'embrassent. Car s'il est vrai, selon la parole de notre Seigneur, que la voie qui mene à la vie est étroite & que peu la trouvent, l'ordre religieux qui admet le moins de lijets est le meilleur, & celui qui en admet le plus est le moins estimable. Ainsi finissent les constitutions du vénérable Guigues qui mourut l'an 1136, après avoir été 27 ans prieur de cette sainte maison. Les statuts de Guigues surent imprimés in-fol. à Bâle en 1510. Cette édition est très rare.

GUILLARD D'ARCY, (Charles) prêtre de l'Oratoire, zélé & vertueux, mourut en 1659, après avoir avoir été le directeur & le conseil du bienheureux Gaur, évêque de Marseille, pour le gouvernement de son diocese. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: les regles de la discipline, recueillies des conciles, des synodes de France, & des saints peres, touchant l'état & les mœuis du clergé. Il sut imprimé après sa mort en 1665 & en 1719. Cet ouvrage est solide, mais il n'y faut pas chercher l'élégance & la correction.

I. GUILLAUME DE TYR, historien du douzieme siecle, ainsi nommé, parce qu'il étoit archevêque de Tyr en Phénicie. Ses talens le firent employer dans les négociations que les rois de Jerusalem eurent avec les empereurs Grecs; il assista au troisieme

Jerusalem eurent avec les empereurs Grecs; il assista au troisseme concile de Latran dont il dressa les actes & où il sit briller son éloquence. Ce savant prélat mourut à Rome vers 1184. Nous avons de lui une histoire des croisades en 32 livres, imprimée à Bâle en 1549 & à Hanovre en 1611, in-fol. On y trouve plusieurs détails curieux qu'on ignoreroit sans lui; mais son siecle n'étoit point philosophe, & Guillaume se resient beaucoup des désauts de son siecle. Il ajoute soit trop-facilement aux histoires merveilleuses, & son style n'est pas agréable.

II. GUILLAUME D'AUXERRE, ainsi nommé, parce qu'il étoit évêque de cette velle, fut un des plus illustres & des plus savans évêques de son temps. Les disferends qu'il eut avec les chanoines de son église, le firent transférer à l'évêché de Paris, où il sit de grands biens. Ce prélat mourut le 23 novembre 1223. On lui attribue une somme de théologie, mais elle est d'un autre Guillaume d'Auxerre, qui prosessa la théologie à Paris avec beaucoup de succès. On le nomma archidiacre de Beauvais. Il mourut à Rome en 1230, après avoir mérité l'estime de ses contemporains.

III. GUILLAUME DE PARIS, né à Aurillac en Auvergne, sut d'abord medecin du roi Philippe II. Il professa ensuite la théologie, & se sit un nom par son érudition & par sa piété. Ses sermons produissrent plusieurs conversions, & lui mériterent l'évêché de Paris. Ses diocésains le perdirent en 1248, & le pleurerent comme un pere tendre & un pasteur vigilant. Nous avons de lui, I. Des traites sur la pluralité des benéssees qu'il sit condamner solemnellement dans un synode, & sur divers points de morale & de discipline. II. Des sermons, où il fait une peinture affreuse des

mœurs du clergé de son temps. Dans son fermon sur St. Michel, il compare l'église militante au ciel, où il est dit dans l'épitre du jour, qu'il s'éleva un grand combat. Après avoir remarqué que dans le ciel il ne regne point de cupidite, mais une parfaite concorde, un bel ordre, la charité, il ajoute: " A l'egard de certe , premiere propriété , aujourdhui l'église ne ressemble point au ,, ciel , mais à la terre ; car la plupart n'aiment pas moins les , choses terrestres, que les aimoit la Synagogue, selon ce qu'à a, dit Jerenie : Depuis le plus peris jusqu'au plus grand , rous s'e u-, dient a satisfaire leur avarice. Dieu a voulu que l'église fut la ", demeure des hommes spirituels . & non des hommes charnels : les premiers qui sont entrés dans l'église, étoient des hommes , spirituels; mais il n'en est plus ainsi. Dieu a voulu que l'eglise , fut le lieu de l'union & de la concorde : maintenant elle est , devenue le lieu de la dissension & de la discorde. J.C. a voulu , qu'il régnat un ordre merveilleux dans l'église : maintenant ce , n'est plus que confusion ; ceux qui devroient être au dernier , rang occupent le premier. J. C. a voulu que son église re-, tentit d'actions de graces; maintenant la plupart prononcent , de bouche les louanges de Dieu; mais leur vie n'eft, pour ainsi ,, dire , qu'un blasphême continuel. " L'eglise , dit-il dans un autre sermon , a été autrefois la demeure des saints ; elle est devenue ensuite une caverne de voleurs, à cause de plusieurs méchans qui s'y font tenus caches; car on ne souffroit point alors que les méchans y parussent ouvertement. Mais aujourd'hui c'est la demeure publique des ravisseurs : Sed hodie est manifesta habicatio raptorum. A l'egard de notre temps, dit-il ailleurs, qui est la lie, pour ne pas dire la fin des siecles, il ne paroit dans nos prélats rien de cette sagesse céleste, rien de cette fermeté qui convient tant à leur état ; c'est tout le contraire ; on n'apperçoit en eux que l'image de la turpitude de tous les vices, dont ils portent les marques. Il en est de même des prêtres & du clergé inférieurs : on ne voit en eux aucune sorte de vertu; il y paroit au contraire tant de difformité, qu'ils méritent plutôt le nom de scélérats, que celui de pécheurs. Ainsi parloit ce grand évêque des abus dont il étoit témoin. Blaise le Feron a donné en 1674 une edition de ses œuvres, à Paris, en 2 vol. in-fol. Elles sont écrites avec clarté & avec simplicité; & s'il n'y a pas d'élégance; on n'y trouve pas non plus de la groffiereté.

tut

ar

wi

li-

ui

ıf-

pic

ses

e.

80

80

le

ti-

0-

is

9.

80

G

es

le

e

n

is

rs

it

e

9

3

S

e

e

¢

t

IV. GUILLAUME DE St. AMOUR, étoit un docteur de Paris fore opposé aux religieux mendians. Le maître de l'ordre des Freres Prêcheurs se plaignit à un concile qui se tenoit à Paris en 1256, que quelques séculiers docteurs en théologie avoient enseigné & prêché publiquement plusieurs erreurs, & avoient parlé contre son ordre. Les prélats appellerent Guillaume de St. Amour, alois professeur de théologie, & quelques autres célebres docteurs, & lui demanderent s'il avoit enseigné quelques erreurs, ou blâme l'ordre des Freres Prêcheurs, approuvé par le Pape. Il le nia, &

dit qu'il étoit prêt de soutenir ce qu'il avoit prêché, si c'étoit la vérité; ou de le retracter, si c'étoit une erreur. Guillaume de St. Amour composa en esset cette même année, & à la priere des évêques, à ce qu'il prétendoit, un écrit qu'il intitula: Des périls des derniers temps. Voici comme il propose son dessein. Nous montrerons que dans l'église il doit y avoir un grand nombre de périls, quels en seront les auteurs; quels seront ces périls; que ceux qui n'auront pas soin de les prévoir ou de se précautionner, y periront; que ces périls sont proches, & qu'il ne faut point différer de les examiner, & de les détourner. Il proteste qu'il ne parlera contre personne en particulier, ni contre aucun ordre approuvé par l'église: mais on voit par la suite, que cette protestation n'est pas fincere; car dans tout cet ouvrage il désigne les religieux mendians, & en particulier les Freres Prêcheurs. Il est évident que son but n'est que de les décrier. Voici les propositions qui nous ont paru les plus remarquables dans cet ouvrage. I. Tous ceux qui prêchent sans mission sont de faux prédicateurs, quand même ils feroient des miracles. II. Il n'y a dans l'église de mission légitime, que celle des évêques & des curés : les évêques tiennent la place des apôtres, les prêtres des soixante. & douze disciples. III. On dira que pour prêcher, il suffit d'avoir l'autorité du Pape. Mais le Pape se feroit tort à lui-même, s'il troubloit les droits de ses freres les évêques. IV. Si les prélats veulent arrêter la prédication des faux apôtres, le moyen le plus court est d'empêcher qu'ils ne reçoivent leur subsistance; car si ce secours leur manquoit, ils ne prêcheroient pas long-temps. V. Si on demande quel mal il y a de demander son nécessaire : je réponds que ceux qui veulent vivre par la mendicité, deviennent flatteurs, médisans, menteurs. Et si l'on dit que c'est une perfection de tout quitter pour J. C. & de mendier ensuite; je soutiens que la perfection consiste à tout quitter & à suivre J. C. en l'imitant dans la pratique des bonnes œuvres, c'est-à-dire, en travaillant, & non pas en mendiant. Celui donc qui aspire à la perfection, doit après avoir tout quitté, vivre du travail de ses mains, ou entrer dans un monastere qui lui fournisse le nécesfaire de la vie. On ne trouve nulle part que J. C. ou ses apôtres aient mendié. Entre les signes des faux apôtres & des séducteurs, l'auteur marque ceux-ci. Ils font semblant d'avoir plus de zele pour le salut des ames que les pasteurs ordinaires. Ils se vantent d'avoir rendu à l'église de grands services. Ils flattent les hommes par intérêt, & demeurent volontiers dans les cours des princes. Ils usent d'artifice pour se faire donner des biens temporels, soit pendant la vie, soit à la mort. Ils font la guerre aux vérités qui leur déplaisent, & s'efforcent de les faire condamner. Ils persécutent ceux qui leur sont contraires, & excitent contr'eux les puissances temporelles. Ils recherchent l'amitié des gens du monde, & font donner des benefices & des dignités ecclésiastiques à ceux qui en sont indignes. Le livre

de l'ur Low por L'u Fre: con diar fes fent dem aprè livre 80 0 rout legu que Ron d'en gner lage ce Pa hom ceffe livre moun Conf

Laissé
Londi
VI.
France
Puis I
dans
enfans
utiles

renfe & l'a

ges e

les dr

V.

foit pa VII. lastique neurs maître intitule Guillau

To:

de Guillaume de St. Amour ne fit qu'échauffer la querelle entre l'université & les Freres Prêcheurs. Pour l'appaiser, le roi St. Louis envoya à Rome deux docteurs de grande réputation, qui porterent avec eux le livre pour le faire examiner par le Pape. L'université l'ayant appris, envoya des députés de sa part. Les Freres Prêcheurs en envoyerent aussi pour soutenir leur cause contre ceux de l'université. Alexandre IV que les religieux mendians avoient prévenu, condamna Guillaume, le priva de tous ses bénéfices, & demanda qu'il fût chasse du royaume. Cette sentence étoit trop violente pour avoir son exécution. Guillaume demeura tranquille à Paris. L'université le députa quelque temps après, avec quatre autres de ses membres, pour défendre le livre des périls, que les Dominicains avoient dénoncé au Pape, & qui fut condamné dans le temps qu'ils continuoient leur route. Guillaume ne se découragea point. Abandonné de ses collegues, il alla défendre seul son livre, & le fit avec tant d'art, que le Pape le renvoya absous. Mais lorsqu'il fut parti de Rome, il reçut une lettre par laquelle Alexandre lui defendoit d'entrer en France, & lui interdisoit pour toujours d'enseigner ni de prêcher. Ce théologien infortuné se retira à son village de Saint-Amour, d'où il revint à Paris, après la mort de ce Pape. L'université le reçut avec l'enthousiasme qu'inspire un homme, qu'on croit martyr de la bonne cause. Clement IV, successeur d'Alexandre, ne voulut porter aucun jugement fur son livre; mais il témoigna de l'estime pour l'auteur. Sr. Amour mourut en 1272. Ses ouvrages ont été imprimés en 1532 à Constance, in-4°. Outre le traité dont nous avons parlé, il en renferme deux autres, l'un intitulé : De Pharisao & Plublicano, & l'autre: Collationes scriptura sacra. Le but de tous ses ouvrages est de décrier les religieux, qui veulent entreprendre sur les droits des pasteurs légitimes.

V. GUILLAUME DE MAMELSBURI, Benedictin Anglois, a laissé des ouvrages historiques qu'Henri Savil fit imprimer à

Londres en 1506. Il vivoit dans le douzieme siecle.

VI. GUILLAUME DE NANGIS, Benedictin de St. Denis en France, mort vers 1302. On a de lui, I. Une chronologie depuis le commencement du monde jusqu'en 1301, qu'on trouve dans le spicilége de dom d'Acheri. II. Vie de St. Louis & de ses enfans dans la collection d'André du Chêne. Ces ouvrages sont utiles pour l'histoire de ce temps-là; mais l'auteur ne connoissoit pas la bonne critique, qui apprend à discerner le faux du vrai.

VII. GUILLAUME DE VORILLONG, fameux théologien scholassique du quinzieme siecle, entra dans l'ordre des Freres Mineurs, où il joua un rôle. On a de lui un commentaire sur le maître des sentences, & un abrégé des questions de théologie, intitulé : Vade mecum. Ces ouvrages sont très-peu de chose. Guillaume mourut en 1464. Il y a cu un grand nombre d'autres

Tome II.

12

les

ils

n-

de

ue r,

nt

'il

re

0-

1e

II )-

1-

i-

IS

.

S

ī

écrivains de ce nom dans les fiecles d'ignorance, mais nous n'en avons déjà que trop cité. Nous ne parlerons plus que de Guillaume Parrant, religieux de l'ordre de St. Dominique dans le monaftere de Lyon. Nous avons de lui une somme des vertus & des vices, fort estimée par Gerson, qui remarque que cet auteur a puisé sa doctrine dans les saintes écritures, & n'a rien tiré de sa tête & de son imagination, comme plusieurs autres ont fait

do

11

8

lui

Ma

ou

de

jui

en

qui

da

lui

rai

du

fali

fév

teu

êtr

COI

per

err

poi

de

mo

1e

Pal

de

pai

Par

ilı

que

qu

fide

1'h

le

ma

lib

plu ho

dif

tar

depuis.

GUILLERI, (Pierre) chanoine régulier & curé de la Ferté-Milon, naquit à Beauvais en 1617, & y fit ses humanités. A l'âge de dix-neuf ans ayant résolu de renoncer au monde, il demanda d'être recu à Ste. Genevieve de Paris, où après quelques mois d'épreuve le V. P. Charles-Faure, ce digne réformateur des chanoines réguliers, lui donna l'habit. Après avoir fait ses études de philosophie & de théologie, il fut élevé au sacerdoce. Son talent pour les affaires obligea ses supérieurs à l'appeller à Paris, pour aider le procureur général de la congrégation. Le pere Guilleri, malgré cette fonction, parut toujours à tous les exercices de la communauté, & chacun étoit étonné de le voir si exact aux moindres réglemens parmi tant d'occupations. Dans le chapitre général de 1650, le pere Guilleri fut élu procureur général. Après qu'il eut passé trois ans dans cette charge, il représenta l'affoiblissement de ses forces & le besoin qu'il avoit de demeurer dans la solitude. On eut quelque égard à sa priere, & on le déchargea de la fonction de procureur général; mais on ne put se résoudre à le laissex sans emploi. On le fit prieur de St. Ferreol d'Essonne près de Château-Thieri, & ensuite de St. Lo, où il demeura 18 mois, après lesquels il pria les supérieurs avec tant d'instance de le décharger de la supériorité, qu'il obtint de demeurer à Ste Genevieve simple religieux. Mais un an après on le contraignit d'aller gouverner la cure de la Ferté-Milon dans le diocese de Soissons. Il emplovoit le matin à la priere & à l'étude. L'après-midi il visitoit sa paroisse, & lorsqu'il étoit rentré chez lui, il prioit encore & étudioit. Il faisoit faire le catéchisme par son vicaire, & il y assistoit pour voir s'il s'en acquittoit d'une maniere convenable, & pour encourager les enfans. Il visitoit souvent l'école, avertissant le maître de traiter les enfans avec douceur, de respecter leur innocence, & de les contenir dans une honnête retenue. Il avoit surtout un cœur plein de tendresse pour les pauvres. Ce pieux & savant religieux mourut à la Ferté, en odeur de sainteté, le 14 février 1673. Lorsqu'il étoit prieur d'Essonne, il ramena beaucoup d'hérétiques à la foi de leurs peres. Il composa pour eux des infrructions catholiques des mysteres de la foi, en faveur de ceux qui sont parmi les religionnaires. Cet ouvrage solide & clair fut imprimé à Paris, & eut beaucoup de succès.

GUILLIAUD, (Claude) naquit à Villefranche en Beaujolois. Après avoir fait ses études théologiques avec distinction, il devint docteur de la maison & société de Sorbonne, dont il sut prieur. Il enseigna l'écriture-sainte avec réputation, & devint chanoine & théologal d'Autun. Il florissoit dans le seizieme siecle. On a de lui, I. Des homélies pour le carême. II. Des commentaires sur St. Matthieu, sur St. Jean, & sur les épîtres de St. Paul. Tous ces

ouvrages ont assez peu de mérite.

en

0-

es

2

fa

it

é-

ge

da

Dis

2-

de

nt

er

ré

11-

es

le

uc

le

e.

C-

er â-

ès

er

n-

r-

n-

fa

it.

ur

nlî-

0-

T-

14

10

nt

à

ns

il-

GUILLORE', (François) Jésuite, né à Croisic dans le diocese de Nantes, entra dans la société en 1635, & mourut à Paris le 29 juin 1684. Il est auteur de plusieurs ouvrages de piété, recueillis en un vol. in-fol. où il a semé les principes du plus dangereux quiétisme. Ce que M. Nicole rapporte des sentimens de ce Jésuite dans une lettre latine, fait horreur, & il nous apprend que c'est lui qu'il réfute dans les deux derniers livres de son traité de l'oraison, où l'on trouve en effet la réfutation des dogmes capitaux du quiétisme, & en particulier de celui de l'indifférence pour le falut. Les excès de cet écrivain auroient mérité d'être reprimés sévérement par l'autorité des supérieurs; mais l'obscurité de l'auteur, & peut-être sa qualité de Jésuite, le firent épargner. Peutêtre aussi craignit-on de faire trop connoître par des censures une corruption que l'on croyoit ne pouvoir être assez-tôt étoussée. Le pere Guillore avoit des vertus, qui doivent faire pardonner ses erreurs. Il publia ses livres dans un temps où le quiétisme n'étoit point condamné.

GUITMOND, auteur du onzieme siecle, dont on a un traité de la vérité du corps & du sang de J. C. contre Berenger. C'étoit un moine disciple de Lanfranc. Il refusa constamment un évêché que le roi d'Angleterre voulut lui donner; mais long-temps après le pape Urbain II le fit archevêque d'Averse en Italie. Les sectateurs de Berenger, dit Guitmond, prétendent que le changement du pain & du vin au corps & au sang de J. C. répugne à la nature. Parler ainsi, c'est nier la toute-puissance de Dieu, & par conséquent nier qu'il soit Dieu. Car s'il ne fait pas tout ce qu'il veut, il n'est pas tout-puissant, & ainsi il n'est pas Dieu. Nous croyons que le corps de J. C. ne peut plus être divisé en lui-même, quoique dans le facrement il paroisse l'être pour s'unir à chacun des fideles en particulier. La moindre particule contient autant que l'hostie tout entiere, ensorte que chaque particule séparée est le corps entier de J. C. Nous ne pouvons comprendre ce mystere, mais nous pouvons le croire. Nous croyons la providence & le libre arbitre, quoique notre raison ait peine à les accorder, & plusieurs vérités également certaines & incompréhensibles. Il exhorte les hérétiques à se rendre à la vérité; car, dit-il, dans cette

dispute, il y va pour vous de la vie éternelle. GUYON, (Jeanne-Marie BOUVIERS DE LA MOTHE) née à Montargis en 1648, de parens nobles, épousa à l'âge de 18 ans M. Guyon, fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Elle ne vécut que quatre ans avec son mari, & devenue veuve dans l'âge des

112

plaisirs, elle se dévoua entiérement à l'éducation de sa famille & aux exercices de piété. Sa vertu, son esprit & sa beauté lui firent un nom. Elle fit un voyage à Paris où M. Darenthon, évêque de Geneve, qui étoit alors dans cette capitale, conçut de l'estime pour elle. Ce prélat charmé de son zele, l'engagea d'aller demeurer dans son diocese, pour établir à Gex une communauté avec plusieurs nouvelles Catholiques, afin de travailler à la conversion des Protestans. Mad. Guyon se rendit à Gex en 1681, & abandonna tous ses biens à ses enfans en se retenant une modique pension. Quelque temps après, il s'éleva des nuages dans son esprit, qui l'obligerent de quitter sa retraite. Ayant refusé de devenir supérieure de la nouvelle communauté établie à Gex, & les regles de cette communauté n'étant point de son goût, parce qu'elle ne les avoit pas dictées, elle se retira chez les Ursulines de Thonon, & delà à Turin, puis à Grenoble. Mad. Guyon avoit connu à Gex un Barnabite nommé la Combe , homme entêté du quiétisme. Elle avoit déjà beaucoup de penchant pour la spiritualité & ce religieux acheva de lui gâter l'esprit. Des qu'il la sut à Grenoble, il vint la trouver ; mais l'évêque lui ayant fait dire de se retirer , il alla à Verceil en Piemont , d'où il passa à Rome. Après y avoir passé quinze jours il revint à Verceil, où Madame Guyon le suivit. Ils n'y demeurerent pas long temps. L'inquisition de Verceil paroissant avoir dessein de faire quelques mouvemens contre eux, ils ne jugerent pas à propos de luter contre ce tribunal. Madame Guyon revint à Grenoble; ce fut-là qu'elle fit imprimer son moyen court & facile pour faire l'oraison. Le pere la Combe avoit aussi publié un ouvrage sous le titre d'analyse de l'oraison mentale. Ces deux livres, qui ne respiroient que l'illusion du quiétisme, furent proscrits dans la suite par les censures de différens évêques. Le pere la Combe , sorti de Grenoble , étoit venu s'établir à Paris. La chaire & le confessionnal l'y firent bientôt connoître, & il s'acquit en peu de temps la réputation d'un famenx directeur. Cependant quelques personnes ayant examiné de près sa doctrine, y remarquerent bien des singularités. On le dénonça à M. de Harlai, alors archevêque de Paris. Il fut d'abord enfermé chez les Peres de la doctrine chrétienne, où il fut interrogé sur son livre de l'analise de l'oraison. Après six séances d'interrogatoire il fut mis à la Bastille par ordre du Roi, delà exilé à Oleron, ensuite au château de Lord dans le diocese de Tarbes, & enfin transféré au château de Vincennes. Mad. Guyon, peu après son retour à Paris, fut aussi arrêtée; on la mit chez les Filles de sainte Marie, rue S. Autoine. L'official de l'archevêque s'y transporta & l'interrogea plusieurs fois tant sur sa doctrine que sur ses voyages. Transsérée chez Madame de Miramion, elle obtint enfin sa liberté par le crédit de Madame de Maintenon, qui demanda cette grace au Roi sur les sollicitations de Madame de Maisonfort supérieure de St. Cyr. Ce sut cette circonstance qui pro-

da da brife no pe fu no

EU

de

rej en fe qu Boj ha de con rer

de

éta

fun éto fai Boj Gu Tre ren ajo ma

Aya con & con la cut tira tion Cet

Les

II.

lle

nt

de

ne le-

té

n-&c

li-

ns

,

11-

m

té

i-

a

it

à

ù

3.

S

.

-

sura à Madame Guyon la connoissance & la protection de Madame de Maintenon. Elle eut permission d'aller à St. Cyr. On y fut charmé de la beauté de son génie, du brillant de sa conversation. Le quiétisme eut bientôt parmi ses partisans, des dames d'une grande distinction : les duchesses de Chevrense, de Bethune, de Mortemart, de Beauvilliers; &, ce qui valoit mieux que toutes ces dames, l'abbé de Fénélon, depuis archevêque de Cambrai. Quand on a de tels disciples, on ne peut rester long-temps caché. Un bruit sourd commençoit à se répandre que Madame Guyon, par ses discours, par les livres & les conférences de piété qu'elle tenoit chez différentes personnes, étoit devenue extrêmement suspecte. Ses amis en furent alarmés. On lui conseilla, pour lever toute suspicion, de remettre tous ses écrits, tant imprimés que manuscrits, entre les mains de M. Bossuet. Elle y consentit avec d'autant plus de plaisir, que se flattant de n'avoir aucune erreur à se reprocher, elle ne pouvoit s'en rapporter à personne qui fût plus en état de la justifier que ce savant évêque. Elle prit le parti de se retirer à la campagne, pour laisser dissiper les dissérens bruits qui couroient sur son compte, & en partant elle écrivit à M. Bossuer. Elle offroit dans sa lettre de se condamner elle-même hautement, si le prélat trouvoit dans sa doctrine quelque chose de repréhensible. Le prélat examina d'abord un manuscrit qui contenoit la vie de cette dame, écrite par elle-même. Cet écrit renfermoit des choses très-singulieres. Elle se croyoit pleine de grace, & cette plénitude étoit quelquefois surabondante au point de l'incommoder. Elle décrit elle-même ce qui lui arriva un jour étant en compagnie : Je mourois, dit-elle, de plénitude, & cela surpassoit mes forces au point de me faire crever. Une duchesse qui étoit présente prit la peine de la délasser; mais cela ne put se faire si promptement que le corps ne se brisat des deux côtés. Bossuer s'associa pour l'examen des pieuses extravagances de Mad. Guyon, l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, l'abbé Tronçon, supérieur de St. Sulpice. Après plusieurs mois de conférence, on dressa trente articles, auxquelles l'abbé de Fenélon en ajouta quatre autres, que les examinateurs signerent à Issy le 30 mars 1695. La soumission de Mad. Guyon aux décisions des évêques édifia beaucoup; mais cette édification ne fut que passagere. Ayant dogmatisé de nouveau, elle fut enlevée vers la fin de 1695, & conduite à Vincennes, puis chez les Filles de St. Thomas à Vaugirard, & enfin à la Bastille. Nous avons raconté dans l'article de Fénélon la suite de cette affaire, dans laquelle l'archevêque de Cambrai eut le malheur d'entrer. Mad. Guyon ayant eu sa liberté, se retira à Blois, où elle mourut en 1717 à 69 ans. Son imagination étoit vive & son cœur sensible : aussi sa piété fut-elle tendre. Cette piété éclate dans tous ses ouvrages au travers de ses rêveries. Les principaux sont, I. Une explication du cantique des cantiques. II. L'ancien & le nouveau restament, avec des explications & des

GUY

résexions. III. Des lettres chréciennes & spirituelles, en 4 vol. în. 122 IV. Sa vie écrite par elle-même. V. Les torrens spirituels. VI. Un volume de poesses, dans lequel on trouve plusieurs parodies des morceaux d'opéra. Elle applique à l'amour divin les sentimens de l'amour prosanc. Mad. Guyon parle au cœur dans ces différens ouvrages. Son style est vis & affectueux; il respire le seu de la charité, & il seroit très-capable de l'inspirer, si quelque homme intelligent choissoit dans ces ouvrages ce qui peut être savorable à la pieté, sans jetter l'esprit dans des travers dangereux.

Fin du second Volume.

the control of the control of the second of the part o

- 720 and you will be read to a first the sent and on the sent and of the sent and o Un des de ouhainle à





